



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172096 7

765 (2)

Presented by

John Bigelow

*to the
Century Association*

765 (2)

Presented by

the Century Association

to the

New York Public Library

14 Jan. 1905.

XDM

Mercur

147

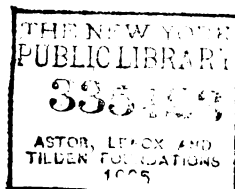
MERCURE DE FRANCE.

TOME SOIXANTE-NEUVIEME.



A PARIS,
A L'ADMINISTRATION DU MERCURE,
RUE VENTADOUR N° 5;
ET CHEZ EYMERY, LIBRAIRE, RUE MAZARINE, N° 30.

1816.



NOV 1905
ALLEN
V. 106



MERCURE

DE FRANCE.

AVIS ESSENTIEL.

Les personnes dont l'abonnement est expiré, sont invitées à le renouveler, si elles ne veulent point éprouver d'interruption dans l'envoi des numéros.

Le prix de l'abonnement est de 14 fr. pour trois mois, 27 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année. — On ne peut souscrire que du 1^{er} de chaque mois. On est prié d'indiquer le numéro de la dernière quittance, et de donner l'adresse bien exactement, et sur-tout très-lisible. — Les lettres, livres, gravures, etc., doivent être adressés, *francs de port*, à l'administration du **MERCURE**, rue Ventadour, n° 5, et non ailleurs.

POESIE.

PARIS ET LA PROVINCE.

Fragment d'un poème inédit en trois chants.

Un homme transporté dans un autre univers;
L'Arabe foulant seul les sables des déserts;
Un vaisseau sans boussole égaré sous le pôle;
Un acteur resté court au milieu de son rôle,
Et le cherchant en vain dans le trou du souffleur,
Ne sont pas plus troublés qu'un triste voyageur,
Qui la valise en main, déposé dans la rue,
Bat d'un pied ignorant une ville inconnue.
Vous donc, qui par le coché arrivez à Paris,
Si vous lisez mes vers, écoutez mes avis.

TOME 69^e.

I

D'élémens opposés incorrect assemblage,
 Du monde en racourci laide ou brillante image,
 Vaste hospice du pauvre et paradis des grands,
 Paris peut contenter leurs besoins différens.
 L'un, dont la molle enfance au premier fut nourrie,
 Sous des toits ignorés loge son industrie;
 L'autre, qui de valet est devenu commis,
 Tombe au premier, perdu pour ses anciens amis.
 Pour moi, je vais, je viens, la foule m'environne :
 Personne ne me voit, et je ne vois personne.
 Prêtre, marquis, rentier, militaire, robin,
 Riche, pauvre, l'on vit sans penser au voisin,
 Selon le temps, ses goûts, ses moyens, sa méthode.
 Paris enfin, Paris est un cirque commode,
 Où chacun à sa placé, assis pour son argent,
 Peut cacher à son aisé et son nom et son rang.
 Ne vous piquez donc pas d'un orgueil inutile.
 Consultez votre bourse, examinez la ville;
 Mettez dans votre choix un prudent embarras;
 Tel quartier vous plairait, qui ne vous convient pas.
 Venez-vous, l'œil baissé, le front dans la poussière,
 Affamé d'un emploi, nouveau La Jobardière,
 Assiéger des bureaux trop rarement ouverts?
 Au faubourg Saint-Germain bornez votre univers.
 Studieux écolier, venez-vous vous instruire?
 Par le seul intérêt vous laissez-vous conduire?
 Montez en haletant dans le pays latin,
 Ou velez en wiski dans le quartier d'Antin.
 Cherchez-vous le plaisir? logez votre mollesse
 Auprès de ce palais, demeure enchanteresse
 Où la sagesse expire, où dort la volupté;
 Mais fuyez-y l'amour, craignez-y la beauté.
 Désirez-vous goûter un bonheur plus tranquille?
 Regrettez-vous encor votre petite ville?
 Plongez-vous au Marais, province de Paris;
 La noblesse naguère y cacha ses débris.
 C'est là qu'au bon vieux temps on est toujours fidèle;

Là , jamais ne pénètre une mode nouvelle ;
 Là, se sont retirés le silence et la paix.
 O toi , ma Thébaïde ! ô modeste Marais !
 Où je trace ces vers , doux loisirs de mes veilles
 Jadis la poésie a chanté tes merveilles.
 Quand d'une fille absente implorant le retour,
 Ta plume éternisait ton nom et ton amour
 Sévigné , ce palais a vu couler tes larmes ;
 Ce palais fut témoin de tes tendres alarmes.
 Ah ! montrez-moi les lieux qu'embellissait Ninon ,
 Qu'habita d'Aubigné , qu'envia Maintenon :
 Lieux charmans, rendez-vous d'une cour amoureuse.
 Là, Chapelle enivrait sa muse paresseuse ;
 Implacable ennemi des méchans et des sots,
 Là, Molière entouré de belles, de héros
 Sous sa main vengeresse écrasait l'imposture ;
 Là, Turenne oubliait ses lauriers ; Epicure,
 Ici, riant du Styx et du chien des enfers,
 Au stoïque Chaulieu vint inspirer ses vers.
 Vos beaux jours sont passés, agréables demeures !
 C'en est fait. Maintenant, hélas ! le char des heures
 Roule paisiblement sous vos vastes lambris,
 Et n'y ramène plus et les jeux et les ris.
 Sylphide voyageuse, à ces lieux solitaires
 La mode a retiré ses faveurs éphémères.
 Ainsi tout change ; ainsi chaque empire à son tour
 S'élève sur la terre et ne brille qu'un jour.
 O mère des beaux arts ! doux climat ! Grâce antique !
 C'est ainsi que tu vois sur ton sol poétique
 Le Turc, despote altier de tes peuples nouveaux,
 Stupidement assis au milieu des tombeaux ;
 Tandis que le poète occupe sa pensée
 Des débris éloquens de ta splendeur passée.

A. BÉRAUD, capitaine en non activité.

Nota. Ce poëme sera publié incessamment.



LES VŒUX D'UN VIEILLARD.

Stances.

Oh ! pour moi si des destinées
 Les dieux daignaient changer le cours ;
 De mes fugitives années
 S'ils me rendaient les premiers jours !

Sage, et connaissant mieux la vie,
 Comme je saurais profiter
 De ce bien que l'on n'apprécie
 Qu'au moment qu'il faut le quitter !

Amour, tyran de ma jeunesse,
 Je ne craindrais plus ton poison ;
 J'aimerais, mais sans nulle ivresse,
 Sous l'empire de ma raison.

Je fuirais, au midi de l'âge,
 Les ambitieuses erreurs,
 Et n'irais plus faire naufrage
 Au funeste écueil des grandeurs.

A ma fortune héréditaire
 Je borne mes vœux innocens ;
 Heureux, si le bien de mon père,
 Après moi, passe à mes enfans !

Du temps je subirais l'outrage
 Sans me plaindre des loix du sort :
 Même après un heureux voyage
 On aime à revenir au port.

Et ma course enfin terminée
 Je m'endormirais sans chagrin,
 Comme à la fin de la journée,
 Dans l'attente du lendemain.

Ainsi, le printemps de mon âge
 Dédierait l'amour et ses traits;
 Mon été serait sans orage
 Et ma vieillesse sans regret.

Qu'ai-je dit ? ô frivole envie !
 Vain espoir ! désirs séducteurs !
 Peut-on recommencer la vie
 Sans recommencer ses erreurs ?

Tâchons, hélas ! de rendre utiles
 Nos jours prêts à s'évanouir ,
 Au lieu de perdre en vœux stériles
 Les derniers momens d'en jouir !

DE CAZENOVE.

~~~~~  
 ÉPITAPHE.

Ci gît Popot , avare et célèbre usurier,  
 Surnommé Cent pour Cent; plaignez son créancier !  
 Un jour, pressé de rendre un effet qu'on réclame,  
 Je ne rends rien, dit-il; alors il rendit l'ame.

T. DE COURCELLES.

---

ÉNIGME.

Je suis né dans les bois ,  
 Je n'ai ni parole ni voix ,  
 Pourtant je résonne à merveille.  
 Je fus toujours muet lorsque j'étais vivant ,  
 Et mort , mon bruit tient de l'enchantement.  
 Cependant quelquefois je fais mal aux oreilles.

~~~~~  
 CHARADE.

AIR : *C'est à mon maître en l'art de plaire.*
 Tous les Français dignes de l'être
 Soupiraient après mon premier.

Sitôt qu'on le vit paraître
 On s'empresse de le fêter.
 Femme qui prétend toujours plaire
 Doit toujours être mon dernier.
 Dans le deuil et dans la misère
 La terre a plongé mon entier.

C. C. H.

 LOGOGRIPE.

Dans mes six pieds facilement,
 Pour pen qu'à me chercher ton esprit s'évertue,
 Note, sentinelle, élément,
 Viendront s'offrir à votre vue.
 Vous trouverez également
 Une rivière en Espagne connue,
 Le court trajet qui du bercean
 Conduit les mortels au tombeau,
 Ce qu'on peut voir dans une étable,
 Utile toutefois à certain artisan;
 Un homme chez le musulman
 Décoré d'un rang honorable;
 Enfin, dans plus d'un lieu je trouve de l'emploi
 Lorsqu'il s'agit d'être un roi.

Mots de l'*Enigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe*
 insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'*Enigme* est *Cog*. Celui du *Logogriphe* est *Hercule*,
 où l'on trouve *Herule*. Le mot de la *Charade* est *Corbeau*.

DIADÈME DE NOS LOIS.

Direction paternelle et maternelle des mœurs, source féconde de bien-être individuel et de prospérité publique. Dédié à la patrie sous le règne désiré; par M. DESTRAVAULT, ancien magistrat, avec cette épigraphe :

Et audierunt vocem de cælo dicentem eis : ascendite huc, et ascenderunt in cælum et viderunt illos inimici eorum.

SAINT JEAN, ap., chap. 2, v. 12.

Français! à mes accens, faibles échos des cieux,
Et de la charité guides officieux,
Bravant l'œil des pervers et leur haine éternelle,
Elevéz vos destins vers la gloire immortelle.

Diadème de nos lois! quel titre brillant! il n'est pas tout à fait aussi intelligible, mais il n'en est pas moins admirable. Où en serions-nous réduits aujourd'hui s'il fallait comprendre tout ce qu'on admire? L'ouvrage de M. Destravault, un des plus étonnans qui aient peut-être jamais paru, ressemble aux oracles; il faut se prosterner devant leur impénétrable beauté : comme dans les mystères de notre religion on croit sans voir, on doit s'enthousiasmer sans les entendre, pour les traits sublimes dont étincelle le *Diadème des lois*. Mais si les conceptions du génie de M. Destravault ne sont pas trop claires, du moins les inspirations de son cœur ne sont pas douteuses. Il est impossible de voir des intentions plus philanthropiques : c'est une de ces âmes brûlantes de l'amour de l'humanité, et rêvant les moyens de la rendre heureuse. M. Destravault a hérité des chimères impraticables de l'abbé de Saint-Pierre. Quelquefois il a l'onction d'un prédicateur, et l'on croit lire une homélie; mais trop souvent, emporté par son zèle, il laisse échapper des expressions comiques qui détruisent tout l'effet de l'attendrissement quel'on commençait à éprouver : « Que

mon génie, dit-il, dans un endroit de son livre, n'est-il digne de mon cœur ! ses transports ne vous laisseraient plus immobiles et glacés. » Hélas ! il n'est que trop vrai, on rit trop en lisant le *Diadème des lois* ; et on oublie la cause sacrée que l'auteur défend avec tant de chaleur, quand on lui voit prendre l'*hygiène* pour l'*hyacène*, et tonner contre « ces crimes, qui près de leurs auteurs, à déchirer par menus lambeaux, de lustre en lustre, qui près de ces *inexprimables monstres*, dis-je, font du tigre, de l'*hygiène*, et du vautour, des êtres tendres, sensibles, et compatissans » ; il ne paraît pas qu'*hygiène* soit une faute d'impression, car ce mot n'est pas compris dans les *errata*, fort nombreux et fort plaisans : on va en juger par ces échantillons :

Au lieu de :
commissaires,
vain,
pour *mandier*,
cric,
lève,

Lisez :
directeurs.
pur.
aux portes de.
ressort.
découvrir.

!
!

Oh ! oh ! oh ! celui-ci ne s'attend point du tout.

J'avais bien raison de dire que l'ouvrage de M. Destravault était admirable ! voyez comme il relève son imprimeur, pour avoir mis deux fois de simples points au lieu de points d'admiration !! On ne peut pas douter des intentions bienfaisantes de M. Destravault ; cependant ne serait-on pas porté à croire qu'il plaisante, quand il parle ainsi des malheurs que son livre va réparer « plus de seins oppressés ! *des ventilateurs multipliés les dilatalent et les font respirer !* »

Mais avant de continuer les citations, il faut que je fasse connaître à mes lecteurs le plan de la direction Paternelle et Maternelle, dont les réglemens contiennent huit cent quatre-vingt article. C'est une peine que l'auteur va m'épargner lui-même. Il n'a laissé rien à faire aux journalistes, et le premier chapitre de son livre est intitulé : *Analyse de la direction*. Voici comment il

s'exprime : « Je ne dois à aucune imitation l'institution
 » que je propose ; je ne l'ai empruntée nulle part ; elle
 » ajoute au bienfait des lois un ressort neuf, efficace ;
 » elle les fortifie , mais elle rend leur rigueur extrême-
 » ment oiseuse ; elle leur est un puissant levier....
 » Dix hommes et dix femmes, l'élite de leur sexe ,
 » forment deux directions, l'une paternelle, et l'autre
 » maternelle, par mille chefs de famille ; elles se con-
 » centrent à deux établissemens supérieurs ; l'un prin-
 » cipal dans le chef-lieu du département, sous la pro-
 » tection d'un pair et d'une dame de distinction ; l'autre
 » général dans la capitale, sous la protection d'un prince
 » et d'une princesse : l'armée possède la même institu-
 » tion, qui se concentre au ministère de la guerre.
 » Chaque chef de famille rend compte de sa situation
 » à la direction ; un syndic est donné à chaque classe ,
 » dont il fait connaître *profondément* les sujets à la
 » direction. Elle circonscrit chaque classe des arts ,
 » métiers et du commerce, où nul n'est admis sans
 » autorisation de la direction, et si ce n'est d'après des
 » règles déterminées. Tous invoquent efficacement la
 » direction pour leurs besoins raisonnables, qu'aucun
 » autre moyen ne satisfait. Sa sollicitude constante les
 » prévient, ou y *pourvoie* (il n'y a pas plus d'*erratum*
 » pour ce mot que pour l'*hygiène*.) Elle protège, en-
 » courage, active, *secoure* l'agriculture, les arts, l'in-
 » dustrie, le commerce. (Il y a un *erratum* pour *se-*
 » *coure*, le voici : au lieu de *secoure*, lisez *secours*!)
 » Elle fait disparaître la mendicité, anéantit le duel ,
 » ne laisse plus de prétexte au suicide, au vol, à la
 » prostitution, aux banqueroutes, à la *médisance*
 » même ; elle multiplie les mariages ; elle glorifie le
 » clergé ; elle *épure* le système administratif ; elle ra-
 » nime notre marine ; elle *épure* le théâtre ; elle *conspue*,
 » elle ruine tous les vices ; exalte, féconde la vertu ;
 » multiplie, *gradue* pour tous les états, les distinctions
 » et les récompenses. Elle établit des fêtes ; elle *ac-*
 » *cueille*, elle appelle les étrangers (1). » Ce dernier

(1) Remarquons que M. Destravault *accueille* avait d'*appeler*.

bienfait de la direction mérite sans doute notre reconnaissance ; mais une expérience trop récente ne nous permet pas de laisser à M. Destravault, du moins dans tous les effets de son système, le mérite de l'invention. S'il ne doit à aucune imitation l'institution qu'il propose, il a certainement emprunté à Buonaparte, l'homme le moins philanthrope qui ait existé, cette admirable découverte d'attirer les étrangers en France. C'est un plagiat dont M. Destravault aurait bien pu se dispenser.

On a dû remarquer dans cette longue tirade, où l'auteur fait lui-même un éloge si pompeux de son institution, une contradiction avec la crainte qu'il a exprimée de n'avoir pas un assez grand génie. Mais quand il s'enthousiasme avec tant de chaleur pour son système, il faut lui pardonner les illusions de son esprit, en faveur des intentions de son cœur. Entr'autres bienfaits de la direction, on a vu qu'elle glorifie le clergé ! M. Destravault n'a pas voulu non plus négliger l'armée, et le cinquième chapitre est intitulé l'armée glorifiée. On pourrait encore dire à M. Destravault qu'il n'a pas ici l'honneur de l'invention. L'armée s'est couverte de gloire long-temps avant la découverte du *Diadème des lois*, et de la *Direction paternelle et maternelle*. Mais le commencement de ce chapitre mérite d'être cité : « Le » glorieux devoir de défendre sa patrie, la magnanimité » à s'immoler pour elle, maîtres de la terre, à quel » degré les avez-vous ravalés ? Vous entassez des bras, » des êtres mobiles sans ame, vous les amorcez par les » attrait de la licence, vous les exaltez par les excès » des passions et de la corruption, vous les enivrez des » poisons du siècle ; vous les autorisez même, par vos » exemples, à sacrifier à toutes vos idoles, pourvu » qu'ils respirent, vivent et périssent enchaînés aux » pieds de la vôtre !..... Vous êtes établis pour représenter la patrie ; en vous obéissant, nos enfans pensent la servir. Eh ! de quel droit abusez-vous pour vos seuls et propres intérêts de leurs forces, de leur dévouement »..... Ces deux dernières phrases prouvent que M. Destravault a quelquefois de l'énergie et de la vérité ; mais presque tout son ouvrage fait croire que cet

ancien magistrat a bien pu être avocat ou prédicateur. Mais ne suspendons pas le plaisir que nos lecteurs éprouvent sans doute à lire M. Destravault : « *Le beau sexe s'électrise devant les passions qu'exhalent l'attitude militaire.* » M. Destravault, pour remédier aux funestes effets de l'organisation de nos armées, veut que chaque soldat soit citoyen, et habillé à ses frais. Quoi qu'il en dise, ceci est encore emprunté quelque part; la garde nationale a précédé la découverte de *la direction*... « Eh vous, jeunesse de nos jours, vous a-t-on créé sans entrailles? le *luxe vous roidit*, la *mollesse* vous énerve; vous portez votre oisiveté, les prétentions de votre nullité, de chez Brunet chez la Q...., en bien d'autres sources de méprisables sensualités, fêtes, cafés, jeux publics! » M. Destravault dit plus bas que *notre horizon est chargé de pleurs*. Voilà sans doute pourquoi il pleut depuis si long-temps.

Le chapitre VII, qui a pour titre la *Calomnie désarmée*, commence ainsi : « *Calomniateurs, usez de votre reste, voici votre coup de massue.* » Il est à craindre que le volume de M. Destravault n'assomme les lecteurs, aussi bien que les calomniateurs. M. Destravault revient plus loin à l'éloge de son armée. « *Armée toute filiale, toute fraternelle, toute domestique.* » Il me semble que ceci implique contradiction, et que cette armée ne peut être toute fraternelle, si elle est toute filiale, et *vice versa*. « *Armée digne des Romains, digne des Spartiates, plus sage et plus pieuse que les Croisées.* » Il n'y a pas d'*erratum* pour *croisées*; c'est dommage, et si M. Destravault y eut pensé, il nous aurait sans doute appris qu'au lieu de *croisées*, il fallait lire *fenêtres* : mais on ne songe pas à tout. « *Mégarai-je, dit plus loin l'auteur du Diadème des lois, qu'il est doux, qu'il est divin le bonheur recueilli de la somme, et par l'effet de la félicité publique!* »

Le chapitre des dépenses de la direction renferme le passage suivant : « *Egoïsme de bone, fange du cœur humain, demeureras-tu le tyran impuni des hommes? es-tu à jamais le dictateur des Français!* Français,

» *la main sur le cœur!* » (Quelle heureuse imitation de ce dicton populaire, *la main sur la conscience*, et quelle ingénieuse variante de cet autre : *Le cœur sur la main.*) « Ne le sentez-vous plus palpiter pour la patrie ? » vous avez éprouvé le joug étranger ; ne lui préférez-vous pas mille morts. » (Et pourquoi donc M. Destravault dit-il que son institution *accueille, appelle les étrangers*) « Dieu, l'honneur, la patrie, *ces colonnes royales* vous imposent un parti intermédiaire et bien doux..... Quoi, *lâches, barbares*, nous la laisserions périr cette belle France ! un revers l'*anéantirait*, la *déchirerait*, nous *écraserait!* cet arbre magnifique serait divisé, *et ses branches entées sur des plans arabes, amers, sauvages.....* de l'élite vous devien- driez le jouet, la honte, le mépris des nations. Vous aurez vendu votre droit d'aînesse pour un plat de lentilles, *la gloire de votre ame pour un pain de sucre!* »

Dans le chapitre sur la nécessité de la religion, M. Destravault prétend que l'étude du Catéchisme fera cesser tous les désordres. Pour devenir parfait, il suffit « d'en- » richir sa mémoire au moins de deux évangiles, à un » chapitre par jour ; ce n'est pas trop : nous ne serons » pas arrivés aux derniers versets, que nous dirons à » toute la terre ce que sont devenus notre aveuglement » et notre incrédulité. » L'auteur montre ensuite la même horreur que Saint-Louis pour les juremens : « Le » jurement du nom de Dieu, dit-il, est l'excès de l'im- » piété. *Si Dieu n'existait pas, l'ennemi de l'homme ne nous soulèverait pas contre Dieu.* » Quelle vérité ! il y en a mille de cette force dans le *Diadème des lois!* » Si Dieu n'était pas Dieu, son nom serait moins sur » nos lèvres pour le jurer, que les vains mots *sucre,* » *sac à papier!* » Mais grâce à l'étude du Catéchisme et à deux évangiles par jour, « nous ne verrons plus de » grisettes impies, des philosophes, *des croix d'honneur* » *et de Saint-Louis même*, faire trophée de jurer le » saint nom de Dieu. Le blasphème est devenu, pour » ainsi dire, une *interjection familière* à tout le bas » peuple, aux plus hauts grades militaires, aux légistes,

» aux écoliers , aux femmes prostituées , aux poissardes ,
 » à une foule de jeunes gens bien nés !

» Un fait hideux , une observation désolante : les ca-
 » ractères les plus doux se permettent cette gentillesse
 » affreuse , même par respect humain. S'ils ne paraient
 » leurs lèvres de cette expression si gracieuse , ils crain-
 » draient le ridicule de *cagots* , de *capucins* , et celui
 » de perdre le titre de *bons enfans* , *bons vivans* , dont
 » ils sont aussi jaloux , qu'ils rougiraient du nom de
 » chrétien. »

M. Destravault , après avoir parlé des maux que
 l'ambition a attirés sur la France , s'adresse à ses lecteurs ,
 et leur dit : « Lecteurs , dans quel jardin tombe cette
 » pierre ? dans un jardin qui a promis des roses , des
 » amaranthes , et n'y a produit que des chardons épi-
 » nes. » Pour me servir de la comparaison de l'auteur ,
 je dirai que son livre est un jardin où il y a bien peu de
 roses et d'amaranthes.

Le chapitre des *pauvres* , que M. Destravault appelle
ses pauvres , *ses pauvres chéris* , est écrit avec une
 sensibilité qui devrait faire rougir l'opulence de sa dureté
 pour la classe indigente , et voici un passage qui fait au-
 tant d'honneur au talent , qu'à la philanthropie de M. Des-
 travault : « Hélas ! les hommes souvent les plus rap-
 » prochés qui partagent la même habitation , semblent
 » étrangers les uns aux autres ! dans les assemblées pu-
 » bliques où ils paraissent animés d'un même esprit ,
 » absorbés par l'impression de sentimens pareils , chacun
 » ne pense qu'à soi , n'est occupé que de soi ; nulle
 » sollicitude sur les besoins possibles de ceux qui l'en-
 » tourent. L'on y entre , on s'y place , on remplit l'office ,
 » on partage le plaisir que l'on s'était proposé ; l'on se
 » retire sans s'être demandé , parmi les personnes qui
 » m'avoisinent , n'en est-il pas quelqu'une qui souffre ?
 » n'en est-il pas de réduite au désespoir , à la mendi-
 » cité ?

» Dans nos vastes cités , l'on se heurte sans se parler ,
 » on se voit sans se connaître , on se communique sans
 » s'aimer. Nous ne sommes guère plus l'un pour l'autre ,
 » que des ombres passagères ; nos corps se touchent , un

» espace immense sépare nos ames ; nos mains se pressent brûlantes , nos cœurs sont glacés. »

M. Destravault a mis aussi quelques vers dans son ouvrage ; mais il n'y a pas plus de *roses et d'amaranthes* dans sa poésie , que dans sa prose ; l'une vaut l'autre. Voici comment se termine son livre :

Sur le front désiré, la bénignité même
 Fixe les yeux , les cœurs , avec le diadème ;
 Patrimoine impassible aux vagues , aux autans (1)
 De cent rois dont chacun l'illustrera cent ans.
 Neveux du prince appui de l'autel et du trône,
 Chers à la Lyre , au Rhin , à l'Océan , au Rhône.

(Ordinairement on fait aller les fleuves dans l'Océan ; mais M. Destravault met l'Océan dans les fleuves.)

A sa suite l'Espoir , l'Indulgence et la Paix ,
 Dégagent l'horison des nuages épais
 Sous lesquels la Fureur s'agitant dans l'espace
 Osa braver le ciel , fouler aux pieds la grâce :
 Don , ivresse , trésor des fidèles parfaits ,
 Qui comble des Bourbons la gloire et les bienfaits.
 Louis qu'on aime , exempts d'ennemis à combattre ,
 Veut , brûlant de charmer les mânes d'Henri quatre ,
 Voir chez tous ses enfans , doux nom de ses sujets ,
 Toujours au pot la poule au nombre de leurs mêts (2) ;
 Et que pleins des transports de grandeur qu'il respire ,
 Tous brillent plus que lui des vertus qu'elle inspire.
 Pour t'exaucer , bon roi ! vois Dieu sécher nos pleurs ,
 Joncher nos champs de fruits , couvrir nos prés de fleurs ,
 De parricides mains faire tomber les armes ,
 En bénédictions convertir les alarmes ,
 Vers le grand , le sublime , élever nos succès ,

(1) Quelle harmonie imitative ! ne croit-on pas entendre le sifflement des vents ?

(2) Voilà enfin la *poule au pot* mise en vers. M. Legouvé y avait échoué dans sa tragédie de *la Mort d'Henri IV* ; M. Destravault a vaincu la difficulté.

De l'amour de la gloire embrâser les Français ;
 Et de peur que ton ame à ce bonheur succombe ,
Agiter sur ton sein l'aile d'une colombe.

La chute en est jolie , amoureuse , admirable. On ne pouvait plus rien dire après de pareilles choses ; aussi M. Destravault linit-il là. Je termine aussi mon article , et je crois que mes lecteurs me sauront gré de leur avoir gardé ce morceau pour la fin.

T.

L'ANTHOLOGIE FRANÇAISE.

Chez Blaise , libraire de S. A. S. Madame la duchesse
 douairière d'Orléans , quai des Augustins , n° 61.

Chacun se plaint de la décadence des lettres ; on oppose avec humeur le passé au présent , et le vaste génie des anciens aux étroites conceptions des modernes. Le feu sacré est éteint parmi nous , s'écrient de moroses censeurs ; le temple des muses n'est plus qu'un édifice ruiné , ouvert de toutes parts , et que profanent impunément des poètes sans mission et dénués d'enthousiasme. Eh quoi ! ne pourrions-nous jamais être justes envers nos devanciers , sans accuser en même-temps les contemporains ? Nos astres poétiques ne forment-ils pas une constellation pour le moins aussi lumineuse que la Pléiade où brillèrent jadis les Jodelle , les Ponthus et les Ronsard ? Le siècle qui dans la dernière conscription , ou levée en masse opérée sur l'Hélicon , a pu réunir dans les cadres de deux volumes , jusqu'à six cents poètes dont l'existence n'était pas même soupçonnée , ne peut-il point hardiment se présenter au combat , et défier , avec une pareille armée , tout ce que les beaux âges de la littérature offrent de plus illustre et de plus imposant.

Nous n'avons , il est vrai , ni des Corneille ni des Racine ; mais qu'importe ? la qualité ne peut-elle pas

être suppléée par le nombre ? Plusieurs monnaies de cuivre égalent une pièce d'or. Au reste, le beau siècle de Louis XIV ne fut pas étranger à ce calcul. On sait qu'à la mort de Turenne, on fit, pour le remplacer, une promotion de maréchaux, qu'une femme d'esprit appela *la monnaie de M. de Turenne*.

Mais à quoi bon nous rejeter vers le passé, comme si nous ne pouvions vivre sur le présent ? Répondez, détracteurs de notre siècle, vous qui semblez n'élever les anciens, que pour vous assurer le droit d'abaisser vos rivaux. Quitte à remplacer un grand poète par un vénérable jurisconsulte, ne trouve-t-on pas à point nommé deux ou trois hommes de génie, toutes les fois qu'il s'agit d'alimenter le corps des quarante immortels ? *L'Almanach des Muses* n'est-il pas toujours au grand complet ? Il est vrai que l'on y découvre quelquefois des épigrammes sans sel, des madrigaux sans finesse ; mais qu'importe ? les bons livres sont ceux qui se vendent ; d'ailleurs, s'il faut en croire un poète ancien cité par Plutarque, les poissons qui tiennent le moins de leurs espèces respectives, sont aussi les plus agréables au goût.

Toutefois, ce triste mérite n'appartient pas à la nouvelle *Anthologie française* ; et il y aurait de l'injustice à la confondre avec les divers recueils qui l'ont précédée. En ce genre, les derniers éditeurs ont toujours l'avantage ; la moisson étant plus abondante, il leur est permis d'être difficiles : il ne s'agit que de savoir faire un choix. Martial a dit de ses poésies : *Sunt bona, sunt mala, sunt mediocria multa, il y a du bon, du médiocre et du mauvais*. Cette épigraphe est devenue celle de tous les ouvrages qui se rapprochent de celui du poète de Cordoue. L'*Anthologie* pleine d'allusions, de mots piquans, de gaietés, de petites sentences coupées, de familiarités ingénieuses, doit trouver et des apologistes et des censeurs. D'ailleurs, dans les lettres comme dans les arts, que de choses approuvées par les uns qui sont blâmées par les autres ! Le goût, si bien défini par Laharpe, le sentiment des convenances, n'est pas un ; chaque homme

juge à sa manière, et la prévention est souvent plus écoutée que la raison. Le recueil que j'ai sous les yeux peut être considéré comme le précis de l'esprit du siècle; c'est un dépôt de certificats de vie où les auteurs de toutes les dimensions se sont empressés de consigner leurs titres à la gloire, et sur-tout au sceptre des boudoirs. On sait que dans ce nouvel âge d'or, chaque société a son poète, chaque cotterie son troubadour; les uns, plus infatigables que la cigale, chantent l'hiver comme l'été; aussi voit-on figurer avec honneur sur plusieurs feuilles de l'*Anthologie* MM. Graucher, Chosal, Pipelet, Chevreau, Miger, Triquet, Boutroux, Cassagne, l'abbé Porquet, et plusieurs grands poètes de même force, dont les vers ont autant d'éclat que les noms. D'autres, plus retenus, n'ont chanté qu'une fois; on dirait que semblables à l'abeille, ils ont laissé leur dard dans la blessure, et n'ont pu survivre à la construction d'une mince et innocente épigramme. Avouons-le, les lignes uniformes de ces Messieurs semblent placées à dessein dans l'*Anthologie*, pour y relever l'éclat des Pannard, des Chaulieu, des Boufflers et des Voltaire, qui avec un grand nombre de poètes aimables, ont en grande partie, fait les frais de l'ouvrage.

De ce mélange singulier de portraits, d'inscriptions, de moralités, de couplets, d'anecdotes, d'historiettes, le tout rimé en conscience, ou à peu près, il résulte un ensemble plein de variété, et fait pour plaire à des Français ennemis de la monotonie, légers, avides de bagatelles, qui se moquent de tout, effleurent tout, fuient les longs discours, et jugent souvent des livres par leur titre. Celui-ci du moins tient ce qu'il promet: comme dans certaine compilation informé, fastueusement intitulée: *Leçons de morale et de littérature*, on n'y voit point des auteurs indignement inutiles, et qui, classés sous un même titre, n'ont souvent entr'eux d'autre rapport que la place qu'ils occupent dans le volume. Il fallait toute la candeur philanthropique pour accoler, comme on l'a fait, Massillon et Rousseau, ou clouer dos à dos, sur une même page, M. de Chateaubriand et Chénier; l'éditeur de l'*Anthologie* n'a disséqué personne,

aussi bien eût-il été impossible d'abrégér certaines productions sans les anéantir, tout est en miniature. Quel ami plus commode qu'un pareil livre, qu'on peut prendre et quitter sans conséquence, qui n'exige du lecteur que tout juste la part d'attention qu'il veut bien lui accorder, où l'idée se trouve toute entière dans un petit nombre de mots, où l'on n'est jamais astreint à suivre péniblement les fils d'un long raisonnement, et à rapprocher les membres épars d'une période. L'*Anthologie* est vraiment un ouvrage dans le goût du siècle qui veut de l'esprit par tout : on en donne à Melpomène elle-même ; delà vient, soit dit en passant, que les tragédies modernes n'ont aucun succès ou ne se soutiennent pas. L'auteur, qui devrait se cacher, se met toujours sur le premier plan, et indispose ainsi le public qui ne veut voir que le héros. Or, ce héros est toujours, ou dans la passion, ou en danger : le danger et les passions ne cherchent point l'esprit. *Priam et Hécube*, dit Voltaire, ne font pas d'épigrammes, quand leurs enfans sont égorgés dans Troie embrasée ; *Didon* ne soupire point en madrigaux, en volant au bûcher sur lequel elle va s'immoler ; Démosthène n'a point de jolies pensées, quand il anime les Athéniens à la guerre ; s'il en avait, il serait un rhéteur, et il est un homme d'état. En toutes choses on doit rechercher le vrai, et quelques brillantes que soient d'ailleurs les pensées d'un écrivain, si elles ne sont point naturelles et ne se rattachent point au sujet, on peut lui appliquer ce mot de Plutarque, qu'Amyot traduit avec sa naïveté ordinaire : *Tu tiens sans propos, beaucoup de bons propos*. Les vers de M. le comte de Barruel, puisés dans l'*Anthologie*, peuvent mériter une partie du reproche, mais à coup sûr on ne le lui appliquera point tout entier ; voici son quatrain sur les gascons (1) :

Avec l'esprit et l'industrie,
La moitié de l'année on vit ;
Et l'on passe l'autre partie
Avec l'industrie et l'esprit.

(1) Tome I, page 40.

Sans doute que M. le comte a la clef de cette énigme, qui à elle seule m'a semblée plus difficile à comprendre que la collection entière des logogripes insérés depuis cent ans dans ce journal. Vainement j'ai voulu, à l'exemple du maître de philosophie de M. Jourdain ; faire subir au quatrain de M. le comte les diverses transpositions auxquelles Molière a soumis *belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour* ; j'ai eu beau mettre le commencement au milieu et le milieu à la fin, j'ai toujours trouvé pour résultat, *que quand on vit six mois avec l'industrie et l'esprit, on passe six autres mois avec l'esprit et l'industrie*. Soit humeur ou raison, j'allais conclure que M. le comte fait les vers sans y penser, à peu près comme le bourgeois gentilhomme faisait de la prose sans le savoir, lorsqu'une moralité, petit chef-d'œuvre de M. V...., a détourné mon attention. Aussi spirituel que son émule, M. V.... se distingue par la justesse de l'expression : sa manière n'a rien de brillant. Quoi de plus naturel que ces vers :

Craignons le bruit, il éveille l'envie ;

Tel s'élève et bientôt se voit humilié.

Réduits à traverser le sentier de la vie,

Marchons sur la pointe du pié.

L'idée du premier vers n'est pas absolument juste ; des hommes qui se battent font du bruit, et cependant personne ne leur porte envie. *Le sentier de la vie, la pointe du pié*, que tout cela est joli ! Le dernier hémistiche sur-tout fait image. J'ignore si M. V.... s'est toujours borné à marcher *sur la pointe du pié*, et s'il n'est point du nombre de ceux qui ont trouvé moyen de tirer assez bon parti *du sentier de la vie*, et d'y faire leur chemin ; ce qui me ferait pencher pour la première opinion, c'est qu'on découvre à peine une ou deux traces de M. V.... sur le Parnasse.

Quelques pièces de ce recueil pourraient encore donner lieu à de justes critiques ; mais je dois aux lecteurs des citations. Je vais choisir parmi les vers qui m'ont plu davantage, sans oser affirmer toutefois que ce soient les meilleurs.

ÉPITAPHE

*De M. L***, évêque de Langres, qui avait légué
300 fr. à celui qui ferait son épitaphe.*

Ci gît un très-grand personnage,
Qui fut d'un illustre lignage,
Qui posséda mille vertus,
Qui ne trompa jamais, qui fut toujours très-sage.
Je n'en dirai pas davantage,
C'est trop mentir pour cent écus.

AVIS.

Fille jolie à marier,
Dix-sept printemps forment son âge,
A tout elle sait se plier,
Entend au parfait le ménage;
Plus, humeur gaie, esprit uni,
Caractère le plus aimable;
Plus, une dot considérable
Avec un trousseau bien garni.
Qui que vous soyez venez vite,
Vous que ce marché tentera;
Pour cause qu'apprendrez ensuite,
C'est le plus pressé qui l'aura.

LA MÉLANCOLIE.

Vague mélancolie, es-tu peine ou plaisir?
En me livrant à toi je sens couler mes larmes.
Mais cette douleur a des charmes:
Pleurer n'est pas toujours souffrir.

SUR ALEXANDRE.

Le fameux vainqueur de l'Asie
N'était qu'un voyageur armé,
Qui pour passer sa fantaisie,
Voulut voir en courant l'univers alarmé.

De bonne heure Aristote aurait dû le convaincre
 Que le grand art des rois est celui de régner.
 Il perdit tout son temps à vaincre,
 Et n'en eut pas pour gouverner.

PORTRAIT DE Mlle *****.

De la gaieté, mais sans folie ;
 De la raison , mais sans ennui ;
 Sensible sans mélancolie ;
 La même demain qu'aujourd'hui ;
 Des grâces , mais sans y prétendre ;
 L'ame aussi pure qu'un beau jour ;
 Sans être galante elle est tendre :
 Son amitié vaut de l'amour.

SUR LES ÉLECTIONS ACADEMIQUES.

Quand nous sommes quarante , on se moque de nous ;
 Sommes-nous trente-neuf , on est à nos genoux.

Un mérite particulier à l'*Anthologie*, c'est l'art avec lequel l'éditeur a su entremêler les diverses poésies, et faire ressortir de leur disposition des contrastes piquans, des oppositions variées. Les agréables du jour, qui arment dès le matin leur esprit de toutes les pointes avec lesquelles ils doivent s'escrimer le soir, trouveront des ressources dans cet arsenal. L'ouvrage plaira aussi aux hommes de goût, et l'éditeur n'a point à craindre qu'on lui applique l'épigramme suivante, que j'extraits de son recueil :

Plaignez, passant, ce pauvre auteur ;
 Las ! son sort fut bien éphémère.
 Il naquit chez son imprimeur ;
 Il vint mourir chez son libraire.

P.



 RÉFUTATION DE L'OUVRAGE DE M. FIÉVÉE,

Ayant pour titre : *Histoire de la session de 1815* ; par H. de Lourdoueix. Chez Plancher, rue Serpente, n° 14 ; Eymerly, rue Mazarine, n° 30.

Nous éprouverions un bien vif regret de n'avoir point encore entretenu nos lecteurs de l'ouvrage de M. de Lourdoueix, depuis deux numéros que nous l'avons annoncé, si cet auteur ne s'était pas avantageusement placé sous leurs yeux, par les deux articles qu'il nous a donnés, sur *l'état de la France après la révolution*. Il y a mis tant de vues saines, et développé des idées politiques tellement sages et profondes, qu'il nous a paru plus convenable pour nos lecteurs, de le laisser parler lui-même. Aujourd'hui nous devons remplir notre promesse et faire connaître l'ouvrage qu'il a intitulé : *Réfutation, etc.*

Nous serions tentés de croire que l'écrivain qui en a rendu compte dans le *Journal de Paris*, n'avait pas mis toute son attention dans l'examen qu'il en a fait. Ce n'est pas cependant qu'il ne lui donne des éloges ; mais il assure que M. L. a fait trop d'honneur à l'ouvrage de M. Fiévée, en le regardant comme dangereux. C'est effectivement ce que M. L. a voulu démontrer, et nous croyons qu'il y est parvenu. Cela posé, il nous semble que ce ne peut être par des épigrammes contre M. F., ni par des sarcasmes qui portent sur sa conduite passée, que l'on parviendra à prémunir les esprits contre son *Histoire de la session de 1815* ; on armera au contraire de défiance contre la critique ceux qu'il aurait réussi à égarer. C'est par des raisonnemens forts et précis, que l'on doit combattre celui qui a déployé la logique la plus subtile, pour entraîner les opinions ; qui a placé toutes les parties de son ouvrage dans un cadre préparé avec tant d'art, que tout y porte à l'illusion, et que l'on tombe sans le voir dans le piège qui vous a été tendu. M. F. jouit de la réputation d'homme de beaucoup d'esprit,

et cet ouvrage même est une preuve qu'il la mérite, nous regretons sincèrement qu'il n'ait pas voulu acquérir celle d'avoir un bon esprit.

M. Lourdoueix procède méthodiquement, il débute donc par *des observations sur le plan suivi par M. F.* ; il dit p. 3 : « C'est avec le désir sincère de trouver » quelques aperçus neufs et utiles dans cet ouvrage, » que nous en avons commencé la lecture ; c'est après » avoir examiné séparément et dans leur ensemble, les » diverses parties dont il se compose, que nous avons » assis notre jugement, et sur la doctrine de l'auteur, et » sur les applications qu'il en tire, et sur les intentions » qu'il a eues en écrivant. Si nous nous décidons à publier les observations que nous a suggérées cette espèce » de travail, c'est parce que cette doctrine nous a paru » renfermer des erreurs d'autant plus dangereuses, » qu'elles tendent à abuser de la confusion des idées, » pour leur faire prendre des directions fausses, et opposées à l'établissement de l'esprit public. »

La modération et l'impartialité de l'auteur de la réfutation se montrent ainsi dès l'abord. Entrant ensuite en matière, il nous présente la France composée de trois pouvoirs, et par conséquent de trois intérêts. La démocratie et la monarchie y forment deux pouvoirs actifs et opposés, et *l'aristocratie est le pouvoir immobile qui les sépare et les empêche de se combattre*. Il nous peint dans l'état d'un gouvernement qui s'essaie, où *plusieurs choses constitutives sont encore en litige* : d'où il conclut avec vérité, « Que cette difficulté de » position deviendrait un danger pour la société, si on » réussissait à égarer l'opinion de cette société, de manière à lui faire croire que l'intérêt particulier de l'un » de ces pouvoirs est l'intérêt général. » Ces principes, et plusieurs également évidens ayant été établis, M. L. en conclut que : « Les honnêtes gens ne pourront voir » sans improbation, un homme qu'aucun devoir social » n'implique dans ces grands débats, mettre tout en » œuvre pour envenimer les discussions..... Enfin, » employer son talent, et certes il en a beaucoup, à » égarer l'opinion publique, par les sophismes les plus

» captieux , par les plus imposans paradoxes.» Fidelle dans sa marche , il suit M. F. dans le plan même de son ouvrage , et trouve qu'il renferme une *conception extrêmement insidieuse*, celle d'avoir placé en tête de son histoire une théorie de la politique générale. En effet , on doit s'attendre , par cette manière de procéder , que les règles bien posées serviront utilement pour bien juger les faits qui seront rapportés à la suite ; « Mais rien » n'est moins franc que cette division. Quand on a » achevé de lire l'ouvrage , on s'aperçoit que ce ne sont » pas les applications qui sont subordonnées aux règles , » mais les règles qui ont été créées exprès pour les applications. » Il nous est impossible de suivre l'auteur de la *Réfutation* pas à pas ; mais c'est ici le lieu de lui payer un juste tribut d'éloges pour son courage. M. F. n'a point écrit sans s'attendre à trouver des contradicteurs ; il a voulu en écarter un grand nombre , en leur imprimant d'avance une petite note d'infamie. Il n'a donc perdu aucune occasion de dire qu'on paierait quelques ignorans pour lui répondre. Il faut donc , lorsque l'on prend la plume pour le faire , ne pas craindre de se donner aux yeux de M. Fiévée et de ses partisans , un certain vernis d'ignorance vénale. Mais tout le monde n'aime pas ses aises et ne les met pas à un aussi haut prix que M. Fiévée (voyez sa lettre imprimée), et il s'est trouvé plusieurs hommes courageux qui se sont mis au-dessus de la crainte. Il est évident alors que ce n'est pas avec des plaisanteries que l'on bat un tel homme ; c'est par de vigoureux argumens : suivons donc M. L. Il termine son premier chapitre par quelques réflexions assez malignes sur l'intérêt secret qui a pu conduire son antagoniste , et établit les propositions qu'il compte prouver dans le second chapitre.

Il renferme une discussion très-claire des principes de notre gouvernement représentatif. La situation politique des communes et des provinces y est exposée , et l'on y voit quelles seraient les funestes conséquences de leur indépendance , vers laquelle M. F. s'efforce de les faire marcher. Il me semble lui entendre préconiser cet absurde système fédératif qui renversa le trône , et nous

mit à deux doigts de notre perte. Il est vrai qu'il était flatteur pour un grand nombre d'ambitions particulières.

Le principe d'où M. L. part, est « qu'en France la » démocratie s'appuie sur la propriété, et que la révolution a été tout uniment l'envahissement de la classe » propriétaire, par la classe qui ne possédait pas, » se servant d'un principe même de M. F., que les pouvoirs politiques ne sont point des fictions, mais des classifications d'intérêts réels, il prouve que la royauté, qui fait un des trois pouvoirs en France, représente un tiers des volontés, un tiers des intérêts de la société. En effet, la propriété formant la démocratie dans la chambre des députés, l'aristocratie, qui est aussi éminemment propriétaire, existant dans la chambre des pairs, tout ceux qui ne possèdent point, et qui ne jouissent dans l'état que de l'intérêt d'émolument, ont un égal droit à entrer dans la balance politique, et ils y arrivent par l'action de la royauté dans cette balance, puisque c'est de la royauté qu'ils tiennent les émolumens. « Le point de contact » entre les deux intérêts de propriété et d'émolument, » doit être nécessairement la fixation de l'impôt. La » chambre des députés stipule pour tout ce qui est appelé à contribuer, la royauté pour tout ce qui participe aux produits de la contribution. » Cette question était très-importante à éclaircir, car M. F. veut au contraire que les députés soient convoqués pour *législativer*, et comme il tend toujours à renforcer la démocratie aux dépens de la royauté, et qu'il ne pouvait se dissimuler que l'aristocratie formait dans la chambre des pairs un point central, il a trouvé plus simple de nier que l'aristocratie fut constituée en France, et c'est ici que M. L. a démontré victorieusement l'absurdité de l'allégation de son adversaire. « Elle a des privilèges, des intérêts » fixes et héréditaires, indépendans du pouvoir monarchique, et séparés de la démocratie.... Une place fixe » et distincte dans l'ordre social..... La pairie ne représente donc pas l'aristocratie, elle est l'aristocratie » elle-même. Le pouvoir aristocratique n'est donc pas » une fiction, comme le prétend M. F. » Comment donc la veut-il, lui qui nie qu'une société soit bien consti-

tuée quand il ne s'y rencontre point d'aristocratie constituée, et qui reproche à la charte d'avoir élevé un édifice avant d'en avoir posé les bases? M. Lourdoueix s'est élevé fortement contre cette inculpation; il prouve à quel point elle est destituée de fondement, et consacre plusieurs pages à montrer quelle est la balance des pouvoirs; il définit clairement les termes *gouvernement et administration*. Ces preuves sont bien établies, et toutes tirées du sujet. M. F. ne divise le corps de la nation qu'en deux classes, celle qui paie et celle qui reçoit: celle-ci est appelée assez durement par lui celle des *commis*. Il n'en parle que comme vexant toujours la première, qu'il veut, pour ainsi dire, armer contre l'autre. M. L. montre le vice de cette classification, et le danger qu'il y aurait à ce qu'elle fut réelle, le mal qui en résulterait. Si tous ceux qui reçoivent, et qui ont un intérêt d'émolumens, n'étaient que des *commis*, tel rang d'ailleurs qu'ils occupassent dans l'état; si la classe propriétaire était la seule puissante, et c'est précisément là ce que veut M. F., où serait donc la balance des pouvoirs? où seraient les contrepoids qui doivent tout maintenir en place? Aussi, conclut lumineusement M. L.; *les commis de tous genres* seraient asservis par les propriétaires, qui leur ôteraient les moyens de se faire entendre.

Que ce désir d'envahissement se soit montré dans la dernière chambre, c'est ce que l'auteur de la *Réfutation* prouve clairement par trois exemples: par la discussion sur le projet de loi sur la cour des comptes; par le discours de M. Villelle sur la loi relative à la levée des quatre premiers douzièmes des contributions, et par celui d'un député des Ardennes sur la loi des élections. Que M. F. ait cherché à *faire sa cour* à ceux qui ont pu avoir cette opinion, c'est ce que la lecture de son ouvrage démontre, et ce qui est établi dans celui de M. L., c'est cet envahissement que M. F. appelle plaider *pour une belle cause*.

Epris de son système, cet auteur ne s'est pas borné à élever la voix pour le soutenir, il en a donné le plan d'organisation. M. L. le suit dans tous les détails, car ce

vigoureux logicien ne laisse pas de repos à son adversaire, et il tire les trois conséquences suivantes, qui en sont le résultat nécessaire : « 1° Les gens qui paient sont au-dessus des gens payés ; 2° ceux-ci se trouvant dans la dépendance des communes et des provinces, ne se resserreront plus autour de la royauté ; 3° la royauté ne sera plus un pouvoir, mais l'expression de la volonté de la société » ; c'est ainsi que M. F. la caractérise : *le roi sera lui-même un employé*. La conclusion de ce chapitre est foudroyante contre M. Fiévée.

Le suivant est consacré à l'exposition de la doctrine de M. Fiévée. Nous ne pouvons pas suivre M. L. dans ce dédale de sophismes dont il nous révèle les secrets ; mais on jugera, par les premières lignes de ce chapitre, qu'il ne ménage pas son antagoniste. « Nous avons dit que M. Fiévée avait créé une politique naturelle expressément pour généraliser sa politique particulière, et pour conduire le lecteur d'abstraction en abstraction, des principes les plus vagues à des erreurs positives, qui auraient repoussé le jugement, si le jugement n'avait été égaré avant d'arriver jusqu'à elles. » Il est véritablement fâcheux que M. Fiévée ait employé un beau talent, non à faire un méchant ouvrage, mais un mauvais livre. N'est-on pas effrayé de l'entendre professer hautement que la royauté ne fait point partie de la représentation nationale, tandis que la royauté, qui a essentiellement l'initiative et la sanction des lois, est plutôt le premier pouvoir de la législation, que l'expression de la volonté des autres pouvoirs.

Le 4^e chapitre qui est le dernier de la *Réfutation*, contient la discussion la plus importante sur notre état constitutif. M. F. s'est efforcé de prouver que la royauté est altérée par la révolution ; qu'elle ne peut plus se maintenir que par la volonté de la société, dont elle est l'expression..... que le pouvoir démocratique est accru par la révolution, ensorte qu'il n'y aurait en France qu'un seul pouvoir, le peuple, en présence d'un homme, le roi. Ici M. L. s'écrie d'abord justement : Il y aurait de quoi trembler à cette pensée ! Mais ensuite il montre combien heureusement elle est fausse. En effet, entre

les propriétaires et les *commis* de M. F., il est une autre classe d'hommes aussi nombreuse que les deux premières, et qui, dans un état bien gouverné, doit appartenir à la royauté, c'est la classe industrielle. « Elle » prendra parti pour le pouvoir exécutif, qui lui garantit la sûreté des personnes, la propriété de sa boutique, qui lui fait rendre justice.... Elle s'attachera » à un gouvernement sage, qui maintiendra la paix au » dehors »; et en effet, la politique n'admet pas de fictions, mais des intérêts.

Ne perdons pas de vue que tout le travail de M. F. tend à isoler les communes, système bien favorable aux ambitieux, et qui doit les multiplier. C'est donc avec raison que M. L. prouve que l'état est une grande famille; que tous les hommes sans distinction sont solidaires dans les malheurs publics; qu'en France il n'y a qu'une seule commune, la patrie. La définition de M. F. est toute différente, et pour la bien saisir, je conseille de la lire dans M. L., p. 60, avec la réflexion qu'il y ajoute. Nous ne pouvons pas non plus le suivre dans tous ses développemens, et nos lecteurs doivent être convaincus que malgré le soin que nous avons mis à extraire fidèlement les principes fondamentaux, à les resserrer, à les rapprocher, nous craignons d'avoir affaibli les raisonnemens de M. Lourdoueix. Notre dessein a été seulement de montrer que l'*Histoire de la session de 1815* est un ouvrage dangereux, et qu'il a été complètement réfuté par M. Lourdoueix; aussi dit-il clairement que la doctrine de M. F. renverse toutes nos idées sur les gouvernemens représentatifs.

Il n'y a rien de plus fidèle et de plus impartial que le tableau tracé par lui de la chambre de 1815. Rendant justice aux sentimens particuliers et aux divers talens qui y ont brillé, il n'en tire pas moins la conclusion de la nécessité de la dissoudre; il en expose les motifs et en donne les preuves. Revenant enfin au jugement que M. F. a porté des choses et des personnes, il montre quelle a été sa partialité, et lui reproche sur-tout d'avoir gardé le silence sur la cause qui fit quitter la présidence à M. Lainé, et il termine sa *Réfutation* par

établir quelles sont toutes les conséquences qu'il faut tirer de l'ouvrage de M. Fiévée. Ce passage est véritablement plein de logique et de piquant.

Toujours zélé pour la cause sainte de la patrie, M. Lourdoueix a publié depuis *la Réfutation*, une nouvelle brochure intitulée :

SAUVEZ LE ROI QUAND MÊME,

Et quelques autres maximes du jour, jugées par le père Daniel, Véli, et d'autres hommes de lettres. Chez Lhuillier, rue Serpente, n° 16.

Cette brochure est peu susceptible d'un extrait, puisqu'elle contient seulement les passages textuels de nos historiens, mais nous rendrons compte de l'intention dans laquelle elle a été composée. Nous prendrons donc un passage de l'avertissement de l'éditeur..... « c'est un » talisman qui vous préservera des enchantemens, des » ensorcellemens et possession de l'esprit de parti....., » et vous gardera de tout naufrage politique..... Vous » pourrez déconcerter les grands diseurs, les gens habiles à parler aux passions, à faire abus des sentimens, » des vices, des vertus..... ; c'est la boîte de Sapience, » c'est peut être aussi la boîte à la malice. »

Nous n'ajouterons rien à ce dernier trait, que le conseil de se pourvoir de ce talisman, et nous finirons en disant que le choix des morceaux a été fait avec un grand discernement, et que tout esprit droit y trouvera matière à de solides, à d'utiles réflexions. En effet, si c'est avec raison que l'on a toujours représenté l'histoire comme un guide propre à ne nous pas égarer, n'est-ce pas surtout sur elle que nos regards doivent se fixer, lorsque nous nous trouvons dans de certaines circonstances, et entourés de personnages dont elle nous offre des ressemblances parfaites ? Exempte de passions, juge inflexible, les arrêts qu'elle prononce deviennent pour nous des oracles, qui nous apprennent ce que nous avons à faire et ce que nous devons penser. C'est donc, je le répète,

une très-heureuse idée que celle de M. Lourdoueix, et il l'a exécutée d'une manière très-ingénieuse.

R.

SPECTACLES.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

Reprise d'*Armide*.

En voyant annoncer sur l'affiche *le doux et tendre ouvrage* de Quinault, la noble et terrible harmonie de Gluck, le spectacle magnifique des enchantemens d'*Armide*, chacun a pu se dire avec raison :

Il faut se rendre à ce palais magique
Où les beaux vers, la danse, la musique,
L'art de tromper les yeux par les couleurs,
L'art plus heureux de séduire les cœurs,
De cent plaisirs font un plaisir unique.

Lais, Nourrit, Lavigne, M^{mes} Branchu, Paulin, Grassari, Albert, M^{lles} Bigottini, Fanny-Bias, M^{me} Courtin, ont concouru à l'éclat de cette belle représentation. Il ne manquait à son ensemble que Dérivis; cet acteur est maintenant en province. Un journal a prétendu que *la belle Armide* serait mieux représentée par M^{lle} Paulin, et *l'affreuse haine* par M^{me} Branchu. Ignore-t-il donc qu'au théâtre tout est illusion ?

THÉÂTRE FRANÇAIS.

Le Médisant.

Quoique j'aie parlé plus d'une fois du *Médisant*, je n'ai pas encore tout dit sur cette pièce. Depuis qu'elle est imprimée, le *Constitutionnel* se tait sur ses perfectionnements, le nombre des spectateurs diminue à mesure qu'on la lit, et celui des lecteurs n'augmente pas quand

on l'a vue. Il y a dans cette prétendue comédie de caractère, des fautes qui n'ont pu échapper qu'à un écolier ou à un auteur accoutumé à des succès de boulevarts. En voici une nouvelle preuve. Duvernoy père, qui est l'homme sage de la pièce, qui serinone à chaque instant Dubreuil sur la médiance, s'en rapporte à lui sur le compte de la maîtresse de son fils; c'est au médiant qu'il s'adresse pour connaître la mère et la fille. Il faut avouer que le fil de cette intrigue est un peu grossier. M. Gosse l'a bien senti, et voici comment il a cherché à se justifier par la bouche de M^{me} Dubreuil. Duvernoy père lui demande pardon de l'avoir traitée si légèrement; elle lui répond :

..... Voyez, je vous prie,

Jusqu'à quel point toujours il faut qu'on se défie

Et de la médiance et de ses traits jaloux,

Puisqu'elle égara même un sage tel que vous.

L'excuse est admirable ! C'est comme si Cléante, dans *le Tartuffe*, allait être lui-même dupe de l'hypocrisie dont il fait un tableau si énergique et si violent, pour qu'on eût occasion de lui faire remarquer, par un argument *ad hominem*, combien il faut qu'on s'en défie. M. Gosse a cru sans doute produire beaucoup d'effet en substituant ses idées à la première des règles que le législateur du Parnasse recommande aux auteurs dramatiques, celle de soutenir le caractère que l'on donne à ses personnages. Il y a plus que de l'inconséquence, de la part de Duvernoy père, à dire au médiant de ne plus faire d'épigrammes, et à le consulter au même instant sur deux étrangères, à le croire quand il en parle d'un ton satirique et persifleur.

Il n'y a peut-être pas dans *le Médiant* une idée, un mot qui ne soient pillés. L'auteur des *deux Gendres* est un de ceux que M. Gosse a mis à contribution. On connaît ces vers :

Le plus beau des écrits ne vaut pas une aumône ;

Et quand un malheureux vient vous tendre la main,



Laissez-là vos discours et donnez-lui du pain.

Il leur prête sa plume et leur ferme sa bourse.

Voici comment Dubreuil s'exprime dans la 1^{re} scène du 2^e acte :

Moi méchant ! trop souvent , bienfaisant en paroles ,
On n'offre aux malheureux que des discours frivoles ;
Moi , dès que j'en vois un je vole à son secours ,
Et j'offre mon argent et non pas mes discours.

Veut-on un exemple de la naïveté du dialogue ?

DUVERNOY père , à son fils.

Vous m'aimez donc toujours ?

DUVERNOY fils.

Comment ! si je vous aime !

En pouvez-vous douter ?

Fin des débuts de M. Victor dans Orosmane. Début de M. Auguste dans Polyeucte. Débuts de M^{me} Dufresnoy dans Isménie de Mérope , et dans M^{me} Julienne du Mari retrouvé.

M. Victor mérite d'être distingué de la foule des débutans. Ses progrès sont déjà sensibles. Il a terminé ses essais par un rôle que Talma n'ose point aborder , et que Lafond ne joue pas toujours avec un égal succès. On a cru remarquer , et j'en fais mon compliment à M. Victor , que les applaudissemens qu'il a reçus ne portaient point de ces mains mercenaires , dont ses chefs d'emploi paient si cher la bruyante assistance. M. Auguste , moins hardi , mais moins heureux que M. Victor , se présente pour doubler modestement M. Michelot. Depuis que Damas s'est jeté à corps perdu dans la comédie , afin de nous consoler de la retraite trop prochaine de Fleury , Michelot se trouve chef d'emploi pour les jeunes premiers dans la tragédie. Mais , soit qu'il se sente mieux placé dans la comédie , soit que le titre de chef d'emploi commence à lui donner le goût de la

paresse , il ne se montre pas souvent dans les rôles où M. Auguste s'essaie avec un talent semblable à celui de M^{lle} Wenzel, dont on n'entend plus parler. Depuis l'incartade et la retraite de M^{lle} Gersay, l'emploi des confidentes était à peu près vacant. M^{lle} Regnier ne pouvait seule en soutenir le poids ; M^{lle} Dupuis, enorgueillie de quelques éloges qu'on lui a prodigués pour la froide régularité de son débit, devient ambitieuse. Voilà deux fois qu'elle joue Alceste dans *OEdipe chez Admète*. M^{me} Dufresnoy est bien dans l'âge où l'on reçoit des confidences au lieu d'en faire aux autres ; elle semble aussi avoir l'habitude des planches. Mais, je le dis avec douleur, M^{lle} Patrat n'est pas encore remplacée. Tous ces débuts ne peuvent remplir le vide que laisse l'absence des premiers sujets de la comédie. Fleury, impatienté de ne trouver personne à qui parler, est allé à la campagne attendre le retour de la véritable Céli-mène. Michot, qui s'est transporté incognito sur la frontière pour y donner deux ou trois représentations, est revenu depuis long-temps ; pour qu'on ne soit point inquiet sur son sort, il se montre par tout, et on le rencontre dans tous les spectacles, excepté au Théâtre Français. Il paraît que *le capitaine Copp* ne veut jouer qu'avec sa *petite Betty*. Pour comble de malheur, M^{lle} Demerson a fait un faux pas aux *Montagnes russes*. Sa chute a enflammé la verve de la *Gazette de France*. *Est-il rien de joli* comme les madrigaux que ce journal lui a adressés ? Il lui dit en propres termes, *que bien lui prend de n'être pas de verre*. M^{lle} Demerson n'a pas voulu être en reste de complimens ; elle a, dit-on, répondu à la *Gazette de France* :

Feu Trissotin, je crois, vous a légué son ame.

THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Première représentation de *Féodôr ou le Batelier du Don*, opéra en un acte.

Il serait difficile d'imaginer quelque chose d'aussi pitoyable que cette rapsodie ; c'est le *net plus ultra* de la niaiserie et de la platitude. Un prince déguisé, comme

dans mille pièces ; un homme qu'on croit fou , comme dans *le Mariage extravagant* ; des danses comme dans un mélodrame ; voilà ce qui a été applaudi par une vingtaine de gagistes , et sifflé par le public. On a demandé le nom des auteurs. Huet , le seul qui ait su son rôle , a dit : « Messieurs , *la musique* de la pièce que » nous avons eu l'honneur de représenter devant vous , » *est de M. Bertron.* » Mais les sons de l'auteur d'*Aline* et de *Montano* , n'ont pu réchauffer l'insipide production de M. Claparède. Elle est glaciale , comme le pays où la scène se passe.

THÉÂTRE DE L'ODÉON.

Première représentation des *Faussees apparences* , ou *Crispin avocat par hasard* , Comédie en trois actes et en vers de M. Charles Maurice.

Rien n'égale la fureur avec laquelle les amis de l'auteur ont applaudi cette mauvaise parodie de *l'Amitié à l'épreuve* et de *l'Epoux par supercherie* , que l'acharnement de tous les journaux à la déchirer. C'est moins *Crispin avocat* que l'on poursuit avec tant d'animosité , que l'ancien *avocat Pourceacontre*. Tous les rédacteurs des articles spectacles , dans nos feuilles quotidiennes , sont de petits auteurs qui se vengent aujourd'hui de M. Charles Maurice , en disant de sa pièce tout le mal qu'il a dit des leurs. Ce qu'il y a de certain dans tout ceci , c'est que *Crispin avocat par hasard* méritait d'être sifflé , sur tout depuis le milieu du deuxième acte , que les nombreux amis de M. Charles Maurice auraient dû se contenter d'applaudir , et ne pas faire mettre à la porte un homme qui usait du droit *qu'il avait acheté en entrant*. Enfin que les journalistes-auteurs , ennemis jurés de l'*avocat Pourceacontre* , auraient , par leurs grossières diatribes , fait des partisans à M. Charles Maurice , si sa comédie et sa cabale n'avaient pas justement indisposé le public contre lui.

THÉÂTRE ROYAL ITALIEN.

Rentrée de M^{me} Morandi dans *le Nozze di Figaro*.

M^{me} Morandi , a comme actrice et comme cantatrice ,

un talent fort agréable ; mais ce n'est qu'un talent secondaire , et il manque toujours aux bouffes , des voix qui nous consolent de la perte de M^{me} Barilli. L'affiche nous promet M^{mes} Dikouse, Bartolozzi-Vestris et autres. Je ne sais si cette monnaie de M^{me} Barilli pourra satisfaire les amateurs ; mais ils croient que M^{me} Mainvielle-Fédor seule aurait su leur rappeler quelquefois les beaux jours de l'opéra italien. M^{me} Catalani gagne tant d'argent dans son voyage , qu'elle ne songe pas encore à venir en faire gagner à son théâtre. M^{me} Sessi, qui a joué deux fois la comtesse dans *le Mariage de Figaro* , trouve , dit-on , la salle Favart trop petite pour sa grande voix ; elle ne veut plus faire entendre aux Parisiens son *octave écorchante* ; mais pour se venger d'eux elle leur laisse M^{me} Strina-Sacchi.

THÉÂTRE DU VAUDEVILLE.

Première représentation du *Tambour et la Vivandière*, vaudeville en un acte.

Voilà , depuis trois ou quatre mois , la seule pièce qui ait réussi à ce théâtre. Elle le mérite en partie , par la gaieté qui y règne , par la tournure assez facile des couplets , et sur-tout par le choix du sujet. C'est le trait de ce soldat français qui resté seul dans un moulin , ou dans un fort , obtint de tout un régiment ennemi une capitulation aussi honorable qu'elle aurait pu l'être pour la garnison la plus nombreuse. On fait toujours répéter avec un nouvel enthousiasme ce mot , qui vaut une victoire :

Le Français meurt , mais il ne se rend pas.

Philippe joue le rôle de Ladouceur , de ce tambour qui tient tête à un régiment tout entier. Cet acteur , qui en termes de coulisses , brûle toujours *les planches* , mériterait tous les applaudissemens qu'il reçoit , s'il avait un peu plus de naturel , de noblesse , de franchise et de gaieté. Il fait le ventriloque dans le rôle de Ladouceur ; cela le sert assez bien lorsqu'il veut faire croire à son

prisonnier que le moulin est toujours gardé par deux cents hommes. Cet acteur, avec un ventre si habile, jouerait parfaitement la scène où Scapin imite la voix de sept à huit spadassins pour tromper et frapper Géronte. M^{lle} Minette est fort bien placée dans le rôle de la vivandière. Il est dommage que sa voix ne soit plus en harmonie avec son jeu. Les deux auteurs du nouveau vaudeville se sont cachés sous le nom de M. Gabriel. On nous menace d'une seconde représentation *des Pages en vacances*, mis en deux actes sous le titre *des Pages corrigés*. Tous les journaux ont oublié de dire qu'à la première représentation de ce long vaudeville, M^{lle} Rivière avait fait sa rentrée après une absence de plusieurs mois, causée par une maladie cruelle. Je parie qu'on aura aussi la malice de ne pas remarquer la prétendue rentrée de M^{lle} Lucie, qui pour n'avoir pas joué de trois semaines, a fait mettre son nom sur l'affiche en gros caractères. Cela n'a pas attiré beaucoup de monde, et M^{lle} Lucie a fait sa rentrée, puisque rentrée il y a, dans une solitude à peu près complète; mais la foule s'était portée la veille aux débuts de M^{lle} Pauline-Geoffroy, âgée de quinze ans, dans Nancy du *Moulin de Sans-Souci*, et dans Betzi du *Mariage extravagant*.

Pour ses quinze ans, M^{lle} Pauline a de l'acquis. Elle a reçu tant d'applaudissemens et excité une admiration si retentissante, qu'elle taxera d'injustice tous ceux qui croiront devoir élever la voix contre son triomphe. Mais qu'elle se méfie des éloges flatteurs que sa jolie figure fera sans doute donner à son petit talent. Qu'elle tâche, en dépit de tous les *bravos*, de mieux comprendre ce qu'elle dit, de ne pas chanter faux en faisant des roulades, d'avoir un peu de simplicité et de naturel, au lieu de tant de grâces maniérées; un peu de noblesse et de tenue, au lieu de tous ces gestes et de tous ces trépignemens par lesquels elle s' imagine donner beaucoup d'expression à son jeu. Elle ferait fort bien aussi de ne pas se regarder avec un air si content d'elle-même, et de ne pas tant s'admirer si elle veut qu'on l'admire.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS.

THÉÂTRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Les deux Testaments aux Variétés, et la *Perdrix rouge* à la Porte Saint-Martin, font, avec *Crispin avocat* et *Féodor*, un bel ensemble de chûtes qui se sont succédées en moins de huit jours. L'auteur de la *Perdrix rouge* a gardé l'anonyme; ceux des *deux Testaments* se sont fait nommer à la deuxième représentation, au milieu des sifflets: ce sont MM. Francis et Brazier. Pour donner une idée de leur pièce, il suffira de dire qu'elle a été sifflée malgré le jeu de Potier. Le théâtre de la Porte Saint-Martin doit donner, avant le *Mariage rompu*, pantomime en trois actes, les *deux Philiberte*, parodie en deux actes, des deux Philibert. L'ingénuité de M^{lle} Jenny Vertpré consent à se prêter au rôle de Philiberte, le mauvais sujet, destiné d'abord à M^{lle} Cuisot.

E.

INTERIEUR.

Suite des nominations faites par les collèges électoraux de département.

Ain (bis). M. Sirand.

Alpes (Hautes). M. Anglès, premier président de la Cour Royale.

Ardeche. MM. Ladreit, Rouchon.

Artois. MM. Calvet Madaillan, Fornier, Declause, de la dernière chambre.

Aude. MM. Le comte de Bruyères Chalabre, et de la Bastide, tous deux de la dernière chambre.

Aveyron. Les nominations pour ce département, données dans le *Moniteur*, diffèrent de celles que nous avons indiquées dans le numéro précédent, les voici: MM. le vicomte de Bonald, Clausel de Coussiergues de la dernière chambre; Dubruel, ex-député.

Cantal. MM. Tournemine, Ganilli, de la dernière chambre.

Charente. MM. Albert, président du tribunal civil; Dupui; le comte Dupont, ancien ministre de la guerre.

Charente (Inférieure). MM. Jaurnaux, Baudri, Admiraud, Maccarthy.

Corrèze. MM. le baron d'Ambrégeac, maréchal-de-camp; et Sartelon, tous deux de la dernière chambre.

Côtes-du-Nord. MM. Ruperon, Beslai, Carré, Neel, tous quatre de la dernière chambre.

Creuse. MM. Michellet, de la dernière chambre; Thibor de Challar.

Dordogne. MM. le chevalier Meynard, Chillaud de la Rigaudie, le comte de la Mirandol, tous députés de la dernière chambre; M. du Pavillon.

Drôme (la). MM. Chabrilliant, Maccarthi.

Finistère. MM. du Marhallach, ex-député; Boussin, receveur de l'enregistrement; le comte d'Augier, de la dernière chambre; Herlart de Villemarqué.

Garonne (Haute). MM. Villèle, Daldegner, de Limerac, le baron de Puymaurin, de la dernière chambre.

Gers. MM. le vicomte de Castel Bajac, Thesan de Biran, Cassagnole.

Gironde. MM. Raves, président du collège électoral; le comte Laine, ministre de l'intérieur; Dussanmier Fonbrune, Pontet, le comte Marcellus, tous quatre de la dernière chambre.

Hérault (bis). M. le baron de Jessé

Indre (bis). M. Bourdeau de Fontenai, de la dernière chambre.

Landes. MM. Poferré, Clerisse de Hartingue, Chevalier.

Loire (Haute). M. Chabron de Solhillac.

Loire Inférieure. MM. Coislin, Barbier, de la dernière chambre; Richard, Peirusset.

Loir et Cher (bis). M. Salaberri, de la dernière chambre.

Lot. MM. le comte Lezai-Marnésia, Bareiron, directeur général de l'enregistrement; Moisen.

Lot et Garonne. MM. le comte Dijon, de la dernière chambre; Rivière, avocat-général; Vassal-Monviel, de la dernière chambre.

Lozère. M. André, secrétaire-général de la préfecture, de la dernière chambre.

Maine et Loire. MM. Benoist, conseiller-d'état; de la Bourdonnaye, de la dernière chambre.

Meurthe. M. le comte Bourcier, lieutenant-général.

Morbihan. MM. Jolivet, de la dernière chambre; Pontard, avocat; Augier, de la dernière chambre; le Gallic Kerisonet.

Puy de Dôme. MM. le comte de Chabrol, le marquis de Montaignac, le baron Savard de Langlade, de Bayet, de la dernière chambre.

Pyrénées (Basses). MM. Faget de Baure, Dangosse, le Normand.

Pyrénées (Hautes). MM. Fornier de Saint-Lari, le chevalier de Figerol, de la dernière chambre.

Pyrénées Occidentales. M. Durand.

Rhin (Haut). MM. Berkeim, de la dernière chambre.

Rhône (Bouches du). MM. Seyras, Rolland, négocians; le marquis de la Goi-Daix, tous deux de la dernière chambre.

Sarthe. MM. le baron de la Bouillerie, le comte Bouvet de Louvigny, Piet, tous de la dernière chambre; le comte de Boiscleraux.

Seine et Marne (bis). MM. Saint-Cricq , de la dernière chambre ; Ménager.

Sèvres (Deux). M. Morisset.

Seine et Oise. Au lieu de M. Destouches , il faut mettre M. de Jumilhac , propriétaire.

Tarn et Garonne. MM. Mortarien , ancien maire de Montauban ; le comte de Caumont.

Tarn. MM. Cardonnel , ex-député ; Lastours.

Var. MM. Paul de Châteaudouble , le baron Simeon et Aurran de Pierrefeu.

Vaucluse. MM. Causans , lieutenant-général , ex-député ; Soulier.

Vienne. MM. de Lusine , Laroche Talon , de la dernière chambre.

Vosges. MM. Falatien , de la dernière chambre ; Velch , Donblet , receveur-général.

Le département de la Manche , celui de la Mayenne et de la Côte-d'Or , n'ont point élu de députés. La majorité des électeurs , plus un , ne s'est pas réunie dans le collège électoral. Les départemens de l'Ain , du Nord et de l'Oise , n'ont pas pu compléter leurs nominations par le même motif.

Les députés doivent se munir , 1°. de leur acte de naissance ; 2°. de l'extrait du montant du rôle de leurs impositions ; 3°. s'il y a lieu , d'un certificat qui constate , qu'ils font partie des cinquante les plus imposés.

— M. le duc de Kent , frère du prince régent , arrivé depuis peu de jours à Paris , a été présenté au Roi par l'ambassadeur d'Angleterre.

— Mgr. le grand aumônier , archevêque de Reims , vient de recevoir le chapeau de cardinal. Les vertus , les travaux apostoliques , la fidélité de ce prélat à son Dieu et à son Roi , étaient , depuis long-temps , connus du chef de l'église , et libre enfin , il leur rend un témoignage qui a dû lui coûter à ne pouvoir leur rendre plutôt.

— La chapelle d'expiation et le monument érigé à la Conciergerie dans la chambre , occupée par la feue reine , a été bénite , et l'office y a été célébré le 16 de ce mois.

— Mgr. le duc d'Angoulême s'est rendu , il y a quelques jours , à l'Observatoire ; il y a été reçu par les membres du bureau de longitude. Le prince a examiné avec attention le beau cabinet d'observation ; et le ciel dégagé alors de nuages a permis qu'il pût observer l'étoile polaire avec la lunette méridienne. Mais tout riche , et tout soigné qu'est ce bel établissement , il ne possède pas ce géant des télescopes , comme Herschell en a construit un , qui a 36 pieds , ni comme celui d'Allemagne qui en a 32. Il est même des instrumens d'un usage plus habituel et d'un besoin plus pressant dans l'état actuel où la science est arrivée , et dont l'Observatoire est dépourvu. Il y

manque entr'autres choses un quart de cercle mural, dont la construction était au-dessus des forces de l'établissement ; Mgr. le duc d'Angoulême l'a su, et il a fait remettre 12 mille francs qui étaient nécessaires pour cette utile construction.

— Les Français ont pris possession le 12 et le 18 juillet, du Sénégal et de Gorée.

— Malgré l'attention paternelle que le Gouvernement avait eue de publier une instruction, pour instruire les cultivateurs des soins particuliers qu'ils devaient prendre sur-tout cette année, à cause de l'intempérie de la saison, pour conserver leurs récoltes, la présomptueuse ignorance d'un cultivateur n'a tenu compte de ce sage avertissement. Il en a été cruellement puni ; car une inflammation spontanée s'est manifestée dans sa grange, et sa récolte a été la proie des flammes.

— Le ministre de la marine a donné par une lettre un témoignage de sa satisfaction à la famille de MM. Durécu et Potin. Ces négocians, au moment où les naufragés de la *Méduse* abordèrent à Saint-Louis, leur donnèrent un secours de 50 mille francs, afin qu'il pussent pourvoir à leurs premiers besoins. Ce n'est pas la première fois que ces mêmes négocians ont montré un cœur vraiment français.

— Notre école de peinture fait tous les jours de nouvelles pertes ; M. Ménageot vient de mourir.

— Caillot, acteur estimé, et homme très-estimable, ce qui est beaucoup plus, vient de mourir dans un âge très-avancé ; il était né en 1733.

— Lorsque la légion de l'Isère, dont la bonne conduite a étouffé la révolte de Didier dans sa naissance, s'est présentée aux Tuileries, le roi l'a accueillie avec la plus grande bonté, et il a dit au général Donnadieu les choses les plus flatteuses.

— Les marchands de Paris ont présenté à M. le préfet de police une pétition signée par un très-grand nombre d'entr'eux, plus de huit cents, dit-on, pour demander qu'il soit défendu aux vendeurs qui étalent le long des rues, sur les ponts et sur les boulevards, et qui y forment véritablement une foire permanente, de continuer ce genre d'étalage. Ce magistrat leur a promis de s'occuper de cette réclamation.

— Le roi a rendu une ordonnance en vertu de laquelle, et vu le petit nombre de prêtres qui peuvent remplir les fonctions du ministère dans le culte catholique romain, et vu leur insuffisance, les prêtres des missions étrangères sont admis à remplir les fonctions, sur la demande et sous l'autorité des évêques. Les constitutions et statuts de cette congrégation n'ayant rien de contraire aux libertés de l'église gallicane.

— Une autre ordonnance a nommé le sieur Feraï membre du juri assermenté pour reconnaître la légitimité des étoffes et tissus, en remplacement du sieur Grivel, démissionnaire, et il a été ad-

joint comme suppléans le sieur Jourdan, Cordier, Jubié père, Noël, Barnoin, Calange.

— M. le duc de Reggio étant absent pour un mois, c'est M. le duc de Mortemart, major-général, qui commande la garde nationale parisienne.

— M. Dutremblai, directeur-général de la caisse d'amortissement, a rendu à la commission nommée par le roi pour surveiller les opérations de cette caisse, le compte le plus clair et le plus satisfaisant. Il en résulte que le trésor public a fait avec la plus grande exactitude tous les versements auxquels il était tenu par la loi ; que les achats de reste ont été faits sur la bourse, et que l'amortissement a eu lieu dans les proportions qui ont été prescrites. Les commissaires ont vérifié, non-seulement les états qui leur ont été présentés ; mais même les registres de la comptabilité. Ils ont trouvé partout le même ordre, et une pareille régularité. C'est ce qu'ils ont établi dans l'arrêté qu'ils ont pris : il est également honorable pour le directeur-général et satisfaisant pour le public. C'est une nouvelle preuve à joindre à celle des paiemens faits aux puissances alliées, pour montrer la bonté d'une administration paternelle.

— La cérémonie funèbre expiatoire a été célébrée dans toutes les églises et par tous les cultes. Le concours a été nombreux, mais nulle part cette cérémonie n'a rappelé des souvenirs aussi touchans que dans cette chapelle qui fut la chambre de la reine. C'est de là que la fille, la sœur des Césars, cette veuve du meilleur des rois, et reine elle-même, éleva son ame vers le ciel au moment de partir pour tomber sous le fer des assassins. M. l'abbé Dambès, aumônier de la Conciergerie, a célébré l'office divin. Madame duchesse d'Angoulême s'est rendue le matin à Saint-Denis pour prier sur le tombeau de ses augustes parens.

— La belle manufacture des velours peints, dont l'existence est due à M. Vauchetât, et qui est établie rue de Clichy, vient de fournir une pièce de tenture magnifique pour orner un des salons de la chambre des pairs ; elle représente le *Campo Vaccino* à Rome, et remplace celle qui avait été placée dans le temps que ce palais était celui du sénat. Le sujet qui y était représenté ne convenait pas dans les circonstances présentes. Cette manufacture est toujours florissante, et vraiment d'origine française. Elle doit nous inspirer un vif intérêt.

— Les commis des droits réunis ont saisi chez un fort marchand de vin 600 hectolitres d'une liqueur en fermentation, destinée à porter le nom de vin. C'est, d'une part, une contravention aux réglemens qui interdisent toute fabrication clandestine de liqueurs spiritueuses ; mais en outre, la police qui veille avec une grande activité à la bonté de l'approvisionnement pour Paris, des comestibles et des boissons, s'occupe de cette affaire. Si dans ces sophistiquations il entrât des raisins secs, comme Beaumé l'a démontré possible, et s'il n'y entrât que cela, le mal serait moins grand ;

mais il y a de prétendues formules dans lesquelles le raisin est à peu près la seule chose qui ne soit pas comprise. Cet événement a servi à rappeler que dans l'entrepôt général établi quai de la Tour-nelle, il était possible de se procurer des vins de bonne qualité.

— On a rapporté un accident assez singulier, et dont nous parlerons parce que nous avons eu occasion de savoir qu'il était moins rare qu'on ne l'avait cru. Un enfant s'amusait à repasser un bouton d'acier sur une meule de grès; ne trouvant pas que la rotation de la meule fut assez rapide, il pria un homme qui le regardait de tourner la manivelle. A peine celui-ci avait commencé à la faire tourner vivement, que la meule se brisa en morceaux, et ses éclats blessèrent dangereusement l'enfant. Ce phénomène est quelquefois accompagné d'une lumière vive, et il y a toujours une détonation.

EXTERIEUR.

Le Gouvernement vient de destiner l'ancien collège des Jésuites à Bruxelles pour y placer les tribunaux.

— Les états généraux ont fini leur session, et la clôture s'en est faite solennellement; mais avant de se séparer, ils avaient rendu la loi sur la liberté de la presse, et il a été prononcé des peines contre les rédacteurs, imprimeurs et colporteurs des écrits et journaux dans lesquels les souverains étrangers auraient été attaqués et offensés.

— Il a été ordonné de faire des prières publiques dans les églises et dans les temples de tous les cultes pour la princesse d'Orange, dont la grossesse est déclarée.

— Le roi et la famille royale viennent de se rendre au château de Lacken à une lieue de Bruxelles. La position pittoresque de ce palais en rend le séjour très-agréable.

— Le roi de Prusse vient de défendre, dans tous ses états, toutes les contrefaçons d'ouvrages sortis des presses allemandes, quel que soit l'état dans lequel l'ouvrage aura été imprimé. Cette sage ordonnance devrait être rendue par toutes les puissances de l'Allemagne.

— Toutes les puissances agissent d'un commun accord pour maintenir les ventes qui ont été faites dans les temps de trouble qui viennent de s'écouler. Alors l'abbaye de Corvei fut enlevée au légitime possesseur et donnée au royaume de Westphalie. La Prusse possède actuellement la Hesse, où cette abbaye se trouve située. Cette puissance vient de se conduire d'après le principe, que les actes légaux, c'est-à-dire, revêtus des formes publiques, faits par le ci-devant gouvernement westphalien, étaient obligatoires pour les princes dont les pays ont été reconnus par la paix de Tilsitt, comme faisant partie du royaume de Westphalie.

— Ce même monarque a ouvert un asile dans ses états aux réfugiés français compris dans la seconde classe de l'ordonnance du roi du 24 juillet 1815, et à ceux qui y sont compris par l'addi-

tion faite à la loi d'amnistie. On a remarqué que ceux auxquels un refuge était ouvert se trouvaient dans un pays dont ils s'étaient montrés les plus grands ennemis; il faut cependant en excepter la France; car c'est à elle qu'ils ont certainement fait le plus de mal.

— Le roi de Prusse a terminé son voyage dans ses nouvelles provinces, et est de retour à Posidam.

— Le roi de Saxe a accédé à la sainte alliance le 14 juillet dernier.

— On vient de découvrir les ossemens d'un mammoth. Ce monstrueux animal, dont les os seuls nous ont révélé l'existence, vont être rassemblés avec le plus grand soin.

— Le sénat d'Hambourg vient de défendre toute espèce de recrutement pour les puissances étrangères dans l'étendue de son territoire.

— Le roi de Suède qui, pendant tout l'été, avait donné les plus grandes inquiétudes pour sa santé, est enfin hors de péril; mais ses médecins lui ont prescrit un repos absolu, et lui interdisent le soin des affaires.

— L'ouverture des conférences préliminaires de la diète germanique ont eu lieu le cinq de ce mois, comme on l'avait annoncé; il s'est déjà tenu plusieurs séances. On se plaint en Allemagne de ce qu'elles sont secrètes. Il paraît, au reste, que la plus grande concorde règne entre les représentans des diverses puissances.

— Les Dominicains de Lithuanie et ceux des autres provinces de l'Empire russe ont été invités par l'empereur Alexandre à se rendre à Saint-Petersbourg, pour y diriger l'enseignement de la religion catholique qui, jusqu'alors, y avait été confié aux Jésuites. Depuis long-temps, ces deux ordres se trouvent en présence, et le nom de *Lemos* doit toujours être célèbre parmi les Dominicains.

— Un état de statistique, publié pour l'année 1814, annonce qu'il était né un million deux cent vingt-huit mille âmes, et qu'il en était mort 838,816. L'excès des naissances sur les morts est de 589,261. Le nombre des garçons l'emportait sur celui des filles nées dans cet intervalle, de 58,699. Deux vieillards étaient morts âgés, l'un de 145 à 150 ans, et l'autre de 126 à 130 ans.

— Il y a à Saint-Petersbourg trois ponts en fer; le plus beau vient d'être construit sur la Molka, qui est un bras de la Newa.

— L'empereur a ordonné que les fonds qui avaient été faits pour ériger un arc de triomphe, seraient distribués aux pauvres et aux invalides.

— On vient de donner, dans un nouveau voyage de Norwège, la hauteur du mont *Suchetta*, le plus haut de la péninsule scandinave. Il a au-dessus du niveau des eaux de la mer 7620 pieds, ou 1270 toises.

ANNONCES.

La société d'agriculture, sciences et arts de Châlons, a, dans sa séance publique du 26 août, décerné une médaille d'encouragement de première classe à M. Normand, médecin à Sainte-Menehould, pour avoir vacciné 1548 enfans dans le cours de l'année. Elle donnera des médailles aux médecins et chirurgiens qui justifieront avoir vacciné le plus grand nombre de sujets du 1^{er} juillet 1816 au 1^{er} juillet 1817; 2^o aux auteurs de la meilleure statistique d'un canton du département de la Marne; 3^o à ceux qui auront trouvé et expérimenté des moyens pour la guérison de la graisse des vins. Elle offre une médaille d'or de cent francs à celui qui aura établi le premier, dans une des principales villes du département de la Marne, une sonde pénétrant à cent pieds, et destinée, sauf rétribution, au service public. Elle propose pour prix de discours à distribuer le 26 août 1817, l'éloge de M. de Juigné, évêque de Châlons et archevêque de Paris, l'un des fondateurs de l'ancienne académie de Châlons. Le prix est une médaille d'or de deux cents francs. Les mémoires seront adressés, franc de port, au président ou au secrétaire, avant le 15 juillet prochain, et avec les conditions ordinaires.

L'académie des sciences de Dijon avait proposé pour sujet de prix l'éloge du duc d'Enghien; elle a reçu dix ouvrages, parmi lesquels elle a distingué une pièce de vers ayant pour épigraphe le passage du livre 6 de l'*Enéide*, commençant par *manibus date lilia plenis*; mais n'étant point encore satisfaite, elle a prorogé le terme du concours au 1^{er} mars 1817. Le prix est de 300 fr. Les morceaux peuvent être écrits en vers ou en prose.

L'académie des sciences d'Amiens propose pour le prix de prose qu'elle distribuera au mois d'août 1817, l'éloge de l'abbé Delille; et pour prix de poésie, la rentrée d'Henri IV dans la ville d'Amiens, après avoir re-

pris cette ville sur les Espagnols. Le prix est une médaille d'or. Le terme de rigueur pour l'envoi des pièces est avant le 1^{er} août 1817.

L'académie de Vaucluse remet au concours pour prix de prose, l'éloge de Pétrarque. Le prix est une médaille d'or de 300 fr., représentant le site de la fontaine de Vaucluse. Les discours doivent être remis à M. Morel, secrétaire perpétuel de l'académie, à Avignon, avec les conditions ordinaires, avant le 1^{er} juin 1817.

L'aspect de la ville, de la rade, des fortifications et de la marine d'Alger dans son état actuel, attire constamment au *Cosmorama* le public, toujours avide de voir de ses yeux ce qui excite la curiosité du moment. Des vues magnifiques de l'Inde, de l'Egypte, de l'Italie, et de plusieurs villes capitales de l'Europe, rendent la nouvelle exposition très-intéressante.

L'empereur Alexandre à Bar-sur-Aube en 1814. A Paris, chez Théodore Leclerc jeune, libraire, rue Neuve-Notre-Dame en la Cité, n° 23. Brochure in-8°. Prix : 1 fr. 25 cent., et 1 fr. 50 cent. franc de port.

Sion, ou les Merveilles de la montagne sainte, poème en trois chants, par J. L. Boucharlat, membre de la société royale académique de Paris. In-8°, imprimerie de Pierre Didot. A Paris, chez Al. Eymery, rue Mazarine, n° 30. Prix : 1 fr. 50 cent., et 1 fr. 75 cent. franc de port.

La Satire de Sulpicia traduite en vers français, par Ch. Monnard. Chez Bretin, rue des Filles-St-Thomas, n° 13. Prix : 1 fr. 25 c., et 1 fr. 50 c. par la poste.

Lettre à M. le vicomte de Châteaubriand, pair de France (1816). Brochure in-8°. Prix : 1 fr., et 1 f. 25 c. franc de port. Chez Al. Eymery, rue Mazarine, n° 30.

Opinion nouvelle sur le traitement de la goutte et de la pierre, par P. J. Marie de Saint-Ursin. Un vol. in-8°, orné du portrait de l'auteur. Prix : 5 fr., et 6 fr. franc de port. Chez Lefevre, impr.-libr. rue de Bourbon, n° 11.

Etrennes à ma fille, ou Soirées amusantes de la jeunesse, par M^{me} Dufrenoy ; seconde édition ; revue, corrigée et augmentée. Deux vol. in-8° avec de jolies gravures. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 cent. par la poste. Chez A. Eymery, rue Mazarine.

Des grands et des petits théâtres de la capitale. Prix : 2 fr., et 2 fr. 50 c. franc de port. Chez Lenormant, rue de Seine.

Analyse de mes malheurs et de mes persécutions depuis 26 ans, par L. A. Pitou. Chez L. A. Pitou, libraire, rue de Lulli, n° 1.

Sauvez le roi quand même, et quelques autres maximes du jour, jugées par le P. Daniel, de la compagnie de Jésus, et d'autres hommes de lettres. Brochure in-8°. Prix : 1 fr., et 1 fr. 15 c. franc de port. Chez L'Huillier, libraire, rue Serpente, n° 16.

Observations sur l'ouvrage de M. Fiévée, intitulé : Histoire de la session de 1815 ; par M. H. T. Lefevre. Brochure in-8°. Prix : 2 fr. 50 c., et 5 fr. franc de port. Chez L'Huillier, rue Serpente.

Nouvelle histoire d'Henri IV, traduite pour la première fois du latin de Raoul Boutrays, suivie d'un extrait de la traduction que fit Henry, à l'âge de 11 ans, des *Commentaires de César*, que l'on croyait perdue ; de plusieurs de ses lettres originales, inédites et d'etat, suivant son expression, démontrant des erreurs commises par ses plus célèbres historiens, et contenant des particularités inconnues jusqu'ici. Ornée d'une gravure représentant Henri IV avec son précepteur. Un volume in-12. Prix : 3 fr. Chez Plancher, rue Serpente, n° 14.

Henri de Valmore ; par M***. Deux vol. in-12. Prix : 4 fr. 50 c., et 5 fr. 50 c. franc de port. Chez Delaunay, libraire, au Palais-Royal.

DUBRAY, IMPRIMEUR DU MERCURE, RUE VENTADOUR,
N.° 5.



MERCURE

DE FRANCE.



AVIS ESSENTIEL.

Les personnes dont l'abonnement est expiré, sont invitées à le renouveler, si elles ne veulent point éprouver d'interruption dans l'envoi des numéros.

Le prix de l'abonnement est de 14 fr. pour trois mois, 27 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année. — On ne peut souscrire que du 1^{er} de chaque mois. On est prié d'indiquer le numéro de la dernière quittance, et de donner l'adresse bien exactement, et sur-tout très-lisible. — Les lettres, livres, gravures, etc., doivent être adressés, *francs de port*, à l'administration du **MERCURE**, rue Ventadour, n° 5, et non ailleurs.

POESIE.

PARIS ET LA PROVINCE.

(2^e Fragment. Début du II^e chant.)

Des champs de la Touraine aux plaines d'Ispahan,
Le préjugé, de l'homme invincible tyran,
Monstre dont la sottise a fondé la puissance,
Enfanté par l'erreur, nourri par l'ignorance;
Sous un joug que le sage évite avec horreur,
A son gré fait ployer et l'esprit et le cœur!
Contre lui, c'est en vain que la philosophie
Déchaîna l'éloquence, organe du génio;

TOME 69^e.

4

Quelquefois abattu, mais toujours redouté,
 Il releva toujours son pouvoir indompté.
 Eh ! comment le combattre ! eh ! comment le détruire !
 Le temps, qui détruit tout, respecte son empire ;
 Il s'attache à l'enfance au sortir du berceau,
 Et poursuit le vieillard jusqu'aux bords du tombeau.
 L'homme, esclave en tous lieux, jouet de ses chimères,
 Rêve dévotement ce qu'ont rêvé ses pères.
 Un chapeau sur le front ou coiffé d'un turban,
 Siégeant dans un concile, assis dans un divan,
 On voit le préjugé dresser sa tête altière,
 Et repousser le jour qui blesse sa paupière.
 Sans rien connaître il juge, il proclame ses lois ;
 Proscrit, condamne, absout, sans mesure, sans choix ;
 Règle tout, change tout au gré de ses caprices,
 Les vices en vertus, et les vertus en vices ;
 Et dictant sans remords ses décrets inhumains,
 Pour un faux point d'honneur ensanglante ses mains.
 Aveuglé par l'amour, aveuglé par la haine,
 Chaque mortel, hélas ! vit-et meurt dans sa chaîne.
 Mais sans nous égarer en de vagues propos,
 Voyez Melcour ; Melcour, abusé par des sots,
 De leur vain préjugé partageant l'injustice,
 Et semblable à l'enfant qu'effraya sa nourrice,
 De complots, de périls sans cesse environné,
 Croit déjà voir Paris à sa perte acharné.
 Sans amis, sans secours, innocente victime,
 Marchant de chute en chute et d'abîme en abîme,
 Chaque pas dans Paris lui présage un revers ;
 Dans chaque homme, ses yeux fixeront un pervers.
 Mais quel bruit a frappé son oreille alarmée ?
 Que cache à ses regards cette obscure fumée ?
 C'est Paris ! L'équipage, en entendant ces mots,
 D'un sommeil obstiné repousse les pavots,
 Et sourit, en baillant, au terme du voyage.
 Ainsi, quand le pilote, à l'aspect du rivage
 Qui se dessine au loin sur l'horizon des mers,

D'un cri, redit en chœur, fait retentir les airs ;
Le matelot, courbé sur la vague qui gronde,
Se relève, et joyeux salue un nouveau monde.

Mais, du sommet du char, la voix du conducteur
Des chevaux harassés gourmande la lenteur.
Ils volent, et bientôt atteignent la barrière.
Les commis satisfaits referment la portière.
On entre. Voilà donc, s'est écrié Melcour,
Cette cité superbe et ce pompeux séjour,
Des talens, des honneurs éclatant sanctuaire,
Long-temps chargé du poids du monde tributaire ?
Que vois-je devant moi ? de tristes bâtimens
Mal construits, mal rangés, tout noircis par le temps,
Dont les toits inégaux élancés vers la nue,
Menacent les passans et fatiguent la vue.
Eh ! peut-on respirer dans ces rédents obscurs ?
L'air y circule à peine, étouffé dans leurs murs.
Mais quel peuple hideux autour de nous se presse !
Quel fracas importun ! quelle vapeur épaisse !
L'asile de nos rois n'est-il qu'une prison ?
Amboise me l'a dit, Amboise a-t-il raison ?
Où sont-ils en effet ces brillans édifices,
Ces palais, ces hôtels, où gorgés de délices,
De riches fainéans, s'ingés de Lucullus,
Sur leur vaisselle d'or étalent leurs vertus ?
Où sont-ils ?..... Ah ! Melcour, tu juges sans connaître ;
Marche, et de ton erreur désabusé peut-être,
Tu verras ces palais, ces temples, ces hôtels,
Des beaux-arts protégés monumens éternels ;
Tu verras ces jardins, ces places, ces fontaines,
Que Rome eût admirés, qu'ent enviés Athènes.
Que dis-je ? tu les vois, tu contemples charmé
Ce Paris, à tes yeux tout-à-coup transformé ;
Et la bouche béante, en ta surprise extrême,
D'un jugement trop prompt tu rougis en toi-même.

A. BÉRAUD, capitaine en non-activité.

LE CHAT ET LA SOURIS.

Un certain jour que Rominagrobis
 En digérant achevait un long somme,
 Tout près de lui passèrent deux souris
 Que vivement poursuivait un jeune homme.
 L'une des deux, que la peur fit crier,
 Rendit à l'autre un fort mauvais service.
 Le chat s'éveille; elle a beau supplier,
 Pour l'indiscrète il faut qu'elle pâtisse.
 Hélas ! dit-elle à l'animal fourré,
 Ayez pitié de ma tendre jeunesse;
 Vous me voyez ici contre mon gré;
 Toujours j'ai su respecter votre altesse;
 Ce n'est point moi qui troublai son sommeil.
 Sans l'ennemi, qui nous fit quitter place,
 Vous n'eussiez en, seigneur, qu'un doux réveil :
 C'est à vos pieds que je demande grâce.

A t'écouter j'admire mon sang-froid,
 Dit le matou, je hais la flatterie;
 Je sais assez le respect qu'on me doit;
 Laisse donc là toute flagornerie :
 Tu m'as manqué, ton sort est résolu.
 Pensais-tu donc, malheureuse péclore,
 M'intéresser par un honneur rendu ?
 Je sais mon droit et je l'exerce encore.
 A peine il dit, qu'insensible à ses cris,
 Sans écouter des raisons qu'il méprise,
 D'un coup de patte il saisit la souris,
 Et la croquant, la dit de bonne prise.

A flagorner ne nous abaissons pas;
 Respectons-nous jusques dans nos suppliques.
 Sans des flatteurs méprisables et bas,
 Aurait-on vu tant d'ordres tyranniques?

T. DE COURCELLES.

LA JEUNE PÉLERINE.

ROMANCE.

Air à faire.

« Du soleil l'ardeur est brûlante,
Viens, Ziméo, viens pauvre enfant;
Que cette onde rafraîchissante,
Telle qu'un baume bienfaisant,
Rappelle ton âme expirante. »

Assise au pied d'une fontaine,
Ainsi disait la jeune Emma,
De Montmaur pauvre châtelaine;
En pèlerinage elle va
Jusques à la cité prochaine.

Au ciel adressant sa prière,
Emma demande son époux.
Depuis dix ans qu'il est en guerre,
Siffroy périt-il sous les coups
De quelqu'ennemi sanguinaire?

Que je te plains, ô Pèlerine!
Tu te berces d'un vain espoir....
Hier dans la forêt voisine
Ton époux tomba vers le soir
Frappé d'une main assassine.

CHARLES MALO.

ÉNIGME.

J'ai pour mes ennemis et la terre et le feu,
Parmi les éléments l'air tout seul me supporte;
Dans l'eau je prends naissance, et je suis si peu forte
Qu'il n'est pas surprenant que je vive bien peu.
Quelquefois dans les airs je veux prendre l'essor;
Mais je ne puis souffrir que quelqu'un me manie.
Et bien qu'un doux zéphir m'ait su donner la vie,
Ce zéphir bien souvent me sait donner la mort,

CHARADE.

A Jupiter Hébé présentait mon premier;
 Un petit dieu malin se cache en mon dernier;
 Parmi les minéraux l'on trouve mon entier.

LOGOGRIPE

Adressé à une jolie femme.

Je suis sur mes huit pieds un assez joli nom,
 Souffrant facilement l'abréviation.
 Si tu me divisais pour soulager ta tête,
 Tu trouverais en moi le nom d'un grand prophète;
 Le nom d'une cité située au levant;
 L'un des plus fiérs soutiens du fameux alcoran;
 Et devenant fécond par mes métamorphoses,
 J'offre un des animaux féroces et moroses;
 Ce qui de certains jours ne saurait être exclus;
 Celle à qui nous devons et Castor et Pollux;
 Un titre recherché d'usage en Angleterre;
 L'attribut de Zéphire ou de femme légère;
 Ce qu'au fond d'un tonneau peut déposer le vin;
 Ce que fait un serment envers son souverain;
 Un emblème du jeu, de la gamme une note;
 Ce vin aimé du sexe et que craint une sottise;
 Des plébéiens romains un nom brigué souvent;
 Ce que dans une affaire on accorde en plaidant;
 Ce que lors d'un danger l'on doit à son semblable;
 A l'objet dénommé l'opposé véritable;
 Ce qu'un esprit fécond voit naître à chaque instant,
 Qui reconnu sublime annonce un grand talent;
 Ce qu'au jeu de trictrac on agite sans cesse;
 Ce qu'offrait sous César notre antique Lutèce;
 Le nom du mont célèbre où le berger Paris
 A Vénus enchantée adjugea le doux prix;
 Puis laissant reposer ma poétique verve,
 Je t'offre pour finir un surnom de Minerve.

T. DE COURCELLES.

Mots de l'Enigme, de la Charade et du Logogriphe
 insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'Enigme est le bois à faire des instrumens. Celui du
 Logogriphe est Gâteau, où l'on trouve Ut, Gue, Eau, Tage,
 Age, Auga, Aga. Le mot de la Charade est Lisbonne.

LE REVENANT DE BERLIN,

OU UNE AVENTURE DE BAL MASQUÉ.

Anecdote véritable.

Quoique les romans de M^{me} Radcliff commencent à n'être plus de mode, nous allons cependant hasarder une histoire, qui sous la plume de cette célèbre romancière, aurait glacé le sang dans les veines et fait dresser les cheveux, ce qui est le plus grand des triomphes dans ce genre d'écrits, qui au reste ne sont point à dédaigner. Nous devons dire même que M^{me} Radcliff a fait preuve d'un véritable talent, soit dans la partie descriptive de ses romans, soit dans l'inépuisable combinaison des scènes et des incidens les plus propres à porter la terreur et l'effroi dans l'âme de ses lecteurs; mais si cette sombre romancière des rivages d'Albion nous offre fortement une intrigue; si elle parvient presque toujours, par l'accumulation d'événemens plus surprenans les uns que les autres, à exciter vivement la curiosité, à soutenir l'attention; si elle réussit, par des caractères dessinés avec hardiesse, à frapper, à saisir l'imagination, à intéresser le cœur même par des peintures d'un pathétique noble et touchant, il faut convenir qu'elle n'est pas également heureuse dans la manière de terminer ces longs et noirs récits. L'explication qu'elle essaye ordinairement de donner de toutes ces apparitions phantasmagoriques, n'est rien moins que satisfaisante; ses dénouemens sont une espèce de mystification pour le lecteur, qui ne peut se défendre d'un certain sentiment de honte, en voyant à la fin du roman que tous ces mystères, tous ces prodiges dont ses yeux sont encore effrayés, n'étaient que de pures illusions. Sous ce rapport cependant, les ouvrages de M^{me} Radcliff ont un but moral et philosophique; car bien loin de fortifier le penchant à la superstition, ils semblent au contraire le dé-

truire , en nous accoutumant à voir des effets extraordinaires produits par des causes simples et naturelles.

L'anecdote que nous avons à raconter pourra fournir une utile leçon de plus dans ce genre ; elle servira du moins à faire connaître la puissance de l'imagination , et combien il est dangereux de se jouer avec elle , comme on ne le fait que trop communément.

Un seigneur de la cour de Prusse , le colonel B** , était uni depuis deux ans à une jeune et belle personne , appartenant à une des familles les plus distinguées du royaume. Nos deux époux , également épris l'un de l'autre , doués de tous les avantages de la fortune , de la naissance et de l'esprit , aimés et respectés de tous ceux qui les connaissaient , vécurent long-temps dans une intimité parfaite , et l'hymen ne fut pour eux qu'une continuité de délices. Mais une félicité trop grande est rarement durable ; cette vérité triviale ne tarda pas à se confirmer à l'égard de nos deux époux ; la mort vint briser des liens de fleurs qu'elle aurait dû respecter : la jeune personne mourut après quelques jours de maladie. A cette funeste séparation , rien n'égalait le désespoir du colonel de B** ; sa raison s'égarait au point qu'il fallut employer la force pour l'arracher de ce corps inanimé , à qui l'on rendit les derniers devoirs avec toute la pompe convenable. Les personnes qui veillaient sur cet époux infortuné , eurent beaucoup de peine à l'empêcher de porter sur lui-même des mains violentes et meurtrières. Revenu enfin à un état plus calme , le premier soin du colonel B** fut de faire élever , à la mémoire de sa compagne adorée , un magnifique tombeau de marbre noir , dans l'église où les restes mortels de cette dernière avaient été déposés. Son unique consolation était d'aller y pleurer ; la perte qu'il venait de faire était d'autant plus douloureuse , qu'il ne lui restait aucun gage de cet hymen. Son caractère , dans l'espace de quelques mois , changea totalement. Toujours morne et pensif , les yeux fixés sur le portrait de son épouse , il fuyait la société de ses amis les plus intimes. Sa douleur n'éprouvait quelque soulagement que dans les lieux déserts , dans le silence des forêts , ou sur ce

tombeau toujours présent à sa pensée lorsqu'il ne l'était pas à ses regards. Cette mélancolie toujours croissante ne tarda pas à le jeter dans une espèce de somnambulisme naturel. Dans cet état, il se levait au milieu de la nuit, allumait une bougie, et dirigeant ses pas vers le monument qui renfermait ses dépouilles chéries, il y restait jusqu'aux premiers rayons du jour. Il avait coutume chaque fois de déposer une rose ou quelqu'autre fleur sur la pierre sépulchrable, qu'il arrosait de ses larmes, et le lendemain, lorsqu'il était réveillé, ayant perdu le souvenir de sa visite nocturne, ces fleurs étaient pour lui un objet d'étonnement et de surprise. On ne tarda pas à s'apercevoir du somnambulisme où était tombé le colonel de B**. On prit des précautions pour empêcher ces excursions furtives; d'habiles médecins furent appelés, et parvinrent enfin à le guérir.

Les amis et les parens du colonel B** mirent tout en usage ensuite pour le distraire de sa mélancolie; mais leurs soins à cet égard eurent peu de succès; il finit cependant par céder à leurs instances, et se laissa entraîner dans quelques sociétés; mais son cœur, livré à d'inconsolables regrets, nourrissait une plaie incurable: son désespoir, pour être plus calme, n'en était pas moins profond. Au milieu des cercles les plus brillans, il regardait sans voir, il écoutait sans entendre; à son immobilité, au sourire doux et triste qui errait sur ses lèvres toujours muettes, on l'aurait pris pour la statue de la Résignation qui sourit à la Douleur. Les amis du colonel de B** crurent qu'il fallait redoubler d'efforts; ils firent promettre à ce dernier de paraître à un bal magnifique qui devait avoir lieu chez le prince de ***, dans les premiers jours du carnaval.

Le colonel y parut en effet; il n'était point masqué. A peine fut-il entré dans la salle, que tous les yeux se fixèrent sur lui. La persévérance de sa douleur lui avait donné une sorte de célébrité; il était regardé comme le héros de la tendresse conjugale; toutes les femmes se pressaient autour de lui et cherchaient à le distraire. Le colonel de B**, toujours silencieux, s'assit dans un coin de la salle, et se repentait déjà, par l'ennui qu'il éprou-

vait, de sa fidélité à tenir une promesse arrachée par d'importunes sollicitations, lorsqu'un masque en domino noir entra dans la salle et fut se placer, debout et les bras croisés, devant le colonel de B**, qu'il semblait considérer avec une attention toute particulière. Ce dernier s'en aperçut et changea de place ; mais le masque en domino noir le suivit, et vint se placer devant lui dans la même attitude pensive. Après une demi-heure de silence de part et d'autre : Est-il possible, dit le domino noir en s'approchant du colonel, que vous ne me reconnaissiez pas ? — La singularité de cette demande, et plus encore le son de voix, que l'on ne chercha point à déguiser, dont elle fut prononcée, firent tressaillir le colonel. — Comment pourrais-je vous reconnaître, répondit-il tout ému, sous ce déguisement ? — Votre cœur seul, ajouta la voix douce et touchante, ne devrait pas vous permettre de vous tromper. Le son de ma voix ne vous est-il plus connu ? — Grands dieux ! s'écria le colonel, en se levant à demi de surprise ; en effet, votre voix a une merveilleuse conformité avec celle d'une épouse chérie ; mais c'est sans doute une illusion de ma douleur. — Colonel de B**, pourquoi consommez-vous ainsi vos jours dans l'amertume ? Pourquoi vous livrer aussi obstinément à de stériles regrets ? — Quelle surprenante ressemblance avec la voix de mon Ernestine ! s'écria de nouveau le colonel en retombant sur son siège ; infortunée que je suis ! faut-il ainsi que je m'abuse moi-même ! — Colonel, ajouta le domino noir d'un ton grave et solennel, j'ai à vous entretenir en particulier ; le lieu où nous sommes n'est pas propre à une explication : suivez-moi dans le cabinet voisin. — Le colonel obéit avec une émotion que l'on peut imaginer.

Lorsqu'ils furent entrés tous les deux dans le cabinet, qui était éclairé de plusieurs bougies, le premier soin du domino noir fut d'en fermer la porte, puis faisant signe au colonel de s'arrêter à une certaine distance, il l'invita à s'asseoir. — Avant de recommencer notre conversation, ajouta le domino, je vous recommande d'abord de reprendre vos esprits, dont l'agitation est visible.

Jurez-moi ensuite sur votre honneur, que lorsqu'en me démasquant je me serai fait connaître, vous ne tenterez en aucune manière de vous opposer à ce que je sorte d'ici, et que vous ne vous levez pas même de dessus votre siège sans mon ordre. — Je vous le jure par ce qu'il y a au monde de plus sacré, répondit avec chaleur le colonel; encore plus étonné de la ressemblance singulière qui existait entre la voix qui frappait son oreille et celle de son Ernestine; mais au nom du ciel qui êtes-vous? — Colonel, êtes-vous bien sûr de votre courage? — Oui; mais que signifie cette question? — Un moment. Si la conformité de voix qui vous a d'abord fait tressaillir, ne vous abusait point; s'il était possible que l'épouse que vous pleurez, rendue un instant à la lumière, fût à présent même devant vous. Je vous rappelle votre serment. — Grands dieux! s'écria le colonel, qui que vous soyez, cessez un jeu cruel et respectez ma douleur. — Ingrat! le désir de la faire cesser est le seul motif qui m'anime. Après avoir reconnu mes traits, jurez-moi de suivre le conseil que je vous donnerai. Un nouvel hymen peut seul vous rendre la félicité que vous avez perdue: c'est la dernière marque de tendresse que j'exige de vous. Jurez-moi d'épouser la personne dont ma bouche aura prononcé le nom. En achevant ces mots, le domino noir ôta son masque, et offrit aux regards du colonel le visage même d'Ernestine; mais pâle, décoloré et semblable à celui d'une personne qui vient d'expirer. — A cette vue, le colonel tendant les bras vers ce fantôme, jeta un cri terrible et tomba évanoui. Le domino noir se hâta de remettre son masque, sort précipitamment du cabinet, rentre dans la salle, et dit à haute voix que l'on allât porter du secours au colonel qui s'était trouvé mal; puis se faisant jour à travers la foule, il descend à grands pas l'escalier, traverse la cour, et sans demander la chaise à porteur qui l'avait amené, et qui était placée au bas de l'escalier, il se fait ouvrir la porte de l'hôtel, se jette dans la rue, et s'éloigne à toutes jambes. Mais revenons au colonel.

On le trouva dans le cabinet étendu par terre, et dans le plus violent délire; tous les soins lui furent prodigués,

mais inutilement. Il raconta, autant que le désordre de ses esprits le lui permettait, la scène qui venait d'avoir lieu ; affirma qu'il avait vu son Ernestine, et mourut un instant après.

Qu'on juge de la sensation que dnt faire une aventure aussi funeste, et de l'étonnement de toutes les personnes qui se trouvaient présentes..... On chercha tout de suite le domino noir, dont la disparition n'avait pas même été remarquée, tant elle avait été prompte et soudaine. On descendit dans la cour, où l'on trouva la chaise et les deux porteurs ; on s'empara de ces deux hommes. Le magistrat, chargé de la police, les interrogea lui-même. Voici le résultat de la déposition qu'ils firent séparément :

Dans la soirée du jour où le bal avait eu lieu, l'un des porteurs fut accosté par un individu vêtu de noir, dont il donna le signalement. Cette personne, en remettant au porteur de la chaise deux pièces d'or, lui avait recommandé de se trouver à minuit sonnant, avec son compagnon conduisant la chaise, sous le porche d'une église qu'il lui désigna. Les deux porteurs s'étant, à minuit, rendus au lieu indiqué, attendirent un instant sous le porche de l'église qui se trouvait être précisément celle où était enterrée l'épouse du colonel. L'individu en habit de deuil qui avait ainsi payé la chaise d'avance, ne tarda pas à paraître. Il commanda à ces deux hommes de faire avancer la chaise, entra dans le cimetière, d'où il ressortit quelques minutes après, en conduisant, par le bras une personne en domino noir et masquée qu'il fit placer dans la voiture, dont il ferma lui-même la portière, et donna, en se retirant, aux porteurs, l'ordre de se rendre à l'hôtel du prince de *** ; il leur recommanda en outre de la discrétion, et leur remit deux autres pièces d'or, en les prévenant qu'ils étaient loués pour tout le reste de la nuit. Voilà tout ce qui était à la connaissance des deux porteurs de la chaise qui avait conduit le domino noir au bal du prince.

Ces détails semblèrent encore plus étranges que l'apparition elle-même. La police fit les plus grandes perquisitions pour découvrir l'individu qui avait loué la

voiture ; mais toutes les recherches furent inutiles : jamais aucune histoire de revenant n'avait parue plus constatée. Cette aventure fit une grande sensation : on en parla diversement pendant quelques mois, on finit ensuite par l'oublier ; lorsqu'au bout de cinq ans la mort de la jeune comtesse de R** vint rappeler le souvenir de cette étrange aventure, et en donner l'explication.

Cette dame était la cousine de l'épouse du malheureux colonel. Elle avait conçu pour lui, avant qu'il fût marié à cette dernière, une passion violente, dont celui qui en était l'objet ne s'était jamais aperçu. On assure même qu'il n'avait vu la cousine de sa femme que quatre à cinq fois ; et que depuis son mariage il ne l'avait jamais rencontrée, la famille de la comtesse de R** ne résidant pas à Berlin : il n'y avait eu même, pendant ces deux ans que dura l'hymen du colonel, aucunes relations entre les deux cousines, qui ne s'écrivaient point et ne s'aimaient pas. Lorsque M^{lle} de ***, qui n'était point encore mariée au comte de R***, vint à être informée du veuvage du colonel, elle sentit l'espoir renaître dans son cœur ; son malheureux amour se réveilla dans toute sa force. Instruite de l'attachement du colonel à la mémoire de son épouse, elle conçut le projet de faire tourner à son avantage cet obstacle même qui paraissait insurmontable. En conséquence elle mit en usage le stratagème dont on vient de lire le récit, et dont elle était loin de prévoir l'issue tragique ; le son de sa voix ressemblait beaucoup à celui de sa cousine. Sur un portrait de cette dernière, elle fit exécuter en secret, par un artiste de Berlin, un masque de cire qui reproduisait, de la manière la plus étonnante, les traits de l'infortunée Ernestine. C'est là le visage qui avait frappé de stupeur et de mort le colonel, lorsqu'elle ôta son taffetas noir dans le cabinet ; circonstance qui rendait encore l'illusion plus vive et plus complète. L'intention de M^{lle} de *** était d'ordonner au colonel de l'épouser elle-même, et de disparaître aussitôt après, seule et à pied. Elle se doutait bien que celui dont elle ambitionnait la main ne manquerait pas d'interroger les porteurs de la chaise, et que la singula-

rité de leur récit donnerait encore plus de réalité à l'apparition mensongère. L'événement, comme on l'a vu, déconcerta un projet que le délire d'une passion romanesque pouvait seul faire concevoir et exécuter. Effrayée en voyant le colonel tomber évanoui à ses pieds, elle ne songea plus qu'à s'enfuir; elle y réussit, et quitta Berlin dans la nuit même.

Retirée dans un château, à quarante lieues de cette capitale, elle fut informée de la mort de celui qu'elle aimait; sa douleur fut inexprimable : elle tomba dans une profonde mélancolie qui fit même désespérer de ses jours. Revenue à un état plus calme, ses parens la contraignirent à accepter la main du comte de R***, mais elle ne trouva ni la tranquillité ni le bonheur dans cet hymen. Le souvenir de l'infortuné dont sa fatale imprudence avait causé le trépas, déchirait continuellement son cœur. Elle finit enfin par succomber à une maladie de langueur. Avant d'expirer, pour se soulager du poids des remords, elle fit publiquement l'avou de sa coupable supercherie, et demanda pardon au ciel de cette profanation sacrilège de la mémoire des morts. C'est ainsi que fut expliquée l'aventure du Bal Masqué, et que l'on cessa de croire au *Revenant de Berlin*.

LA SERVIÈRE.

DE LA NÉCESSITÉ

De détruire la puissance des Barbaresques, et à cette occasion de la réunion des Hébreux.

(II^e article.) (1)

Vénérable Mathai! plein d'une juste indignation, j'ai élevé la voix contre les barbares de l'Afrique; j'ai demandé qu'une sainte croisade soit formée pour en

(1) Voyez t. 67, p. 297.

détruire à jamais le gouvernement féroce et sans foi , qui sans cesse outrage la nature et l'Europe entière. J'ai demandé que cette riche partie de la terre , conquise par les puissans rois de l'Europe , soit donnée à votre nation célèbre pour s'y réunir de tous les points du monde , pour y recréer ses droits politiques et ses lois saintes : j'ai invité tous les enfans d'Israël à demander humblement aux rois de leur permettre cette juste réunion ; ma voix s'est perdue dans le désert !

Il ne s'est point formé de croisade pour venger l'Europe des outrages de l'Afrique : les rois n'ont point été suppliés par les juifs, de les aider à reprendre leur rang parmi les nations ; et le peuple antique et saint, qui le premier a reconnu et honoré l'Eternel , est demeuré dispersé sur la terre , malheureux et privé de tout droits !

Cependant une réparation particulière a été obtenue. La nation la plus outragée par un crime affreux et récent des Barbares , en a tiré une vengeance éclatante ! Admirons les Anglais en cela , qu'ils n'ont pas seulement avec gloire vengé leurs compatriotes massacrés , mais qu'ils se sont encore montrés généreux en demandant , pour fruit de leur victoire , que tous les infortunés captifs leur soient rendus ; et en stipulant qu'il n'en serait plus fait à l'avenir par les Barbaresques. Rendons-leur grâce , du fond de notre cœur , pour la première de ces conditions. Qu'elle est belle et consolante ! et quelle joie universelle elle a produit ! Faut-il , hélas ! que la seconde soit aussi vaine que la première est sublime ! l'une satisfait autant que l'autre donne de crainte. D'où vient que les Anglais n'ont pas mieux profité de leur victoire ? et pourquoi l'Europe n'a-t-elle pas saisi cette occasion si favorable pour anéantir une puissance odieuse , qui méconnaît tout droit des gens et ne gardera jamais la foi jurée ? Quel contradiction dans un traité si solennel , de reconnaître en ces Barbares le droit affreux de faire la guerre ; et de leur interdire celui de faire des esclaves ! Ah ! ne nous y trompons pas , leur consentement n'est que forcé ; leurs promesses ne sont rien moins que sincères , et la fureur de leur défaite

ne sera que plus terrible. Vainement les forbans d'Alger ont vu leur flotte anéantie ; Tunis, Tripoli les appellent, ils vont y courir, et communiquer à ces régence leur fureur vengeresse. Oh ! que je vous plains, nouvelles et déplorables victimes qui tomberez en de pareilles mains ! D'où vient que l'Europe attend et balance encore à punir par l'anéantissement, une indigne et coupable puissance, ennemie si cruelle du nom chrétien ? N'a-t-elle pas déjà trop mérité ce grand châtiment ? et pour le lui infliger, faudra-t-il y être contraint par une série nouvelle de forfaits révoltans ? Ne reconnaît-on pas qu'il serait mieux de les prévenir ? N'a-t-on pas un exemple terrible et récent d'un pouvoir funeste anéanti trop tard ? Que de forfaits et de victimes de moins, s'il l'eut été dix ans plutôt ? l'Europe n'aurait pas vu ses villes en cendres, ses peuples ravagés et désunis par un sentiment réciproque de haine et de vengeance, et la France n'aurait pas à pleurer sur la foule de ses enfans immolés, sur sa gloire antique, sa fortune et sa liberté ! elle ne verrait pas l'étranger fouler d'un pied superbe le sol de ses provinces ; elle n'aurait pas vu si long-temps l'auteur de son infortune lui commander avec audace, l'obliger à tous les plus grands sacrifices, et l'entraîner dans une guerre impie et générale contre tous les peuples, pour satisfaire le penchant destructeur qui le dominait ; nous n'aurions pas la douleur encore de voir les Français divisés d'opinions, s'exposer à de nouveaux malheurs quand tout les invite à se réunir.

Dignes successeurs des Voyans, sage Mathai ! pourquoi les enfans d'Israël sommeillent-ils encore sous le joug de fer qui les accable ? ne se laisseront-ils jamais de le porter ? ne sont-ils pas depuis long-temps rassasiés d'opprobre ? Quelle existence que la leur, parmi les peuples où, semblables au vil bétail, il leur faut porter une marque d'avilissement et de réprobation ! où, tristes prolétaires, on les contraint d'errer et de porter des fers ! où on leur fait un crime de leur industrie en les forçant d'y recourir ! où... mais je m'arrête ; ô Mathai ! sur ces affligeantes contradictions, Juifs malheureux ! pourquoi vos pères ne se sont-ils pas réunis quand leurs oppres-

seurs, les Romains, sont tombés à leur tour sous le joug de ceux qu'ils n'avaient jamais daigné regarder que comme des barbares leurs tributaires ? d'où vient qu'ils n'ont pas su profiter de l'occasion de la chute éclatante et exemplaire de ce pouvoir gigantesque, qui avait tant pesé sur le monde ? leurs enfans, leurs successeurs innocens n'auraient pas souffert quinze siècles de misères, et ne seraient pas exposés à souffrir indéfiniment dans la plus entière abjection. Comment s'est-il fait que le peuple antique et saint, le plus célèbre par sa foi sublime, son caractère, ses lois divines, sa dispersion, ses malheurs, soit resté spectateur immobile du bouleversement du monde politique, et ne soit pas remonté spontanément au rang élevé qu'il tenait jadis ? N'y était-il pas hautement invité par tant d'autres peuples, dont à peine on soupçonnait l'existence, et qui tout à coup se sont montrés avec éclat, ont renversé le colosse romain, et tous à l'envie en ont dévoré le grand cadavre ? Ah ! n'était-ce pas assez d'avoir déjà passé trois siècles dans la captivité ? quelle autre nation avait un plus juste sujet de vengeance, et plus de droits au partage de la proie commune ? ne devait-elle pas à l'instant se saisir de la part qui lui revenait ? Eh quoi ! cent peuples divers sont alors sortis comme par enchantement de la nuit des siècles, et vous, enfans d'Israel, peuple antique et célèbre, jadis lumière du monde, mais dont le flambeau s'est éteint, vous avez manqué de le rallumer au grand jour de la vengeance des nations ; vous avez vu ces nations s'élever, se traverser en sens divers, s'asseoir enfin et consolider leur existence ; et vous qui deviez renaître les premiers, vous êtes demeurés dans la nuit de l'abîme ! le grand jour qui a luit pour les autres, n'a point frappé vos yeux ! la voix libre et sacrée qui toujours parle au cœur de l'homme, ne vous a point dit : O Israel ! sors du tombeau, et renaiss pour les siècles et la gloire du monde ! Non, vous ne l'avez pas entendue, et depuis le temps de ce malheureux oubli de vous-mêmes, vous avez traversé quinze siècles, chargés de fers et d'opprobre. Avouez, Mathaï, que les Juifs ont manqué l'occasion la plus favorable à leur réunion politique ; ce



grand et bel ouvrage était de droit légitime : le monde était en révolution et changeait de face.

Quoi ! vous avez eu la force de résister à la longue et cruelle barbarie des peuples , aux auto-da-fé en Ibérie , aux outrages fréquens , aux vexations , aux persécutions de toute espèce et toujours renaissantes , aux massacres excités et multipliés par la cupidité , l'horrible fanatisme , et vous n'aurez pas le courage de vous affranchir de tant de misères quand l'occasion s'en présente ! Ah ! tentez-le du moins , et si vous ne réussez pas , la gloire consolante de l'avoir entrepris vous restera comme un noble témoignage vers la postérité. Comment d'ailleurs s'est-il fait , que l'idée si constante en tous les Israélites , qu'il doit leur venir un Messie , n'ait pas été l'occasion , en vingt siècles , de se réunir à la voix de quelques inspirés d'entr'eux , capables d'en réaliser la promesse !

On dit aujourd'hui qu'un de vos frères en Asie , s'élève et s'annonce comme ce Messie ; qu'il vous appelle à lui pour le rétablissement d'Israel et la reconstruction du temple. Si vous entendez sa voix , gardez-vous d'y répondre par la révolte et la violence. Tous ceux de vos frères qui sont en Europe , ne doivent désirer d'obtenir leur affranchissement général que de la part et de la magnanimité des souverains qui la gouvernent : c'est de leur volonté suprême que vous devez attendre votre rédemption ; à eux seuls appartient de vous l'accorder ; c'est à eux que vous la devez demander humblement et avec persévérance. Qu'un espoir si doux vous anime ; parlez , priez , et faites parler la justice ; un temps viendra , n'en doutez point , où sa voix sera entendue , et où vous obtiendrez enfin l'accomplissement de votre grand et ardent désir.

Quant aux Barbares qu'on laisse encore les maîtres en Afrique , laissez-les faire ; ils donneront bientôt sujet aux puissances de l'Europe d'armer contre eux et de les détruire enfin. Alors vous saisissez l'occasion , vous suppliez les vainqueurs , et vous en obtiendrez justice : ils sont toujours généreux.

Pour moi , qui vous parle et vous écris ces choses ; moi qui n'ai d'autre mission qu'un sentiment humain ,

O Hébreux ! étonné de votre existence après tant de persécutions, de votre caractère inaltérable malgré votre dispersion au milieu d'un monde ennemi, frivole et changeant, et de l'état précaire où vous tiennent constamment la haine injuste et universelle des peuples, et l'espoir vain sans doute, qu'un Messie viendra vous rappeler du milieu de ces peuples chez lesquels aujourd'hui encore on met en question si vous êtes sociables. Persuadé que vous ne pouvez être insensibles à tant de traits, et surtout à ce dernier, qui pour vous doit être le plus désespérant ; que vous êtes hommes et que vous en devez avoir et sentir toute la dignité : en véritable ami des hommes, en titre de cosmopolite, je vous ai fait ma proposition, je l'ai conçue dans la charité, et je vous l'émets dans la persuasion intime qu'elle ne peut vous être faite en un moment plus opportun, et que rien ne peut vous être plus agréable. Vous la dédaignerez sans doute, si la plus longue et la plus accablante servitude vous rend indifférents à tout ce qui tend à vous procurer un mieux possible ; mais si malgré le sort qui vous poursuit, et malgré le poids des fers qui vous pèse, vous avez dans le cœur l'amour saint et sacré de la patrie et de la liberté, si vraiment vous y conservez le désir légitime et le noble espoir de votre réunion, en y réfléchissant vous l'écouteriez favorablement, vous la trouveriez juste, et la seule peut-être à ce sujet qui puisse vous être faite, aujourd'hui que tous les lieux du monde sont habités comme ils doivent l'être, qu'ils sont en possession légitime, et qu'ils n'y a qu'une horde perturbatrice qui, méritant par ses forfaits d'être dépossédée de la terre qu'elle habite, donne et fournit l'occasion de demander que cette terre vous soit donnée pour y trouver enfin le terme de vos trop longs malheurs, et la juste récompense de vos mérites.

Peuple étonnant ! naturellement partie et pourtant moralement séparé du monde ! Peuple présent par tout et pourtant étranger ! Hébreux ! oui, la côte septentrionale de l'Afrique est de toute la terre aujourd'hui le lieu seul convenable à votre réunion politique ; oui, cette partie du monde est la seule qui convienne à votre ca-

ractère. N'est-ce pas celle où jadis votre père commun reçut l'hospitalité, où vous naquîtes, où vous multipliâtes à l'infini, où vous acquîtes l'immortelle et brillante célébrité qui vous distingue ? Ah ! si l'aveugle fanatisme, par une insigne ingratitude, ou, comme on vous l'a dit et comme vous le pensez, la voix de l'Eternel en fit sortir vos ancêtres, convenez que la terre qui leur était promise et qui leur fût donnée après quarante ans d'attente, n'était pas plus fortunée et ne fut pas plus légitimement acquise que celle qui vous est proposée, puisqu'il leur fallut en exterminer les nations qui l'habitaient depuis l'enfance du monde. J'ose vous assurer que vous pourrez de nos jours, et avec plus de justice, sortir d'entre les peuples où vous n'êtes qu'un embarras, et demander qu'une terre conquise sur des brigands, vous soit donnée pour vous y réunir en corps de nation, y rétablir vos lois antiques, et par elles cultiver les sciences et les arts ; exercer votre savante industrie, honorer le monde par vos lumières, votre morale, votre caractère, l'enrichir par vos produits agricoles et vos relations commerciales, fondées sur l'honneur et la foi.

Allez donc, ô fils d'Israël ! allez en cette terre où vous trouverez des trésors sur les monts et dans les plaines ! où les torrens devastateurs, contenus et conduits par vos bras, se changeront en ruisseaux de lait ; où les déserts reculeront devant vous ; où vous multiplierez comme le grain de sable : allez, prenez possession de ce vaste continent, devenez les législateurs de cette partie du monde, comme vous l'avez été des autres ; portez-y la lumière des sciences et de vos lois saintes ; faites-la sortir de la barbarie ; faites-la connaître enfin au monde ; portez-y les bienfaits de la civilisation, acquérez-y la puissance, la considération, la paix, la liberté, la gloire ; et que sur la harpe d'or, par des accens mélodieux, les Davids nouveaux, en des chants immortels, louent à jamais l'Eternel, du bonheur de votre miraculeuse réunion !

F.

 DICTIONNAIRE DES PEINTRES ESPAGNOLS,

Par F. Q..... Chez l'auteur, rue du Gros-Chenet, n° 4,
et chez Eymery, Delaunay, etc.

Au moment où nous regrettons encore la perte de tant de chefs-d'œuvre, c'est un service qu'on ne saurait trop apprécier, de nous faire connaître une école à peu près ignorée en France quoiqu'elle soit aussi riche et aussi brillante que ses trois rivales, et quoique le pays où elle a pris naissance, soit aussi voisin de nous que la Flandre et l'Italie. Les peintres Espagnols, dignes émules de Raphaël, de Rubens et du Poussin, ne verront plus leurs divins ouvrages ensevelis parmi nous dans un injuste oubli, grâce aux savantes veilles et à la critique lumineuse de M. F. Q.... Les travaux, dont il nous offre aujourd'hui l'heureux résultat, ont été immenses. Il en donne lui-même une idée dans le passage suivant, où sa modestie voudrait presque ne s'attribuer que le mérite d'avoir traduit : « J'ai commencé, dit-il, par la lecture et l'extrait analytique de tous les livres tant Espagnols qu'étrangers, qui traitent soit positivement, soit accidentellement des beaux arts. J'ai particulièrement consulté M. Cean Bermuedes, dont l'ouvrage est un répertoire, où j'ai tellement puisé, que mon dictionnaire n'en serait qu'une pure traduction, si je n'avais, par mes voyages, mes observations, mon emploi et les événemens qui se sont passés sous mes yeux, été à même de faire beaucoup d'additions. » On voit que ce n'est pas seulement par de longues et utiles méditations, par des études approfondies, que l'auteur s'est familiarisé avec les monumens de l'école Espagnole ; il est allé lui-même sur les lieux ; c'est en même temps un témoin fidèle et un connaisseur exercé qui nous parle. Quelle confiance ne doit pas inspirer ce double titre ? La lecture du *Dictionnaire des peintres espagnols* la justifie entièrement.

M. F. Q. n'avait pas besoin de l'attrait de la nouveauté que présente l'histoire, je dirai presque la découverte de l'école castillanne ; les détails intéressans, les remarques curieuses, les traits piquans que l'on trouve dans le précis de son livre, auraient suffi pour en assurer le succès. Le style ferait croire que l'auteur ne s'est pas toujours occupé exclusivement de peinture, si une connaissance aussi parfaite de tout ce qui regarde cet art, ne supposait une vie qui lui a été absolument consacrée. S. A. R. le duc de Berri a accepté la dédicace du *Dictionnaire des peintres espagnols*, et a fait à l'auteur l'accueil le plus flatteur. M. F. Q. s'en est montré digne sous tous les rapports, car sa dédicace est courte et se fait lire avec plaisir : cela est rare aujourd'hui.

J'ai dit que M. F. Q. méritait autant d'éloges pour son style que pour ses connaissances en peintures, je devais ajouter qu'il écrit aussi bien en vers qu'en prose. Voici un passage de son épître dédicatoire :

Près d'un Téniers tout argentin,
J'admire un élégant Albane ;
Sous un Stein un peint clandestin,
Brille un Corrège un peu profané.
Ostade contre un Pérugin,
Fait des mines à Michel-Ange ;
Jacques Ruysdaël se dérange
Pour laisser entrer un Lorrain ;
Et le goût réglant l'harmonie
Dans ce délicieux séjour,
Des fiers Espagnols le génie
En pompe est admis à la cour,

Ces deux derniers vers sont très-heureux, et le couplet entier a de la grâce et de la facilité.

M. F. Q. sait passer du plaisant au sévère. Dans son précis, où il fait avec un talent remarquable l'histoire de la peinture en Espagne, on distingue les réflexions suivantes. Il est question de la décadence des beaux-arts après le règne de Philippe II.

« Mais ne devra-t-on pas trouver aussi les causes de cet abaissement dans la décadence politique de l'Espagne ? Qui ne sait que le sort des lettres suit toujours celui des armes ? Que les Athéniens virent naître leurs grands artistes dans leurs siècles de victoires ? Que les Romains, sous César et sous Auguste, dominant l'univers, rivalisaient les Grecs ? et qu'enfin l'Espagne, triomphante sous Charles-Quint et Philippe II, devait cultiver ces arts avec plus de succès, que lorsqu'abattée sous Philippe IV, avilie sous Charles II, déchirée par des guerres intestines dans les premières années de Philippe V, elle n'avait parmi les nations d'autre place que celle que lui laissait l'éclat de son ancien nom. »

Pour donner une idée de l'école espagnole, je ne saurais mieux faire que d'emprunter les expressions mêmes de l'auteur.

« Mais revenons à l'école espagnole. Malgré toutes les entraves qui l'ont tourmentée, que de beautés n'a-t-elle pas produites ! Qui pourrait croire que M. le chevalier de Jaucourt, savant, aussi vraiment instruit qu'aimable, n'en ait pas dit un mot dans son article *Peinture*, de l'Encyclopédie ! Qui pourrait croire que dans ce réservoir des sciences, vous ne trouverez rien qui rappelle ces nombreux émules de toutes les écoles et de tous les genres ? Rien ne pourrait, en effet, vous éclairer sur les trois écoles qui composent l'académie espagnole, et cependant des chefs-d'œuvre sans nombre en consacrent l'existence.

« L'école de *Valence* voit à sa tête l'illustre Vincent Joanes.

« L'école de *Madrid*, pour coryphée, présente le magnifique Vélasquez de Silva.

« L'école de *Séville*, a, pour prince, le célèbre Barthelemy-Esteban Murillo. »

M. F. Q... appelle la première, *espagno-italienne*, parce que Vincent Joanes ramena de Rome, où il fit un long séjour, le style des Pérugin, des Michel-Ange, des Raphaël ; la deuxième reçoit le titre de *gallo-espagnole*, parce que Vélasquez a de si grands rapports avec notre Lebrun, que l'on pourrait présumer

que ces deux maîtres se sont communiqués ; enfin la troisième est nommée *flamenco-espagnole* ; « sa com-
» position , sa couleur , sa nature la font , en effet ,
» considérer comme tenant essentiellement au genre
» flamand. »

« Il est donc notoire , ajoute l'auteur , que , dans cette brillante et nombreuse série de maîtres , vous retrouverez les trois grandes écoles qui ont tant illustré l'art de peindre. » M. F. Q.... reproche ensuite aux Italiens de ne pas avoir parlé des Castellans qui concoururent , avec Michel-Ange , aux travaux du Vatican. L'ouvrage de M. F. Q..., va dissiper l'obscurité qui couvrait les merveilles enfantées , par les *Vincent Joanes* , les *Vélasquez* , les *Morillo* , les *Moya* , les *Cespédès* et les *Cano*. Ce dernier peut être appelé le *Michel-Ange Espagnol* ; car il fut à la fois peintre , architecte et sculpteur. Maintenant on ne citera jamais les écoles flamande , florentine et française , sans y ajouter l'école espagnole.

M. F. Q..., par ce monument qu'il vient d'élever aux peintres , dont l'Espagne s'énorgueillit , a autant de droits à la reconnaissance de nos voisins , dont il révèle la gloire , qu'à celle de ses concitoyens , à qui il ouvre une nouvelle source de modèles en tout genre.

Je terminerai cet article par un trait pris dans la vie d'Esteban Murillo , le chef de l'école de Séville , autrement dite *flamenco-espagnole*. « Quelque temps avant
» sa mort , Murillo vivait très-près de la paroisse Ste.-
» Croix , et très-souvent , depuis ses infirmités , il se
» faisait conduire dans cette église pour y prier. Il se
» mettait toujours devant la fameuse descente de croix
» de Pierre Campagna , l'illustre Flamand. Le sacristain
» voulant un jour fermer les portes plutôt qu'à l'ordi-
» naire , vint demander à Murillo , pourquoi il restait
» si long-temps dans cette chapelle. — J'attends que
» ces pieux serviteurs aient fini de descendre Notre
» Seigneur de la croix , répondit Murillo , qui , par son
» testament , voulut être enterré au pied de ce chef-
» d'œuvre. »

T.

LE DEVOIR,

Par feue mistriss Roberts ; précédé d'une Notice sur l'auteur, par mistriss Opie ; traduit de l'anglais par M^{me} Elisabeth de Bon. Deux vol. Chez le traducteur, rue Ventadour, n° 13, et chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 30.

Il faut convenir que les journalistes sont des êtres bien peu galans (ici je prends ma part de l'apostrophe)! Depuis trois mois, nous avons annoncé dans le *Mercur* ce nouveau roman, et depuis, pas le moindre mot ne nous en est échappé. C'est pourtant l'ouvrage d'une dame; Mistriss Opie, bien connue dans la carrière romantique, en est l'éditeur; il est traduit par une autre dame qui y a de la célébrité, et elle a dédié sa traduction à la fille d'un auteur qui s'est fait applaudir dans plus d'un genre.

Si je suis coupable, tous mes confrères le sont autant que moi, mais je veux être un des premiers à donner un témoignage public de mon repentir. *Le devoir*: Ce mot loin d'effrayer, devrait plutôt maintenant exciter un curieux intérêt; tant de devoirs ont été oubliés, qu'il n'est pas mal de se remettre à les étudier et à en apprendre la pratique. C'est en effet un tableau de la piété filiale, et de la plus entière soumission à un père qui ne semble pas y avoir de très-grands droits, que Mistriss Roberts a voulu nous offrir. L'intention est bonne, la leçon est plus nécessaire que jamais, examinons la manière dont ce cadre a été rempli.

Une dame de moyen âge, une autre de dix-sept à dix-huit ans descendent de leur voiture à la porte de la seule auberge du village d'Albani, à soixante-dix mille de Londres. Une jolie chaumière dans une situation bien romantique est à vendre, elle leur plaît, elles l'achètent, et bientôt après viennent l'habiter. Les

bonnes commères du pays (car il s'en trouve par tout et dans toutes les classes), s'inquiètent fort , pour deviner quelle peut être cette lady. Est-elle fille , femme ou veuve ? la jeune personne l'appelle sa tante , mais cependant , elle lui ressemble prodigieusement. Malgré la simplicité apparente de la maison , l'intérieur en a été orné avec beaucoup d'élégance , par Mistriss Saint-Clair et Julia sa nièce ; tous les regards se fixent sur elles ; lorsque le dimanche suivant, elles se rendent à la paroisse , pour assister au service divin , M. Herbert , digne ministre d'Albani , remarque l'air de piété avec lequel elles assistent à l'office , et prend la résolution d'aller leur rendre visite avec sa femme et Ellen , leur fille. Les cœurs vertueux sont faits pour bientôt s'entendre , la liaison devient intime. La curiosité plutôt que tout autre espèce d'intérêt , conduit à la chaudière blanche quelques-unes des commères d'Albany ; on voudrait trouver moyen de faire quelques malignes observations. La froideur de la réception aiguise leurs langues , mais une lettre dont le cachet porte une mitre arrive à la poste , pour Mistriss Saint-Clair , et peu de jours après , l'évêque qui l'a écrite arrive avec sa fille ; le prélat est connu , il est révééré , et toutes les bavardes sont à leur grand regret , contraintes à se taire.

Un jour qu'Ellen et Julia sont à la promenade , tout à coup , les pas d'un cheval au galop se font entendre : *écoutons , dit Julia , quelque messager dirigé en toute hâte son haletant coursier de ce côté.* Le cavalier paraît au détour de la route. C'est Edmond ! Ce jeune homme étudie à Oxford , où il doit prendre le bonnet de docteur , afin d'entrer ensuite dans les ordres ; Edmond peut figurer à côté de tous les héros de romans , l'auteur ne lui a rien refusé , c'est le beau idéal. Julia rentrée chez elle et interrogée par sa tante sur ce jeune homme , lui dit : je l'ai plus écouté que regardé , de ma vie je n'ai entendu un son de voix aussi doux un tel frère est une source intarissable de bonheur : que je voudrais en avoir un , ajoute-t-elle en soupirant ! Je vous comprends , vous vous trou-

vez un être abandonné (l'existence de Julia est en effet couverte d'un voile mystérieux).

On attendait depuis plusieurs jours, à Albany, Sir Thomas Wills, seigneur de ce village; lui, sa femme, ses huit filles et deux fils arrivent enfin, et leurs portraits ainsi que leurs caractères sont tracés de main de maître, et nous renvoyons au tableau original, pour les connaître, ils feront plaisir. Deborha Ruth, la quatrième des filles, a une fortune considérable indépendante, elle est passionnée pour la chimie, qu'elle montre à son père, et Bertha, la dernière de toutes, abandonnée aux soins des servantes, recevait très-rarement la permission de paraître dans le salon; cet abandon de ses parents la rend le jouet de tout le monde. Telle est cette famille, dont Mistriss Saint-Clair est parfaitement connue, car elles se voyaient à Londres, ce qui donne à cette dame un grand relief dans le pays, lui procure et à sa nièce une société, et fait taire tous les commérages.

Lady Wills avait répandu dans les environs, le bruit que mistriss Saint-Clair possédait une immense fortune, on ne doutait pas que Julia ne fût son héritière, Edmond le crut aussi. Ce jeune homme n'a que des talents, ils formaient toutes ses espérances, car il est fils d'un ministre qui vivait de l'autel; revenu qui non-seulement n'était pas considérable, et dont les économies appartenaient aux pauvres. Cette famille est riche en vertus; mais dans le monde on s'en tient à admirer cela, et l'on n'a pas coutume d'en faire la base d'un contrat de mariage, ce qui ne contribue pas peu à en dégoûter beaucoup de gens. Edmond est amoureux, il est passionné, il se prescrit le plus profond silence.

Un jeune militaire, neveu de mistriss Saint-Clair, vient passer quelques jours chez elle. Je soupçonne M^{me} de Bon d'avoir mis dans le portrait de cet officier quelques traits de sa propre touche; je le trouve un peu trop Français, c'est dire, qu'il est plein d'amabilité. L'arrivée de ce nouveau venu met en jeu le caractère des sept filles de lady Wills. La fête de leur frère aîné, qui doit être célébrée avec une grande pompe, leur donne

lieu de se montrer telles qu'elles sont. La pauvre Bertha seule ne doit pas y paraître, et d'autant moins qu'elle est reléguée dans les combles du château, qu'elle y est malade et mal soignée. Comment les domestiques auraient-ils pitié d'une malheureuse enfant que son père et sa mère oublient ? Elle a cependant un excellent ami et un protecteur décidé dans son frère Charles, qui heureusement vient de son collège au château d'Albani, pour assister à la fête de son frère. Il court au presbytère, y trouve mistress Saint-Clair et sa nièce ; il implore pour sa sœur la commisération de toute la société. Ces dames se rendent au château, et obtiennent de lady Wills la permission d'amener chez M. Herbert la pauvre Bertha, qui enfin va cesser d'être malheureuse.

La fête amène sur la scène un nouveau personnage, lord Newbury, jeune homme, qui à l'orthographe près de son nom, me paraît extrêmement ressembler à beaucoup de jeunes gens dont nos salons fourmillent. *Le jeune lord se prévalait parfois de son rang avec ceux qu'il croyait ses inférieurs.* Julia devient l'objet de ses attentions, et Edmond en ressent un vif chagrin. Un amour que l'on cache, n'est-il pas un assez grand tourment ? Faut-il y joindre celui de la jalousie ? Ellen console son frère ; l'amitié qu'elle lui porte lui a révélé son secret. Au reste, Julia n'est rien moins que satisfaite des soins empressés de lord Newbury. Celui-ci, dont les premières vues sur Julia n'avaient pas été très-déliées, devient tellement épris de ses charmes, que malgré l'espèce de mystère qui règne autour de la personne de Julia, dont on ne nomme jamais le père ni la mère, Newbury se décide à écrire pour lui demander sa main. A l'instant même elle le refuse. Le jeune homme, dont toutes les passions sont humiliées par ce refus donné si promptement, s'éloigne du château d'Albani, où il s'ennuie complètement. Quels regrets pour les grandes filles qui l'habitent, et qui ont un plus grand dégoût pour le célibat !

Nous ne pouvons mettre sous les yeux des lecteurs une foule de détails piquans ou d'épisodes que ce grand nombre de personnages amène naturellement. Il est bien

vrai qu'ils font assez souvent, et peut-être un peu trop, perdre de vue Julia, sur-tout dans le commencement; mais ce défaut est racheté à la fin. Edmond n'ose pas croire qu'il ait pu entrer pour quelque chose dans le refus que Julia a fait d'épouser lord Newbury; mais une circonstance assez naturellement amenée, non-seulement lui donnera quelque espoir, mais encore instruira Julia du véritable état de son cœur. M^{me} Herbert avait eu plusieurs garçons; elle les a tous perdus. Edmond réunit sur lui seul toutes les affections maternelles qui eussent été partagées. Le temps des vacances est près de finir; il va bientôt repartir pour aller à Oxford continuer ses études et prendre le bonnet de docteur. Julia peint avec une grande supériorité, et M^{me} Herbert la prie de faire le portrait d'Edmond. *La charmante artiste rougit, mais comment, au moment d'une séparation, refuser une semblable demande?* La situation du peintre et celle du modèle sont très-délicatement tracées; *mais rien n'échappe aux yeux clairvoyans d'une mère, et le cœur d'une femme, plus accessible à l'amour, comprend bien plus vite le sentiment qui agite le cœur d'une autre femme.* Elle communique ses observations à son mari: *Puissent-ils s'aimer tous deux! s'écrie le bon père.* Depuis long-temps ce souhait était accompli. Edmond est entré dans les ordres; on lui promet un riche bénéfice: il peut donc prétendre à la main de Julia.

Mistriss Saint-Clair reçoit des lettres, qui paraissent lui causer un grand chagrin, ces lettres amènent une explication intéressante entre les deux jeunes gens. C'est moi probablement qui afflige ma tante. Quel mystère, comment se peut-il. Je suis moi-même un mystère, j'ignore qui je suis. Edmond enhardi, par ce qui en aurait effrayé d'autres, prend ce moment pour faire l'aveu de son amour et demander à Julia sa main. Cette délicatesse produit son effet sur Julia et sur sa tante à qui Edmond s'adresse, elle le prie de différer quelques jours, d'en parler à son père, mais dans cet intervalle étant à l'office, un étranger vient se placer près du banc de Mistriss Saint-Clair qui, en se retour-

naire l'aperçoit et tombe évanoui. Quel est cet homme ? Julia se livre sur son compte aux plus tristes réflexions, elle se rappelle que quelques mois auparavant, sa tante avait éprouvé le plus grand trouble en regardant un beau tableau de la femme adultère. *Serait-il possible que ma tante, fût ma mère ?* La vertu même n'est pas à l'abri d'être soupçonnée. Julia est véritablement la nièce de Mistriss Saint-Clair, la fille de sa sœur cadette. Cette femme au fond plus imprudente que coupable, a trahi ses devoirs, mille circonstances atténuent sa faute, mais cette faute est punie par un mari inflexible, sur la mère et sur la fille ; cet homme a tout oublié excepté sa vengeance. Il a sur-tout exigé impérieusement que la fille et la mère ne se vissent jamais, et lui-même semble avoir disparu de dessus la terre. Mistriss Saint-Clair, modèle de vertu, d'humanité, n'en est pas moins ponctuelle à lui obéir.

Cet éclaircissement met d'abord un obstacle au mariage d'Edmond, mais la tendresse maternelle parvient à le lever. La santé de mistriss Saint-Clair que tous ces événemens avaient ébranlée, exige de la dissipation et suivant les mœurs anglaises, dans lesquelles les bains de mer, les eaux minérales forment un grand objet de dissipation, elles se mettent en voyage pour aller aux eaux de Brighton et ensuite dans l'île de Wight avec sa nièce, Edmond et Ellen. Celle-ci qu'aucune affaire de cœur n'occupe, se charge d'écrire le journal du voyage, et il est envoyé très exactement au presbytère d'Albany, où il sert de distraction aux bons parens Herbert qui y sont restés avec Bertha. Mais nous qui ne sommes pas de la famille, et qui n'aimons point à étudier les sites pittoresques dans les pages d'un roman, sur-tout lorsque ces descriptions n'ont pas le moindre rapport avec les héros et les événemens qu'ils éprouvent, nous croyons qu'il eût été mieux de nous en faire grâce dans la traduction. Un traducteur ne doit point se laisser séduire par les grâces de son auteur ni par les siennes propres, car Ellen aidée de la plume de M^{me} Debon, décrit très-bien tout ce qu'elle voit, mais il faut prononcer que ce sont de jolies inutilités.

Ce voyage, au reste, amène sur la scène deux personnages qui y joueront un rôle important. Le premier est Henry Perci, ancien camarade de collège d'Edmond et son ami intime; le second est un M. Davisson, homme très-extraordinaire; il est brusque, sauvage, morose; on nous fait faire connaissance avec lui, au moment où Edmond lui sauve la vie, en le retirant de dessous les pieds de chevaux qui allaient l'écraser pendant un évanouissement, accident auquel il est très-sujet. Perci, qui a fait la traversée, lui a de même sauvé la vie, dans une occasion où Davisson s'était laissé tomber à la mer. Ses libérateurs vont le voir, et le résultat de cette visite, est la colère de cet homme singulier contre Edmond, qui refuse de recevoir sa bourse. La conduite bizarre de cet homme jette un grand intérêt sur le reste de l'ouvrage. Comme celui-là est du moins bien écrit, et que Julia y devient très-intéressante par sa piété filiale, nous ne voulons pas donner de plus grands développemens à notre extrait. Julia retrouve son père: mais il est peu riche, et n'en est pas moins despotique. Il la retire des mains de sa tante, où elle jouissait de toutes les aises que la fortune peut donner; et si elle n'est pas dans l'état de la misère même, au moins vit-elle dans celui d'une médiocrité qui n'en diffère pas beaucoup pour quelqu'un qui n'en a jamais eu l'habitude. Et ce père si impérieux, est toujours ponctuellement obéi. Julia obtient de lui cependant la permission de voir sa mère; mais c'est au moment de lui fermer les yeux. Cette malheureuse victime des remords ressemble beaucoup à la belle Milner, dans *Simple Histoire*. Nos romanciers en sont réduits à varier seulement les circonstances; car les passions humaines étant le sujet unique de leurs tableaux, il est impossible qu'elles ne reproduisent pas sans cesse des scènes qui aient de l'analogie. L'auteur ne peut donc travailler qu'à mettre ses personnages dans des poses un peu différentes.

Dire que Julia finit par être heureuse, c'est annoncer qu'elle épouse Edmond. Cet événement est cependant précédé d'un autre très-déplorable, et dont l'effet tragique

que n'ajoute point à celui du roman ; et alors, je ne sais pourquoi l'auteur l'a employé. Il fatigue l'ame inutilement.

Je ne terminerai point cet extrait, sans rappeler Deborha Wills, à qui la chimie ne réussit pas merveilleusement. Une expérience se termine fort mal ; mais Bertha est devenue, par les soins de madame Herbert, une fille accomplie, et l'expérience de Deborha tourne toute entière à l'avantage de Bertha.

Cet ouvrage fait honneur à la plume de madame Debon ; je demande seulement la permission de lui faire observer, que l'on ne dit point, *nos parens ne vous espéraient pas si tôt*. Il est nécessaire d'employer le verbe *attendre*. La locution citée n'est pas correcte, et il est étonnant qu'elle ait échappée à une plume aussi exercée.

R.

SPECTACLES.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

Il paraît que Laïs consent à ne pas lever sur nous une aussi forte contribution que celle d'une représentation à son bénéfice, avant sa retraite. Le spectacle *extraordinaire* qu'on devait nous offrir, pour lui, d'*Hamlet*, de *Panurge* et de *Flore et Zéphire*, est ajourné indéfiniment. Ce chanteur aura sans doute réfléchi que, malgré tout son talent, il serait scandaleux de donner des représentations au profit d'acteurs qui jouissent d'un traitement de 15 à 20,000 francs, lorsqu'une saison désastreuse a tellement multiplié le nombre des malheureux. Ne serait-ce pas une dérision cruelle d'aller porter, dans une soirée, 30,000 fr. à l'Opéra, pour procurer à M. Laïs un équipage ou une maison de campagne qui lui manquent, et de payer les brillantes superfluités

d'un comédien, de ce qui pourrait soulager vingt familles indigentes.

Tandis qu'Albert se prépare à partir pour la Russie avec M^{lle} Bigottini, *Paul* va s'élancer sur les théâtres de province. M. Levasseur a reparu *incognito* pour doubler Dérivis, qui est déjà doublé par trois ou quatre basses-tailles. Mardi dernier M^{lle} Armand a fait sa rentrée, sans pompe et sans éclat, dans *Clytemnestre d'Iphigénie en Aulide*. Tout est en mouvement dans les coulisses, pour les décorations de la *Lampe merveilleuse*, où l'on verra briller un superbe lever de soleil; le machiniste prétend que le théâtre de l'Opéra est le seul digne de cet astre, et il reproche à M. Pierre d'avoir retréci le soleil, comme les auteurs du Vaudeville raccourcissent tous les grands hommes.

THÉÂTRE FRANÇAIS.

Depuis quelque temps il n'y a pas moyen d'approcher de ce théâtre. Jamais on n'a vu des débuts si multipliés, diversifier notre ennui de tant de manières. Quand M^{me} Dufresnoy nous donne un moment de relâche, M^{lle} Wenzel vient nous montrer sa jolie figure, pour nous forcer à supporter la monotonie de son jeu. M. *Auguste*, qu'on voit trop souvent, nous fait cruellement expier le plaisir que nous a causé M. Victor. Ce dernier vient d'être reçu pensionnaire; c'est le seul moyen que la Comédie Française ait pu employer pour l'empêcher de jouer plus long-temps. M^{lle} Delâtre, qui a déjà débuté l'année dernière, vient de reparaitre dans le rôle insignifiant de Catau du *Grondeur*. Elle était très-bonne à l'Odéon. On nous menace encore de deux débuts, et du retour prochain de M^{lle} Georges. La rentrée de cette reine tragique est la compensation inévitable que le Théâtre Français nous offrira pour l'arrivée de M^{lle} Mars. Cette charmante actrice doit enfin nous être rendue la semaine prochaine, après une absence de quatre mois; elle nous ramènera Fleury et Michot, qui ne veulent jouer qu'avec elle. M^{lle} Leverd, au contraire, que la crainte d'une comparaison fâcheuse fait toujours



partir quand M^{lle} Mars arrive, vient d'obtenir un congé de deux mois, qu'elle va passer aux *Montagnes russes*. Elle y *glisse* avec un plaisir qui prouve qu'elle croit à l'efficacité de cet exercice salubre, pour perdre tout l'embonpoint qu'elle a de plus que sa rivale : si cela est vrai, je conseillerai fort à M^{lle} Georges d'en faire autant. Lafont, qui est en Gascogne depuis trois mois, y prolonge encore son séjour pour finir de perdre le peu d'accent qui lui reste. On dirait que Talma veut se mettre au niveau de tout ce qui l'entoure; il choisit, pour affaiblir son talent, des pièces comme *Gabrielle de Vergy*, et des rôles qui lui conviennent si peu, comme celui d'Achille. *Damas* semble avoir définitivement renoncé à la tragédie : il n'a pas trop de tout son temps pour recueillir la succession de Fleury. M. C., du *Journal des Débats*, dit, dans son feuillet du 22 octobre, que *Damas soutient à lui seul tout le poids de la chaleur du jour*. Où donc M. C. voit-il de la chaleur ? Il n'y en a pas plus dans l'atmosphère que dans son style. M^{lle} Dupont est la seule soubrette qui reste en ce moment à la Comédie Française. Les acteurs enfin, semblent s'être donné le mot pour avoir le moins de talent possible, et pour jouer toutes les semaines les mêmes pièces. Qu'on juge, d'après cet exposé fidèle, de l'état du Théâtre Français. M^{lle} Mars peut seule lui rendre son éclat ; aussi tous les amateurs soupirent après le moment de sa rentrée.

On parle bien de reprendre *Abufar* et *le Séducteur* ; mais quand il est question d'une nouveauté ou d'une reprise, aux Français, c'est le cas de dire :

....., . . . pour être approuvés,
De semblables desseins veulent être achevés.

THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Les auteurs se plaignent beaucoup de l'orgueil des comédiens, mais quoi de plus propre à en donner à M. Martin que ce que viennent de faire MM. Etienne et Nicolo. Ces deux auteurs n'ont pas voulu que leurs pièces fussent jouées en l'absence de cet acteur. M. Martin va sans doute se croire le premier talent de la ca-

pitale , car , jamais pareille chose n'est arrivée à M^{lle} Mars ; et quoi qu'elle soit la seule capable de représenter Célimène et Silvia, il nous a bien fallu souvent consentir à voir ces rôles remplis par M^{lle} Leverd. Le théâtre Feydeau justement étonné de semblables prétentions , de la part d'auteurs dont les succès ont toujours plus coûté à leur bourse qu'à leur génie , se trouve forcé par là de se priver pour jamais d'ouvrages agréables , sans doute , mais dont la perte n'est pas irréparable. Si nous avons à regretter quelques jolies scènes de M. Etienne , que nous pouvons toute fois retrouver dans les contes de Lafontaine , n'est-ce pas une consolation de ne se voir plus exposé à être étourdi par le bruit des tambours , des timballes et des cimballes dont la musique de M. Nicolo ne peut se passer. Il y a dans cette ridicule vanité d'auteur , de quoi faire un caractère tout aussi plaisant que celui du fier Dalainville. Je le recommande à l'auteur *des Deux Gendres* , qui , pour le coup , aura pris dans lui-même , le sujet de sa comédie. En attendant la première représentation *des Montagnes Russes* ou la *Folie du jour* , Feydeau vient de donner la reprise de *Sargines* et celle de *Richard Cœur-de-Lion*. Tout bien compté , *Monvel* et *Sedaine* , *Daley rac* et *Grétry* , en voilà deux fois plus qu'il n'en faut pour remplacer *Cendrillon* , *Joconde* , *Jeannot* et *Colin* et *l'Une pour l'Autre*. Cette scission , entre les acteurs et les auteurs de ce théâtre , est le signal d'une conspiration qui a pour but d'établir dans la salle Favart , concurremment avec l'Opéra Italien , un nouvel Opéra-Comique-Français. Les Bouffes ont bien besoin d'un pareil renfort. *Crivelli* est engagé pour le théâtre de Londres , et *Garcia* , qui vient de jouer dans le *Mariage Secret* , pour nous consoler de cette perte , est une bien faible consolation. M^{me} Catalani doit revenir dans les premiers jours de novembre.

THÉÂTRE DE L'ODÉON.

Débuts de M^{me} Henri Devin.

Cette actrice , qui a joué les enfans au théâtre Lou-

vois et les jeunes premières à Saint-Pétersbourg, vient d'obtenir le succès le plus mérité dans les ingénues. Pour être justement applaudie dans un emploi que M^{lle} Mars remplit avec une si rare perfection, il faut avoir un talent réel. On ne peut contester celui de M^{me} Henri Devin; elle a de l'intelligence, de la finesse et de la grâce; son débit est agréable et naturel. On peut lui reprocher de craindre trop de se livrer à ses moyens; mais c'est le propre du talent de se défier de ses forces: la médiocrité seule est présomptueuse. Rien n'égale l'assurance de M^{lle} Fleury. M^{me} Henri Devin promet à l'Odéon une véritable comédienne; elle est pleine de gentillesse et de naïveté. Je lui recommande de prendre garde aux mouvemens de sa tête et de ses bras, quand elle marche. Qu'elle tâche aussi d'adoucir quelques inflexions de sa voix, qui a presque toujours du charme; enfin, qu'elle cherche à se défaire d'un léger grasseyement, qui devient plus sensible lorsqu'elle chante. C'est cependant un défaut dont on devrait lui savoir gré, si elle n'avait jamais à chanter que les couplets de la *Petite Rose*, vaudeville composé sans prétentions; mais que Chazel ne joue pas de même, et où M. Dumersan fait rimer oncle avec triomphe. M^{me} Devin a joué avec un succès toujours soutenu, Angelique de l'*Epreuve nouvelle*, Marie des *Ricochets*, la *Nouvelle Cendrillon*, et Cécile de la *Cloison*, pièce où Chazel ne mérite que des éloges. On va jouer le *Frère et la Sœur*, comédie nouvelle en trois actes, qu'on attribue à un académicien.

THÉÂTRE DU VAUDEVILLE.

Première représentation de *Gusman d'Alfarache*, comédie-vaudeville en deux actes.

Le sujet de cette pièce est le stratagème que Gusman employa pour voler son oncle Bertrand; mais les auteurs ont senti que cette fourberie de leur héros ne serait pas supportée sur la scène, en dépit du succès des *Fourberies de Scapin*. C'est donc une restitution de cinquante mille francs de la succession de son père, injustement retenus par son oncle, que Gusman parvient à se

faire rendre par son adresse. Il n'y a pas beaucoup de vraisemblance dans cette mise en scène du roman de Lesage. Un aubergiste qui prend deux inconnus pour des seigneurs déguisés, parce qu'ils le lui disent, qui les héberge gratis parce qu'ils lui chantent :

Ce qu'on donne à l'indigence
N'est jamais, jamais perdu ;
Et le ciel, *quant il y pense*,
Récompense la vertu.

Un jeune amoureux, paré pour sa noce, qui au moment où il va prendre la mariée, se laisse déshabiller par un inconnu, parce qu'il lui annonce qu'il est le tailleur du duc de Médina-Celi, qui désire un habit semblable au sien ; enfin un jouailler, un avare qui prend, sans l'ouvrir, une cassette que Gusman lui assure être remplie de pierres précieuses et où il n'y a que des cailloux, et qui donne à son neveu dont il connaît les tours, un bel écriu dont il lui fait admirer la richesse ; tout cela passe un peu les licences accordées aux faiseurs de Vaudevilles. La scène du dénouement est fort comique, parce qu'elle est empruntée au *Barbier de Séville*. *Philippe* est un *Gusman* bien lourd et bien froid, qui répète tous les quolibets de Figaro sur les grands seigneurs. Je ne sais pourquoi les auteurs ont transporté à Tolède une scène qui se passe à Gênes, dans le roman. Tolède n'est pas d'ailleurs la patrie de *Gusman*, que Lesage fait naître à Séville. On ne sait à la fin ce que devient le mariage de Rosine promise à ce *don Mesquinos* qui se laisse déshabiller si complaisamment, et aimée de Gusman. Il en est de même de presque toutes les situations de cet ouvrage. Elles sont à peine indiquées. Le succès n'en a rien souffert. A défaut d'esprit on a beaucoup applaudi des méchancetés qu'on a déjà mille fois entendues, mais dont la malignité ne se lasse jamais. On a demandé le nom des auteurs. Philippe est venu dire qu'ils désiraient garder l'anonyme : On a crié *bravo*. L'administration avait d'avance violé le secret

de la comédie, en annonçant sur l'affiche, avec la pièce nouvelle, *la Mort et le Bucheron* de M. Dupin, et *Farinelli*, de MM. Dupin et Scrib. On disait en sortant que Feydeau avait bien fait de ne pas recevoir Gusman d'Alfarache.

THÉÂTRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

MM. Merle, Brasier et Dumersan, repoussés des Variétés, ont donné à la porte Saint-Martin les *Deux Philiberte*, parodie en deux actes. C'est une contre-épreuve des *Deux Philibert*, pleine de bêtises et de gravelures et où l'on fait rimer *jardin Turc* avec *sûr* et où l'on finit un vers par ces mots : *La Pie Voleuse*. Le rôle de M. Pastoureau est le seul qu'on n'ait point parodié. On l'a remplacé par *Fifine* femme de chambre de *Philiberte l'Éveillée*. M^{lle} Jenny Vertpré fait fort bien le mauvais sujet; Emile est fort plaisant dans le rôle de *Fansan Dujardin*. Il parle si joliment du nez qu'on croit entendre M^{lle} Fleury de l'Odéon. Le *Mariage Rompu*, pantomime en trois actes, de M. Henry, qu'on a donné le lendemain, est encore une parodie. C'est Lucile et Nina que l'on montre à la fois dans une seule pièce aux spectateurs *Plébéiens* des boulevards pour parler le langage libéral du *Constitutionnel*.

THÉÂTRE DE L'AMBIGU COMIQUE.

Pour nous consoler de la reprise de l'*Amour à l'Anglaise*, vaudeville de M. le Chevalier de Jacquelin et de M. le chevalier de Rougemont. (J'en avais attribué par mégarde la moitié à M. Ourry.) Ce théâtre vient de donner les *Rivaux Congédiés*, comédie en deux actes. Cette petite pièce est fort gaie. On a bien fait de la retirer des cartons où elle était ensevelie depuis long-temps.

E.

M. LE RÉDACTEUR,

D'après une explication franche et cordiale, que j'ai eue avec M. V., relativement à quelques lignes insérées contre lui dans le dernier numéro du *Mercur*, je m'empresse de rétracter, de mon propre mouvement, ce que ces lignes pouvaient avoir d'offensant pour lui. Convenant que, si comme l'a dit La Fontaine, *tout faiseur de journal doit tribut au malin*, j'avais un peu outrepassé la malice.

Je suis,

P.

M. LE RÉDACTEUR,

Vous avez eu la complaisance d'annoncer qu'une médaille a été frappée par les soins de la ville de Versailles en l'honneur du respectable auteur d'*OEdipe chez Admète*, et qu'elle a pour légende ce vers élégant et concis de M. Andrieux :

Accord d'un beau talent et d'un beau caractère.

Mais ce que vous avez passé sous silence, et que je vous prie de faire connaître, c'est que cette médaille a été proposée par M. Voisin, médecin à Versailles, et gravée par M. Edouard Gatteaux. On la trouve à Paris chez M^e Barrat, notaire, rue Saint-Honoré, près de l'hôtel de Noailles; chez M. Ed. Gatteaux, graveur, rue de Bourbon, près de celle du Bac; à l'administration des monnaies; et à Versailles, au secrétariat de la mairie. Ceux qui ont souscrit peuvent la faire retirer quand il leur plaira. Comme le nombre des souscripteurs n'est pas encore complet, les personnes qui désireront se procurer cette médaille, laquelle joint à une grande perfection le mérite d'une ressemblance exacte, sont priées de se faire inscrire le plutôt qu'il leur sera possible dans l'un des quatre endroits ci-dessus indiqués. Le prix de

cette médaille en *bronze*, est de 5 fr. ; on peut se procurer celle qui est en *argent*, en payant la valeur du métal.

DE BOINVILLIERS, correspondant de l'*académie royale des inscriptions et belles-lettres*.

Monsieur,

Permettez-moi d'annoncer dans votre journal que l'*Almanach des Muses*, pour 1817, sera mis en vente chez M. LEFUEL, libraire, rue Saint-Jacques, n° 54, que c'est par conséquent à lui que MM. les libraires de Paris des départemens, et de l'étranger, sont priés de s'adresser pour les envois qu'ils pourraient désirer.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L'éditeur de l'Almanach des Muses.

21 octobre 1816.

INTERIEUR.

Le nommé Guidier, qui avait tenté d'assassiner un changeur rue de Valois, près le Palais-Royal, est mort en prison des blessures qu'il s'était faites au moment où on l'arrêta.

— A la suite d'un orage dans le département de la Meuse, il s'est fait tout à coup une excavation de vingt-cinq pieds de profondeur, entre Olches et Vadelincourt.

— On écrit de Constantinople qu'il y a éclaté successivement trois incendies, et que deux mille maisons ont été la proie des flammes. Lorsque de tels accidens se répètent dans cette capitale, c'est le signe qu'il règne du mécontentement, soit dans le peuple, soit chez les janissaires. En effet, des murmures et un commencement de révolte s'étant manifestés dans ce corps, le sultan a été forcé de déployer sa sévérité. Plusieurs des chefs ont été déplacés, d'autres ont eu la tête coupée.

— Le laborieux M. Magri vient de découvrir dans la bibliothèque ambroisienne, la partie des antiquités romaines de Denis d'Halicarnasse, qui était perdue; elle renferme les faits compris entre l'année 315 à l'année 485, espace de temps qui contient les guerres des Romains contre les Gaulois, contre Pyrrhus et les Véiens. Cet ouvrage est maintenant sous presse à Milan. Il serait bien à désirer que les recherches des savans dans cette riche bibliothèque, pussent nous donner quelques-unes des décades de Tite-Live, dont nous sommes privés. On vient de retrouver dans ce même dépôt le 34^e discours du philosophe Themistius: nous possédions les autres.

— Le comité des receveurs généraux des finances nommé par le roi, vient d'entrer en exercice. Ses bureaux sont situés rue de Menars, n^o 7. Deux des membres toujours présens au comité, ont le droit d'engager le comité par leur signature.

— Les gardes nationales du Bas-Rhin viennent de recevoir de S. M. une décoration et des drapeaux particuliers, distinction que leur a méritée la bonne conduite qu'ils ont tenue dans les circonstances difficiles où nous nous sommes trouvés. Lorsque le roi ou les princes se trouveront dans le département, la garde d'honneur sera fournie par la garde nationale. Le ruban est blanc avec une bande verte horisontale.

— M. le maréchal duc de Raguse vient de prêter son serment entre les mains de S. M., qui lui a remis un nouveau bâton de maréchal.

— Le conseil de guerre, qui avait été assemblé pour juger le lieutenant-général comte Grouchi, s'est déclaré incompetent sur les moyens qui ont été proposés par M. de Grouchi fils; ils sont fondés sur la charte, qui déclare que personne ne peut être distrait de ses juges naturels, et M. de Grouchi se trouvant, comme inspecteur-général de son arme, compris au nombre des grands officiers, il n'est pas juridisciable d'un simple conseil de guerre.

— L'adjudant de génie Monnier, qui avait été con-

damné à mort, et dont le pourvoi avait été rejeté par la cour de cassation, devait être, il y a trois jours conduit au supplice. La fermeté qu'il avait montrée l'a abandonné en entendant la lecture de son arrêt. On se rappellera qu'il avait été condamné comme complice d'un complot tendant à s'emparer de Vincennes, mais qu'il n'en était pas l'auteur. Monnier a demandé à faire des révélations; M. Bertin Daubigni est venu les recevoir, et d'après elles un sursis a été accordé par Mgr. le chancelier.

— Dans le funeste intervalle des cent jours, des ames pieuses avaient fait un vœu pour obtenir le retour de Sa Majesté; il consistait à former une masse de fonds destinée à l'éducation de plusieurs jeunes ecclésiastiques. Cette bonne œuvre se réalise maintenant, et plusieurs notaires sont indiqués pour recevoir les offrandes.

— M. Desjardins, curé des Missions Etrangères, vient de publier des détails pieux et consolans sur les derniers jours que la feue reine passa à la Conciergerie. On savait seulement que cette auguste victime, demeurant ferme dans la foi de ses pères, avait refusé l'assistance d'un prêtre constitutionnel qui lui avait été offerte; on était certain que dans le trajet de la prison au lieu de l'assassinat, elle avait constamment refusé d'entendre ce prêtre, qu'elle n'avait pu empêcher de l'accompagner; mais on ignorait que cette princesse avait reçu les secours de la religion, et que la Providence, veillant sur elle, lui avait procuré, par le zèle de M^{lle} Fouché, la consolation d'être communie de la main de M. l'abbé Maignen, qui avait pu pénétrer jusqu'à la reine. De telles actions rappellent les beaux temps de l'église primitive.

— Le roi vient d'envoyer le cordon de l'ordre du Saint-Esprit au prince impérial d'Autriche.

— M. Meruel de Butems, maître de forge, vient de publier qu'il avait répété les procédés de M. Foucaut, de Bordeaux, et qu'il avait obtenu dans ses expériences un quart de plus d'excellent charbon que par les moyens ordinaires, et très-propre au travail et à la fonte des fers.

— Le résultat des élections est maintenant connu ,
il y a

- 174 députés de l'ancienne chambre ;
- 60 nouveaux ;
- 2 de la Corse sont encore inconnus ;
- 2 élections doubles ont été faites ;
- 20 députés manquent par défaut d'élection par
les départemens.

Total 258.

— On annonce la vente d'un ouvrage, dont nous pensons que le titre trouvera peu de contradicteurs : *Les principes de la révolution française sont incompatibles avec l'ordre social*. La génération actuelle n'achètera pas ce livre, elle le sait depuis trente ans, et les meneurs le savaient depuis bien plus long-temps.

— Un personnage littéraire fort important est arrivé depuis peu à Paris, et, à l'exemple de tous les journaux, nous en prévenons nos lecteurs, c'est M^{me} la baronne de Staël-Holstein,

— M. Dalmas, qui demeure à Clermont-Ferrand, a inventé une machine hydraulique qui peut devenir d'une grande utilité. Le moteur dépense très-peu et produit beaucoup. Il nomme cette machine, pour laquelle il a obtenu un brevet d'invention, *poids hydraulique*. Un demi-pouce d'eau suffit pour la faire agir, et elle élève l'eau à 50 pieds de hauteur ; le cours d'eau, puissance motrice, n'a besoin que d'un pied et demi de chute.

— Les fonds français sont en hausse dans la Belgique, témoignage certain de la confiance qu'ils inspirent.

— On mande que l'abondance de la récolte a reflué jusqu'au centre du Languedoc ; en outre, cinquante-deux bâtimens chargés de grains sont entrés dans le port de Bordeaux. Il en est aussi entré un assez grand nombre dans celui de Marseille, qui viennent de la Crimée.

— Les travaux de l'église de la Madeleine, que le roi a fait reprendre, se continuent avec activité; et celle que l'on élève rue d'Anjou, sur la sépulture du feu roi, avance très-rapidement.

— M. Peyre, architecte du palais, a fait graver, par la méthode lithographique, une vue intérieure de la chapelle expiatoire qu'il a construite dans la Conciergerie. Cette gravure se trouve chez lui, place Saint-André-des-Arts, n° 22. Prix : 6 francs.

— Madame, duchesse d'Angoulême, a fait remettre 1250 francs à la société maternelle, existant dans la ville du Mans.

— Les employés de l'administration générale des postes, ont voulu célébrer dignement la fête de la Saint-Louis. Ils ont pour cela fait une quête entre eux dont le produit, montant à 1387 francs, a été remis par eux à M. le curé de Saint-Eustache, pour qu'il les distribuat aux pauvres de sa paroisse.

EXTERIEUR.

Un ingénieur anglais doit bientôt partir pour le Pérou. Le gouvernement a fait un traité avec lui pour qu'il aille y établir des pompes à feu, afin d'épuiser les eaux dont les riches mines de ce pays se trouvent actuellement noyées.

— Des bâtimens anglais, quelques suédois et des danois trafiquent dans la partie sud de Saint-Domingue, et quoique les Anglo-Américains n'y soient pas bien vus, c'est eux qui font le plus d'affaires commerciales, la marine de Péthion consiste dans une grande frégate, une corvette, trois bricks et quelques goelettes. Son pavillon est composé de bandes rouge et bleu posées horizontalement. Christophe a un vaisseau rasé, une frégate et plusieurs bricks, son pavillon est de même en bandes rouge et bleu, mais perpendiculaires.

— Quatre marins américains ont été arrêtés en Danemarck. Ils avaient fait partie d'un équipage qui a tué le capitaine du vaisseau, le subrécargue, et le pilote;

ce bâtiment était chargé de 42 mille écus espèces. Les treize hommes qui commirent ce crime, conduisirent le vaisseau dans un port de la Norvège où ils le vendirent. Deux de ceux qui ont été arrêtés avaient acheté une cargaison de sucre, qu'ils se proposaient d'aller vendre en Russie.

— La princesse de Galles après avoir visité la terre Sainte et repassé à Rome, est retournée habiter sa belle *Villa* du lac Côme.

— On prétend qu'il y a 13 millions de juifs en Europe, il serait curieux de savoir combien l'Angleterre seule en contient, car elle est le pays commerçant par excellence, et l'on sait que par tout où le commerce est très-lucratif, il se trouve beaucoup de juifs.

— Le commerce semble, d'après les dernières nouvelles, éprouver de grands embarras dans les Etats-Unis. Les payemens en argent doivent être repris par les banques, au mois de juin prochain. En raison de cette mesure elles ont cessé leurs escomptes, d'où il résulte que toute négociation d'effets est devenue très-difficile. Un voyageur prêt à revenir en Europe, étant pressé de changer son papier contre des espèces, le citoyen américain comte Régnauld Saint-Jean d'Angeli a bien voulu lui faciliter cet échange sur le pied d'un escompte de trente pour cent par an. Tous les juifs ne sont pas originaires de la Judée.

— Les lois et les coutumes anglaises ont trois points sur lesquels il est facile de contester leur moralité. Le premier la loi du divorce : le second l'indemnité légale qu'un mari obtient pour l'honneur conjugal blessé, indemnité qui se règle sur la richesse du corrupteur ; le troisième la vente publique au marché par le mari de son épouse. Un de nos journaux se récriait il y a quelques jours sur ce qu'un porteur d'eau avait vendu sa femme à un cordonnier, pour six sols. Afin de diminuer sa colère de moitié, je lui rappellerai que le sol anglais en vaut deux de notre monnaie.

— Plusieurs journaux anglais ont célébré à l'envi, l'établissement nouveau d'un club de Wighs dans la

ville de Glocester. Il nous semble qu'il y avait déjà dans cette ville assez de moyens de ne pas vivre en bon accord. Elle a conservé comme celle de Londres le droit d'élire son maire, et cette élection divise les citoyens. Cette fois les deux partis, les jaunes et les verts, se sont fait une guerre tellement active, qu'il y a eu une taverne pillée, et qu'à la suite d'un combat, huit jaunes ont été portés, fracassés, à l'hôpital.

— L'élection du lord maire, n'a pas eu des suites aussi sérieuses. Il y avait plusieurs prétendants, les uns voulaient réélire le lord maire, d'autres lui opposaient l'aldermen Combe; on dit que le ministère portait l'aldermen Smith. Le lord maire, après plusieurs jours de scrutin dans lesquels il a réuni 200 voix de plus que son concurrent, a été nommé par la cour des aldermen à une majorité de deux voix, lord maire de la cité de Londres. Il est le trente-septième qui ait eu cette distinction, et depuis plus d'un siècle personne n'avait obtenu l'honneur d'une pareille réélection. Sir Piskinton, en 1670 et 1671, est le dernier qui l'ait eue; comme celui-ci est brasseur, les partisans de Smith se plaignaient dans leurs harangues de l'influence de la bière. On convenait cependant que le lord réélu s'était abstenu de toute discussion politique, ensorte qu'il était étonnant que le ministère lui fut opposé.

— Nos mœurs sont tellement opposées à cette espèce de lutte habituelle des citoyens les uns contre les autres que si nous insistons sur ces détails, c'est pour mettre dans tout son jour combien l'esprit de parti est dangereux; et pour montrer jusques où il peut aller, nous citeront ce qu'une lettre, consignée dans nos journaux, rapporte sur l'existence d'un comité secret de luddistes. Ce tribunal ordonne sur tel point qu'il le juge à propos, et chez telles personnes qu'il désigne, la destruction des machines qui y existent, et dans les 24 heures le propriétaire est ruiné. Deux particuliers habitans d'un bourg manufacturier, ayant parlé peu respectueusement de ce comité secret, la destruction de 36 métiers qu'ils possédaient a été ordonnée, et exécutée par cent hommes qui sont venus à main armée entourer le bourg

et ruiner les deux fabricants; ne doit on pas gémir amèrement de voir le désordre organisé à un tel point. Les gens sages ont beau répéter, que sans les machines, l'Angleterre ne soutiendrait pas la concurrence avec les autres états européens, la vérité ne peut pas se faire entendre.

— La prestation de serment de la bourgeoisie à la nouvelle constitution, a eu lieu avec un grand appareil à Francfort. Les ministres qui composent la diète s'y étaient rendus.

— La méthode d'aliéner ses biens par la voie d'une loterie, se perpétue en Allemagne. La belle seigneurie de Seissenbrunn y a été mise. Le billet qui a gagné attendait dans le porte-feuille d'un jeune homme l'événement du tirage. Par une économie très-peu vertueuse, il en a fait don à une fille publique; celle-ci l'a perdu; mais cependant elle en avait inscrit le numéro: il est sorti; elle n'a rien, car le billet est payable au porteur. Le jeune homme s'est dépouillé, *un abîme en attire un autre*; et si personne ne représente le billet, c'est le domaine public qui en deviendra le possesseur.

— L'Allemagne était-elle jadis surchargée par sa population, ou les peuples n'y étaient-ils pas heureux? L'Amérique donne dans sa statistique un million d'Allemands comme citoyens inscrits. Il est pourtant certain, par d'autres états de statistique, qu'il y a en Allemagne de grandes portions de terrains qui attendent des cultivateurs; ou bien l'émigration est-elle devenue une maladie qui affecte notre ordre social?

— On mande que la vendange est nulle dans les environs de Mayence. On connaît les vins du Rhin, leur grande consommation et leur longue durée; c'est donc une grande perte pour le pays.

— Le grand-duc de Saxe-Veymar, dans l'intention de pouvoir soulager ses sujets, a réduit il y a quelque temps les troupes qu'il doit entretenir sur pied, au *minimum* de son contingent.

— Le conseil qui préside au gouvernement de l'île de Saint-Vincent, a dénoncé au ministère anglais les

prédicateurs méthodistes, comme répandant l'esprit d'insubordination; ce fait, qui n'a point été assez remarqué, sera rappelé par nous dans la suite, et dans un de nos précédens numéros nous nous en sommes déjà occupés

ANNONCES.

L'Ami des jeunes demoiselles, ou Conseils aux jeunes personnes qui entrent dans le monde; par J. L. Ewald, et traduit de l'allemand par Ch. B. Deux vol. in-12, ornés de 10 jolies gravures. Prix : 5 fr. et franc de port 6 fr. 50 cent. A Paris, à la librairie d'éducation de Pierre Blanchard, galerie Montesquieu.

Annales historiques des deux sessions du corps législatif, années 1814 et 1815; par M..... et Gauthier, du Var, ex-membre du conseil des cinq cents. Deux vol. Prix : 10 francs, et 13 fr. 50 cent. franc de port. Chez C. F. Patris, rue de la Colombe, n° 4, en la Cité.

Promenades pittoresques dans Constantinople et sur les rives du Bosphore, suivies d'une Notice sur la Dalmatie; par M. Charles Pertuisier, officier au corps royal d'artillerie, attaché à l'ambassade de France près la Porte-Ottomane. Trois vol. in-8°. Chez Delaunai, au Palais-Royal, et chez Mongie, boulevard Poissonnière. Prix : 18 fr., et 23 fr. pour les départemens.

Un très-bel atlas, dont la souscription est ouverte chez les mêmes libraires, accompagnera cet ouvrage, dont nous nous proposons de rendre un compte particulier incessamment; il présente un grand intérêt, et contient des observations neuves et piquantes.

De l'éducation et du choix des instituteurs; par H. A. Dampmartin, in-8°. Chez Remont, galerie de bois, au Palais-Royal.

Tableau de la constitution française. Didot aîné, imprimeur de la chambre des pairs.

DUBRAY, IMPRIMEUR DU MERCURE, RUE VENTADOUR,
N.º 5.



MERCURE

DE FRANCE.



AVIS ESSENTIEL.

Les personnes dont l'abonnement est expiré, sont invitées à le renouveler, si elles ne veulent point éprouver d'interruption dans l'envoi des numéros.

Le prix de l'abonnement est de 14 fr. pour trois mois, 27 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année. — On ne peut souscrire que du 1^{er} de chaque mois. On est prié d'indiquer le numéro de la dernière quittance, et de donner l'adresse bien exactement, et sur-tout très-lisible. — Les lettres, livres, gravures, etc., doivent être adressés, *francs de port*, à l'administration du MERCURE, rue Ventadour, n° 5, et non ailleurs.

POESIE.

A UNE FEUILLE DE ROSE,

Après un orage.

Élégie.

Où voles-tu, feuille éphémère

De la plus aimable des fleurs ?

Dans ma retraite solitaire,

Viens-tu distraire mes douleurs ?

Viens-tu, par les vents emportée,

Implorer ici le repos ?

Ah ! vois-y mon ame agitée

Comme la nef au sein des flots,

TOME 69^e.

7

MERCURE DE FRANCE.

Ici, vainement je réclame
 Le calme, doux trésor des cœurs;
 Ici, l'amour est pour mon âme
 Ce que la tempête est aux fleurs.

Cherche, cherche plutôt l'asile
 Où l'amour encore inconnu
 Laisse un sommeil doux et facile
 A la vierge au cœur ingénu.

Sur son sein, lorsqu'elle repose,
 Fais-toi guider par le zéphir.
 Aimable feuille de la rose,
 Vas, c'est là que tu dois mourir.

J.-P. BARR.

LES VACANCES DE 1816.

A. M. A. * * P. P.

D'un triste promenoir, dit-salle aux Pas-Perdus,
 Gaiement on a fait la clôture.
 Avoués, avocats, tous paraissent rendus,
 Car nous forcions un peu nature,
 De notre digne président,
 Pour la justice un zèle ardent,
 Multipliait les audiences;
 Il les finit par un festin,
 Nous nous quittons le verre en main;
 C'est bien commencer les vacances.

Pour deux mois nous laissons Gujas,
 Et nous congédions Merlin, Jousse et Furgols;
 Mais pour bien appliquer le cas,
 De ces commentateurs n'oublions pas l'école,
 C'est le tour de Pomene et celui d'Apollon,
 Prenons Racine et Fénelon :

Le pinde aux magistrats offre des jouissances;
 L'homme heureux y cueille des fleurs,
 L'infortune y sèche ses pleurs, (1)
 Le sage fait toujours bon emploi des vacances.

Maint chicaneur peu satisfait,
 Gagne, en grondant, sa métairie;
 L'un dans sa bourse, pour effet,
 Détient le diable en gagerie;
 L'autre pestant contre un arrêt,
 De recourir à le projet,
 Et dit qu'on n'a pas bien saisi sa plaidoierie:
 Personne de son sort ici bas n'est content:

Horace l'a dit en chantant. (2)
 De ce sage courons les chances,
 Sur le fleuve du temps voguons avec gaieté,
 Pour reprendre tous en santé
 Nos travaux après les vacances.

Un Annibal, mais très-cadet,
 A vécû, nous dit-on, cent trente ans à Marseille;
 Pendant tout ce temps qu'a-t-il fait?
 Il a chanté Cythère en vidant sa bouteille.

Bien autrement notre doyen
 Se montre utile citoyen,
 Les talens, la sagesse ont dicté ses sentences.

Qu'il vive un siècle et beaucoup plus;
 La santé, le bonheur sont dus à ses vertus:
 Présentons-lui ces vœux en entrant en vacances.

LES TOURTERELLES ET LE HIBOU.

Fable.

Après de quatre tourterelles
 Un vieux hibou s'était niché;

(1) *Secundas res ornant, adversis solatium præbent.* Cic.

(2) Satire 1.

Sans cesse on le voyait perché,
 Se redresser, battre des ailes
 A l'aspect des jolis minois
 De nos aimables jouvencelles,
 Qu'il observait en tapinois,
 Ayant toujours les yeux sur elles.

Le sot ! il ne se doutait pas
 Que par sa présence importune
 Bien loin d'en attendre aucune
 Il leur causait grand embarras,
 Et le mettait dans une gêne
 A n'oser se montrer qu'à peine.
 La tourterelle a des appas ;
 Mais timide par sa nature,
 Elle craint la moindre aventure
 Et de ses maux se plaint tout bas.
 Que faire pourtant dans ce cas ?
 On se consulte, on délibère,
 Et l'on décide en cette affaire
 Que l'on fuira de plus en plus.
 Cet oiseau de si triste espèce,
 Pour punir tant de hardiesse
 Et rendre ses soins superflus.

« Si quelqu'une de nous sent naître
 » Le désir de prendre en repos
 » Un instant l'air à la fenêtre,
 » Je crois qu'on parviendra peut-être,
 » En lui tournant vite le dos,
 » A lasser sa persévérance,
 » Dit l'utité, de son impudence,
 » Il faut qu'un trop juste mépris
 » Soit désormais le digne prix. »

On médita même d'avance
 Le plan d'aller je ne sais où
 Chercher une autre résidence,
 Pour s'éloigner de la présence
 Et des regards du vieux hibou.

Quand de l'hiver les ans, les glaces,
Succèdent chez vous aux beaux jours,
Vieillards, renoncez aux amours,
Ou vous feriez enfuir les Grâces.

Par M. PIERON.

ÉNIGME.

Je ne repose point, et même quand tout dort
Toujours je marche et je suis très-sensible,
Quoique je sois toujours de nature invisible.
Suis-je donc un esprit? non, j'ai toujours un corps;
Je ne puis m'en passer, car si je l'abandonne
Je fais de l'amitié couler alors les pleurs.
Il est vrai que souvent à de feintes douleurs
Ma retraite a livré bien plus d'une personne.

CHARADE.

Quiconque étant dans la misère
Se trouve souvent mon premier,
Quand même il serait mon dernier
Selon moi ne mérite guère
D'être quelquefois mon entier.

C. C. H.

LOGOGRIPE

On peut très-bien m'offrir sans offenser personne;
Mais on peut se fâcher selon que l'on me donne.
Puissent mes onze pieds, qui n'ont rien d'effrayant,
Retracer à tes yeux quelqu'objet attrayant!
J'y trouve un quadrupède agile et frugivore;
Un fort bel instrument spacieux et sonore;
Ce qui dans une ferme est un réveil-matin;
Certain nom de journal, la couleur du carmin;

Ce qu'arrache de nous des douleurs un peu fortes ;
 Un ancien souverain de la ville aux cent portes ;
 Ce qu'on fait au spectacle assez souvent par ton ;
 D'un de nos anciens rois le vulgaire-surnom ;
 L'instrument d'un pêcheur qui long-temps reste en place ;
 Un assez beau bijou qui très-souvent se casse ;
 Ce qu'apprend un acteur, qui le rend bien ou mal ;
 Un saint qui fut placé sur le siège papal ;
 Ce qui tout apprêté nous vient de la Hongrie ;
 L'être cité souvent pour sa gloutonnerie ;
 Un joli petit fruit, qui né dans nos forêts ,
 Pour des Paris gaulois semblerait fait exprès ;
 De la gamme une note , un très-riche métal ;
 Ce que veut acquérir soldat ou général ;
 Un nom d'individus communs en Amérique ;
 Un superbe animal qui nous vient de l'Afrique ;
 Un objet dangereux lorsqu'il n'est qu'à fleur d'eau ;
 Le sol où reposait notre immortel Rousseau ;
 Ce par quoi la chaussure est souvent embellie ;
 Un nom d'homme employé dans notre comédie ;
 Un meuble de cuisine , un reste de cité ;
 Ce que l'on fait par tout à l'homme en dignité ;
 Ce qu'il nous faut savoir même avant que d'écrire ;
 L'objet aimé d'Hercule et craint de Déjanire ;
 Un fleuve , un adjectif propre au fil , au coton ;
 Puis... à ton tour , lecteur , si tu le trouves bon .

T. DE COURCELLIS.

**Mots de l'Enigme , de la Charade et du Logogriphe
insérés dans le dernier numéro.**

Le mot de l'Enigme est *la bulle de savon*. Celui du Logogriphe est *Adelaide*, où l'on trouve Adèle, Elie, Délie, Ali, Laie, Di, Léda, Ladi, Aile, Lie, Dé, La, Aï, Edile, Délai, Aide, Laidé, Idée, Ile, Idée, Alea. Le mot de la Charade est *Couperose*.

LES MILLE ET UNE NUITS,

Contes traduits de l'arabe, par M. GALLAND, avec la continuation par M. CAUSSIN; 9 volumes in-12.

(I^{er} article.)

Il n'existe peut être pas dans aucune langue un recueil de contes aussi variés que cette vaste collection de fables, connue en Europe et dans l'Orient sous le nom des *Mille et une Nuits*. Le décaméron de Boccace et les Nouvelles de Bandello, peuvent bien, il est vrai, être considérés comme une immense galerie de peintures, mais pour la variété et le merveilleux, ils ne sauraient être comparés avec les contes arabes. L'imagination des romanciers orientaux semble avoir aggrandi le domaine de la nature; non contents de peindre des êtres réels, ils ont fait entrer dans le cadre de leurs compositions magiques une foule d'êtres merveilleux, tels que les sylphes, les génies et les fées; et ces personnages fantastiques y sont peints avec autant de vérité, que ceux qui appartiennent à un ordre réel, dans la nature des choses: ces récits, dans l'original, sont entremêlés de poésies qui souvent ont tout l'éclat du ciel brûlant qui les a vu naître. Nous ne sommes pas les seuls au reste qui ayons porté ce jugement sur les *Mille et une Nuits*; un célèbre critique français, le Quintilien du siècle, M. de Laharpe, avait une telle prédilection pour ces productions de l'imagination des Orientaux, qu'il relisait tous les ans le recueil des contes traduits par M. Galland, en même-temps que les classiques grecs et latins; c'est lui-même qui nous l'apprend dans son Cours de littérature. Quant à nous, après une telle autorité, nous ne craignons point d'avouer que les récits, quelquefois un peu longs il est vrai, de la princesse Scheherazade, ont pour nous autant de charmes que les fables poétiques d'Ovide et de l'Arioste. Comme ces deux poèmes des Métamorphoses et de l'Orlando,

les *Mille et une Nuits* n'offrent en effet qu'un vaste labyrinthe d'historiettes et de épisodes, dont le dénouement presque toujours se fait par un ou deux coups de la baguette magique. Rien de plus fréquent que les métamorphoses dans les contes arabes et persans ; aussi suis-je très-porté à croire que les histoires les plus merveilleuses de ce genre que l'on trouve dans Ovide , ont une origine orientale , et que l'imagination des Grecs , beaucoup plus sage et plus tempérée , les a seulement resserrées dans un cadre plus étroit , et réduites sous des formes plus régulières et moins gigantesques. Le détracteur de Racine et de Molière, l'Aristote de la poésie romantique , en un mot M. de Schlegel , dit quelque part, dans sa Nouvelle théorie de la composition théâtrale , ouvrage , pour le dire en passant , où le paradoxe est revêtu des couleurs les plus ingénieuses et les plus séduisantes , M. de Schlegel, disons-nous , assure que toutes les fois qu'il lui est arrivé (ce qui doit être fort rare) de rencontrer dans quelqu'un de nos ouvrages dramatiques , une fable bien conçue et fortement nouée , il a toujours soupçonné que la première conception en appartenait à quelque auteur espagnol , et que les recherches qu'il a faites à cet égard lui ont presque toujours donné la preuve de la vérité de ses conjectures , ce qui ne fait pas peu d'honneur à sa sagacité. Il est vrai que l'on pourrait demander à ce célèbre écrivain de nous indiquer dans quel auteur espagnol , ce Molière , qu'il trouve si prosaïque , a puisé la première idée de son Tartuffe , de son Misanthrope , etc. , pièces dont la fable est assurément bien conçue et aussi fortement nouée que celles d'aucunes comédies de Shakespear , ou du grand don Pedro Caldéron de la Barca lui-même , pour lequel M. de Schlegel montre une admiration si passionnée ; au reste , nous n'avons ni le temps , ni la volonté de nous engager dans cette discussion. Nous croyons seulement pouvoir dire , avec plus de vérité que M. de Schlegel , que toutes les fois que nous rencontrons dans les auteurs européens quelque fable d'un merveilleux éblouissant , nous sommes toujours tentés de soupçonner qu'elle a d'abord été conçue sous l'om-

brage des palmiers de l'Inde ou de l'Arabie, sous la tente de quelque pasteur du désert, ou dans l'enceinte d'un caravansérail : notre défiance à cet égard s'étend même jusque sur les inventions poétiques des Grecs. En effet, il est impossible de ne pas être frappé de la ressemblance qui existe entre les premières et le merveilleux en usage chez les Orientaux. Par exemple, ce palais de cristal situé au fond des eaux qui s'entr'ouvrent, et se suspendent en murailles transparentes pour y laisser pénétrer le jeune Aristée, inconsolable de la perte toute récente qu'il vient de faire de ses abeilles chéries ; cette invention, dis-je, a quelque chose de singulier et de fantastique, et rappelle à l'imagination ce royaume merveilleux situé sous les eaux de la mer profonde, et dont on trouve une description si surprenante dans les *Mille et une Nuits*. Ce roi Picus, que la magicienne Circé, pour se venger de l'affront fait à ses appas, transforme, dans l'Enéide, d'un coup de baguette en oiseau bleu, et *variis sparsit coloribus alas*, rappelle involontairement l'idée de tel ou tel prince persan ou arabe, dont l'infortune est occasionnée par les mêmes motifs. La fable de Psyché, ce chef-d'œuvre de l'imagination des Grecs, s'il est vrai toutefois que les Grecs en soient les premiers inventeurs (ce dont il y a plus d'une raison de douter), cette fable charmante, dis-je, et que La Fontaine lui-même n'a pas pu embellir et perfectionner, offre des situations tout à fait semblables à celle des héros et des princesses aventurières qui figurent dans les *Mille et une Nuits*. Tous les détails de cet épisode enchanteur, dont je m'étonne, sans toutefois le regretter beaucoup, qu'Ovide ne se soit pas emparé, rappellent ce genre de merveilleux particulier aux Orientaux. Ce palais de marbre, tout resplendissant d'or et de rubis, qui s'élève tout à coup au milieu d'un désert affreux, pour offrir à l'amante de Cupidon une habitation digne d'elle ; ces inscriptions, ces voix mystérieuses qui se font entendre dans ces jardins peuplés de statues, ces mains invisibles par qui la jeune princesse est servie, tous ces détails, dis-je, ont une surprenante conformité avec ce que nous lisons dans les contes arabes, turcs et

persans. Il serait donc assez raisonnable de penser que ces différentes inventions fabuleuses ont une origine orientale, et qu'elles ont été d'abord composées pour amuser les loisirs de quelques sultans des Indes, ou pour charmer les longs ennuis des favorites de son sérail : au reste nous prions les lecteurs de nous pardonner cette petite digression. Mais nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter qu'on se tromperait, si l'on ne voyait dans le recueil des contes arabes qu'un ouvrage de pur agrément ; il en est peu qui nous fasse connaître aussi bien les mœurs, les usages et le génie des peuples de cet antique Orient. Sous le rapport littéraire même, nous ne craignons pas de dire qu'il mérite d'être étudié et analysé, comme les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome. Le recueil traduit par M. Galland, est, de l'avis de tous les gens de goût, le livre classique de l'imagination proprement dite : c'est une mine inépuisable où nos poètes dramatiques peuvent fouiller tous les jours avec succès ; et la Mythologie des Orientaux est peut-être la seule dont l'infusion, faite par une main habile, puisse rajeunir notre littérature, et remplacer sur nos théâtres, du moins les personnages un peu usés du parnasse grec et latin. On ne contestera pas, je pense, que les fictions poétiques, nées sous le beau ciel de l'Inde et de la Perse, ne soient préférables du moins à cette sombre Mythologie du nord, dont les nuances semblaient, il n'y a pas long-temps, menacer d'envahir notre horizon littéraire : n'oublions pas que les Grecs eux-mêmes sont pour nous des Orientaux. Ces considérations préliminaires seront suivies, dans le numéro prochain, d'une notice bibliographique sur les *Mille et une Nuits*, dont le public ne connaît encore qu'une bien faible partie. Ces détails nous ont été fournis par un savant orientaliste de Londres, qui a donné en anglais, d'excellentes traductions de plusieurs ouvrages arabes et persans.

LA SERVIÈRE.

OBSERVATIONS

Sur la réfutation des erreurs de M. de... *De la Charte constitutionnelle* ; par M. L. G. H. MARMET, ancien avocat du roi au bailliage et siège présidial de Salina (Jura). Chez Plancher, libraire, rue Serpente, et Delaunay, au Palais-Royal.

Si l'ordre public n'exigeait pas que les réglemens sur la presse fussent rigoureusement maintenus, il serait quelquefois de l'intérêt du gouvernement de laisser circuler certains ouvrages dont les auteurs, par inadvertance ou à dessein, ont négligé les formalités requises pour la légitimité de leur publication ; car encore que les principes qui y sont répandus recèlent quelque venin, il peut être plus utile d'en indiquer le remède, que de supposer la non-existence du mal. En effet, il est difficile qu'il ne s'en répande, par subtilité, quelques exemplaires ; alors la curiosité s'en empare avidement, et la malveillance plus ardemment encore ; elle en distille le poison et le fait circuler avec autant d'adresse que de perfidie, en fait valoir le prétendu mérite, qui souvent n'existe que dans sa malignité, sans que la crédulité et l'ignorance sachent rien opposer à la séduction ; tandis que s'il était livré à la censure publique, une foule d'écrivains s'empresseraient d'en combattre les sophismes, d'en démontrer les erreurs, et d'établir les vrais principes qu'on a tâché d'obscurcir. Tel on a vu naguère certaine *Histoire de la session de 1815*, attirer sur son auteur les traits multipliés d'une critique aussi juste que sévère, qui ne lui a laissé que la honte d'une réputation de sophiste mal-adroit, en échange de celle d'écrivain assez agréable.

Dans tous les cas, il est important que cette controverse soit confiée à des plumes savantes, car il y a plus de danger à combattre faiblement un faux système qu'à le laisser sans réplique.

Quoiqu'il en soit, lorsque les circonstances ont exigé

la suppression absolue d'un écrit politique, il n'est pas également certain qu'il soit convenable d'en entreprendre la réfutation sur quelque exemplaire échappé à la surveillance de la police; d'abord, parce que c'est donner à l'ouvrage une consistance qu'il n'avait pas, et une sorte de célébrité dont il n'était peut-être pas digne; en second lieu, c'est que chacun n'est pas à portée de juger du mérite de la critique, faute de pouvoir la comparer avec le texte, et qu'on est en garde contre les citations, dont on suspecte la fidélité.

Telles sont les réflexions qui m'ont été suggérées par la réfutation que M. Marinet paraît avoir voulu faire d'un ouvrage échappé à la plume d'un écrivain renommé par la super-élégance de son style, par quelques déviations dans ses principes, par des retours plus édifiants, par son influence dans la loi qui a privé les prêtres mariés de leur traitement, et enfin par ses diatribes anti-ministérielles.

Mais puisque M. Marmet faisait tant que d'attaquer les opinions erronées ou dangereuses qu'il avait su pénétrer, il devait le faire franchement et avec vigueur, et ne pas se borner à la citation d'un ou deux passages, pour les combattre à la hâte et sans effet. Il me paraît évident, au contraire, que M. l'ex-avocat du roi, à Salins, n'a pris ce texte que pour avoir occasion d'établir des principes qui lui sont personnels, et qui, à mon avis, ne sont pas très-orthodoxes, comme je vais tâcher de le prouver.

En effet, après avoir consacré un petit nombre de pages au sujet qui semblait devoir l'occuper uniquement, il l'abandonne brusquement pour passer à l'exposition de son système favori, qui paraît être d'établir que notre gouvernement n'est point représentatif; qu'un pareil gouvernement ne saurait même exister; qu'il n'existe nulle part, même en Angleterre.

Voyons comment il croit prouver sa thèse :

« Pour qu'il y ait un gouvernement représentatif, » dit-il, il faudrait qu'il pût y avoir des représentans. »

« Pour qu'il y eut des représentans, il faudrait qu'il pût y avoir une représentation nationale. » Certes,

voilà ce qu'on peut appeler de *grosses* vérités ; si tous les axiômes de M. Marmet étaient de cette force, il serait difficile de lui répliquer, et de conséquence en conséquence, il nous imposerait la conviction. Je poursuis donc en tremblant.

« Pour que tous les intéressés fussent représentés, il » faudrait que chacun d'eux, sans aucune exception, » eut été convoqué, eut émis son vœu, et qu'enfin ils » se fussent tous entendus sur le choix des représentans : » réunion de circonstances absolument impossible. » Je commence à respirer, ceci n'est pas tout à fait si pressant ; cependant M. Marmet le croit sans réplique. On ne s'avisera pas, pense-t-il, de décliner l'autorité qu'il invoque. Ces paroles sacramentales sont tirées mot à mot du *Contrat social* ; mais quelque prépondérantes qu'il les trouve, croyant avoir par leur moyen suffisamment ébranlé l'édifice de la *représentation*, le moment lui paraît propre à en saper les fondemens, et il accumule ses batteries pour le renverser sans retour : ses coups sont aussi nombreux que précipités. Ce ne sont plus des citations, mais des sentences dont il dédaigne de désigner la source. Il serait trop long d'en suivre les détails ; je vais les abréger sans en atténuer la force : » Pour qu'il y eut une représentation nationale et de » véritables représentans, il faut qu'il y ait un mandat ; » que ce mandat soit spécial, unique, clair, déterminé, » sur-tout impératif, parce qu'il est de l'essence du » mandat, que le mandataire ne puisse sortir de ses » bornes..... Mais comment parviendra-t-on à la ré- » daction ; sans tomber dans les abstractions de la vo- » lonté générale ?.... Comment la définir ? Comment se » réunir pour la former ? Se formera-t-elle à l'unani- » mité, à la pluralité absolue ou relative ? Comment » la constater ? Quel sera son effet ? etc., etc. »

Toutes ces questions restent sans solution, comme il convient, parce que, suivant l'opinion de M. Marmet, on ne pourrait sans doute en donner une satisfaisante : **DONC**, point de représentation. Mais si telle est la conclusion de M. Marmet, ce n'est pas la mienne ; ce ne sera pas, je l'espère, celle des publicistes les plus éclairés.

En attendant que quelqu'un d'eux se prononce à cet égard, voici ce que je lui objecterai. D'abord, quoique très-grand admirateur de l'immortel Jean-Jacques, je suis loin d'admettre aveuglément toutes ses idées; et d'ailleurs tout le monde sait que dans ses écrits la même proposition se présente quelquefois sous des faces contradictoires, en apparence, faute de tenir compte des circonstances qui l'accompagnent, et je ne doute pas que dans le cas dont il s'agit, je ne trouvasse aisément le correctif du paradoxe dont on prétend s'appuyer; mais je préfère y opposer une autorité tout au moins aussi respectable, c'est celle de Montesquieu. Ce savant publiciste reconnaît parfaitement la possibilité de la représentation nationale; il la reconnaît dans le gouvernement d'Angleterre, à qui M. Marmet juge à propos de la contester. Il ne fait point de distinction entre la qualité de représentant et celle de député, qu'il emploie alternativement, pour désigner les délégués de la nation. Après avoir établi la nécessité et la légitimité d'une représentation nationale, sur les principes les plus sages (dans les gouvernemens mixtes), il ajoute: « Il n'est » pas nécessaire que les *représentans*, qui ont reçu de » ceux qui les ont choisis une instruction générale, en » reçoivent une particulière sur chaque affaire, comme » cela se pratique dans les diètes d'Allemagne; il est » vrai que de cette manière, la parole des *députés* au- » rait plus l'expression de la voix de la nation; mais » cela jetterait dans des longueurs infinies; rendrait » chaque député le maître de tous les autres; et dans » les occasions les plus pressantes, toute la force de la » nation pourrait être arrêtée par un caprice. » (*Esprit des lois*, liv. XI, ch. VI.)

Voilà sans doute une bien puissante prévention en faveur du gouvernement représentatif, je dis au moins de sa possibilité, car il n'est pas question pour le moment de son excellence. Ce suffrage suffira-t-il pour imposer à M. Marmet, qui magistrat lui-même, pourrait bien se croire en état de lutter avec un pareil rival, armé comme il l'est d'argumens, suivant lui, péremptoires? Il est peut être presomptueux d'ajouter mes propres réflexions

à un principe aussi formellement énoncé par le plus profond des publicistes; mais on sait que Montesquieu a coutume d'exprimer sa pensée avec le plus strict laconisme. Il serait donc possible que M. Marmet ne trouvât point dans le passage cité, une réfutation absolue de ce qu'il donne comme une condition rigoureuse du mandat, qu'il soit *unique, déterminé, impératif* sur-tout. Je crois que je serais tout aussi fondé que lui à poser le principe contraire; car, de quel droit impose-t-il cette condition? Mais je veux appuyer mon opinion sur l'expérience et la raison. N'arrive-t-il pas tous les jours qu'un particulier charge un délégué de traiter et discuter ses intérêts, en lui laissant le choix des moyens? La loi, l'y autorise; voilà le droit évidemment établi. Il n'en faut pas davantage pour démontrer la fausseté de l'assertion, que le mandat doit nécessairement être *unique, déterminé, impératif*; ce droit, dans les affaires privées, n'est que facultatif; mais dans les affaires publiques il est indispensable, et Montesquieu en donne les raisons que je puis me dispenser de répéter. (1).

M. Marmet, dont l'intention très-pure sans doute, paraît être de concentrer tous les pouvoirs dans la personne du souverain, ne peut toutefois se dissimuler que, par la volonté du roi lui-même, il existe des corps qui exercent nécessairement une certaine influence dans la monarchie telle qu'elle est aujourd'hui. Il lui répugne de convenir que ce soit un gouvernement mixte. Quel nom pourtant lui donner d'après la charte, par laquelle le roi a bien voulu admettre deux chambres en partage de son autorité? Ce ne sont point des pouvoirs, s'écrie

(1) Quant à la troisième condition attribuée à J.-J., et que j'ai citée plus haut, savoir: qu'il faudrait que tous les intéressés, *sans exception*, fussent représentés; je pourrais renvoyer encore à Montesquieu, dans le même chapitre; et M. Marmet ne prétend pas sans doute, y comprendre les gens sans aveu, ou dans une condition servile; et pour ce qui regarde ceux qui ne sont point admis aux corps électoraux, faute de payer une contribution suffisante, il est évident que n'ayant pas des intérêts différens de ceux des autres propriétaires électeurs, ils sont effectivement représentés par eux, quoiqu'implicitement.

M. Marmet, c'est une simple participation qu'il leur accorde du souverain pouvoir, qui réside uniquement en lui. Eh! comment accorder cette définition avec l'expression de la charte qui porte (art. 24) : *La chambre des pairs est une portion essentielle de la puissance législative* : ce qui entraîne la même conséquence pour la chambre des députés, car le concours des trois autorités est nécessaire pour la confection de la loi, et si la puissance législative est partagée entre ces trois autorités, peut-on nier que les chambres ne soient des pouvoirs? Mais c'est sur-tout la chambre des députés que l'antagoniste de la représentation s'attache à rabaisser; ce ne sont, dit-il, que de simples conseillers que le roi a bien voulu appeler auprès de lui, pour l'aider de leurs avis dans la confection des lois, afin de se garantir de toute erreur, de toute précipitation qui pourrait nuire au bonheur de son peuple. Certes on ne se douterait pas qu'il existât une charte, quand on entend définir ainsi les attributions d'une chambre de députés par un homme qui, en s'imposant une semblable tâche, devrait être censé en connaître toute l'étendue, et avoir assez de pudeur pour craindre d'être démenti par l'acte le plus authentique. Voyons donc comment s'explique la charte (art. 48) : *Aucun impôt ne peut être établi ni perçu, s'il n'a été consenti par les deux chambres et sanctionné par le roi*; et nous avons vu qu'il en était de même pour les autres lois sans exception. Certes, si le *consentement* d'une chambre est nécessaire à la confection d'une loi, c'est étrangement abuser du raisonnement, c'est insulter au bon sens que de prétendre les assimiler à de simples conseillers.

Pour se faire une juste idée de la différence qui existe entre le conseiller et le député, il suffit d'observer que le premier exerce un pouvoir qui lui est immédiatement délégué par le souverain, tel que le juge à qui il confère le droit de rendre la justice en son nom, tandis que celle de l'autre est inhérente à sa qualité de mandataire du peuple.

C'est donc en vain qu'on veut trouver une différence entre le titre de député et celui de représentant, puisque

les principes et les conséquences sont les mêmes. Ceux qui croient avoir fait cette subtile découverte sont dans une pitoyable erreur; et si une qualification a été substituée à l'autre, il n'y a probablement eu d'autre motif que la répugnance assez naturelle pour une expression adoptée par l'usurpateur.

Il faut donc, quoiqu'il puisse en coûter aux vieux préjugés, aux antiques opinions, se familiariser avec l'idée d'un gouvernement représentatif, qui existera de fait et de droit tant qu'il y aura une charte, et la charte garantie par la volonté bien prononcée du roi, non moins que par l'esprit national, est à jamais; ou pour longtemps du moins, la base de nos destinées.

Quant on professe une fausse doctrine, il est facile de tomber dans des contradictions choquantes; c'est ce qui arrive à M. Marmet. Après avoir voulu attribuer au roi une puissance absolue, de laquelle sa profonde sagesse n'est point jalouse, en parlant de l'étendue de pouvoir que le roi doit conserver pour maintenir la tranquillité publique dans des cas extraordinaires et non prévus par la loi, et qu'on a appelés, je ne sais pourquoi, *l'étendue mystérieuse de sa prérogative*, il veut prouver que non seulement il peut, mais qu'il doit en user.

« Elever à cet égard le moindre doute, dit-il, ce serait pour ainsi dire *douter* de sa puissance; ce serait retrancher arbitrairement de son autorité le plus beau privilège, celui de maintenir la tranquillité publique; ce serait le dispenser, au détriment du salut commun, du plus indispensable de ses devoirs, et par conséquent détruire en partie le *mandat qu'il a reçu de la nation*, et à l'exécution duquel il est lié, non seulement par le seul fait de son acceptation, mais encore par la loi redoutable du serment. »

Heureusement que la prérogative royale ne repose pas sur l'éloquence et la logique de M. Marmet, et qu'elle a de plus solides appuis; mais on ne s'attendait guère, à son début, que ce serait à cette conséquence qu'il voudrait nous amener. Les royalistes purs pourraient bien accuser M. l'avocat du roi de trahir la cause qu'il a semblé vouloir défendre, car la qualité de *mandataire de la*



nation qu'il donne au souverain, doit leur paraître une sorte de blasphème. Je dirai toutefois, à sa justification, qu'elle n'est absolument déplacée que dans sa bouche, parce qu'il faut être conséquent; mais si cette définition du monarque, discréditée par l'abus qu'on en a fait, ne laisse pas que d'avoir quelque vérité; il importe au maintien du principe de la *légitimité* de bien faire sentir que ce *mandataire* est un *mandataire obligé*; alors toute fausse interprétation est sauvée. Cependant M. Marmet est devenu tout d'un coup si engoué de cette idée, qu'il l'a reproduite sous toutes les formes; et comme il admet également cette qualification pour les députés, il ne s'aperçoit pas qu'il met le pouvoir souverain sur la même ligne que le pouvoir *représentatif*, ce qui est un peu trop fort. Je sais très-bien que ce n'est pas ce qu'il voulait conclure, car il est probable qu'à son avis il n'y a vraiment qu'un seul mandataire qui est le roi; mais alors il ne fallait pas reconnaître, comme il le fait, cette qualité dans la personne des députés.

Si l'on avait pu douter jusqu'ici qu'en proscrivant le système représentatif celui de M. Marmet ne fut le pouvoir absolu, sa péroraison ne laisse plus d'incertitude à cet égard; mais il faut lui savoir gré du soin qu'il prend pour n'être point trop persuasif. Bien différent des orateurs qui, pour enlever les suffrages, réservent leurs plus grands moyens pour leur conclusion, et trop convaincu du mauvais effet que pourrait produire cette doctrine, il n'entreprend point de la soutenir par des argumens vigoureux; en effet, ceux qu'il emploie sont d'une telle nullité, qu'on pourrait lui supposer une intention toute contraire à celle qu'il affiche, ou tout au moins croire qu'en approchant du but, il en est lui-même effrayé; et si pour rassurer les esprits sur l'abus possible de ce pouvoir, il tâche d'en démontrer l'impossibilité, on voit qu'il est bien assuré d'être démenti par l'expérience. Eh! qui pourrait se laisser persuader par des raisonnemens tels que ceux-ci : « Tout s'oppose en France à » l'abus du pouvoir; l'honneur français, notre génie, » notre caractère *aimable d'originalité*, notre climat, » notre sol, nos richesses, notre religion, nos lois, nos

« inteurs, *notre ame* enfin si fière, si aimante, si
 « reconnaissante, si ambitieuse de l'avenir. » Ne voilà-
 t-il pas de puissans motifs de sécurité? M. Marmet
 n'a pas cru les fortifier en les accumulant; mais n'ayant
 aucune raison solide à donner, il a du moins produit
 ce qui était en son pouvoir, des mots sans application
 possible à l'objet. Et tel qu'un médecin qui désespère
 du salut de son malade, ne laisse pas que de lui ad-
 ministrer quelques calmans, il ne craint point de laisser
 apercevoir sa détresse, par la faiblesse même des efforts
 qu'il fait pour se soutenir; la nature seule des choses
 le subjugué : il lui resté pourtant un dernier moyen
 qu'il se reprocherait de ne pas faire valoir. Il sait bien
 que l'amour et la confiance qu'inspire le monarque
 chéri auquel nous devons la plus belle existence politique
 qu'un peuple puisse désirer, offrent pour le présent la
 meilleure garantie qu'il soit possible de prétendre, et
 il ne manque pas de la mettre en avant; mais quel
 avantage peut-il en retirer pour son système? Ignore-t-il
 qu'on ne saurait rien conclure du particulier au géné-
 ral, et que le présent ne répond point de l'avenir? Non,
 il sait cela comme nous, mais il avait besoin de cette
 base pour en tirer une induction favorable à tous les
 rejetons de cette noble race; ce qu'il entreprend avec
 autant de sécurité que si l'infailibilité lui en était par-
 faitement démontrée. « Les successeurs d'un si bon roi,
 » touchés des heureux effets de sa modération, ne sau-
 » raient jamais s'en écarter; leur propre intérêt leur en
 » ferait une loi, que dis-je? *leur paresse* même. »
 Admirable tableau!.... « Non, jamais, s'écrie-t-il,
 » le despotisme ne souillera de son souffle empoisonné
 » la patrie des Henri IV, des Racine, des Massillon
 » (pourquoi ces deux noms seuls accolés à celui du grand
 » roi.) » Il est fâcheux qu'une si belle perspective ne
 soit qu'une hypothèse flatteuse contre laquelle l'expé-
 rience du passé doit nous mettre en garde. Je me trompe,
 c'est dans le système de M. Marmet qu'elle pourrait nous
 laisser quelque inquiétude; mais avec le secours de la
 charte, nous en sommes à jamais exempts.

Toute réflexion faite, je pense que si ce magistrat a

d'abord eu l'intention de propager le système du pouvoir absolu, il s'est bientôt aperçu que le terrain manquait sous ses pieds, et il s'est égaré dans le vide où j'espère que personne ne sera tenté de le suivre. Heureux si par le secours de la réflexion il peut rentrer dans les limites tracées pour le bonheur inaltérable de notre patrie.

D. L. C. B.

LES PETITS BÉARNAIS,

Ou Leçons de morale convenables à la jeunesse ; par M^{me} Julie Delafaye-Brehier, auteur des *Six Nouvelles de l'enfance*, etc. — 4 petits volumes, avec 16 gravures. Chez Alexis Eymery, rue Mazarine, n° 30.

Si aujourd'hui *l'enfance* et la *jeunesse* ne marchent pas droit et vite dans le chemin du devoir et de la vertu, ce ne sera pas du moins faute de guides et de précepteurs. On ferait une très-volumineuse bibliothèque de tout ce que, principalement depuis Jean-Jacques, l'on a écrit sur cette matière et pour cet objet, que n'ont pas dédaigné des personnes du premier mérite ; mais qui, malheureusement aussi, a tenté plus d'une fois la présomptueuse confiance de la médiocrité. Qui ne s'est cru capable, en effet, de donner des leçons à des enfans ? Combien même ont imaginé bien mériter de l'état en rabaisant leur génie à ces petits travaux ? Et pourtant Dieu sait ce qu'ils ont coûté à la plupart ; de combien d'auteurs mis en pièces, ces éternels *répétiteurs* ont composé toute leur science pédagogique, et de quels fatras de leçons mal préparées, de combien de notions fausses ou confuses, serait surchargée et obscurcie la faible raison des pauvres enfans, s'il leur fallait se fourrer dans la cervelle tout ce que leurs importuns amis s'empressent de leur adresser.

Au milieu de cette vaine profusion de livres à leur usage, dont ils feront bien de n'user jamais, nous

croyons leur rendre service de leur en signaler un, *les petits Béarnais* de M^{me} Delafaye, digne à tous égards d'être tiré de la foule, et fait pour être remarqué non moins par les enfans, qu'il intéressera et amusera infiniment, que par les gens de lettres, parmi lesquels M^{me} Delafaye montre des titres à se placer avec distinction.

Cette dame annonce une imagination facile et gracieuse ; ses tableaux sont pleins de naturel ; ses caractères, les défauts naissans, les bonnes qualités, les petits ridicules de ses jeunes héros, sont bien observés et adroitement mis en jeu. Les femmes auteurs qui méritent réellement ce titre, s'applaudiront (car on sait combien peu les femmes sont jalouses les unes des autres) d'avoir en M^{me} Delafaye une nouvelle émule, et les critiques intraitables, qui ne veulent voir dans la main des dames que les aiguilles et les ciseaux, auront à répondre à un nouvel argument contre leur système peu galant.

Le plan des *Petits Béarnais* est simple et convenable au but de l'auteur. Un honnête négociant de Bordeaux voit tout à coup sa fortune renversée par des accidens imprévus. La campagne de son beau-père, dans le Béarn, est son unique asile ; il y est appelé par le bon et aimable vieillard qui y coule des jours tranquilles, dans une douce et heureuse médiocrité ; et l'antique manoir reçoit huit hôtes de plus, savoir : le mari et sa femme, et six enfans, dont trois sont des garçons.

Les aînés de ces enfans touchent à l'adolescence, les deux derniers sortent de l'enfance. De là entr'eux une variété de goûts, d'amusemens, de qualités et de défauts, qui font naître une multitude d'incidens, de petites scènes domestiques, où chaque caractère se montre sans apprêts, se corrige sans prétention : en un mot, c'est une véritable famille, dont M^{me} Delafaye nous a ouvert la maison.

Le besoin d'égayer le travail pendant les soirées, amène des histoires ; une étourderie, une malice, une prétention à réprimer, excite entre les enfans eux-mêmes une discussion où chaque caractère se montre sous son bon et son mauvais côté, où l'expérience de

chacun sert à hâter les développemens et les progrès de sa raison.

Tantôt un trait analogue au défaut ou au vice dont le germe vient à poindre, en fait sentir les inconveniens ou la difformité ; tantôt des accidens tels qu'il s'en rencontre par tout dans la vie humaine, à la campagne comme à la ville, donnent lieu de provoquer la pratique des vertus sociales, d'éveiller la prudence, d'exercer le jugement.

On va voir un ami ; on fait connaissance avec quelque bon voisin. Dans ces petites excursions, on décrit les sites qu'on rencontre, on observe les productions du pays, les mœurs ou l'état de ses habitans. Un cabinet d'histoire naturelle, possédé par un ancien ami, permet de prendre quelques notions de cette intéressante histoire. Les fleurs dont se parent les champs, celles que le goût cultive, amènent l'explication des premiers principes de la botanique. Une partie de plaisir au cirque de Gavarnie, dans les Pyrénées, produit divers tableaux de ces magnifiques horreurs, de leurs habitans, qui semblent bien plutôt s'y perdre que les peupler ; des lieux plus ou moins célèbres qui les environnent. Enfin, un voyage que le père entreprend pour le rétablissement de ses affaires, et dans lequel il emmène avec lui son fils aîné, en procurant à celui-ci l'occasion de visiter le midi de la France, lui fournit aussi celle de s'essayer à tenir un journal de tout ce que sa route lui offre de curieux, et dont il fait passer la relation à sa famille, qui y trouve un nouveau sujet d'instruction.

Dans toute la partie scientifique, on sent assez que M^{me} Delafaye n'a pu qu'être l'écho des auteurs qui ont traité des matières dont elle donne des leçons à ses élèves. Son mérite, en cette circonstance, est d'avoir choisi de bons guides. Elle doit particulièrement beaucoup à l'excellent ouvrage de M. Depping, sur les curiosités de la nature en France, pour la description de celles de ces merveilles qui se rencontrent dans les contrées où elle a placé ses personnages.

Ce qui lui appartient en propre, c'est la mise en scène de ceux-ci, c'est l'art avec lequel elle les fait agir et

parler, en suivant leur caractère, en tirant parti de leurs défauts, en ne les corrigeant même qu'autant qu'il est de la nature de l'humanité, et sans leur donner cette perfection maladroite, qui déceit ordinairement le peu de tact et de justesse de la foule des faiseurs de contes d'enfans. C'est pour être fidelle à la nature, qu'elle a fait paraître au milieu de ses acteurs quelques contrastes qui y jettent du mouvement et de la variété. On y remarquera entr'autre une demoiselle *Aspasie*, jeune bordelaise, dont sa brillante éducation a fait une petite impertinente tout à fait divertissante, qui ne conçoit pas d'autre existence digne d'une demoiselle bien née, que les *bals*, la *musique*, les *arts*; qui donne au besoin des avis à ses maîtres, et étouffe de rire quand on lui dit qu'il existe une demoiselle *aimable* qui s'est réduite, par les malheurs de sa famille, à faire le service du *ménage*.

C'est encore une figure très-plaisamment vraie, que celle de ce jeune campagnard, demi-paysan, demi-bourgeois, qui, abandonné à lui-même, donne l'idée des vices, fruits de l'ignorance et de la paresse, qui jette son livre au loin d'un coup de pied, parce que ce *maudit savant* l'endort; qui sait cependant que *Denys le tyran* est maître d'école à Saint-Jean-de-Luz, et non pas à Corinthe, attendu qu'il va dénicher des merles avec son fils.

Il est difficile de rien citer d'un ouvrage de la nature des *Petits Béarnais*; une histoire ou un conte tiendrait trop de place: une scène détachée de ses accessoires perdrait de son piquant ou de sa naïveté. Contentons-nous de dire que cet ouvrage, que l'auteur n'annonce modestement que comme convenable à la jeunesse, peut amuser les loisirs de ceux qui ont déjà laissé loin derrière eux cet âge heureux, du moins s'il nous est permis d'en juger par nos propres sensations. Nous avons distingué parmi les histoires, celle de *Marcelin* ou *l'Ouvrier de Sardam*, celle de *l'Envieuse*, celle de *Manès*, celle de *la Bohémienne*, *Démona*, *la Vertu console de tout*. Peut-être que celle de *du Roi arabe*, dont on ne peut que louer l'intention, sort un peu du cadre où l'auteur au-

rait dû se renfermer. En tout , les *Petits Béarnais* sont une excellente connaissance à faire faire par un père de famille à ses enfans , d'autant plus que celui qui cherchera à leur procurer ce plaisir s'associera lui-même , nous n'en doutons pas , à leur innocent et utile amusement.

GIRAUD.

SOCIÉTÉ PHILOTHECNIQUE ;

Séance publique du dimanche 27 octobre.

Il n'en est pas des sociétés littéraires comme des sociétés soi-disant politiques. Celles-ci peuvent avoir quelques inconvéniens , quelques dangers même ; celles-là n'en ont point. Dans une société politique , et nous en savons quelque chose , il suffit d'une mauvaise tête ou d'un mauvais esprit pour égarer l'opinion , pour mettre le trouble dans l'état , pour le ruiner jusque dans ses fondemens : je le répète , nous en savons quelque chose. Dans une société littéraire , qu'a-t-on à redouter ? des prétentions , elles amusent ; de l'orgueil , on en rit ; des *singerie*s académiques , cela est gai , très-gai. Grâces donc pour les sociétés littéraires , et comme journaliste , comme citoyen , je le dirai sur les toits : Point de société politique , et des sociétés littéraires dans *les quatre coins* du royaume.

Entendons-nous pourtant , « il y a fagots et fagots , dit je crois Sganarelle , et la distinction qu'il établit très-justement entre des bûches ou des rameaux d'arbres , je l'établis de même entre tels membres de sociétés littéraires et tels autres ; car enfin l'on ne peut pas plus comparer l'auteur des *Étourdis* avec l'auteur de *la Comédienne* , que l'on ne peut comparer l'auteur des *Deux Gendres* avec l'auteur de *L'une pour L'autre* ; et ces différens auteurs appartiennent pourtant également à des sociétés littéraires , ce qui me ramène droit à mon sujet , dont je m'étais éloigné par un préambule , moins

long pourtant que ceux que MM. A, B, C, D, E, F, G, H, etc., écrivains comme moi, à la colonne ou à la page, placent en avant de leurs articles, de même qu'un général a toujours la précaution et l'humanité de mettre des batteries de canon en avant, lorsqu'il juge à propos de faire battre le *pas de charge*.

Parlons donc de la société philotechnique, puisque nous sommes revenus si heureusement à notre sujet, et commençons par dire, pour motiver la distinction que nous établissons plus haut, que cette société, composée de savans, d'artistes, et de littérateurs très-recommandables, ne ressemble pas plus à certaines sociétés littéraires, qu'un tableau du pont Notre-Dame ne ressemble à un tableau de Gros ou de Giraudet : au fait, il en est temps.

La séance n'était pas ouverte, les membres n'étaient pas encore assis sur leurs *chaises*, je dis *chaises*, parce qu'ils sont assez modestes, comme de raison, pour laisser aux seuls membres des HAUTES ACADÉMIES l'honneur de s'asseoir dans des fauteuils ; honneur qui leur appartient sans doute, et qui donne au spectateur le plaisir de voir M. Aignan dans le fauteuil de Corneille, M. Picard dans celui de Molière, M. Morellet dans celui de Buffon, M. Campenon dans celui de Delille, M. Suard dans celui de Montesquieu, M. Parseval dans celui de Colardeau, etc, l'exactitude des rapprochemens serait à ne point finir ; il faut savoir s'arrêter. Comme la sonnette de M. le président de la société philotechnique n'avait point encore, à sons redoublés, commandé l'attention, je crus, au lieu de causer avec mes voisins, pouvoir jeter un coup-d'œil sur les personnes qui composaient l'assemblée, et, très-franchement, je n'ai jamais vu de réunion plus agréable quant aux femmes, plus distinguée quant aux hommes. Je jouissais de cette sorte de spectacle, quand soudain la sonnette de M. le président se fait entendre. Je me recueille et j'écoute.

M. de la Chabeaussière, secrétaire perpétuel de la société, sans toucher pour remplir ses fonctions, 6,000 f. d'appointemens, paraît à la tribune et fait un *rapport*

sur les travaux et acquisitions de la société, depuis la dernière séance. Je l'avouerai, je redoutais ce rapport. Quel a été mon étonnement ! brièveté, clarté, traits ingénieux, lorsque l'esprit du rapporteur pouvait se montrer ; voilà ce qui m'a charmé, et m'a guéri même d'un baillement dont je ne pouvais me défendre, que je portais sans cesse dans la société depuis la dernière séance d'une haute académie, à laquelle j'avais eu le malheur d'assister.

M. de la Chabeaussière descend de la tribune au milieu des applaudissemens ; M. Vigée lui succède, et lit une fable de M. Valmalette, intitulée : *Le baromètre cassé*. La fable est agréable, et l'on est convenu généralement qu'elle avait été assez bien lue, pour ne rien dire de plus.

M. Viennet a remplacé M. Vigée ; il a lu, pour M. Amable Jourdain, un parallèle d'*Haroun Er-Rachid* et de *Charlemagne*. Ce morceau n'est pas, à beaucoup près, sans mérite ; mais n'était-il pas un peu sérieux pour une séance où se trouvaient tant de jeunes et jolies femmes, qui préfèrent avec raison les romans à l'histoire ?

M. de la Chabeaussière a reparu, et lu pour son compte l'*Esprit des différens états*, apologue persan. Il est difficile d'obtenir un succès plus brillant et plus mérité. La morale, égayée par la satire, un style élégant, correct et précis ; voilà ce qui a valu à l'auteur des suffrages unanimes et justement prolongés. Il s'était chargé de lire pour M. Valenciennes un morceau en prose sur le dessin et la couleur. Ce n'était pas, pour me servir d'une sorte d'axiome latin, le poisson de tout le monde, et cependant le poisson a été très-favorablement accueilli. Ce n'a pas été, si j'ose le dire, le plat le moins friand qui ait été servi dans cette espèce de déjeuner littéraire.

Le programme annonçait quelques pièces fugitives de M. Vigée ; on l'attendait, on le désirait, on n'a été trompé, ni dans son attente, ni dans son désir. Il a lu d'abord avec cet art tout particulier qu'on lui con-

naît, trois pièces érotiques pleines de sentiment, d'esprit et de grâce. La dernière, intitulée : *Mon testament*, a fait sourire plus d'une fois, parce que la malice du poète se trouvait souvent d'accord avec celle des auditeurs, qui n'hésitaient pas à nommer ses légataires, bien qu'il ne les eut pas nommés. Au total, le succès de l'auteur et du lecteur a été complet.

Que dirai-je maintenant du fragment d'un poème héroï-comique, intitulé *la Philippide*, que M. Viennet a lu? Que j'ai perdu deux tiers au moins de la lecture par la vivacité, la précipitation du débit de l'auteur. Je ne l'engagerai point à prendre des leçons d'accentication au Conservatoire, parce que les débutans qui viennent d'en sortir pour faire désertir nos théâtres, nous ont donné la mesure du *savoir apprendre* des professeurs de cette école, mais je lui conseillerai de prendre quelques avis de ses deux confrères, qui savent si bien se faire écouter. Comme il était présent à la séance, il est inutile que je redise leur nom.

Je devais entendre encore une analyse du poème anglais de Garth, intitulé : *Le Dispensary*, par M. Cadet Gassicourt. Cette analyse est très-piquante, faite avec esprit et gaieté; elle a cependant produit peu d'effet, pourquoi? C'est qu'elle n'était pas à sa place, qu'elle ne convenait ni au lieu, ni à la circonstance. Que M. Cadet Gassicourt l'imprime, et puisque l'hiver approche, ce ne sera pas sans plaisir qu'on la lira au coin de son feu.

La séance littéraire est terminée, et je crois qu'aucun des lecteurs ne pourra raisonnablement se plaindre de moi. Ma tâche est donc finie? Non vraiment. Eh! quels éloges ne dois-je pas à M^{me} Fournier, pour la manière dont elle a exécuté une sonate sur le piano; à MM Gébauher frères, et MM. Péchignier et Bailly, pour les sons qu'ils ont tirés de leurs instrumens à vent dans un quatuor d'harmonie; à M. Lafon, cet enchanteur, ce rival heureux des Viotti, des Rhode, qui a joué un solo sur le violon; à M^{me} Duret enfin, dont le gosier si flexible et la voix si pure, a électrisé, charmé toute

l'assemblée. Qu'ajouterai-je à ce *compte rendu* ? Rien, sinon que j'ai passé rarement dans ma vie trois heures plus agréables.

D. O. D.

LES BAINS.

J'avais ri jusqu'à présent ; mon nom seul semblait narguer toutes les folies de ce pauvre genre humain ; mais parbleu ! voilà qui passe les bornes de la plaisanterie. Sérieusement, il n'y a plus moyen de s'en tirer, et je commence à craindre tout de bon qu'Héraclite, mon confrère tant pis, n'ait raison de pleurer. Quoi donc ! encore deux, trois, quatre, cinq nouveaux établissemens de bains de toute espèce ! Ils pullulent dans tous les quartiers de Paris. Sans parler des bains Vigier, qui laissent au moins l'eau couler dans la rivière ; outre ceux de Tivoli ; outre les bains chinois, les bains turcs, les bains Dazin, les bains Prosper ; outre ceux de certains docteurs, voire même ceux d'un ministre de la canule ; non content de la fourche de Vulcain, le directeur des pompes à feu de Chaillot, du Gros-Caillou, et autres lieux, esprit aussi remuant que le feu de ses fourneaux, veut s'armer encore du trident de Neptune !

On assure que tandis que d'autres vont, pour ainsi dire, modestement puiser l'eau avec une caraffe pour emplir leurs baignoires, ce nouveau Prométhée nous menace de vaporiser la Seine ; que déjà il la fait jaillir en douches ascendantes, descendantes, horizontales ; que sans respect pour le rendez-vous des élégantes, il se permet d'imiter, aussi bien qu'à Tivoli, toutes les eaux *minérales factices*, les bains de Barrèges, de Saint-Amand, d'Aix-la-Chapelle ; d'envelopper à volonté son monde dans un nuage de vapeurs aqueuses, sèches, gazeuses, sulfureuses, simples ou aromatiques ; que non-seulement les maladies de la peau, les rhumatismes, les obstructions des viscères, ne tiendront pas contre tant de moyens ; mais que déjà plus d'un petit-maitre,

déserteur suranné de Tivoli, laisse à quelques pas son élégant bokei, et vient, comme les favorites du grand-seigneur, effacer pour un petit écu, dans un bain à la rose, les outrages du temps, et avec bien plus de succès que par l'eau de Ninon, le lait virginal, et tous ces vieux cosmétiques de nos grand'mamans, dont le nom seul faisait la vogue. Voilà l'effet de vos travaux, Messieurs les savans ; grâce aux progrès de la chimie, à vos nomenclatures nouvelle, moyenne et dernière, auxquelles on commence déjà d'entendre tout aussi bien qu'au langage de ceux qui bâtissaient la tour de Babel, après la confusion des langues ; ces eaux factices, rivales heureuses de la nature, sont devenues le secret de Polichinel ! adeptes ou profanes, tous s'en mêlent. La petite lingère pourra bientôt se donner une peau douce et blanche comme une grande dame. Trop heureux si tous ces entrepreneurs de bains veulent bien nous laisser assez d'eau pour le pot au feu, ou si dans le dépit de se voir inondés par quelqu'un de leurs concurrens, qui comme celui du Gros-Caillou, semble avoir le feu et l'eau à sa disposition, ils ne nous lâchent tout à coup leurs écluses !

Alors nouveau déluge ; déluge d'autant plus dangereux, que le bon Noé n'est plus là pour nous construire une arche ; et que quand bien même il reviendrait tout exprès de l'autre monde, il ne pourrait la faire assez grande pour y recevoir les animaux de toute espèce, tant Dieu, depuis lui, en a béni l'engeance ! Voilà ce qui m'afflige, moi qui riais de tout, moi qui toujours ai passé pour le Roger-Bontemps en bonne humeur chez les anciens philosophes ; voilà ce dont j'enrage ; j'en perds le sommeil ; je ne retrouverais plus d'appétit, même aux tables délicieuses du succulent Véry. Je sèche sur pied, et qui pis est, Héraclite se permet presque d'en rire à mon nez. Il ne me reste donc plus à prendre d'autre parti que de me baigner avec les oies, ou qu'à me noyer avec elles.

DÉMOCRITE.

SPECTACLES.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

Rentrée de M^{me} Albert.

M^{me} Albert, après une assez courte absence, a jugé à propos de faire annoncer solennellement sa rentrée, qui pour cela n'a pas attiré beaucoup de monde. On jouait *le Rossignol*. Tulou est le véritable auteur de cet ouvrage, et tout le succès doit lui en être rapporté. M^{lle} Armand a joué dimanche devant le duc de Berri et le duc de Cambridge, le rôle de la Haine dans *Armide*. Cette cantatrice a le rare mérite de faire entendre ce qu'elle chante. Ordinairement le chant français de l'Opéra n'est guère plus intelligible que le chant italien des bouffes. On dit, mais je ne l'assure pas, que Laïs doit consacrer aux pauvres le produit de la représentation à son bénéfice, que l'affiche nous fait attendre depuis long-temps.

THÉÂTRE FRANÇAIS.

Iphigénie en Aulide.

« Le bachelier Melchior de Villégas, qui est un savant du premier ordre, demandait au seigneur don Jacinte de Romarate, ce qui l'intéressait dans l'*Iphigénie* d'Euripide. Oui, dit don Jacinte, je lui ai répondu que c'était le péril où se trouvait Iphigénie; et moi, dit le bachelier, je lui ai répliqué (ce que je suis prêt à démontrer), que ce n'est point ce péril qui fait le véritable intérêt de la pièce. Qu'est-ce que c'est donc, s'écria le vieux licencié Gabriel de Léon? C'est le vent, répartit le bachelier.

» Toute la compagnie fit un éclat de rire à cette répartie, que je ne crus pas sérieuse; je m'imaginai que Melchior ne l'avait faite que pour égayer la conversa-

tion. Je ne connaissais pas ce savant : c'était un homme qui n'entendait pas raillerie. Riez tant qu'il vous plaira, messieurs, reprit-il froidement ; je vous soutiens que c'est le vent seul qui doit intéresser, frapper, émouvoir le spectateur. Représentez-vous poursuivit-il, une nombreuse armée qui s'est assemblée pour aller faire le siège de Troie ; concevez toute l'impatience qu'ont les chefs et les soldats d'exécuter leur entreprise, pour s'en retourner promptement dans la Grèce, où ils ont laissé ce qu'ils ont de plus cher, leurs dieux domestiques, leurs femmes et leurs enfans. Cependant un maudit vent contraire les retient en Aulide, semble les clouer au port, et s'il ne change point, ils ne pourront aller assiéger la ville de Priam. C'est donc le vent qui fait l'intérêt de cette tragédie. Je prends parti pour les Grecs, j'épouse leur dessein, je ne souhaite que le départ de leur flotte, et je vois d'un œil indifférent Iphigénie dans le péril, puisque sa mort est un moyen d'obtenir des dieux un vent favorable. »

J'ai rapporté cette savante discussion, qui se trouve dans le chapitre quatorze du livre onzième de Gil Blas, et qui sans doute vaut bien les dissertations pesantes dont M. C., du *Journal des Débats*, martelle tous les jours le bon sens ; mais il y a dans le discours du bachelier Melchior de Villégas, une expression digne de figurer dans le style de M. C. C'est *ce vent qui cloue* les Grecs au port. Il y aurait là matière à une admiration aussi bien analysée que celle de Philaminte pour le sonnet à la princesse Uranie. On ne manquerait pas sur-tout de citer, à l'appui de l'opinion du Bachelier espagnol, ce vers de Racine,

Je ne demande aux dieux qu'un vent qui m'y conduise,

Toutes les fois que j'ai lu ou que j'ai vu cet admirable chef-d'œuvre que Racine doit à Euripide, j'ai toujours été choqué de ce que dit Achille à Iphigénie :

Content et glorieux du nom de votre époux,

Je ne lui demandais que l'honneur d'être à vous.

Je ne lui demandais que l'honneur d'être à vous, me

semble, sur-tout dans la bouche d'un amant parlant à sa maîtresse, manquer de cette délicatesse qu'on doit surtout trouver dans l'amour, et à laquelle par-tout ailleurs Racine nous a si régulièrement habitués. On voit bien que le poète a cherché dans le premier vers à corriger le second ; il a multiplié les épithètes : *content et glorieux*, l'honneur d'être à vous, dans l'autre vers, adoucit également ce qu'il y a de dur dans cette tournure négative : *je ne lui demandais que* ; mais il n'en est pas moins vrai qu'aux yeux d'un amant passionné comme Achille, l'honneur d'être à sa princesse doit lui sembler au-dessus de tout ; on aura beau dire qu'il ne parle dans ce vers que du léger sacrifice qu'il exige d'Agamemnon en lui demandant sa fille, quand il serait en droit de lui en imposer de si grands ; que par conséquent tout ce que ce vers peut avoir de dur ne s'adresse qu'à Agamemnon ; il n'en est pas moins vrai qu'Iphigénie pourrait répondre à son amant : « Est-ce que l'honneur d'être à moi, qui vous rend si content et si glorieux, n'est pas ce que vous pouviez obtenir de plus précieux et de plus cher ; et pouvez-vous me dire à moi-même, que vous ne demandiez que d'être à moi ? »

Talma s'obstine toujours à jouer Achille, pour prouver sans doute qu'il n'y a point aux Français d'acteurs capables de remplir ce rôle ; car si par ses fureurs concentrées il fait du fils bouillant de Pelée un conspirateur, Lafond, par ses cris perçans, le change en héros de mélodrame. Ce que le Théâtre Français nous a offert de plus remarquable pendant son long veuvage, car on peut appeler ainsi l'absence de M^{lle} Mars, c'est la représentation du *Philinte de Molière*, où Michelot a rempli pour la première fois le rôle de Philinte. Il l'a joué deux fois, et avec un égal succès. Ce rôle lui convient parfaitement ; il a bien ce flegme de l'égoïsme et cette froideur si convenable à ce caractère ; mais qu'on peut lui reprocher quelquefois comme un défaut. Au reste, il est racheté par une intelligence profonde, par un débit toujours juste et naturel, par la noblesse du maintien, par le bon ton de l'ancienne comédie, si rare aujourd'hui au Théâtre Français, et dont M^{lle} Mars,

Fleury, Talma, Baptiste aîné (dans la comédie), nous retracent seuls quelqu'ombre. Michelot est d'ailleurs un homme aussi estimable qu'il est bon comédien. C'est peut-être le seul acteur qui soit modeste, et qui reçoive des conseils ; c'est peut-être le seul sociétaire sociable. Je l'ai vu ,

Chose étonnante et difficile à croire !

repousser des complimens que la flatterie lui adressait, et des éloges que cette fois il n'avait pas mérités, et avouer qu'il avait manqué le rôle qui lui attirait ces louanges. Voilà pour les comédiens ses confrères un bel exemple, auquel il ne manque que d'être imité.

Il n'est pas encore certain que Fleury se retire au mois d'avril prochain ; peut-être restera-t-il encore un an au théâtre ; mais nous perdons Lacave bien décidément. Sa représentation de retraite est annoncée pour le 6 novembre ; elle sera composée de *Manlius* et de *la Partie de chasse*. Le prix des places ne sera pas augmenté. C'est peut-être ce qui aura fait le plus d'honneur à Lacave dans sa longue et utile carrière ; il emportera les regrets de tous ceux qui aiment un acteur honnête homme.

THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Les auteurs de *Jeannot et Colin* et de *l'Une pour l'Autre* prétendent et écrivent dans tous les journaux, qu'on n'entend plus d'applaudissemens à Feydeau depuis qu'ils ont retiré leurs ouvrages, et que le parterre n'est pas aussi bien garni depuis qu'on ne les joue plus. Il y a quelque chose de vrai dans leur assertion. Ces messieurs, en effet, n'envoient plus dans la salle ces nuées d'admirateurs gagés, qu'on voyait sortir à 6 heures du café qui est au coin de la rue de Grammont et de la rue Neuve-Saint-Augustin ; mais au lieu de ce public payé, le public payant applaudit moins fort, il est vrai, mais avec plus de plaisir, les sons mélodieux de Grétry. Certainement il fallait être payé pour admirer les tambours de M. Nicolo ; mais on donne volontiers son argent pour entendre la musique de *l'Amitié à l'épreuve* ;

dont la reprise a déjà procuré et promet encore d'abondantes recettes à l'Opéra-Comique. Tout le monde voudra entendre M^{me} Duret dans Coraly ; M^{me} Gavaudan, et Moreau qui joue fort bien le nègre Amilcar, dans les charmans couplets : *Oui noir, mais pas si diable*. On fait toujours répéter le dernier. MM. Etienne et Nicolo, furieux de l'audace des sociétaires de Feydeau, qui ont osé secouer le joug de leur petit despotisme, emploient des moyens tout à fait innocens pour se venger. S'ils ne salariaient plus des enthousiastes, ils envoient autour des bureaux du théâtre et dans la salle, des dépréciateurs qui expriment leur mécontentement d'une manière aussi bruyante, s'il est possible, que les accords discordans du compositeur maltais. Ils trouvent tout détestable, comme M. Beaufils ; mais l'autorité a trouvé fort mauvais un pareil manège ; elle a déjà sévi contre ces petites manœuvres de l'auteur de *l'Intrigante*, qui a toujours la manie de vouloir diriger l'opinion publique : ce que c'est que l'habitude ! Ce n'est pas tout, il a paru dans le *Constitutionnel* un article où l'on soutient que le bon goût est perdu si l'Opéra-Comique n'obtient pas le rang qu'il mérite dans la littérature ; qu'il faut établir à Paris deux théâtres comiques, parce qu'il n'y a pas assez de sujets pour en former un seul ; enfin, que l'auteur de *Joconde* vaut bien Anacréon. On voit bien que le rédacteur de cet article n'est pas Grec, mais qu'il est orfèvre ; il rappelle ce vers des *Deux Gendres* :

Les articles tout faits sont envoyés par lui.

En parlant de la reprise de *l'Amitié à l'épreuve*, M. Martainville dit dans la *Quotidienne* de dimanche 27 : « Le sujet de ce petit drame lyrique est tiré, *si je ne me trompe*, d'une nouvelle de Baculard-Darnauld. » Nous dirons à M. Martainville qu'il a craint, avec raison, de se tromper : c'est le *conte moral* de Marmontel que Favart a mis en scène en lui empruntant le sujet, le titre de son ouvrage, et jusqu'aux noms de ses principaux personnages : *Blanfort*, *Nelson* et *Coraly*. On

voit bien que le rédacteur de la *Quotidienne* ne fait guère de lectures *morales*.

THÉÂTRE ITALIEN. — THÉÂTRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN. — THÉÂTRE DE LA GAÏETÉ.

La reprise de la *Griselda*, dans laquelle M^{me} Dikous et M. Console ont débuté avec un succès assez médiocre, sur-tout le dernier, avait attiré une nombreuse réunion. On a beaucoup applaudi Garcia dans le rôle du marquis; il a moins de froideur, mais aussi beaucoup moins de voix que Crivelli.

On s'est trop pressé d'annoncer que le théâtre de la Porte Saint-Martin allait prendre le huitième rang dans la hiérarchie dramatique; *l'affaire est encore à juger*, pour me servir d'un refrain d'une chanson française. M. C., du *Journal des Débats*, n'aurait pas manqué de citer ici les derniers pieds et demi d'un vers latin. *Suzanne et les Vieillards* vont paraître en pantomime à la Porte Saint-Martin, qui veut aussi nous montrer une belle au bain, comme l'Opéra.

Le théâtre de la Gaîté n'est pas heureux. *Catinat*, mélodrame en trois actes, à grand spectacle, de M. Boirie, a eu le même sort que *la Fille du désert*. Ce n'est pas la seule chute dont ce théâtre ait à souffrir dans ce moment-ci. M^{lle} Millot vient de tomber d'un escalier, comme M^{lle} Demerson des *Montagnes russes*. Bientôt nos actrices compteront autant de chutes que nos auteurs.

E.

N. B. La fête de la Toussaint ayant avancé d'un jour l'impression du *Mercury*, nous ne pourrons rendre compte dans ce numéro de la rentrée de M^{lle} Mars, qui est annoncée pour demain dans le *Misanthrope* et le *Secret du ménage*, et de la première représentation des *Montagnes russes* qu'on donne ce soir aux Variétés. Mais on peut prédire le succès de l'actrice; la perfection inimitable de M^{lle} Mars est toujours sûre d'être applaudie. Quant à la pièce nouvelle, je n'ose en prédire le succès, je craindrais d'être un prophète menteur.

INTERIEUR.

Une grande partie des députés de la nouvelle chambre est déjà arrivée à Paris, et les préparatifs, pour la séance royale, se font avec activité.

— Il y a quelques jours que le public voyant passer un corps de la garde royale qui sortait du château des Tuileries, reconnut à la tête des sapeurs le brave Ronsard, qui est distingué par une massue d'argent. Ce brave grenadier est un de ceux qui a fait le voyage de l'île d'Elbe ; mais entré au service du roi, il fut le premier, qui dans une occasion où les esprits se montraient incertains, décida le cri général de *vive le roi*, parce qu'il le cria le premier. Lorsqu'il entendit autour de lui *vive le brave Ronsard!* il se mit à crier *vive le roi!* *C'est-là, dit-il, ce qui est bien aisé à faire.*

— MM. Viscomti, Quatremère, Boissonnade, Raoul-Larochette, viennent d'être nommés commissaires pour déchiffrer des manuscrits sortis des ruines d'Herculanum. On doit employer un nouveau procédé dont deux anglais sont les auteurs ; ils travaillent avec les académiciens.

— M. Millin vient de publier son voyage en Italie, et a décrit tous les monumens qu'il a trouvés en France et sur sa route ; il a rapporté l'inscription suivante qu'il a vue aux Charmettes, séjour que Rousseau a longtemps habité avec M^{me} Warens. Cette inscription y fut mise en 1791, par Héraut de Sechelles.

Tu me rappelles son génie,
Sa solitude, sa fierté,
Et ses malheurs et sa folie.
A la gloire, à la vérité
Il osa consacrer sa vie,
Et fut toujours persécuté
Ou par lui-même ou par l'envie.

— Une femme vient de donner une preuve du haut

point auquel l'amour maternel peut exalter le courage. Elle se nomme Masselau, et était avec son enfant dans les champs, auprès de la ville d'Aubusson. Deux loups sortent à l'improviste d'un petit bois, et se jettent sur l'enfant pour le dévorer. Elle s'est précipitée sur eux, et quoique attaquée elle-même, elle est parvenue à en mettre un hors de combat; ses cris ont appelé un homme qui était dans le voisinage, et les loups ont été tués. Mais la joie excessive qu'elle a ressentie d'avoir sauvé son enfant, lui a causé ensuite une espèce de délire.

— Un suicide vient d'avoir lieu, avec des circonstances horribles, près de l'église de Sainte-Geneviève, rue de la Vieille Estrapade. Vers le soir un homme entre dans un cabaret, dont la maîtresse était mariée depuis peu de jours; il va pour lui tirer un coup de pistolet, le garçon de la boutique se jette au-devant, reçoit le coup dans le bras. A leurs cris l'homme fuit; mais se voyant poursuivi et sur le point d'être arrêté, il s'est tué d'un second coup de pistolet. On attribue à la jalousie cet horrible attentat.

— On mande du département de la Meuse, que la gelée qui y est survenue dans la nuit du 22 au 23 de ce mois, a entièrement enlevé le léger espoir que l'on avait encore de récolter un peu de vin. On va actuellement dans les vignes cueillir le raisin tel qu'il est, afin d'en faire de la piquette.

— Le *Moniteur* du 28 de ce mois contenait la liste supplémentaire d'un grand nombre de sommes offertes au roi dans l'emprunt de 100 millions.

— S. A. R. Monsieur, Madame duchesse d'Angoulême, et Mgr le duc d'Angoulême, ont été ensemble visiter l'Observatoire.

— Un vol a été commis à l'hôtel des postes de Bordeaux. Les voleurs sont entrés par une fenêtre; ils ont entr'autres choses enlevé les paquets destinés pour Nantes. Il s'y trouvait quinze montres d'argent estimées 200 francs, et une somme de 96 fr.

— Malgré la gêne où doit se trouver le trésor public,

la sévère économie qu'elle ordonne ne porte point sur les objets d'une utilité reconnue, et certes parmi eux doit être placé les élèves de chevaux et de pouliches. Une somme de 4600 fr. a été accordée au département du Cantal, et déjà des primes d'encouragement ont été distribuées à Aurillac.

EXTERIEUR.

Un gentleman fort riche, mais tenant extrêmement à la régularité du paiement de ses fermages, et ne s'occupant que très-peu des circonstances actuelles et de l'intempérie de la saison, a fait, il y a quelque temps, mettre en prison quinze de ses fermiers. Il disait pour s'excuser qu'il craignait d'y être mis lui-même : Eh pourquoi ! lui a-t-on dit, un bon seigneur ne doit pas craindre d'être au milieu de ses vassaux.

— Le parlement vient d'être prorogé au 2 janvier, ce qui prouve que malgré les clameurs de l'opposition, les ministres ne craignent aucun embarras dans le service public. Il en est résulté que les fonds publics ont haussé sur la bourse.

— Les comtés de Gallowai, de Roscommont et de Westmeath, sont en grande partie couverts par les inondations qui affligent l'Irlande.

— La ville d'Yarmouth, qui doit chaque année au roi un hommage de cent harengs, lorsque la pêche commence, a rempli ce devoir vraiment féodal ; elle les a remis au seigneur du manoir d'Eart-Calton, qui les a présentés au prince-régent.

— Il peut être intéressant de faire connaître quels sont les principaux traits du caractère des personnages qui ont une influence marquée sur les affaires publiques en Angleterre ; presque tous nos journaux se sont empressés de les prendre dans la gazette de Lausanne, où ils ont été consignés.

M. Graham est un des plus célèbres orateurs de l'opposition ; on l'a surnommé *le Fox irlandais*. Le feu de son génie semble refroidi par l'âge. Veut-il descendre

dans l'arène ? tous lui cèdent la place. On voit s'avancer un petit vieillard de peu d'apparence extérieure. Son discours commence comme une conversation familière ; mais insensiblement ce grand orateur s'élève aux plus hautes conceptions politiques, et alors il répand sur son discours tous les ornemens de la littérature et toutes les richesses de l'érudition.

M. Tierney a bien moins d'influence dans le parlement ; il manie le sarcasme très-habilement. Les ministres l'apprécient, le redoutent et le ménagent.

M. Ponsomby est le chef de l'opposition. Comme orateur il est peu remarquable ; mais personnellement il est très-considéré et jouit d'une grande influence. D'une haute taille, ses manières sont sans grâces ; il n'a aucun soin de sa toilette ; son chapeau est poudreux et ses bottes sont mal-propres. Il reste assis, les jambes croisées, se lève lentement, secoue son poudreux chapeau, et prononce d'un ton grave quelques phrases pleines de sens et de jugement. Excellent jurisconsulte, il est de très-bon conseil et d'un grand savoir. Très-riche, ses liaisons sont respectables.

M. Brougham, savant, habile avocat, est beaucoup trop fougueux. Avec plus de modération et d'adresse, ses talens l'élèveraient aux premiers rangs entre les membres de l'opposition.

M. Wilberforce est le plus *classique* dans les rangs ministériels. Sa diction est élégante, son coloris est brillant ; un son de voix clair et harmonieux, des sentimens doux et touchans, rendent ses discours séduisans. Sa philanthropie extrême nuit à la force de son caractère, et il est plutôt applaudi comme orateur que comme homme d'état.

M. Vansittart, ministre des finances, est un phénomène dans le parlement. On lance contre lui toutes les foudres de l'éloquence ; il en dédaigne les prestiges ; il déroule un immense cahier de calculs ; et ne répond que par des chiffres. D'origine batave, il a conservé le caractère froid et calculateur du pays de ses pères. Il a la réputation d'une haute intégrité. Ses manières simples et patriarcales ajoutent à son crédit politique.

M. Canning est l'homme le plus éloquent du parlement ; magnifiquement doté par la nature , il a fait d'excellentes études. Il parle avec force et gravité , et joint à la clarté une éloquence continue , et il évite avec soin tout ce qui est trivial , chez lui l'ironie est toujours mesurée.

Lord Castlereagh a été surnommé *l'Hercule ministériel*. M. Pitt n'a jamais eu une plus grande activité parlementaire. Guerre, finance, agriculture, marine, artillerie, sa réplique est toujours prête. Ses discours improvisés durent souvent plus de deux heures, et décident fréquemment la question. Ses voyages diplomatiques lui ont fourni une foule de renseignemens qu'il emploie victorieusement. Un ton conciliant, une loyauté reconnue, une perpétuelle politesse, se joignent à un extérieur agréable. L'opposition, lorsqu'elle est le plus exagérée contre les opinions de ce ministre, ne peut s'empêcher de l'écouter avec déférence. Il reste au milieu des emportemens du parti contraire, toujours diplomate, et maître de lui; sa modération et son adresse le font triompher des autres. Il montre un grand respect pour la liberté des délibérations, et sait se faire écouter parce qu'il écoute les autres.

Sir Francis Burdett, dont la réputation est celle d'un démagogue emporté, est dans sa vie privée l'homme le plus doux et le plus loyal. Il ne mérite pas sa réputation, il vaut bien mieux qu'elle. Sir Francis a été exalté par les acclamations populaires; et isolé de toutes les factions parlementaires, il s'est vu porté, sans y penser, au poste périlleux de chef de parti. On l'a regardé comme un Catilina, mais son caractère et ses mœurs le rendent incapable de se livrer à quelque projet coupable.

M. Brougham, qui est l'âme des conseils de la princesse, vient de partir pour l'Italie, pour se rendre auprès de la princesse.

R.

ERRATA.

Page 106, ligne 26, au lieu de *nuances*, lisez *nuages*.

DUBRAY, IMPRIMEUR DU MERCURE, RUE VENTADOUR,

N.º 5.



MERCURE

DE FRANCE.

AVIS ESSENTIEL.

Les personnes dont l'abonnement est expiré, sont invitées à le renouveler, si elles ne veulent point éprouver d'interruption dans l'envoi des numéros.

Le prix de l'abonnement est de 14 fr. pour trois mois, 27 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année. — On ne peut souscrire que du 1^{er} de chaque mois. On est prié d'indiquer le numéro de la dernière quittance, et de donner l'adresse bien exactement, et sur-tout très-lisible. — Les lettres, livres, gravures, etc, doivent être adressés, *francs de port*, à l'administration du MERCURE, rue Ventadour, n° 5, et non ailleurs.

POESIE.

LA MORT DE DÉMOSTHÈNES,

Imitation du dialogue de Lucien, intitulé : l'Éloge de Démosthènes.

ANTIPATER.

Est-ce vous, Archias, que le destin ramène ?
Dans les murs de Péra verrai-je Démosthène ?
Cet illustre captif si long-temps redouté,
Vaincu par le malheur, doit être respecté.
Mais, hélas ! ce front triste et cet œil taciturne
Que nous annoncent-ils ?

ARCHIAS, *posant une urne cinéraire aux pieds d'Antipater,*

Seigneur, voici son urne ;
C'est ainsi qu'il se rend au pouvoir du vainqueur.

TOME 69^e.

10

ANTIPATER.

Ciel ! Démosthène est mort ! O sort plein de rigueur !
 Ainsi les dieux jaloux m'ont dérobé la gloire
 De faire à son malheur oublier ma victoire.
 Témoin du coup fatal qui termine son sort,
 Faites-nous , Archias , le récit de sa mort.
 Un grand homme mourant est un spectacle auguste.
 On veut voir si cette ame et courageuse et juste
 Sous la faux de la mort n'a pu se démentir ,
 Et si l'art de bien vivre apprend l'art de mourir.

ARCHIAS.

Dans l'île de Calore , où le puissant Neptune
 Voit son temple paré des dons de la fortune ,
 Démosthène , fuyant ses nombreux ennemis ,
 Avec calme éprouvait le destin des bannis.
 Nous débarquons. Le dieu révérend dans cette île
 Offre à son désespoir son respectable asile.
 Bientôt nous pénétrons dans ce séjour sacré.
 Il s'avance , l'œil calme et le front rassuré.
 « Il faut peu s'étonner dans cette ligne sainte ,
 » Si les Macédoniens ayant conquis Olynthe ,
 » Oroe , Amphipolis , si long-temps défendus ,
 » Ont compté Démosthène au nombre des vaincus. »

Il dit ; mais aussitôt ma voix lui fait connaître
 Les bienfaits qu'un vainqueur croit devoir lui promettre.
 Ce n'étaient point les dons d'une avare pitié ;
 Mais les bienfaits des rois et leur noble amitié ,
 Et même ces honneurs que malgré son génie ,
 Lui refusa toujours son ingrate patrie.

« Archias , me dit-il , ne crois pas m'éblouir :
 » On tu veux me tromper , ou tu veux m'avilir.
 » Auprès d'Antipater que veux-tu que j'espère ?
 » Je dois fuir ses bienfaits autant que sa colère.
 » Dieux ! lorsqu'Athènes tombe entendrai-je sa voix

- » Réveiller mes remords dans les palais des rois ;
- » Me reprocher des biens présentés par des maîtres,
- » Et prononcer mon nom parmi les noms des traîtres ?
- » Famille d'Erectée et toi noble Codrus,
- » Dans Athènes expirante il est quelques vertus.
- » Son destin est changé, mon amour est le même.
- » J'adore ma patrie à son heure suprême.
- » Dans la cour des tyrans irai-je m'avilir,
- » Quand d'une belle mort je puis m'enorgueillir ?
- » Ah ! qui peut mourir libre et vit dans l'esclavage,
- » A vécu sans patrie, a vécu sans courage.
- » La vierge qui périt sous le fer assassin,
- » Arrange, en succombant, le voile de son sein ;
- » Et sous les coups du sort quand Démosthène tombe,
- » Oublierait-il l'honneur à l'aspect de la tombe ?
- » Les œuvres de Platon dans mes tremblantes mains,
- » M'auraient-elles du Styx fait craindre les chemins ?
- » Et Socrate mourant, à sa vertu fidèle,
- » Serait-il pour moi seul un stérile modèle ?
- » Le sage en périssant, des hommes respecté,
- » S'avance noblement vers l'immortalité. »

Alors vous eussiez vu nos guerriers en silence,
 Baisser le front, frappés de sa noble éloquence ;
 Ils semblaient, admirant sa force et sa fierté,
 Entendre par sa voix parler la liberté.

Ranimés par ma voix comme par mon exemple,

Ils veulent le forcer à s'éloigner du temple ;

Il sourit, et son œil arrêté sur le dieu

Qu'un respect éternel honore dans ce lieu :

« Archias pense donc, me dit-il sans colère,

» Que l'homme désormais n'est libre sur la terre

» Que lorsqu'en des vaisseaux, lorsqu'en d'épais remparts,

» Il peut braver le sort et ses cruels hasards.

» Mais apprends, Archias, qu'il me reste un asile

» Où toute ta fureur deviendrait inutile ;

» Plus sûr, plus sûr encore que ces remparts de bois

- » Par l'oracle à nos Grecs indiqués autrefois.
 » Celui qui vécut libre en servant sa patrie,
 » Sans connaître les fers sortira de la vie.»

A ces mots, vers sa bouche il approche la main
 Comme pour saluer Neptune..... Mais soudain
 Ses yeux sont égarés, il chancelle, il succombe;
 Nous voulons l'entraîner, mais près du seuil il tombe;
 Une affreuse pâleur se répand sur son front:
 Les poisons de la Perse ont un effet moins prompt.
 Depuis long-temps, ainsi son esclave l'atteste,
 Son style recelait un poison si funeste.

- « Archias, me dit-il, près de fermer les yeux,
 » Vas, tu peux maintenant m'arracher de ces lieux;
 » Voilà comme les dieux qui veillent sur Athènes
 » Veulent qu'Antipater possède Démosthènes.
 » Héros de Marathon, vos bras me sont ouverts;
 » Recevez votre fils, il a brisé ses fers.»

J.-P. BARRIS.

LE PAON ET LA TAUPE.

Fable.

Quoi ! vous n'admirez pas mon élégant plumage !
 Disait un jour le paon, vaniteux personnage,
 A la taupe, qui par hazard,
 Hors de son trou mettait la tête;
 Dans les présens du ciel, ma part
 Est, convenez-en, fort honnête.
 Est-il un seul oiseau qui m'égale en beauté ?
 Sur ma queue étalée en rone,
 Où de l'astre du jour l'éclat est reflété,
 Voyez comme l'azur se joue !
 Votre silence me surprend ;
 Auriez-vous de la vue, hélas ! perdu l'usage ?
 Je vous plains fort ; en ce cas, cependant,

Si vous interrogez les hôtes du bocage,
 Ils vont, j'en suis sûr, à l'instant,
 Vous répondre unanimement,
 Que favori des dieux et leur plus bel ouvrage,
 Le paon est ici bas un chef-d'œuvre vivant.
 La taupe répartit en poursuivant sa route:
 C'est un bien grand plaisir sans doute,
 Pour qui peut l'admirer, j'en conviens, je le croi;
 Mais quand j'entends les gens se vanter comme toi
 Et de leurs qualités faire autant de merveilles,
 Loin de plaindre mon sort et d'accuser les dieux
 De m'avoir refusé des yeux,
 Je les conjure encor de m'ôter les oreilles.

Auguste MOUFFLE.

ÉNIGME.

Je suis de toutes les provinces;
 Chaque laboureur en tout temps,
 Hiver, automne, été, printemps,
 Me sème sur des terres assez minces.
 Mon champ, qui n'est point raboteux,
 Est blanc, et ma semence est noire;
 On me cultive avec cinq bœufs.
 Et ce qu'à peine on pourra croire,
 Mon soc, pour tracer le sillon,
 Est un canal pliant, étroit et long.

CHARADE.

J'aimerais mieux souffrir de mon premier, lecteur,
 Refuser mon second, quelque soit sa valeur,
 Que recevoir mon tout de certain grand seigneur.

T. DE COURCELLES.

~~~~~

## LOGOGRIPE

On me compte parmi la gente volatile;  
 Je suis du vigneron une ennemie agile;  
 Cinq pieds forment mon tout, et des moindres chasseurs,  
 J'évite rarement les moyens destructeurs.  
 Enfin, si par hasard tu m'ignorais encore,  
 Compulses dans mon sein ce qu'il peut faire éclore.  
 Je t'offrirai d'abord un nom des plus fameux  
 Pour les réunions de repas somptueux;  
 Une note, un insecte, une ville de France;  
 Un certain sentiment d'où naît toute vengeance;  
 L'objet que Diogène a dit chercher en vain,  
 Que je n'indique ici que par le mot latin;  
 Ce que l'on craint de perdre étant en maladie;  
 Ce qui couvre en hiver les arbres, la prairie;  
 Ce qui flatte nos yeux près d'une onde en son cours;  
 Enfin ce qu'est l'amant dans ses tendres amours.

T. DE COURCELLES.

**Mots de l'Enigme, de la Charade et du Logogriphe  
insérés dans le dernier numéro.**

Le mot de l'Enigme est *le Poulx*. Celui du Logogriphe est *Cro-  
quignole*, Loir, Orgue, Coq, Cronique, Rouge, Cri, Créon, Lorgne,  
 Long, Ligne, Coque, Role, Léon, Cuir, Ogre, Gui, Re, Or, Gloire,  
 Créol, Lion, Roc, Ile, Cire, Cléon, Gril, Ruine, Cour, Lire, Iole,  
 Nil, Ecrû. Le mot de la Charade est *Soulagé*.

~~~~~

LA SOMNAMBULE PAR AMOUR.

Ceux qui ont lu les ouvrages de MM. Delenze et de Puységur, sont instruits qu'il existe deux sortes de somnambulisme ; l'un *naturel*, et l'autre *magnétique*. C'est du premier seulement que nous avons l'intention de parler ; son existence étant depuis long-temps reconnue par tous les physiologistes. Le somnambulisme naturel a été souvent occasionné par des affections morales, quoique le plus souvent il soit le résultat de quelque maladie physique. L'histoire que nous avons promise en est un exemple ; mais nous croyons devoir la faire précéder d'une courte anecdote du même genre, qui nous a été racontée par une personne digne de foi, qui en avait été elle-même témoin. On ne la lira peut-être pas sans intérêt.

Il y a quelques années qu'une jeune dame anglaise de dix-huit à vingt ans, fut jetée dans l'état de somnambulisme naturel, par la perte inopinée qu'elle fit de ce qu'elle avait de plus cher au monde après son époux. Cette jeune personne était venue en Europe, d'Amérique où elle était née, pour s'unir avec un colonel des armées britanniques. Quelques mois après son mariage, elle reçut une lettre de son père et de sa mère, qui, après avoir vendu leurs possessions en Amérique, lui annonçaient qu'ils allaient s'embarquer incessamment pour venir la joindre. La joie que lui fit éprouver cette nouvelle fut très-grande ; et elle supputait impatiemment le nombre de jours qu'ils devaient mettre à leur traversée, lorsqu'elle fût informée, par les papiers publics, que le vaisseau sur lequel s'étaient embarqués ces objets de ses plus tendres affections, avait péri dans une tempête. L'impression que produisit sur elle un événement aussi désastreux qu'inattendu, lui occasionna une maladie très-grave, dont elle ne sortit que pour tomber dans une mélancolie profonde. C'est en vain que son époux s'efforçait de la distraire : quoiqu'elle

l'aimât tendrement, elle restait insensible à tous ses efforts ; sa pensée et ses regards étaient toujours fixés sur cette mer impitoyable qui avait englouti ses infortunés parens. Toujours muette et pensive , elle semblait se complaire dans sa tristesse ; le mugissement du vent la faisait frissonner et la jetait dans une rêverie prolongée , en rappelant à son esprit la tempête qui avait submergé le vaisseau dont elle attendait toujours l'arrivée. Enfin , cette mélancolie ne tarda pas à dégénérer en somnambulisme ; la nuit , sur-tout lorsque le ciel était agité par l'orage , elle se levait , s'habillait à la hâte , et courait sur le bord de la mer , dont sa maison était voisine ; elle se promenait en silence le long du rivage , à la lueur des éclairs , en répétant à voix basse le nom des tristes objets de ses regrets , dont cette nouvelle Nina espérait toujours le retour. On parvint enfin à la guérir de ce somnambulisme , dont la cause intéressait tous les cœurs sensibles , en l'éloignant du voisinage de cette mer , qui lui rappelait trop vivement la perte douloureuse qui faisait couler ses larmes ; mais jamais , après sa guérison , elle ne pouvait entendre le murmure du vent ou voir l'approche d'une tempête , sans un frémissement involontaire et sans tomber dans une rêverie , qui durait quelquefois deux et trois jours.

C'est donc un fait bien prouvé que des affections morales vivement contrariées , suffisent quelquefois pour provoquer le somnambulisme naturel , qui nous le répétons , ne doit point être confondu avec le magnétique , dont on rapporte des phénomènes si étonnans. Il ne sera pas inutile ici de tracer rapidement la ligne de démarcation qui existe entre ces deux états. Le somnambule naturel , par exemple , se levera au milieu de la nuit , marchera les yeux ouverts ou fermés , se livrera aux exercices qui lui étaient familiers dans l'état de veille , répond sensément lorsqu'on l'interroge , et gravira sans crainte , et par conséquent sans danger , sur le bord des précipices les plus escarpés ; puis revenu dans son état ordinaire , il perd totalement le souvenir de ce qu'il a pu voir , dire ou faire pendant tout le temps de sa crise. Les partisans du docteur Mesmer prétendent que leurs

somnambules sont doués dans cet état d'une vertu prophétique, et que leur intelligence s'épure, se raffine et s'élève jusqu'à la sublimité; ils racontent à cet égard des merveilles et des prodiges qui passent toute croyance, et que nous ne nous arrêterons point à réfuter. Le somnambulisme de la jeune personne dont nous avons à raconter l'histoire, n'ayant rien de commun avec le magnétisme, dont au reste nous ne sommes ni les détracteurs, ni les apologistes.

L'éducation de la jeune comtesse de *** avait été faite à la campagne, dans un château situé à vingt-cinq lieues de Paris. Elle avait contracté de bonne heure, avec l'habitude de la vie champêtre, une certaine tournure d'esprit romanesque, qui dans la suite servit beaucoup à exalter sa sensibilité. Amenée à Paris à l'âge de dix-huit ans, par une mère dont elle était l'idole, elle y fit la connaissance du jeune chevalier de ***, qui fut assez heureux pour lui inspirer une passion qu'il ressentait lui-même très-vivement. Après quelques mois de fréquentation, la jeune comtesse de *** retourna avec sa mère dans la province où elle avait été élevée. Son amant ne tarda pas à l'y suivre; il était propriétaire d'un château si voisin de celui de sa future, que les deux parcs semblaient n'en faire qu'un. La recherche que le chevalier faisait de la main de la jeune personne, était avouée par les deux familles. Tout faisait présager que cette union serait prochaine, lorsque je ne sais quels obstacles s'élevèrent tout à coup entre les deux amans, qui se brouillèrent et rompirent tout à fait entr'eux. Les parens cessèrent également de se voir. Cette rupture avait été principalement provoquée par la jeune personne, dont la jalousie avait été vivement excitée par des inconséquences, des torts réels ou imaginaires du chevalier. Je laisse à l'imagination du lecteur à suppléer à tous ces détails que l'on rencontre inévitablement dans toutes les histoires, dans toutes les nouvelles, dans tous les romans. Je prévins d'abord que cette anecdote n'est point une fiction; mais qu'elle est exactement vraie, et que j'ai moi-même connu les personnages.

Quoi qu'il en soit de la cause de cette rupture, nos

amans étaient depuis six mois sans se voir, si ce n'est quelquefois à l'église du village, et alors la jeune personne détournait avec dédain ses regards de celui qu'elle s'efforçait de ne plus aimer. Le chevalier, de son côté, affectait une indifférence qui était loin cependant de régner dans son cœur : ainsi leur situation respective était également pénible. La violence que la jeune personne se faisait à elle-même pour comprimer des sentimens que toute sa fierté jalouse ne pouvait détruire, finit bientôt par avoir sur sa santé une influence pernicieuse ; elle tomba malade sérieusement, et la mélancolie qui suivit de près sa convalescence, dégénéra bientôt dans un somnambulisme naturel, pour lequel elle n'avait déjà que trop de disposition par son excessive sensibilité, et son goût pour la vie solitaire et contemplative. Elle était calme et tranquille dans cet état, les symptômes de cette affection morale n'offraient aucun caractère allarmant. Elle se levait la nuit, s'habillait avec soin, allumait une bougie, et s'occupait ordinairement, pendant quelques heures, des ouvrages de broderie qu'elle avait commencés la veille, et qui faisaient à la campagne son unique distraction et ses plaisirs les plus doux. Ignorant son nouvel état, et ayant perdu le lendemain matin, lorsqu'elle était réveillée, jusqu'au plus léger souvenir de ce qui s'était passé pendant la nuit, qu'on juge de sa surprise en voyant les fleurs, les oiseaux, les paysages, qu'elle croyait seulement avoir esquissés, revêtus des plus riches couleurs de pourpre, d'or et d'azur ; c'était pour elle comme une espèce d'enchantement. Elle s'imaginait que quelque sylphe ou quelque fée bienfaisante était venue, pendant son sommeil, terminer ces peintures de soie pour lui ménager à son réveil une agréable surprise. Cette idée souriait à son esprit romanesque, et flatait secrètement sa vanité. Elle se garda bien d'en faire la confidence à personne ; comme elle se conduisait fort paisiblement pendant son somnambulisme, que sa santé dans le jour n'en paraissait point dérangée, et que d'ailleurs elle couchait seule et occupait un appartement situé dans une des ailes les plus reculées du château, ses parens et ses femmes-de-

chambre ne s'aperçurent pas d'abord de ces sorties nocturnes. Un soir à minuit, elle se lève sans être aperçue, s'habille, descend l'escalier, ouvre une petite porte qui donnait sur le parc, qui, comme nous l'avons dit, était limitrophe à celui du chevalier, et en peu d'instans elle se trouve sous les fenêtres de ce dernier. L'amour et la mélancolie ne permettaient pas au chevalier de se livrer aux douceurs du sommeil : depuis long-temps les pavots de Morphée n'avaient appesanti ses yeux ; invité d'ailleurs par l'éclat d'une belle nuit d'été, et par l'haléine embaumée du zéphir qui balançait mollement la cime des peupliers, le chevalier, appuyé sur son balcon, un crayon et ses tablettes à la main, cherchait à fixer sur le vélin un accident de lumière produit par les rayons argentés de la lune, repercutés par les eaux tranquilles d'un lac, qui semblaient toutes peintes des fleurs et des arbustes qui croissaient sur ses bords. Le silence de cette nuit romantique n'était interrompu que par le doux murmure du vent, qui frémissait dans les joncs et dans les roseaux du lac, et la complainte mélodieuse des rossignols perchés sur les peupliers voisins ; des milliers d'étoiles d'or étincelaient sur l'azur du firmament : en un mot, cette nuit enchantée ressemblait à celle où Shakespear a mis en scène ses fées et ses sylphes aériens dans le drame intitulé : *Le Rêve d'une nuit d'été* ; *Mid summers dream*, et qui passe avec raison pour la conception la plus originale de son génie fantastique.

L'aspect de tous ces objets avait jeté le chevalier dans une douce rêverie ; il se rappelait avec attendrissement les heures délicieuses dont cette même lune qui brillait sur sa tête avait été témoin, lorsque peu de mois auparavant il parcourait avec son amante cette enceinte solitaire. Quelle fut sa surprise au moment où celle qui était toujours présente à sa pensée, sortant de derrière une touffe de rosiers où elle s'était tenue cachée, vint tout à coup s'offrir à ses regards, et se placer debout au bas du mur et vis à vis le balcon !

Bonsoir, chevalier, cria-t-elle ; vous êtes bien surpris de me revoir, n'est-il pas vrai ? Et remarquant que dans son premier mouvement il allait quitter le

balcon pour descendre : Non , ajouta-t-elle , restez s'il vous plait où vous êtes , autrement je me retire. — Oh ciel ! s'écria le chevalier , dois-je en croire mes yeux ? est-il possible que ce soit vous , trop inconstante Zoé ? — C'est moi-même , reprit la somnambule ; je me suis échappée un instant pour vous voir. Il y a déjà assez long-temps que nous sommes brouillés ; je veux bien user avec vous de clémence , et vous pardonner tous vos torts.... — Mes torts ! ah ! je n'en eus jamais de réels avec vous , s'écria le chevalier transporté de joie , croyez que l'on vous a abusée par de faux rapports , et que mon amour a toujours été aussi pur qu'il est ardent et sincère ; mais je n'en accepte pas moins avec reconnaissance ce pardon généreux. Qu'il me soit permis d'aller me jeter à vos pieds. — Non , reprit la somnambule , je vous défends très-expressément de descendre ; venez me voir demain , nous nous expliquerons mieux. — Vous me le permettez , sans doute ; et M^{me} votre mère ? — Je la prévienrai. A demain , chevalier , s'écria-t-elle en fuyant et en riant aux éclats. Elle disparut bientôt à ses regards comme une ombre légère , puis elle rentra par la petite porte du jardin , qu'elle avait eu le soin de laisser entr'ouverte , et qu'elle n'oublia point de fermer en remontant dans son appartement , où elle se déshabilla , se remit au lit et se réveilla le lendemain matin en parfaite santé , et sans avoir la moindre idée de son escapade nocturne , dont personne dans le château ne s'était aperçu.

Le lecteur s' imagine aisément que le chevalier , se croyant enfin rentré en grâce avec sa maîtresse , n'eut rien de plus pressé que de profiter de la permission qui lui avait été si généreusement accordée ; il se présenta le lendemain avec assurance chez la comtesse de *** , et entrant dans l'appartement où celle-ci se trouvait avec sa mère , en même-temps que le valet qui l'annonça : je viens , mademoiselle , lui dit-il d'un air radieux et triomphant , vous remercier de la grâce que vous avez daigné me faire..... A l'apparition inopinée du chevalier , les deux dames s'étaient levées de dessus leur siège , et restèrent debout avec l'air de la plus

grande surprise. — Que signifie cet accueil, aimable Zoé, dit alors notre amoureux tout déconcerté. Eh quoi! vous repentiriez-vous déjà de la permission que vous m'avez donnée de revenir chez vous. — Moi, monsieur, je ne sais ce que vous voulez dire, répondit Zoé en rougissant, et il me semble qu'aux termes où nous en sommes, votre visite a droit de nous surprendre. — Ah! c'en est trop, s'écria le chevalier, cessez de grâce un persiflage cruel. Là dessus, se tournant vers la mère de Zoé, il voulut s'expliquer, et raconta comment Zoé avait daigné, dans la soirée de la veille, lui faire connaître qu'elle n'était plus fâchée. — Mais la jeune somnambule avait tout oublié. L'explication ne fit qu'embrouiller davantage l'affaire. Enfin, le chevalier, confus, rougissant de honte, et se mordant les lèvres de dépit, prit le parti de se retirer, ne sachant que penser d'un caprice aussi bizarre; et tout le monde fut persuadé que cette invitation prétendue n'était qu'une ruse de sa part.

Quelques jours après M^{lle} de ***, dont le somnambulisme était parvenu à la connaissance de sa mère, sortit à onze heures du soir par un beau clair de lune, et dirigea ses pas vers les fenêtres du chevalier qu'elle trouva au balcon. Chevalier, lui cria l'aimable somnambule, pardonnez lui de vous avoir si mal accueilli; et que cela ne vous décourage point; je vous attends chez moi demain sans faute, mais je vous défends de descendre maintenant pour me parler. La surprise du chevalier fut aussi grande que lors de la première entrevue. Comme il connaissait l'imagination romanesque de la jeune personne, il crut aisément qu'elle avait d'abord voulu lui faire essuyer une petite mortification, et qu'elle était résolue à borner là sa vengeance; mais avant de promettre de faire usage de la permission qu'on venait lui offrir une seconde fois, il exigea qu'on lui laissât un gage auquel il pourrait faire connaître qu'il n'en imposait point. Aussitôt la jeune somnambule ôtant une bague qu'elle avait au doigt et l'enveloppant dans un morceau de papier, la lui jeta fort adroitement sur le balcon, en lui recommandant de la lui rapporter le len-

demain, puis elle disparut avec la rapidité de l'éclair. Le chevalier ramassa la bague. Ce bijou, qu'il lui présenta lors de sa seconde visite, embarrassa beaucoup Zoé, mais enfin on l'instruisit du somnambulisme auquel elle était sujette ; tout s'expliqua. La réconciliation eut lieu de part et d'autre. Le chevalier parvint aisément à se justifier des torts qu'on lui avait imputés, et qui avaient occasionné cette rupture. Zoé devint son épouse, et son état singulier ne fit que la lui rendre encore plus chère, puisqu'il était le résultat de la passion qu'il lui avait inspirée, et qui, contrariée par une longue absence, l'avait rendue ainsi somnambule par amour.

LA SERVIERE.

PLAINTÉ D'UN ETUDIANT EN DROIT,

Contre son ancien professeur de rhétorique.

Qu'il me soit permis de signaler un petit abus qui n'est pas nouveau, mais sur lequel l'attention publique ne s'est pas encore arrêtée. Lorsque j'étais au collège, je ne savais à quoi attribuer la défense rigoureuse qui nous était faite de lire les ouvrages de beaucoup d'auteurs français, et d'autres livres latins que ceux qu'on nous expliquait. Quand je sortais, j'entendais parler des beautés de *Rousseau* et de *Voltaire* (1) ; j'entendais comparer *Montaigne* à *Plutarque* ; je demandais de quelle nation étaient tous ces auteurs : on me répondait, avec étonnement, que c'étaient les ornemens de notre littérature. Je rougissais de mon ignorance, me promettant bien de me dédommager en cachette de la contrainte où l'on me réduisait au collège. Mais quels dangers ne courait-on pas de vouloir connaître l'arbre de la science ! Si l'on vous trouvait quelqu'un de ces

(1) Il n'était question que des ouvrages de ces deux auteurs, et les mœurs et la religion sont respectées.

volumes proscrits, vous étiez puni de quinze jours de prison (l'éducation militaire des lycées n'avait pas trouvé de plus grande peine que la privation de la liberté), et le livre était confisqué par le professeur, à son profit. Cet acharnement contre les élèves qui cherchaient à ajouter par eux-mêmes aux leçons de leurs régens, me paraissait trop fort pour qu'il n'eût point d'autre motif que celui d'empêcher qu'on ne s'occupât d'objets étrangers aux études des classes. J'ai enfin découvert la véritable cause de cette inquisition scholastique. Si les élèves lisaient d'autres livres que ceux qu'on met entre leurs mains, les professeurs deviendraient à peu près inutiles; les disciples seraient aussi instruits que les maîtres. Pourquoi en effet, en rhétorique, nous interdisait-on la lecture de *Montaigne*? C'est que notre professeur y puisait, ainsi que dans maint autre volume, tout ce qu'il nous débitait comme venant de son propre fond. Au sortir des bancs, je n'ai rien eu de plus pressé que de lire ce qu'on m'avait tant défendu. C'est alors que j'ai senti tout l'intérêt qu'avaient nos maîtres à dérober à nos yeux la source où ils prenaient leur esprit; j'ai retrouvé presque toute leur science dans *Montaigne*. C'est leur manuel, parce que c'est l'auteur qui a fait le plus de citations; il a lu pour eux tous les ouvrages latins et grecs, et grâce à lui, ils peuvent faire croire qu'il n'en est aucun qui leur soit étranger. Entre autres choses curieuses, je me rappelle que notre professeur de rhétorique nous demanda un jour, pour exercer notre goût, lequel nous préférons des cinq passages suivans sur *Caton*.

(1) *Sit Cato dum vivit sanè vel Cæsare major.*

MARTIAL, *liv. 6, épig. 31.*

(2) *Et invictum devictâ morte Catonem.*

MANILIUS, *Astronomicon, liv. 4, v. 87.*

(3) *Victrix causa diis placuit sed victa Catoni.*

LUCAIN, *liv. 1, v. 128.*

(1) Que *Caton* soit pendant sa vie plus grand même que *César*.

(2) Et *Caton* indomptable ayant dompté la mort.

(3) Le vainqueur plut aux dieux, à *Caton* le vaincu.

- (4) Et cuncta terrarum subacta
Proster arocem animum Catonis.

HORACE, *liv. 2, ode 1, v. 23 et 24.*

- (5) His dantem jura Catonem.

VIRGILE, *Enéide, liv. 8, v. 670.*

Après avoir recueilli nos réponses, il nous apprit, comme Vertvert, qui répétait ce que les nones lui soufflaient, que le vers où on louait le mieux Caton, était celui de Virgile. Voilà ce qu'on trouve mot à mot dans les *Essais de Montaigne*, édition de Coste, volume 2, chapitre 36, qui a pour titre : *du Jeune Caton*, et voici le jugement qu'il en porte : « Je veux faire luster en-
» semble les traits de cinq poètes latins sur la louange
» de Caton, et pour l'intérêt de Caton, et par incident
» pour le leur aussi. Or, devra l'enfant bien nourri,
» trouver au prix des autres, les deux premiers traî-
» nans, le troisième plus verd, mais qui s'est abattu
» par l'extravagance de sa force. Il estimera que là il y
» aurait place à un ou deux degrés d'invention encore
» pour arriver au quatriesme sur le point duquel il
» joindra ses mains par admiration. Au dernier, pre-
» mier de quelque espace, mais laquelle espace il ju-
» rera ne pouvoir être remplie par nul esprit humain,
» il s'étonnera, il se transira. »

Ce n'est donc qu'en nous tenant dans l'ignorance, qu'on nous instruit. Ce système, adopté dans les collèges, est un monopole littéraire. Du grec et du latin, du latin et du grec, quelques fragmens de deux ou trois prosateurs français, le Petit carême de *Massillon*, les Oraisons funèbres de *Bossuet*, les morceaux choisis de *Buffon*, trois tragédies sacrées, *Esther*, *Athalie*, *Polyeucte*; voilà tout ce qu'on nous permet d'apprendre; voilà tout ce qu'on nous fait connaître de notre littérature : on sort de rhétorique sans avoir entendu parler de Molière. J'ai vu de bons élèves attribuer *le Cid* à Racine,

(4) Tout le monde à ses pieds, hormis le fier Caton.

(5) Virgile, après avoir parlé des sages qui sont dans l'Elysée, dit : et Caton, qui donne à tous la loi.

et *Iphigénie* à Corneille. Voilà les effets du séquestre mis sur les plus belles productions de nos meilleurs écrivains. Ce petit despotisme, que l'ignorance a rendu nécessaire, et que la confiscation rend utile, n'a pu être signalé sous un gouvernement qui employait les mêmes moyens, mais il doit disparaître sous un règne constitutionnel et légitime.

SIMPLET, *Etudiant en droit, rue Saint-Jacques, vis-à-vis le collège royal de Louis-le-Grand.*



SUR LE BEAU,

Et ses différens caractères dans l'Homme et dans la Femme.

(I^{er} article.)

De la contemplation de la beauté chez une femme, on s'est élevé à la contemplation du beau dans la nature ; et delà à son développement dans les arts et dans les belles-lettres. En effet, à tous les yeux une femme belle est vraiment admirable ; mais aux yeux de celui qui aime, est-il rien de plus beau dans la nature ? chacun de ses traits est un chef-d'œuvre qu'aucun autre ne peut effacer ; est-il rien de comparable à l'élégance de sa taille, à la grâce de ses mouvemens, à sa blancheur, à l'éclat de son teint, à l'incarnat de ses lèvres, à ce sourire enchanteur, cette douce volupté, ce regard plein de feu et de tendresse, qui semble nous dire qu'elle est faite pour notre bonheur ? « Un beau visage, a-t-on dit, est le plus beau de tous les spectacles, et le son de la voix de celle qu'on aime est le concert le plus harmonieux (1). » Oui, oui, l'homme, malgré sa

(1) La Bruyère.

force et sa fierté, est contraint de fléchir le genou à cet aspect, et là, dans un ravissement inexprimable, on dirait que ses yeux ne sont point assez grands pour la contempler, ni son cœur assez vaste pour contenir tous les sentimens qu'il éprouve.

Mais ce sentiment, cette pensée d'inspiration n'a rien de positif; on sent qu'une chose est belle, et l'on est encore à savoir ce qui constitue la beauté. C'est pour parvenir à cette connaissance qu'on fait livre sur livre, ou plutôt qu'avec quelques vérités on amasse erreurs sur erreurs. Qu'en est-il résulté? Que Formey, le Batteux, Burke et Grouzas, en ont beaucoup parlé sans rien nous apprendre; que Marmontel en a saisi quelques traits; que le père André le fait élégamment connaître dans les ouvrages d'esprit; que Platon, Hutchésou et Kant, le placent tout entier dans le sentiment qu'il nous fait éprouver; que suivant Voltaire, il n'a point de variété; que suivant Rousseau, le bon y concourt; que tandis que Wolf le fait consister dans la perfection, Winkelman distingue ingénieusement la perfection, de la beauté; que suivant Saint Augustin il est dans les formes; suivant l'abbé Conti dans les couleurs; suivant Barthès il est tout à la fois dans les formes, les couleurs et le sentiment. Le seul écrivain, qui, à notre avis, semble avoir résolu la question, mais qui n'a pas suffisamment développé sa pensée, est M. Delille de Sales, auteur de la *Philosophie de la nature*; il définit le beau, l'accord expressif d'un tout avec ses parties; ensuite il fait voir comment le coloris, la forme, et l'expression y concourent: en marchant sur ses traces, tâchons d'achever son ouvrage, et de donner sur cet important sujet de nouveaux aperçus, si utiles pour faire comprendre, dans son application et son développement, les prodiges de l'art et ceux de l'esprit humain.

Le beau n'est point imaginaire. Si la nature est belle, c'est non seulement parce que telle est son essence, mais encore parce que son créateur nous a rendus susceptibles d'apprécier sa beauté. A cette réflexion l'homme peut s'enorgueillir, car il est le seul être dont la vue soit intelligente et morale; le seul qui, à l'aspect comme à la

pensée de ce qui n'est que beau, se complait, éprouve un véritable plaisir, et pour lequel ce plaisir est si grand, qu'il peut devenir en lui une passion. Les stupides animaux, et bien des hommes qui en cela leur ressemblent, ne voient de beau que ce dont ils ont besoin; l'homme intelligent, au contraire, ne trouve une chose belle que par cela seul qu'elle l'est: on dirait même que Dieu, ayant besoin d'un être capable d'admirer ce qu'il avait créé, fit pour cela l'homme, puisque seul il le doua de cette éminente qualité. Il est vrai que chez lui cette faculté dont jouit son regard, ne se manifeste ni dans tous les temps, ni chez tous les hommes; elle est presque nulle chez les sauvages des forêts, comme chez celui des sociétés; l'homme même le mieux organisé ne peut y être sensible qu'après ses premiers besoins, non seulement satisfaits, mais encore prévus. Alors il se développe en lui un nouveau genre de besoin, qui ne lui vient point du corps, mais de l'âme. A ses yeux la nature prend une nouvelle vie; pour lui seul la campagne est plus verte, le firmament plus bleu, le soleil plus éclatant: au jeu des couleurs de la lumière et des ombres, les objets prennent du relief. Il en est dont il est plus particulièrement frappé; à leur aspect ses regards se fixent, il voit, il admire dans un profond recueillement; son âme éprouve je ne sais quel sentiment composé d'amour et de volupté. C'est que la beauté, avec tous ses charmes, vient de se manifester à ses regards enchantés.

Froids métaphysiciens, vous convenez que bien des choses sont belles; mais, me dites-vous, par cela même qu'elles le sont, elles doivent avoir une qualité commune qui constitue leur beauté; et vous me parlez de proportion, de rapport, d'ensemble, de symétrie, d'unité ou d'harmonie: voilà votre erreur. Elles n'en ont point qu'une, elles en ont plusieurs; jusqu'à ce moment je n'en connais que trois: la forme, l'éclat et l'expression. J'entends par ce dernier mot les phénomènes extérieurs de la vie.

Le beau sera donc ce qui, dans un objet, fixera mon admiration, ou par sa forme, ou par son éclat, ou par

son expression. Définition qui ne s'éloigne de celle que l'académie a donnée de la beauté, que par sa dernière partie, et l'on va voir si l'on a tort de l'y ajouter.

Pour nous attacher à faire connaître l'importance de cette définition, jetons d'abord nos regards sur l'homme, chef-d'œuvre du Créateur. On ne saurait nous contester, par exemple, que la femme ne soit belle à nos yeux, non seulement par ses formes et l'éclat de son teint, mais encore par son expression.

Chez l'homme comme chez la femme, la beauté des formes se manifeste à nos regards par l'avantage de la taille, l'exactitude des proportions, de la symétrie, et sur-tout de l'élégance.

Celle de l'éclat se distingue par un air de santé, une peau unie et blanche, un teint éblouissant dont les nombreuses teintes sont variées avec l'âge, les passions et le jeu de la lumière.

Celle de l'expression nous vient, non du corps, mais de l'ame, qui se manifeste à l'extérieur par l'air, *visus*, *species*, dans les traits et sur la physionomie.

Par l'air, en ce que l'homme est le seul qui se tienne droit et élevé, le seul qui porte noblement sa tête et regarde les cieux avec confiance; le seul dont l'attitude soit celle du Commandement : à cet aspect on reconnaît celui que Dieu fit à son image.

Dans les traits, parce qu'ils nous indiquent quelles peuvent être ses forces, son caractère, ses mœurs; ils nous font entrevoir la bienveillance, la bonté, la douceur, dont il est plus ou moins susceptible; et par leur mobilité ils nous décèlent, malgré ses efforts pour nous les cacher, les plus secrètes émotions de son cœur.

Si les traits nous laissent entrevoir les qualités du cœur, la physionomie qui n'en est que l'ensemble, nous indique plus particulièrement quelles sont celles de l'esprit. On y lit tour à tour sa finesse et sa profondeur; elle brille sur-tout par sa vivacité. Esprit, douceur, gaieté, joints à quelques qualités spéciales qui se manifestent d'une manière évidente, plutôt chez une per-

sonne que chez une autre , sont les principales bases de cette beauté d'expression qui vivifie la physionomie.

Il nous faut ici remarquer que les yeux pris en particulier sont susceptibles des trois caractères de la beauté : pour être beaux par la forme , il faut qu'ils soient grands , bien ouverts , à fleur de tête ; pour l'être par l'éclat , il faut qu'ils soient d'un bleu ou d'un noir bien prononcé ; avec tout cela ils peuvent être immobiles et ne rien dire , au lieu que quoique petits et d'une couleur mêlée , s'ils sont vifs , mobiles , pleins de feu , parlant le langage du cœur , ou servant d'interprètes à l'esprit , ils sont alors doués de ce que j'appelle la beauté d'expression.

L'élégance et la grâce concourent d'une manière toute particulière à cette beauté d'expression ; l'une tient aux formes et l'autre aux mouvemens ; mais toutes deux viennent bien plus de l'ame que du corps ; c'est une certaine beauté d'expression , dont avec de belles formes et de l'éclat , l'on n'est pas toujours doué : c'est une sorte de dignité que l'ame communique au corps. Rarement l'élégance à un haut degré , va sans une certaine noblesse de caractère , et la grâce sans un certain degré d'esprit ; règle qui souffre néanmoins de nombreuses exceptions. L'un et l'autre sont le partage des deux sexes ; mais l'élégance est plus particulièrement celui de l'homme , et la grâce celui de la femme.

De ce que l'homme et la femme , quoique bien différens , peuvent être également beaux , il ne s'ensuit pas de là qu'il y ait différens genres de beauté ; mais que la nature arrive à cette fin unique par différens moyens ; elle y arrive donc par la forme , l'éclat et l'expression , sans que le but qu'elle se propose dans l'essence diverse des êtres , soit pour elle un obstacle. D'où naît la variété de la beauté dans l'enfance , la jeunesse , l'âge mûr , la vieillesse , chez les différentes nations ; de là cette grande différence dans les caractères de celle de l'homme et de la femme.

L'homme , fait pour commander , a en partage l'avantage de la taille , des formes moins arrondies , des membres plus nerveux , des articulations plus souples ,

un vigoureux à-plomb ; tout annonce en lui l'agilité, l'adresse, la vigueur et le courage dont il a besoin. La force est donc l'un des principaux caractères de sa beauté, par cela seul qu'il est homme.

Chez la femme, au contraire, c'est la faiblesse qui domine ; sa taille est moins élevée, ses formes sont plus arrondies ; mais quelque soit la beauté de ses formes et celle de son éclat, c'est dans l'expression qu'est toute sa puissance ; c'est par la candeur qui orne son front, par le sourire qui repose sur ses lèvres ; c'est par la douceur qui caractérise ses traits, le feu dont brille ses yeux ; c'est par la séduction du sentiment dont elle semble pétrie, qu'une femme, en silence même, nous subjugué, et fait que celui qui est né pour commander, finit par lui obéir.

Si chez l'homme comme chez la femme, la régularité des traits, joints à l'éclat du teint, suffisaient pour constituer la beauté, pourquoi une infinité de personnes jouissant de ces deux avantages, ne fixent-elles nos regards qu'un instant ? C'est que privées d'expression, elles ont la beauté du corps sans avoir celle de l'âme à l'extérieur. On les admire, mais l'on en est point touché ; on les trouve belles, mais on ne les trouve que belles, et ce n'est point assez pour l'être effectivement.

Par quel prodige au contraire, celle qui dans le fait, sous le rapport des formes et de l'éclat, est même laide, cesse-t-elle, par la seule puissance de l'expression, de l'être à nos yeux ? Je la considère d'abord en silence ; je conviens qu'elle n'est point belle ; mais je lui trouve je ne sais quel attrait irrésistible. Dès que je l'approche elle cesse d'être laide ; elle me parle, elle devient belle à mes yeux : chaque jour lui prête un nouveau charme ; Je sens que je m'y attache ; je veux fuir, il n'est plus temps ; elle m'inspire une violente passion. Par la seule force de l'expression, elle a produit sur mon cœur ce que n'a pu faire la régularité des traits jointe à l'éclat des couleurs, elle qui n'a ni l'un ni l'autre.

O beauté d'expression, seule digne d'être admirée ! beauté extérieure de l'âme, que vous êtes donc supérieure à celle du corps ! Celle-là n'est qu'un beau jour

dans cette courte vie ; vous, vous êtes de tous les âges , de tous les momens ; vous êtes la base et le charme des plus solides unions , vous seule embellissez la vie ; fidelle compagne , vous ne nous quittez qu'au tombeau ; c'est vous qui rendez l'enfance intéressante , la jeunesse séduisante , l'âge mûr imposant , la vieillesse supportable ; par vous seule , ce qui n'est pas laid devient beau : la laideur même n'est pas sans attraits.

Il faut néanmoins l'avouer , une femme , qui à la beauté des formes et celle de l'éclat , joindrait celle de l'expression , serait un chef-d'œuvre qui n'en se trouve nulle part , si ce n'est dans le cerveau des artistes , et c'est ce qu'on appelle beauté idéale.

(Dans un autre morceau , nous traiterons des différens caractères du beau dans la nature.)

OEUVRES COMPLÈTES DE XÉNOPHON.

Dix vol. in-4° (plus un vol. de recherches historiques , donné *gratis* aux souscripteurs du *Xénophon*), avec atlas (54 cartes), riche collection d'estampes (48 planches). Prix : 160 fr. , beau papier ordinaire , et 520 fr. papier vélin satiné , estampes avant la lettre et eaux-fortes. A l'usage des écoles , on a fait un extrait de l'Atlas. Prix : 5 fr. Par J. B. GAIL , professeur de littérature grecque.

Thucydide , et Xénophon son continuateur pour l'histoire , allant ensemble , on rappelle que le prix du *Thucydide* grec-latin-français , in-4° , papier vélin , est de 145 fr. , et 80 fr. pap. ord. ; in-8° , 50 fr.

On peut se procurer séparément l'Atlas pour 36 francs. Par J. B. GAIL , lecteur royal , etc. Chez Gail neveu , au collège Royal , place Cambray.

Le 4 novembre 1815 , nous avons rendu compte de la *Traduction complète de Xénophon* , par M. Gail ; mais nous n'avons encore rien dit de l'Atlas qui termine cet important ouvrage.

Le titre de l'Atlas indique clairement le but de l'auteur, et il nous paraît l'avoir bien rempli; la plupart de ses cartes, le golfe Persique, la Sicile, Syracuse, la Grèce, la Basse-Asie, l'Hellespont, l'empire des Odryses, pour la première fois discuté philologiquement; *l'Epi-Thrace*, Amphipolis, la Doride, la Phocide, la Locride, les Thermopyles, l'Euripe, Platée, le golfe de Crissa, l'Etolie, l'Arcananie, l'Attique, la Mégaride, la Corinthie, la Sicyonie, la Phliasie, l'Argolide, Athènes, le Pirée, Marathon, Colonnes et ses environs, l'Olympie, ont été dessinées par de célèbres géographes, d'après les mémoires de M. Gail. Dans son index critique, l'auteur donne une courte analyse de ces mémoires, et y justifie d'utiles innovations, telles que celle de Mycalasse, qu'il place dans l'intérieur des terres, et qu'avant lui on plaçait, à tort ce semble, sur le détroit même de l'Euripe; *l'Olympie*, et non *Olympie*; car, dit M. Gail, *il n'a manqué à cette ville si bien décrite par tant de géographes, et représentée par de savans burins, que d'avoir existé.* On a crié au paradoxe quand j'ai énoncé mon opinion, dit M. Gail; mais elle commence à trouver des défenseurs.

Il est difficile de ne point partager l'opinion de M. Gail; ce qu'il avance, il le prouve en partie (1) dans son volume de *Recherches historiques et géographiques*, dont voici les principaux sujets: *Observations sur la primitive Athènes, et sur Athènes considérée après la retraite des Mèdes; première bataille de Mantinée, dont le nom n'est pas même prononcé par ceux de nos historiens qui ont écrit sur l'histoire ancienne; principaux événemens des olympiades 96-98, et batailles de Némée; déme de Colone et Hiérons des anciens; course de chars décrite par Sophocle, etc.*

Les cartes des batailles de Cunaxa, des Athéniens

(1) Je dis en partie, car plusieurs des ingénieux aperçus de M. Gail nous paraissent dignes de plus grands développemens. Dans plusieurs parties de son index critique, il est beaucoup trop concis.

en Sicile, des Ærginuses, du siège de Platée, de Salamine, de Marathon, de Mantinée, intéresseront et les militaires, et même les gens du monde qui comprendront la langue des tacticiens, dont les termes ont été fournis à M. Gail par les plus habiles militaires.

Les 54 cartes de l'Atlas sont précédées de tableaux chronologiques que l'on consultera avec fruit, puisqu'ils rappellent des circonstances et des faits importants. Voy. 1^{er} tableau chronologique, olymp. 97^e, 430, 431, 429 av. J. C. et *passim*.

Tout l'ouvrage, en un mot, nous a paru digne de la réputation que s'est acquise M. Gail. Son Atlas présente une foule d'idées neuves et d'aperçus ingénieux, qui comme l'a remarqué M. Malte-Brun (Voy. la *Quotidienne*, 30 septembre 1816), doivent marquer dans la science. Quant à son volume de recherches historiques, il prouve une excellente critique; elle se fait remarquer dans son mémoire sur le dôme de Colonne et dans ses recherches sur la première bataille de Mantinée, et surtout dans la course des chars décrite par Sophocle. L'auteur y combat avec cette urbanité que lui commandait le nom de son adversaire, et qui d'ailleurs est dans son caractère, une théorie contraire à celle de M. Choiseul-Gouffier. En faveur de ceux qui désireront et comparer et juger les deux théories, nous renvoyons nos lecteurs au vol. XLIX, page 222 sq., des *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres*.

ANECDOTE SUR BOILEAU.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en leur rapportant l'anecdote suivante, qui est peu connue. C'est Boileau lui-même qui la raconte.

« Je vous dirai que dans le temps que Perrault publia ces étranges dialogues; où il blâme, comme disait M. le prince de Conti, ce que tous les hommes ont toujours admiré, et où il admire ce que tous les hommes ont toujours méprisé, la cour et la ville parurent quelque

temps partagées sur cet objet ; car il n'y a point d'opinion si extravagante qui , dans sa nouveauté , ne s'attire des sectateurs , et comme je l'ai dit autrefois ,

Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.

Un jour que nous étions dans la galerie de Versailles , M. Valincour , M. Racine et moi , nous fûmes assaillis par trois ou quatre jeunes gens de la cour , grands admirateurs du fade style de Quinault , et des fausses pointes de Benserade ; l'un d'eux commença par nous demander s'il était bien vrai que nous missions ces deux poètes si fort au-dessous d'Homère et de Virgile. — C'est , lui dis-je , comme si vous me demandiez si je préfère les diamans de la couronne à ceux que l'on fait au Temple. — Eh ! qu'a donc de si merveilleux cet Homère , me dit un autre ? Est-ce d'avoir fait l'éloge des Myrmidons ? — Quoi ! interrompit un troisième , est-ce qu'Homère a parlé des Myrmidons ? ah ! parbleu , voilà qui est plaisant ; et sur cela toute la troupe fit un si grand éclat de rire , que je me trouvai hors d'état de répondre. Ce bruit attira à nous un grand seigneur , également respectable par son âge , par son rang , et par mille autre qualités. Qu'y a-t-il donc entre vous , Messieurs , nous dit-il ; je vous trouve bien émus ? — C'est , lui dis-je , que ces Messieurs veulent qu'Homère ait été un mauvais poète , parce qu'il a parlé des Myrmidons. — Vous êtes de plaisantes gens , leur dit-il , de contredire ces Messieurs-là ; vous êtes bien heureux qu'ils veuillent vous instruire , et vous ne devez songer qu'à profiter de leurs avis , sans vous mêler de critiquer ce qu'ils entendent mieux que vous.

Ces paroles , prononcées d'un air et d'un ton d'autorité , en imposèrent à cette jeunesse ; et alors le grand seigneur , que je regardais déjà comme un grand protecteur d'Homère , nous ayant menés tous trois dans l'embrasement d'une fenêtre , et prenant un air plus grave : Vous voyez , dit-il , comme j'ai parlé à ces jeunes gens-là , et l'on ne saurait trop réprimer les airs décisifs qu'ils prennent en toute occasion sur les choses qu'ils savent le moins ; mais , dans le fond , vous autres , dites-moi ,

est-il vrai que cet Homère ait parlé des Myrmidons dans son poème ? — Vraiment, Monsieur, lui dis-je, il fallait bien qu'il en parlât ; c'étaient les soldats d'Achille, et les plus vaillans de l'armée des Grecs. — Eh bien, me dit-il, voulez-vous que je vous parle franchement, il a fait une sottise. — Comment donc, Monsieur, est-ce qu'on en ferait une, si dans une histoire du roi, on parlait du régiment de Champagne ou de celui de Picardie ? — Oh ! je sais bien, dit-il, que vous ne manquerez jamais de réponse : vous avez tous beaucoup d'esprit assurément, et personne ne vous le conteste, mais vous êtes entêtés de vos opinions, et vous ne vous rendez jamais à celles d'autrui ; et c'est aussi ce qui vous fait des ennemis. Pour moi, je ne me pique pas d'être savant, mais il y a assez long-temps que je suis à la cour pour connaître ce qui est de son goût. Le poème d'Homère n'est-ce pas un ouvrage sérieux ? — Très-sérieux, lui dis-je, et même tragique. — Et c'est en cela, me dit-il, que sa sottise en est encore plus grande d'avoir été fourrer là des Myrmidons : si Scarron, par exemple, en avait parlé dans ses vers ou dans le Roman comique, cela eût été à merveille et fort à sa place ; mais dans un ouvrage sérieux, je vous le répète encore, Messieurs, malgré tout votre entêtement, cela est tout à fait ridicule, et l'on a raison de s'en moquer.

J'avoue que la liberté satirique fut sur le point d'éclater contre un discours si contraire au bon sens ; et il me serait peut-être échappé quelque sottise plus grande assurément que celle d'Homère, si, heureusement pour moi, le roi ne fut sorti pour aller à la messe. Le grand seigneur nous quitta brusquement pour le suivre. »

SPECTACLES.

THÉÂTRE FRANÇAIS.

Rentrée de M^{lle} Mars. — *Le Misanthrope*.

Quel a été le but de Molière dans le *Misanthrope* ?

Voilà un problème littéraire qui n'a pas encore été bien résolu. Toutes les discussions qui se sont élevées à ce sujet, n'ont fait qu'embrouiller la question au lieu de l'éclaircir. Rousseau a accusé Molière d'avoir *avili la vertu*, et l'autorité du philosophe de Genève, secondée du charme entraînant de son style, semble avoir triomphé jusqu'ici des réfutations de Dalember, de Marmontel et de Laharpe. On me taxera sans doute de témérité de vouloir entreprendre ce que ces trois écrivains ont tenté vainement ; mais je prétends ne combattre Rousseau qu'avec ses propres armes ; c'est lui-même qui me fournira de quoi prouver le peu de justesse de sa critique du *Misanthrope*. Alceste tient dans toute la pièce un langage si vrai et si beau ; il professe si hautement tous les principes de l'honneur et de la vertu, qu'on ne peut croire que l'auteur ait voulu le rendre ridicule. Il reste donc à concilier avec la plus grande partie du rôle d'Alceste, les passages où on le voit sous un côté comique ; il reste à faire voir que le rire qu'il excite n'affaiblit en rien l'idée favorable que ses sentimens inspirent. Rousseau lui-même m'aidera à démontrer qu'on rit du misanthrope sans cesser de l'estimer. Jean-Jacques, en parlant de la scène de la conversation, et de la manière dont le misanthrope *rompt en visière à tous ces lâches amans*, qui entretiennent, par leurs flatteries, l'humeur médisante de Célimène, dit que c'est l'endroit où il produit le plus d'effet, parce qu'il se livre sans réserve à son caractère, *et que s'il fait rire, les honnêtes gens du moins ne rougissent pas d'avoir ri*. Voilà donc l'antagoniste de Molière avouant lui-même que le misanthrope produit le plus grand effet quand il s'abandonne le plus à sa vertueuse indignation, et qu'il fait rire sans qu'on rougisse d'avoir ri. Molière n'a donc pas avili la vertu ?

C'est dans la scène du sonnet qu'Alceste est le plus plaisant ; pourquoi cela ? c'est qu'essayant une fois de réunir la politesse à la vérité, et voulant ménager Oronte sans toutefois lui déguiser ses sentimens, il prend des détours d'autant plus comiques qu'il n'y est pas habitué ; mais le courtisan infatué de ses vers, ne se le tient

pas pour dit. Alceste alors se repent des adoucissements qu'il a voulu mettre à la vérité ; il ne garde plus de bornes , et revenant vite à son caractère , auquel il a entrepris si mal à propos de renoncer un instant , il dit à l'homme au sonnet tout ce que mérite *son intrepidité de bonne opinion*. Alceste n'est plaisant que lorsqu'il tente de sortir de son caractère : son caractère est celui de la plus pure vertu. Molière ne mérite donc pas le reproche que lui fait l'auteur de *la Lettre sur les spectacles*. Jean-Jacques me paraît aussi s'être trompé en disant que l'honnête homme de la pièce est Philinte. Qu'on examine cette même scène du sonnet ; Philinte flagornant Oronte , joue ce me semble un bien triste rôle : en vérité , il fait pitié. On se dit en le voyant : C'est bien la peine de mentir pour un fat comme Oronte , et pour les sottises qu'il débite. Ce Philinte ne se montre pas sous un jour plus favorable lorsqu'il conseille à son ami de visiter ses juges. Qu'il paraît petit auprès d'Alceste ! et que penser de Laharpe qui justifie ici Philinte ? Dalember n'entreprend point une apologie si étrange ; Philinte lui paraît *un homme plein de faussetés dans sa conduite*. Mais celui qui selon moi a le mieux jugé le chef-d'œuvre de Molière , et peut-être de l'esprit humain , c'est Fabre-d'Eglantine. *La suite du Misanthrope* nous apprend ce que peuvent être au besoin ce Philinte si doux et cet Alceste si grondeur ; ou plutôt , Molière lui-même définit le caractère d'Alceste dans les six vers suivans ; ils sont dans la bouche d'Elmante :

Dans ses façons d'agir il est fort singulier ;
 Mais j'en fais , je l'avoue , un cas particulier ;
 Et la sincérité dont son ame se pique ,
 A quelque chose en soi de noble et d'héroïque.
 C'est une vertu rare au siècle d'aujourd'hui ;
 Et je la voudrais voir par tout comme chez lui.

Molière prend toujours la peine de nous dire lui-même ce que nous devons penser de ses personnages. Il n'y aurait qu'à le bien lire pour se faire , de tous les caractères qu'il a mis en scène , l'idée qu'on doit s'en

former. Alceste est un homme singulier ; mais il n'est singulier qu'en offrant un contraste importun à ceux qui l'entourent ; il n'est singulier que parce qu'il est homme d'honneur. Quel est celui d'entre nous qui ne voudrait pas ressembler à cet homme singulier ? Voilà l'honnête homme de la pièce : c'est aussi le personnage le plus intéressant : il n'est personne qui ne le plaigne dans son amour. Mais il fait rire quelquefois ? Cette objection a déjà été réfutée. C'est un honnête homme qui fait rire les honnêtes gens ; on rit de ce qu'il dit et de ce qu'il fait, comme on rit des bons mots d'un homme d'esprit ou des naïvetés d'un enfant, pour me servir de la comparaison de Dalember. Mais ce n'est pas ce qu'il y a de plus concluant à répondre ici. Prenons bien garde qu'Alceste, le plus souvent, ne paraît plaisant qu'aux personnages impertinens que Molière lui a opposés, aux deux marquis, par exemple. Nous lui donnons toute notre admiration, quand il est en butte à leurs railleries. Clitandre et Acaste peuvent seuls se moquer d'Alceste disant :

Non je n'aurai jamais de lâche complaisance.

C'est ainsi que les gens du monde trouvent ridicule ce qui est extraordinaire pour eux ; ils veulent flétrir l'homme vertueux du nom de bizarre, et j'ai souvent remarqué que tel qu'on traite d'original, est un homme d'honneur. Aux rires des marquis, le Misanthrope répond *qu'il ne croyait pas être si plaisant qu'il leur paraît* ; et cette belle réponse ne fait certainement rire personne parmi les spectateurs, où si cela était, ce serait bien le cas de dire :

..... tant pis pour qui rirait.

Molière a peint l'homme vertueux au milieu du monde. Il nous a présenté Philinte et Alceste, c'est à nous de voir lequel des deux nous préférons prendre pour modèle ; loin de rendre Alceste ridicule, il en a fait un caractère sublime, et jamais la vertu n'a parlé un langage plus noble et plus admirable ; loin de rendre Philinte recommandable, il ne lui fait débiter que des

sophismes , pour combattre l'éloquence vertueuse d'Alceste ; Philinte ne propose au Misanthrope que des choses qui ne sont pas faisables pour un homme d'honneur. Il ne joue enfin qu'un rôle secondaire ; osons le dire , un rôle odieux à côté d'Alceste.

Voilà du moins l'impression que le *Misanthrope* a faite sur moi chaque fois que je l'ai lu , chaque fois que je l'ai vu représenter. Vous irez donc , va-t-on me dire , dans un désert , comme votre héros ? Non , je ne l'imiterai point dans l'erreur qui l'a rendu justiciable de Thalie. Je ne quitterai point les hommes ; leur perversité , celle du moins du plus grand nombre , saurait m'atteindre par tout où je pourrais aller. Alceste va chercher *un endroit écarté*

Où d'être homme d'honneur on ait la liberté.

Mais il ne le trouvera nulle part , et c'est une idée philosophique , une idée de génie que celle de Fabre d'Eglantine , qui ramène dans le monde le misanthrope , parce qu'il n'a pu découvrir ce qu'il cherchait. Que ceux qui trouvent de l'ambiguïté dans le chef-d'œuvre de Molière , et qui pourraient balancer entre Alceste et Philinte , lisent la pièce de Fabre ; elle est la plus juste et la plus beau commentaire du *Misanthrope* : là ils verront , je le répète , ce que Philinte et Alceste peuvent être tous deux dans l'occasion.

Le rôle de Célimène , que M^{lle} Mars a choisi pour sa rentrée , est peut-être celui où elle montre la perfection la plus étonnante ; c'est là qu'elle déploie avec éclat tous les dons heureux qu'elle possède à un si haut degré. Ce qu'il y a de plus admirable , c'est cette supériorité qu'elle conserve toujours dans la scène où les deux marquis lisent les lettres qu'elle leur a écrites ; sans répondre un mot à tous les reproches d'Acaste et de Clitandre , à toutes les railleries d'Oronte et d'Arsinoë , elle les confond par sa seule contenance. Voilà cependant l'actrice à qui M. Martainville reproche de manquer d'aisance dans les rôles de coquettes ; il lui trouve de *la raideur* , de *la pruderie* ; il prétend , dans un style digne de Trissotin , qu'elle laisse ses grâces dans ses habit d'in-

génue. C'est par-là qu'il a signalé son entrée à la *Gazette de France*. Ce jugement curieux fait partie d'une longue revue de tous les acteurs de la comédie, où M^{lle} Leverd est mise d'un trait de plume sur la même ligne que M^{lle} Contat. M. Martainville n'aurait pas même fait à M^{lle} Mars l'honneur de la critiquer, s'il n'avait fait un article semblable. Il a fallu qu'il parlât de tous les acteurs du Théâtre Français, pour en faire mention ; car la *Gazette de France*, non plus que la *Quotidienne*, n'ont rien dit de la rentrée de M^{lle} Mars. Il vaut peut-être mieux cependant se taire, comme elles, sur cette actrice inimitable, que de la louer comme M. C. du *Journal des Débats*, qui la complimente sur *l'impudence* et *l'audace effrontée* qu'elle a montrées, dit-il, dans Célimène. Il faut être M. C. pour découvrir de pareilles choses dans ce rôle. En vérité, il aurait mieux valu pour Molière qu'il n'eût pas eu *ce peu de terre obtenu par prière*, que d'être exposé aux feuilletons de M. C. Damas n'a pas mieux entendu le rôle d'Alceste, que le rédacteur du *Journal des Débats* n'a compris celui de Célimène. Il est pénible de voir défigurer et estropier le Misanthrope par un acteur que les boulevards réclament, et je ne conçois pas comment certains journaux peuvent louer en même temps M^{lle} Mars et Damas.

Je ne parlerai point du *Secret du Ménage*, qu'on a donné pour petite pièce, car je reprocherais à M^{lle} Mars d'employer son talent à nous faire supporter le mari-vaudage de M. Creuzé de Lesser : c'est déjà bien assez de celui de Marivaux. Presque tous nos auteurs dramatiques semblent avoir résolu de ne prendre que des modèles réprouvés par le bon goût. Point de milieu, on ne voit sur la scène que d'insipides copies de Dorat et d'Imbert, ou des imitations romanesques de Shakespear. C'est dans le théâtre anglais que M. Lemercier vient de prendre le sujet de la comédie en trois actes et en vers, intitulée *le Frère et la Sœur jumeaux*, qu'on vient de représenter à l'Odéon. Shakespear avait eu recours lui-même à une nouvelle de Bondel, mauvais auteur italien, auquel *l'Amphytrion* et les

Ménechmes de Plaute en avaient fourni la première idée. M. Lemercier, travaillant à la fois sur Baudel et sur Shakespear, a arrangé sa fable de la manière suivante :

A la prise de Rome par le connétable de Bourbon, arrivée en 1527, Célio et Célia, jumeaux si ressemblans, qu'habillés en garçon ou en fille, on ne pouvait les reconnaître, ont vu périr leurs parens. Le frère a été proscrit, on le croit mort ; sa sœur, qui pleure sa perte, paraît sur la scène habillée en homme. Sous ce déguisement elle est le page du prince d'Albigni, à qui son père l'avait promise, et pour qui elle a conservé le plus vif amour, après l'avoir vu une seule fois sans en être connue. Le prince aime ou paraît aimer, car on verra avec quelle facilité il change de passion, une jeune et jolie veuve nommée Blangine. C'est son page, c'est-à-dire Célia, qu'il charge de ses messages amoureux. Blangine, au lieu d'aimer le prince, aime son page qu'elle prend pour

un jeune *ad.lescent*

Qui n'est pas homme encor et qui n'est plus enfant.

Elle le laisse partir, après lui avoir déclaré son indifférence pour d'Albigni, et sans lui rien dire encore d'un amour qu'elle n'ose pas avouer. Mais il n'est pas plutôt parti, qu'elle envoie Spinette, sa camariste, lui remettre sa bague ; elle lui fait croire que c'est un anneau du prince qu'elle lui renvoie, et ce n'est qu'un moyen adroit d'instruire le page de sa tendresse. Cette scène est toute entière dans Shakespear. C'est le même stratagème dont Isabelle se sert dans l'*Ecole des maris*. Au second acte, Célio entre en scène avec une espèce d'original nommé *Virague*, qui vient de le sauver d'un naufrage, et qui lui offre sa bourse pendant qu'il va rôder dans Rome, quoiqu'il soit proscrit par le prince d'Albigni, cont lequel il a pris les armes. Célio, qui est absolument habillé comme sa sœur, et à qui les flots de la mer n'ont pas même enlevé sa mandoline, attachée à l'espagnole, par un léger ruban, se met à chanter, n'ayant rien de mieux à faire, puisque Virague le laisse tout seul. Sa

voix attire Blangine, qui, le prenant pour le page du prince d'Albigni, lui déclare tout simplement son amour. Célio, quoiqu'un peu étonné, reçoit ses avances. La veuve se retire, en lui promettant *de descendre* quand elle entendra encore un air de sa mandoline. Célio sort et Spinette arrive avec Célia, dont elle connaît le déguisement. Elle lui fait compliment de l'effet que *son habit masculin*, et sur-tout sa romance et sa mandoline ont produit sur la veuve. Célia est surprise de pareils discours; mais elle se rend cependant de fort bonne grâce à la prière de Spinette, qui la prie de s'accompagner encore de sa mandoline, car elle en a une comme son frère. Blangine, fidèle à sa parole, paraît aussitôt; elle renouvelle à Célia toutes les protestations qu'elle a faites à Célio. Tout à coup arrive d'Albigni qui crie : *Vengeance sur tous deux*. Le page va être puni de sa témérité, quand Virague se montre et le prend sous sa protection. Il a l'imprudence de se nommer, sans songer qu'il est devant celui qui l'a proscrit. D'Albigni ordonne en effet à ses gardes de le conduire en prison. Virague alors redemande au page, que la ressemblance lui fait prendre pour Célio, la bourse qu'il lui a prêtée, et qui lui devient nécessaire, sans doute pour attendrir ses geoliers; c'est trop juste. Mais le page qui n'a rien reçu ne peut rien rendre. Virague alors se repent comme Dieu, de son ouvrage. Il dit au page que s'il tombe jamais dans l'eau, il ne compte pas sur lui, à peu près comme *Pierrot* dit à *don Juan* dans *le Festin de Pierre* :

C'est pas la récompense

D'avoir été allé tantôt sauvé d'être nuyé;

J'avais devius laisser boire.

Virague est donc conduit au cachot. D'Albigni reproche à son page son ingratitude et l'amour qu'il a inspiré à Blangine, au lieu de lui faire agréer le sien. Célia, pour se justifier, lui fait connaître son sexe. Le prince revoit Blangine, qu'il persiffle sur son amour pour ce page, qui lui dit-il,

... Peut être ma femme et non votre mari.

Blangine lui reproche ses sarcasmes. Le prince répond :

Je ne suis pas malin.

La veuve pourrait lui répliquer :

Dans cet aveu dépouillé d'artifice,

J'aime à voir que du moins vous vous rendiez justice.

On dirait que cette scène est la parodie de celle du 4^e acte d'*Andromaque*, entre Hermione et Pyrrhus. Enfin, après quelques autres quiproquos, qu'il est si facile d'amener avec ces jumeaux et ces Ménéchmes si rebattus, le frère et la sœur se reconnaissent ; mais ils ont bien soin de ne pas se voir avant le dénouement. Célia devient la femme du prince d'Albigni, après avoir été son page ; et Célio épouse la veuve, comme Araminte se donne à Ménéchine dans Regnard. On voit qu'il n'y a rien de plus usé au théâtre que les ressorts de la pièce nouvelle, et en même-temps rien de plus invraisemblable. Elle rappelle encore *le Dépit amoureux* et *la Femme juge et partie*. Le style est d'une bizarrerie et d'un mauvais ton qui ont provoqué les éclats de rire et les sifflets. Virague appelle Célia, qu'il prend pour Célio, *petit traître*, *petit satan*, enfant détestable. D'Albigni parle des *grossiers traitemens* qu'il a fait éprouver à Célia sous son déguisement de page. Les rôles du frère et de la sœur étaient remplis par Pélicier et M^{lle} Humbert, dont la figure, la taille et la voix ne sont pas sans quelque ressemblance. La pièce a été applaudie par le parterre, qui était rempli à six heures. On s'est souvenu que M. Lemercier avait fait distribuer cent billets pour prévenir la catastrophe sanglante de *Christophe Colomb*. Ce qu'il y avait de mieux fait dans la pièce nouvelle, ce sont les perruques du frère et de la sœur, sorties des mains savantes de M. Michalon, et qui n'ont pas peu contribué à faire prendre l'un pour l'autre. Closel qui a joué lourdement le rôle du prince d'Albigni, est venu nommer l'auteur, malgré le bruit déchirant des sifflets ; il a dit que la pièce était de M. Lemercier,

auteur d'*Agamemnon*. On ne se serait jamais douté que deux ouvrages si différens soient du même écrivain. Pendant qu'on siffle à l'Odéon une pièce d'origine anglaise, on applaudit au Vaudeville les *Montagnes russes*. Ces montagnes sont ce dont on parle le moins dans la pièce ; c'est une revue très-piquante et très-graveleuse de toutes les nouveautés, de tout ce qui fait bâiller au théâtre, et de tout ce qui fait rire dans le monde. La limonadière des mille colonnes, le théâtre Feydeau et M. Etienne, les *Deux Philibert* et Picard, le *Médisant*, Closel et Damas, voilà ce que MM. Dupin, Scribe et Delettre ont pris pour texte de leurs épigrammes ou de leurs flatteries, car il y a de tout cela dans leur ouvrage. On y voit six marchandes de modes des *galeries de bois*. M^{lle} Minette, que le *Journal des Débats* appelle une *jeune actrice*, est fort à son aise dans le rôle de la principale vestale. Joli est dégoûtant de vérité dans le cocher de fiacre Diabu, copié sur celui du *Moulin de Javelle*. Mais ce qui a le plus contribué au succès de la pièce, c'est Laporte, qui parodie les hoquets de Damas à s'y méprendre ; c'est *Arlequin-Médisant*, qui prie la Mode de le protéger. Qui peut mériter aujourd'hui vos faveurs ? lui dit-il,

Seraient-ce, par hasard, les *Petits Protecteurs*,
De nos gais *Ricochets* tristes imitateurs ?
Ou ce *Fontainebleau* dont le chemin nous lasse,
Et qui ne fut jamais le chemin du Parnasse ?
Ou bien le *Fils vengeur*, les *deux Valladomir*,
Crispin qui fait siffler, *Samson* qui fait dormir ?
Tous ouvrages fameux, la gloire de la France,
Qui fatiguent un mois de leur longue existence ?

Comme Laporte a le ton de Damas, la Mode lui dit :
Quel drôle de ton ! Arlequin-Médisant répond :

Madame c'est le mien, je l'ai depuis vingt ans,
Vous-même l'avez mis en vogue quelque temps,
Et vous n'attendez pas qu'on fasse pour vous plaire
Ce que pour le public je n'ai jamais pu faire.

D'autres ont mes défauts et n'ont pas mes talens,
 Au lieu de conserver le ton qu'ici je prends,
 Vaudrait-il mieux singer, dans mes fureurs postiches,
 Joad qui fait un somme entre deux hémistiches?
 Ou chantant par système et pleurant par besoin,
 Traîner de note en note un triste baragouin?
 Ou d'un ton nazillard, en lâchant mes répliques,
 Etendre et replier mes bras télégraphiques?
 Faut-il, en matamore insultant le plafond,
 Faire la grosse voix, comme d'autres la font?
 Ou bien psalmodiant sur un mode plus grave,
 Du grenier où j'étais redescendre à la cave?
 Et mille autres enfin qu'ici vous esquissant.....
 Mais on dirait encore que je suis méditant.

J'oubliais de dire qu'on a choisi M^{lle} Pauline Geoffroy pour jouer la mode, sans doute parce qu'elle chante faux. MM. Merle, Brazier, Moreau et Lafortelle, qui ont chanté les *Montagnes russes* aux Variétés, n'ont pas eu le même bonheur. Leur pièce a été sifflée et elle le méritait; cependant on la joue encore.

Un drame de nos jours,
 Tombe souvent mais rebondit toujours.

E.

INTERIEUR.

Le dimanche 3, le roi s'est rendu à Notre-Dame. Il y a assisté à la messe du Saint-Esprit. Les pairs, les députés s'y étaient rendus. La foule était immense sur le long chemin que S. M. devait parcourir, et les cris de *vive le roi!* n'ont point cessé de se faire entendre.

Le 4, Sa Majesté est partie à une heure du palais des Tuileries, et s'est rendue à la chambre des députés; elle a été reçue au pied de l'escalier par une députation composée de 12 pairs et de 25 députés. Les cris de *vive le roi!* retentissaient de toutes parts, et le temps, qui était horrible, n'a pu écarter la foule.

Toute l'assemblée étant debout, S. M. a dit : MM, les pairs de France, asseyez-vous. Mgr. le chancelier, après avoir pris les ordres du roi, a dit : le roi permet à MM. les membres de la chambre des députés de s'asseoir. Un profond silence a régné dans l'assemblée.

Le roi assis et couvert, a ôté son chapeau, l'a remis, et a pris la parole en ces termes :

« Messieurs,

» En ouvrant cette nouvelle session, il m'est bien doux d'avoir à me féliciter avec vous des bienfaits que la divine providence a daigné accorder à mon peuple et à moi.

» La tranquillité règne dans le royaume ; les dispositions amicales des souverains étrangers, et l'exacte observations des traités, nous garantissent la paix à l'extérieur ; et si une entreprise insensée a pu causer un instant d'alarme sur notre calme intérieur, elle n'a servi qu'à mieux faire éclater l'attachement de la nation et la fidélité de mon armée.

» Mon bonheur personnel s'est accru par l'union d'un de mes enfans (car, vous le savez, ceux de mes frères sont les miens), avec une jeune princessé dont les qualités aimables, secondant les soins du reste de ma famille, me promettent que ma vieillesse sera heureuse, et qui je l'espère, donnera à la France de nouveaux gages de prospérité, en affermissant l'ordre légitime de succession, première base de cette monarchie, et sans laquelle aucun état ne peut être stable.

» A ces biens se joignent, il est vrai, des peines trop réelles. L'intempérie des saisons a retardé les moissons ; mon peuple en souffre, et j'en souffre plus que lui ; mais j'ai la consolation de pouvoir vous dire que ce mal n'est que passager, et que les récoltes suffiront à la consommation.

» De grandes charges sont malheureusement encore nécessaires. Je ferai mettre sous vos yeux le tableau fidèle des dépenses indispensables, et celui des moyens d'y subvenir. Le premier de tous est l'économie. J'en ai déjà opéré dans toutes les parties de l'administration, et je travaille sans relâche à en faire de nouvelles. Tou-

jours unis d'intention et de sentimens, ma famille et moi nous ferons les mêmes sacrifices que l'année dernière, et pour le reste, je me repose sur votre attachement et sur votre zèle pour le bien de l'état et l'honneur du nom français.

» Je continue plus activement que jamais mes négociations avec le saint-siège, et j'ai la confiance que bientôt leur heureuse fin rendra une paix entière à l'église de France. Mais ce n'est pas tout encore, et vous penserez sans doute, ainsi que moi, qu'il faut, non pas rendre au culte divin cette splendeur que la piété de nos pères lui avait donnée, cela serait malheureusement impossible; mais assurer aux ministres de notre sainte religion une aisance indépendante, qui les mette en état de marcher sur les traces de celui dont il est dit *qu'il fit du bien par-tout où il passa.*

» Attachés par notre conduite, comme nous le sommes de cœur, aux divins préceptes de la religion, soyons-le aussi à cette charte, qui sans toucher au dogme, assure à la foi de nos pères la prééminence qui lui est due, et qui dans l'ordre civil garantit à tous une sage liberté, et à chacun la paisible jouissance de ses droits, de son état, de ses biens; je ne souffrirai jamais qu'il soit porté atteinte à cette loi fondamentale: mon ordonnance du 5 septembre le dit assez.

» Enfin, messieurs, que les haines cessent; que les enfans d'une même patrie, j'ose ajouter d'un même père, soient vraiment un peuple de frères, et que de nos maux passés il ne nous reste qu'un souvenir douloureux, mais utile. Tel est mon but, et pour y parvenir je compte sur votre coopération, mais sur-tout sur cette franche et cordiale confiance, seule base solide de l'union si nécessaire entre les trois branches de la législation. Comptez aussi de ma part sur les mêmes dispositions, et que mon peuple soit bien assuré de mon inébranlable fermeté pour réprimer les attentats de la malveillance, et pour contenir les écarts d'un zèle trop ardent.»

Après le discours du roi, MM. les députés ont été appelés au serment, qu'ils ont prêté individuellement, au nombre de 210.

Après le serment, Mgr. le chancelier a déclaré que la session était commencée, et a convoqué les chambres pour mercredi prochain. S. M. a quitté la salle avec le même cérémonial et au milieu des mêmes acclamations qui l'avaient accueillie à son arrivée.

R.

ANNONCES.

Un des objets qui doivent exciter la curiosité, est la *Veille du petit Bairam à la Mecque, ou la jonction de toutes les caravanes des musulmans, le saint jour de Pâques, au tombeau du prophète*, que l'on voit au *Cosmorama*. Plus de deux cents mille figures animent ce tableau historique, exécuté avec soin par M. Courvoisier, auteur des vues modernes de Paris. Le désert à perte de vue où campent des milliers de pèlerins, les hauts et stériles rochers qui forment la vallée où est située la *ville sainte*; l'aspect de la grande mosquée, ainsi que des cérémonies, des costumes et de la marche imposante de la caravane impériale, tout est digne d'être recueilli avec attention. Plusieurs autres sujets, tels que *le beau palais des empereurs de Perse à Hispahan, la halte d'une caravane de marchands au pied des pyramides en Egypte, la chaussée dite le payédes Géants, sur la côte d'Irlande, etc.*, ajoutent à l'intérêt de cette exposition, qui mérite nos éloges.

— *Hymne à Sainte Cécile*, paroles de Santeuil, mise en musique avec solo, duo, chœurs et orchestre (avec une partie d'orgue), par P. Porro. prix : 12 fr. A Paris, chez l'auteur, rue de la Monnaie, n° 19.

Le sujet et les nobles images de Santeuil ont vivement pénétré l'auteur de la musique, et il les a fidèlement exprimés dans son art. Cet ouvrage sera exécuté dans une paroisse de la capitale, par la société des Enfants d'Apollon.

DUBRAY, IMPRIMEUR DU MERCURE, RUE VENTADOUR,
N.° 5.



MERCURE

DE FRANCE.

AVIS ESSENTIEL.

Les personnes dont l'abonnement est expiré, sont invitées à le renouveler, si elles ne veulent point éprouver d'interruption dans l'envoi des numéros.

Le prix de l'abonnement est de 14 fr. pour trois mois, 27 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année. — On ne peut souscrire que du 1^{er} de chaque mois. On est prié d'indiquer le numéro de la dernière quittance, et de donner l'adresse bien exactement, et sur-tout très-lisible. — Les lettres, livres, gravures, etc., doivent être adressés, *francs de port*, à l'administration du **MERCURE**, rue Ventadour, n° 5, et non ailleurs.

POESIE.

FRAGMENT

Du poëme de *la Philippide*. (1)

Sur le sommet de ces âpres montagnes,
Qui des pays arrosés par l'Adour
De l'Espagnol séparent les campagnes,
Un petit nain, joli comme un Amour,
Vient à Louis présenter le bonjour ;
Il sanglotait et pleurait comme quatre,
Louis l'accueille, et flattant sa douleur,

(1) Je livre au public le fragment de *la Philippide*, qu'on m'accuse, peut-être avec raison, d'avoir très-mal lu à la séance publique que la société philotechnique a tenue le 27 octobre dernier. Puisqu'on n'a pu me juger comme mes confrères, il faut bien que je rende à la critique ce que je lui ai dérobé.

Vent de sa bouche apprendre son malheur.

« Une beauté que l'Espagne idolâtre,
 » Répond le nain, gémit sur un rocher
 » D'où nul mortel ne saurait approcher.
 » Elle chassait vers les sources du Tage.
 » Un maudit cerf nous égarant tous deux,
 » Nous a conduits, de bocage en bocage,
 » Où l'attendait un géant monstrueux.
 » Le négromant l'a saisie à ma vue;
 » Et cette tour qui de ces monts affreux
 » Couvre la cime et se perd dans la nue,
 » Est le cachot où Blanche est retenue. »

Au nom de Blanche, intrépide Louis,
 Quel désespoir renverse tes esprits !
 D'amour, d'horreur, il tressaille, il palpite.
 Droit à la tour il s'élance aussitôt;
 Au négromant il va donner l'assaut,
 Et des périls son courage s'irrite.
 Mais quels chemins pour arriver là haut !
 Des tas de neige aussi vieux que le monde,
 Des rocs à pic, des abîmes profonds,
 De froids torrens, qui par sauts et par bonds,
 Avec fracas précipitent leur onde.
 De son coursier Louis est descendu;
 Il franchit tout, il grimpe, il a des ailes :
 Jamais renards, belettes, ni gazelles,
 Sur ces rochers n'auraient si bien couru.
 Au pied des murs le voilà parvenu.
 Il va, revient, il tourne, il examine,
 Quand tout à coup d'un obscur souterrain
 Partent les sons d'une voix féminine.
 Louis l'écoute, et le glaive à la main,
 Dans cette grotte il entre, il s'achemine.
 Deux chevaliers qui le suivaient de près,
 Dans le caveau veulent courir après,
 Lorsqu'un rocher qui tombe à la soudaine,
 Du souterrain leur a fermé l'accès.

Louis est seul ; mais tout à son amante,
 Il ne voit pas qu'il n'est plus de retour.
 Une lueur devant lui se présente ;
 Il suit, il monte, et la lueur croissante
 Le fait monter, de détour en détour,
 Jusqu'au donjon de la fatale tour.
 Là sur un lit, captive et gémissante,
 Fondait en pleurs une jeune beauté.
 Louis l'a vue, et d'amour transporté,
 S'est écrié : N'êtes-vous pas l'infante ?

A cette voix qui la fait tressaillir,
 Blanche se nomme, et son regard pétille
 D'étonnement, d'amour et de plaisir.
 Louis accourt et pense la saisir.
 O désespoir ! une fatale grille
 Tombe à ses pieds, et vient le retenir
 A quatre pas de Blanche de Castille.

Avez-vous vu deux jeunes passereaux
 Emprisonnés dans une double cage,
 Aller, venir, s'attacher au grillage,
 A coups de bec assaillir les barreaux,
 Et redoubler leur éclatant ramage ?
 De mes captifs ils vous offrent l'image.
 « Blanche, dit-il, je me nomme Louis ;
 » Je suis le fils du monarque de France ;
 » Je vous adore, et j'ai quitté Paris
 » Pour signaler mes feux et ma vaillance
 » Dans le tournoi dont vous êtes le prix.
 » De vos malheurs informé par un page,
 » Au négromant j'ai cru vous enlever,
 » Et je suis pris au lieu de vous sauver :
 » La perfidie a vaincu le courage. »

Blanche répond : « Votre audace me plaît,
 » Et votre race et votre renommée ;
 » A cet hymen Alphonse applaudirait,
 » Et d'un héros il m'est doux d'être aimée.
 » Mais, cher amant, hélas ! qu'avez-vous fait ?

» Le Sarrasin dont je suis prisonnière
 » Est un géant dont l'aspect fait trembler,
 » Et qui pour moi se permet de brûler.
 » Par mes refus j'irrite sa colère,
 » Et s'il apprend que Blanche vous est chère,
 » De ses fureurs il va vous accabler. »
 » Ah ! dit Louis, qu'il vienne, qu'il paraisse,
 » Qu'il prenne un glaive, et que ce Sarrasin,
 » Sans recourir à son art assassin,
 » Ose à mon bras disputer ma maîtresse,
 » Je le combats et lui perce le sein. »
 Parlant ainsi, le prince de Lutèce
 Hors des barreaux tend la bouche et la main,
 » Heureux, dit-il, dans son affreux destin,
 » S'il peut baiser la main de la princesse. »
 Mais ce bienfait il le désire en vain.
 Du négromant leur voix est entendue :
 Il entre, il vient, et d'un bras vigoureux
 Saisit l'infante et l'enchaîne à sa vue.
 Tel sur sa proie, et du haut de la nue,
 Se précipite un aigle impétueux.
 « Je suis charmé que la belle vous plaise,
 Dit à Louis le farouche Abdalla,
 » Dans ce donjon soupirez à votre aise ;
 » Mon pouvoir seul vous en délivrera,
 » Et j'ouvrirai quand elle m'aimera. »

(La suite au numéro prochain.)

LE CHACAL ET LE TAMBOUR.

Fable.

Deux rajahs ennemis s'étant livré bataille,
 Sur le lieu du carnage on ne voyait que sang ;
 L'éléphant, ce colosse, ambulante muraille,
 Et l'homme et le coursier, tous gissaient sur le flanc.
 Un chacal depuis peu parcourant la contrée,

Vers ces monceaux de morts attiré par l'odeur,
 Déjà s'en promettait une entière curée;
 Il en croyait déjà savourer la douceur.
 C'était pour un chacal délicieuse aubaine.
 S'il est embarrassé ce n'est que sur le choix.
 Il se décide enfin, mais ce n'est pas sans peine,
 Et va par le coursier commencer ses exploits.
 Soudain la peur le prend, il hésite, il s'arrête;
 Il ne se trompe pas, il entend un bruit sourd.
 Quelque soit son regret, à partir il s'apprête.
 Le bruit qu'il vient d'entendre est le son d'un tambour.
 Ne pouvant d'ennemis supporter la présence,
 Et très-peu curieux de meurtriers combats,
 Il allait, n'écoutant qu'une rare prudence,
 Avec son appétit porter ailleurs ses pas,
 Quand un calme parfait ranima son courage.
 Il fut pour découvrir ce qui l'alarmait tant.
 Il rencontre un gros arbre, et parmi son feuillage
 Que voit-il? un tambour agité par le vent.
 Confus, humilié d'une telle méprise,
 Sur le frêle instrument il fond avec fureur,
 Et se vengeant sur lui de sa propre sottise,
 En le crevant voit fuir sa panique terreur.
 Voulant se consoler d'une mésaventure
 Dont il se promet bien de faire son profit,
 Il fut de suite au camp retrouver sa pâture,
 Et ne la quitta plus, quelque bruit que l'on fit.

Le bruit, souvent d'un lâche est la seule ressource .
 Voulez-vous éviter de tomber dans l'erreur?
 Pour juger d'un danger remonte à sa source :
 C'est la seule raison qui guérit de la peur.

T. DE COURCELLES.

ÉNIGME.

Avec un mouvement égal , prompt et dispos ,
 Je m'écoule sans bruit et n'ai point de repos ;

Au plus petit obstacle aussitôt je m'arrête;
 Je vas, je viens, le tout selon ta tête.
 Au sein de l'Océan on m'observe à propos.
 Je sers au savant pauvre et de même aux dévots.
 Si je ne suis debout je ne fais rien qui vaille;
 Pourtant on me renverse afin que je travaille.

~~~~~

### CHARADE.

Si mon premier par fois amuse,  
 Mon second peut charmer les sens;  
 Et mon tout, si je ne m'abuse,  
 De l'amour exprime le sens.

T. DE COURCELLES.

~~~~~

LOGOGRIPE

Par moi, mon cher lecteur, l'homme le plus aimable,
 Fut-il un Adonis, devient insupportable.
 Oni, l'on préférera le plus épais lourdaut,
 A l'être plein d'esprit gâté par mon défaut.
 En me décomposant, je vais, chose certaine,
 Si tu ne m'as trouvé, t'éviter quelque peine.
 On me compte sept pieds, je te les livre tous;
 Exerce-toi sur eux et satisfais tes goûts.
 Tu pourras y trouver d'un sol le nom technique,
 Une interjection, deux notes de musique,
 Un arbre acclimaté respecté des autans,
 Qui bravant les saisons reste verd en tous temps;
 Un tube délicat dont nos guérêts abondent,
 Qui devenant engrais à son tour les fécondent;
 Un petit meuble utile et souvent visité,
 Dont parfois le beau sexe admire la beauté;
 Ce qui d'une maison termine la toiture,
 Ce qui sauve une fille en certaine aventure;
 Ce que sans le vouloir nous faisons presque tous,
 Et ce qu'un tendre amant doit préférer à vous.

T. DE COURCELLES.

Le mot de l'Enigme du dernier numéro est *Ecriture*. Celui du Logogriphe est *Grive*, où l'on trouve *Véri*, *Ré*, *Ver*, *Virt*, *Ire*, *Vir*, *Vis*, *Givre*, *Rive*, *Ivre*. Le mot de la Charade est *Cordon*.

J.-B. GAIL, à M. le rédacteur du *Mercur*.

Monsieur,

Vous avez accueilli mon premier Mémoire sur Thucydide ; si un peu d'érudition n'effarouche pas trop vos lecteurs, je vous prierai d'accorder le même accueil à mon Examen d'un passage géographique de Polybe. Utile sous le rapport de la critique grammaticale, il ne peut être sans intérêt sous le rapport de l'histoire des connaissances géographiques au temps de l'historien Polybe.

EXAMEN D'UN PASSAGE DE POLYBE,

Relatif à la géographie de la Triphylie, pays dont le nom ne se trouve pas une seule fois dans Thucydide et autres. (IV, 77, éd. de M. Schweigh. ; et IV, 17, t. V, traduct. de D. Thuillier.

SOMMAIRE.

I. *Texte de Polybe à tort corrigé. — Faute de Polybe, mais que nous n'avons pas le droit de corriger. — Causes de cette faute. — Triphylia (origine du mot). — La Triphylie mise dans la géographie hêrodotéenne de Larcher, quoique son nom fût ou ignoré ou inusité de temps d'Hêrodotê, de Thucydide. — Deux étymologies du mot Triphylie. — Estienne de Byzance corrigé. — II. ως restrictif à tort négligé. — III. Construction et ponctuation à changer. — IV. Ἐσχατέων-ών-όσις différens de ἔσχατος. — Ἐσχατος et ἔσχατό εις de Théocrite, expliqués et par la logique et par la différence de leurs désinences, et par une scholie inédite. — Τά ἔσχατά τῶν δεινῶν de Théophraste, expliqués inexactement, je crois, par H. Estienne et autres. — Αἰματό εις d'Homère (l. 23, 41), à tort qualifié de pléonasme.*

Polybe, l. 4 de son histoire, donne la division et la position de la Triphylie. Le texte qui les renferme se trouve corrigé par l'un des éditeurs les plus circonspects. J'entreprends de défendre ce texte et l'orientation que donne Polybe de la Triphylie, et de plus, ici, de suppléer à une omission grave; là, de combattre une ponctuation et une construction reçues; ailleurs, de donner à divers termes une acception ignorée, mais fondée sur les principes des désinences.

Voici la version latine du texte grec de Polybe, telle que la donne le savant M. Schweighœuser : *Triphylia sita est in maritimâ Peloponesi parte.... Spectatque mare Lybicum, contermina Arcadiæ, qua illa ad hibernum occasum vergit.*

Pour moi, je proposerais de m'éloigner de cette version, et de traduire : *La Triphylie, ainsi appelée de Triphylus (1) un des fils d'Arcas, est située dans la partie maritime du Péloponèse, entre le territoire des Eléens et celui des Messéniens, et regarde la mer de Lybie, et va en mourant à peu près vers le couchant d'hiver de l'Achaïe. (2) Les villes de la Triphylie sont Samique, Leprée, Hypane, Typanes, Pyрге, OEpius, Bôlax, Styllangium, Phrix.*

Pour arriver à ce sens, 1° je restitue à Polybe la leçon 'Αχαία que Paulmier et M. Schw. remplacent par 'Αχαΐας; 2° je traduis ὅς à tort négligé; 3° je change la construction et la ponctuation reçues; 4° je donne à 'σχατιύσα un sens très-différent d'ἑσχατος.

I. D'abord je restitue à Polybe sa leçon 'Αχαΐας.

(1) D'autres la disent nommée par allusion aux trois nations qui la composent. (Strab., 8, ch. 3, p. 146, traduct. de Dutheil.) Des deux étymologies, celle-ci me semblerait plus naturelle. L'autre, mythologique, devrait son origine à l'imagination des poètes, laquelle s'exerce également sur les noms des plantes, des rivières, des nations, etc. Hérodote, je crois, ne nomme pas une seule fois la Triphylie. M. Larcher ne devait donc pas la donner dans sa *Géographie hérodotéenne*.

(2) D. Thuillier traduit : *A l'extrémité de l'Achaïe, vers le couchant d'hiver.* Il a raison de conserver 'Αχαΐας; mais il a tort de le faire dépendre de 'σχατιύσα.

Pourquoi Paulmier de Grentesménil et M. Schw. la corrigent-ils, et remplacent-ils Ἀχαΐας par Ἀρκαδίας ? c'est qu'ils ont jugé les idées d'un ancien d'après les plans des modernes. En interrogeant ces derniers sur l'orientation de la Triphylie, et voyant l'Arcadie entre la Triphylie et l'Achaïe, il leur a paru peu naturel que Polybe, voulant orienter la Triphylie, eût négligé l'Arcadie plus voisine, pour aller chercher l'Achaïe beaucoup plus éloignée ; et en conséquence, ils ont corrigé cette locution : *La Triphylie est située au couchant d'hiver de l'Achaïe* ; par cette autre : *La Triphylie est située au couchant d'hiver de l'Arcadie* ; mais ils n'eussent rien corrigé s'ils eussent tenté d'expliquer le texte de Polybe, d'après les manuscrits qui donnent tous Ἀχαΐας, et d'après les cartes du temps de Polybe, qui justifient la leçon Ἀχαΐας. Ces cartes, en effet, que rappelle celle de Ptolémée, plaçaient la Triphylie à peu près au couchant d'hiver de l'Achaïe, et non au couchant d'hiver de l'Arcadie.

Polybe, il est vrai, disant conformément aux cartes de son temps, *la Triphylie est à peu près au couchant d'hiver de l'Arcadie*, s'est trompé ; mais nous n'avons pas le droit de corriger les fautes de Polybe, fautes que lui ont fait commettre les cartes géographiques d'auteurs contemporains. Hâtons-nous donc de rejeter la conjecture Ἀρκαδίας, et restituons Ἀχαΐας à Polybe, faute qui rappelle, entre tant d'autres, l'imperfection des notions géographiques de son temps.

En vain l'on nous dirait que Polybe étant de Mégaloполиς en Arcadie, et voisin de l'Achaïe, n'a jamais dû commettre une faute d'orientation aussi grossière. Nous répondrons que malgré sa connaissance des contrées environnantes, Polybe a dû, pour orienter la Triphylie, recourir aux cartes de son temps. C'est ainsi que nous, pour donner l'orientation de Meaux, je dis plus, l'orientation de Pantin par rapport à Notre-Dame de Paris, nous serions forcés de recourir à des cartes. Exactes, elles donneraient l'orientation véritable ; inexactes, elles occasionneraient une de ces erreurs si familières aux anciens, sans en excepter Polybe.

Qui ne sait, pour en citer une entre tant d'autres, que son Italie, pays où cependant il a séjourné comme otage, est mise d'orient en occident, tandis qu'elle se prolonge au sud-est ? Qui ne sait qu'Eratosthènes, (1) apparemment jaloux, en sa qualité de géographe, de la gloire géographique d'Homère, critiqua ce poète ; mais qu'il fut à son tour critiqué par Strabon, qui vengea Homère de l'injuste censure d'Eratosthènes ? Qui ne sait que Strabon, à qui la géographie a cependant de si grandes obligations, que Strabon, antérieur à Ptolémée, se trompe néanmoins assez souvent, lorsque, par exemple, il parle de la Grèce, que de son aveu il n'avait pas visitée ? (2)

D'où proviennent, ici, les fautes réellement commises en géographie par les anciens ; là, les reproches mal fondés de fautes non commises ? de ce que l'on avait de mauvaises cartes sous les yeux. Ne soyons donc pas surpris que des guides infidèles aient égaré Polybe dans son orientation de la Triphylie.

En vain l'on objecterait encore que la carte de Ptolémée, qui rappelle et représente les cartes (3) qu'interrogeait Polybe, n'a pu occasionner le défectueux orientation de la Triphylie, puisqu'elle n'en donne pas même le nom ; on répondrait qu'on ne peut reprocher une telle omission à Ptolémée puisque l'Alphée, Lepréum, tout le territoire de la Triphylie se trouvent sur sa carte.

On répondrait de plus que si Ptolémée nomme l'Elide et non la Triphylie, c'est que la première est nom de contrée, tandis que la Triphylie n'était connue alors que comme partie de l'Elide, laquelle probablement s'appelait la nouvelle Elide, *v. α. ΗΛΙΔ* ; car c'est ainsi que

(1) Voy. l'index de Strabon, et t. IV de la géographie de M. Gosselin, p. 463, sq.

(2) Aussi condamne-t-il ceux qui prétendent que pour savoir il faut avoir vu ; l'opie, suivant lui, servant plus à nos connaissances que la vue. Strabon, l. 2, p. 178, édit grecque.

(3) Elles ne sont autre chose que la copie de cartes antérieures à Marin de Tyr, et à Ptolémée, postérieures à Polybe.

je proposerais de lire dans Estienne de Byzance, au lieu de Τριφυλία ἢ Ἑλιδς. Il répugne en effet qu'une partie de l'Elide s'appelât l'*Elide*, tandis que l'on concevra mieux que la Triphylie, dans laquelle, au rapport de Strabon (l. l.), les Eléens pénétrèrent les derniers en vainqueurs (ἐπικρατῆς ἄντων Ἑλιδίων), ait été appelée du nom de ses vainqueurs la nouvelle *Elide*.

Xénophon n'emploie pas une fois le mot *Triphylie*, ou du moins il nomme seulement les villes triphyliennes ou les *Triphyliens*, qui s'efforçaient de s'affranchir de l'Elide, à laquelle ils se déclaraient étrangers, étant, disaient-ils, Arcadiens d'origine (E., 7, 1, t. 5 de mon Xénophon, 1^{re} part., p. 725 et *pass.*): allégation que Strabon (l. l.) est loin d'appuyer.

On objecte encore subsidiairement, que Ptolémée et ses devanciers n'ont point fait de cartes; que par conséquent on ne doit pas citer leurs cartes comme cause de l'erreur de Polybe; mais il est évident qu'on peut attribuer des cartes à des géographes qui ont réduit en degrés de longitude et de latitude les distances des villes et des lieux, et par là donné ces principes qui ont servi de base au travail de Mercator.

On fait une autre objection, plus forte en apparence. Il est peu naturel, dit-on, pour orienter la Triphylie, d'aller chercher l'Achaïe, en négligeant l'Elide qui est entre l'Achaïe et la Triphylie. Mais c'est oublier, ce que nous avons déjà noté, que la Triphylie faisait partie de l'Elide, vérité résultante du texte de Strabon; que Polybe (1), par conséquent, ne pouvoit nommer l'Elide comme moyen d'orienter la Triphylie; que d'ailleurs, dans l'hypothèse même où l'Elide et la Triphylie eussent été deux contrées du Péloponèse très-distinctes, Polybe n'était pas tenu de prendre, comme moyen d'orienter la Triphylie, la contrée qui en eut été la plus voisine; qu'enfin, dans ses moyens d'orienter

(1) Polybe, il faut l'avouer, distingue dans son texte la Triphylie de l'Elide; mais cette distinction cessait d'être visible pour lui, dès qu'il jetait les yeux sur les cartes de son temps, qui probablement ne nommaient pas plus la Triphylie que celles de Ptolémée.

il a dû, ce semble, nommer l'Achaïe de préférence : le nom de cette province ayant dû naturellement venir à l'esprit de Polybe, dans ce même livre où il décrit la guerre d'Achaïe.

II. *ως* à tort négligé.

Notez d'ailleurs que Polybe n'a pas dit *la Triphylie est au couchant d'hiver de l'Achaïe*, mais *la Triphylie est à peu près (ως)*, ou plus littéralement, *comme qui dirait au couchant d'hiver de l'Achaïe*. Au lieu d'affirmer, il emploie un terme restrictif, bien à tort négligé par nos devanciers. (Sur cet *ως* restrictif, souvent employé par Strabon et autres, voy. ma notice litt., p. 486, sq.)

Quant à ces termes : *la Triphylie regarde la mer de Lybie*, ils semblent indiquer la partie méridionale de la Méditerranée, comprise entre la Sicile et la Syrie.

III. Construction et ponctuation à changer.

M. Schw. traduit ainsi : *Triphylia spectat mare Lybicum contermina Arcadiæ, qua illa ad Hibernum occasum vergit*. Mais d'abord je crois devoir changer la ponctuation ; *Arcadiæ*, ou plutôt *Achaïæ*, dépend, non de *ἐσχατεύουσα* mais de *occasum*. D'où provient la méprise ? de l'ignorance où l'on est du sens de *ἐσχατεύουσα*, parce que l'on ne connaît ni les principes des desinences, et la force des formes prolongées.

IV. Sens de *ἐσχατεύων* ou *ἐσχατόων*. *ἐσχατος* et *ἐσχατεύων* non synonymes.

H. Estienne traduit *ἐσχατος* et *ἐσχατός* par *ultimus*, et *ἐσχατεύω* par *extremus sum*, puis cite *ἐσχατεύουσα τῆς Ἀχαΐας* de Polybe, qu'il rend par *in extremis Achaïæ finibus sita, vel Achaïæ extrema contingens*; mais il existe une grande différence entre *ἐσχατος* et *ἐσχατεύω*. Ne pouvant, quoiqu'en dise un de mes confrères, M. W., admettre ici de synonymie, je rejetterais la version *ultimus extremus sum* donnée par H.

Estienne à ces deux mots, et je proposerais de regarder ἔσχατος comme *passif* et exprimant l'état d'une personne ou d'une chose, et ἐσχατεύω comme *actif* et exprimant une action qui se fait, ou peut, ou a pu se faire. Ainsi dans Théocrite, *id.* 17. 27, ἐσχατον Ἡρακλῆα signifiera *Hercule qui est le dernier en montant*; Καίμασον ἐσχατόωντα (*id.* 7, 77), le *Caucase, non pas le dernier, mais qui dans une immense étendue, va à l'extrémité du monde alors connu de Théocrite*: distinction qu'appuient 1° la scholie inédite de l'un de mes manuscrits, Καύμασον ἐπὶ τὰ ἐσχατα γῆς διήκοντο; 2° l'usage où étaient les historiens d'Alexandre de transporter le nom de *Caucase* à toute la chaîne qui traversait l'Asie dans sa longueur, ensorte que selon Eratosthène, l'extrémité du *Caucase* était à Thinaë, à 71,600 stades du promontoire Sacré (1).

H. Estienne ne me paraît pas plus heureux lorsqu'il cite le τὰ ἐσχατεύοντα τῶν δένδρων de Théophraste, (*de causis*, V, ch. 1, p. 322, l. 33, 34, édit. de Daniel Heinsius) et qu'il le traduit par *des arbres qui sont à une extrémité*. Je proposerais, mais par forme de conjecture, *ce qui dans les arbres est tardif, ce qui pousse en dernier, la seconde pousse; ou des arbres tardifs, des arbres dont la végétation est tardive*. Le génie de la langue rend les deux interprétations également plausibles; mais la véritable ne peut être déterminée que par l'examen du contexte. Budée, qui cite la phrase de Théophraste, et de plus (ce que néglige trop H. Estienne), le lieu d'où elle est tirée, me semble admettre l'acception d'Estienne.

J'aurai ailleurs occasion de parler de ἐσχατόων, εὐων, εἰς et autres formes prolongées, telles que l'αἱματόεσσα d'Homère (Il. 25, 40), que l'on qualifie bien légèrement de pléonasme.

(1) M. Gosselin, Géogr. des Gr. analysée, p. 33.

J.-B. GAIL, lecteur royal, etc.

LE BOUCLIER A DEUX FACES ;

Anecdote imitée de l'anglais.

Dans les temps antiques de la chevalerie et du paganisme, un prince breton éleva une statue à la *Victoire*, dans un lieu où quatre routes aboutissaient. Dans sa main droite elle tenait une lance, et sa main gauche était appuyée sur un bouclier : un côté de ce bouclier était en or, et l'autre en argent. Des inscriptions écrites en vieux langage breton retraçaient les exploits des héros que la déesse avait illustrés.

Il arriva un jour que deux chevaliers, armés de pied en cap, et revêtus, l'un d'une armure noire, et l'autre d'une blanche, arrivèrent en même-temps à cette statue par deux routes directement opposées ; et comme ils ne l'avaient point encore vue, ils s'arrêtèrent pour lire les inscriptions, et remarquèrent la beauté du travail. Après l'avoir admiré quelque temps : Plus j'examine ce bouclier d'or, s'écria le chevalier noir.....

— Qu'appellez-vous bouclier d'or, répliqua le chevalier blanc, qui observait attentivement le côté opposé, il me semble, d'après mes yeux, qu'il est en argent. — Je ne regarde point par vos yeux ; mais si jamais je vis un bouclier d'or, c'est sûrement celui-ci. — Mais, dit le chevalier blanc, il n'est pas vraisemblable que l'on trouve exposé dans un lieu aussi fréquenté un bouclier d'un métal aussi précieux, et l'on peut s'étonner de ce qu'étant en argent, il n'ait point encore tenté la cupidité de quelque passant ; car il paraît, d'après la date, que ce monument a été construit il y a plus de trois cents ans.

Le chevalier noir ne put tenir contre une réplique qui lui semblait en contradiction avec ce qu'il voyait, il répondit à son adversaire avec ironie, et la discussion s'échauffa tellement qu'ils en vinrent à un défi.

Aussitôt faisant faire un détour à leurs chevaux, ils se rendent dans une plaine peu éloignée, et là, mettant

leur lance en arrêt, ils foudrent l'un sur l'autre avec une égale impétuosité. Le choc fut si violent qu'ils en furent renversés tous deux, et qu'ils restèrent sur la place, blessés, meurtris, et privés de sentiment. Un bon druide qui vint à passer les aperçut dans cet état : les druides étaient dans ces temps médecins aussi bien que prêtres. Celui-ci, qui était très-versé dans la connaissance des plantes, étancha leur sang, appliqua un baume sur leurs blessures, et par ce moyen il les rappela à la vie. Après qu'ils eurent recouvré leurs sens, il s'informa du sujet de leur différend. Il ose me soutenir, dit le chevalier noir, que le bouclier de cette déesse est en argent.... — Et il veut me forcer à croire, répliqua l'autre, qu'il est en or. Et alors ils lui racontèrent les particularités de cette affaire. — Ah ! dit le druide en soupirant, vous avez tort tous deux, et tous deux vous avez raison : si vous aviez regardé le côté opposé aussi bien que le premier qui s'est offert à votre vue, vous auriez évité d'en venir à une contestation qui a eu des suites si sanglantes. Une bonne leçon peut cependant être tirée de cet événement, et je vous engage à en profiter ; c'est que *l'on doit toujours examiner les deux côtés de la question avant de la discuter.*

LASÈGUE.

LA JEUNE ADELE.

NOUVELLE.

Dépêchez-vous donc, Mademoiselle, disait sœur Sophie à Adèle de Jussais, tout en s'efforçant de retenir la jeune pensionnaire, M. votre père et M^{me} de Croisi, votre cousine, vous attendent au parloir. Mais vous n'êtes pas présentable ! bon dieu ! dans quel état est votre robe ! et vos cheveux ! M^{lle} Adèle, M^{lle} Adèle, criait la religieuse, en suivant l'étourdie qui venait de s'échapper ; si M. de Jussais s'aperçoit du désordre dans lequel est votre toilette, il concevra certainement une bien mau-

vaïse opinion de la manière dont nous vous avons élevée. — La réputation de notre maison en souffrira , ajoutait sœur Sophie , en ramassant le peigne , qui , dans la course rapide d'Adèle , était tombé de ses cheveux ; et déjà cette jolie enfant embrassait son père , qui ne pouvait se lasser de la regarder , tant il la trouvait , après une absence de quelques années , embellie et changée à son avantage. — En vérité , mon oncle , dit alors la comtesse de Croisi , vous ne pouvez laisser Adèle dans ce triste couvent ; et si vous voulez m'en croire , dès ce soir nous délivrerons la pauvre prisonnière : cette chère petite a seize ans , et à cet âge on a déjà pressenti qu'une jolie femme est mieux placée dans le monde qu'elle ne l'est dans un maussade couvent , séjour habituel de l'ennui. — Un regard sévère que M. de Jussais jeta sur sa nièce , mit fin au prudent discours de la belle comtesse. Pour Adèle , l'avis que venait d'émettre sa cousine était fort de son goût , car elle désirait ardemment connaître un monde que M^{me} de Croisi , chaque fois qu'elle était venue la voir à la grille , lui avait dépeint sous les couleurs les plus riantes ; et , grâce à l'indiscrétion de la comtesse , M^{lle} de Jussais hâtait de tous ses vœux l'instant où on lui ferait quitter le tranquille et paisible asile de son enfance.

Adèle n'avait jamais connu sa mère ; M^{me} de Jussais , jeune et tendrement aimée de son mari , était morte en donnant le jour à Adèle , et tout entier à la douleur que lui causait cette perte , le marquis de Jussais fit le serment de ne jamais donner de belle-mère à sa fille ; Il tint parole. Le rang distingué qu'il occupait à la cour , et son mérite personnel lui ayant fait confier les postes les plus élevés , ces diverses occupations éloignèrent de M. de Jussais l'idée qu'à trente ans on pouvait , en formant de nouveaux liens , retrouver encore le bonheur. A l'époque où le marquis fit appeler sa fille au parloir , il quittait une cour du nord auprès de laquelle une ambassade l'avait fixé pendant trois ans , et heureux de trouver son Adèle digne de réunir sur elle toutes les affections du plus tendre des pères , M. de Jussais céda volontiers à la proposition de retirer sa fille

du couvent pour la mettre à la tête de sa maison. — En prenant congé de ses compagnes et des bonnes religieuses qui l'avaient élevée, Adèle pleurait ; mais la comtesse l'ayant raillée de cette preuve d'une sensibilité trop enfantine , Adèle n'osa plus verser de larmes : la crainte du ridicule est toute puissante dès les premiers pas que nous faisons dans le monde. Au gré de ses désirs, la comtesse de Croisi avait réussi à être citée comme une femme à la mode ; veuve depuis deux ans , elle occupait un appartement dans l'hôtel de son oncle , et cette circonstance la rendait nécessairement la compagne inséparable de M^{lle} de Jussais. Le marquis avait jugé sa nièce, il savait que dans la société elle était reconnue pour être et fort vaine, et fort légère, mais on ne blâmait que la frivolité de son caractère , sa réputation était restée intacte ; le monde ne pouvait donc blâmer M. de Jussais de ce qu'il confiait sa fille à une femme à laquelle on ne reprochait que des torts : les vices sont si communs ! — Cependant quel guide pour la jeune Adèle ! La comtesse cherchait sans cesse à briller et à subjuguer , soit par l'éclat de ses charmes , ou par un certain tour d'esprit qui répandait sur sa conversation une teinte piquante dont l'attrait était irrésistible. Témoin des succès de sa cousine , Adèle trouva bientôt le rôle que celle-ci jouait dans la société infiniment plus agréable que celui de maussade petite fille, que sa timidité semblait lui avoir réservé, et trouvant la comparaison tout à fait à son désavantage , Adèle conçut la volonté de plaire. On ne tarda pas à la deviner , et quelques fats à la mode osèrent assurer que la petite pensionnaire promettait de devenir un jour une délicieuse femme ; ils allèrent jusqu'à prédire qu'elle l'emporterait , même par ses agrémens et sa vivacité , sur la brillante M^{me} de Croisi. Un tel éloge devait , dans l'esprit des gens sensés , nuire beaucoup à M^{lle} de Jussais ; et le chevalier de Croisi , beau-frère de la comtesse , qui avait trouvé la timide Adèle extrêmement intéressante , se promit dès-lors de combattre une impression que l'espérance ne devait jamais fixer , car s'il est de l'essence de l'amour de voir encore le bonheur dans l'image de l'avenir , la coquetterie ne saurait lui offrir



que la possibilité de former de pénibles conjectures. Mais le chevalier avait trop de mérite pour rester confondu dans la foule. et Adèle, sans trop savoir s'en rendre compte, n'acceptait avec plaisir que les invitations de se trouver dans les cercles où elle était certaine de rencontrer le chevalier. Cependant elle sentait avec dépit qu'avec le désir de plaire à M. de Croisi, il ne lui était pas possible en sa présence d'être gaie et aimable, la comtesse fit la même remarque, et s'écria en fixant malicieusement Adèle : *Reconnaissez la triste influence de la sagesse !*

On était au commencement du printemps. M. de Jussais ayant besoin de soigner sa santé, obtint de la cour la permission de s'absenter ; alors il parla du dessein qu'il avait d'aller passer la belle saison dans une terre située à vingt-cinq lieues de la capitale. M^{me} de Croisi se décida sans peine à approuver ce projet, car bientôt, disait-elle, *tout Paris* serait à la campagne. Mais l'idée de réunir une société assez nombreuse pour braver l'ennui, ce fléau des gens pour lesquels s'amuser est une affaire et non une distraction, occupa d'abord la prévoyante comtesse ; mais comme son oncle, libre de toute occupation, serait sans doute un observateur à craindre, et qu'il désapprouverait peut-être les choix de M^{me} de Croisi, il fallut à cet égard éviter d'être en butte à de fâcheux reproches : on voulait une vingtaine de personnes, et il est prudent qu'il y en ait au moins dix qui fassent profession d'être ou raisonnables ou malsades, pensait la comtesse, après avoir donné quelques momens à l'insipide nécessité de réfléchir. Parmi ces dix personnes, sur la raison desquelles elle comptait pour payer en cette monnaie la dette de toute sa société, M^{me} de Croisi nomma d'abord le chevalier, et cela avec d'autant plus d'empressement, qu'il avait l'estime de M. de Jussais. Toutes les invitations étaient faites, à l'exception pourtant de celles réservées à ces dix personnages si difficiles à rencontrer, et qui devaient compléter la liste sur laquelle on ne voyait encore que le nom de M^{me} de Croisi. Mais enfin cette fatale liste se trouva remplie, grâce à quelques ennuyeux, que la comtesse assurait valoir des sages. On partit.

Rien de plus patriarcal que la vie de château telle qu'elle existait au bon vieux temps..... au bon vieux temps ! Vous prétendez sans doute, me dira-t-on en souriant de pitié, nous faire regretter cette époque où une châtelaine, en l'absence du preu qui occupait exclusivement sa pensée, charmait ses loisirs en brochant une écharpe destinée à récompenser la valeur de celui qui, par tout le monde, proclamait la vertu et la beauté de sa dame. Hélas ! je ne me permettrai pas de comparer à ce tranquille et peut-être touchant tableau, les plaisirs qu'à présent on prétend trouver à la campagne, car n'est-il en vérité pas bien agréable d'être, dès les premiers jours de votre arrivée dans un château, obligé d'étudier un rôle d'une comédie qu'on doit jouer dans un mois ? Il faut tout ce temps à ces amateurs pour mettre de l'ensemble dans une pièce en un acte. . . . Heureux, mille fois heureux, quand les prétentions de la troupe ne s'élèvent pas jusqu'à l'honneur de mutiler impitoyablement nos chefs-d'œuvre tragiques ou comiques.

Cependant ce genre de distraction étant approuvé par tous les gens à la mode, on devait l'accueillir au château de Jussais. Le chevalier avait à cet égard émis une opinion peu favorable à cet amusement, il disait avec assez de raison, qu'en joant la comédie, une jeune personne acquerrait un air d'assurance peu d'accord avec cette modestie si aimable, et toujours si touchante dans une jeune beauté. Quand il fut question de distribuer les rôles, Adèle se souvint de la leçon, et elle refusa absolument de se charger de celui qu'on lui destinait. Bon, c'est un caprice, dit avec humeur M^{me} de Croisi, et si alors le chevalier a cherché à consulter les yeux d'Adèle, il aura vu qu'ils disaient c'est de l'amour. Il est temps de montrer Adèle sous un jour plus favorable que celui sous lequel on l'a fait voir jusqu'à présent. Les défauts de cette jeune personne appartenaient exclusivement aux personnes qui l'entouraient, car à seize ans il semblerait qu'on ne soit encore qu'un miroir qui réfléchit les vices ou les vertus des gens avec lesquels nous vivons. Mais Adèle était sensible et aimante, elle dût au

bonheur si rare d'avoir fixé le choix de son cœur sur un homme estimable , la possibilité de s'arrêter au bord du précipice. La coquetterie , dont la punition est toujours une vieillesse sans souvenirs et le poids affreux de l'égoïsme mécontent , cessa d'avoir des charmes pour Adèle. Une conversion si prompte et si inattendue excita la folle gaité de M^{me} de Croisi , et souvent elle assurait , en riant aux éclats , que sa jolie petite cousine était presque aussi maussade que le chevalier.... Comment se plaindre de la ressemblance , le chevalier était si assidu auprès d'Adèle. Un mois s'écoula ainsi , et la conduite de M^{lle} de Jussais ne se démentit pas un seul instant , mais celle du chevalier dénotait chaque jour plus d'amour.

M. de Jussais avait tout vu , tout observé ; un jour il fit appeler sa fille dans son cabinet ; elle rougit beaucoup quand , auprès de son père , elle aperçut le chevalier qui paraissait ivre de bonheur. — Je suis content de toi , dit M. de Jussais à Adèle dès qu'il la vit entrer , c'est ton cœur qui t'a appris à quitter le chemin de l'erreur ; peut-être as-tu vu avec étonnement que j'affectais de ne te donner ni conseils ni avis , mais j'aurais craints qu'ils ne te fissent sentir que la nécessité de dissimuler en ma présence , et non de cesser d'être vaine et légère ; l'amour prêchait bien mieux que je n'aurais pu le faire , et mon Adèle sera heureuse. Le chevalier , aux genoux d'Adèle , sollicitait un aveu..... il est bien doux de s'entendre dire je vous aime. Mais quand on devine qu'on est aimé..... je n'ai pas la confiance de choisir. Je me contenterai de dire que le chevalier de Croisi ne prit pas pour un refus de souscrire aux désirs de son père , le silence et l'embarras de M^{lle} de Jussais , et M. de Jussais se félicita d'avoir assuré le bonheur de la jeune Adèle.

PAR M^{me} DE C. D.

~~~~~

## DES DÉNONCIATEURS ET DES DÉNONCIATIONS;

Par l'auteur de l'*Art d'obtenir des places*, avec cette épigraphe :

*Nec minus præmia delatorum invisa quam scelera.*

TACITE.

Un vol. in-8°. Paris, 1816. Chez Pélicier, libraire, première cour du Palais-Royal, n° 10.

(I<sup>er</sup> article.)

Le tableau de Cebés semble avoir fourni la première idée de cet ouvrage. C'est en effet une explication morale et philosophique d'un tableau de Raphaël sur la calomnie, et dont le plan et les principales figures ont été prises par le peintre italien, dans une description que le sophiste Lucien nous a laissée d'une célèbre peinture d'Apelle, qui n'est point parvenue jusqu'à nous. Le sculpteur a cet avantage sur le peintre, c'est qu'il confie les productions de son génie au bronze, au marbre et à l'airain, qui seuls par leur dureté, semblent pouvoir résister aux siècles et triompher des révolutions et de l'oubli. Tandis que le peintre ne laisse à la postérité que des toiles et des tablettes fragiles, dont les couleurs sont aisément effacées par la main du temps, à l'exception de quelques peintures en mosaïque, admirable invention si heureusement perfectionnée de nos jours, que reste-t-il d'Apelle et de tant d'autres artistes célèbres de l'antiquité, si ce n'est un vain nom, tandis que l'on peut encore admirer et apprécier les chefs-d'œuvre des statuaires du temps de Socrate et de Périclès ?

L'auteur de cet essai ou de ce traité sur les dénonciations, était déjà avantageusement connu par un ouvrage fort ingénieux sur l'*Art d'obtenir des places*; c'est une imitation fort piquante du style et de la manière du célèbre docteur Swift. Il est certain qu'un sujet plaisant devient infiniment plus comique lorsqu'il est ainsi revêtu de formes dogmatiques et sérieuses; c'est en cela

sur-tout qu'excellait l'auteur de *Gulliver et du conte du Tonneau*. Le philosophe anglais s'est amusé dans un de ces nombreux opuscules, intitulé *Instructions for servants*, à enseigner aux domestiques et aux femmes-de-chambre de Londres, l'art de tromper leurs maîtres avec adresse, et d'éluder, par d'ingénieuses escobarderies, les ordres et les châtimens. Il n'est pas besoin de dire que sous ce prétexte apparent il dévoile avec une sagacité singulière toutes les petites manœuvres, toutes les petites fraudes secrètes que les domestiques emploient pour rendre plus léger le joug de la servitude, et adoucir ce que leur condition peut avoir de trop rigoureux et de trop pénible. De même, sous le prétexte de donner des conseils aux sollicitateurs de places, l'auteur de l'art de les obtenir a mis au grand jour avec adresse tous les petits ressorts de l'intrigue, et toute l'astuce de la cupidité vénale. L'avantage de ces sortes d'écrits satiriques, est de cacher des principes de conduite et de morale sous des leçons en apparence corruptrices. Je croyais qu'il en serait de même à l'égard des *dénonciations*, branche d'industrie devenue de nos jours très-lucrative, et qui demande, pour être exploitée avec succès, une habileté peu commune, comme une méchanceté bien réfléchie. J'avoue avec quelque peine que j'ai été trompé dans mon attente, et je ne peux m'expliquer par quelle raison l'auteur a jugé à propos, dans ce dernier ouvrage, de s'écarter d'une route qu'il venait tout récemment encore de parcourir avec succès. En effet, son livre, écrit de la manière la plus méthodique, n'offre pour ainsi dire pas un seul de ces traits et de ces saillies qui devraient venir, au moins par intervalle, égayer ce que le sujet peut offrir de sombre et d'odieux. J'ai déjà dit que l'auteur s'était principalement attaché à expliquer une esquisse de Raphaël, où la calomnie, et sa fille aînée la dénonciation, ainsi que toutes les autres passions basses et envieuses du cœur humain, qui forment le triste et hideux cortège de la calomnie, sont représentées sous les formes glaciales de l'allégorie : or le nombre des personnages qui sont contenus dans le tableau de Raphaël, a fourni à l'auteur un nombre exact de chapitres.

explicatifs, c'est-à-dire, ne contenant pour la plupart que des lieux communs sur l'envie, la haine, l'avarice et autres péchés capitaux. Cette division seule suffirait pour répandre un froid mortel sur les pages de ce livre, que l'ennui ferait tomber des mains, s'il n'était d'ailleurs écrit avec élégance et pureté : il est juste même d'ajouter que le lecteur est quelquefois dédommagé par des morceaux très-piquans, par des réflexions justes et profondes ; tel est entre autres l'Histoire de la dénonciation sous le règne affreux de l'impitoyable Louis XI ; mais en général le ton de l'auteur a quelque chose de tristement déclamatoire. Lorsqu'il veut établir par exemple que l'arme de la dénonciation a plus d'une fois été employée avec honneur par le courage et la vertu. Il compare Louvet, dénonçant Robespierre, à Cicéron démasquant la conjuration de Catilina. Comment l'auteur, connu d'ailleurs par d'excellens principes politiques, a-t-il pu se permettre un aussi singulier parallèle. Certes, il faut en convenir, c'est aussi par trop abuser de la facilité de se tromper soi-même en faisant des rapprochemens historiques, que de mettre ainsi sur la même ligne avec l'orateur romain, le régicide Louvet, l'immoral auteur de *Faustas*, et d'autres productions qui crouissent aujourd'hui dans les bourbiers de Paphos et d'Amathonte. Dans un second article, nous appuierons, par des citations, nos éloges et nos critiques.

LA SERVIERE.

## MEDECINE.

### GUIDE SANITAIRE DES VOYAGEURS AUX COLONIES ;

Par M. E. DESCOURTILS, Docteur en médecine de la faculté de Paris, ancien Médecin du gouvernement à Saint-Domingue, membre de plusieurs sociétés savantes. Brochure in-8° d'environ 200 pages. Chez Pankoucke, rue Serpente, n° 16.

Si l'on se plaît à admirer les excellens écrits dont les

maîtres de l'art enrichissent la science précieuse qui leur a procuré tant d'éclat, on n'en doit pas moins savoir gré à ces hommes laborieux et modestes, qui, contents d'être utiles à l'humanité qu'ils ont honorablement servie, recueillent et publient sans ambition les résultats d'une longue et périlleuse expérience. Les *Colomb*, les *Cook*, n'apparaissent pas tous les jours ; mais la société n'en profite pas moins des travaux de ces pilotes qui ont signalé des écueils aux autres navigateurs.

C'est sous ce rapport que nous avons distingué le nouvel ouvrage du docteur *Descourtilz* (1), dont nous allons rendre compte.

Que le savant ne s'attende pas à y trouver des spéculations brillantes et hardies, il suffit que cet écrit soit pour le voyageur aux colonies un *vade mecum*, un guide sûr et propre à lui faire atteindre un des objets les plus essentiels à son but, la conservation de sa santé et de sa propre existence. La doctrine de l'auteur nous paraît d'autant plus digne de confiance, qu'elle est pour ainsi dire empreinte du sceau de l'expérience.

L'auteur divise son *Guide sanitaire* en trois parties. *L'hygiène de la traversée*, l'exposé des moyens de se conserver en santé pendant cette partie du voyage aux colonies, sont l'objet de la première. Il les développe suivant les principes de l'excellent traité de *ære, aquis et locis* du père de la médecine, et il les classe en six ordres, à l'exemple du professeur *Haller* : on voit que par-tout il s'attache à suivre les meilleurs guides :

1<sup>o</sup> Ainsi, dans le premier ordre, dit les *circumfusa* ambians ou choses environnantes ; il présente des vues sur l'air, sa température, son état de sécheresse ou d'humidité, de sérénité ou d'agitation, l'influence de la lumière du soleil, de la lune même, entre les tropiques ; leur influence sur l'insensible transpiration que l'auteur ne distingue pas toujours avec assez de précision, des sueurs excessives et débilitantes, occasionnées par les grandes chaleurs.

---

(1) On doit à ce médecin la Flore des Antilles.

2° Les *applicata* renferment des avis relatifs aux vêtemens, à l'usage des bains, des lotions, des frictions propres à entretenir ou rétablir l'insensible transpiration.

5° Les *ingesta* ont pour objet le choix des alimens et les moyens de les conserver exempts d'altération.

Ici l'auteur recommande comme excellentes provisions, le bœuf salé que préparent les Irlandais, et qui a l'avantage, dit-il, de conserver une couleur rouge et une saveur exquise. A quoi tient donc cette supériorité des salaisons irlandaises ? et à moins qu'elle ne dépendit de circonstances locales, pourquoi ne chercherait-on pas à imiter leur procédé ?

Les filtres de MM. Smith et Barry, qui débarrassent l'eau la plus corrompue de ses principes hétérogènes, et lui rendent l'oxigène ou air vital qu'elle avait perdue, ne sont point oubliés dans cette utile nomenclature. On y remarque aussi la bière, la drêche et le houblon, que l'illustre Cook employait comme anti-scorbutiques, et sur-tout la *boisson au genièvre*, dont le docteur Keraudren a augmenté les ressources de l'hygiène navale, et dont voici le procédé : délayez dans une barrique de 210 pintes, au moyen de 18 pintes d'eau bouillante, 40 livres de mélasse de commerce, une livre de levure de bière, remplissez le tonneau d'eau froide, et plongez-y un sac contenant 4 livres de baies de genièvre concassées ; laissez fermenter le tout pendant trois jours, après lesquels on peut faire usage de la liqueur, ou la conserver en bouteilles.

L'auteur aurait encore pu retrouver, dans l'un des intéressans articles dont ce médecin enrichit le *Dictionnaire des sciences médicales*, le conseil du célèbre Franklin, de faire doubler en étain les tonneaux destinés à la farine et au biscuit ; conseil suivi par le capitaine King, qui a ramené dans leur patrie les vaisseaux de l'immortel Cook, et qui lui a parfaitement réussi.

Les voyageurs par terre ou par mer sauront gré à l'auteur d'avoir rappelé deux genres de provisions bien précieuses dans les circonstances qui ne permettent pas les préparations alimentaires ordinaires, l'ictyocolle, que le professeur Hallé préfère aux autres tablettes de

bouillon, parce que cette substance est plus dépurée et plus inaltérable; *l'essence de café Moka* et *les tablettes de lait sucré*, préparées par M. Herbin, pharmacien (1), et qui, bien que d'un prix très-modique, offrent ces deux alimens dans toute leur perfection, et prêts à être servis sur le champ.

4° Les *excreta* concernent tout ce qui est rejeté comme superflu et inutile à la nutrition.

5° Les *gesta* parlent de l'exercice et du repos, du sommeil et de la veille.

C'est dans ce cadre qu'il s'élève avec raison contre le peu de soin que l'on prend de renouveler ou de purifier les matières qui composent le lest, et qui trop souvent imprégnées de miasmes infects, deviennent des germes de contagion. Il combat avec raison la méthode suivie par une routine aveugle, de surcharger l'atmosphère de la cale ou des entre-ponts de la fumée des aromates qu'on y brûle, au lieu d'employer le gaz acide muriatique simple ou oxygéné, indiqué par M. Guyton-Morveau, à qui cependant quelques-uns commencent à contester l'infailible propriété de neutraliser les miasmes délétères.

6° Enfin, sous le titre des *percepta*, il rappelle toute l'importance des perceptions et des affections morales, en un mot, l'influence des passions. Vingt-sept articles en forme d'aphorismes récapitulent et terminent cette première partie, sous le titre de *police hygiénique du bord*.

La seconde partie de l'ouvrage, sous le titre d'*hygiène des nouveaux débarqués aux colonies, ou sous tout autre climat chaud*, se compose de deux sections.

La première offre des conseils aux hommes de diverses professions. On y remarque les dangers auxquels s'exposent ceux qui, après les privations de la traversée, s'abandonnent sans frein aux excès de tout genre. Suivant l'auteur, c'est l'une des sources les plus fécondes des

---

(1) Rue de la Harpe, n° 33, vis-à-vis celle Serpente. Prix : 10 tasses d'essence de café, 1 fr. 50 cent.; une jatte de lait sucré avec du crème, 50 cent.



maladies des nouveaux débarqués ; tandis que ceux qui s'observent sur le choix et la quantité de leurs aliments, sur la manière de se vêtir, sur la précaution d'éviter les rayons d'un soleil brûlant en plein jour, le froid et l'humidité proportionnelle des nuits, et l'abus énervant de jouissances trop faciles dans des climats où la moindre déperdition de forces est presque irréparable, s'acclimatent avec d'autant plus de succès, qu'ils se sont plus ménagés pendant cette transition.

Dans le traitement que recommande l'auteur pour la maladie des ouvriers qui travaillent aux tabacs, nous avons presque été surpris de ne point rencontrer le vinaigre. L'acide acétique, si puissant contre les poisons végétaux, n'aurait-il donc d'énergie que dans nos zones, soit-disant tempérées ?

Mais une remarque d'un grand intérêt pour ceux qui sont maîtres de fixer l'époque de leur départ pour les Antilles, c'est que les maladies aiguës, et partant les plus dangereuses, cessent leurs redoutables ravages au retour de l'hiver, c'est-à-dire, vers janvier. Les cinq ou six premiers mois de l'année sont en général les plus salubres.

La seconde section de cette seconde partie contient, sous le titre : *Précis de la fièvre jaune*, une description précieuse de cette maladie. Mieux connue et mieux appréciée que jamais, elle ne peut désormais inspirer de terreur qu'à ceux qui ignorent à quel point une sage et vigilante administration prévient et maîtrise même les fléaux les plus dévorans, quand elle a su faire tourner au profit de l'humanité, les tristes fruits de ces faux calculs d'une ambition qui ne voyait trop souvent que le but, sans examiner les moyens.

Qu'on se rappelle en effet en quel temps les désastres de la fièvre jaune répandirent une alarme presque universelle ; ce fut quant l'expédition du général Leclerc à Saint-Domingue, aussi mal combinée qu'intempestive, jeta tout à coup dans cette colonie une armée considérable, formée de troupes habituées à aller en avant. Déconcertés par un genre de résistance imprévue, ces hommes si actifs, étonnés d'être stationnaires, fu-

rent, pour ainsi dire, accablés d'une inertie si nouvelle pour eux.

L'impatience, le dépit, l'ennui, qui s'emparent si vite d'une troupe de Français en repos, altèrent bientôt le moral de l'armée. La maladie éclata, et se développa avec d'autant plus d'énergie, que si un grand nombre d'hommes sains ou malades, encombrés dans un petit espace, même en Europe, sont bientôt en proie aux contagions, à plus forte raison doivent-ils en être victimes, lorsqu'à ces circonstances un climat brûlant ajoute encore sa dévorante activité.

N'a-t-on pas vu en France nos cités, nos campagnes ravagées par *les typhus* qu'y développaient les reflux inattendus de nos armées, de la circonférence au centre ?

Qu'elle différence aujourd'hui dans nos entreprises ! Tel un fleuve, dont les débordemens renversent et entraînent tout, la France paisible, en rentrant dans son lit, ramène tout à l'ordre naturel ; tout est calculé, tout est prévu avec une prévoyance paternelle. Au lieu de ces torrens de guerriers que nos flottes vomissaient sur des plages lointaines, nos colonies comme autrefois ne recevront que les garnisons nécessaires à leur sûreté ; les casernes et les établissemens publics ne seront plus au-dessous des besoins de la troupe, soit en santé, soit en maladie. A la place du gaspillage, et par suite de la pénurie des objets de première nécessité, l'on verra régner par tout l'ordre, l'abondance et la paix.

Ainsi donc nos expéditions en lointains pays, se faisant sous de meilleurs auspices, n'ont plus de ces dangers qui tenaient à des circonstances extraordinaires, et elles assurent à ceux qui y prennent part bien plus de chances de succès.

Le précis de la fièvre jaune est même, pour les gens de l'art, ce qu'il y a de plus satisfaisant dans l'ouvrage de M. Descourtils. Après en avoir établi la synonymie d'après les plus célèbres praticiens et les meilleurs nosologistes, il se détermine à la considérer avec le professeur Pinel, comme une complication de la fièvre adynamique (putride) avec la fièvre méningo-gastrique (bilieuse.)

Il lui assigne comme caractères généraux ,

De ne se développer qu'à une température déterminée, celle au moins de 20 degrés ( thermomètre de Réaumur );

D'être circonscrite, sur-tout dans les climats tempérés, dans l'enceinte des grandes villes;

De ne point attaquer ceux que déjà elle avait atteints, ni les personnes acclimatées aux Antilles

L'auteur indique les symptômes de la première et de la seconde périodes de la maladie ; il propose et la méthode curative empyrique des créoles, et celle du docteur Cailliot, qui s'en rapproche, et n'en diffère que par la circonspection avec laquelle il conseille la saignée au pied, que les créoles et mulâtresses font pratiquer indistinctement chez tous les sujets, dès l'invasion de la maladie.

En effet, à moins qu'il n'y ait des signes évidens de pléthore, un poulx dur et plein chez un sujet jeune et vigoureux, on sent combien ce moyen serait funeste dans une maladie caractérisée par une extraordinaire prostration de forces. N'avons-nous pas vu que dans ces typhus, dans ces fièvres d'hôpitaux, dans les fièvres pernicieuses, à moins d'indications bien évidentes, si, contre le conseil de Pringle, on pratique la saignée, on jette ses malades dans un affaissement dont les toniques et les stimulans les plus diffusibles parviennent rarement à les relever ?

Du reste, le traitement consiste principalement dans l'usage interne et externe des acides végétaux, particulièrement du citron, des bains, des lotions froides et acidulées, des anti-spasmodiques combinés avec les toniques, les synapismes et les vésicatoires comme rubéfiants.

La troisième partie de l'ouvrage, première section, contient des conseils que l'auteur appelle *aphorismes hygiéniques* convenables aux Européens pendant leur séjour dans les pays chauds ; il les range selon l'ordre connu des *circumfusa*, *applicata*, etc. ; ils ont pour objet non seulement de conserver la santé ; mais surtout de garantir de la fièvre jaune, du tétanos et de la

nostalgie, maladies auxquelles sont le plus ordinairement exposés les nouveaux habitans des pays chauds, bien plus par l'effet de leur imprudence que par une influence inévitable.

La seconde section, sous le titre de *police hygiénique à observer dans les hôpitaux des colonies et dans la société*, offre un règlement analogue à celui de la police hygiénique du bord. Il recommande une foule de détails et de précautions propres à suppléer à l'inexpérience des nouveaux débarqués.

Dans la troisième section, se trouve, sous le titre de *formulaire pharmaceutique des colonies*, une assez longue énumération d'ustensiles et de médicamens simples et composés, des trois règnes de la nature, calquée sur les formulaires pharmaceutiques des hôpitaux de terre ou de mer français; mais celles-ci justifient mieux leur titre par les formules ou ordonnances les plus usitées qu'elles contiennent. L'auteur insiste davantage sur les productions indigènes du pays, et qui lui donnent occasion de renvoyer à sa *Flore médicale des Antilles*.

On voit qu'il s'est attaché à ne rien omettre d'essentiel, et que ce répertoire de choses connues des gens de l'art, peut être infiniment utile à ceux qui, étant étrangers et nouveaux dans les colonies, trouveront dans le *Guide sanitaire* l'indication de ce qui leur est nécessaire, soit pour eux personnellement, soit pour approvisionner une pharmacie domestique.

Le style de l'ouvrage laisse parfois à désirer, quant à la clarté et à la justesse d'expression. L'auteur nous paraît avoir trop multiplié les divisions, les sous-divisions; il aurait pu, ce semble, ne faire qu'une seule série de ce qu'il appelle improprement des *aphorismes*, puisque cette dénomination ne convient qu'à une sentence ou une vérité incontestable. Au surplus, ce n'est qu'un manuel de médecine populaire nautique. Cet ouvrage, quoique susceptible d'être perfectionné, sera encore très-utile tel qu'il est, et dès-lors le but est rempli.

C.

## SPECTACLES.

M. C. du *Journal des débats*, se plaint dans son feuilleton de mardi, d'attaques dirigées contre lui *toutes les semaines*. Ceci semble regarder le *Mercur*, qui plus d'une fois, en effet, a relevé les perfections du style du successeur de Geoffroy. Mes remarques n'ont jamais été que littéraires. Voici cependant comment M. C., sans me connaître, et en me prenant pour je ne sais quel méchant auteur qui lui en veut, en prend sujet de m'honorer d'une petite délation tout à fait innocente. « Je connais, dit-il, tel vaudevilliste qui m'a poursuivi » pendant six mois de délations et de calomnies dans » le *Nain jaune*, et qui continue toutes les semaines le » même office, sous le voile courageux de l'anonyme. » Quoi! pour avoir prouvé que M. C. écrivait mal, je suis un calomniateur! Je mériterais tout au plus le nom de médisant. Me voilà devenu ennemi de l'état *pour n'avoir pas trouvé que ses articles fussent bons*; je suis un délateur pour avoir dénoncé M. C. au bon goût! Parce que j'ai dit qu'il devait faire amende honorable au Parnasse, me voilà menacé d'être cité, non pardevant les maréchaux, comme Alceste; mais devant la cour prévôtale, comme un conspirateur. Je suis un ancien rédacteur du *Nain jaune*, pour m'être un peu égayé aux dépens des feuilletons de M. C.! Il y aura donc toujours des Oronte et des Cotin dans le monde? Il faudra donc toujours citer ces vers de Boileau :

Que d'écrivains blessés s'en vont fondre sur vous!  
 Vous les verrez bientôt, féconds en impostures,  
 Amasser contre vous des volames d'injures,  
 Traiter en vos écrits chaque vers d'attentat,  
 Et d'un mot innocent faire un crime d'état.  
 Vous aurez beau vanter le roi dans vos ouvrages,  
 Et de ce nom sacré sanctifier vos pages;

Qui méprise Cotin n'estime point son roi,  
Et n'a, selon Cotin, ni dieu, ni foi, ni loi.

Cé qu'il y a de singulier, c'est que M. C. laisse percer si maladroitement son amour propre dans l'article même où il se plaint de celui des poètes, et sur-tout de M. Le-mercier. Un critique est pour le moins aussi irritable qu'un auteur. Mais ce n'est pas tout; M. C. ne se contente pas de me traiter de délateur, il me fait auteur de *vaudevilles* et de *comédies que je ne lui pardonne pas*, dit-il, d'avoir critiqués. Je déclare que je n'ai fait ni vaudevilles, ni comédies; je n'ai jamais travaillé au *Nain jaune*. Le *Mercur de France*, qui m'a chargé de rendre compte des spectacles depuis le mois de septembre, est le seul journal où j'aie fait insérer des articles. J'y suis resté attaché depuis 1814, au milieu de tous les changemens d'administrateurs et de propriétaires. Je ne me suis jamais occupé de politique; quelques critiques de romans et de pièces de théâtre, voilà à quoi se réduisent toutes mes iniquités littéraires; je suis entièrement innocent de celles dont m'accuse M. C. Il a donc été induit en erreur sur mon compte. S'il prend pour de la passion la chaleur avec laquelle j'ai combattu les vices de son style, c'est celle d'Alceste pour les vices de son siècle, c'est la sincérité de ce misanthrope que j'ai cherché à venger de son admiration mal-adroite, et qui ne peut souffrir *ces colifichets dont le bon sens murmure*. Qu'il lise mon article du 14 septembre, j'ai promis de faire la guerre au mauvais goût; qu'il ne s'étonne donc plus d'avoir eu si souvent place dans mes articles. Je veux toujours être fidèle à ma promesse, au risque de trouver encore plus d'une fois M. C. dans mon chemin. Mon dernier article fait voir mon enthousiasme pour le misanthrope; j'ai quelque chose de sa franchise et de sa rudesse dans mes critiques. je dis la vérité avec force: je n'ai de considération que pour elle; cela peut étonner, mais on doit me le pardonner, ne serait-ce que pour la rareté du fait. Je ne connais de tous ceux que je censure, que leurs ouvrages; leurs écrits sont seuls en butte à mes

traits ; je respecte toujours la personne ; je n'ai donc pas besoin de me nommer , et je ne vois pas d'ailleurs que *M. C.* , du *Journal des Débats* , soit beaucoup plus courageux que *M. E.* du *Mercury de France*. Tout l'avantage qu'il a sur moi , c'est d'avoir choisi la troisième lettre de l'alphabet , quand je n'ai pris que la cinquième. Ceux qui sifflent une mauvaise pièce au théâtre ne déclinent pas leur nom ; ceux qui la critiquent dans un journal n'y sont pas plus obligés. Quand quelqu'un se plaindra que j'ai attaqué son honneur , je me nommerai pour lui donner satisfaction , et mon adresse est au *Mercury de France*. Mais tant que je me bornerai , comme je l'ai toujours fait jusqu'ici , à me moquer des sots écrits des Cotin et des Saumaise du jour , la seule vengeance dont on doive user envers moi , c'est de faire rire aussi le public à mes dépens , si l'on peut , comme je le fais rire aux dépens des autres. Je propose à *M. C.* le marché que Célimène veut faire avec Arsinoë ; censurons-nous réciproquement :

..... si l'on était sage  
 Ces avis mutuels seraient mis en usage ,  
 On détruirait par-là , traitant de bonne foi ,  
 Ce grand aveuglement où chacun est pour soi ,  
 Il ne tiendra qu'à vous qu'avec le même zèle ,  
 Nous ne continuions cet office fidèle ,  
 Et ne prenions grand soin de nous dire entre nous ,  
 Ce que nous entendrons , vous de moi , moi de vous.

Mais l'arme du ridicule est seule permise en ces sortes de combats ; que *M. C.* ne l'oublie pas ; qu'il ne trempe plus sa plume dans l'encre de la délation ; qu'il ne mêle pas la politique dans tout ceci , car s'il touchait encore à cet article , on pourrait aussi vouloir remonter....

Malgré toute mon admiration pour Racine , je ne puis m'accoutumer aux fadeurs qu'on trouve dans Andromaque. Ce n'est pas seulement le rôle de Pyrrhus qui présente ce défaut ; Oreste parle encore plus que le fils d'Achille , en véritable héros de Roman. On croit entendre Cyrus ou Artamène , quand il dit à Hermione :

Enfin je viens à vous et je me vois réduit  
*A chercher dans vos yeux une mort qui me suit ;*  
 Mon désespoir n'attend que leur indifférence ,  
 Ils n'ont qu'à m'interdire un reste d'espérance .  
 Ils n'ont, pour avancer cette mort où je cours,  
*Qu'à me dire une fois ce qu'ils m'ont dit toujours.*

A cette déclaration douceuse où il est question d'une mort qu'on cherche dans des yeux , je répondrais , à la place d'Hermione :

Mes yeux ont-ils du mal pour en donner aux gens.

Ce langage affété n'est pas le seul défaut que l'on trouve dans ce premier chef-d'œuvre de Racine ; mais c'est peut-être celui qu'on peut le moins excuser. La duplicité de l'action est rachetée par l'intérêt égal qu'inspirent Andromaque , Hermione et Oreste. Le charme du style fait quelquefois oublier la brutalité de Pyrrhus ; mais il est difficile de justifier les douceurs romanesques que débite le vainqueur de Troye et le fils d'Agamemnon. Ce n'est pas l'ami de Boileau qui devait :

Peindre Oreste galant et Pyrrhus dameret.

Racine excelle dans la peinture de l'amour criminel ou malheureux. Phèdre , Hermione , Roxane , et ce même Oreste dans la plus grande partie de son rôle , sont sublimes. Mais quand Racine a fait parler des amans entre eux , il n'a pas eu le même bonheur. L'auteur qui a le mieux exprimé le langage de l'amour , c'est Molière. C'est toute la grâce , tout le charme de cette passion , sans le moindre mélange d'afféterie. Voyez Agnès dans *l'Ecole des Femmes* , Isabelle dans *l'Ecole des Maris* , et cette scène de brouillerie et de raccommodement traitée trois fois , et toujours d'une manière différente , quoiqu'avec la même perfection , dans *le Dépit amoureux* , dans *le Bourgeois gentilhomme* et dans *Tartuffe*. Je ne crois pas que l'*Albane* ait jamais fait rien de si gracieux que cette querelle de Valère et de Marianne , et j'ose dire que dans Racine même , jamais l'amour trahi n'a fait entendre des plaintes si vraies et si touchantes.



que celles d'Alceste dans le 4<sup>e</sup> acte du *Misanthrope*. La plume est prête à tomber des mains, pour me servir des expressions de Boileau, toutes les fois qu'on loue Molière. C'est peut-être pour cela que Laharpe a été si sec dans la courte analyse qu'il fait des chef-d'œuvres de ce grand maître. On ne conçoit pas comment un critique qui a su si bien sentir les beautés de Racine et de Voltaire, a montré une admiration si stérile pour Molière. Laharpe, dans le peu de mots qu'il dit du *Misanthrope* et de *Tartuffe*, donne la préférence au dernier ; pour moi, je pense différemment. Le *Tartuffe* n'offre en quelque sorte qu'un épisode de la vie humaine, dans le tableau de cette famille victime de l'hypocrisie : la scène ne se passe que dans la maison d'Orgon ; le *Misanthrope*, au contraire, nous présente le tableau du monde, tel qu'il a été et tel qu'il sera toujours ; à chaque instant nous voyons se renouveler les scènes du sonnet, de la conversation, de la prude Arsinoé, etc., etc. Quand la vertu se rencontre, elle est passionnée comme celle d'Alceste ; quand on critique franchement un homme qui se mêle d'écrire, il cherche toujours à vous attirer sur les bras une méchante affaire : témoin M. C. du *Journal des débats*, qui appelle mes critiques des délations et des calomnies. Il est plus rare, enfin, de trouver des monstres tels que Tartuffe, que des fats comme les marquis, des prudes comme Arsinoé, des coquettes comme Célimène, et des gens doucereux comme Philinte ou ridicules comme Oronte. Quand on voit porter aux nues le *Medisant*, et M<sup>lle</sup> Pauline Geoffroy, et la *Niece supposée*, représentée pour la 30<sup>e</sup> fois peut-être sur la même scène que *Tartuffe*, ne croirait-on pas que c'est hier qu'on a écrit les vers suivans :

... On loue aujourd'hui tout le monde,  
 Et le siècle par là n'a rien qu'on ne confonde ;  
 Tout est d'un grand mérite également doué ;  
 Ce n'est plus un honneur que de se voir loué ;  
 D'éloges on régorge, à la tête on les jette,  
 Et mon valet-de-chambre est mis dans la gazette.  
 C'est M<sup>lle</sup> Mars qui s'obstine à jouer cette insipide

rapsodie de la *Nièce supposée*. Je ne sais pas comment elle peut débiter tant de platitudes sentimentales après avoir dit les beaux vers d'Elmire, c'est sans doute pour qu'on puisse mêler quelques reproches aux éloges qu'on est toujours obligé de donner à son talent. Fleury a joué dans les deux pièces. C'est la première fois qu'il seconde M<sup>lle</sup> Mars depuis sa rentrée. Une petite brouillerie survenue, dit la *Quotidienne*, entre la vanité de l'actrice et l'amour propre de l'acteur, avait empêché Fleury de remplir le rôle du misanthrope le jour de la rentrée de M<sup>lle</sup> Mars, et celui du *jaloux sans amour* la seconde fois qu'elle a joué. Mais heureusement pour le public la paix semble faite entre les hautes puissances belligérantes. M<sup>lle</sup> Mars a gagné de l'embonpoint dans sa tournée de 4 mois; je crains que cela ne la force bientôt à quitter quelques rôles de petites filles. Je l'ai vue samedi dernier dans le rôle de Catau, de *la Partie de chasse*, qu'on a donnée avec *Manlius*, pour la retraite et au bénéfice de Lacave. Pour peu qu'elle prenne encore un peu d'embonpoint, *la petite Catau* aura la tournure de *la belle fermière*. Talma, qui n'est pas sans défauts dans Oreste d'*Andromaque*, est à peu près parfait dans *Manlius*. Ce qu'il exprime avec le plus de force, c'est le désespoir de voir Servilius indigne de l'amitié qu'il a toujours pour lui. Il est impossible de produire plus d'effet que Talma dans cette lutte de son affection pour un ami, avec son mépris pour un traître; il fait frémir quand il tire et lève le poignard sur Servilius. Damas, qui n'avait point paru dans la tragédie depuis long-temps, a repris son rôle de Servilius pour fêter la retraite de Lacave; il y a été plus justement applaudi que dans la comédie. En général, la tragédie comporte mieux cette chaleur désordonnée et cette force de poumons pour lesquelles Damas n'a point d'égal, ni dans Fresnoy, qui le copie tout de bon, ni dans Laporte, qui le singe si plaisamment. La comédie, ou plutôt la tragédie française est furieuse contre le Vaudeville; les vers d'Arlequin-Médisant, quoiqu'épurés et corrigés, ont piqué au vif l'amour propre de nosseigneurs du Théâtre Français. C'est à M. Désaugiers, directeur du

Vaudeville, qu'ils ont fait payer les pots cassés. *L'Hôtel garni* est retiré du répertoire. Les traits lancés par les auteurs des *Montagnes russes* contre le Théâtre Français, viennent des vains efforts que M. Scrib a tentés pour y faire jouer *le Valet de son rival*, que l'Odéon a reçu : et voilà comment M. Picard se trouve loupé *par ricochet*. Le théâtre Feydeau est fort mal traité aussi dans la même pièce. Pourquoi s'est-il avisé de fermer la porte à *Gusman d'Alfarache*, que ce bon Cuistador reçoit si bonnement dans son auberge ?

Malgré les sarcasmes impertinens d'Arlequin-Médiant, Lafont vient de reparaitre dans le rôle de César de *la Mort de Pompée*. Il n'a pas fait annoncer sa rentrée en gros caractère ; pour quelqu'un qui revient de Gascogne, c'est un trait de modestie dont on doit lui savoir gré. M<sup>lle</sup> Georges se fait plus attendre que Lafont ; elle n'est pas encore revenue compléter la *troupe*, ou la *compagnie*, pour parler plus convenablement que Gilblas. On dit qu'elle a dépassé les bornes de son congé, et qu'on doit l'en punir par une amende. On se trompe sans doute ; car si nous devons des éloges et des récompenses à cette princesse, c'est quand elle prolonge son absence : M<sup>lle</sup> Duchesnois souffre seule de ce retard. Sa rivale, en restant trop long-temps en province, pourra l'empêcher d'y aller à son tour. Quoiqu'à cent lieues, des actrices trouvent toujours moyen de se contrarier. M<sup>lle</sup> Leverd est en ce moment à Clermont, en Auvergne. On prépare une représentation au bénéfice de M<sup>lle</sup> Emilie Contat : on donnera la reprise de *Marianne*, de Voltaire, et la première représentation du *Faux bonhomme*, comédie d'abord en cinq actes, et réduite aujourd'hui à trois. C'est encore un ouvrage de M. Lemercier. M<sup>lle</sup> Emilie Contat peut compter sur le déficit de toutes les places du parterre, si l'auteur en donne autant ce jour là qu'il en a distribué pour *le Frère et la Sœur jumeaux*. A la première représentation de cette pièce, le parterre étant rempli par les amis de M. Lemercier dès six heures, comme je l'ai déjà remarqué, ceux qui avaient pris des billets au bureau se sont vainement présentés ; plus de places : ils n'ont pas même pu obtenir le droit

D'entrer qu'ils venaient d'acheter. Cela a causé beaucoup de désordre ; il y a eu un enfant de blessé. On attrape toujours plaie ou bosse aux premières représentations des ouvrages de M. Lemercier : l'autorité vient d'enjoindre aux administrateurs de l'Odéon de ne point distribuer ou laisser donner plus de billets que la salle n'en peut contenir. On ne sait pourquoi, au lieu de tous ces drames anglais, il ne fait plus jouer les jolies pièces de M. Armand Charlemagne : *la Journée des dupes*, et sur-tout les *Voyageurs*, dignes de figurer à côté des *Etourdis*, varieraient agréablement le répertoire, en offrant encore quelques traces de la comédie qui fait rire, et le modèle d'une versification élégante et facile, et d'un dialogue franc et naturel.

Il ne me reste plus de place pour parler des autres théâtres, que je vais passer rapidement en revue. La reprise de la *Griselda* avait attiré beaucoup de monde ; M<sup>me</sup> Dikous n'a pas obtenu beaucoup de succès ; mais on a justement applaudi Garcia. Le *Journal de Paris* s'est beaucoup tourmenté pour découvrir la source où l'on a pris le sujet de la *Griselda*, sans dire un mot de la *nouvelle* de Bocace, qui en a fourni la première idée. La porte Saint-Martin vient de perdre bien décidément Henri, qui emporte le nom bien mérité du *plus grand* danseur de la capitale, que lui a donné le *Journal général de France*. Un vieil habitué qui veut de la pudeur jusque dans une pirouette, disait que celles de M<sup>me</sup> Quériaux n'en avaient pas assez. Il ne trouvait pas assez de décence dans ses entrechats ; enfin il trouvait sa danse trop *leste*. Que de danseurs et de danseuses voudraient s'attirer un pareil reproche ! Pour se consoler de la perte de ces deux coryphées de la danse des boulevards, la Porte Saint-Martin vient de mettre en mélodrame le roman de Mathilde. *Malek - Adhel*, de MM. Leroy et \*\*\* , promet d'attirer long-temps la foule. La *Petite bohémienne*, nouveau chef-d'œuvre de M. Caignez, n'a pas eu un succès moins brillant à l'Ambigu-Comique. Mais la Gaité n'est plus qu'une triste solitude, depuis les représentations malencontreuses de la *Fille du désert*. On a donné hier aux Va-

riétés la première représentation de *la Jarretière de la mariée*, ou la *Veille des noces*. C'est un petit vaudeville dans le genre qu'on est convenu d'appeler gracieux. Il y a beaucoup de fadeurs qui ont été fort applaudies. Ce qui mérite le plus d'éloges, c'est le jeu de Brunet dans un rôle d'amant, et la gentillesse encore, qu'un peu maniérée de M<sup>lle</sup> Pauline. Cette pièce a, dit-on, été refusée au Vaudeville; elle n'en est pas plus mauvaise; elle a obtenu un grand succès; elle n'en est pas meilleure. Les auteurs ont gardé l'anonyme.

E.

---

## ANNONCES.

*Galignani's repertori*, n° 91. A la librairie de Galignani, rue Vivienne, n° 18.

Cet ouvrage, qui paraît régulièrement tous les mois, est fait pour attirer l'attention; le choix des morceaux est fait avec goût. L'histoire de la maison de Saxe contient des anecdotes piquantes. Il faut encore citer une lettre sur l'esclavage des chrétiens à Alger. Tout le numéro est rempli d'intérêt.

*Histoire d'Henri IV*, par M<sup>me</sup> la comtesse de Genlis. 2 vol. in-8°. Chez Maradan, libraire, rue Guénégaud, n° 9. Cette nouvelle édition est précédée d'une préface extrêmement curieuse. Nous rendrons compte incessamment de cet ouvrage.

*La religion considérée comme l'unique bonheur, etc.*, par le même auteur. 1 vol. in-8°. Nouvelle édition. Chez le même libraire. Cet ouvrage, écrit dans le meilleur esprit, n'est pas celui qui a fait le moins d'ennemis à l'auteur parmi les libres penseurs.

*Les Bathuccas*, roman historique sorti de la même plume, est sous presse, et paraîtra sous 15 jours.

*De l'impôt territorial gradué*, par Riveriny, capitaine du génie, chevalier de la légion d'honneur. Bro-

chure de 80 pages. Chez Delaunai, libraire, galeries de bois, n° 243.

*Vœux d'un Français* pour l'administration civile, judiciaire et financière, par un ancien magistrat. Brochure. Chez Patris, imprimeur, rue de la Colombe, n° 4.

*Lettres à mon ami et à ma maîtresse*, suivies de Rosette et d'Anacréon, et d'une lettre de Florval à Valsin, par Beraud, capitaine en non activité. Chez Delaunai, Palais-Royal, n° 243. Nous rendrons compte de ce volume de poésies légères.

*La morale des Poètes*, ou Pensées extraites des plus célèbres poètes latins et français, avec l'indication de celles que ceux-ci ont imitées des premiers. ; nouvelle édition augmentée des pensées de Delille ; par M. Moustalon, auteur du Lycée de la jeunesse, et Correspondant de la société royale académique des sciences de Paris. Un volume in-12. Prix : broché, 3 fr. 50 c., et 4 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez F. Guitel, libraire, rue Jean-Jacques Rousseau, n° 5.

*La Constitution française*, brochure de 60 pages. Chez P. Didot l'aîné, imprimeur de la chambre des pairs.

Ce petit ouvrage présente à la méditation des bons Français, une suite de réflexions très-sages sur notre constitution, et par conséquent sur notre état politique intérieur. Les principes y sont sagement établis et discutés. Sa lecture doit être agréable à ceux qui étudient de bonne foi ces questions importantes.

*Théâtre pittoresque et mécanique de Pierre*, rue du Port Mahon, n° 4, carrefour Gaillon. Tous les jours à 7 heures et demie. On y donne présentement le Port de Canton (Quang-Chou) en Chine, et le Lever du Soleil dans la Nord-Hollande, tableaux nouveaux.

---

DUBRAY, IMPRIMEUR DU MERCURE, RUE VENTADOUR,  
N.° 5.



# MERCURE

## DE FRANCE.

---

### AVIS ESSENTIEL.

*Les personnes dont l'abonnement est expiré, sont invitées à le renouveler, si elles ne veulent point éprouver d'interruption dans l'envoi des numéros.*

Le prix de l'abonnement est de 14 fr. pour trois mois, 27 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année. — On ne peut souscrire que du 1<sup>er</sup> de chaque mois. On est prié d'indiquer le numéro de la dernière quittance, et de donner l'adresse bien exactement, et sur-tout très-lisible. — Les lettres, livres, gravures, etc., doivent être adressés, *francs de port*, à l'administration du **MERCURE**, rue Ventadour, n° 5, et non ailleurs.

---

### POESIE.

#### II. FRAGMENT

##### Du poëme de *la Philippide*.

A ce discours le cruel les sépare ;  
Ferme à leurs cris une oreille barbare ;  
Sort du château , barricade la tour ,  
Frauchit les monts , les rochers d'alentour ,  
Et Pampelune et les champs de Navarre ,  
Va jusqu'à l'Ebre , et sur la fin du jour ,  
Dans un vallon où ce fleuve s'égare ,  
Pose l'objet de son fatal amour.  
De ses liens le monstre la dégage ,  
Cueille des fruits , et d'un air amoureux  
A sa captive il vient en faire hommage.  
Il veut sourire et n'est que plus affreux.

Blanche s'effraye et fuit vers le rivage ;  
 Il la poursuit... mais le ciel qu'il outrage  
 Sur la vertu jette enfin un regard.  
 Une coulèvre était là par hasard :  
 Le pied du monstre y touche ; elle se dresse,  
 Siffle, s'élance, et de son triple dard  
 Perce trois fois le talon qui la blesse.  
 Un cri terrible échappe au Sarrasin.  
 Il veut courir ; le rapide venin  
 Monte, circule, et le glace, et l'opprime ;  
 Il tombe, il roule, il se débat en vain ;  
 Ses hurlemens, ses pleurs, ses cris de rage,  
 Portent l'effroi dans tout le voisinage.  
 L'Etna, la foudre, un millier de taureaux  
 Trente canons feraient moins de tapage :  
 Tout est en l'air, les cités, les hameaux ;  
 On interroge, on s'arme, on se rassemble ;  
 A la lueur des torches, des flambeaux,  
 On voit les bois, les vallons, les côtes.  
 Le bruit redouble, on écoute et l'on tremble.  
 On a cru voir soulever des tombeaux ;  
 C'est l'Ante-Christ, la septième trompette ;  
 C'est le soleil qui pleut du firmament ;  
 L'Apocalypse avec sa grosse bête ;  
 La fin du monde et puis le jugement...  
 Pas un n'est prêt pour ce fatal moment.

A ce fracas dont elle est poursuivie,  
 La pauvre Blanche, à travers les forêts,  
 Fuit au hasard et tremble pour sa vie.  
 La nuit sur elle étend un voile épais.  
 Des villageois l'ont enfin rencontrée.  
 Sa voix s'éteint ; elle a les yeux hagards,  
 Les pieds sanglans, la robe déchirée,  
 Les bras tendus et les cheveux épars.  
 On la recueille, et sa voix restaurée  
 En peu de mots raconte aux villageois  
 De quels périls le ciel l'a délivrée.



Et de quel cri retentissent les bois ;  
 Et de quel père elle fut engendrée.  
 « C'est Blanche ! ô dieux ! la fille de nos rois !  
 » Notre princesse ! et nous l'avions pleurée ! »  
 Ont répété cent bouches à la fois.  
 Elle est enfin reconnue, entourée ,  
 Et sa toilette est déjà réparée ;  
 Les postillons, les chevaux, tout est prêt ;  
 Blanche salue, et le char qui l'entraîne  
 Franchit l'espace et roule et disparaît,  
 Et dans Burgos en triomphe l'emmène.  
 Son père est là. Son père gémissant,  
 La croyait morte et la pleurait encore ;  
 Quand tout à coup dans Burgos on entend  
 Ces cris joyeux : « Alphonse ! Eléonore !  
 » C'est votre fille et le ciel vous la rend. »

La voix me manque, et je ne puis décrire  
 Tant de bonheur, d'ivresse, de délire.  
 Le roi, la reine, et le peuple, et la cour,  
 Sont fous de joie ; et Blanche qu'on admire,  
 Par ses récits les fait pleurer et rire.  
 Mais quels transports excite son retour  
 Parmi les rois qu'à Burgos elle attire !  
 Blanche les voit, les écoute et soupire ;  
 Elle a laissé dans la fatale tour  
 Le seul amant que sa flamme désire :  
 Et du tournois l'on a fixé le jour.  
 Pour disputer une beauté si rare,  
 Sont accourus Eudes le Bouguignon,  
 Roger de Foix et Sanche de Navarre,  
 Le roi d'Ecosse et Pierre d'Arragon.  
 Il luit enfin au gré de leur attente,  
 Cet heureux jour à leur flamme promis,  
 Où le destin doit décerner le prix,  
 Et va donner un époux à l'infante !  
 Blanche paraît ; la trompette éclatante  
 A dans la lice appelé leur valeur.

Mais quelque soit l'amant qui se présente,  
 Rien que Louis ne peut plaire à son cœur;  
 Elle a pour tous une égale froideur,  
 Et fait des vœux dans son ame tremblante,  
 Pour les vaincus et contre le vainqueurs.

( *La suite au numéro prochain.* )



### HISTORIETTE.

Les Gascons, comme on sait, ont été de tout temps,  
 En butte aux traits de la satire;  
 Mais si parfois quelques mauvais plaisans  
 Nous ont fait rire à leurs dépens,  
 Je les crois moi de fort honnêtes gens,  
 Malgré tout ce qu'on en peut dire.  
 Ecoutez, et voyez comme ils sont bons enfans.

Un chevalier de la Garonne  
 Était près d'épouser une jeune personne  
 Dont il était fort amoureux.  
 Un étranger arrive dans ces lieux,  
 Est frappé des traits de la belle,  
 Et va lui déclarer ses feux.  
 La petite d'abord rougit, baisse les yeux;  
 Puis, avec un accent qui la trahit au mieux,  
 Un autre, hélas! pour moi soupire aussi, dit-elle.  
 — Apprenez-moi du moins le nom de mon rival,  
 — Je n'oserais. — Pourquoi? — Je craindrais quelque mal.  
 — Oh! oh! rassurez-vous, comptez sur ma prudence.  
 — Eh bien! il se nomme *Coco*,  
 Grand voyageur arrivant du Congo,  
 Où maint exploit, dit-il, atteste sa vaillance.  
 — Des exploits au Congo! c'est un peu loin de France,  
 Dit Linval à part soi; mais nous verrons ici  
 Si par hasard *Coco* n'a point menti.  
 De la belle aussitôt il quitte la présence,  
 Puis va droit à notre héros

Qui sifflant de petits oiseaux,  
 Ne songeait à rien moins qu'à cette bienvenue.  
 — Bonjour, monsieur. — Je vous salue.  
 Qui mé procuré lé bonheur....  
 — Vous aimez, m'a-t-on dit.... — La divine Arabella....  
 — Justement. — Cadédis ! rien qué dé parler d'elle,  
 Voyez un peu quellé rougeur....  
 — Vous ne seriez donc pas d'humeur  
 A renoncer à cette belle ?  
 — Plutôt cent fois la mort. — Bon, je vous reconnais.  
 En ce cas-là, sortons, voici des pistolets.  
 — Pourquoi faire ? comment.... — Eh mais ! à l'instant même  
 Ne m'avez-vous pas dit... — Jé suis hommé d'honneur ;  
 J'ai dit qué jé mourrais pour la beauté qué j'aime ;  
 Mais cé séra, monsu, s'il vous plait, dé douleur.

### ÉNIGME.

Je suis un sépulchre sans corps,  
 Corps mort sans sépulture ;  
 Corps, sépulchre à la fois, telle est mon aventure.  
 Devines si tu peux ces bizarres accords.

### CHARADE.

On peut brûler dans mon premier,  
 Etre croqué dans mon dernier,  
 Et se blanchir dans mon entier.

T. DE COURCELLES.

### LOGOGRIPE

Avec six pieds je forme un heureux assemblage  
 De salutaires élémens  
 Emanés de l'esprit d'un sage ;  
 Aussi chacun me rend hommage,  
 Et par tout je reçois des vœux et des sermens.  
 Veut-on se diviser ? aussitôt je rallie

Les esprits dissidens, et ceux que la folie  
 Ou l'exaltation entraîne loin du but.  
 Le franc ami du bien me soumet son tribut;  
 Il me porte respect, amour, obéissance :  
 Je suis vraiment utile au bonheur de la France,  
 Et pourtant je rencontre encore des détracteurs.  
 Mais on les trouve alors parmi ces novateurs  
 Que le repos lasse et fatigue,  
 Et qui recherchent dans la ligne  
 Les emplois, l'or et les honneurs.  
 En vain dans leurs écrits, par leurs viles clameurs,  
 Voudraient-ils désormais attaquer ma puissance ;  
 J'observe sans effroi leurs projets destructeurs,  
 Et de nombreux amis veillent pour ma défense.  
 Mais trêve au sérieux, lecteur ; pour t'amuser ;  
 Je consens volontiers à me décomposer.  
 Sur quatre pieds je roule en tous lieux sur la terre,  
 A Paris, à Berlin, ainsi qu'en Angleterre ;  
 Avec un pied de plus je sers le plus souvent  
 A tes plaisirs du soir, à ton amusement ;  
 Je te rappelle aussi la retraite sacrée  
 Qui d'un juste sauva la famille épargnée,  
 Et te fais remarquer le sillon apparent  
 Qu'imprime sur ses pas le piéton en courant.  
 Tu verras, si je prends une forme nouvelle,  
 Un animal privé, le mâle et la femelle ;  
 Ce qu'on recherche assez dans la froide saison ;  
 Le nom d'un ancien peuple, une plante, un pronom ;  
 Enfin, un mot d'amis ; et pour couronner l'œuvre,  
 Ce qu'il faut posséder pour produire un chef-d'œuvre.

*Par un ami de la chose.*

Le mot de l'Enigme du dernier numéro est *Sablier*. Celui du  
 Logogriphe est *Fatuité*, où l'on trouve *Tuf*, *Fi*, *Ut*, *Fa*, *If*, *Fétu*,  
*Etui*, *Faite*, *Fuite*, *Faute*, *Tu*. Le mot de la Charade est *Délire*.

## LA DESTINÉE,

Ou comment je me mariaï.

N'en doutons pas, le destin, bien plus que la réflexion, décide de nos actions; j'ai vu applaudir bien des gens de la sagesse de leur résolution, tandis que le plus souvent ces résolutions n'étaient que le produit de différentes circonstances fortuites. C'est ainsi que je reçois encore tous les jours des complimens sur le choix judicieux que j'ai fait en me mariant, et l'on verra par le récit qui va suivre, que le hasard a décidé en grande partie cette action, sans contredire la plus importante de la vie.

J'étais au spectacle dans la loge de la jeune et brillante M<sup>me</sup> B...; on avait donné un drame bien noir, qui nous avait passablement ennuyés. — Il faut avouer, dit M<sup>me</sup> B... en sortant et en parlant des héroïnes de la pièce, que voilà deux femmes qui ont cruellement souffert! — Et beaucoup trop long-temps, ajouta Emilie G..., sœur cadette de M<sup>me</sup> B..., en regardant sa montre. — Vous avez bien raison, répondis-je, car je pense qu'avec bien moins de talent que l'auteur, qui paraît cependant n'en pas avoir beaucoup, il serait facile de rendre complètement malheureuses, en moins de dix minutes, quatre femmes aussi sensibles que les héroïnes de ce drame. — Désoler quatre femmes en moins de dix minutes, s'écria M<sup>lle</sup> G.... — Oui, mademoiselle, et cela par un seul homme, comme dans la pièce. — En vérité, mon cher baron, dit M<sup>me</sup> B..., en accordant à l'auteur toute l'imagination possible, je ne crois pas la chose possible, s'il respecte les vraisemblances. — Et moi, madame, quelque soit mon respect pour vos décisions, je soutiens l'affirmative, et sans aller bien loin, je me crois capable de remplir ce canevas. — Vous? je vous en porte le défi. — Je l'accepte, et demain je vous apporterai mon ouvrage.

J'avoue que rentré chez moi je me repentis un peu de cet engagement pris aussi légèrement; cependant, à force

de retourner mes tisons, de me rappeler toutes les aventures de société venues à ma connaissance, et m'aidant un peu de ma propre situation, je parvins, avant de me coucher, à rédiger l'anecdote suivante.

M<sup>me</sup> de Rosval, veuve à vingt-cinq ans, se plaisait particulièrement dans la société de trois jeunes amies, compagnes de son enfance au couvent; on les voyait constamment ensemble, au spectacle, au bal, ou à la promenade. Une légère incommodité retint un jour M<sup>me</sup> de Rosval chez elle. Albine, Louise et Julie, c'est ainsi que se nommaient les amies de M<sup>me</sup> de Rosval, ne manquèrent pas d'aller tenir compagnie à la malade. Elles étaient seules, lorsque l'on annonça M. de C\*\*\*.

A ce nom Julie rougit, le sein de Louise parut plus agité, et Albine sembla, d'un regard suppliant, solliciter l'admission de celui qu'on venait d'annoncer.

M<sup>me</sup> de Rosval, après avoir jeté un regard sur la glace, ordonna de faire entrer, et bientôt la conversation, devenue languissante entre les quatre amies, devint plus animée. Le C\*\*\* était aimable et amoureux; l'envie de plaire ajouta à ses agréments, et cette soirée parut à tous aussi courte qu'agréable.

Cependant le moment de se séparer arriva; les jeunes amies passèrent dans la chambre à coucher pour y prendre leurs pelisses, et de C\*\*\* s'empressa de les suivre, en portant un flambeau qui s'éteignit au moment où il entra. A la faveur de cet accident, que le hasard seul n'avait pas produit, l'amoureux de C\*\*\* saisit la main de Julie, y glissa un billet, en y appliquant un baiser de feu, et lui jura un amour éternel.

Mais le billet, le baiser et le serment, étaient destinés à Albine; l'obscurité avait causé l'erreur. De C\*\*\* tenait encore la main de Julie, quand M<sup>me</sup> de Rosval parut avec une seconde lumière, et découvrit à de C\*\*\* le quiproquo qu'il venait de commettre. M<sup>me</sup> de Rosval ne s'aperçut de rien; mais Albine, que l'amour rendait plus clairvoyante, en vit assez pour croire son amant infidèle, et elle se retira en proie à tous les tourmens de la jalousie.

De C\*\*\*, arrêté par quelques commissions que lui

donna M<sup>me</sup> de Rosval, se hâta de rejoindre Albine, pour réparer le mal que son erreur pouvait avoir causé. Il rencontra au pied de l'escalier, dans un endroit faiblement éclairé, Louise occupée à réparer un petit désordre de toilette. Par une suite de la confusion qu'avait amené la scène de la chambre à coucher, Louise avait pris la pelisse d'Albine, et de C\*\*\*, trompé encore une fois par l'apparence, s'empressa de saisir une des mains de la jeune personne qu'il pressa contre son cœur, en s'excusant d'une erreur que l'obscurité avait causée, et en lui jurant qu'elle seule régnait et régnerait toujours sur son cœur.

Une déclaration aussi formelle et aussi inattendue transporta Louise de joie : C\*\*\* était de tous les hommes de sa connaissance celui que son cœur préférerait. Un cri que la surprise lui arracha, apprit à de C\*\*\* sa nouvelle erreur, et sa confusion fut redoublée par l'arrivée subite d'Albine, qui venait pour s'informer des motifs qui arrêtaient son amie. De C\*\*\* perdit entièrement la tête et s'enfuit. Louise fut à peine dans la voiture avec Albine, qu'elle se hâta de lui faire part de la déclaration qui venait de lui être faite, de ses projets, et de son bonheur. Albine, outrée, se répandit en invectives contre son amant, qu'elle dépeignit comme le plus perfide des hommes. — Le monstre, disait-elle ! voilà six mois qu'il est attaché à tous mes pas ; chaque jour, aujourd'hui encore, il m'a juré amour et fidélité, et dans ce même moment il répète à Julie et à toi le même serment ! — Louise, toute à son bonheur, ne fit d'abord que fort peu d'attention aux discours de son amie, qu'elle attribuait à une secrète jalousie ; mais bientôt Albine lui donna des preuves si convaincantes de ce qu'elle avançait, qu'elle se vit contrainte de renoncer à une illusion bien chère, et elle se retira aussi malheureuse que sa rivale.

Cependant de C\*\*\*, dans le trouble ou le double accident qui venait de lui arriver l'avait jeté, au lieu de joindre sa voiture qui l'attendait, était remonté au sallou. Au moment où il parut, M<sup>me</sup> de Rosval venait d'achever de lire le billet, qui échappé des mains de

Julie, était tombé sur son lit. Les attentions, — les soins empressés que de C\*\*\* lui rendait, et dont Albine était l'objet, avaient fait penser à la jeune veuve qu'il avait des vues sur elle, et son cœur en était secrètement flatté. Elle attendait avec impatience une déclaration de sa part ; la lecture du billet échappé à Julie acheva de la confirmer dans son erreur.

Le retour inattendu de M. de C\*\*\* fit éprouver à M<sup>me</sup> de Rosval une émotion, que rendait encore plus vive la lecture du billet brûlant qu'elle pensait avoir été écrit pour elle. Elle crut cependant devoir lui adresser quelques reproches, mais c'était d'un air, et d'un ton qui annonçaient rien moins que de la colère. De C\*\*\* interdit, balbutia d'abord quelques mots sans suite, et M<sup>me</sup> de Rosval s'applaudit de ce trouble, qu'elle attribuait à une cause bien différente de la véritable. De C\*\*\* allait enfin s'expliquer, quand l'apparition d'un tiers vint augmenter son embarras.

Julie habitait l'hôtel de M<sup>me</sup> de Rosval, dont elle était une parente éloignée ; le trop heureux de C\*\*\* avait fait sur elle la même impression que sur ses compagnes, mais elle renfermait avec soin dans son sein un amour qu'elle jugeait sans espoir. L'adversité avait formé sa raison ; de l'esprit, des talens, mais peu de beauté et point de fortune ; tel était le partage de Julie, et Julie était trop sensée pour ne pas apprécier les avantages de ses compagnes. On devine quelle fut sa surprise et son ravissement en recevant la déclaration de M. de C\*\*\*. Dans son ivresse, elle ne s'aperçut, qu'en entrant dans son appartement, que le billet qu'elle venait de recevoir lui était échappé. Elle se décida aussitôt à retourner sur ses pas pour chercher ce précieux billet, et pour faire part en même temps à sa parente de son bonheur, auquel son cœur, trop plein, ne pouvait plus suffir.

Je n'entreprendrai pas de peindre la scène qui suivit. De C\*\*\*, revenu enfin de son trouble, sentit qu'il fallait s'exécuter ; il dit la vérité avec tout le ménagement possible, et se retira désespéré des suites d'un malheureux quiproquo. Julie ne put résister à des émo-



tions aussi subites, et tomba sans connaissance dans les bras de M<sup>me</sup> de Rosval, qui dans un état à peu près semblable, eut à peine la force de sonner ses femmes.

J'avais à peine achevé ma lecture, que les critiques commencèrent à pleuvoir sur l'auteur. — C'est odieux ! c'est une injure pour le sexe entier ! Vit-on jamais femmes aussi faciles à s'enflammer et sur-tout aussi crédules ! — Enfin il fut conclu que je serais tenu, pour réparation, de donner à mon conte un dénouement qui satisfît tout le monde. M<sup>me</sup> de B\*\*\* voulait, avant tout, que l'honneur de la veuve fut réparé ; Emilie, plaidant la cause d'Albine, exigea un prompt racommodement avec son amant ; M<sup>lle</sup> de R\*\*\* demanda une réparation pour Louise ; Enfin Clémentine, une troisième amie de M<sup>me</sup> de B\*\*\*, parut s'intéresser particulièrement pour Julie, et ne vit rien de mieux pour cette dernière, que de la laisser mourir dans son évanouissement.

Cependant la société s'augmenta : la musique, le jeu, occupèrent bientôt tout le monde, et je me trouvai un instant seul avec M<sup>me</sup> B\*\*\*. — Je suis assez folle pour m'occuper encore de votre conte, me dit-elle ; la situation de votre veuve m'a fortement intéressée, et je sens qu'un pareil événement m'affecterait à mourir. — Aussi n'est-il pas à craindre pour vous, lui répondis-je : vous ne connaîtrez jamais de rivale, et votre raison mettra toujours votre cœur à l'abri d'une surprise. — Ah ! baron, me dit l'aimable veuve avec un léger soupir, et un regard dans lequel je crus lire plus que de l'amitié, il est des instans dans la vie..... ; elle baissa les yeux et n'acheva pas. J'allais répliquer, quand cette conversation, qui commençait à m'intéresser vivement, fut interrompue par des importuns.

Rentré chez moi, je me trouvai singulièrement agité par les événemens de la journée. Emélie G\*\*\*, plus jeune, plus jolie encore que sa sœur, m'avait inspiré une forte inclination, que tous les efforts de ma raison avaient, avec peine, empêché de devenir une véritable passion, mais son excessive coquetterie m'avait garanti de ce malheur. M<sup>lle</sup> de R\*\*\* m'avait occupé un instant, mais ses éternels récits de ses nobles aïeux avaient fini par m'ennuyer. Quant à Clémentine, c'est

à elle que je pensais en crayonnant Julie : j'éprouvais pour elle une véritable estime ; je me plaisais dans sa société, j'admirais sa modestie et sa candeur, mais mon cœur restait muet près d'elle.

Le peu de mots échappés à M<sup>me</sup> B\*\*\*, ce soupir, ce regard qui l'accompagnaient, m'avaient fait naître des espérances auxquelles je me livrais. Mettant dans la balance la fraîcheur et les agrémens d'Emilie, d'une part ; et de l'autre, les grâces, l'esprit, et sur-tout l'opulence de sa sœur, je finis par donner la pomme à l'opulente veuve, et je m'endormis bercé des plus agréables illusions.

Le lendemain je me rendis chez M<sup>me</sup> B\*\*\* ; j'appris qu'elle était au spectacle, et j'y courus. Je perçai avec peine la foule de ses adorateurs, et je parvins à me placer près d'elle. Après quelques lieux communs, je cherchai à renouer l'entretien de la veille, et je laissai entrevoir les espérances qu'il m'avait données ; on m'inda un peu, et parut vouloir quelque chose de positif de ma part ; dès-lors je me crus sûr de la victoire, mais au moment, où me livrant à toute mon éloquence, j'attendais l'aveu que je sollicitais, un éclat de rire de M<sup>me</sup> B\*\*\* me tira de cette erreur. — En vérité, baron, me dit-elle, vous battez la campagne ; me prendriez-vous pour une M<sup>me</sup> de Rosval ? Je conviens que vous êtes aimable, que votre société me plaît, mais n'attendez pas autre chose de moi. — Je fus un instant déconcerté ; mais me remettant promptement : avouez, madame, que vous ne vous attendiez pas à être auteur, et c'est cependant un fait ; vous venez, sans vous en douter, de faire le dénouement du chapitre de la veuve de mon conte d'hier. — Je crois que ce dénouement ne plaira pas également à tout le monde, repliqua M<sup>me</sup> B\*\*\* d'un ton ironique, et en se tournant d'un autre côté. — J'étais humilié, piqué au vif, et je résolus de prouver dans l'instant même à la maligne veuve, que mon cœur était bien vraiment libre, en en disposant avant de sortir de sa loge. Tous les avantages de la richesse disparurent à mes yeux, et je me décidai pour sa jeune sœur. Emilie, malgré sa légèreté, avait paru me

distinguer : quelques mots qui m'étaient échappés au dernier bal , dans un moment où elle venait d'enchanter tous les spectateurs par ses grâces et sa légèreté , en avaient été reçus de manière à pouvoir me faire penser sans fatuité , que je ne lui étais pas indifférent. Je me plaçai derrière elle , et après quelques propos insignifiants , quelques galanterie d'usage , je passai brusquement à une déclaration en forme , et la demande de sa main. — En vérité , monsieur , me dit-elle , du ton dont elle eut refusé un engagement de danse , je suis fâchée que vous vous avisiez si tard de parler ; hier encore je pouvais disposer de moi , mais depuis ce matin , cédant aux importunités de ma famille , je me suis liée irrévocablement : je compte cependant que nous resterons amis. — Une inclination fut toute la réponse que je pus lui faire ; un sourire malin que je vis se dessiner sur les lèvres de M<sup>me</sup> B\*\*\* , qui paraissait nous observer , acheva de me déconcerter , et j'allais me retirer quand M<sup>lle</sup> de R\*\*\* entra , suivie de Clémentine. Je regardai son apparition dans ce moment , comme un coup du sort , et je résolus de lui faire sur le champ l'offre de mon cœur et de ma main. — Mes nerfs sont dans un état affreux , me dit-elle : décidément je ne veux plus voir de drames ; je suis vraiment honteuse de m'affecter ainsi pour des fictions , mais je ne puis m'en défendre. — Des fictions , soit , répondis-je ; mais ces fictions sont calquées sur les scènes ordinaires de la vie , c'est ce qui fait qu'elles nous affectent plus que les infortunes des rois , ou des héros fabuleux. Vous traiterez peut-être d'exagération l'action de cet amant que nous venons de voir mourir pour sa maîtresse , et je connais cependant un homme disposé à en faire autant pour vous. — J'espère n'être jamais dans le cas de mettre un amant à cette épreuve , répliqua M<sup>lle</sup> de R\*\*\* ; mais sans vouloir contester ce point , je vous dirai , moi , avec plus de vérité peut-être , que je connais une jeune personne qui ferait son bonheur de vivre pour vous. — Je saisis une de ses mains que je voulais presser dans la mienne , lorsqu'elle ajouta : Je crois ne pas me tromper en assurant que bien près de moi se trouve une autre Julie , qui , comme la vôtre ,

aime en secret et sans espoir, quoique faite pour rendre heureux l'homme assez sensé pour en faire sa compagne. Votre oncle veut vous voir établi, et menace de punir un plus long retard de vous rendre à ses désirs en vous déshéritant; décidez-vous donc, il en est temps : moi-même je vous en fais la confidence, je vous donnerai bientôt l'exemple d'un choix dicté uniquement par la raison, et vous ferez bien de m'imiter. — Pour le coup je faillis à perdre entièrement la tête, et je restai muet de surprise. Heureusement la toile venait de tomber, et l'on se disposait à sortir. — Je soupe en ville, me dit M<sup>lle</sup> de R\*\*\*, en acceptant ma main, et ma société m'attend dans la loge voisine : Clémentine, ajouta-t-elle, je ne pourrai vous reconduire, mais voilà monsieur qui vous offre son bras. — Clémentine me salua en rougissant, et, tout étourdi de ce qui venait de m'arriver, j'obéis à l'ordre indirect de M<sup>lle</sup> de Rosval. La demeure de Clémentine n'était qu'à deux pas du spectacle; elle refusa ma voiture, préférant de faire ce chemin à pied.

Tout ce qui venait de se passer dans un aussi court espace de temps, et sur-tout les confidences de M<sup>lle</sup> de R\*\*\* m'occupaient tellement, que tout entier à mes réflexions, je ne songeai pas à adresser la parole à ma compagne. Mon air, mon silence, l'affectèrent sans doute, car je crus voir à la lueur d'un réverbère, une larme glisser sur sa joue et tomber dans son sein. — M<sup>lle</sup> de R\*\*\* aurait-elle dit vrai, et serais-je la cause de cette larme? Cette réflexion m'émeut vivement. Nous arrivâmes, mais au moment de nous séparer, un cri qui échappa à Clémentine m'apprit qu'elle avait fait un faux pas; j'étendis les bras pour la retenir, et je sentis son cœur battre sous ma main. — C'est pour toi que ce cœur bat, me dit une voix secrète; et je sentis mon émotion redoubler. Clémentine boitait un peu, et je crus devoir ne pas la quitter. L'escalier était obscur et étroit; je ne sais comment cela se fit, le visage de Clémentine, que son accident forçait de s'appuyer fortement sur mon bras, se rapprocha tellement du mien, que je crus sentir que sa joue était humide; l'idée de la larme

que j'avais entrevue à la clarté du réverbère me frappa, et la pressant tendrement dans mes bras, je ne pus résister à l'envie de recueillir ces nouvelles larmes avec mes lèvres; dans cet instant on vint nous éclairer. Une sœur très-ainée de Clémentine s'avança au-devant de nous, et près de cette sœur; Clémentine, embellie de l'incarnat de la pudeur, me parut vraiment belle. Trois enfans d'un second lit, suivis de leur mère, s'élancèrent au-devant de leur sœur, et je vis aux tendres inquiétudes que son accident fit naître, aux caresses dont elle fut accablée, combien Clémentine était aimée, et combien aussi elle méritait de l'être. On m'invita à souper: Clémentine en fit les honneurs avec une grâce que je n'avais encore rencontrée qu'en elle. Jamais repas ne me parut aussi délicieux et aussi court; je vis que tous les soins du ménage reposaient sur Clémentine: sa mère ne tarissait pas sur son éloge; les enfans la regardaient comme leur mère, et les domestiques semblaient attentifs à prévenir ses desirs; tout dans cette maison portait l'empreinte de sa belle âme. La musique, une conversation instructive sans pédanterie, remplirent cette soirée, et je me retirai dans l'enchantement, bien résolu à me procurer, le plus souvent qu'il me serait possible, les plaisirs que je venais de goûter.

Neufans plus tard, j'étais assis à cette même table à côté de Clémentine: mais au lieu de ses jeunes frères, nous étions entourés de nos enfans et nous célébrions le jour de sa naissance. Je jouissais en silence du spectacle que m'offrait ma jeune famille, et je me reportais au temps de ma jeunesse. Je rappelai à Clémentine, le jour qui nous réunit dans la loge de M<sup>me</sup> B\*\*\*. — Vous ne savez sans doute pas, mon amie, lui dis-je à mi-voix, tous les désastres de cette soirée, et qu'il ne s'en est guère fallu qu'elle ne préparât le malheur de ma vie? Que M<sup>me</sup> B\*\*\*, que ses prodigalités ont réduit à yivre des secours de sa famille; qu'Emilie, sa sœur, que ses écarts scandaleux ont conduit dans un cloître; que la trop délicate M<sup>lle</sup> de R\*\*\*, enfin, que la mort est venu surprendre au milieu des apprêts du mariage..... — Je sais tout, me dit Clémentine en rougissant, et je me

flattais que vous aviez tout oublié. — Oublié ! non, certainement ; je ne perdrai jamais le souvenir de cette soirée qui vit commencer mon bonheur, en me donnant une compagne, une amie, dont chaque jour me fait mieux sentir le prix.

## NOTICE

Sur une médaille de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan ; par Tôchon d'Anneci, membre de plusieurs sociétés savantes, et de la chambre des députés (session de 1815) ; avec une gravure représentant les deux faces de la médaille. Paris, chez L. G. Michaud, imprimeur-libraire, rue des Bons-Enfans, n° 34 ; septembre 1816.

Les gens superficiels regardent à-peu-près du même oeil ces graves scrutateurs de l'antiquité qui se consacrent en recherches et en veilles pour débrouiller le sens et l'intention des vieux monumens qu'ils rencontrent, et ces ingénieux désœuvrés dont presque toute l'occupation intellectuelle se réduit à deviner des énigmes et des logogryphes. Ne lisant guère l'histoire que comme on lit des romans, ces esprits légers s'inquiètent peu du travail qu'avant de l'écrire, il a fallu faire pour en découvrir et en choisir avec discernement les matériaux, parce qu'il leur est fort indifférent qu'elle ait plus ou moins d'exactitude, qu'elle soit plus ou moins conforme à la vérité. Quoique la lecture en devienne plus sérieuse pour eux, que celle des aventures fabuleuses et romanesques, ce n'est cependant encore pour eux qu'une espèce d'amusement. De même qu'en jouissant d'un pompeux spectacle dramatique, ils craindraient d'en apercevoir les machines, et plus encore de songer aux pénibles combinaisons d'esprit qu'il a exigées, ils se gardent bien de penser à la fatigue qu'ont dû procurer la recherche, la découverte, l'explication des monumens sur lesquels est fondée la narration de l'his-

torien. Ils ne voulaient, et ils ne voient qu'une histoire toute faite ; et peu leur importe de savoir comment elle s'est faite.

Il ne serait donc pas étonnant que la *notice* de M. Tôchon, qui tend à fournir quelques matériaux à l'histoire, n'eut pas beaucoup d'intérêt pour cette classé de lecteurs. Elle en aura d'autant moins que son objet paraît d'abord tout à fait étranger à notre histoire nationale, et même à toutes celles de l'étranger qui piquent le plus notre curiosité. Le goût du siècle est tel, que notre auteur aurait intéressé davantage si le sujet de sa dissertation eut eu rapport aux Hottentots et aux Caffres, tant la perfection de notre civilisation dirige nos affections et notre goût vers ce qu'il y a de plus sauvage sur la terre

Le second prétexte qu'on aura pour rester indifférent sur cet ouvrage d'érudition, c'est que la médaille dont il y est question est dénuée de ce prestige imposant qui accompagne les choses antiques. Elle ne vient ni des Grecs, ni des Romains ; elle ne remonte qu'au quinzième siècle, et même seulement à l'une des plus insignifiantes époques de ce que l'on appelle dédaigneusement le moyen âge.

Mais les hommes instruits jugeront plus favorablement l'intention et le dessein de notre antiquaire, parce que, bien que cette médaille ne se rapporte qu'à la région Lombarde, encore embarrassée dans les entraves de la barbarie, ils savent que cette époque-là même a fait passer cette province dans notre histoire particulière. Ce fut par la mort de ce Philippe-Marie Visconti dont il s'agit dans la dissertation de M. Tôchon, que se réalisa la condition qui, d'après le testament de Jean Galeas Visconti, devait mettre la maison de nos rois en possession du duché de Milan. Les dons contradictoires que, par divers actes, Philippe-Marie en fit à d'autres, ne pouvaient annuler celui par lequel son père, créateur de la dignité et souveraineté ducal en ce pays, les avait léguées non simplement à Valentine sa fille, mariée à Louis d'Orléans, fils de Charles-le-Sage, mais encore à leur postérité mâle, si la sienne



venait à s'éteindre. De-là, ces guerres que nous portâmes en Italie, sous Charles VIII, Louis XII et François I; de-là ces traits magnanimes de valeur et d'honneur chevaleresques dont brillent les plus belles pages de nos annales; de-là, enfin notre initiation aux sciences et aux lettres qui renaissaient alors en Italie.

Déjà, sans le vouloir, je me trouve peu d'accord avec M. Tôchon sur l'acte par lequel fut faite cette donation. Entraîné par quelques-uns de nos historiens modernes, il a cru qu'elle fut stipulée dans le contrat de mariage de Valentine, tandis qu'elle n'eut lieu que dans un acte bien postérieur, comme le dit Paul Jove, et que le contrat de mariage ne constitua en dot à cette princesse que la ville d'Asti (1). Que s'il m'arrivait encore par la suite de contredire l'auteur de la *Notice*, ce serait uniquement par le désir de mieux connaître la vérité. Il est dans l'histoire de l'Italie en ces temps-là, une telle complication d'événements et une si grande multitude de détails, qu'à moins d'en avoir fait une étude spéciale, il est impossible de les bien connaître. Peut-être même aussi notre antiquaire a-t-il employé avec trop de confiance des citations et des notes qu'on lui aurait fournies; car il est rare qu'un savant ait recueilli et choisi lui-même avec le discernement dont il est doué, tous les matériaux qu'il met en œuvre.

Quand Jean Galeas, qui avait eu cette Valentine de son premier mariage dont elle était l'unique fruit subsistant, eut jugé le caractère et la capacité des deux tristes fils qu'il avait de son second mariage (2), il prescrivit que ces deux princes ne perpétueraient pas mieux sa race qu'ils ne conserveraient à ses états la gloire qu'il leur avait procurée. Ce fut pour la leur assurer autant qu'il lui était possible, qu'il en délégua le soin

(1) *Vita Johannis Galeacis et argumentum devolutæ hæreditatis ad Aurelianorum principum domum.*

(2) Des trois fils de Jean Galeas que l'auteur de la notice a vu nommés dans le testament de ce duc, le troisième, c'est-à-dire Gabriel, n'était qu'un bâtard légitimé, auquel il ne légua que Pise et Crème, sous certaines conditions onéreuses. (Voyez Corio.)



à celle des familles régnantes en Europe qui avait le plus de considération, et de laquelle son père et lui avaient reçu des marques signalées d'estime et de bienveillance. Son père tenait d'elle le fief-comté des Vertus en Champagne, et sa première femme, la mère même de Valentine, n'était rien moins que la princesse Isabelle, fille de notre roi Jean. Dans sa reconnaissance comme pour l'intérêt de son duché, Jean Galéas voulait faire passer à la France des droits dont lui-même avait été le glorieux fondateur.

Je ne sais si je me trompe ; mais il me paraît que M. Tôchon, très-riche d'érudition sur les divers points qu'il a traités dans sa notice, en a un peu perdu de vue la partie essentielle. Son but devait être, ce me semble, de nous dire en quelle occasion la médaille avait été faite, et de nous prouver qu'elle se rapportait à tel ou tel événement qu'il aurait déterminé. Or, dans toute la notice, je n'ai rien vu qui satisfît ma curiosité à cet égard. Les voyageurs qui ne parcourent un pays que pour leur agrément, aiment à se perdre dans les riens bocages qu'ils rencontrent sur leur route.

La médaille présente d'un côté l'effigie de Philippe-Marie, avec une légende qui porte son nom et ses titres, notamment celui de seigneur de Gênes. Sur le revers, on voit engagé, dans des gorges de montagnes, un chevalier armé de toutes pièces, la tête enveloppée d'un casque à visière fermée, surmonté du serpent homi-vore, que les Visconti prirent pour leur signe d'honneur. Ce chevalier est accompagné de deux chevaux, dont l'un a perdu son cavalier, et l'autre sert de monture à un jeune page. A travers le sommet des montagnes, on aperçoit le dôme d'une espèce d'église avec deux clochers de différentes formes, un vieux château et une tour isolée. L'exergue ne porte que ces mots : *Opus Pisani pictoris.*

Or, M. Tôchon se borne à dire sur ce revers énigmatique de la médaille : « On distingue en perspective plusieurs monumens d'architecture, peut-être quelques parties du dôme de Milan commencé par Jean Galéas et continué par Philippe-Marie son fils. Les montagnes qui

y sont figurées, pourraient aussi faire croire que les monumens appartiennent à la ville de Gênes, dont Philippe-Marie avait fait la conquête. » Cette dernière conjecture est plus admissible que la première, parce que Milan est situé au milieu d'une immense plaine presque nivelée, que sa cathédrale n'a eu sa fameuse aiguille qu'au dix-huitième siècle, qu'elle n'a même encore point de clochers, tandis que Gênes est au pied de très-hautes montagnes, que sa cathédrale a encore de vieux clochers assez semblables à ceux qu'on voit dans la médaille. La figure de femme qu'elle nous présente, frappant contre l'un d'eux, peut très-bien être une de celles que les anciens horlogers du vieux temps mettaient en dehors des tours, pour amuser le public, en frappant les heures.

Si c'était donc Gênes que le peintre-graveur Pisan a voulu figurer, il faudrait supposer que la médaille se rapporte à la conquête, qu'en 1421, Philippe-Marie fit de cette ville échappée à son prédécesseur, Jean Marie son frère. Nous aurions bien de la peine à croire d'ailleurs qu'il s'agit ici de la plus belle action du règne de Philippe-Marie, quoique Gênes n'y fut pas étrangère, je veux dire l'acte magnanime, par lequel, avec toute la grâce possible, il rendit la liberté à Alphonse, roi de Naples; à ses frères, Jean, roi de Navarre; Henri, roi d'Aragon, et à beaucoup de seigneurs de leur suite. C'était la flotte des Génois qui les avait pris vers Gaète. Mais cette belle action se passa à Milan, et non à Gênes. D'ailleurs, elle irrita si fort les Génois, en les privant de la part considérable d'argent qu'ils espéraient avoir dans la rançon de ces illustres personnages, qu'ils ne laissèrent pas le temps à Philippe-Marie d'en tirer vanité dans une médaille, où il a le titre de seigneur de Gênes; car ils se révoltèrent presque aussitôt; et ce prince perdit alors tout le Génovésat.

Il est d'ailleurs assez probable que le Pisan, qui avait un dévouement marqué pour Alphonse, n'eût pas consenti à faire une médaille pour un événement aussi peu honorable pour lui et tout à la gloire de son vainqueur. Le dévouement du Pisan pour Alphonse est prouvé par deux

autres médailles de même diamètre qu'il fit en son honneur ; savoir, celle dont parle Paul Jove dans sa lettre à Cosme de Médicis, et celle qu'on voit dans la *Sicilia* de Phil. Paruta.

- Le côté de la médaille de Philippe-Marie, qui a le plus frappé M. Tòchon, est évidemment celui où l'on voit le portrait de ce prince, dans lequel il s'est plu à trouver une prétendue ressemblance de ce duc « avec un homme trop célèbre de nos jours : » ce sont ses expressions. Mais il affirme sur un fondement plus qu'équivoque, que ce portrait ressemblait parfaitement au duc ; car il le suppose exactement semblable à celui « qui se trouve gravé à la tête de l'histoire de ce prince par Paul Jove (Paris 1549), et qui l'a été, dit-il, d'après un tableau qu'on voyait alors au palais de Milan. » Or, le portrait, donné par Paul Jove, diffère essentiellement de celui de la médaille. On voit dans le premier un nez aquilin et avancé ; tandis qu'ici, c'est un nez en ligne presque perpendiculaire ; le menton y est de beaucoup en arrière de la lèvre supérieure, qu'ici il dépasse de la manière la plus saillante, quoiqu'ici le prince soit sensé plus jeune. Ainsi donc, le portrait de la médaille de M. Tòchon, ressemblât-il à celui « de l'homme trop célèbre de nos jours, » il ne s'ensuivrait pas que celui-ci ressemblât, sous le rapport de la physionomie, à Philippe-Marie Visconti (1).

Si, d'autre part, il lui ressemblait sous le rapport du caractère, ce n'était pas dans tous les traits sous lesquels M. Tòchon a représenté le duc, en faisant une citation de l'auteur de *l'art de vérifier les dates*, dans laquelle

(1) Paul Jove ne dit point que sa gravure est faite d'après un tableau du palais de Milan, mais d'après plusieurs autres portraits tant en peinture qu'en ciselure, comme encore d'après celui qu'on voyait sur une pièce de monnaie d'or. On lit au bas de sa gravure : *Verus Philippi vultus cum in aured monetæ tum variis picturæ celaturæque modis passim expressus* ; et il reconnaît en même-temps qu'un autre portrait qu'on voyait sur la porte du palais, était le plus ressemblant. *Sed eam effigiem longè omnium ex viva simillimum putamus quam Franciscus Tabernius epistolarum magister maximi conclavis januæ imposuit.*

il a cru mal à propos voir une simple traduction d'un passage de Muratori. C'est Dom Clémencet qui a dit un peu légèrement : « A l'égard des vertus guerrières de Philippe-Marie , on ne peut disconvenir qu'elles ne fussent éminentes. Aussi habile général , que soldat intrépide , il fut heureux dans les guerres qu'il entreprit , lorsque des accidens qu'il n'avait pu prévoir ne croisèrent point ses vues. Ce héros.... , dans les combats , affrontait hardiment les plus grands dangers , etc. » Ici , Dom Clémencet prouve ce que je disais tout à l'heure pour la justification de M. Tôchon , savoir que les auteurs ne vérifient pas toujours les matériaux qu'ils emploient et les renseignemens qu'on leur fournit. Decembrio qui vécut auprès de Philippe-Marie , puisqu'il était son secrétaire , et qui , dans la *vie* qu'il nous en a laissée , a bien plutôt voulu honorer sa mémoire que la flétrir , convient « que ce duc n'alla que deux fois en campagne avec ses troupes , l'une quand elles lui firent la conquête de Gênes , et l'autre quand il entreprit sa première guerre contre les Vénitiens ; que , loin d'y combattre lui-même , il craignait si fort le fracas des camps qu'il s'en tenait à une grande distance , ne s'avancant même pas au-delà des frontières de ses états ; et enfin qu'il ne prit pas la moindre part active à toutes ses autres guerres , et qu'elles furent conduites uniquement par ses légats et ses capitaines (1). »

Qu'aurait-il fait sans eux ce prince qui , pendant sa jeunesse à Pavie , avait passé dans une stupide oisiveté les neuf ans qu'il y resta , ne s'occupant que de la chasse , et qui s'était laissé enlever par le capitaine Facin-Cané , qu'il avait à ses ordres , non seulement Alexandrie et

---

(1) *Post adeptam urbem Mediolanensem , nulli bello , præterquam Genuensi et Veneto primo interfuit , ita tamen ut nec acie certaret , nec strepitus castrorum sustineret , sed finitimis duntaxat in locis operiretur prælii eventum , ut Novas et Uvade Genuensi , bello primo Veneto autem Cremam oppidum vel longius , Cremonam usque progressus ab urbe quod Venetorum ac Florentinorum conatibus sese opponeret..... Mediolanum reliit nec ulla deinceps nisi per legatos suos atque duces bella administravit. (Vita Philippici-Mariae , cap. 26.)*

Tortonne, mais Pavie même, où il n'était plus que comme un lâche et vil prisonnier ? Si Facin-Cané n'y fut pas mort le jour même que Jean-Marie fut assassiné à Milan, et si Philippe-Marie, bien conseillé, n'eut pas, afin d'avoir à sa disposition les officiers et les soldats de Facin-Cané, épousé sa veuve, quoiqu'elle fût d'une condition bien inférieure à la sienne et d'un âge double du sien, jamais il n'eut régné nulle part. François Busson, dit le *Carmagnola*, Nicolas Piccinino, François Sforce, et quelques autres fameux guerriers, firent tous les succès militaires de son règne. Quand il eut, par sa bizarrerie, dégoûté Busson et Piccinino, il perdit la majeure partie de ses états. François Sforce, qui convoitait le reste, ne le servait plus que mollement ; et les Vénitiens étaient déjà maîtres d'un quartier de Milan, lorsqu'abrutie dans le château fortifié de cette ville, où il s'était depuis quelques années timidement enfermé, et vivait dans la plus stupide indolence, il y mourut dans une décrépitude prématurée, à l'âge seulement de 55 ans. De quel exploit, de quelle bravoure, de quel plan de campagne pouvait être capable un tel prince ? Ce n'est pas au reste la première fois que la manie des parallèles a entraîné leurs auteurs aux plus grossières méprises. Quant à la dissimulation qu'on reproche à Philippe-Marie, elle était consacrée en principe dans la politique des souverains de ce temps-là. On connaît la maxime de Louis XI, que tant d'autres ont suivie sans la proclamer aussi franchement que lui. Combien de princes ont imité Philippe-Marie, en ce qu'il ne renvoyait pas les officiers dont il était mécontent, qui l'avaient même trahi, sans les combler d'honneurs et de témoignages de satisfaction ? N'a-t-il eu qu'un seul imitateur, lorsqu'en choisissant ses conseillers et ses secrétaires, il adjoignait à des hommes distingués par leur science et leur probité, d'autres hommes d'une ame perverse et diffamés par leur conduite, afin que la justice ne pût pas avoir plus de succès que la perversité, et que dans leur conflit continuel il conservât sa prépondérance ; il préférerait même les méchants secrétaires, en rendait le nombre plus considérable que celui des

bons, afin que dans leurs discussions il pût mieux connaître la pensée respective des uns et des autres (1).

Serait-il donc vrai, comme l'affirme M. Tôchon, lorsqu'il veut faire des conjectures sur le sentiment qui induisit le Pisan à fabriquer la médaille dont il s'agit ; serait-il vrai qu'un prince de ce caractère, et qui, comme le dit Decembrio, était indifférent pour les lettres et les savans (2), eut attiré auprès de lui les artistes les plus distingués ? On n'en voit cité aucun parmi les habitués de sa cour ; Decembrio nous apprend bien que le Pisan fit de Philippe-Marie un portrait fort ressemblant, sans expliquer si c'était un portrait en peinture, comme l'assure M. Tôchon, ou celui-là même de la médaille qu'il possède (3). Mais Decembrio ne donne point à entendre que le Pisan eut place comme artiste parmi les gens de la cour de Philippe-Marie ; il dit même que ce prince estimait si peu les arts du dessin, qu'il ne voulut jamais permettre que l'on fit son portrait.

J'ai de la peine à comprendre comment M. Tôchon, pour justifier son assertion, s'étaie du témoignage de Jurietti, en le qualifiant d'*historien* de Philippe-Marie. Cet auteur italien n'a écrit que trois siècles après ce duc, et n'a nullement voulu faire son histoire ; il est vrai que dans sa *vie de Gasparino Barzizza*, il a prétendu, pour l'honneur des princes d'Italie, que les savans étaient accueillis aussi honorablement par Philippe-Marie, que

(1) *In deligendis consultoribus, quos conciliarios vocant, mirâ astutiâ utebatur, namque viros probos et scientiâ præclaros eligebat, hisque impuros quosdam et vitâ turpes collegas dabat, ut nec illi justitiâ inniti nec hi perfidiâ grassari possent, sed continuâ inter eos dissentione præsciret omnia. Eadem series ad secretarios usque defluxit, quippe, cum optimis, sæpe numero pessimos, et indoctis peritos adjungeret ; hisque illis præferret nullo meritum habito respectu, quò interiores ei juscumque sordis et virtutes eliceret, et veluti inter se collatas anteponeret oculis, et quæquisque non faceret modò, sed cogi arct, agnosceret.* (cap. 34.)

(2) *Humanitatis ac litterarum studiis imbutos, neque contempsit, neque in honore prætorque habuit.* (ch. 63.)

(3) *Ci j'is effigiem, quamquam a nullo depingi vellet, Pisanus de insignis artifex, miro ingenio spiranti parilem effinxit.* (cap. 50.)

par d'autres. Flatteur outré de celui-ci en cette occasion , il s'est attiré sur cela d'irrésistibles démentis ; celui que fournissait Decembrio dans son chapitre 63 , ne permettait aucune réplique. Il y démontre , par plusieurs faits relatifs à divers savans qui étaient venus près de Philippe-Marie , qu'ils avaient lieu d'être bientôt repoussés par ses manières envers eux ; non seulement il n'accordait aucune faveur à ceux qui avaient le plus travaillé pour lui , mais il leur refusait même le salaire dont il était convenu avec eux , et finissait par les chasser quand ils ne prenaient pas le parti de la retraite (1). Ce qu'il y a de très-remarquable , c'est que tous ces faits se trouvent précisément à la suite de la phrase que M. Tôchon a citée dans sa page 24 , pour affirmer le contraire. Il est bien clair qu'on a abusé sa bonne foi , en ne lui faisant pas connaître le passage dans tout son développement.

Que s'il veut me permettre d'intéresser mes lecteurs , par d'autres traits moins connus , en lui prouvant de plus en plus que Philippe-Marie n'était pas même digne du peu d'estime qu'il a conservée pour lui , je lui citerai des faits que difficilement on peut connaître en France.

Le premier acte de munificence que Philippe-Marie avait fait à Milan , consistait à avoir généreusement récompensé une femme publique , qui était venu jeter des fleurs sur le cadavre de son odieux frère , abandonné de tout le monde , à l'endroit même où il venait d'être assassiné.

Philippe-Marie ne fit périr sur l'échafaud , sous prétexte d'adultère , sa femme Béatrix Tenda , veuve de Facin - Cané , que , parce qu'il était dégoûté d'elle , attendu qu'elle avait alors environ 60 ans , qu'il n'en avait que 29 , et que déjà il avait pris pour maîtresse Agnès *del Majno*. S'il épousa en secondes noces Marie de Savoie , dont il n'eut point d'enfans , ce fut pour donner une compagne servile à sa maîtresse , qui tenait le premier rang après lui , et à laquelle il voulait qu'on

---

(1) Voyez tout le chapitre 63 de *Decembrio*.

rendit de plus grands honneurs qu'à la duchesse. On voit encore, dans un Missel milanais de ce temps-là, une messe entière destinée à recommander à Dieu Agnès et Blanche-Marie qu'il avait eue de son commerce adultère avec elle. Blanche-Marie fut, à l'âge de huit ans, mariée à François Sforce pour des considérations politiques; mais au premier mécontentement que lui donna ce capitaine, il fit assassiner aux pieds même d'un autel de la cathédrale, lorsqu'il y faisait sa prière, Eusebe Caïm qui lui avait conseillé ce mariage.

Agnès, comblée d'honneurs, ne pouvait être heureuse avec un tel barbare. Quand il était empêché de la garder lui-même, il la faisait traiter avec toute la rigoureuse vigilance d'un tyran brutal et jaloux. J'ai vu, dans les archives diplomatiques de Milan, deux lettres autographes de ce prince, par l'une desquelles, en date du 15 juillet 1423, il recommandait au châtelain de son château de Cusago, où Agnès était enfermée, de ne pas la laisser aller au-delà d'une cour intérieure, ne lui permettant de passer que dans une autre qui était encore plus retirée (1). L'ayant ensuite fait transférer dans le château qu'il avait à Albiatgrasso, il ordonna, dans une autre lettre du 13 septembre 1425, au châtelain de cet endroit, d'empêcher qu'Agnès en sortît, et de veiller sur les personnes qui la servaient, voulant qu'il chassât celles qui lui paraîtraient suspectes, et l'autorisant à leur en substituer d'autres de son choix.

Decembrio nous fait comprendre qu'il ne paraissait ardent pour les exercices guerriers, que lorsqu'il s'agissait d'amusemens d'équitation avec les jeunes gens de la ville. Il les attirait encore autour de son château de Milan, pour les y voir jouer à la paume. Afin d'y jouir du spectacle de leurs jeux, sans que son indolence en fut dérangée, il avait à ses fenêtres des miroirs qui les lui

---

(1) *Volumus quòd advertas et provideas opportunè quòd Agnès Amasia nostra, illic existens et præsens resideat et maneat continuò in curtillì in quo fons sita est, vel posteriori; neque ex eo unquam exeat, vel discedat, neque possit se conferre, nec conferat ullatenus.*



faisaient voir en quelque coin de son appartement qu'il se trouvât couché ; et il choisissait ensuite pour le service de sa chambre et de sa table, les jeunes joueurs en qui il avait remarqué le plus de souplesse et de dextérité.

En quel trait de sa vie le Pisan aurait-il donc trouvé le digne sujet d'une médaille ? J'inclinerais beaucoup à croire que , dans celle de M. Tòchon , l'artiste n'a prétendu honorer ce prince , que par le plus glorieux exploit du plus fameux de ses ancêtres ; par la victoire qui valut aux Visconti ce signe de triomphe , le serpent homivore , qui ornait leurs écussons. Laissant sur son origine les fables de Charles-Torré , et toutes les autres non moins ridicules , dont on voit le recueil dans la bibliothèque ambrosienne , je ne m'attache qu'à l'explication que fournissent les deux vers du poëme du Tasse , lequel , d'après les vérifications faites sur les lieux par M. de Châteaubriand , doit être regardé bien autant , comme un historien fidelle , que comme un grand poète. Othon Visconti ayant , dans la première croisade , vaincu et tué , en combat particulier , un Sarrasin , nommé Voluce , d'une taille gigantesque , d'une force effrayante , avec lequel personne ne voulait se mesurer , s'empara de son armure , sur le casque de laquelle était représenté le serpent homivore. Comme , dans la médaille , ce signe est très-éminent sur le casque d'un chevalier triomphateur ; comme , des deux autres chevaux , l'un a perdu son cavalier , et porte la tête humiliée , je puis penser que ce pourrait bien être le triomphe d'Othon , que le Pisan a voulu figurer. Les montagnes peuvent être celles des environs de Jérusalem , et les édifices peuvent appartenir à cette ville. Je laisse à ceux qui l'ont vue , le soin de décider la question.

Tout ce que M. Tòchon a rapporté de relatif à cet emblème , est puisé dans de bonnes sources. Il en est de même de ce qu'il a dit de l'emblème particulier de la colombe que Philippe-Marie avait pris , si ce n'est qu'il s'est trompé en voyant une colombe où le graveur a mis un faucon. Decembrio nous dit en effet qu'après la colombe , Philippe-Marie adopta , pour quatrième syn-

bole, cet oiseau de proie. M. Tôchon aurait pu lire cette particularité dans le même passage, qui, en lui fournissant l'explication de la colombe de Philippe-Marie, lui a fait croire que c'était elle qu'il devait voir où le graveur a mis un faucon (1).

La notice est vraiment et solidement instructive sur ce qui concerne cet artiste, et sur la manière dont l'art, encore dans l'enfance de sa résurrection, procédait alors. C'est un complément précieux à ce que l'abbé Lanzi a dit du Pisan ou Pisanello comme peintre, au troisième volume de sa *Storia pittorica d'Italia*. Nous devons d'ailleurs savoir beaucoup de gré à notre auteur de nous avoir fait connaître sa médaille, que, non sans raison, il croit unique; il est rare de trouver des médaillons d'argent comme celui-ci du poids de douze onces, qui aient aussi heureusement traversé plus de trois siècles, et sur-tout ces derniers temps où la cupidité d'une part et la détresse de l'autre, ont fait jeter dans le creuset tant d'objets précieux pour les sciences, lorsqu'ils étaient d'or ou d'argent. Les dépôts publics des choses de ce genre ont seuls été respectés; et la médaille de M. Tôchon, qui nous apparaît comme un phénomène, fait réfléchir sur lui une portion de la reconnaissance que nous devons à ce génie tutélaire invisible des principaux monumens des arts, qui nous les a conservés.

Aé. GUILLON, D. L.

---

(1) *Vexillo primum gentili ac bipartito aquilarum viperarumque discrimine, deinde paterno usus est; quod a Francisco Petrarcha editum plerique prodidere: Hoc in præliis uti consuevit, turturis figuræ præjerente in solis jubare; post diademate, palma et lauro illustri, non vexilla modo, sed proclara domus suæ decoravit. Addidit et fulconis imaginem quarto in loco, ex phæbi splendore terrentis aquaticas aves, commentus id, cum primum pecuniis, militibusque stipatus, Florentino inhiaret bello. (cap. 30.)*

~~~~~

SPECTACLES.

L'ordre hiérarchique des théâtres veut que Terpsichore passe avant Melpomène et Thalie. *Philippe-Auguste* cédera donc le pas à M^{lle} Legros, jeune et jolie danseuse dont les pirouettes ont fait tourner la tête à un galant rédacteur du *Journal de Paris*, qui lui trouve *une jambe brillante*. Il est bien heureux de faire de pareilles découvertes, et de les exprimer avec tant de grâce. En portant envie à son style, je voudrais aussi partager toutes ses illusions; je désirerais pouvoir dire comme lui que la petite pièce de circonstance jouée samedi au Théâtre Français, *fait honneur à l'esprit comme au cœur* de MM. Théaulon et de Rancé. C'est trop de la moitié. Je rends justice aux sentimens de ces Messieurs; mais leurs bonnes intentions font tout le mérite de l'*Anniversaire* ou la *Journée de Philippe-Auguste*. On va en juger par l'analyse de cette bluette héroïque.

Le comte de Dreux, après avoir porté les armes contre *Philippe-Auguste*, vit retiré dans son château. Héloïse, sa fille, fait ainsi l'exposition de la pièce à sa jeune sœur Gabrielle.

Quand Louis sept mourut, la reine son épouse,
Du rang qu'elle perdait et de ses droits jalouse,
Montrant en apparence un front calme et soumis,
Arma secrètement ses fidèles amis.
Pour elle on vit alors sous la même baunière,
Les princes de Champagne et le comte mon père.
Inutiles efforts ! devant le jeune roi
Sous les murs de Nemours tout fuit avec effroi;
Et dans l'adolescence, unissant au courage
Les vertus de sa race, immortel apanage,
Par un noble pardon faisant taire les lois,
Philippe crut les vaincre une seconde fois.

D'ennemi de son roi, le comte est devenu son plus fidèle sujet ; mais il renferme son dévouement et son amour dans son donjon ; il fuit la cour ; il n'aime pas à faire éclat de ses sentimens et à étourdir tout le monde de son royalisme ; il craint que son acte d'adhésion ne paraisse intéressé, et qu'on ne le soupçonne de vouloir faire acheter sa soumission. Il veut célébrer l'anniversaire de la naissance du roi, mais à huis clos. Les seigneurs qui ont suivi autrefois ses drapeaux contre Philippe, sont invités à la fête. Les apprêts en sont confiés à Gabrielle, qui doit épouser le duc de Montfort. Son cœur a approuvé le choix de son père ; mais le roi refuse son consentement à cet hymen, et défend à Montfort de continuer ses visites au château de Dreux. Cette défense n'est pas mieux observée que celle que le roi de Pologne fait à Henri dans *la Revanche*, où les auteurs ont pris cette situation. Ce refus et cet ordre de Philippe ne sont qu'un jeu ; ce prince se présente bientôt lui-même chez le comte de Dreux, incognito et sous le nom du comte de Rhétel, suivi du comte Roger ; il se dit porteur de l'ordre qui doit priver Montfort de la vue et de la main d'Héloïse. Mais Montfort, qui a désobéi par amour, paraît aux yeux de son souverain. Philippe lui fait des reproches et lui prescrit le plus profond silence sur le moyen qu'il emploie pour s'assurer des véritables sentimens du comte. La présence de ces deux étrangers gêne le comte de Dreux ; il est effrayé d'avoir des courtisans pour témoins de la cérémonie qui s'apprête en l'honneur du roi. Philippe et Roger, de leur côté, se défient un peu de cet air de contrainte et de mystère qui règne dans tout le château. La vue de ces vassaux rebelles, qu'il a vaincus autrefois, fait craindre au roi d'être tombé dans un piège ; mais Montfort dissipe ses alarmes par la confiance de tout ce qui se prépare. Philippe veut jouer un rôle dans la fête. Le comte a fait dresser la statue du roi, pour renouveler devant son image son serment de fidélité avec tous ses voisins. Le monarque va se mettre à la place de sa statue ; on tire le rideau qui la cachait, et au lieu du portrait du roi, on le voit lui-même. Il reçoit les sermens du comte et

de ses amis, ne doute plus de leurs sentimens, et consent au mariage du duc de Montfort et d'Héloïse.

On voit combien tous les ressorts de cette intrigue sont usés. Les auteurs ne se lasseront-ils donc pas de nous offrir toujours des princes déguisés ? Cette idée de substituer le roi à son portrait, n'appartient pas plus que le reste de la pièce à MM. Théaulon et de Rancé. Dans un drame de Shakespear, intitulé *le Conte d'hiver*, Léontès, roi de Sicile, pleure Hermione, son épouse, dont il croit avoir causé la mort par sa jalousie et par sa cruauté. La confidente d'Hermione dit à ce mari repentant qu'elle a fait faire la statue de sa maîtresse, qu'elle conserve précieusement. Léontès demande à la voir ; il en admire la ressemblance, et devant elle il proteste de sa douleur et de son désespoir ; il croit ne parler qu'au portrait de sa femme, et c'est sa femme elle-même, sauvée miraculeusement, qui reçoit les témoignages éclatans de son repentir. Peut-être le mari n'en aurait-il pas tant dit s'il avait pensé être pris au mot ; mais ce n'est pas cela dont il s'agit : j'ai voulu seulement faire voir la source où MM. Théaulon et de Rancé avaient pris le dénouement de leur ouvrage. C'est un petit mélodrame en un acte. Damas y joue fort bien. Le succès d'une pièce de circonstance est obligé, aussi a-t-on applaudi l'*Anniversaire*.

La Journée aux aventures, opéra-comique en trois actes, qu'on a joué le même soir, a obtenu un succès brillant ; mais ce n'est point à la circonstance qu'il le doit ; c'est à une musique charmante, pleine d'expression et de naturel. Pour en faire l'éloge, en un mot, il suffira de dire qu'elle a paru digne des autres ouvrages de M. Méhul. Les paroles, qui sont de MM. Capelle et Mézières, ne méritent pas tout à fait autant d'éloges ; on peut reprocher à ces deux auteurs des invraisemblances, des emprunts ; leur style est quelquefois plus digne des *Variétés* que de l'*Opéra-Comique*. Mais, malgré tous ces défauts, *la Journée aux aventures*, grâce aux accords de M. Méhul, promet, au Théâtre Feydeau, d'abondantes recettes. La deuxième représentation avait attiré une affluence aussi considérable que la première.

Je vais tâcher de donner , à mes lecteurs , une idée de cette pièce , dont l'intrigue est assez compliquée, comme le titre l'annonce.

Florval , poursuivi par ses créanciers , a quitté Paris ; pour mieux se dérober à leurs recherches , le frac brillant d'un petit maître , a fait place à l'habit grossier d'un paysan. Il s'est réfugié chez Bertrand , ancien domestique de son père et actuellement fermier de M^{me} la marquise de Gernance , dont le château est voisin. Le hasard conduit , dans la même retraite , son ami Gercour , officier de dragons. Ce dernier s'est battu avec Danville , capitaine de hussards qu'il croit avoir tué ; dans le désordre , qui suit ordinairement de pareilles affaires, Gercour , au lieu de prendre sa voiture , s'est élancé dans celle de Danville , qui est neveu de la marquise de Gernance. Le cocher a partagé la méprise. Ce quiproquo fait donc arriver l'adversaire de Danville sur les terres de sa tante, et auprès de Florval. Gercour n'a rien de plus pressé que de prendre un habit de paysan , comme son ami. C'est encore Bertrand qui favorise ce second déguisement : il fait passer les deux étourdis pour ses parens. Cependant arrivent la fermière Germaine et sa fille Rosette qui vont au château de Gernance. M^{me} la marquise a promis une dot de mille écus à Rosette ; mais elle a exigé qu'elle vint la chercher, accompagnée d'Antonin son futur. Antonin est absent ; la maladie de son père l'a forcé de s'éloigner. Comment faire ? La mère et la fille content leur embarras à Bertrand et à ses deux parens *Pierre et Guillaume*. Ce sont les noms que *Florval* et *Gercour* ont pris avec leurs nouveaux costumes. Le récit de Rosette fait venir à Florval une idée toute naturelle pour mettre Gercour en pleine sureté. Puisque Antonin n'est pas connu de la marquise , et que sa présence est nécessaire à l'exécution de sa promesse , il propose de faire passer Guillaume pour Antonin. La mère fait bien quelques façons ; mais enfin, comme il est un Dieu pour les étourdis , l'offre est acceptée. Pierre sera du voyage et passera pour le cousin du futur. On va se mettre en route , lorsque les gardes de chasse de la marquise se présentent ; elle connaît le duel de son

neveu. Le postillon que Gercour a laissé dans le fossé, où il l'avait versé, a continué sa route; il a appris à la marquise, que Gercour est aux environs de son château; elle le fait donc poursuivre par ses gens. Mais leur pénétration, celle du moins du chef de la troupe, est en défaut; il reconnaît Gercour pour le véritable Antonin, et il prend pour Gercour Antonin arrivé un instant après le départ de celui qui a pris son nom et sa femme. On l'arrête donc, en l'appelant monsieur. Bertrand, pour ne pas compromettre la sûreté de Gercour, entretient l'erreur des gardes-chasse. Ils emmènent le futur au château. Ces pauvres maris ont toujours du malheur; celui-ci qui ne l'est qu'en herbe, éprouve déjà toute l'influence de leur mauvaise étoile.

Au second acte la scène se passe au château de la marquise. Toute la famille de cette dame devait avoir affaire avec Gercour. Il n'est pas seulement l'adversaire de son neveu; il se trouve l'amant de sa nièce, de M^{me} de Surville; celle-ci ne manque pas d'arriver au château pour embrouiller l'intrigue d'un nouveau personnage et d'un nouvel incident. Surprise des deux côtés, M^{me} de Surville sur-tout ne conçoit rien au déguisement de son officier de dragons, et à son mariage avec Rosette. La marquise ne se contente pas de donner la dot; elle parle de faire préparer *une seule et même chambre* aux mariés. La mère Germaine, qui a eu le temps de faire une nouvelle toilette sur la route (car on la voit sous un autre costume au deuxième acte), commence alors à se repentir de sa complaisance; elle trouve *les choses assez avant poussées*. On lui avait dit élégamment que *ce mari de circonstance serait pour la frime*; elle n'avait pas trop bien compris ce mot, qui avait révolté son oreille plus délicate que celle des auteurs. Ils ne se sont pas fait scrupule d'employer quelques autres expressions de ce genre. La marquise tient à son idée; elle reproche aux mariés de se boudier déjà; elle veut qu'ils se réconcilient et qu'ils s'embrassent. Le faux Antonin ne demande pas mieux, il obéit sur le champ: enfin on ne sait jusqu'où tout cela pourrait aller, sans l'arrivée du véritable Antonin. Gercourt est forcé de tout avouer; il

se nomme, on le conduit dans une chambre qui lui sert de prison, et Antonin reprend sa femme, qui en a été quitte pour deux baisers reçus, en tout bien tout honneur, devant témoins.

Au troisième acte, c'est une nouvelle pièce qui commence; Gercourt n'aurait dû se nommer qu'à la fin; il était facile de retarder cette reconnaissance jusqu'au dénouement: ce troisième acte peut s'appeler *l'intrigue aux fenêtres*. Gercourt est enfermé au second; il doit y rester jusqu'à l'arrivée du courrier qu'on a envoyé à la recherche de Danville. Mais Florval et M^{me} de Surville forment le projet d'enlever le prisonnier: malheureusement le jaloux Antonin a entendu le complot; il saisit cette occasion de se venger d'une substitution sur laquelle on ne l'a point consulté. Bertrand, qui est venu au château avec les gardes-chasse et Antonin, seconde l'évasion de Gercourt; il est d'abord découragé par la hauteur de la fenêtre de sa prison, et il dit naïvement: Ah! si c'était au premier! il aurait encore mieux valu qu'on eut choisi le rez-de-chaussée. Mais les amans seraient trop heureux s'ils pouvaient s'échapper de plain pied. Bertrand revient bientôt avec une longue échelle; Gercourt commence à descendre, mais tout à coup, aux cris d'Antonin, tous les gens du château accourent; Gercourt s'arrête à moitié chemin, et entre par la croisée dans la chambre de Rosette qui est au-dessous de la sienne. La marquise arrive; ses gardes saisissent un jeune homme enveloppé dans son manteau; on le prend pour le prisonnier: c'est Danville qui n'avait pas même été blessé. Tout s'arrange et se termine par la réconciliation des deux officiers, et par le double mariage de Gercourt avec M^{me} de Surville, et d'Antonin avec Rosette. La pièce est fort bien jouée par Huet, Ponchard, M^{mes} Desbrosses, Boulanger, et sur-tout M^{me} Gavau-can. On a fait répéter le rondeau que Ponchard, chargé du rôle de Danville, chante au 3^e acte. L'air du 1^{er} acte, *Si tu voyais Rosette*, chanté par Huet, qui remplit le rôle trop insignifiant de Florval, aurait mérité le même honneur. Cet ouvrage sera une bonne aventure pour le théâtre Feydeau; cette semaine a été heureuse pour lui. Deux jours auparavant M^{lle} Régnault a fait

sa rentrée, devant une nombreuse réunion, dans *la Fête du village voisin* et dans *Jean de Paris*. Batistè a joué pour la première fois le rôle de Martin dans la première pièce; il s'en est assez bien acquitté. L'Odéon n'a pas eu le même bonheur que l'Opéra-Comique; *L'Auberge anglaise*, en un acte et en prose, n'est qu'une triste parodie d'un chapitre fort gai de *Tom-Jones*. Les sifflets en ont fait justice, mais non sans une forte opposition de la cabale, qui a fait venir les gendarmes à son secours. On a donné en dédommagement la reprise de *Démocrite*. Armand, dans Strabon; M^{lle} Milen, dans Cléanthis; et Chazel dans Thaler, ont beaucoup égayé les spectateurs, moins encore pourtant que l'habit français, les bottes à l'écuyère, et le cordon bleu d'Agélas, roi d'Athènes. Il est vrai que les acteurs ne sont guère plus coupables que Regnard, qui parle dans cette pièce de *marquis*, de *clochers*, et de *prendre du tabac*. Il est impossible d'être plus mauvais que l'acteur chargé du rôle de Démocrite. Ce rôle, qui est le principal de la pièce, en est le plus froid et le plus ennuyeux, et il ne faut rien moins que la gaîté de Strabon, de Cléanthis, pour le faire supporter. Ces deux personnages sont dignes de Molière, et j'ai vu avec plaisir, par l'effet qu'a produit cette représentation, que l'on goûtait encore le bon comique.

On a sifflé hier au Vaudeville la première et dernière représentation d'*Ovide chez les Vestales*. Les auteurs, qui ont gardé sagement l'anonyme, ont fait tenir à leurs vestales, représentées par M^{lles} Rivière, Minette, Arsène et Betzi, le langage des six marchandes de modes des *Montagnes russes*. Jamais chute ne fut plus complète ni plus méritée. M. Picard dit dans sa préface des *Visitandines*, que l'idée de cette pièce lui a été fournie par une petite comédie que M. Andrieux a gardée en portefeuille, et dont le sujet est le même que celui du vaudeville mort né. M. Picard regrette que son ami n'ait pas livré son ouvrage au public. Je ne sais si M. Andrieux a bien ou mal fait; mais les auteurs du vaudeville auraient dû suivre son exemple.

E.

BEAUX - ARTS.

RESTAURATION DU LOUVRE.

La nouvelle façade du Louvre du côté des rues du Cocq et Saint-Honoré, vient d'être terminée, sauf l'avant-corps qui se rapproche le plus de la colonnade ; les détails en sont purs, les formes imposantes, et l'on se demande pourquoi, dans un temps où l'on s'occupe de choses beaucoup moins essentielles sous le rapport de l'art, on a pu conserver cette masse informe de maisons qui avance de quinze pieds au moins sur la rue du Cocq, et masque, par cela même, une partie du fronton du milieu, dont le coup-d'œil est d'autant plus précieux, qu'indépendamment du beau bas-relief qui le décore, il doit sans doute bientôt porter le buste de Sa Majesté, du moins si l'on en juge par l'emplacement d'une console sise au-dessous, et qui sert, pour ainsi dire, de pierre d'attente.

Cette démolition importe d'autant plus, qu'outre le mauvais effet produit par ces maisons, il en résulte un danger réel pour les gens de pied, par le passage continu des voitures : dernièrement encore, on a vu une mère avec ses deux enfans avoir à peine le temps d'arriver jusqu'au renforcement de la rue ; et ces scènes effrayantes se renouvellent tous les jours.

On pense donc qu'il est d'une bonne police, comme de la sagesse du gouvernement, de mettre enfin un terme à cet état de choses, en ordonnant la démolition de ces maisons depuis si long-temps désirée ; ce qui serait un nouveau bienfait de la part du monarque pour les habitans de la capitale, et sur-tout pour les arts.

A. D. B.

INTERIEUR.

La chambre des députés s'est constituée provisoirement le 6, sous la présidence de M. Dangles, doyen d'âge ; elle a complété son bureau en y appelant pour secrétaires les quatre membres les plus jeunes de l'assemblée. Les neuf bureaux dans lesquels la chambre doit se répartir, sont formés par la voie du sort ; les huit premiers ont 26 membres, le neuvième 25, ce qui comprend les 235 députés formant la chambre. Les bureaux s'étant réunis, ils ont procédé à la vérification des pouvoirs des diverses députations. Le 7, le rapport a été fait en séance publique. Une seule difficulté a excité un vif intérêt ; elle était relative à l'admission des députés du département du Pas de Calais. Le rapporteur ayant proposé cette admission, M. de Villele a pris la parole et s'y est opposé. Cette nomination, a-t-il dit, a été influencée par le préfet, et j'en dépose la preuve dans une lettre qu'il a écrite aux électeurs, et que je dépose sur le bureau. Cette réclamation a amené une discussion assez vive. L'assemblée cependant ayant considéré que toutes les opérations du collège électoral avaient été légalement faites, il n'y avait aucun motif pour en détruire l'effet, a voté à une très-grande majorité l'admission de la députation.

Une question du plus haut intérêt s'est présentée sur la septième élection du département du Nord. La majorité nécessaire pour voter était de 159 voix, et celle pour être élu de 70. M. de Mezil, préfet, avait obtenu 92 votes, c'est-à-dire, 22 de plus qu'il ne fallait ; mais en dépouillant le scrutin, il s'est trouvé 25 billets blancs. Le bureau du collège électoral a cru devoir recommencer le scrutin ; mais il a été impossible de réunir le nombre d'électeurs nécessaires pour y pouvoir procéder. Le rapporteur n'a point pris de conclusions, et a seulement proposé le fait à décider à la chambre. Celle-ci, après avoir entendu les différentes opinions émises par

ses membres, a adopté, contre la demande faite de la question préalable, qu'il y avait lieu à délibérer. La question a été posée ainsi : Y a-t-il eu élection ? L'élection est-elle valable ? et elle a décidé, à une très-grande majorité, qu'il y avait eu élection ; et ensuite que l'élection de M. de Mezil était valable. L'ordonnance du roi du 5 septembre a servi de base à cette décision, et le principe qu'un billet blanc ne pouvait pas avoir plus de force contre la majorité, que ne l'aurait celui qui porterait un nom, qui n'aurait pas cette majorité. Que ce *subterfuge* tendait uniquement à paralyser les opérations paisibles et légales du plus grand nombre des électeurs, ce qui était infiniment dangereux en donnant un pouvoir effectif à la minorité.

Le même principe a dicté la décision de la chambre pour les élections du département de la Mayenne, où l'on avait voulu, par 76 billets blancs, détruire la nomination de MM. Prosper de Launai et Malivert, dont le premier avait eu 109 suffrages et le second 107, tandis que 97 voix faisaient la majorité, puisqu'il y avait 192 électeurs présens.

M. de Serres, rapporteur du cinquième bureau, présente son rapport sur les élections du département du Lot. Les pièces sont tout ce qu'elles doivent être pour établir la légitimité de la nomination, et le procès-verbal est régulier ; mais des électeurs se sont présentés au bureau, et ont fait des réclamations ; ils ont réclamé contre des violences et des séductions. C'est le préfet qui se trouve inculpé par ces électeurs ; ce même préfet est M. Lezai-Marnesia, auquel le roi a depuis donné une nouvelle marque de confiance. On lui reproche d'avoir laissé circuler des libelles diffamatoires contre la chambre des députés de 1815, entr'autres un extrait du *Journal général*. Le fond des réclamations portait sur ce que quelques personnes qui ne devaient pas voter, en avaient obtenu le droit ; d'autres portaient sur ce que les séductions, les menaces ont été employées. Le rapporteur a fait observer que c'était au collège électoral que le droit de reconnaître dans ses membres celui de voter, était exclusivement réservé ; qu'il paraissait d'ailleurs qu'au

milieu du collège, 90 voix qui ont voté en faveur d'un réclamant, n'eussent pas eu l'énergie de le faire, quand il ne s'agissait pour eux que de réunir quelques voix encore pour obtenir la majorité. Un membre demande sur ce rapport, dont nous ne pouvons présenter qu'un très-mince extrait, qu'il ne soit point ouvert de discussion. On passe aux voix, et la députation du Lot est admise.

Nous devons regretter de ne pouvoir présenter que des résultats, mais ce rapport est un chef-d'œuvre d'analyse. Il faut remarquer que M. de Lozai Marnesia, que cette dénonciation s'était plu à attaquer, à inculper même, avait reçu de la part du conseil général de département, les témoignages les plus honorables pour sa conduite administrative dans le département; ce qui doit sur-tout être remarquable dans cet arrêté du conseil général, c'est qu'il a été pris au moment où M. le préfet, quittant le département, passait à celui de la Somme, dont le roi lui confiait l'administration.

Les séances suivantes sont consacrées à la nomination des candidats pour la présidence. MM. Serres, Pasquier, Camille Jordan, Simon, Beugnot, et Royer-Collard, sont proclamés candidats.

Sur la présentation des candidats faite par la chambre, le roi nomme M. le baron Pasquier président pour la session de 1816; il prend séance le 13. Le discours qu'il prononce est celui d'un bon Français, c'est-à-dire, d'un homme dévoué au roi et à la charte; car c'est dans tous deux que sont renfermées toutes nos espérances de salut.

MM. Duvergier de Hauranne, le général Augier, Fornier de Saint-Lari, Raimond-Delaitre, le baron Calvet-Mardaillan, sont nommés secrétaires.

La chambre a ensuite procédé à la nomination d'une commission pour rédiger l'adresse à présenter au roi. La chambre a voté des remerciemens à M. Dangès, son président d'âge, pour la manière dont il avait rempli ses fonctions.

La députation formée de 25 membres, ayant M. Pasquier à sa tête, a présenté l'adresse au roi, qui l'a accueillie avec la plus grande bonté, et qui dans sa réponse remplie de bienveillance, a excité sur-tout à l'union.

ANNONCES.*

Mélanges littéraires, composés de morceaux inédits de Diderot, de Caylus, de Thomas, de Rivarol, d'André Chénier, recueillis par M. Fayolle. Chez Pouplin, rue de la Huchette, n° 26. Un vol., 2 fr. 30 c., et 3 fr. franc de port.

Philosophie politique ; par Bourbon Leblanc. Chez l'auteur, rue de la Chaise, n° 20.

Les deux chutes de l'usurpateur, poëme ; par M. Dusausoi. Chez Michaud, rue des Bons-Enfans, n° 34.

M. Demmenie, dont les soirées attiraient les curieux, les a suspendues depuis quelques temps. Le public ne peut plus jouir du plaisir de le voir contourner le verre et l'émail sous les formes les plus variées et les plus élégantes. Son cabinet est cependant ouvert tous les matins aux amateurs, et ils peuvent s'y procurer les produits de l'art, que cet habile professeur pratique avec tant de supériorité. Mais cette salle n'est pas restée vacante, et M. Olivier fils y donne tous les soirs des représentations. Ses tours d'escamotages montrent qu'il est un digne élève de M. Olivier père. Il y met la même complaisance et les mêmes grâces que lui. Des scènes de fantasmagorie très-perfectionnées terminent la séance, qui est extrêmement satisfaisante.

Les cours de MM. les professeurs du collège royal de France, commenceront le lundi 25 de ce mois.

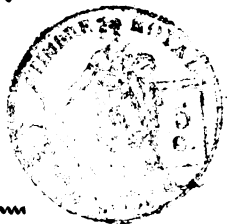
M^{me} veuve de Sales a fait annoncer que la vente des livres de feu M. Delisle de Sales, membre de l'institut, se ferait sous peu de temps. Cette bibliothèque est composée de près de quarante mille volumes. Un prince d'Allemagne en avait offert à M. de Sales deux cents mille francs. Cet auteur possédait encore un reste des éditions de ses divers ouvrages : il monte à près de quinze cents volumes.

DUBRAY, IMPRIMEUR DU MERCURE, RUE VENTADOUR,
N.° 5.



MERCURE

DE FRANCE.



AVIS ESSENTIEL.

Les personnes dont l'abonnement est expiré, sont invitées à le renouveler, si elles ne veulent point éprouver d'interruption dans l'envoi des numéros.

Le prix de l'abonnement est de 14 fr. pour trois mois, 27 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année. — On ne peut souscrire que du 1^{er} de chaque mois. On est prié d'indiquer le numéro de la dernière quittance, et de donner l'adresse bien exactement, et sur-tout très-lisible. — Les lettres, livres, gravures, etc., doivent être adressés, *francs de port*, à l'administration du **MERCURE**, rue Ventadour, n° 5, et non ailleurs.

POESIE.

III. FRAGMENT

Du poëme de *la Philippide*.

Mais le destin rejette sa prière.
Il en est un qui sans être abattu
A quatre fois soutenu la carrière :
Tous ses rivaux roulent sur la poussière.
D'écailles d'or ce héros est vêtu ;
Son casque est d'or, et d'or est son écu ;
D'aucun emblème il n'a peint sa bannière ;
Mais sur les pas de ce fier inconnu ,
Sur cent chevaux à l'ardente crinière ,
Cent écuyers dans la lice ont paru.
De son coursier fièrement descendu ,
Accompagné de cette cour altière ,

TOME 69°.

19

Aux pieds de Blanche il est enfin venu,
 Salue Alphonse et lève sa visière :
 « Tu vois, dit-il, un prince sarrasin;
 » Abenzaïd est le nom que j'honore,
 » Et dans Maroc mon frère est souverain.
 » J'ai combattu pour Blanche que j'adore;
 » Je suis vainqueur et demande sa main. »

A ce discours le magnanime Alphonse
 Frémit, se lève, et fait cette réponse :
 « Fier étranger, ton dieu n'est pas le mien.
 » Un musulman ne peut être mon gendre :
 » C'est déjà trop que d'oser y prétendre ;
 » Pour tant d'honneur il faut être chrétien. »
 L'Arabe altier lève et brandit sa lance.
 « Chien de chrétien, je méprise ta loi,
 » Dit l'orgueilleux ; mais je garde ma foi :
 » Je sais combattre et venger une offense. »

Le peuple alors a tremblé pour son roi,
 Et déjà même il court pour le défendre ;
 Mais du vieillard le cœur est sans effroi,
 Et dans la lice Alphonse va descendre,
 Quand tout à coup, du haut d'un palefroi,
 A la barrière un cor se fait entendre.

A ce signal le peuple s'est tourné,
 Le roi se tait, le Maure a frissonné.
 De paladins un escadron s'avance ;
 Un drapeau blanc flotte au fer de leur lance,
 Et leur cimier de crins blancs est orné.
 Le cœur de Blanche a battu d'espérance.
 Elle regarde, et son œil étonné
 A reconnu la bannière de France.
 C'était Louis..... Eh quoi ! me dira-t-on,
 Le prisonnier laissé dans le donjon !
 Et les rochers, la route souterraine,
 La grille enfin, la clef ?.... Belle raison !
 Un sort fatal l'a conduit en prison,
 Un sort heureux en Castille le mène :

Une autre fois je vous dirai comment.
Le seul désir qui m'agite et me presse,
Est de savoir si le plus tendre amant,
D'Abenzaïd sauvera sa maîtresse.
A l'infidelle en ces mots il s'adresse :

« J'adore Blanche, et pour la mériter,
» C'est à mon bras qu'il faut la disputer. »

Le Marocain a souri de colère.

« Faible rival, dit-il en reculant,
» Tu vas payer pour la fille et le père ;
» Je punirai ce discours insolent,
Et les affronts qu'ils ont osé me faire.
» Ma s ce n'est plus un combat de tournoi ;
» Il faut ici que mordant la poussière,
» L'un de nous meure. » — « Eh bien ! ce sera toi,
» Répond Louis en pressant sa visière. »

Les deux rivaux l'un sur l'autre ont couru.

Du premier choc l'horrible violence
D'Abenzaïd a fracassé la lance,
Et de Louis le coursier abattu
A fait trembler pour l'héritier de France.
Abenzaïd sur la terre s'élance,
Tire son glaive, et de rage animé,
Veut égorger un rival sans défense.
Le peuple ému jette un cri de vengeance.
Mais à l'aspect de ce peuple alarmé,
Louis se lève et reparait armé ;
Dans ses regards la fureur étincelle :
De l'ennemi qu'il semble défier,
Il suit le fer, et sur son bouclier
Parant le coup que portait l'infidelle,
D'un coup plus sûr écrase le cimier
Du Sarrasin, qui recule et chancelle.
Son front pâlit ; ses yeux se sont troublés.
Louis alors frappe à coups redoublés,
Poursuit le Maure, étonne son courage,
Harcele, presse, accable un ennemi

Qui sur ses pieds est à peine affermi,
 Et ne répond que par des cris de rage.
 En vains efforts l'Arabe est épuisé,
 Son bras fléchit, sa force est abattue,
 Son casque ouvert, son bouclier brisé,
 Et par malheur son pied s'est reposé
 Sur les éclats d'une lance rompue.
 Sur ces débris il cherche à s'appuyer;
 Il glisse, il tombe, et roule sur la terre
 Comme un rocher qu'a frappé le tonnerre.
 Louis s'élance, et tel qu'un épervier
 Fond sur l'Arabe, et l'étreint, et le serre,
 Et sur le cœur lui porte son acier.

« Mon bras, dit-il, est maître de ta vie,
 » Et ton rival ne serait déjà plus
 » Si la fortune eût servi ta furie.
 » Relève-toi, la mienne est assouvie :
 » Je suis Français et pardonne aux vaincus. »

Abenzaïd se retire confus ;
 Parmi les siens il va cacher sa honte ;
 Sur son coursier en jurant il remonte ;
 Lance à Louis de farouches regards,
 Et de Burgos il quitte les remparts
 En méditant une vengeance prompt.

Le peuple entier applaudit au vainqueur,
 Et dans les airs pousse un cri d'allégresse.
 Mais qui peindra ta joie et ton bonheur,
 Fille d'Alphonse, objet de leur tendresse,
 Lorsqu'à ce roi le prince de Lutèce
 Vient demander le prix de sa valeur ?
 Que son aspect fait palpiter ton cœur,
 Lorsqu'à tes pieds il dépose les armes !
 Qu'avec transport il contemple tes charmes,
 Ce front modeste où siège la candeur,
 Ces yeux baissés, où malgré la pudeur,
 La volupté vient mêler quelques larmes !
 D'Abenzaïd Alphonse délivré,

Reçoit l'amant de sa fille adoré,
 Et le héros qui venge sa querelle;
 Du nom de fils sa tendresse l'appelle.
 Dans le palais l'autel est préparé.....
 Mais qui ne sait comment on se marie ?
 Quelle novice, en ce temps éclairé,
 Ne s'imagine ou n'apprend d'une amie
 Tout ce qu'on fait dans ce jour désiré !
 Je n'irai point fatiguer mon génie
 A détailler cette cérémonie,
 Les baisemains, la danse, le festin :
 Du descriptif je n'ai point la manie,
 Et sans façon je passe au lendemain.

VIENNET.

~~~~~

### L'AVARE ET LA PIE. *Fable.*

Assis auprès de son trésor,  
 Un avare entassait des ducats, des guinées :  
 C'était son seul plaisir depuis maintes années;  
 Il les comptait, et puis les recomptait encor :  
 Sa seule idole était son or.  
 Tandis qu'à l'enfouir mon Harpagon s'oublie,  
 De sa cage, Margot la pie,  
 Trouve la porte ouverte, et vient furtivement  
 Dérober un ducat. Mon ladre en recomptant  
 S'aperçoit du larcin; il tremble, il se chagrine,  
 De toutes parts il examine,  
 Et voit enfin Margot qui cachait dans un trou  
 Ce ducat, dont la perte allait le rendre fou.  
 Scélérate, dit-il, s'adressant à la pie,  
 C'en est fait, de ma main tu vas perdre la vie.  
 Quoi ! tu veux enfouir ce précieux métal ?  
 Mais, mon maître, répond le bavard animal,  
 Si ta colère est légitime,  
 Si cacher un peu d'or te semble un si grand crime,  
 Que peux-tu mériter, toi dont l'avare main  
 Pour enfouir, pilla la veuve et l'orphelin ?

LAROQUE (du Loiret).

## ÉNIGME.

Cher lecteur, je sers tour à tour  
 D'arme, de couvert, de mesure,  
 D'ornement et de nourriture,  
 Et tu peux me voir en un jour  
 A l'église, au bal, dans ta cour,  
 Entre les mains des rois, et même d'un tambour,  
 Dans l'air, sur la terre et sur l'onde.  
 Je suis souvent l'appui des malheureux humains,  
 Et pourtant je serais moins célèbre en ce monde  
 Sans un désastre des Romains.

*Par le même.*

~~~~~

 LOGOGRIPHE

Je suis, mon cher lecteur, au sexe si commode,
 Qu'il me fait avec lui de près suivre la mode.
 Jadis je paraissais avec simplicité;
 On me fait aujourd'hui rayonnant de beauté;
 Aussi je vais par tout; oui, j'entre sans obstacles
 Dans les brillans concerts, aux fêtes, aux spectacles;
 Je suis sans conséquence et confident discret;
 Je sais fort bien garder un important secret;
 On m'a donné par fois aux amans en disgrâces,
 Et l'on compte mes pieds par le nombre des Grâces.

T. DE COURCELLES.

~~~~~

 CHARADE.

Il est de certains jeux où l'on fait mon premier;  
 Jeune fille est enclin à faire mon dernier;  
 Qu'un mari semble aimable en donnant mon entier!

T. DE COURCELLES.

---

Le mot de l'Enigme du dernier numéro est *la femme de Loth*.  
 Celui du Logogriphe est *Charte*, où l'on trouve Char, Carte,  
 Arche, Trace, Chat, Chate, Aïre, Thrace, Ache, Cet, Cher, Art.  
 Le mot de la Charade est *Fournil*.

---

 LES MILLE ET UNE NUITS,

Contes traduits de l'arabe, par M. GALLAND, avec la continuation par M. CAUSSIN; 9 volumes in-12.

( II<sup>e</sup>. et dernier article. )

Dans notre précédent article sur les *Mille et une Nuits*, nous avions promis une notice *bibliographique* sur ce recueil de contes orientaux; mais comme nous avons depuis fait la réflexion que ces sortes de recherches ne sont point du goût de tout le monde, nous nous contenterons seulement d'ajouter que les contes traduits en français par M. Galland, ne forment pas, suivant un savant orientaliste de Londres, la quinzième partie de la collection complète qui s'élèverait, si elle était traduite en entier, à trente ou quarante volumes in-4<sup>o</sup>; peut être que l'on doit se féliciter de n'en pas connaître d'avantage, car le dégoût est l'inséparable compagnon de la satiété. Il en serait sans doute comme des Contes des Fées, dont nous possédons, sous le nom de *Cabinet*, une volumineuse collection en cinquante ou soixante volumes in-8<sup>o</sup>, et qui est seule capable de dégoûter à jamais l'amateur le plus déterminé de ce genre de merveilleux. Quant à moi, je sais qu'il y a quelques années, me trouvant à la campagne, au défaut de lectures plus sérieuses, je me jetai imprudemment dans ce *cabinet* magique, et ne craignis pas de parcourir jusqu'au bout cet immense labyrinthe; mais, comme la femme de Barbe Bleue, j'eus lieu de me repentir de la curiosité qui m'avait fait pénétrer dans le fatal *cabinet*; d'abord par l'ennui que me causèrent plusieurs de ces aventures assez insipides, et ensuite par la répugnance que m'inspirèrent, pendant long-temps, le seul nom de sylphe, de fée bienfaisante ou malfaisante, de gnomes, ou génies bons ou mauvais. Je sortis cependant à mon honneur de cette galerie enchantée, c'est-à-dire, que j'eus le courage d'achever le dernier

volume. Mais je restai plusieurs années tout à fait insensible aux charmes de *l'Oiseau bleu* et de *la Belle au bois dormant* ; j'étais entièrement blasé ; je frissonnais de tout mon corps au seul nom de M<sup>me</sup> Daulnoy, l'Homère et le Richardson de la féerie ; et la seule idée du *Chat botté* me faisait pâlir : pour rien au monde je n'aurais mis le pied à l'Opéra , dans la crainte d'y rencontrer quelqu'une de ces éternelles fées , ou de ces maudits génies dont ce théâtre est la demeure habituelle. Cette funeste expérience m'a bien fait sentir la vérité de ce proverbe des anciens Grecs : qu'il ne faut que goûter le miel et non s'en rassasier.

Maintenant que je suis en pleine convalescence, je peux d'autant mieux apprécier le mérite de ce genre de productions fabuleuses , qu'il m'est resté de mes lectures plus de points de comparaison , et que d'ailleurs le mauvais et le médiocre font d'autant mieux sentir le prix de ce qui est excellent ou bon. Je crois cependant rendre un véritable service à mes lecteurs , et tirer ainsi tout le parti possible du malheur où mon imprudente curiosité avait failli me jeter , en les prémunissant contre la plupart des imitations ou continuations des *Mille et une Nuits*, des *Mille et un Jour*, *Mille et un Quart-d'Heures*, etc. ; sans en excepter même les nouveaux contes contenus dans l'édition que j'ai annoncée en tête de cet article, et qui, quoique véritablement traduits de l'arabe par M. Caussin, n'en sont pas moins la plupart d'une insipidité remarquable. Ces nouveaux contes sont très-inférieurs aux anciens ; le savant éditeur que je viens de nommer a lui-même trop de goût pour ne pas en convenir franchement : mais un avertissement pour lequel je crois avoir des droits éternels à la reconnaissance des lecteurs, et que je ne peux m'empêcher de leur donner en passant, c'est de se méfier de trois gros volumes in-8°, traduits de l'anglais en français, il y a trente ou quarante ans, sous le nom des *Contes des génies*, ou *les charmantes leçons d'Horam fils d'Asmar*. Ce titre est séduisant, mais que le lecteur y prenne garde, c'est un piège perfide où j'ai failli périr d'impatience et d'ennui ; car je

suis bien aise de lui'apprendre que lorsque j'ai commencé la lecture d'un livre, je mets une espèce de point d'honneur à l'achever entièrement, quelque ennuyeux qu'il soit, sans esquiver même ni les notes ni la préface. De même qu'un guerrier regarderait comme une chose honteuse de reculer devant l'ennemi lorsqu'une fois il s'est porté à sa rencontre, de même un journaliste qui se respecte un peu, ne doit pas lâcher pied devant un livre quel qu'il soit, fut-ce même un in-folio, avant que d'en avoir eu raison. C'est-là, à mon avis, ce qui constitue la véritable bravoure littéraire; mais plus on tient à honneur d'achever une entreprise, plus il est permis de prendre, avant de s'y embarquer, toutes les mesures convenables. Ne confondons point la prudence et la circonspection avec une lâche pusillanimité; il est bon de connaître le péril avant que de l'affronter. C'est ce que je n'ai pas fait; mais je le dis avec la modestie qui convient à un brave, je suis sorti triomphant du milieu de cette foule de géants et d'enchanteurs, de sylphes vindicatifs, et de génies formidables qui fourmillent à chaque page de ces *soi-disant charmantes leçons d'Horam, fils d'Asmar*. Mais que Dieu garde tout honnête homme de lecteur qui sait employer son temps, et qui n'est pas entraîné par goût ou obligé par état à lire tout ce qui s'imprime, de se laisser imprudemment enfermer dans le cercle dangereux tracé par ses féroces et stupides génies; sur-tout qu'il ne se laisse pas séduire par les gravures insidieuses dont cet ouvrage est parsemé. Des princesses sortant du bain ou couchées nonchalamment à l'ombre des palmiers, s'offriront à ses regards; mais qu'il se hâte de s'éloigner de ces syrènes perfides; car c'est à ce piège où je me suis laissé prendre, et j'en ai été puni par un long et mortel ennui. Je ne crois pas, en laissant de côté toute plaisanterie et toute métaphore, qu'il soit jamais sorti de la main des hommes un amas plus fastidieux de contes absurdes, et d'inventions incohérentes; la froide moralité qui en résulte semble une espèce d'*amende honorable*, dont le but est de demander grâce au lecteur pour ce bizarre tissu de sottises et de folies.

Mais revenons au recueil de M. *Galland*, à qui nous ne pouvons nous empêcher de reprocher, avec un peu d'humeur, d'avoir indirectement donné naissance à cet impertinent ouvrage.

Une remarque assez singulière qui se présente à notre esprit, c'est que nous sommes redevables des *Mille et une Nuits*, et d'autres contes pour rire et pour pleurer, à deux des plus célèbres ministres de la monarchie française, le cardinal de Richelieu et le grand Colbert. Le premier avait une telle prédilection pour ce genre d'écrits, qu'il envoya André-du-Ryer à Constantinople et en Egypte pour lui chercher des contes, dont le cardinal put amuser ses loisirs dans le temps où le ministre, d'une main terrible, écrasait les restes pâles et sanglans de l'hérésie et de la féodalité. Je ne sais si Colbert, dans son impatiente avidité de fables et de récits merveilleux, a, à l'exemple de l'immortel cardinal, dépêché en toute hâte un exprès à Constantinople, et si ce fut là le but de la mission dont il chargea M. Galland; mais il n'en est pas moins vrai que c'est au voyage de ce dernier que nous devons la connaissance de la sultane Scheherazade et de son aimable sœur, etc., ainsi que des quarante *visirs* et du fabuliste *Lockmann*, dont l'existence, même pour le dire en passant, a cela de singulier, qu'elle est regardée comme une *fable*. Nous avons dit, dans le commencement de cet article, que M. Galland n'avait traduit qu'une bien faible partie de ce recueil, il n'existe nulle part complet, même en Egypte et en Syrie, et je suis presque tenté d'en rendre grâce au ciel. Cependant on en possède à Londres plusieurs parties bien supérieures en étendue du moins, à celles qui ont déjà été traduites. Il serait à désirer qu'un homme de goût, versé dans la littérature arabe, s'occupât de faire un choix des contes les plus intéressans. Le savant continuateur des *Mille et une Nuits*, M. Causin, était bien assurément l'homme qu'il fallait, mais j'avoue que le choix qu'il nous a donné, et qu'il ne dépendait pas de lui sans doute de rendre meilleur, me porte à croire qu'il vaut encore mieux, toutes réflexions faites, laisser dormir paisiblement la princesse



Scheherazade, et que nous pourrions courir quelque risque à la réveiller.

LA SERVIÈRE.

---

## MANUEL DU PHILOSOPHE,

Ou Principes éternels, précédés de Considérations générales sur l'époque actuelle ; par H. Azais. — Chez Delaunay, Palais-Royal ; A. Eymery, rue Mazarine, n° 30 ; et chez l'auteur, rue Duguay-Trouin, n° 3, derrière le Luxembourg.

(I<sup>er</sup> article.)

Dieu a fait, dit-on, le monde en six jours, et l'avait médité depuis l'éternité ; M. Azais l'explique en cent pages, qui ne lui ont peut-être pas coûté plus de temps à écrire, et qu'il n'a mis que vingt ans à préparer. Voilà deux grandes besognes, toutes deux très-admirables, et dont la dernière sur-tout est bien faite pour flatter l'orgueil de l'esprit humain. Il y a néanmoins entr'elles deux une légère différence, c'est qu'il est bien et dûment constaté, pour le savant comme pour l'ignorant, que de façon ou d'autre, le monde EST, tandis que tout le monde ne tombera peut-être pas également d'accord qu'il *est expliqué*.

Il y a bien long-temps que cette manie de tout connaître, de tout expliquer, tourmente notre pauvre espèce. Depuis les atomes de Démocrite et d'Epicure, jusqu'aux tourbillons de Descartes ; depuis les molécules d'eau de Thalès, jusqu'aux vitrifications de M. de Buffon, que n'avons-nous pas réglé, gouverné, arrangé dans la nature ? que de mondes faits et refaits ! que de lois expliquées ! que de secrets découverts ! La science, il est vrai, coûte quelquefois bien cher ; plus d'un curieux a été assez mal payé de sa curiosité. Nous savons tous ce que nous vaut encore l'envie qu'eut notre première mère de mordre au fruit défendu, et de vouloir approfondir la science du bien et du mal. Empédocles

et Pline se font griller dans les volcans; Aristote, dit-on, se noie dans l'Euripe pour mieux le comprendre; d'Icare à Pilâtre Durosier, plus d'un téméraire n'a pas été sans se repentir d'avoir voulu prendre son vol trop haut. On sait comment de braves gens, quoiqu'assez curieux de leur naturel, obligèrent Galilée à un repos forcé, pour lui apprendre à se mêler de faire aller la terre. Si la nature se fut un peu plus pressée d'envoyer dans ce monde son dernier confident, M. Azais, je ne voudrais pas répondre, si je comprends bien certaines de ses découvertes, qu'aux temps de Galilée ou un peu par delà, on n'eût formé d'un beau cent de fagots bien flambans, la chaire d'où il aurait *éclairé* le monde. Heureusement aujourd'hui la science n'est pas si dangereuse; Mathieu Lænsberg prédit impunément la pluie et le beau temps, les éclipses et les comètes, et jusqu'à la mort des princes, dans ses véridiques almanachs; tous les jours vingt journalistes, avec pleine puissance, règlent dans leur cabinet les intérêts de l'Europe, et appellent à leur tribunal les querelles des actrices et les prétentions des princes de théâtre; un candidat au ministère, déçu dans ses espérances, apprend hardiment au roi comment lui seul eut su remettre l'ordre en France, et comment on se trouvera mal d'avoir voulu y maintenir l'union, le calme et la tranquillité. Ne nous allarmons donc point pour M. Azais, si quelques mines se refrognent à la lecture de ses *Principes éternels*, et sans prétendre garantir son ouvrage de tous accidens, tenons-nous assuré qu'ils ne seront point d'un genre trop sérieux, que peut-être même ils ne nuiront pas au bruit qu'il attend de son livre.

Virgile a dit :

Felix qui potnit rerum cognoscere causas !

*Heureux qui peut connaître la nature et ses causes !*

Oh ! que souvent je me contenterais de bien savoir mettre à profit les effets ! Assez décidé à trouver que *tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles*, je me demande ce qu'il y a à gagner dans la recherche de ce que la nature paraît avoir jugé à propos

de nous cacher ? S'il était si important pour nous que nous connussions ses *principes éternels*, aurait-elle attendu jusqu'à l'an de grâce 1816 pour nous envoyer son interprète ? Au fait, n'y a-t-il pas quelque inconséquence à voir des êtres d'un jour fixer les lois d'une puissance éternelle ; à entendre une intelligence bornée et finie s'écrier : J'ai atteint le mystère de l'infini ? Nous déterminons des lois générales, nous classons la nature par règnes, par genres, par espèces, par familles, etc., et la nature, comme pour se moquer de nous, ne procède que par variations perpétuelles et modifications infinies. La matière la plus inerte dans sa plus simple organisation, est encore si composée, que nulle part des causes similaires ne produisent des effets exactement et absolument semblables. Puis venez donc tout expliquer avec vos lois générales ; venez nous initier à la raison éternelle des choses.

Ce qu'il y a de bon, au reste, dans tout ceci, c'est que d'abord toutes nos explications n'empêchent pas le monde d'aller à sa guise, ce que je craindrais, je l'avoue, de nos manies réformatrices, si nous parvenions à lui dérober son secret ; c'est qu'ensuite en courant après des chimères, en travaillant au débrouillement du chaos, il n'est pas qu'un philosophe ne lance par-ci par-là quelques traits de lumière, ne rencontre quelques petites vérités ; et puisqu'ainsi que nous l'a appris M. Azais lui-même, tout se compense dans le monde, ne dédaignons pas des rêves, sur-tout quand ils sont d'un homme d'esprit, qu'ils annoncent du piquant, de l'originalité, et qu'il peut s'y mêler quelques réalités.

Pour M. Azais, la science universelle se partage en trois branches : la physique, qui embrasse tous les faits de l'ordre mécanique ; la physiologie, qui embrasse tous les faits de l'ordre vital et organique ; la politique, qui embrasse tous les faits de l'ordre social.

Ces trois branches sont les parties d'un même tout ; elles tiennent à un même principe ; elles se développent par les mêmes lois. Assurément les physiciens ne se doutaient pas qu'ils fussent si près de faire de la politique ; quant aux politiques, il y a long-temps qu'ils

s'occupent à mettre la matière en mouvement. Le mouvement est la vie de l'univers; *sa cause*, dit M. Azaïs, *nous sera à jamais inconnue : c'est la cause première.* Or, si nous ne pouvons nous élever jusqu'à la connaissance de ce premier des principes éternels, n'est-il pas probable que plusieurs de ses conséquences nous échapperont aussi ?

Le mouvement a des lois par lesquelles il est rendu producteur ; il agit par voies d'actions et de réactions mutuelles, correspondantes et égales ; de là résulte le mouvement dans les parties, l'équilibre dans les effets, la stabilité dans l'ensemble. Le premier résultat du mouvement, *la première cause mécanique et générale* à laquelle il donne naissance, c'est l'*expansion universelle*. Ainsi l'*expansion* est la tendance propre et nécessaire de chaque molécule de matière, à occuper par son mouvement particulier le plus d'espace qu'il lui sera possible.

Mais cette *expansion* ne va-t-elle pas dissiper l'univers en atômes ? Oui, si elle n'était pas réciproque ; si l'*expansion* d'un monde n'était pas repoussée par celle d'un monde voisin, et ainsi de suite jusqu'à l'*infini* ; car s'il y avait un terme à cette série d'actions et de réactions, là commencerait la *vaporisation* ou la résolution en poussière de l'univers. L'univers est donc infini, et s'il est infini, il est aussi *éternel* : l'*infini* ne pouvant avoir ni commencement ni fin, ne pouvant pas plus être borné dans la *durée* que dans l'*espace*.

Par la force expansive qui les agitent, les mondes vivent pour ainsi dire aux dépens les uns des autres, et s'approprient mutuellement les émanations qu'ils s'envoient. De là le cercle éternel des décompositions et des recompositions de la matière.

La lumière est le premier effet de l'*expansion* ; ce sont ses molécules divisées et multipliées à l'infini qui pénètrent les corps, ou les pressent, les refoulent, les condensent, et produisent les lois de *compression*, d'*aggrégation* et de *pesanteur* ; elle est l'agent universel de cette création perpétuelle dont l'*expansion* est la cause. On ne peut en vérité pas créer un monde à moins

de frais, et si l'unité dans le principe, la simplicité dans les moyens, doivent être comme le cachet du grand œuvre de la nature, on pourra accorder que le roman que nous en donne M. Azais est un de ceux, qui sous ce point de vue, approche le plus de la vraisemblance.

Nous continuerons, dans un prochain article, de suivre, autant que nous le pourrons, M. Azais, transportant d'une manière non moins neuve et curieuse l'*expansion* dans le domaine de la métaphysique, et faisant de la morale avec du mouvement.

GIRAUD.

---

## PHILOSOPHIE POLITIQUE;

Par M. BOURBON LEBLANC. A Paris, chez l'auteur, rue de la Chaise, n° 20, et chez les principaux libraires français et étrangers. Prix : 4 fr., et 4 fr. 50 c. franc de port.

On n'a jamais tant écrit en France sur la politique, qu'on le fait de nos jours, et il ne faut pas s'en plaindre, comme bien des gens le font, parce qu'il leur paraît inutile ou dangereux que cette science soit mise à la portée de tout le monde; mais bien parce que les vrais principes en sont si difficiles à saisir qu'ils ne sont pas toujours bien exposés, et peuvent ainsi conduire à l'erreur plutôt qu'à la vérité; mais, par cette raison même, il est utile que les ouvrages de ce genre se multiplient pour se servir de contrepoids, et apporter enfin une lumière certaine dans une étude qui devient tous les jours plus importante pour nous. En effet, il est fâcheux de voir une multitude de citoyens appelés, par l'importance de leurs propriétés, à devenir membres de l'une des chambres qui font partie de la puissance législative, ne pas posséder les premiers élémens de la politique. La fortune donne sans doute à celui qui la possède une qualité qu'on a eu raison d'apprécier, parce qu'elle lui inspire naturellement l'amour de

l'ordre et de la tranquillité; mais il s'en faut bien qu'elle tienne lieu d'instruction comme bien des gens aiment à se le persuader, et sans celle-ci, que peut-on attendre de ceux qui ont à prononcer sur des actes d'où dépend le bonheur ou le malheur du peuple. Ce ne sont pourtant pas, comme nous l'avons dit, les sources d'instruction qui manquent, et sans parler de l'immortel Montesquieu qui a porté une si grande lumière sur toutes les parties du système législatif, un grand nombre de publicistes plus modernes ont essayé d'en donner de nouvelles leçons, et les circonstances orageuses dans lesquelles s'est trouvée la France leur en a fourni de puis-sans motifs; bien plus, on peut affirmer qu'ils se sont trouvés dans une position bien plus favorable que leurs prédécesseurs, puisque les événemens qui se passaient sous leurs yeux mettaient en action ce que l'auteur de *l'Esprit des lois*, et plusieurs autres, n'avaient pu considérer qu'en perspective : mais c'est peut-être l'abondance et la diversité des préceptes qui effraie ceux qui seraient tentés de s'instruire. Tous les esprits ne sont pas propres à cette étude, ou du moins à démêler ce qu'il y a d'utile ou de pernicieux dans des opinions si divergentes; mais tel homme qu'un semblable travail pourrait effrayer, aura assez de capacité pour saisir des vérités bien démontrées et exemples de toute contestation. Il serait coupable alors de les négliger, et, muni de ces bases essentielles, le plus simple bon sens lui suffira pour lui faire apporter dans les délibérations une opinion sage et raisonnable, au lieu de courir le risque de donner, par ignorance, son adhésion à des propositions nuisibles au bien de l'état et à celui de ses commettans.

L'ouvrage que nous avons en ce moment sous les yeux a été dicté par cette louable intention. Il est trop profond, quoique lumineux, trop plein de principes qui émanent les uns des autres par des conséquences naturelles, pour être susceptible d'analyse. Nous devons pourtant donner une idée de l'esprit dans lequel il est conçu.

Il y a long-temps qu'il ne peut plus être question,

dans le monde connu, de donner des lois à tout un peuple, puisque, hors les sauvages d'Amérique qui ne sont pas encore assez mûrs pour en sentir le besoin, tous les autres en sont plus ou moins anciennement, plus ou moins sagement pourvus.

Ce ne peut être que par l'excès de la civilisation qui anime quelquefois les révolutions, comme cela nous est arrivé, que peut naître l'idée de refaire toutes les lois et de changer le gouvernement, l'expérience a prouvé l'inconséquence, les dangers et la folie d'une pareille entreprise; mais s'il n'y a point de doute que la plus grande partie des lois qui ont fait le bonheur d'un peuple pendant plusieurs siècles ne doivent être sacrées et immuables, il n'est pas moins certain qu'il peut s'en trouver, qui par le changement des mœurs et des circonstances ont besoin d'être réformées. C'est pour apprécier avec justesse, et le vice de ces lois ou coutumes, et le mérite de celles qu'on peut leur substituer, qu'il importe que ceux auxquels cet examen doit être soumis soient parfaitement instruits des principes de la législation, et l'on se flatterait en vain de parvenir à cette science sans remonter jusqu'à sa source.

Pour atteindre ce but, M. Bourbon Leblanc a donc dû embrasser le plus vaste plan.

Il établit d'abord en principe « que la *philosophie politique*, qui est l'art de gouverner les hommes, est fondée sur la science de l'*économie générale*, et sur celle de la *statistique*. Il distingue l'*économie générale* et l'*économie publique*, en ce que celle-ci n'est que la connaissance de l'administration intérieure, tandis que l'autre embrasse tous les rapports des peuples entr'eux et les ramène à un principe commun, le *système universel des lois*. Il veut que l'étude de l'*économie générale* soit éclairée par l'histoire dont l'incertitude, en quelques cas, doit être rectifiée par l'expérience et par le raisonnement; qu'on se défie sur-tout des systèmes qui ne sont pas fondés sur l'expérience, quelque brillants qu'ils puissent paraître, et quelque perfection idéale qu'ils offrent à l'imagination. L'auteur, pour arriver par gradation à l'époque où le législateur a dû s'em-

parer, pour ainsi dire de la société afin de la régulariser, a d'abord considéré l'homme dans tous les degrés qu'il parcourt depuis l'état naturel jusqu'à celui de la civilisation; il le voit dans le principe assujéti aux lois immuables qui enchaînent toutes les parties de l'univers, et bientôt plus particulièrement guidé par celles que lui suggèrent ses besoins, ses commodités, ses plaisirs. Le gouvernement patriarcal ou paternel est le premier qui s'établit parmi les hommes, les autres lui succèdent et prennent différens caractères par des causes accidentelles. L'agriculture naît de la nécessité de pourvoir à l'existence, le commerce du besoin d'augmenter le bien être; la propriété devient la conséquence du travail, les arts, les sciences, la philosophie, celles de la réflexion; la religion enfin et la législation forment le complément du système social. Dans tous les temps, dans tous les pays, les hommes ont senti leur dépendance d'un être invisible et tout puissant, ils n'ont pu méconnaître ses bienfaits, la reconnaissance leur a fait un devoir de lui rendre hommage, ils n'ont différé, ils ne se sont trompés que dans l'idée de sa nature et dans le genre de culte qui pouvait lui être agréable. Le bonheur du peuple est la base invariable de la législation; c'est dans la connaissance des moyens de l'assurer que consiste la science du législateur. L'auteur les fait dériver avec raison d'une sage distribution de la justice, dont les principes éternels sont gravés dans la conscience, d'une habile combinaison des moyens de prospérité que possède une nation, mais sur-tout de l'agriculture et du commerce. Enfin il n'y a pas un point *d'économie générale* ou *publique* qui ne soit approfondi, développé avec la plus grande sagacité dans cet ouvrage, qui peut être regardé comme le manuel du législateur, et devenir vraiment classique.

Nous croirions diminuer l'intérêt du fond en insistant sur celui de la forme, c'est-à-dire, en nous étendant sur le style de l'auteur dont la pureté égale la force; mais on remarquera sur-tout l'enchaînement naturel de tous les principes, et l'attention constante de subordonner par tout les combinaisons à l'expérience.

D. L. C. B.



## L'AMI DES JEUNES DEMOISELLES.

M. Blanchard, libraire avantageusement connu comme homme de lettres, par la publication d'intéressans ouvrages d'éducation et de morale à l'usage de la jeunesse, vient de faire paraître la traduction d'un autre ouvrage allemand qui ne peut être que très-favorablement accueilli du public; il est intitulé dans la traduction: *l'Ami des jeunes demoiselles, ou Conseils aux jeunes personnes qui entrent dans le monde, sur les devoirs qu'elles auront à remplir dans le cours de leur vie*. L'auteur paraît avoir réuni en un seul cadre tous les préceptes de sagesse, de vertu et de morale propres à servir de guide et de consolateur dans les différentes situations de la vie. Cet ouvrage en deux volumes est de M. *Ewald*, pasteur réformé à Carlsruhe. La traduction, confiée à la plume exercée et habile d'un jeune littérateur versé dans les deux langues, M. Ch. B., est simple, pure, élégante et correcte. L'éditeur a placé en tête de l'ouvrage un avertissement plein d'intérêt. On sait que les Allemands excellent dans les ouvrages qui ont pour objet de faire connaître et apprécier le charme et le bonheur des jouissances et des vertus domestiques. Ils réussissent également à atteindre ce but, soit dans les ouvrages de poésie et de morale, soit dans les romans; mais leurs ouvrages d'éducation et de pédagogie sont particulièrement remarquables: Campe, Raffe, Veisse, Basedoff, Nimniemayer, ont donné dans ce genre des modèles à peu près parfaits, et qui jusqu'ici n'avaient pas été imités avec succès dans les compositions originales des autres langues. L'utile et l'agréable, l'instruction solide et les épisodes les plus amusans sont fondus avec un tel art, que le souvenir des premières études laisse à la fois dans le cœur et la mémoire des enfans, le charme le plus inexprimable. C'est dans ces ouvrages que Berquin a trouvé la presque totalité des matériaux dont se composent son *Ami des enfans* et son *Ami des adolescents*, encore

n'en a-t-il pris que la partie la plus superficielle, et sans indiquer même la source où il avait puisé avec tant d'abondance. Il ne sera pas difficile, dans une autre occasion; de prouver la vérité de ces assertions, et notre littérature est trop riche et trop sublime pour avoir rien à craindre de révélations semblables. M. et M<sup>me</sup> Azais sont les premiers qui ont marché avec succès sur les traces des auteurs allemands dans un genre si intéressant, sans rien leur emprunter, et en tirant tout de leur propre fond. L'estimable et intéressant recueil qu'ils publient, et dont le succès va toujours croissant, en formant pour nous une véritable bibliothèque de l'enfance, figurera aussi avec avantage dans la bibliothèque des amis des lettres et de la morale. Quant à M. Ewald, dont l'excellent ouvrage sera mis en Allemagne à côté de ceux de Campe et de Basedoff, cet estimable écrivain était déjà avantageusement connu par d'autres ouvrages dans la littérature allemande, sur-tout par celui dans lequel il a élevé, en faveur des Israélites de l'Allemagne, particulièrement de ceux de Francfort, la voix de la justice, de l'humanité, de la politique et de la religion. Ce n'est pas la première fois que de dignes ministres de différentes communions chrétiennes ont ainsi généreusement plaidé la cause des victimes d'une anti-que oppression, qui depuis long-temps a cessé d'être religieuse. C'est aussi l'objet d'un ouvrage intéressant que nous avons annoncé, que l'on doit à M. Bayle, ancien inspecteur aux revues et membre de la légion d'honneur, et dont nous nous proposons de rendre incessamment compte. Mais revenons à l'ouvrage de M. Ewald; il est divisé en chapitres intitulés *Lectures*. Le charme du style, dans la traduction comme dans l'original, y répond parfaitement à l'excellence de la morale et à l'intérêt des épisodes adroitement répandus au milieu de la partie didactique de l'ouvrage. L'exécution typographique en est également très-satisfaisante, et il est orné de charmantes gravures allégoriques. Voilà sans doute bien des titres de recommandation et de véritables droits à la faveur du public. M. Ewald, M. Blanchard et le jeune traducteur paraîtront sans doute en

avoir tous à son estime et à sa reconnaissance; et à l'approche de l'heureuse époque des étrennes, il est peu de livres sans doute qui soient plus dignes d'être offerts comme souvenirs et comme hommage aux épouses, aux mères et aux filles destinées à perpétuer l'exemple et les traditions de toutes les vertus, en en offrant continuellement l'exemple dans leurs discours, dans leurs conseils et dans leurs actions.

---

## DES DÉNONCIATEURS ET DES DÉNONCIATIONS;

Par l'auteur de *l'Art d'obtenir des places*.

(II<sup>e</sup> et dernier article.)

Dans l'analyse rapide que nous avons précédemment donnée de cet ouvrage, nous avons reproché à l'auteur de n'avoir pas cherché à égayer un sujet naturellement fort triste : une seconde lecture que nous venons de faire avec attention nous a confirmé d'avantage dans notre premier jugement. Nous nous étions promis de faire quelques citations des passages qui nous auraient paru les plus plaisans, et les plus propres à adoucir la sombre austérité du sujet; mais c'est à peine si nous avons trouvé de loin en loin quelques-uns de ces traits fins et spirituels que l'auteur de *l'Art d'obtenir des places* semble avoir entièrement épuisé sur son premier ouvrage. En résumé nous pensons que le sujet a été mal choisi, et ne pouvait fournir tout au plus qu'une diatribe satirique, et que des lieux communs de morale et de philosophie; aussi ne trouve-t-on guère autre chose dans ce livre. Le seul épisode dont la couleur soit assez comique, c'est celui où l'auteur fait le dénombrement de l'armée des calomniateurs, qu'il passe pour ainsi dire en revue, depuis les troupes légères qui sont destinées à harceler l'ennemi, jusqu'aux bataillons de réserve qui doivent porter les derniers coups. La description de ces différentes manœuvres est assez plaisante; mais elles ont encore plus de rapport avec une conspi-

ration, une intrigue de cour, qu'avec la calomnie proprement dite, et dont l'invisibilité même, au moment qu'elle frappe sa victime, forme l'attribut le plus essentiel, comme elle en est la sauve-garde la plus invincible. Le malheureux tombe atteint d'un trait mortel, parti tout à coup du sein de l'ombre, et il ignore jusqu'à la main qui l'a frappé. Semblable à ce guerrier dont parle Virgile dans l'Enéide, qui recevait dans la gorge un javelot d'airain à l'improviste; furieux, et agitant son épée, il promène autour de lui des yeux étincelans, et cherche inutilement à découvrir celui qui vient de lui donner la mort.

..... *Nec teli conspicit usquam*

*Autorem, nec quo se ardens immitere possit.*

Voilà une image frappante de la calomnie, et ces deux vers de Virgile me paraissent préférable à tout ce qu'on a écrit sur cette matière, sans en excepter le *Traité des dénonciations*.

Il aurait été peut-être plus convenable d'intituler cet ouvrage *Essai sur la calomnie*, dont la dénonciation est la hideuse progéniture. Mais j'avoue que de quelque manière que ce soit, ce livre aurait toujours fini par être fort ennuyeux, et que l'auteur, obligé nécessairement de recourir à des personnages allégoriques, genre essentiellement froid et qui n'est guère supportable qu'en peinture, n'aurait pas tardé à se repentir de s'être imprudemment jeté dans ce labyrinthe; son ouvrage a d'ailleurs le défaut d'être trop long, et il semble, aux efforts de l'écrivain, qu'il a juré de faire un livre complet sur cette matière, et qu'il est décidé à ne pas en avoir le démenti. Je crains bien que les lecteurs ne se piquent pas d'une aussi constante opiniâtreté: afin d'intéresser par tous les moyens possibles, l'auteur s'est jeté dans les citations, et il rapporte des vers sur la calomnie, que nous transcrivons d'autant plus volontiers qu'ils sont parfaitement beaux, et qu'ils nous fourniront le sujet d'un petit commentaire.

Par tout la calomnie a de traits imposteurs  
Du genre humain trompé, noirci les bienfaiteurs;

Contre leur souvenir elle ose armer l'histoire,  
Dans la nuit, sur le seuil du temple de mémoire,  
Elle veille et combat l'auguste vérité  
Qui s'avance à pas lents vers la postérité.  
Aux intrigues de cœurs c'est elle qui préside;  
Souvent elle embrase de sa flamme homicide  
Le tribunal auguste où dut siéger Thémis.  
O ! juges des Calas, vous lui fîtes soumis !  
Ses clameurs poursuivaient Abeilard sous la haire;  
L'Hopital au conseil, Fénelon dans la chaire,  
Turenne et Luxembourg sous les tentes de Mars;  
Demain même la vit sur les pas de Villars,  
Et Catinat, convert des lauriers de Marseille,  
Au lever de Louis la trouva dans Versailles.  
Les Cévennes long-temps ont redouté sa voix,  
Elle inspirait Baille, elle guidait Louvois  
N'est-ce pas elle encore qui, dans Athènes ingrate,  
Exilait Aristide, empoisonnait Socrate,  
Qui, dans Rome opprimée, égorgeant Cicéron,  
Ouvrait les flancs glacés du maître de Néron.  
Elle espéra flétrir de son poison livide  
La palme de Virgile et le myrte d'Ovide.  
Si l'arrêt d'un tyran fait massacrer Lucain  
Chez un peuple asservi chanter républicain;  
Du vulgaire envieux si la haine frivole  
À l'Homère toscan ferme le capitol;  
Si je vois du théâtre et l'amour et l'orgueil,  
Molière admis à peine aux honneurs du cercueil;  
Milton vivant proscrit, mourant sans renommée,  
Et la muse du Tage à Lisbonne opprimée:  
Helvétius contraint d'abjurer ses écrits.  
Le Pindare français, loin des murs de Paris,  
Fuyant avec sa gloire et cherchant un asile,  
Les cités se fermant devant l'auteur d'Emile;  
Sur l'éternel fléau de leurs jours malheureux,  
J'interroge en pleurant ces mortels généreux,  
Leurs mânes irrités nomment la calomnie.

Les vers que l'on vient de lire sont assurément d'une beauté rare ; et sans quelques noms de sophistes que l'auteur (qui lui-même a marché toute sa vie sous leurs bannières) a présentés comme des victimes déplorables de la calomnie, ce morceau de poésie serait aussi beau de vérité que d'expression. Mais n'est-il pas plaisant aujourd'hui de venir nous représenter le financier Helvétius, qui mourut dans sa patrie, riche et considéré, comme une victime de la persécution ? N'est-il pas révoltant de nous peindre, comme un sage opprimé, l'auteur d'un livre dont la froide immoralité révolta Voltaire lui-même, ainsi qu'on peut le voir dans sa *Correspondance philosophique* ? Je sais qu'Helvétius fut un honnête homme, et que par une inconséquence louable sa conduite fut toujours en opposition avec ces affreux principes ; mais n'est-ce pas avoir abjuré toute pudeur, que de ranger dans la même catégorie le matérialiste qui voulait anéantir Dieu, et ce Fénelon dont les erreurs sur lesquelles il passa lui-même condamnation, prirent leur source dans un amour trop ardent de la divinité ? Comment est-on capable d'écrire d'aussi beaux vers, et de manquer en même-temps à toutes les lois de la logique et du bon sens ?

*Heu ! vanas hominum mentes ! heu pectora cæca.*

Il nous semble que ces réflexions auraient dû venir tout naturellement se placer sous la plume de l'auteur du *Traité des dénonciations*, qui s'est étayé de cette éloquente épître sur la calomnie. Nous terminerons par cette observation ce qui nous restait à dire de son ouvrage, dont la lecture, au défaut d'autres ornemens, ne laisse pas que d'être instructive.

LA SERVIÈRE.

Paris, ce 10 novembre 1816.

*A M. le Rédacteur du Mercure de France.*

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser l'exemplaire d'un ouvrage directement contraire à la doctrine que vous avez professée dans le *Mercure* du 2 de ce mois, en réponse à une brochure qui soutient que *par la nature des choses, il ne saurait exister de gouvernement représentatif*. Quelles que soient les raisons que l'auteur de cette brochure allègue en faveur de son opinion, la mienne ne diffère en rien de la sienne quant au fond de la question, et je déclare avec franchise que rien ne me semble plus faible que votre réfutation, non pour le style, qui est très-bon ; mais pour les argumens, qui manquent entièrement à la cause que vous vous efforcez de défendre.

Vous convenez vous-même qu'il n'y a dans une nation qu'un très-petit nombre d'individus qui soient représentés ; mais sans m'arrêter à cette considération je vais droit au but, et je vous prie de me répondre, s'il est possible, au principe que voici :

*Quand deux volontés différentes peuvent naître et subsister entre le représentant et le représenté, la représentation disparaît.*

En vain dira-t-on qu'au moment où l'électeur élit le représentant, sa volonté est d'être représenté par lui et d'en passer par tout ce qu'il voudra, quelles que puissent être ses opinions par la suite.

Cette entière abnégation de soi-même n'est admise dans aucun acte civil ; elle est semblable à celle du cénobite qui donne sa voix pour élire le supérieur du monastère ; il fait un abandon total de sa propre personne, et il *méurt désormais dans sa volonté*. Un représentant, pour le temps de sa mission, n'est pas autre chose que ce supérieur ; c'est un *magistrat électif*, un

*arbitre temporaire des destinées* de ceux qui l'ont en voyé dans l'assemblée législative ; et ce qui achève de démontrer la nullité de la représentation , est que les commettans n'ont aucun droit de ratification à exercer sur les décrets qui leur sont signifiés de la part des représentans. Les gouvernemens nommés mal-à-propos gouvernemens représentatifs, ne sont donc qu'une sorte de gouvernemens électifs, et dès-lors rentrant dans la classe des choses connues, ils perdent tout le vain prestige dont on a cherché à les environner. J'ai déjà traité fort au long cette matière dans mes précédens écrits, et je joins à mon envoi un exemplaire des seconds développemens de ma proposition du 18 janvier dernier. Vous y trouverez ; depuis la page 17 jusqu'à la page 21, l'énonciation des mêmes idées, et presque les mêmes expressions dont je viens de me servir.

Je vous prie pareillement de jeter les yeux sur mon nouvel ouvrage, depuis la page 67 jusqu'à la page 98, pour y voir la réponse que je fais à des personnes qui se figurent que la représentation existe au moins lorsque les résolutions des assemblées législatives sont d'accord avec les intentions des commettans. Je prouve que le gouvernement de Constantinople a autant de droit de s'intituler gouvernement libre, lorsque le firman du grand-seigneur est agréable à ses sujets, que les assemblées en ont d'usurper le titre de représentation, lorsque leurs décrets sont conformes aux vœux des prétendus représentés. La satisfaction qu'éprouve le peuple dans les deux circonstances, n'est que précaire et dépendante, et ne peut permettre de le considérer en rien comme jouant un rôle actif, et comme donnant à ses fondés de pouvoir les ordres qu'il reçoit lui-même et auxquels il doit obéir, soit qu'il les approuvent, soit qu'il en murmure.

Il est temps, Monsieur, et plus que temps, que des préjugés *absurdes* disparaissent, et que des notions exactes viennent rectifier des idées vagues et fausses dont tous les partis peuvent s'emparer, et qui depuis trente ans n'ont cessé de faire couler le sang à grands flots dans toutes les parties du globe.



Je vous écris à la hâte, et par cette raison je ne vous presse pas de rendre ma lettre publique ; vous ferez à cet égard ce qu'il vous conviendra. J'augure cependant trop bien de votre impartialité pour penser que vous puissiez imiter l'exemple des rédacteurs de *la Quotidienne*, qui à les entendre, aspirent à l'entière liberté de la presse, et qui à l'occasion de la même brochure dont vous avez rendu compte, avouent ingénument, que parce qu'une doctrine ne leur convient pas, ils ont cru à propos de n'en rien dire afin de ne pas la faire connaître ; ce qui signifie, si je ne me trompe, que s'ils avaient le pouvoir en main, ils useraient d'autorité pour l'étouffer et pour supprimer les ouvrages qui en parlent,

Recevez, etc.

*Le comte DE SAINT-ROMAN,  
pair de France.*

---

## SPECTACLES.

---

J'ai dit à ceux qui me reprochaient de critiquer leur style : Censurez le mien. Le *Constitutionnel* a seul répondu à cet appel général ; il a pris fait et cause pour tous ses confrères, en se croyant *mis dans le propos*, comme Trissotin ; il a entrepris de redresser à la fois ses torts et ceux des autres journaux ; mais il n'a rompu une lance pour la cause commune, que pour en voir retomber sur lui-même tous les éclats. Pour relever quelque chose dans mes articles, il a été obligé de remonter jusqu'au 9 novembre ; et qu'a-t-il trouvé à reprendre dans ce numéro ? une faute d'impression. Je ne dirai point à mes lecteurs que je ne vois pas mes épreuves, et que je ne puis être responsable des erreurs typographiques ; je me contenterai de répondre que je crois avoir prouvé que je sais écrire, au moins assez pour éviter des fautes comme celle qu'on voudrait m'at-

tribuer. Le *Constitutionnel* condamne encore une autre de mes phrases; mais en la citant il n'a fait que montrer beaucoup de mauvaise foi et encore plus d'ignorance : il a passé un mot et en a changé un autre, en y ajoutant innocemment une simple voyelle. Il me reproche ensuite d'avoir parlé d'ouvrages sortis des mains *savantes* d'un artiste; il souligne le mot *savantes*. On voit bien que tout entier à la politique, il n'a pas eu le temps de lire la *Satire des femmes*, il y aurait vu ces deux vers :

.... Une main *savante* avec tant d'artifice,

Bâtit de ses cheveux le galant édifice.

*Ses mains*, que je n'appellerai point *savantes*, puisque cela le choque, ne sont pas habituées à *feuilleter jour et nuit les écrits* de Boileau. Une aussi lourde bévue me donne assez d'avantage pour me dispenser d'imiter le *Constitutionnel*, qui est si *libéral*, comme chacun sait, en personnalités et en injures.

Il m'accuse aussi de harceler constamment les autres journaux. Comment pourrais-je cesser de leur faire la guerre, lorsque la *Quotidienne* défigure Molière, et nous apprend que le sonnet d'Oronte se trouve dans le *Tartuffe*, en disant : « M<sup>lle</sup> Clairét, qui a quelquefois joué » dans le *Tartuffe*, répète ces vers du sonnet d'Oronte :

» *Sachez, Iris*, qu'on désespère,

» Alors qu'on espère toujours. »

Je me tairais quand la *Gazette de France* dit que les coupures auxquelles se sont déterminés les auteurs des *Montagnes russes* aux Variétés, ont fait de ces *montagnes des collines*? On m'imposerait silence lorsque M. C. du *Journal des débats* conseille à M. Lemer cier de donner un frère à Agamemnon, comme Trissotin et Bélise parlent de l'enfant nouveau-né, de ce sonnet dont on vient d'accoucher? Que l'on cesse d'être ridicule, je cesserai de rire.

En attendant la *Lampe merveilleuse*, ce magnifique opéra pour lequel on dépense, dit-on, cent cinquante

mille francs, on vient de donner la première représentation des *Sauvages de la mer du sud* : ce titre est un peu géographique. Ce ballet-pantomime en un acte était d'abord intitulé les *Femmes sauvages* tout court ; mais l'équivoque d'un pareil titre, qui était une insulte pour l'humanité de nos danseuses, a rendu ce changement indispensable. On avait aussi préparé pour ce ballet, et non pour *Panurge*, non plus que pour la *Lampe merveilleuse*, comme on l'avait annoncé, un nouveau lever de soleil, qui n'a pas produit à la répétition l'effet qu'on espérait. On a trouvé des taches à ce soleil-là, qui n'a été reçu qu'à corrections. Le nouveau ballet n'est qu'une froide imitation d'une scène burlesque du roman de Pigault-Lebrun, intitulé *l'Homme à projets*. C'est un *jongleur indien* moins amusant que ceux que nous avons vus l'année dernière à Paris. Ce grand-prêtre, qui s'appelle *Olikas*, veut immoler une jeune fille au dieu *Toya*. Arrive un vaisseau français. *Dorville*, jeune officier, prend la place du dieu ; *Casimir*, son *Jokey*, en prend la robe. On fait danser la jeune *Maheine* au lieu de la faire mourir ; car les hommes de notre pays ne sont pas cruels comme les dieux de la mer du sud. Le roi des sauvages finit par s'humaniser. Pour marquer ses premiers pas vers la civilisation, il chasse les jongleurs et unit le Français *Dorville* à la Sauvage *Maheine*. Ce dénouement est pris dans un conte des *Mille et une nuits*. Le talent de M<sup>lle</sup> Bigottini dans *Maheine*, et celui d'*Albert* dans *Dorville*, n'ont pu animer cette triste production. On a demandé le nom de l'auteur ; il est venu en personne conduit par *Albert*, qui fidèle à son emploi, n'a satisfait au désir du public que par un jeu muet. La musique assez insignifiante de ce ballet, est de *M. Lefèvre*.

On ne parle plus, heureusement, du départ d'*Albert* et de M<sup>lle</sup> Bigottini pour la Russie ; mais on se demande si M<sup>lle</sup> Georges n'y serait pas retournée. La reine d'*Argos* s'est égarée dans sa route ; les uns prétendent qu'elle est retrouvée, les autres soutiennent qu'elle court toujours le monde. Des gens qui se disent mieux instruits assurent que, dégoûtée de la grandeur, elle a déposé

le sceptre et la couronne , et qu'elle voudrait dérober à tous les regards la retraite qu'elle a choisie dans Paris. Son absence a empêché long-temps M<sup>lle</sup> Duchesnois de profiter de son congé , qui se trouve réduit à trois semaines ; c'est en Flandre qu'elle est allé les passer. Cependant Talma soutient seul le fardeau de la tragédie ; mais la comédie est dans ses jours de triomphe et d'éclat ; M<sup>lle</sup> Mars et Fleury jouent deux ou trois fois par semaine ; les *Femmes savantes* et la *Comédienne* , le *Tyrant domestique* et le *Jeu de l'amour et du hasard* , le *Philosophe marié* et la *Jeunesse de Henri V* , l'*Homme à bonnes fortunes* et la *Comédienne* encore , ont formé dans l'espace de dix jours une suite de représentations honorées d'une réunion aussi nombreuse que choisie. L'assemblée est mieux composée en général les jours de comédie que les jours de tragédie. Il y a bien des gens qui ne vont à la tragédie que comme au mélodrame. Il faut un goût plus fin pour applaudir aux leçons de Thalie , que pour admirer les déclamations de Melpomène. Nous aimons mieux frémir impunément des coups de poignard de celle-ci , que de rire , quelquefois à nos dépens , des traits lancés par celle-là. Les armes légères du ridicule , dans les mains de Molière , nous font plus de peur que les serpens des Euménides dont Racine nous menace , et que la coupe empoisonnée de *Rodogune* , que Corneille nous présente avec un appareil si effrayant : d'ailleurs quand on sort du spectacle les yeux humides de larmes , on passe pour avoir un bon cœur ; et il est bien commode de pouvoir se procurer la réputation d'homme sensible , souvent pour 44 sols. Cela vaut mieux que d'acheter , au même prix , le renom d'un méchant homme qui s'amuse des impertinences de ce mauvais cœur de Molière.

On annonce une représentation au bénéfice de M<sup>lle</sup> Mézeray. On reprendra *Roxelane* et *Mustapha* , tragédie de M. Maisonneuve , qu'on n'a pas jouée depuis fort long-temps. On donnera ensuite la première représentation d'une comédie en trois actes et en vers , et un ballet. On parle aussi de mettre à l'étude le *Trésoir* ,

de M. Andrieux, qui n'a pas encore été joué au Théâtre Français.

La paix vient d'être signée à Feydeau entre les hautes puissances belligérantes. Les auteurs ont enfin consenti à laisser doubler les rôles de *Martin* par *Batiste*, et les acteurs ont fait insérer dans les journaux une lettre en forme d'amende honorable. Ce *Joconde* qui se faisait tant désirer a déjà reparu ; mais quoiqu'on l'ait joué un dimanche, jour où les pièces les plus médiocres remplissent toujours la salle, la recette n'a été que de 2,400 fr. ; ce n'est pas la faute de *Batiste*, qui a fort bien chanté dans le rôle de *Joconde*. Après cette pièce, le *Nouveau seigneur* ne pouvait long-temps se faire attendre ; on en promet la représentation *très-incessamment*. Ainsi se trouvera accomplie la prophétie du malin Vaudeville :

*Le Nouveau seigneur et Joconde,  
Joconde et le Nouveau seigneur,  
Ces deux nouveautés dans le monde,  
Ont, grâce au ciel tant de bonheur,  
Que l'an prochain, sans qu'on les fronde,  
Ils offriront aux spectateurs  
Le Nouveau seigneur et Joconde,  
Joconde et le Nouveau seigneur.*

On a repris depuis quelque temps *Raoul Barbe bleue* et *la Jeune prude* ; on pouvait choisir mieux que la première pièce, malgré la beauté de la musique ; et la seconde n'a pas eu autant de succès qu'on devait l'espérer des talens de M<sup>me</sup> Duret, dans le rôle de *Lucrèce*, et de M<sup>lle</sup> Móre dans ses travestissemens. Cette dernière actrice, qui est pleine de gentillesse et de naturel, n'a d'autre défaut qu'un peu de maigreur. Mais ce n'est pas un mal irréparable ; les actrices prennent assez facilement de l'embonpoint.

Pour nous consoler de l'abondance stérile de nos auteurs, tous les théâtres donnent des reprises. Celle *Della donna di genio volubile* (*la Femme capricieuse*) à l'Opéra Italien, avait attiré beaucoup de monde.

Garcia supplée à la faiblesse de sa voix par beaucoup de chaleur et d'expression. Crivelli faisait souvent oublier le charme de sa belle voix par la froideur de son jeu. M<sup>me</sup> Morandi chante bien, et joue encore mieux le rôle de la femme capricieuse. On lui oppose le souvenir désespérant de M<sup>me</sup> Barilli; mais on n'ajoute pas que, comme actrice, M<sup>me</sup> Morandi ne laisse assurément place à aucun regret. M<sup>me</sup> Garcia brille au second rang. Un nouveau bouffe a débuté dans cette pièce; il s'appelle Chiodi.

Personne n'entre maintenant à l'Odéon..... par la grande porte du milieu. On a rétabli les deux entrées latérales qui existaient autrefois. Il y a quelque temps qu'on n'aurait pas hasardé ce changement. On avait alors assez de peine à visiter ce théâtre, sans chercher à dérouter le petit nombre d'adorateurs zélés qui venaient encore peupler ce temple désert. Les temps sont bien changés. Cependant la première représentation de la reprise des *Marionnettes* n'avait pas attiré une grande affluence; c'est pourtant un des meilleurs ouvrages de M. Picard: peut-être y a-t-il trop de philosophie et pas assez de gaieté. On peut aussi lui reprocher de montrer les hommes trop à nu; il faut savoir embellir la vérité; une censure chagrine n'est pas ce qu'il faut au théâtre. L'austérité du Misanthrope est tantôt sublime, tantôt comique; elle excite, ou l'admiration, ou la gaieté. On ne trouve souvent dans les *Marionnettes* que des réflexions qu'on croirait extraites de ces traités de morale qui ne sont ni sublimes, ni plaisants. Perroud a fort bien joué le rôle de Marcellin; après lui, Armand et M<sup>lle</sup> Adeline sont les seuls qui méritent quelques éloges; il faut se taire sur le reste. Thénard sur-tout a de grandes obligations à la critique, quand elle veut bien garder le silence à son égard. M<sup>me</sup> Dufresnoy, qui a débuté il y a quelques jours aux Français, vient de passer à l'Odéon. Elle a joué la bonne Mère et Perrette de *Fanfan et Colas*.

On ne se lasse pas d'aller rire des personnalités et des gravelures dont fourmille la pièce des *Montagnes russes* au Vaudeville. Depuis la réconciliation des ac-

teurs et des auteurs de l'Opéra-Comique, les auteurs ont retranché presque toutes les grossières épigrammes qu'ils avaient faites contre ce dernier théâtre. On ne parle plus des chapeaux à la *Féodor*; et si ce malencontreux opéra est encore en butte à quelques sarcasmes, ce n'est qu'au préterit : on ne dit plus que *Féodor prend*; on dit : *il prit*. Voilà une querelle à peu près près terminée; mais *on ne sait comment finira la guerre du Constitutionnel* et du bon goût.

On a donné mardi, aux Variétés, la première représentation de *M. Bon Enfant*, vaudeville en un acte. C'est l'Optimiste de Colin d'Harleville, réduit à de justes proportions pour ce théâtre. La scène se passe dans un village du Périgord. *M. Bon Enfant*, qui a 50,000 liv. de rente, y arrive pour un procès qui doit ruiner *M<sup>me</sup> de Germeuil*, sa cousine, jeune et jolie veuve que veut épouser un *M. Folleville*. Julie, nièce de cette dame, aime Eugène, fils de *M. de Noirval*, le pessimiste de la pièce. Les charmes de *M<sup>me</sup> de Germeuil* enflamment le bon cousin, qui se ferait conscience de plaider contre elle, malgré toutes les mystifications dont on l'a régalé à son arrivée. C'est le jaloux *Folleville* qui, voyant un rival dans *M. Bon Enfant*, lui a fait toutes ces mauvaises plaisanteries. *M. Bon Enfant* lui parle bien d'abord d'un duel; mais au lieu de se donner des coups d'épée, ils finissent par s'accorder mutuellement leur estime : cela convient beaucoup mieux aux deux champions, qui ne sont pas plus méchans l'un que l'autre. *M. Bon Enfant*, qui mène les affaires rondement, épouse *M<sup>me</sup> de Germeuil*; il enrichit ainsi Julie, et lève le seul obstacle qui s'opposait à son mariage avec le fils du pessimiste *Noirval*.

*M. Dumersan* est l'auteur de ce petit ouvrage. Dans une lettre que les journaux ont publiée, il dit que *M. Bon Enfant* est une comédie toute simple et toute naturelle. Il y a fait preuve, en effet, d'une grande simplicité. *M. Bon Enfant*, qui va se coucher comme le *Somnambule*, en arrivant chez *M<sup>me</sup> de Germeuil*, dit dans un couplet qu'il s'est endormi au risque d'y demeurer, et que cet à-compte qu'il prend sur la mort

*ne nuira point au total.* M. de Noirval dit à M. Bon Enfant : *Vous êtes bien heureux d'être heureux.* Bosquier-Gavaudan, qui a joué le rôle de M. Bon Enfant, a souvent manqué de mémoire. Comme personne n'a crié bis pour aucun couplet, cet acteur a eu la bonté d'en chanter un deux fois. M<sup>lle</sup> Pauline, dans M<sup>me</sup> de Germeuil, se compare

A ces faux dieux dont nous parle la fable,  
Muets et sourds pour leurs adorateurs.

Les spectateurs auraient bien voulu avoir ce dernier trait de ressemblance avec les dieux,

Tout le Marais a frissonné en lisant sur l'affiche de la *Gaieté* : En attendant la première représentation du *Monastère abandonné* ou la *Malédiction paternelle* ; mais ce théâtre a tant de malheur depuis quelque temps, qu'il est à craindre qu'on ne reçoive cette *malédiction* comme *Cléante* dans l'*Avare* reçoit celle de son père, et que le public ne dise aux auteurs : « *Je n'ai que faire de vos dons.* »

E.

## ESTAMPES

Pour le Thucydide de J.-B. GAIL.

Ce titre m'a révélé, et revelera à beaucoup de nos lecteurs aussi, l'existence d'une traduction française de Thucydide par M. Gail. Je me suis en conséquence empressé de me la procurer, sans être découragé par le jugement de Chenier, qui page 131 de son *Tableau de la littérature française*, déclare celle de M. l'Evêque seule digne de quelque attention, j'ai comparé entr'elles les deux versions ; quelle a été ma surprise ! celle de M. l'Evêque m'a paru un chef-d'œuvre de médiocrité, tandis que celle de M. Gail m'a semblé réunir l'élégance à la fidélité. Le premier mérite lui est attribué par un excellent juge en cette partie, M. Auger, de l'académie française.



L'opinion que j'émetts veut être prouvée ; je l'entreprendrai dans un des numéros suivans, en considérant d'abord le mérite de la traduction des harangues.

En parlant du Thucydide de M. Gail, je ne dois pas oublier les estampes, qui sont d'une aussi belle exécution que celle de sa traduction complète de Xénophon, ouvrage que nous avons récemment annoncé avec les éloges qu'il mérite. (Voy. novembre 1816, n° )

La collection qui nous occupe est formée de dix gravures et de deux plans, destinés à orner soit la traduction française de Thucydide, par M. Gail, soit les diverses éditions in-4° et in-8° de Thucydide qu'il a données. Leur prix est de 12 fr. , et 20 fr. avant la lettre. Elles se trouvent chez Gail neveu, au collège royal, place Cambrai.

R.

## INTERIEUR.

La chambre des pairs, dont les membres avaient reçu des lettres closes du roi pour se rendre à la chambre, s'est constituée le 6 sous la présidence de Mgr. le chancelier. Elle a nommé pour ses secrétaires M. le duc de Choiseul, M. le comte Molé, M. le comte Pastoret, M. le maréchal duc de Raguse.

— M. Courtois de Pressigny, ancien évêque de Saint-Malo, qui a été nommé pair de France par ordonnance du roi, en date du 20 avril dernier, a prêté serment en cette qualité, et a pris séance.

— Les princes du sang actuellement résidant en France, ont, par ordonnance du roi, reçu la permission de prendre séance dans la chambre.

— La chambre forme ses six bureaux. S. A. R. Monsieur, est nommé président du premier bureau ; Mgr. le duc de Berri, du second ; M. le duc de Croix-d'Havré, du troisième ; Mgr. le duc d'Angoulême, du quatrième ; M. le maréchal comte de Viommesnil, du cinquième ; et M. le comte Barthélemy du sixième. Les

cinq premiers sont composés chacun de 35 membres, et le sixième de 33 seulement.

— Le projet d'adresse au roi est adopté à la majorité de 153 voix sur 134 votans.

— Le ministre de l'intérieur, accompagné de M. le comte Siméon, conseiller d'état, est introduit ; il soumet à la chambre un projet de loi qui autorise tout établissement ecclésiastique à recevoir par donation, ou à acquérir de ses deniers, des biens-immeubles et des rentes. La chambre a ordonné l'impression de ce projet et la distribution à domicile.

— M. le duc de Rohan présente sa requête tendante à établir son droit d'hérédité à la pairie, conformément à l'ordonnance du roi du 23 mars 1816. Trois commissaires sont nommés au sort pour procéder à la vérification des faits contenus dans la requête. La chambre, sur le rapport de ses commissaires, déclare valables les titres produits par M. le duc de Rohan, et procède à la désignation des six pairs qui doivent être entendus dans l'information prescrite par l'ordonnance du 23 mars. Les six pairs ayant été entendus séparément, et leur témoignage conforme, étant en faveur de M. le duc de Rohan, la chambre a arrêté qu'il serait admis à prêter le serment.

— M. le comte de la Roche-Aimon, nommé pair par ordonnance du 17 août 1815, a été admis à prêter serment.

— Une commission de cinq membres, composée de MM. l'abbé de Montesquiou, l'évêque d'Evreux, le comte de Pastoret, le maréchal comte de Gouvion Saint-Cyr et le comte de Marbois, a été nommée au scrutin. Cette commission a fait son rapport par l'organe de M. l'abbé Montesquiou, dans la séance du 26 de ce mois, et les conclusions en faveur de l'admission du projet de loi pour le clergé ont été admises à une majorité de 135 voix sur 146 votans.

— MM. Duvergier de Hauranné et Fornier de Saint-Lari, sont nommés, par ordonnance du roi, questeurs de la chambre des députés.

— M. le duc de Richelieu, M. le comte de Corvetto ; MM. les conseillers d'état, baron de la Bouillèrie, baron Dudon, vicomte Tabarié, de Saint-Cricq, de Barente et de Serre, prennent place au banc des ministres ; M. le comte Corvetto, sur l'invitation de M. le président de la chambre des députés, monte à la tribune, et présente le projet de loi sur le budget de 1817. Le discours qu'il prononce a toute l'étendue que comporte l'importance du sujet. Les nombreux développemens qui y sont contenus, quoique se refusant à l'analyse, sont cependant d'un si haut intérêt, que nous essayerons d'en saisir les traits principaux. Messieurs, dit-il en commençant, « les finances touchent de si près à la destinée des empires, et tant d'intérêts s'y rattachent, que leur situation est le premier objet sur lequel les hommes d'état et les particuliers portent leurs regards. » Le ministre donne ensuite des considérations consolantes ; d'abord que les circonstances dans lesquelles il présente le budget de 1817 sont bien moins critiques que celles dans lesquelles il fallut présenter celui de 1816, et que malgré toutes les difficultés, la marche des affaires n'a point été entravée, et le sera d'autant moins que l'esprit de paix et de conciliation s'affermira parmi nous. Les organes de la nation ne peuvent avoir avec ceux du prince qu'un même but : le salut et la gloire du trône et de la patrie. Le moyen d'y atteindre a été indiqué par le roi lui-même, c'est l'exécution franche et entière de la charte.... ; mais il nous faut des institutions, et la plus efficace d'entr'elles est un bon système de finances..... L'origine de nos troubles vient de la plaie des finances. Pour en prévenir le retour, nous comptons sur l'appui de tous les hommes qui fidèles au roi comme à la charte, veulent qu'elle soit aussi inviolable que son auguste auteur.... ; l'état des finances vous sera exposé tel qu'il a été mis sous les yeux du roi. Le tableau présenté par le ministre sur les budgets de 1814, 1815 et 1816, ne chargeait celui de 1817 que d'un supplément de 85 millions 51,000 liv. C'est peut être un phénomène assez remarquable, continue-t-il, qu'un pays,

qui, dans l'espace de trois ans, a si prodigieusement souffert, ait pu entretenir par ses tributs les sources des revenus publics..... Honneur au peuple qui sait allier, au courage de souffrir, une généreuse obéissance à ses devoirs. L'arriéré se paie ; les traités s'exécutent... , nos effets à terme se soutiennent..... ; des secours sont distribués aux contrées maltraitées par les fléaux du ciel... ; les travaux publics les plus utiles sont continués, d'autres commencés..... ; la prévoyance doit ouvrir une route qui nous fasse braver le présent, et nous mène le plus avant dans l'avenir : cette route est un système de finance qui lie une année à l'autre. Il doit réunir les conditions suivantes : 1<sup>o</sup> assurer le paiement loyal des dettes du passé ; 2<sup>o</sup> fixer la somme de l'impôt dans une proportion compatible avec les facultés des contribuables ; 3<sup>o</sup> appeler la confiance des capitalistes par la sûreté de nos engagements et l'évidence de nos moyens ; 4<sup>o</sup> donner à toutes les fortunes cette sécurité sans laquelle il n'y a point de crédit ; 5<sup>o</sup> doubler la dotation de la caisse d'amortissement : ces conditions et ces principes forment la base du budget que nous avons l'honneur de vous présenter. Le ministre expose ensuite les motifs puissans qu'il y a d'étendre en faveur des créanciers de l'arriéré, les dispositions de la loi du 28 avril, en détaille les moyens, et fait cette réflexion bien juste, que la paix nous est rendue, l'effusion du sang arrêtée, que notre jeunesse respire, notre commerce n'est point fatigué d'exactions, ne craint plus les monopoles, que le terme de nos maux nous est connu, et que par conséquent notre position actuelle est plus tolérable que celle qui l'a précédée.

Le ministre a donné ensuite le tableau général des charges de chaque ministère, et comme tous ces détails se représenteront nécessairement dans la discussion du budget dans la chambre, nous ne nous y arrêtons point ici ; mais il les a terminés en disant : Nous avons rempli une tâche pénible en vous exposant sans déguisement la gravité de nos charges ; il est réservé à nos successeurs de vous offrir des tableaux plus consolans.....

Espérons qu'avec nos moyens et votre concours, la France sortira victorieuse de la lutte du malheur, sera digne d'elle, sera digne de son roi et des destinées qui l'attendent sous la dynastie de Henri IV et de Louis XIV.

— M. le baron Dudon succède à la tribune et lit le projet de loi.

— M. de Barente présente le travail relatif aux contributions indirectes.

— M. le président donne acte aux ministres de S. M. de la présentation qu'ils viennent de faire. Il annonce que le ministre des finances a fait imprimer son rapport au roi, l'exposé présenté à la chambre, les projets de loi, et que le tout sera distribué le lendemain à domicile; et la chambre étant consultée, s'ajourne au lundi 18 novembre.

— Nous ne donnerons que les titres des différens articles contenus dans cette loi, nous réservant, au moment de la discussion, d'en offrir les détails. Le titre 1<sup>er</sup> contient la fixation des budgets de 1814, 1815 et 1816.

Le titre second, le paiement de l'arriéré. Le 3<sup>e</sup>, le budget de 1817.

Le 4<sup>e</sup>, les contributions indirectes de 1817. Le titre 5, les moyens de crédit; et le 6<sup>e</sup>, la dotation de la caisse d'amortissement.

Le 7<sup>e</sup>, l'affectation spéciale au paiement de la dette perpétuelle, et de la dotation de la caisse d'amortissement.

Le titre 8 l'inscription au trésor des pensions payées sur les fonds particuliers des ministères, et fixation des fonds permanens des pensions.

Le titre 9, des droits d'enregistrement et du timbre.

Titre 10, dispositions générales.

M. de Barente a lu l'exposé des motifs de ce projet de loi, et sur chacun des titres qu'il renferme.

— La chambre se retire dans ses bureaux pour examiner le projet de loi sur le budget.

— Dans la séance du 17, la chambre entend d'abord, de la part d'un de ses secrétaires, un rapport sur les

diverses pétitions qui lui ont été présentées , et , conformément au règlement , elles sont renvoyées à la commission qui doit lui proposer de statuer sur chacune d'elles.

M. de Clausergues et M. le comte Marcellus réclament sur ce que dans le procès-verbal il avait été dit que l'adresse au roi avait été votée à l'unanimité. M. le président leur fait observer que c'était au moment de la lecture du procès-verbal que leur réclamation aurait dû avoir lieu ; cette réclamation n'a pas de suite pour le moment. Mais depuis , ces deux députés ont publié la même réclamation par la voie des journaux , avec l'observation que l'adresse ayant été votée dans un comité secret , dont le procès-verbal n'avait pas pu encore être lu , il leur avait été impossible de réclamer contre l'expression du vote unanime.

— Dans sa séance du 25 novembre , la chambre a entendu le rapport de la commission chargée de surveiller la caisse d'amortissement. Cette commission est composée de M. de Villemanzi , pair de France , président ; M. Pardessus , secrétaire ; Piet , Lafitte , Brière de Surgi , commissaires ; M. Dutremblai , directeur général ; M. Dufougerai , sous-directeur. M. Villemanzi monte à la tribune et présente le rapport très-détaillé et véritablement satisfaisant des opérations de la caisse. L'impression et la distribution en sont ordonnées.

Dans cette même séance , le ministre de l'intérieur vient présenter le projet de loi qui règle la compétence et le mode de procéder de la chambre des pairs dans ses formes judiciaires. Cette loi est presque littéralement conforme à la résolution adressée à celle des députés de la dernière session.

Le roi a le pouvoir de s'approprier une résolution , quand , envoyée à une chambre par l'autre , cette dernière n'a pu , dans le cours de la session , se prononcer sur l'envoi qui lui a été fait. En effet , la session qui suit ne peut pas prononcer sur l'envoi fait à celle qui l'a précédée.

---

DUBRAY, IMPRIMEUR DU MERCURE, RUE VENTADOUR,  
N.º 5.



# MERCURE

## DE FRANCE.

---

### AVIS ESSENTIEL.

*Les personnes dont l'abonnement est expiré, sont invitées à le renouveler, si elles ne veulent point éprouver d'interruption dans l'envoi des numéros.*

Le prix de l'abonnement est de 14 fr. pour trois mois, 27 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année. — On ne peut souscrire que du 1<sup>er</sup> de chaque mois. On est prié d'indiquer le numéro de la dernière quittance, et de donner l'adresse bien exactement, et sur-tout très-lisible. — Les lettres, livres, gravures, etc., doivent être adressés, *francs de port*, à l'administration du MERCURE, rue Ventadour, n° 5, et non ailleurs.

---

### POESIE.

---

#### CONTE.

Quoi ! disait Jupiter, pas un jour de repos !  
Sans cesse importuné par cette race humaine !  
J'avais mêlé pour elle et les biens et les maux ;  
Ma sagesse avait cru rendre les poids égaux ;  
Les hommes cependant ne sentent que la peine !  
Me serais-je trompé ? Faut-il changer leur sort ?  
Ou dois-je mépriser leur injuste murmure ?  
J'ai dépaté chez eux mon fidelle Mercure,  
Qu'il revienne à l'instant, j'en croirai son rapport.

Soudain ce messager, sur un nuage d'or,  
De la terre et du ciel a franchi la distance.  
— Eh bien ! mon fils, eh bien ! as-tu chez les mortels

Trouvé quelques heureux dont la reconnaissance  
 Pour bénir mes bienfaits m'érige des autels?  
 Tu te tais? tu souris? je comprends ce silence!  
 Mais du moins quelques-uns, grâce à ton éloquence,  
 Ont mis peut-être un terme à leurs sots différends?  
 Les querelles des rois, les passions des grands,  
 Résistent, je le sais, à mes ordres suprêmes;  
 Mais ces êtres obscurs qui végètent aux champs?  
 — Hélas! reprit Mercure, ils sont par tout les mêmes;  
 Et vous leur donneriez à tous des diadèmes,  
 Le lendemain encore ils seraient mécontents.

Ecoutez mon récit et voyez si je mens.

Après avoir quitté les palais et les villes,  
 Formé des avocats, enrichi des marchands,  
 Donné même aux fripons quelques leçons utiles,  
 Pour obéir, mon père, à vos commandemens,  
 Je suis venu chercher dans les humbles chaumières  
 Des vœux plus modérés, des besoins plus pressans  
 Je vois près d'un moulin un homme à cheveux blancs;  
 Il était à genoux, et ses vives prières  
 Imploraient, mais en vain, Eole et ses enfans;  
 Le calme le plus doux, depuis une semaine,  
 Au plus fâcheux loisir réduisait tout son temps.  
 Son malheur m'attendrit. Soudain le dieu des vents,  
 A mes ordres soumis, de son antre déchaîne  
 Le rapide Aquilon, dont la bruyante haleine  
 Aux ailes du moulin redonne leur essor.  
 Le meunier se livrait au plus heureux transport.  
 Mais quoi! de son plaisir je jouissais à peine,  
 Qu'un jeune jardinier, son plus proche voisin,  
 Se met à blasphémer contre votre personne.  
 Eu le privant des dons qu'il attend de Pomone,  
 Le vent à celui-ci faisait perdre son pain.  
 Pour payer le dégât causé dans son jardin,  
 Je lui donne une bourse et l'engage à se taire.  
 Vous penserez qu'ainsi j'accommode l'affaire?  
 Point du tout. Le vieillard me dit avec chagrin



Que l'autre est trop heureux de vivre sans rien faire ,  
 Et que j'aurais mieux fait d'acheter son moulin.  
 Je vous avais promis de laisser sur la terre  
 Quelques hommes contents ; je tenais à ceux-ci ,  
 Jugeant à leur égard la chose plus facile.  
 Je crus y parvenir en leur parlant ainsi :  
 Comme à votre santé le travail est utile ,  
 Et qu'il faudrait changer l'ordre des élémens  
 Pour vous rendre tous deux riches en même-temps ,  
 Il me paraît plus simple , et même préférable ,  
 De vous dédommager l'un l'autre également ;  
 Quand l'année aux jardins sera plus favorable ,  
 Alors au bon meunier je donnerai l'argent.  
 Qu'avez-vous à répondre ? Un très-fort argument ,  
 Répartit le vieillard , cela serait injuste ;  
 Jupiter souffrira qu'un jeune homme robuste  
 Quand je travaillerai fasse le fainéant ?  
 Je puis avoir mon tour , dites-vous dans un an ;  
 Mais pour moi le repos étant plus nécessaire ,  
 Le reste de mes jours je dois seul en jouir.  
 Moi , dit le jardinier , je soutiens le contraire ;  
 Vous en profiteriez seulement pour dormir ;  
 C'est à l'âge où je suis , dans l'âge du plaisir  
 Qu'une telle faveur peut vraiment être chère.  
 Par de bonnes raisons contre son adversaire ,  
 Chacun d'eux aussitôt est prompt à répartir.  
 On s'échauffe , on s'aigrit , on se met en colère ,  
 Ils allaient s'égorger , lorsque pour en finir ,  
 A ces gens qu'on prétend des bêtes raisonnables ,  
 J'offre ces deux partis et leur dis de choisir :  
 Préférez-vous rester comme avant misérables ,  
 Ou qu'un même bienfait entre vous soit égal ?  
 Le croirez-vous , grand dieu ? pour se faire du mal  
 Ils sont tombés d'accord. — Plutôt souffrir ensemble.  
 Voilà l'homme , jugez. — Mais j'ai fait , ce me semble ,  
 Répondit Jupiter , un bien sot animal.

Aug. DE BELISLE.

~~~~~

IMPROMPTU A M^{lle} ROSE DUPUIS,

Sur laquelle je m'étais appuyé en adressant la parole à mademoiselle Mars.

Je fus un peu gauche ; pardon,
 Mais, grâce à la métempsycose,
 Je me croyais devenu papillon,
 Et me posais sur une rose.

M.

~~~~~

### A TEL.

Grâce à l'académie et grâce à son suffrage,  
 Devenez immortel, du moins de sa façon.  
 Mais devez cet honneur à votre illustre nom :  
 Mieux vaudrait le devoir, beau sire, à quelqu'ouvrage.  
 Le chevalier VIGIER.

### MORALITÉ.

La réputation n'est point un bien frivole ;  
 On ne l'obtient qu'au prix de plus d'un noble effort.  
 Si de son vivant on le vole,  
 Il faut le rendre après sa mort.

*Par le même.*

~~~~~

LE GLAND ET LE MOUSSERON.

Fable.

Du sommet d'un chêne superbe,
 Un gland voyant avec dédain
 Un pauvre mousseron qui se cachait sous l'herbe,
 Sur lui se laissa cheoir et l'attéra soudain,
 Et cela, disait-il, pour rire du vilain :
 Le mousseron tout haut murmure,
 Et montre un vif ressentiment.
 C'est bien à toi, répond le gland,
 C'est bien à toi vraiment, chétive créature,

D'un sale et vil fumier triste progéniture,
 D'oser te plaindre seulement
 Du fils d'un chêne si puissant;
 Ignorez-tu que la nature
 A créé les petits pour les plaisirs du grand ?
 Oui, dit le mousseron, je connais mon néant,
 Je sais combien je suis fragile;
 Mais si l'être vraiment utile
 Devait seul se croire important,
 Dussé-je t'échauffer la bile,
 J'oserai te dire pourtant
 Qu'estimé des gourmets aux champs comme à la ville,
 Je suis dans les festins un des meilleurs morceaux,
 Tandis que tu n'es bon qu'à nourrir les pourceaux.
 LAROCHE (du Loiret).

~~~~~  
 DISTIQUE

*Présenté au Roi le jour de l'anniversaire de sa naissance,  
 17 novembre 1816.*

Nomine jam magnus, major virtutibus ipse;  
 Vivat adhuc, populis, prospera lustra decem !

M. QUESNEL, *lieut. de la 9<sup>e</sup>  
 légion, garde nationale de Paris.*

---

ÉNIGME.

Quand je sors du sein de ma mère,  
 Je suis de si fâcheuse humeur,  
 Et je fais aussi tant de peur,  
 Que l'on n'ose approcher mon père.  
 Tout le monde le fête avec grande amitié.  
 Mais lorsque l'on s'empresse à jouir de ses charmes,  
 Sans respect pour personne et sans nulle pitié,  
 A ses meilleurs amis je fais verser des larmes.  
 Quelques-uns en fuyant tâchent de se guérir ;

Les autres, plus mutins, soudain courent aux armes  
 Pour me faire périr.  
 Mais, bel effet de leur colère !  
 En me faisant mourir  
 On met à mort mon père.

~~~~~

CHARADE.

Je m'amuse à mon dernier,
 Tout'en prenant mon premier,
 A repasser mon entier.

T. DE COURCELLES.

~~~~~

### LOGOGRIPE

De huit pieds, cher lecteur, mon être se compose ;  
 Arriver jusqu'à moi n'est pas facile chose.  
 Tâches de découvrir dans mes membres épars,  
 Ce mont, but désiré du plus noble des arts.  
 J'y vois cet animal qui surprit Balaam ;  
 La rivale d'Agar, et femme d'Abraham ;  
 Ce dieu que l'on dit être inventeur de la flûte,  
 Qui vainquit des bergers dans mainte et mainte lutte ;  
 Ce que dans certain jeu nous préférons aux rois ;  
 Ce que l'on fait danser au marché quelquefois ;  
 J'y vois ce que sur l'eau le simple nocher lance ;  
 Puis ce que dans un bal chacun fait en cadence ;  
 Ce qu'on fait dans le monde ou près d'un tapis vert,  
 Et qui chez la modiste à plus d'un bonnet sert ;  
 Ce que fait un barbier ; un signe de musique ;  
 Ce qu'on donne ou reçoit, souvent par politique.

T. DE COURCELLES.

---

Le mot de l'Enigme du dernier numéro est *Canne*. Celui du  
 Logogriphe est *Sac*. Le mot de la Charade est *Cachemira*.

---

 ODETTE, LA PETITE REINE,

Ou les *Apparitions de la dame Blanche*, roman historique; par l'auteur des *Annales du crime et de l'innocence*. Quatre vol. in-12. Paris, chez Lerouge, libraire, cour du Commerce, quartier Saint-André-des-Arts.

(I<sup>er</sup> article.)

Le langage de nos aïeux était d'une naïveté charmante : « Femme, dit le bon Montaigne, doit laisser la honte avec sa cotte, couchant avec son mari. » Que de circonlocutions il faudrait aujourd'hui pour exprimer cela. Ce précepte au surplus ne regarde pas tout à fait Odette; elle laissa bien la honte avec sa cotte, mais elle ne couchait pas avec son mari, pas même avec son amant; il ne s'agissait que de tromper un roi en démenche, et de lui faire croire la nuit que la véritable reine était à son côté. Ce fut un stratagème d'Isabeau envers l'infortuné Charles VI; elle choisit pour ce rôle, disent les vieilles chroniques, la fille d'un marchand de chevaux, qui, disent-elles encore, se nommait Odette, parce que son père se nommait Odon, et que la demi-alliance avec le roi, de qui elle eut un enfant, fit surnommer *la petite Reine*. C'est cette action que l'auteur des *Annales du crime et de l'innocence* a jugée susceptible de prêter à des situations romantiques.

J'étais prêt de sortir et j'allais dîner en ville, quand cette nouveauté m'arriva. Je ne fis qu'une réflexion en regardant le titre, c'est que je ne connaissais ni l'auteur des *Annales du crime et de l'innocence*, ni ses Annales. La bonne M<sup>me</sup> Gervais, dont l'habitude est d'examiner le frontispice des livres qu'on m'apporte, accourut comme je partais, et me pria vivement de lui prêter le roman d'*Odette*, qui ne pouvait, disait-elle, être que d'un haut intérêt, parce qu'il était de l'auteur d'un *mélodrame*. — Comment, d'un *mélodrame* ! ré-

partis-je en riant ; est-ce que vous avez vu des mélodrames, M<sup>me</sup> Gervais ? — Oui, Monsieur, et je m'en flatte, car, on a beau dire, il n'est tel que les auteurs de ces pièces-là pour avoir le talent de plaire et d'émouvoir. J'ai vu la *Queue de lapin*, l'*Homme de la Forêt Noire*, le *Pont du Diable*, et je me souviens bien aussi d'avoir vu jouer à l'Ambigu-Comique les *Annales du crime et de l'innocence*. Ah ! Monsieur, quel ravissement ! — Lisez donc *Odette*, M<sup>me</sup> Gervais. Mais n'aurez-vous pas peur ? Les apparitions de la dame blanche.... — Des apparitions, tant mieux ! Eh soyez donc sûr que j'ai vu bien autre chose. Je vais passer une soirée délicieuse.

Je craignais un peu que son attente ne fût trompée. Avec toute l'imagination du monde, me disais-je en chemin, quel parti l'auteur a-t-il pu tirer d'*Odon et d'Odette* ? Si la petite reine ne remplace pas furtivement pendant la nuit la véritable reine, ce n'est plus un trait conforme aux récits des chroniques, et quel triste héros, pour un personnage amoureux. qu'un homme débile, souffrant, et privé de l'usage de sa raison, au point de se livrer à de violens transports de fureur ! Si *Odette* se borne aux fonctions que lui prêtent les historiens, son rôle n'est plus qu'un rôle purement passif, qui ne suppose et ne nécessite même pas des intrigues fort merveilleuses. De façon ou d'autre, je craignais véritablement pour les délices de la soirée : j'appris en outre que les *Annales du crime et de l'innocence* n'étaient autre chose que le singulier titre d'un recueil de causes célèbres. Je ne pus m'empêcher de rire d'avance du désappointement et des doléances de M<sup>me</sup> Gervais.

Je fus bien étonné en rentrant ; je la trouvai comme asphyxiée sur le dernier volume. Cinq à six bonnes qu'elle avait rassemblées à l'approche de la nuit, l'entouraient, et suffisaient à peine encore pour la rassurer. — Quoi, M<sup>me</sup> Gervais ! vous qui avez vu l'*Homme de la Forêt Noire* et le *Pont du Diable* ! Elle voulait parler, et ne put que se borner à des signes multipliés, qui tous exprimaient le comble du ravissement et les

sensations les plus vives. J'eus la douleur de croire que ma gouvernante était muette.

Il fallait de grands événemens pour l'avoir réduite en cet état. Je ne lui donnai pas le temps de retomber dans une nouvelle asphyxie. Plein d'impatience et de curiosité, je lui retirai son livre et courus m'enfermer avec le roman. Dieu ! j'y songe encore ! rochers sur rochers, précipices sur précipices, des combats sur mer, des combats sur terre, des processions de Mathurins, des frères de l'ordre des Humiliés, des patotilles d'ermites, des bandes innombrables de voleurs, des bandes épouvantables de receleurs, des fosses aux loups, deux ou trois cents spectres, autant de visions, et des visions où l'auteur ne décide pas si l'on voit réellement ou si l'on croit voir. ( Ah M<sup>me</sup> Gervais ! pauvre M<sup>me</sup> Gervais ! que je suis confus, M<sup>me</sup> Gervais ! ) Ce n'est pas tout : des morts subites, des résurrections, des noyés, des brûlés, des décollés, des pendus ; des orages, des tempêtes, des départs de vaisseaux, des nacelles abandonnées sur l'onde, des Bohémiens, des Bohémiennes ; des corsaires, des juifs bons et mauvais, des coups de poignards.... Quoi ! tout cela pour Odette ? — Oui, tout cela pour Odette, mais dites désormais *la fille d'Odon* ; c'est ainsi que l'on anoblit tout à coup un personnage. Le roi Charles (qui était amoureux, je vous prévient sur ce point, et c'est certainement le cas de dire, amoureux fou), ne nommait pas autrement *l'ange du ciel venu pour rendre le calme à son âme éperdue*, expressions qui jusqu'ici n'avaient peut-être encore été regardées que comme un pathos insignifiant. Je n'ai pas dit des combats en champ clos, des quadrilles, des duels, des représentations dramatiques, et un traître !... Non, jamais mélodrame, même celui de *Wasingthon*, ne fut orné d'un *traître* comme celui qui figure dans ce roman, ni d'un *scélérat* comme le confident de ce perfide : ô le misérable !.... Mais ne précipitons rien.

Les deux premiers volumes ne sont guère qu'une introduction à cette incomparable histoire. Déjà toutefois un mouvement extraordinaire ; point de calme au pied de ce volcan. D'abord un orage,

mais un orage tel qu'on n'en avait jamais vu ; toute la nature en convulsion , des arbres frappés de la foudre , d'autres déracinés par les vents , la terre menacée d'un nouveau déluge. Au milieu de tout ce tintamare , se montre une pauvre nourrice tenant un enfant dans ses bras. Pour lieu de la scène une forêt , et ce qui ajoute à la situation , dans l'éloignement un vieux château royal ; pour uniques habitans , ou si l'on veut pour concierges , Wilfrid et sa femme Plectrude ; le premier ayant rencontré en plein jour , dans une forêt de Normandie , la chasse du roi Artus , mort seulement alors depuis huit ou neuf cents ans ; ayant vu aussi des *oies fées* , ce qui surprend moins ; ayant contemplé encore en Hollande les deux plats d'airain dans lesquels furent présentés au baptême les *trois cent soixante-cinq enfans* d'une comtesse de Henneberg à qui les souhaits d'une mendiante avaient causé cette peste , parce que cette comtesse lui reprochait qu'elle faisait trop d'enfans ; ce grand voyageur ayant suivi en outre , comme militaire , le roi Jean , et ayant partagé sa captivité , ce qui le fera souvent nommer *le vieux serviteur* , ou *le vieux compagnon du bon roi Jean* , parce qu'il a toujours été intimement lié avec les rois , quoiqu'il n'ait été que simple soldat , et qu'il ne soit encore que concierge ; grand parleur , grand conteur , ayant de plus le talent de montrer successivement sur sa figure l'immobilité d'une figure de plâtre ; sa femme sachant peu , parlant peu , n'ayant rien vu , rien parcouru , mais ne pouvant entendre un mot de son mari sans rester immobile comme une statue de sel ; ce qui prouve , je le ferai observer en passant , que ces deux époux sont bien assortis. Remarquons encore à ce concierge une voix de tonnerre , une moustache redoutable , une figure terrible , et cependant... Je suis obligé de m'arrêter malgré moi , car je me perds en ne voulant rien laisser ignorer de la beauté des détails.

J'ai dit qu'une nourrice est entrée en scène. N'avez-vous pas , cher lecteur , pressenti quel est cet enfant précieux qu'elle tient dans ses bras ? O fille d'Odon ! tes grandes destinées commencent et s'annoncent d'une



manière solennelle et dramatique ; c'est pour toi que les élémens émus font tout ce tapage. La fille d'Odon souffre, ou plutôt souffrait considérablement de ses premières dents, car la nourrice vient d'avoir recours à un remède infailible en la portant au village voisin, où elle lui a fait toucher les reliques d'un saint. C'est comme elles reviennent que l'auteur les surprend avec son orage, au risque, j'en conviens, de causer à son héroïne des maladies beaucoup plus terribles que le mal de dents ; mais uniquement occupé de l'intérêt du roman, motif qui l'absout sans restriction. Si cependant la nourrice cherchait quelque abri ? « Elle n'était pas éloignée, *il est vrai*, dit l'auteur, du château des Tourelles. » C'est précisément ce château dont Wilfrid et sa femme sont les uniques habitans ; mais il existe ici une erreur légère : « Ils avaient, *il est vrai*, reprend l'auteur, adopté un jeune paysan nommé Robert. » C'est très-bien ; mais qui empêche la nourrice de se réfugier auprès d'eux ? Le voici ; c'est encore l'auteur qui parle : « Le château des Tourelles, *il est vrai*, était de temps immémorial le séjour des esprits, des fantômes. »

Observons ici que ces mots, *il est vrai*, qui se retrouvent cinq ou six cents fois dans tout l'ouvrage, rappellent agréablement certain rôle des pièces affectionnées par M<sup>me</sup> Gervais, où d'ordinaire un personnage introduit également une expression choisie qu'il répète à satiété, pour l'agrément et la variété du dialogue. Au reste, puisque nous en sommes sur le mérite du style ; comme encore dans les drames de l'Ambigu-Comique et de la Gaïeté, par tout *l'innocence*, par tout *la Providence*, *le Dieu qui saura confondre le crime* ; ce qui fera ressortir plus encore toute la scélératesse du *traître*.

Cependant la nourrice et l'enfant sont trempés comme deux soupes. Si le château des Tourelles est le séjour des esprits et des fantômes, Wilfrid n'est-il pas là, à moins que ce ne soit lui-même un esprit ? Yolande (c'est le nom de la nourrice) ne demeure pas assez loin pour n'avoir jamais entendu parler du *vieux compagnon du bon roi Jean*. Mais, malheureuse nourrice, va donc te mettre à l'abri. Elle ne cesse de fuir le vieux

manoir, et précisément c'est qu'il faut qu'elle y entre, car, disons-le enfin, l'orage n'est pas venu pour autre chose. Voyant qu'elle ne cesse d'hésiter, la foudre, ennuyée, éclate et tombe à vingt pas. La nourrice tombe à son tour sans connaissance, et son nourrisson dans ses bras. « Mais, dit l'auteur, l'enfant est préservé dans sa chute ; *la Providence veille sur cette faible créature ; ELLE n'a reçu aucune contusion* » (la créature et non la Providence). « Yolande, poursuit-il, reprend ses sens ; elle lève les yeux au ciel, s'adresse mentalement au Dieu *protecteur de l'innocence* ; » et après qu'elle a fui le château pendant deux ou trois heures, « redoublant de courage, ajoute-t-il, elle arrive enfin au *bâtiment si désiré*. »

Elle n'est encore qu'à la porte du *bâtiment si désiré*, et l'on ne croirait jamais combien il est difficile quand il pleut, de sonner vite et de se faire promptement ouvrir. « Elle désespère long-temps de se faire entendre ; mais enfin elle aperçoit une chaîne de fer au bas de laquelle pend un anneau ; cette chaîne répond probablement à une cloche ; elle tire violemment, et bientôt après les échos de ces lieux déserts répètent les sons de l'airain frémissant. » Elle n'est pas encore entrée, malgré les *sons de l'airain frémissant* : il faut que le silence le plus profond succède aux sons aigus ; qu'Yolande croie le château sans habitans ; qu'elle se repose sur une large pierre couverte de mousse ; qu'elle débarrasse son nourrisson de ses langes imbibés par la pluie ; qu'elle se relève ; qu'elle agite de nouveau la chaîne (qui probablement répond à une cloche) ; que l'écho seul réponde encore à ces sons lugubres ; qu'écartant des voiles mouillées, elle présente son sein à l'enfant qui le repousse... » « Il crie, mais faiblement ; il n'a plus de chaleur, plus de mouvement... » Tout ceci n'est que pour l'effet dramatique ; on sent bien que c'est comme sur le théâtre, où le personnage dont on désire l'arrivée est tout près dans la coulisse, attendant sa réplique, et qu'ici Wilfrid est contre la porte, également prêt à paraître. « Encore quelques instans, continue l'auteur en parlant du nourrisson, il sera sans vie ; Yolande lève de nouveau

les yeux au ciel.... » « Décidément, dit-il, la fille d'Odou *va mourir*.... » chose impossible, on le sait ; et *cette ame éperdue* à laquelle elle doit un jour.... ? *Va mourir* était la réplique. Wilfrid paraît armé de pied en cap, et décoré de ses terribles moustaches. La nourrice entre : elle est entrée.

Wilfrid avait craint que ce ne fussent des brigands ; « mais à la vue d'une femme, d'un enfant en proie aux fureurs de la tempête.... une larme mouille sa paupière ; il jette là ses armes ; il enlève l'enfant des bras de sa nourrice, donne le bras à Yolande, et crie à sa femme, de manière à se faire entendre de cent pas : Plectrude ! du feu ! du feu ! » A ces mots criés de cent pas, commence le rôle de Plectrude. « C'est, dit l'auteur, la statue de Loth changée en sel. »

Si cependant ce Wilfrid allait être quelqu'ogre ou une Barbe-Bleue, car il paraît bien content de tenir la nourrice et l'enfant ? Wilfrid n'est ni l'un ni l'autre, qu'on se rassure ; il est toutefois bien content de les tenir, et il a pour cela ses motifs. L'auteur a eu raison de dire que le château des Tourelles était, *il est vrai*, le séjour des esprits et des fantômes ; c'est le point central où se rendent tous les spectres du canton ; c'est-là que se succèdent les visions et les apparitions, et Yolande, après s'être réchauffée, doit jouir d'une représentation fantasmagorique dont elle se souviendra long-temps. Wilfrid est là pour disposer les voyageurs, et s'en acquitte admirablement. Histoires épouvantables de revenans contées à la nourrice ; *petite* chambre à coucher qui lui est ensuite offerte, et qui n'est que de la forme et de la dimension d'une nef d'église ; grand spectacle nocturne, ou nouvelle tentation de Saint-Antoine, qui remplit la nef d'église, et tout un chapitre dont le titre n'est rien moins que *le Cercueil* ; — *les Tigres* ; — *et le Lion*. Le jour venu, la nourrice peut partir et part tranquillement avec son nourrisson ; l'orage a eu son effet.

Yolande n'a eu les honneurs de la soirée et de la nuit que comme la représentante de l'héroïne qui n'est pas encore en âge d'apprécier tant de jouissances. La fille

d'Odon viendra plus d'une fois , pour son compte , aux visions et aux apparitions ; chacun s'y rend successivement. Le roi Charles , avant que son esprit ait donné encore aucun signe d'aliénation , aura son tour , il voudra visiter son château des Tourelles ; et précisément le *petit appartement* est la chambre royale. Hélas ! malgré tout le pouvoir magique de ces lieux , il n'aurait eu encore que des rêves couleur de rose , car il venait d'y voir pour la première fois la fille d'Odon ; mais ce jour là Wilfrid fit tant de frais d'imagination , et en conta de si fortes avant le coucher du roi , que très - probablement ce malheureux prince , le lendemain , rêvait encore à tous ces récits , au moment où une espèce de spectre arrêta tout à coup son cheval , et lui fit tant de peur. L'auteur d'*Odette* aurait pu , selon moi , se faire honneur d'une solution vainement cherchée jusqu'ici : les histoires de Wilfrid me paraîtront toujours la véritable cause de la folie de Charles VI.

Mais c'est trop anticiper sur les événemens ; c'est trop peut-être aussi m'arrêter à un préliminaire. On sent qu'il faut laisser grandir la fille d'Odon , et j'aurais fort affaire d'analyser ainsi quinze ans de sa vie romantique , puisque les seules douleurs que lui ont fait éprouver ses premières dents , ont déjà suffi pour amener des scènes si intéressantes. L'auteur remplit très-agréablement ses deux premiers volumes , et y donne toutes les notions indispensables. On a conçu , par exemple , les soupçons les plus injurieux contre Wilfrid , en le prenant pour un ogre ou une Barbe-Bleue , c'est ma faute. Une citation apprendra au lecteur si ce concierge est un personnage vraiment important , et combien il mérite d'être distingué ; c'est ce que l'auteur fait sentir d'un seul trait , qui devient un éloge aussi adroit que délicat. Il vient de retracer les troubles qui signalèrent les commencemens du règne de Charles VI : la révolte des Rouennais , les intrigues du duc d'Anjou , la conspiration et les excès des *Maillotins* ; il a parlé enfin du mariage de Charles , qu'il a considéré comme l'ouvrage perfide du duc de Bourgogne : « Le nouveau règne » , ajoute-t-il aussitôt , commençant gravement un autre

chapitre, « n'avait apporté aucun changement dans la » situation de Wilfrid ; il habitait toujours le château » des Tourelles, et ses gages lui étaient exactement » payés. »

Le père de Wilfrid, qui a aussi beaucoup voyagé ; et que d'abord l'on croit mort depuis long-temps, n'est pas un homme d'une moindre importance, l'on en peut juger encore par la manière dont l'auteur débute pour en entretenir son lecteur. « Sur les bords fleuris que » baigne, à cinq lieues de Poitiers, cette rivière qui » prend sa source dans le Limosin, fertilise la Tou- » raine, traverse le Poitou et se décharge dans la Loire » au-dessous de Chinon ; sur la rive de la Vienne, » vivait, sous le règne de Philippe de Valois, un » homme qui s'était rendu fameux par ses voyages, etc. » On voit si l'auteur ménage ici les membres de phrase.

Mais ce qui méritait toute son attention, c'est l'éducation d'Odette, qui, dès son tout jeune âge, se montre un enfant extraordinaire. Il nous peint son héroïne à neuf ans, et c'est sur-tout ici, comme de raison, qu'il emploie tout ce que le style le plus gracieux peut devoir au choix des pensées et des expressions. « Elle » était, dit-il, jolie comme un ange, et extrêmement » formée pour son âge. Elle avait la conception prompte, » la répartie vive et juste. On a vu souvent ces enfans » précoces beaucoup trop vantés, perdre une partie de » leurs avantages en avançant en âge, et devenir des » êtres fort ordinaires. Il n'en fut point ainsi d'Odette : » le plus joli bouton des parterres de Flore devint » la plus brillante des roses. IL EST VRAI, etc. »

En outre des visions qui font attendre le moment des grands événemens, l'auteur d'*Odette* a diverses ressources dont il use avec autant de sagacité que de succès. Son livre étant historique, il accumule, chemin faisant, des pages entières de vieilles chroniques, qu'il retrace avec leur style gothique. Il entre aussi dans de grandes explications sur tous les objets d'antiquité qu'il rencontre. Est-il question d'une clepsydre ? Aussitôt, l'origine, la forme, l'inventeur des clepsydras ; ce fut dans le même siècle, si l'on en croit le plus grand nom-

bre des historiens , que l'on vit pour la première fois en France , des cartes à jouer : sur le champ , doutes et diverses opinions sur l'origine des cartes à jouer , à qui l'invention en est attribuée , quel en fut le véritable inventeur , quelle fut leur première forme , quels sont les personnages qu'elles représentent , quel but se proposa celui qui les fit paraître ? Ainsi des anciennes armes , ainsi de la poudre à canon , par anticipation ; par tout, nouvelles descriptions ; nouveaux renseignements. Quant aux aventures , Wilfrid retrouve son père avec la plus belle barbe d'ermite qu'on ait jamais vue , aspect vénérable , qui remplit de jubilation. Cette barbe d'une blancheur éclatante , a au moins deux pieds de long. On apprend l'histoire inconcevable du vieillard. Le père Odon joue aussi dans cette première partie , quelques petits bouts de rôles , dont le plus remarquable est de faire le mort , pour que l'on croie à sa résurrection. C'est ici que figure un bon juif , qui se nomme Ben-Ephraïm en France , et Ben-Ibbi à Alger. Le père Odon finit par se faire tuer et mourir tout de bon , pour jouer pièce au *traître* et le faire passer pour son assassin. Ces deux premiers volumes , je l'ai dit , malgré l'absence inévitable des grandes catastrophes , sont encore pleins d'intérêt et de mouvement , Mais je viens de parler du *traître* ; l'apparition de ce personnage et du scélérat qu'il traîne à sa suite absorbe toutes les facultés. C'est ici que l'âme délicieusement attachée , succombe sans cesse à ses émotions toujours renaissantes ; l'intérêt principal va commencer ; désormais , les visions de la maison royale des tourelles seront inutiles , on pourra fermer le château.

G.

( *La suite au numéro prochain.* )

~~~~~

LES BATTUECAS;

Par M^{me} la comtesse de GENLIS. Paris 1816. Chez Maradàn, rue Guénégaud, n° 9.



C'est une grande et généreuse nation que la nation espagnole ; les dernières années de la révolution qu'elle vient de traverser , suffiraient seules pour la placer au premier rang parmi les peuples de l'Europe. Jamais en effet une nation outragée dans la personne sacrée de ses rois , ne fit entendre un cri de vengeance plus terrible et plus unanime ; jamais peuple n'a combattu avec autant de gloire pour la défense de ses autels et de ses foyers. Au nom sacré de la patrie et de l'honneur , il n'est pas un seul espagnol , lors de la plus perfide et de la plus injuste invasion , qui n'ait couru détacher son antique rondache et ceindre cette vieille épée avec laquelle ses aïeux firent autrefois trembler l'Europe sous Charles-Quint. Aussi l'issue d'une guerre entreprise avec autant de courage , et sous des auspices aussi vénérables , ne pouvait-elle être long-temps incertaine et douteuse. Profondément attaché à la religion de ses pères , l'espagnol a su également résister aux baïonnettes de nos soldats , et aux séductions des misérables sophistes , plus dangereux encore , envoyés pour les pervertir et les corrompre. Tel est l'avantage des peuples gouvernés par un petit nombre d'idées positives , et qui , réunis dans une même croyance religieuse , ont en horreur toute espèce de sectes et de schismes. De telles nations peuvent être détruites , mais jamais subjuguées : les Espagnols sont les véritables Spartiates de la Chrétienté.

Depuis un temps immémorial nos romanciers se sont plus dans la peinture des mœurs et des usages de ces fiers Castillans ; j'ai pensé d'abord que c'était l'attrait qui avait décidé M^{me} de Genlis à transporter en Espagne sa scène et ses personnages : mais j'ai été désabusé de

cette idée en lisant les *Battuecas*, titre qui doit paraître assez bizarre à la plupart de nos lecteurs, dont l'érudition géographique ne va pas jusqu'à savoir que l'on appelle ainsi en Espagne les habitans moitié sauvages, moitié civilisés, d'une vallée mystérieuse enclavée dans les montagnes du royaume de Léon, à huit lieues de Ciudad-Rodrigo, et qui, par une singularité bien remarquable, ne fut découverte par les Espagnols eux-mêmes que dans le 16^e siècle, c'est-à-dire, plus de cent ans après la découverte du Nouveau-Monde : des traditions superstitieuses s'opposèrent long temps à ce qu'on essayât de pénétrer dans cette vallée, que l'on supposait habitée par des spectres et des farfadets. Le père Fajardo, dans son *Theatro critico*, nous a donné une relation fort intéressante de la manière dont on vint à faire connaissance, pour la première fois, avec les Battuecas, que l'on reconnut être des hommes de chair et d'os, et non pas des revenans et des démons. On suppose que cette population, long-temps ignorée, avait été composée originairement par des Goths ou des Cantabres, qui étaient venu chercher dans ces montagnes escarpées un abri contre les persécutions des Maures. Nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui désireraient en savoir d'avantage sur ce sujet, à l'ouvrage même de M^{me} de Genlis, qui dans sa préface, a indiqué les différentes sources où elle a puisé ses renseignements. C'est à la peinture des mœurs et de l'existence de ce peuple singulier qu'elle s'est particulièrement attachée; car pour celles du reste de la nation, elle ne semble pas même y avoir songé. Son principal personnage est un jeune battuecas, qui réunit à lui seul toutes les perfections des héros de roman : Placide, c'est son nom, est un espèce d'ingénu, qui, sorti pour la première fois de la vallée où il est né, pour voyager en Espagne, y apporte toute la candeur de l'innocence et toute la pureté des mœurs de l'âge d'or. A chaque pas qu'il fait, il est révolté des abus inhérens à une civilisation trop avancée; il est tout prêt à s'ériger en réformateur des mœurs et des coutumes. M^{me} de Genlis, dans sa préface, s'applaudit beaucoup de l'invention de ce caractère, et regrette de

n'avoir pas eu le temps de remplir un cadre qui lui paraît aussi neuf qu'intéressant. Nous prenons la liberté de n'être pas entièrement de son avis, et nous pensons qu'elle a tiré de son sujet tout le parti possible.

Voici en peu de mots quel est le canevas de cette composition romanesque. Un seigneur français, le marquis de Palméne, va chercher en Espagne, avec Adolphe, son fils unique, jeune homme de la plus grande espérance, un refuge contre les fureurs de la révolution qui dévastait la France. Ils ont laissé à Paris une jeune personne nommée Calliste, destinée à être l'épouse d'Adolphe, et qu'ils attendent avec sa mère en Espagne. Leur attente est trompée; le départ de Calliste est rendu impossible. Arrêtée en 93 au moment où elle allait dépasser la frontière, elle est jetée dans une prison d'où elle ne sort que pour aller à l'échafaud. Avant de mourir, elle remet à une de ses amies nommée Léontine, plusieurs lettres pour Adolphe, et d'une date anticipée. Par les soins de cette amie, ce dernier reçoit régulièrement tous les six mois une lettre tendre et affectueuse de cette Calliste, dont il ignore la fin tragique. Cette erreur se prolonge pendant huit ans. Il est instruit enfin de la vérité et du stratagème ingénieux de celle que le glaive impitoyable des bourreaux a pour jamais ravie à sa tendresse. Dans son désespoir, il est d'abord inconsolable; mais enfin, comme toutes les douleurs passent avec le temps, il finit par prendre son parti, et par épouser cette même Léontine, qu'une tendre amitié unissait à l'objet des regrets éternels d'Adolphe. Dans les premiers jours de son arrivée, le marquis de Palméne et son fils ont eu la curiosité de visiter la vallée des Battuecas. C'est là qu'ils ont fait la connaissance de l'intéressant et vertueux Placide, dont les aventures se trouvent ensuite mêlées avec les leurs, et qui n'est pas moins qu'Adolphe contrarié dans ses amours avec une certaine dona Bianca, qu'il est obligé d'abandonner pour épouser une jeune sauvage comme lui, nommée Inès. Ainsi le roman finit par un double mariage.

Cet ouvrage appartient essentiellement au genre romantique. Le principal personnage est un être tout à

fait idéal, et rappelle souvent ce René dont M. de Chateaubriand nous a laissé l'admirable peinture dans son *Génie du christianisme*. Le style de l'auteur est, au reste, aussi élégant, aussi pur, aussi animé, que celui des meilleurs écrits dans ce genre, qu'elle a déjà publiés. Les événemens, quoique souvent dépourvus de vraisemblance, sont racontés d'une manière attachante, et plusieurs scènes d'un pathétique noble et touchant, font oublier ce que le sujet a de bizarre et de singulier. En un mot, nous pensons que si les *Battuecas* n'ajoutent pas beaucoup à la réputation de l'auteur, ils sont du moins la preuve que son talent est encore susceptible de se réveiller dans tout son éclat.

LA SERVIERE.

NOUVELLE HISTOIRE DE HENRI IV,

Traduite pour la première fois du latin de Raoul Boutrays; suivie d'un extrait de la traduction que fit Henri à l'âge de onze ans, des *Commentaires de César*, que l'on croyait perdue, de plusieurs de ses lettres originales, etc., etc., etc.; ornée d'une gravure représentant Henri IV et son précepteur, avec cette épigraphe : *In eo omnium regum elogia completa et vera.*

HISTOIRE DE HENRI LE GRAND,

Par M^{me} la comtesse de Genlis. Deux volumes in-12, seconde édition; avec cette épigraphe : Tout l'art de l'éloquence, cet art qui peut embellir le portrait d'un héros, est au-dessous de l'ame d'un bon roi.

Voici sur le même sujet deux ouvrages bien différens; le premier n'est qu'un extrait de 53 pages de la vie de Henri IV par Boutrays, dont le nom et les ouvrages sont peu connus, et ne méritent guère de l'être. Pour grossir le volume, on a fait suivre cette courte

traduction, de notes historiques, de pièces justificatives qui sont par tout; de lettres *inédites* que l'on a publiées dans mille chroniques différentes, et de particularités *inconnues* que tout le monde connaît; le tout arrangé et cousu ensemble tant bien que mal, et flanqué de l'éloge de Henri IV par Laharpe, avec de petites notes fort courtes et des critiques fort innocentes; plus, des extraits des oraisons funèbres de Henri IV par *Valladier*, *Mathieu*, capucin; *Bertaut*, évêque de Séez; *Laberaudière*, abbé de *Nouaillé*; *Coeffeteau*, *Previn*, jésuite, et *Renouard*; enfin, la revue critique des poésies attribuées à ce prince, et des *vers chronologiques* de Boutrays sur la vie de ce monarque.

Je ne m'arrêterai pas long-temps à cette mauvaise compilation. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la prose de ce Boutrays, c'est le démenti qu'il donne à ce trait d'humanité auquel nos historiens et nos poètes ont donné une célébrité bien justifiée par le caractère connu de Henri IV. Selon lui, ce prince, *au lieu d'envoyer pendant le siège de Paris des vivres aux Parisiens, les soumit par une famine plus cruelle que celle qu'éprouva Sagonte*; « Il réduisit ses habitans à la dernière extrémité; il en mourut beaucoup plus de faim que par les armes; ils dévoraient les chiens, les rats, les chevaux, les chairs les plus malsaines, rivalisant de privations et de souffrances avec les déplorables habitans de Sagonte et de Jérusalem, assiégés par les Romains. » Boutrays, contemporain de Henri IV et témoin oculaire du siège de Paris, pourrait bien avoir raison; il y a dans la vie du meilleur des rois assez de traits de bonté incontestables, pour qu'on puisse lui ôter celui-ci sans rien ôter à sa gloire, et il paraîtrait plus naturel de penser que cette générosité extrême, qui a été chantée en si beaux vers, a quelque chose de fabuleux. Une heureuse sortie des assiégés pour faire entrer des convois de vivres dans la place, voilà je crois comment l'histoire doit raconter le fait, laissant l'autre version à la poésie. Le traducteur de Boutrays a trouvé piquant d'appeler les *Seize* les fédérés, parce qu'il y a en latin *fœderati*. Que penser d'un ouvrage dans lequel on a recours à de

semblables allusions ! Boutrays a faits des vers latins pour la statue de Henri IV, qui ne sont guère plus poétiques que ses vers français, que le compilateur (car je ne puis en conscience dire l'auteur) appelle *chronologiques*. Voici un échantillon curieux de ces derniers ; il s'agit de la rue de la *Féronnerie* où, comme chacun sait, Henri IV a été assassiné.

Comme Rome nomma la rue scélérée
Où la maudite fille osa faire marcher
Sur son père meurtri son char et son cocher,
De même on doit nommer cette rue *fermée*.

Je finis ce qui regarde cet *extrait* composé d'*extraits* par la citation suivante, qui tout en faisant voir le discernement du traducteur dans le choix des morceaux honorés de sa préférence, me fournira en même-temps une transition pour arriver au livre de M^{me} de Genlis.

« Comme on voit les restes d'un feu languissant se conserver caché sous la cendre, de même, au milieu des nuages de ses opinions religieuses, *Henri avait gardé dans le fond de son cœur des étincelles de la foi orthodoxe*. Quoiqu'il ne voulût point pratiquer les cérémonies de l'église romaine, ni reconnaître l'autorité spirituelle du pape, il n'en avait pas moins protesté hautement, en public et en particulier (car il n'était pas d'un caractère à déguiser sa façon de penser), qu'il n'avait jamais douté de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie ; *de là vient qu'il consentit aisément à son abjuration*. » Que dira M. H. du *Journal des débats*, qui dans ses quatre articles du *Journal de l'empire*, des mois de mai et de juin 1815, a reproché à M^{me} de Genlis d'avoir fait de Henri IV un dévot, un *pius Aeneas*, si la traduction de Boutrays tombe entre ses mains ! Le passage que je viens de rapporter excitera seul son indignation plus que tout ce qu'a dit M^{me} de Genlis. Mais il a tellement épuisé son courroux sur la première édition de l'*Histoire de Henri le Grand*, qu'il ne lui en restera plus pour Boutrays et son traducteur, qui à la vérité n'en sont pas dignes. C'est le

nom et le talent de M^{me} de Genlis qui ont fait aiguïser à M. H. toutes les armes de la critique; car je ne crois pas que les articles de cet écrivain ingénieux aient été dictés *par une malveillance autorisée*, comme le donne à entendre M^{me} de Genlis dans sa nouvelle préface, en parlant de l'époque où ils ont paru. S'il avait écouté de pareilles inspirations, il n'aurait pas fait au mois de mai 1815 l'éloge le plus prononcé du bon Henri; il n'aurait pas dit, dans un style digne du prince qu'il célébrait, « Si Henri IV revenait dans ce monde, il ne pourrait plus s'y déguiser comme il faisait autrefois, car il n'y a pas un village, un misérable hameau où il ne fût reconnu. »

M. H. a bien eu quelque raison de reprocher à M^{me} de Genlis d'avoir écrit l'histoire de Henri IV dans des principes un peu antiphilosophiques; d'avoir trop parlé de la piété d'un prince qui s'est converti, parce qu'un *royaume lui a paru valoir bien une messe*; enfin, d'avoir déclaré une guerre ouverte à Voltaire. Mais les torts de cet habile critique sont encore plus grands; il a quelquefois oublié qu'il parlait d'une dame; il a souvent mis beaucoup de vivacité, pour ne rien dire de plus, à soutenir ses opinions contre l'auteur; il ne s'est pas contenté d'avoir pour le fond de la discussion, les gens impartiaux de son côté, il a voulu encore y mettre les rieurs, il a peut-être réussi, mais c'est aux dépens de la galanterie; plus d'une fois même, en poussant trop loin les conséquences de ses principes, il a manqué de vérité. Enfin, faute de modération et de réserve, il a fini par perdre dans cette lutte contre une femme, quelques-uns de ses avantages. Cela lui a porté malheur, et à force de vouloir prouver trop, il n'a pas prouvé tout ce qu'il avait avancé. Il est même tombé dans quelques contradictions. Il fait d'abord un crime à M^{me} de Genlis, d'avoir écrit l'histoire de Henri IV, trop sérieusement, trop fidèlement; il eut voulu une couleur romanesque dans le récit des faits merveilleux dont la vie de ce bon prince est remplie. Il dit, à ce sujet, dans son premier article, « ah! si M^{me} de Genlis. en suivant son inclination naturelle, n'avait voulu écrire qu'un *roman his-*

torique, elle nous aurait donné réellement l'histoire du bon Henri. » Et voici ce qu'on lit dans le troisième article, où M. H. oppose avec avantage, les talens militaires du duc de Parme à ceux de Henri le grand, dont M.^{me} de Genlis parle avec un enthousiasme qu'on lui pardonnera sans doute. « Si le roman s'accommode de ces réputations si parfaites, *l'inflexible histoire* rejette tous ces portraits enlumines. . . . Mais M.^{me} de Genlis veut des batailles, elle compte pour rien, les plus belles opérations et les succès les plus utiles, si la bataille n'a pas eu lieu, et j'avoue avec elle que la bataille se présente de meilleure grace dans un roman. » M. H. qui reproche tant à M.^{me} de Genlis, son goût pour les batailles, les aime assez lui-même, car il en a voulu voir où personne n'en avait vu avant lui, et où certainement, M.^{me} de Genlis n'avait pas songé à en mettre. C'est elle-même qui dans la préface de cette seconde édition, relève cette distraction de M. H., plus forte, à elle seule, que toutes celles qu'il a relevées dans l'histoire de *Henri le grand*. Écoutons M.^{me} de Genlis critiquant son critique. « En parlant dans cet ouvrage, de la fameuse discussion théologique entre l'évêque d'Evreux et Duplessis Mornay, je rapporte les propres paroles de Henri IV, qui écrivit au duc d'Epemon, qu'il éprouvait une grande joie de la victoire remportée par l'évêque d'Evreux contre les calvinistes. Sur cette manière figurée d'annoncer que l'évêque d'Evreux avait, par la raison et l'éloquence, réfuté tous les sophismes des calvinistes, et confondu Duplessis Mornay, qu'ils appelaient *leur pape*, le journaliste prenant au propre ces paroles: *la victoire remportée par l'évêque d'Evreux*, se persuada qu'il y eut en effet une véritable bataille, et que les catholiques commandés par l'évêque d'Evreux (sous le règne d'Henri IV,) remportèrent la victoire. Le journaliste ne s'étonne point du tout que Henri le grand ait confié le commandement de ses armées à un évêque; mais il fait les réflexions suivantes, que je copie littéralement.

« Quoi! le bon Henri s'est réjoui de la défaite de ces calvinistes qui lui ont toujours été fidèles, qui ne l'ont

point abandonné dans le malheur, qui ont versé leur sang pour lui, et l'ont *replacé* sur le trône, et au lieu de les plaindre, comme l'évangile même le lui ordonnait, il s'est réjoui de leur défaite, de leur mort. . . Ah! M^{me} de Genlis n'est pas heureuse dans ses panegyriques, car, pour canoniser son héros, elle est obligée de le faire ingrat et cruel. » Journal de l'empire, vendredi 12 mai 1815, article signé H. Ne pourrais-je pas m'écrier aussi que M. H. n'est pas *heureux* dans ses critiques. Cet article me donne un trop grand avantage sur lui, pour que je sois tentée d'étendre mes réflexions sur une méprise aussi extraordinaire: je dirai seulement que ce singulier extrait prouve que M. H. n'a lu ni mon ouvrage, ni même l'histoire de France. »

Cette conséquence de M^{me} de Genlis est un peu vive et précipitée; il n'y a peut-être que la moitié de vrai: M. H. a fait ses preuves, et peut-être n'ai-je cité cette distraction, un peu forte il faut l'avouer, que par une maligne joie de trouver enfin en défaut, un critique aussi distingué et un rival aussi redoutable. Mais hélas! on a bien raison de dire que tout ici bas n'est qu'erreur et faiblesse. Dans cette même préface où M^{me} de Genlis triomphe de l'étourderie de son aristarque, elle est trahie par sa mémoire, et en relevant une méprise, elle en commet une à son tour. Elle dit: « *dans le temps, je gardai le silence et je ne fis aucune réclamation.* » Et je lis dans le troisième article de M. H., qu'une lettre de M^{me} de Genlis le force à faire un quatrième article. Dans ce quatrième article, il répond en effet à la réclamation de M^{me} de Genlis. Il s'obstine à être injuste à son égard, et ne parle que des défauts de son ouvrage, qu'il exagère encore. Il lui reproche entr'autres choses, quelques répétitions; M^{me} de Genlis en effet, prodigue le nom de grand capitaine; mais tous ceux auxquels elle le décerne sont français. Est-ce sa faute, si la France a produit tant de héros pour lesquels il faut répéter le même éloge. Pour donner une preuve de mon impartialité, je partage l'avis de M. H. sur plusieurs passages de l'histoire de Henri le grand. Je trouve comme lui, qu'on pourrait quel-

quelquefois désirer plus de douceur dans les principes de M^{me} de Genlis. Ce n'est pas en écrivant la vie de Henri IV, qu'elle aurait dû les professer. L'exemple d'une pareille intolérance ne lui a pas été donné par son héros disant à la fameuse *assemblée des notables*, à Rouen : « je ne vous ai point ici appelés, comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés ; je vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, en un mot pour me mettre en tutelle entre vos mains. » M^{me} de Genlis n'aurait pas dû se contenter de citer ces paroles mémorables ; mais peut-être Henri IV a-t-il gâté ce beau discours, comme on a reproché à *Auguste* de Corneille d'avoir gâté le : *soyons amis*, *Cinna*. En sortant de l'assemblée Henri demanda à la duchesse de Beaufort ce qu'elle pensait de sa harangue. « Je n'ai jamais ouï si bien parler, répondit la duchesse ; seulement, j'ai été étonnée de vous entendre dire que vous vouliez vous mettre en tutelle. Ventre saintgris, repliqua ce prince, il est vrai, mais je l'entends avec mon épée au côté.

M. H. n'a cité que cinq à six lignes de l'histoire de M^{me} de Genlis, pour les critiquer ; il n'a montré que le mauvais côté de l'ouvrage. Je vais tâcher de réparer cette injustice par quelques citations, qui réfuteront les reproches de M. H. et justifieront mes éloges. Mais qu'il me soit permis auparavant de faire une remarque sur un passage qui concerne les philosophes du 18^e siècle, et principalement Voltaire. M^{me} de Genlis les accuse d'être les auteurs de tous les maux de la révolution ; elle ajoute qu'ils n'ont été que les copistes de Luther et de Calvin ; qu'ils ont puisé tous leurs principes politiques, toute leur doctrine, dans les ouvrages de Calvin, Bucam, Beze et Knox ; mais s'ils n'ont été que des *copistes*, c'est aux écrivains qu'ils ont *copiés* qu'on doit attribuer les funestes conséquences de leurs maximes ; c'est sur eux sur-tout que doit retomber notre malédiction. Il faut plaindre l'égarement de ceux qui ont suivi leurs traces. Nous devons en même-temps notre admiration aux hommes qui ont embrassé avec ardeur le séduisant,

mais impraticable dessein de faire régner par tout l'humanité et la tolérance. Ne détestons que les hypocrites qui ont emprisonné leurs concitoyens au nom de la liberté, et qui les ont égorgés par philanthropie. C'est tout le contraire des fureurs révolutionnaires que Voltaire et Rousseau ont prêché dans leurs écrits, et si Voltaire n'a fait que répéter les maximes de Calvin, au moins a-t-il su les mettre en pratique mieux que lui : il y a loin de la condamnation de Servet, à la défense de Calas, de Sirven et de Labarre.

Je terminerai cet article par les citations que j'ai promises. M^{me} de Genlis parle ainsi de la modestie et de la générosité de Henri après la victoire de Coutras : « Il réprima la gaieté de quelques jeunes officiers de son armée, en leur disant : Ce moment est celui des larmes, même pour les vainqueurs. On lui avait préparé un léger repas dans une grande salle que l'on tapissa des étendards enlevés aux ennemis. Ce fut un beau spectacle de le voir entrer, avec un maintien calme et modeste, dans cette salle si pompeusement décorée, et suivi d'une foule de prisonniers consolés par lui, devenus libres par sa bonté, oubliant leur défaite pour se livrer aux transports de l'admiration et de la reconnaissance, et qui mêlés avec ses amis et se pressant autour de lui, ne s'apercevaient même pas qu'ils formaient une partie de son triomphe. Sur le champ de bataille ils avaient vu toujours et par tout un vainqueur intrépide et redoutable ; ils ne voyaient plus qu'un libérateur dans ce héros plein de douceur et de générosité. »

Opposons à ce beau tableau le triste récit de la mort de ce bon Henri, que son peuple a pleuré. « Tous ceux qui étaient dans le carrosse en descendirent pour empêcher que le peuple, qui s'attroupait, ne mît en pièces le parricide. Trois des seigneurs restèrent debout à la portière pour secourir le roi, et l'un d'eux voyant que le sang lui sortait par la bouche et qu'il ne parlait point, s'écria : Le roi est mort. A cette parole terrible, il se fit un tumulte effroyable, le peuple qui était dans les rues se jetait dans les boutiques, dans les maisons, comme s'il eut craint de devenir la proie des ennemis,

et que la ville eut été prise d'assaut. Chacun pensa confusément qu'il perdait son appui, son défenseur, son père : on se trouva dénué de tout en le perdant ; on ne vit plus ni sûreté, ni paix, ni espérance ; on n'éprouva d'abord que de l'épouvante, qu'une invincible frayeur. Le duc d'Epéron aussitôt se hâta de crier que le roi n'était que blessé, et pour le persuader il demanda du vin. Alors tout le monde s'empressa de sortir des maisons ; on entendit des exclamations touchantes de joie et d'inquiétude ; on vit couler des pleurs. Le duc d'Epéron répéta mille fois que le roi n'était que blessé. Le peuple voulait le voir ; il entourait en foule la voiture ; on l'écarta en disant qu'il fallait le ramener promptement au Louvre pour le faire panser. Tandis que se passait cette scène de désolation, on était tranquille à l'Arsenal ; mais sur les quatre heures, Sully étant dans son cabinet, il entendit tout à coup dans la chambre voisine M^{me} de Rosny jeter un grand cri, et aussitôt sa maison retentir de ces exclamations : Tout est perdu ! la France est détruite !.... Quand il apprit la funeste cause de ces gémissemens, il s'écria en fondant en pleurs : O mon Dieu ! ayez compassion de nous, de l'état, de la France ! Oh qu'elle va tomber en d'étranges mains ! Saint-Michel arriva, qui lui confirma un malheur si grand, qu'il en doutait encore. Il s'habilla pour aller au Louvre : on y avait posé le roi sur son lit. Le premier qui entra dans sa chambre fut le brave de Vic, qui le visage couvert de larmes, s'était assis sur ce même lit, en appuyant sur la bouche du roi sa croix de l'ordre du Saint-Esprit ; Milon, son premier médecin, qui était dans la ruelle avec des chirurgiens, tous fondaient en pleurs. Le grand écuyer, à genoux à son chevet, tenait une de ses mains qu'il baisait ; Bassompierre était à ses pieds, qu'il serrait contre sa poitrine ; le duc de Guise vint l'embrasser. Sully n'entra dans le Louvre que deux jours après ; des avertissemens sinistres que peut-être il aurait dû mépriser, l'empêchèrent deux fois d'en franchir les portes et d'y entrer. Enfin la reine le reçut. Cette entrevue fut très-touchante ; la reine lui montra une grande affliction ; elle fit venir le jeune roi ; Sully

le prit dans ses bras, et ne put s'empêcher d'éclater en cris et en sanglots. Il n'eut pas le courage d'entrer dans la chambre du maître qu'il avait adoré, et qui resta exposé dix-huit jours au Louvre. Aussi fidèle à sa douleur qu'il l'avait été dans son attachement pour ce grand roi, il pleura jusqu'à son dernier soupir son souverain et son ami : jamais le temps ne put adoucir l'amertume de ses regrets. »

Il me semble que même après avoir lu l'admirable récit de la mort de Turenne, par M^{me} de Sévigné, on lirait encore avec plaisir celui de la mort de Henri IV par M^{me} de Genlis.

REVUE GÉNÉRALE.

Nous prévenons nos abonnés qu'à commencer de ce jour, nous leur donnerons régulièrement toutes les semaines une revue générale; jusqu'ici *le Mercure de France* s'est contenté de dédaigner les attaques des autres journaux, il n'en sera plus de même par la suite. Les courtes analyses ou plutôt les jugemens sommaires des ouvrages qui auront paru dans le courant de la semaine, ne nous empêcheront point d'y revenir, et d'en donner une critique plus motivée et plus étendue. Par cette revue générale et rapide, nous satisferons à l'impatience des auteurs, en même-temps que nous tiendrons nos abonnés, ceux de la province sur-tout qui ne reçoivent pas *le Journal de la Librairie*, au courant de toutes ces nouveautés.

M. Guizot, maître des requêtes, vient de publier une nouvelle brochure politique sur le *gouvernement représentatif et sur la charte* : il commence, dans sa préface, par prévenir le public qu'il ne regardera point comme un frippon ou comme un imbécille, quiconque ne partagerait pas ses opinions. Ne voilà-t-il pas un grand exemple de justice et de modération ? Rien n'est plus rassurant qu'une déclaration pareille. Nous ne connaissons encore que le titre de la brochure de

M. Guizot, mais comme nous nous proposons de la lire et d'en rendre compte, nous nous empressons de prendre acte de l'assurance formelle qu'il a la bonté de nous donner. Au reste, ce n'est pas avec un écrivain du mérite de M. Guizot, qu'une pareille garantie était nécessaire.

— M^{me} la comtesse de Genlis vient de publier un roman très-intéressant, quoique rempli d'invéraisemblances, en deux vol. in-12, intitulé les *Battuecas*. Elle s'est hâtée, dans sa préface, d'aller au-devant de la critique. Le principal défaut de son roman est, suivant l'auteur, d'être *trop court*. Nous souhaitons que tous les lecteurs soient également de cet avis.

— Un journal annonçait, il y a quelques jours, que le trop fameux Billaud-Varenne, fatigué sans doute de sa nullité politique, avait offert sa plume philanthrope à un des souverains au teint noir ou cuivré de l'île de Saint-Domingue. Ce républicain demandait d'être chargé de la rédaction de la *Gazette de la Cour*, mais son offre a été repoussée avec dédain. La philosophie révolutionnaire est tellement décriée, que les nègres eux-mêmes n'en veulent pas.

— *Raison-Folie*, ou *Petit cours de morale*, etc. ; tel est le titre de deux gros volumes in-8° que vient de publier un auteur connu par sa mordante causticité. Les journaux ont rendu un compte favorable de cet ouvrage qui le mérite à beaucoup d'égards ; nous nous proposons d'en parler incessamment. La plupart des contes renfermés dans ces deux gros volumes, étaient déjà connus du public, mais cette troisième édition en contient quelques autres qui ne l'étaient pas, comme le *Jardinier de Samos*, l'*Enfant de l'Europe*, etc., que nous avons lus, et qui ne nous paraissent pas infiniment moraux. Dans l'*Enfant de l'Europe*, par exemple, les principaux personnages sont des filles de joie ; la directrice d'une maison de débauche, nommée M^{me} *Fournaise* ; des escrocs et des apostats. Le héros qui raconte lui-même la turpitude de son origine, est reconnu par les quatre ou cinq auteurs de ses jours, au moyen d'une

paire de castagnettes, que sa feue mère, cantatrice italienne, avait gagnée par le plus singulier des paris. Les aventures du *Jardinier de Samos* ne sont pas moins licencieuses. Sans dotue on ne doit pas juger trop sévèrement des productions que l'auteur donne pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire, pour un simple jeu d'imagination et d'esprit; mais en lisant une historiette sur les abus de la féodalité. et où l'on voit un seigneur fantaisie s'assurer, par le plus étrange moyen, de l'exactitude des paysans de son village à s'acquitter de leurs devoirs conjugaux, on ne peut s'empêcher de convenir que cet ouvrage, en effet, est un singulier cours de morale.

— Il vient de paraître une réponse au discours qu'un célèbre président a prononcé à une époque solennelle, et où il a attaqué, sans ménagement, les vices et les abus de son siècle. Le moderne Juvénal y est à son tour fort peu ménagé. On assure encore que les marchands de ces cachemires, que l'illustre censeur a compris dans sa proscription générale, sont dans l'intention de présenter à la chambre une pétition, dans laquelle ils se plaignent amèrement du tort que cet anathème fait à leur commerce; ils demandent des dédommagemens et intérêts. Si la pétition est renvoyée devant les tribunaux, cela donnera lieu à un procès fort plaisant.

— *Le chevalier Tardif de Courtac*, roman de M. Bellemare, a déjà été jugé dans plusieurs feuilles quotidiennes. Le *Journal des Débats* a cru y voir une attaque contre le corps entier de la noblesse, parce qu'en effet le héros de ce roman est un gentilhomme gascon, dont l'auteur n'a pas toujours fait un honnête homme. Dans l'analyse que nous donnerons de cette production de M. Bellemare, nous examinerons s'il est vrai que l'on puisse raisonnablement supposer à l'auteur d'avoir eu l'intention d'achever, par ses sarcasmes et ses plaisanteries bonnes ou mauvaises, ce que la révolution avait si bien commencé. Au reste, le *Constitutionnel* est d'un avis contraire; et la *Gazette de France* assure que les connaisseurs placent déjà le chevalier Tardif de Courtac, à côté de *Gilblas de Santillane*!!!

SPECTACLES.

Je dois commencer par réparer deux omissions qu'on a peut-être remarquées dans mon dernier article. J'ai dit qu'Albert pour satisfaire au désir du public, qui demandait l'auteur *des Sauvages de la mer du Sud*, l'avait conduit par la main sur le théâtre : ce jeu muet a été fort bon pour ceux qui ont l'honneur de connaître M. Milon ; mais comme son nom n'est peut-être pas répandu par tout, il est à propos de l'articuler. C'est ce que je n'ai pas fait. J'apprends donc à ceux qui l'ignorent, que le ballet-pantomime en un acte, intitulé, *les Sauvages de la mer du Sud*, est de M. Milon. Ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux ; mais il faut rendre à chacun ce qui lui appartient. J'ai aussi oublié de dire la cause de la cruauté de ce grand-prêtre Olikas, qui veut sacrifier la belle Maheine. Il l'aime, mais elle ne veut pas de lui. Cet amant rebuté choisit, pour victime celle qui le dédaigne. Voilà de ces choses qu'on ne voit que sur les bords de la mer du Sud. Mais aussi, pourquoi la législation de ce pays ne défend-elle pas aux grands-prêtres d'être amoureux ? A propos de grand-prêtre, on dit que Dérivis a, comme M.^{lle} Georges, prolongé son congé et ses courses. Ces grands-prêtres et ces reines de théâtre se croient tout permis, et pour remédier à de pareils abus, on prétend que le régime constitutionnel va s'introduire dans l'empire dramatique ; chaque théâtre aura sa constitution, et tout prince, toute princesse qui voudront s'en écarter, pourront bien se voir enlever leur diadème. Avis à Clytemnestre et à Agamemnon. Tous les journaux se sont égayés aux dépens de ces puissances rebelles aux réglemens. Le *Constitutionnel*, qui comme M. Pincé, a ses petites saillies de gaîté, a voulu plaisanter ni plus ni moins que les autres. Après avoir parlé de M.^{lle} Georges, qui est à Toulouse, il dit : « elle y a remplacé le grand-prêtre

de l'Opéra, qui à son tour, menace aussi de faire ses farces. »

..... moindres défauts de ce petit génie,

Sont ou le pléonasme ou la cacophonie.

J'ai tort de citer Molière, quand il s'agit du *Constitutionnel*; il ne paraît pas qu'il lise beaucoup plus ses comédies que les satires de Boileau, puisqu'il emprunte ses traits d'esprit aux Variétés. Mais laissons le *Constitutionnel*: l'Opéra est encore moins ennuyeux. M^{lle} Gros, cette jeune danseuse qui a débuté dernièrement, est déjà reçue. M. Brice a reparu dans Lubin du Rosignol; ce n'est pas un jeune premier aussi robuste que Nourrit, et s'il ne chante pas aussi bien, sa voix est agréable et son jeu satisfaisant. On a repris mardi dernier, *Astianax*, opéra en trois actes de Dejaure, musique de Kreutzer. M^{me} Branchu qui jouait *Andromaque*, M^{me} Albert et Nourrit se sont épuisés en efforts impuissans pour réchauffer cette triste production. C'est un des opéra les plus soporifiques. Tous les jours aux avaient publié une note envoyée par l'Académie royale de musique, pour annoncer solennellement cette reprise. Mais le public n'a pas fait grande attention à cette espèce de convocation officielle. Laïs est malade, la goutte le retient chez lui.

On parle toujours de l'absence de M^{lle} Georges; mais il n'y a pas de quoi s'en inquiéter; depuis son départ, la tragédie n'a cessé d'attirer la foule; il est vrai que Talma qui en est l'âme toute puissante, paraît souvent et dans ses plus beaux rôles: il faut qu'il soit bien parfait dans *Manlius*, pour ne pas lasser encore le public de cette pièce, que l'on donne au moins trente fois par an. Il vient de jouer deux fois *Nicomède*; c'est un des rôles qu'il remplit le mieux. Il manie parfaitement l'ironie. On peut reprocher à Talma d'avoir des gestes trop étudiés. Il assujétit tout à une méthode, à un système; même dans ses momens d'inspiration, il s'arrête pour se ressouvenir des effets qu'il a essayés devant sa glace; on dirait presque toujours, qu'il y en a dans les coulisses, une qu'il ne perd jamais de vue. Il faut même dans la tragédie, un peu de naturel.

« Cette pièce, dit Voltaire, dans sa préface de *Nicomède*, est peut-être une des plus fortes preuves du génie de Corneille, et je ne suis pas étonné de l'affection qu'il avait pour elle » Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'après s'être exprimé ainsi, le poète de Ferney dans ses commentaires sur cette tragédie, traite avec tant d'irrévérence ce qui lui paraît une des plus belles productions du père de notre théâtre; Laharpe va plus loin, il dit d'un ton leste, que Corneille montre *encore du talent dans Nicomède* : l'élève a voulu encherir sur son maître. Il a adopté aveuglément, et ses antipathies, et ses affections. On dirait que Voltaire a tout à fait rétréci son génie pour rapetisser celui de Corneille; Laharpe n'a pas eu besoin de resserrer le sien, et les remarques pointilleuses, les petites plaisanteries, et la sécheresse des commentaires de Corneille, ont pris tout naturellement leur place dans le cerveau étroit du correct auteur du lycée. Une des critiques les plus puériles et les plus déplacées de Voltaire sur *Nicomède*, c'est celle qu'il fait de ces vers :

Je sais que les Romains, qui l'avaient en otage,
L'ont enfin renvoyé pour un plus digne ouvrage;
Que ce don, à sa mère, était le prix fatal
Dont leur Flaminius marchandait Annibal.

Il rend, il est vrai, justice à cette alliance de mots; marchandait *Annibal*, il dit : « Cette expression *populaire* marchandait, devient ici très-énergique et très-noble, par l'opposition du grand nom d'*Annibal* qui inspire du respect. » Mais ce qu'il ajoute prouve que le grand nom de Corneille n'inspire pas beaucoup de respect à son commentateur. Il rapproche deux mots qui sont assez éloignés l'un de l'autre pour ne point former de cacophonie; ainsi assemblés, ils produisent en effet de mauvais sons un concours odieux : mais c'est à l'arrangement de Voltaire qu'il faut s'en prendre. « Ce don dont leur Flaminius n'est ni harmonieux, ni français : on ne marchandé point d'un don ; » ce don dont et ce d'un don, sont tous deux de la façon de Voltaire; et les vers de Corneille n'ont rien de contraire à l'harmonie :

Que ce don à sa mère était le prix fatal
Dont leur Flaminius marchandait Annibal.

Malgré Voltaire et Laharpe, Corneille n'en restera pas moins le premier de nos tragiques, autant par le génie que par la date ; il faudra que Voltaire se contente du troisième rang, qui est encore assez beau ; c'est celui que lui assigne, dans son *Tableau littéraire*, Chénier, dont l'admiration pour l'auteur de *Zaïre* n'est pas suspecte.

M^{lle} Bourgoïn vient de jouer pour la première fois dans la *Partie de chasse* le rôle de Catau, qui convient très-bien à ses sentimens. M^{lle} Mars y montre un talent plus distingué ; mais *mal n'a tout*. Baptiste cadet est allé chanter en province l'opéra comique. C'est l'habitude des comédiens d'essayer dans les départemens des rôles et des emplois où ils n'osent point se montrer à Paris. On va jusqu'à prétendre que bien des acteurs du Théâtre Français ont plus d'une fois joué le mélodrame. Voilà sans doute pourquoi, revenus à Paris, ils conservent encore quelque chose de cette allure qu'ils prennent en province, par délasement. On vient de changer la représentation qui doit bientôt avoir lieu au bénéfice de M^{lle} Mézerai : au lieu de *Roxelane* nous verrons *Esther*. Les chœurs seront exécutés par les premiers sujets de l'Académie royale de musique. De l'Opéra et de la tragédie, et un ballet dans une même soirée ! M^{lle} Mézerai ne veut donc jamais nous donner un moment de plaisir ! Est-ce ainsi qu'en partant elle nous fera ses adieux ? ils seront bien tristes. Dans l'intervalle qui sépare la composition de mes articles de leur publication, on aura donné la première représentation des *deux Seigneurs*, comédie en trois actes et en vers. Elle est attribuée à deux auteurs ; l'un a déjà fait la *Nièce supposée* ; l'autre n'a encore mis son nom à aucun ouvrage. M^{lle} Anais vient d'être reçue ; mais comme tout se compense, M^{lle} Saint-Fal l'est aussi.

Le théâtre Feydeau, peut-être pour opposer un voisinage redoutable à maint opéra moderne, reprend tout son ancien répertoire. *La Rosière de Salency* et *la belle Arsène* sur-tout, avaient attiré une grande affluence. M^{lle} Regnault a également brillé dans les deux pièces. On a fait répéter à Moreau, dans la première, l'air charmant : *Ma barque légère*. Batiste a reçu les ap-

plaudissemens les plus vifs et les plus mérités, en jouant pour la première fois le rôle du *Nouveau Seigneur*. Il m'a paru digne d'éloges, même comme acteur; il n'a d'autre défaut que de copier trop Martin, dont on annonce le retour. L'affiche nous promet une représentation au bénéfice des héritiers Solié. On donnera la première représentation de la *jeune Belle-Mère*; c'est M^{me} Gavaudan qui jouera ce rôle. En attendant, la *Journée aux Aventures* procure toujours des soirées fort agréables et fort productives. Pendant que M^{me} Gavaudan se prépare à jouer la *Belle-Mère*, M^{me} Boulanger s'acquitte de celui de *mère* depuis quelques jours. Elle doit reparaître par un des principaux rôles dans les *Rosières*, opéra nouveau auquel je souhaite le succès de la *Rosière de Salency* et de la *Rosière de Jaconde*. On pourrait bien faire le même vœu pour l'*Odéon*. *Crispin*, le *Frère et la Sœur jumeaux* et la *Lettre anonyme*, comédie en un acte et en prose, sifflée lundi dernier, lui font cruellement expier les succès du *Chevalier de Canolle* et des *deux Philibert*. Cette lettre anonyme a été déchirée par le parterre et par les journaux, et elle le méritait. Elle est en effet très-mal écrite et fort ennuyeuse.

La scène se passe dans le royaume de Saxe. Péters est entré au service du comte d'Alberg, en disant qu'il ne savait ni lire ni écrire. C'est un stratagème de sa part, car il a été écrivain public à *Léipsik*; mais cela le sert bien pour arriver à ses vues. Il est ambitieux; le comte d'Alberg, qui de fils de paysan est devenu grand seigneur, veut être ministre. Péters sera son secrétaire: c'est la place qu'il choisit après avoir cherché dans l'almanach royal celle qui peut lui convenir. Voici comment il fait cette revue: « Le roi? il est bien là; et il y restera long-temps s'il n'y a que moi.... ministres? trop de choses à faire; ambassadeurs? pas assez; conseillers d'état? idem; cardinaux? cela ne me regarde pas; tribunaux?... silence; secrétairerie?... c'est cela.» Mais pour devenir secrétaire, il faut qu'il supplante Verner, le jeune protégé de son maître. Il écrit sur le champ au comte une lettre anonyme, à peu près ainsi conçue: «M. Verner dit par tout que vos ouvrages sont

de lui ; il prétend que vous n'avez point d'amour pour M^{me} de Rosenthal. » C'est la nièce du premier ministre qu'il aime, sans doute parce qu'elle peut le faire porter au ministère. Péters fait la lettre sur le bureau même du comte, et la met avec les autres qui lui sont adressées. Le comte arrive avec son frère Volf, major bien lourd, bien sentencieux, bien boursofflé, représenté à merveille par Chazel. Ils ont ensemble une longue conversation sur la calomnie, la délation et autres choses aussi comiques. Volf recommande bien sur-tout à son frère de se méfier des lettres anonymes ; il sort, et le comte d'Alberg lit celle que Péters a griffonnée. Jusques-là il avait paru le meilleur homme du monde ; il avait sur-tout parlé de son amitié pour Verner ; la lecture de la lettre le fait changer subitement. Verner entre : il lui enjoint d'éviter sa présence ; mais quel qu'impression qu'ait produit sur lui cette funeste lettre, il la laisse sur la table. M^{me} de Rosenthal qui survient pour nous apprendre décemment *qu'elle ne connaît pas de plus grand bonheur que d'inspirer de l'amour, qu'elle donnerait tout au monde pour être aimée*, ne se fait aucun scrupule de lire un papier qu'on semble avoir laissé ouvert exprès. Après y avoir vu ce qui la concerne, elle éclate en reproches contre le comte, qui est revenu pour les recevoir : voilà encore un ricochet. Il veut se justifier auprès de sa maîtresse, comme Verner a voulu s'excuser auprès de lui. M^{me} de Rosenthal n'écoute rien ; elle le traite comme il a traité Verner.

Juste retour, monsieur, des choses d'ici bas,
 Vous ne vouliez pas croire et l'on ne vous croit pas.

Mais la rancune de cette femme, qui veut être aimée à quelque prix que ce soit, ne dure pas long-temps ; elle tire de son sein une promesse de mariage qu'elle veut faire signer à son amant sans qu'il s'en doute. C'est un accès de générosité qui lui prend, parce qu'elle ne doit pas y perdre. Le comte d'Alberg part pour l'audience du premier ministre, et lui porte le travail qui doit lui valoir le portefeuille ; mais il est si troublé qu'il emporte avec ses papiers la lettre anonyme que M^{me} de Rosenthal a laissée à son tour sur la table. Le

premier ministre reçoit donc ce papier fatal. Cela lui suffit pour renvoyer ce pauvre comte d'Alberg, qui au lieu d'avoir un ministère, revient avec la crainte d'être exilé; mais Volf, à qui M^{me} de Rosenthal a parlé de cette lettre, se doute tout à coup qu'elle est de Péters, parce qu'il trouve que *ses yeux n'inspirent pas la gaieté*. Il a une conversation avec Péters, lui dit que s'il savait écrire il pourrait être nommé secrétaire du comte d'Alberg. Péters lui avoue qu'il sait écrire, et lui donne même de son écriture. Cependant le premier ministre a porté la lettre au roi. Le roi de Saxe qui est le seul homme de bon sens de tout son royaume, a la bonté de la renvoyer au comte d'Alberg, avec sa nomination au ministère de l'intérieur, et sa promotion au titre de duc. M^{me} de Rosenthal montre à son amant la promesse de mariage qu'elle lui a escamotée on ne sait comment; on chasse Péters, et on finit par dire qu'il faut maudire l'auteur de la lettre anonyme: c'est ce qu'on a fait. Cette fois on s'est encore battu au pistolet; mais les gendarmes ne sont pas venus pour mettre les siffleurs à la porte: ils auraient eu trop à faire. On n'a pas non plus demandé l'auteur, qui a gardé l'anonyme. On dit que le sujet de sa pièce est sa propre histoire. Je lui conseille de ne plus mettre sa vie en comédie, si elle n'a pas de particularités plus amusantes. Clozel, qui a joué le rôle de ce comte imbécille avec assez de noblesse, avait un superbe habit. L'affiche annonce la reprise de *la jeune Fille* et *les Epouseurs*, de M. Rougemont, et on nous promet celle du *Contrat d'union*.

On a donné mardi dernier, la première représentation de *M. Sans-Gêne chez lui, ou chacun son tour*. Cette suite de *M. Sans-Gêne* a été applaudie et sifflée. Je erois que les sifflets ont eu raison. Beaucoup de mouvement et assez peu d'esprit: trop de mauvais goût et trop peu de bon sens: quelques grossières plaisanteries et d'ignobles misifications, rien de neuf et deux couplets passables, dont l'un sur l'honneur français: voilà de quoi se compose la pièce de MM. Dieulafoy et Gersin. Le premier a la manie de vouloir continuer tous les ouvrages de M. Désaugiers. Sa chanson intitulée, *Paris*

à midi, forme la disparate la plus choquante avec les jolis couplets de la *matinée* et de la *soirée de Paris*.

M. Emile, acteur de la Porte-St-Martin, vient de faire jouer à ce théâtre, une imitation, en vaudeville ; d'un petit acte assez froid qu'on joue quelquefois aux Français. C'est *Caroline* ou le *Tableau*. La *Vente publique* ou le *Petit St-Jean*, tel est le titre de la bluette des boulevards ; elle a déjà été jouée à Lyon ; les parisiens n'ont pas été plus difficiles que les lyonnais, mais s'ils ont applaudi avec indulgence, M. Emile, auteur, ils applaudissent Emile acteur, avec justice.

Ma prédiction sur la *Malédiction paternelle* ne s'est vérifiée que trop malheureusement pour la Gaité. L'auteur, M. Guilbert Pixérécourt, a caché sa mésaventure sous le nom de M. Charles. Sans égard, et peut-être par envie pour ses succès passés, on saisit avec une maligne joie, l'occasion d'insulter à son génie. Mais sa chute n'est pas la seule chose qu'il ait à se reprocher. C'est peu de s'être attiré la sévérité du parterre ; son plus grand tort est d'avoir provoqué les réclamations de M^{lle} Rose Dorothee Ladeaux, connue au théâtre sous le nom de Rhodon (Ρόδον), traduction en grec, de Rose. Cette *Malédiction paternelle* a été volée à la susdite demoiselle, par l'infidélité de M. Dubois, régisseur ou directeur de la Gaité ; elle lui avait présenté au commencement du mois de mars dernier, un mélodrame intitulé, la *Malédiction paternelle*, et reçu par lui, avec les plus grands éloges ; mais au lieu de jouer sa pièce ou de la lui rendre, il l'a communiquée à son grand feseur attitré, à M. Guilbert Pixérécourt, qui dit-on, (*horresco referens*) n'a dû qu'à de pareilles communications, les grands succès de *Celina* et de *Marguerite d'Anjou*. Voilà la fécondité de M. Guilbert, mise en doute par une demoiselle, et par une demoiselle qui a un nom grec. Ceci n'est point une accusation légère et sans fondement. Le principal personnage du mélodrame de M^{lle} Rodhon, puisque Rhodon il y a, est maudit pour avoir levé la main sur son père, et celui de M. Pixérécourt aussi ! Son principal personnage se retire sous un faux nom dans un lieu écarté, et celui de M. Pixérécourt aussi !

Son principal personnage tâche d'appaiser les remords en repandant des bienfaits autour de lui ; *et celui de M. Guilbert aussi !* Son principal personnage croit avoir assassiné son beau-frère ; *celui de M. Pixérécourt croit avoir assassiné son frère : son principal personnage est accusé d'un vol et d'un meurtre qu'il n'a pas commis, et celui de M. Pixérécourt aussi !* Son principal personnage fait noblement l'aveu de son crime envers son père, *ce qui le rend très-intéressant ; et celui de M. Pixérécourt aussi !* Tous les malheurs accablent son principal personnage , depuis le moment de la malédiction, *et celui de M. Pixérécourt aussi !* Les malheurs de son principal personnage cessent au moment où son père lui pardonne et lui donne sa bénédiction ; *les malheurs du principal personnage de M. Pixérécourt cessent au moment où il apprend que son père a révoqué sa malédiction, etc. , etc.* Ne croit-on pas entendre Géronte répéter : Que diable allait-il faire dans cette galère ?

M^{lle} Rhodon demande la suspension des représentations de la pièce de M. Guilbert, et sa confrontation avec la sienne. M^{lle} Rhodon dispute à M. Guilbert-Pixérécourt une pièce sifflée ; qu'aurait-elle fait si elle eut réussi ! Mais M. Guilbert-Pixérécourt ne peut-il pas répondre comme Molière : Je prends mon bien par tout où je le trouve. Sa gloire est établie ; c'est en vain que les clameurs de l'envie se font entendre ; on ne lui en voudrait pas autant s'il n'avait pas eu tant de succès. Il n'est pas moins déplorable de voir le Corneille des boulevarts en butte à de pareilles accusations. M. Guilbert peut s'écrier douloureusement :

Mes ans se sont accrus , mes honneurs sont détruits.

Il ne peut plus dire :

Eh ! que me font à moi les traits de la satire ,
Je n'écris que pour ceux qui ne savent pas lire.

Ceux qui ne savaient pas lire autrefois lisent aujourd'hui : M. Guilbert n'est pas le seul que cela tourmente.
E.

DUBRAY, IMPRIMEUR DU MERCURE, RUE VENTADOUR,
N.° 5.



MERCURE

DE FRANCE.



AVIS ESSENTIEL.

Les personnes dont l'abonnement est expiré, sont invitées à le renouveler, si elles ne veulent point éprouver d'interruption dans l'envoi des numéros.

Le prix de l'abonnement est de 14 fr. pour trois mois, 27 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année. — On ne peut souscrire que du 1^{er} de chaque mois. On est prié d'indiquer le numéro de la dernière quittance, et de donner l'adresse bien exactement, et sur-tout très-lisible. — Les lettres, livres, gravures, etc., doivent être adressés, *francs de port*, à l'administration du **MERCURE**, rue Ventadour, n° 5, et non ailleurs.

POESIE.

RÉVERIES AU COIN DU FEU.

De la triste et sombre journée
Nul plaisir n'abrège le cours ;
L'automne, qui fuit tous les jours,
A la campagne abandonnée
Enlève Bacchus et sa cour ;
Et la vieillesse de l'année,
De la saison froide et fanée
Annonce le prochain retour.
Que je hais ces jours de tristesse
Où la nature qui s'endort
A nos yeux présente sans cesse
L'affreuse image de la mort !

Fuyant ce tableau trop austère,
C'est près du foyer solitaire
Que je trouve encor des plaisirs.
Et, sans projets et sans desirs,
J'use le temps à ne rien faire,
Laisant à la douce chimère
Occuper mes vagues loisirs.
Calme heureux, solitude chère,
Tiens-moi lien de tout aujourd'hui !
Des biens qu'encense le vulgaire,
Détrompé sans avoir joui,
Jamais leur leur mensongère
N'attira mon oeil ébloui,
Et de la fortune légère
Je n'ai point mendié l'appui.
Un moment au dieu du jeune âge
J'essayai d'attacher mes pas ;
Mais bientôt je connus, hélas !
Que l'amour, dans tous les états,
N'est qu'un mot, un vain badinage,
Et malgré moi devenu sage,
J'abjurai son tendre langage
Qu'aujourd'hui l'on ne comprend pas.
D'une amitié saine et tranquille
Né pour sentir le prix touchant,
J'ai, long-temps aveugle et facile,
Vers elle suivi mon penchant :
J'en avais fait mon bien suprême...
Je suis corrigé sans retour.
Ah ! j'ai trouvé l'amitié même
Bien plus fragile que l'amour !
L'amour souvent n'est qu'une ivresse,
Et l'on se console à demi
D'être trompé par sa maîtresse,
Jamais, jamais par son ami !
Aujourd'hui dans ma solitude,
Libre de soins, d'inquiétude,

De moi seul dépend mon bonheur;
 Et revenu de mon erreur,
 Je sais, par la seule habitude,
 Par une oisive et douce étude,
 Remplir le vide de mon cœur.
 Toujours content de la journée,
 Le soir je rends grâce au destin,
 L'espérant pour le lendemain
 Aussi tranquille et fortunée.
 Que mes jours se ressemblent tous !
 Dieux, qui connaissez mon envie,
 Dans la paix ainsi puissiez-vous
 Laisser couler toute ma vie !
 Heureux par de modestes goûts,
 Rien ne manque à mon sort si doux,
 Rien qu'une compagne chérie.
 Oui, si jamais votre faveur
 Accorde à ma vive tendresse
 Une amante selon mon cœur,
 Je veux croire au parfait bonheur
 Qui naît d'une éternelle ivresse.
 Quelquefois un songe flatteur
 Berçant ma molle rêverie,
 Par un prestige séducteur
 A mes yeux montre mon amie.
 Je m'abandonne à cette erreur,
 Je la vois, je lui rends hommage,
 Et dans un délire enchanteur
 Je m'éivre de mon ouvrage.
 Quinze ou seize ans voilà son âge;
 Ses yeux, où se peint la candeur,
 Retracent la naïve image
 Des pensers de son jeune cœur.
 Comme une fleur nouvelle éclore,
 Sa bouche appelle le baiser,
 Son sein est un trône de rose
 Où l'amour aime à reposer.

L'amour respire son haleine.
 Ses longs cheveux que rien n'enchaîne
 S'entrelacent pour l'embellir.
 Quel charme pour moi, quel plaisir,
 Quand parmi leur flottante ébène
 Lentement ma main se promène,
 Brûlante des feux du désir !
 Tout brille en elle, tout doit plaire :
 La grâce accompagne ses pas,
 De sa taille souple et légère
 L'œil suit les contours délicats....
 Que me fait son rang, sa naissance,
 Du hasard ouvrage incertain ?
 L'aveugle amour connaît-il la distance
 Qu'établit l'aveugle destin ?
 Sous l'humble habit d'une bergère
 S'il vous a plu de la cacher,
 O dieux ! montrez-moi sa chaumière,
 A l'instant je cours la chercher.
 Je lui dirai : « Viens, mon amie,
 Viens à jamais régner sur moi ;
 Mon sort, ma tendresse, ma vie,
 Reçois tout, que tout soit à toi.
 Pour ces biens que je t'abandonne
 Je ne veux qu'un tendre retour,
 Et tout ce que l'amour te donne
 Sera payé par ton amour. »

DE CAZENOVE.



FRAGMENT

D'un Poème sur la Campagne du Midi.

Chant des soldats du Prince après la bataille du pont de la Drôme.

Le fils d'Heuri nous conduit à la gloire,
 Chantons en chœur l'hymne de la victoire.
 Dans les combats, Bayard et Duguesclin
 Furent nommés les glaives de la France ;

Comme ces preux jurons sa délivrance,
Sachons mourir pour notre souverain.

Le fils d'Henri, etc.

De nos drapeaux l'infâme déserteur,
S'il est frappé dans les champs du carnage,
N'entendra pas ce glorieux langage :
Il est tombé sans reproche et sans peur.

Le fils d'Henri, etc.

Franc chevalier doit adorer toujours
Dieu, son pays, son prince et sa maîtresse ;
Pour les servir il doit unir sans cesse
La noble épée au luth des troubadours.

Le fils d'Henri, etc.

Veillons encor près de ce fer vengeur,
De notre camp repoussons la mollesse ;
Et que nos cœurs palpitent d'allégresse
Aux mots sacrés de patrie et d'honneur.

Le fils d'Henri nous conduit à la gloire,
Chantons en chœur l'hymne de la victoire.

P. ALBERT, *membre de plusieurs
sociétés littéraires.*

~~~~~  
T R A D U C T I O N

Du distique de M. Quesnel, inséré dans le dernier N°.

Grand déjà par son nom, par ses vertus plus grand,  
Qu'un demi-siècle heureux nous le garde vivant.

MARCHAIS DE MIGNEAUX. R.

---

É N I G M E.

Sur cinq lettres je suis chez toi  
Des bonnes mères le modèle ;  
A mon époux je suis fidelle

Malgré qu'il me manque de foi  
 Et qu'il vole de belle en belle.  
 Sur six lettres, d'une cruelle  
 Qui me reçoit en tapinois,  
 Je sais, sans flèche ni carquois,  
 Blesser le cœur et la cervelle.  
 Dans son sein elle me recèle,  
 Me porte toujours avec soi,  
 Me garde comme sa prune, et  
 Et cependant me tue et se nourrit de moi.

Isaac ROQUE, de Montauban.

### CHARADE.

On dit que mon premier (ni ferme, ni liquide)  
 Est dans de certains cas un être bien perfide.  
 Laissons-le tel qu'il est, et sans comparaison,  
 Passons, mon cher lecteur, de suite à mon second.  
 Sur lui, jeune beauté qui veut parler, mais n'ose,  
 Hazarde un chiffre heureux, un emblème, une rose,  
 Mon tour évite ou donne une dure fatigue,  
 Et sert également l'avare et le prodigue.  
 Il peut être en tes mains, on le rencontre aux champs,  
 Et là, sans fixité, sert aux bons, aux méchants.

T. DE COURCELLES.

### LOGOGRIPE

Sans mon chef, je produis qui porte ailes et queue;  
 Avec lui, l'on me voit cornes et pieds et queue.

T. DE COURCELLES.

Mots de l'*Enigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe*  
 insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'*Enigme* est *Fumée*. Celui du *Logogriphe* est *Par-  
 rasse*, où l'on trouve Anq, Sara, Pan, As, Anse, Nasse, Pas,  
 Passe, Rase, Re, Repas. Le mot de la *Charade* est *Théâtre*.

## DES GENS DE LETTRES,

### *On la Lampe d'Anaxagore.*

S'il y a quelque chose de remarquable dans les annales du genre humain, c'est assurément cette persévérance de la fortune à persécuter les grand hommes, et à leur faire expier, pendant leur vie, cette gloire dont ils ne jouissent pleinement qu'après leur mort. Comme malheureusement les exemples fameux de ce genre viennent s'offrir en foule à la mémoire, nous nous croyons, avec raison, dispensés d'en citer aucun. Ce n'est point à l'ingratitude des hommes qu'il faut attribuer cette triste et bizarre destinée, mais plutôt à la nature des choses. Il est certain que quelques grands que soient les services que l'on peut avoir rendus à la société, on ne doit s'attendre à être récompensé que toutes les fois qu'on n'a pas négligé de se rendre en même-temps d'une utilité directe et individuelle. Une statue de marbre, un somptueux mausolée, voilà comment se signale ordinairement la reconnaissance des nations; c'est dans ce cas qu'il est vrai de dire que le grand nombre des débiteurs nuit toujours à la créance; les gens de lettres ne devraient jamais perdre ce principe de vue: c'est en renfermant leurs talens dans un cercle plus étroit, qu'ils peuvent espérer de trouver en eux-mêmes des ressources sûres et honorables.

L'Angleterre, comme tous les autres pays de la terre, offre de tristes exemples de cette injustice de la fortune; quoique cependant il y ait peu de nations où le mérite et le talent soient en général mieux payés et mieux honorés. Mais il existe une force inhérente à la nature des choses, et que tous les efforts du génie ne peuvent que difficilement surmonter. Quelle a été la destinée de ce Milton, l'éternel orgueil des îles Britanniques? De Dryden, et de tant d'autres écrivains célèbres, dont les cendres reposent aujourd'hui dans de magnifiques tombeaux, sous les voûtes funéraires de Westminster,

confondues avec celles des rois : ces poètes infortunés auraient vécu heureux s'ils avaient reçu de leur vivant la somme qu'a coûté le mausolée qu'on leur a élevé après leur mort. Mais de tous les écrivains le plus malheureux sans contredit, c'est un jeune homme nommé Chatterton, dont un suicide, résultat du désespoir et de la misère, abrégea la vie à l'âge de dix-neuf ans : il est aussi célèbre en Angleterre, par son génie précoce, que par sa fin déplorable. Un critique anglais, M. Knox, regarde Chatterton comme le *plus grand poète qui ait jamais paru en Angleterre depuis Shakespeare*, et il est mort dans la première fleur de l'adolescence. Qu'aurait-il donc été s'il eut vécu plus long-temps ?

*Heu miserande puer si qua fata aspera rumpas !*

Le traducteur anglais de l'excellent traité en latin du docteur Louth, sur la *poésie des Hébreux*, a publié, il y a quelques années en Angleterre, un volume in-8°, sur la vie et les écrits de ce jeune infortuné ; il est impossible de le lire sans répandre des larmes. On y voit un jeune homme doué d'un caractère ardent, d'une âme fière et sensible, et d'un génie prodigieux, traîner un talent distingué dans les humiliations de la servitude et du besoin, sans qu'aucun de ces grands, dont le mérite a souvent fait toute l'élévation, ait daigné, pour parler leur langage, tendre à Chatterton une main secourable. De ce nombre est Horace Walpole, que la voix publique accusa d'avoir porté le jeune poète à se soustraire, par une mort volontaire, aux rigueurs de sa destinée, en le berçant de fausses espérances, et en étendant sur lui, pendant quelque temps, l'ombre glaciale de sa protection dérisoire. Ce reproche au reste mérité ou non, fit au cœur du noble lord une blessure très-sensible ; et il fit insérer dans les journaux une lettre apologétique de sa conduite envers Chatterton, dont il reconnaît le mérite extraordinaire, et dont il déplore la fin tragique et prématurée. Tous les poètes anglais s'empressèrent de payer leur tribut à sa mémoire, et l'on ferait aisément un volume de toutes les élégies par lesquelles les muses Britanniques ont exprimé leurs plaintes et leurs regrets.

Mais les éloges de la postérité ne sauraient percer l'oreille sourde et glacée de la mort ; Chatterton , quelque soit sa célébrité posthume , n'en a pas moins été le plus infortuné des hommes.

Suivant son biographe , il avait eu dès ses plus jeunes années un secret pressentiment de sa glorieuse et funeste destinée. La physionomie de Chatterton , dit l'auteur que nous venons de citer , « était ordinairement sombre » et pensive ; tout l'ensemble de ses manières exprimait une sorte de timidité farouche ; on remarquait cette singularité dans son visage , c'est qu'un de ses yeux brillait par intervalles d'une flamme extraordinaire , tandis que l'autre était morne et abattu... » Son génie aventurier le portait à traverser les mers pour aller tenter la fortune. Lors de sa mort , il était sur le point de s'embarquer pour l'Afrique , où la protection du ministre Sir Horace Walpole , lui avait fait espérer d'obtenir je ne sais quel petit emploi subalterne. Le jeune poète exprime ainsi , dans une de ses lettres , ses projets et ses vagues espérances : « Je partirai , je quitterai mon ingrate patrie ; je verrai cette sablonneuse Afrique où fleurit l'aloès , où retentissent les rugissements des tigres , mille fois moins impitoyables que les hommes. » L'indigence ne lui permit pas d'attendre qu'il fût à même d'exécuter ce projet ; il s'empoisonna après avoir lutté deux jours entre la faim et la honte de mendier. *Manibus date lilia plenis.*

Le souvenir de Chatterton , et ces réflexions préliminaires sur la malheureuse destinée des gens de lettres , nous ont fait perdre de vue la *Lampe d'Anaxagore* , philosophe qui fût lui-même victime de cette fatalité commune aux grands hommes de tous les siècles et de toutes les nations : nous allons rapporter cette anecdote , parce qu'elle vient à l'appui de ce qui précède , et qu'elle offre une grande leçon de plus aux heureux et aux puissans du siècle ; puisse-t-elle ne pas être inutile.

L'homme le plus étonnant peut-être que la Grèce ait jamais produit , Périclès avait , dans sa jeunesse , étudié la philosophie au lycée d'Anaxagore. Parvenu ensuite au faite des honneurs , livré tout entier à la gloire et à

l'ambition, Périclès ne tarda pas à perdre le souvenir de son premier instituteur ; et tandis que dans Athènes éorgueillie, des jardins magnifiques, des édifices somptueux, une foule de statues de marbre attestaient et la richesse de Périclès, et son goût éclairé pour les lettres et pour les beaux arts ; par une fatalité singulière, Anaxagore, devenu pauvre et vieux, languissant oublié dans un des plus obscurs faubourgs d'Athènes, où, retiré avec un seul esclave, il habitait une chétive maison à moitié ruinée ; il passait son temps à cultiver sa vaste intelligence et son petit jardin, dont les légumes, cuits à l'eau et préparés avec du sel, faisaient la seule nourriture du maître et de l'esclave, plus fidelle et plus reconnaissant que l'illustre disciple. Anaxagore avait consumé tout son patrimoine à l'étude et au perfectionnement de la philosophie, de celle principalement qui embrasse la connaissance des corps célestes et des lois qui régissent cet Univers. Les années s'étaient accumulées sur sa tête ; une méditation assidue avait couvert son front de rides profondes et prématurées ; des veilles excessives, de longs travaux, de longs chagrins avaient épuisé son tempéramment et ruiné sa santé ; en un mot, il ne restait plus du philosophe que la partie intellectuelle, et qu'un corps aride et diaphane. Anaxagore, étendu depuis deux jours sur sa couche solitaire, touchait à son dernier moment, lorsque le hasard vint rappeler son nom à la mémoire de Périclès, dont le cœur généreux se reprocha aussitôt l'abandon où il avait laissé le philosophe. Désirant de réparer ses torts, il se hâte à l'instant de sortir de son palais ; il s'enveloppe dans son manteau, et seul, à pied, à l'entrée de la nuit, il se rend dans la maison qu'habitait Anaxagore. Après avoir traversé plusieurs rues désertes et détournées, il frappe à la porte ; l'esclave la lui ouvre, et l'introduit aussitôt dans la chambre du philosophe mourant. A la clarté d'une lampe d'argile qui jetait de loin en loin une lueur faible et vacillante, Périclès reconnut les traits de son ancien instituteur ; quelques vases de terre cuite, quelques statues de bois grossièrement sculptées, quelques rouleaux de papyrus, et quelques instrumens



de mathématiques et d'astronomie , formaient tout l'ameublement de cette chambre , dont les murailles nues attestaient l'indigence des habitans. A cette vue , Périclès ne put retenir ses larmes : « Par les Dieux immortels , s'écria-t-il ! dans quel état vous retrouvai-je , mon cher Anaxagore » ? Prêt à me rejoindre à la divinité , mon fils , répondit avec douceur , et sans s'émouvoir , le philosophe expirant. La vue d'un disciple que j'ai toujours aimé malgré son ingratitude , pouvait seule retenir sur mes lèvres mon ame prête à s'exhaler. Le dénuement où je vous trouve , répondit Périclès , m'afflige autant qu'il me surprend : j'étais loin de le soupçonner ; mais vous n'êtes pas peut-être aussi malade que vous croyez l'être , s'il en était autrement , qu'Athènes va regretter vos lumières !

Périclès , reprit Anaxagore en ranimant sa voix , et en se levant à demi sur son séant , ne nous flattons point d'un vain espoir ; les momens sont précieux , je touche à mon heure dernière ; Anaxagore a vécu , mais avant que d'expirer , il veut encore vous donner une leçon : Souvenez-vous que le mérite est modeste , et que le devoir des grands est d'aller au-devant de lui. Puis , en lui montrant du doigt la lampe suspendue au plafond : lorsque je veux qu'elle continue à m'éclairer , dit-il , j'ai soin d'y verser de l'huile ; adieu pour toujours mon cher Périclès. A peine eut-il prononcé ces mots , que le philosophe et la lampe s'éteignirent au même instant. Le noble cœur de Périclès fût vivement ému de ce spectacle funeste , et cette leçon se grava profondément dans son esprit. L'esclave ayant été rallumer la lampe , Périclès s'approcha d'Anaxagore pour lui rendre les derniers devoirs ; il lui ferma d'une main tremblante la bouche et les yeux , suivant la coutume des anciens , et poussa un profond soupir en pressant , pour la dernière fois , ces lèvres éloquentes à qui la mort venait d'imposer un silence éternel : il ne put s'empêcher d'admirer la douce sérénité répandue sur le visage du philosophe , qui venait ainsi d'expirer dans la misère et l'abandon. Il reconnut qu'une vie consacrée au culte des muses et de la sagesse , peut seule , même au milieu

des adversités, se terminer par un sommeil aussi tranquille ; il sentit redoubler son amour pour cette philosophie sublime, dont les consolations et les bienfaits nous accompagnent jusqu'aux portes du tombeau, et se retira tout pensif et en essuyant quelques larmes. Peu de temps après, une statue du marbre le plus pur, et un somptueux mausolée élevés par ses soins à la mémoire d'Anaxagore, attestèrent dans Athènes attendrie, les regrets et la douleur de Périclès. On assure que le souvenir de la lampe, qui ne s'effaça jamais de son esprit, fut très-utile par la suite aux gens de lettres et aux philosophes de la république : puisse-t-il en être de même de nos jours ; puissent les grands, les princes et les ministres, se rappeler quelquefois de *la lampe d'Anaxagore*.

LA SERVIÈRE.

## R É P O N S E

A la lettre de M. le comte de Saint-Roman, pair de France, insérée dans le n° 65 du *Mercur*.

De quelque modération, de quelque impassibilité qu'on se pique, on est toujours porté, du premier mouvement, à se sentir blessé de la critique qu'on fait de nos opinions ; mais aussi on ne peut se défendre de quelque malin plaisir, quand le critique lui-même nous fournit des armes, non-seulement pour repousser son attaque, mais encore pour l'assaillir à son tour. Telle est la première idée qui m'est venue à la lecture de la lettre adressée au rédacteur du *Mercur* par M. le comte de Saint-Roman, pair de France, pour répondre à l'article que j'y ai fait insérer en faveur du *système représentatif*, contre l'opinion que M. Mermet a fait imprimer sous le prétexte de réfuter M. de Ch., et dont M. de Saint-Roman prend la défense. Je ne saurais m'en plaindre ni pour le fond ni pour la forme. Ce n'est point moi qu'il attaque personnellement, car il recou-

naît que les principes que j'ai soutenus me sont communs avec un grand nombre de publicistes ; mais il a fait vœu de les combattre jusqu'à son dernier soupir par tout où il les rencontrera, parce qu'il y voit la cause de tous les malheurs qui affligent, non-seulement la France, mais toute l'Europe, depuis plus de cinquante ans. Si Montesquieu, Rollin, Massillon, Fénelon, parmi les orthodoxes, et par conséquent des hommes non moins célèbres, mais plus ou moins entachés de philosophie, n'ont pu échapper à sa censure, pourrais-je me formaliser de subir le même sort ?

C'est donc une hydre bien redoutable que ce *système représentatif*, pour inspirer une telle animosité ! C'est du moins ainsi que le considère M. de Saint-Roman, et chacun de ses ouvrages ou de ses discours a un article consacré précisément à le combattre.

J'avoue qu'au premier abord je n'avais embrassé la cause de l'offensé, que dans l'intention d'opposer une opinion plus juste à une qui me le paraissait moins ; mais l'importance qu'on y attache et l'acharnement qu'on met à l'anéantir, m'ont convaincu qu'il ne s'agissait plus d'une discussion polémique, et que l'immminence de son danger réclamait de sérieux efforts pour sa défense.

M. de Saint-Roman pose d'abord en principe, et comme un fait auquel il n'y a point de réponse : « Que » quand deux volontés différentes peuvent naître et subsister entre le représentant et le représenté, la représentation disparaît, » et il établit que c'est précisément le cas où les députés se trouvent à l'égard de leurs commettans, qui en définitif sont contraints de se soumettre à leurs décisions, quelque contraires qu'elles puissent être à leurs vœux.

Il est bien important de remarquer ici que ce n'est point contre cet excès de pouvoir du mandataire que M. de Saint-Roman s'élève ; il le regarde même comme inhérent à sa qualité ; et ne s'en inquiète nullement. Il me semble cependant que c'est ce qu'il y aurait de plus vicieux dans la nature de ce pouvoir, s'il était en

effet, tel qu'on veut nous le peindre ( ce que j'examinerai ailleurs ).

Est-ce donc uniquement pour ôter au peuple la pensée consolante d'être représenté dans la puissance législative, que M. de Saint-Roman emploie son éloquence ? Ce dessein ne serait pas charitable ; mais ceux qui professent cette opinion ont un but plus sérieux et plus politique : il faut bien le dévoiler puisque c'est là le vrai mobile de l'opposition au *système représentatif*. Si la représentation existe réellement, les actes des députés sont sans contredit l'expression du vœu de la nation. Si l'on vient à bout de prouver que la représentation est illusoire, qu'elle est même impossible, ces mêmes actes ne sont plus que l'effet de l'opinion personnelle des députés ; leur caractère n'a plus rien d'éminent ni de respectable. Les conséquences sont faciles à tirer ; mais le *système représentatif* repose sur des bases trop solides et trop sacrées, pour être renversé par des objections aussi faibles ; et d'abord j'observe qu'il a pour lui l'existence de fait, et qu'en toute occasion le gouvernement se plaît à la reconnaître. Encore en ce moment, le ministre de l'intérieur, dans son développement des motifs de la loi sur les élections, n'a-t-il pas dit : « Que » les propriétaires, pour la plupart chefs de famille, » réunissent ( par ces qualités ) toutes les conditions » propres à représenter auprès du trône tous les sujets » du roi de France. »

Voyons maintenant si les raisonnemens des ennemis de la représentation sont assez puissans pour anéantir un système fondé sur des titres aussi respectables, sur des faits aussi positifs.

M. de Saint-Roman, soit dans la lettre à laquelle je répons, soit dans ses ouvrages auxquels il renvoie, prétend « Que les députés une fois nommés, n'ont plus » aucun égard aux intentions de leurs commettans, » et que leurs décisions leur sont souvent très-contraires ; d'où il conclut, suivant le principe qu'il a posé d'abord, qu'il y a nullité absolue de représentation. »

Il prend acte, pour fortifier son opinion, de l'aveu

que j'ai fait *qu'il n'y avait dans la nation qu'un petit nombre d'individus représentés*. Ce n'est pas tout à fait la mon idée, car j'ai dit ou fait entendre « Qu'il y avait » une classe d'individus dont les intérêts moins caractérisés, se confondant naturellement avec ceux de la » classe admise aux élections, y participaient implicitement. » Je ne prétends pas toutefois soutenir que celle-ci soit à son plus haut degré de perfection ; mais il suffit qu'elle soit praticable pour qu'on ne puisse pas la reléguer dans la catégorie des conceptions fausses, imaginaires et dangereuses.

Quant à la première objection, il est facile d'en démontrer l'impuissance par une comparaison.

Lorsque deux particuliers ont un différent sur lequel ils ne peuvent s'accorder, souvent ils renoncent à la voie judiciaire pour prendre celle des arbitres. C'est ordinairement la bonne foi qui conseille cette mesure. Cependant chacun est convaincu de la justice de ses prétentions, et quoiqu'il doive s'attendre à faire quelques concessions, il ne manque pas de recommander à son arbitre d'en accorder le moins possible ; mais celui-ci, qui n'est pas aveuglé par l'intérêt personnel, concède quelquefois beaucoup plus que le commettant n'aurait désiré ou fait lui-même. Cependant il est obligé de souscrire à la décision, lorsqu'il s'y est soumis sans réserve. Dira-t-on pour cela que son arbitre a été son juge, et non pas son représentant, son mandataire ? Je réponds qu'il a été l'un et l'autre, et que cela doit toujours être ainsi au général, comme au particulier ; que si l'arbitre représentant n'a pas prononcé précisément comme le commettant l'aurait voulu, il l'a fait *comme il aurait dû le vouloir*. Ce n'est pas qu'il n'ait pu se tromper ; mais à coup sûr moins facilement que la partie intéressée ; il est même possible qu'il y ait quelquefois abus de confiance ; mais c'est le cas le moins probable et le moins commun. Il en est de même de la représentation nationale, et de ce côté se trouve un énorme avantage, car on ne saurait disconvenir que le mandat d'un député du peuple, mettant l'homme plus en évidence que celui d'un particulier, doit lui inspirer

plus d'élevation , plus de respect pour lui-même et pour ses commettans.

Je conçois fort bien que dans ce que je viens de dire , j'ai l'air de rentrer dans le sens de mon adversaire , qui veut bien que le député soit un *arbitre* ; mais nous différons essentiellement en cela , que je ne fais point de distinction entre l'arbitre et le représentant ; qu'il entend finesse à cette distinction , et que je mets toute la mienne à ne pas la comprendre , persuadé qu'il n'en faut pas davantage pour lui ôter toute sa valeur.

Ainsi donc je ne vois rien de si effrayant dans le *système représentatif*, et je ne saurais me prêter à cette supposition, *que c'est une de ces idées vagues et fausses qui depuis trente ans n'ont cessé de faire couler à grands flots le sang dans toutes les parties du globe.* Excepté sans doute l'Inde et la Chine , où il n'a jamais pénétré ; l'Afrique entière , qui ne s'en doute pas ; l'Égypte , l'empire ottoman , la Russie , où il n'en fut jamais question ; l'Amérique septentrionale et l'Angleterre , qui s'en trouvent fort bien.

Il n'y a peut-être pas une idée juste en elle-même dont on n'ait abusé par de fausses inductions. Rien , au reste , n'est plus arbitraire et plus équivoque que ce qu'on veut appeller des *principes* en politique. Le mal est toujours à côté du bien ; l'abus auprès de l'utilité ; une extrême sagesse aidée de l'expérience , peut seule fixer les bornes du vrai dans tout ce qui a rapport à cette science. Il y a autant de folie à proscrire un principe philosophi-politique , dont on a pu ou dont on pourrait abuser , qu'à le dénaturer par de fausses interprétations. Qui est-ce qui a plus souffert de l'abus du *système représentatif* que les Anglais ? Y ont-ils pour cela renoncé ? non sans doute , ils en ont reconnu l'excellence , en ont fixé les justes bornes , enfin l'ont perfectionné et jouissent des fruits de leur sagesse. Pourquoi ne suivrions-nous pas leur exemple , après avoir subi les mêmes épreuves ?

La liberté politique est l'effet naturel du *système représentatif* pour lequel je combats. M. le comte de Saint-Roman ayant prouvé à sa manière l'illusion de

l'un, devait évidemment conclure à la nullité de l'autre. Il ne s'est point dissimulé que cette perte pourrait paraître insupportable à une nation qui se plaisait dans la supposition de sa jouissance, s'il ne lui substituait quelque chose d'équivalent (du moins à son avis). En conséquence, il propose avec une franchise vraiment admirable, *la liberté despotique* ! (1) Il est vrai que la compensation pourra ne pas paraître bien évidente à une grande majorité de la nation ; il est vrai qu'elle ne s'établirait pas sans contradiction, et que c'est annoncer un peu prématurément un système qui peut exister dans quelques esprits, tandis qu'il répugne à une multitude d'autres ; mais heureusement il est encore plus vrai qu'il est manifestement contraire aux intentions du monarque adoré autant que magnanime, qui ne veut régner que par la charte.

Je pense, au reste, avec M. de Saint-Roman, « Que » le gouvernement monarchique ne disparaîtra pas » dans la pensée des sujets, *parce que* (2) *le prince aura fait concourir deux assemblées aux résolutions législatives.* » Je me permettrai néanmoins d'interpréter ou d'étendre la pensée de M. de Saint-Roman, qui pour la première fois peut-être, n'a pas été exprimée avec la lucidité qui lui est propre. En

---

(1) Voy. p. 67 et suiv. de sa *Réfutation de la doctrine de Montesquieu, sur la balance des pouvoirs*. Je me suis refusé d'abord au témoignage de mes yeux ; mais c'est bien ainsi qu'il est écrit, et d'ailleurs méthodiquement développé. Je dois toutefois à la vérité de déclarer que l'auteur, en se prononçant contre la *liberté politique*, recommande de s'attacher à la *liberté civile* ; ce qui serait une opinion très-soutenable s'il n'insinuai en même-temps qu'on ne saurait l'obtenir sous l'influence de ce qu'il appelle *la manie législative*, qui n'a cessé de produire des lois obscures et contradictoires. Or cette manie est sans doute, suivant lui, inhérente aux corps législatifs, et c'est pour se soustraire à ces inconvénients, qui pourraient bien être inséparables de la *liberté civile* (on ne couvoit pas trop comment), qu'il préfère la *liberté despotique*, c'est-à-dire, celle dont il est très-facile et très-commun de jouir sous un pouvoir absolu.

(2) *Ibid.* p. 96.

effet, on pourrait induire de sa phrase ainsi conçue, que c'est éventuellement que *ces deux assemblées* ont été appelées à la confection des lois, et comme si ce n'était pas une forme constitutionnelle qui dût incessamment se renouveler. J'ajouterai que loin que ces réunions puissent éloigner de la monarchie la pensée des sujets, c'est au contraire le lien le plus fort qui puisse les attacher au monarque, en ce qu'il les rapproche de lui par leurs délégués, et qu'on est plus porté à aimer ce qu'on connaît davantage.

Au résumé, je répéterai qu'il n'y a point d'opinions politiques quelque opposées qu'elles soient les unes aux autres, qu'on ne puisse soutenir avec quelque apparence de raison; qu'il n'y a rien de rigoureusement vrai, rien de rigoureusement faux dans cette science (sauf les absurdités palpables); l'à-propos seul détermine l'un ou l'autre, et quoique ce soit précisément cet à-propos que M. de Saint-Roman ait cru saisir, c'est précisément en cela que je le crois dans l'erreur.

Je me plais, au reste, à lui rendre politesse pour politesse, et même avec usure, car je ne me contenterai pas de louer l'élégance et la pureté de son style, j'avouerai que sa dialectique est entraînante et forte de raisonnement; mais je croirais devoir le plaindre s'il obtenait le succès qu'il en espère, et ce serait jouer un tour perfide à ceux qui partagent son opinion, que de les encourager en apparence un instant, pour se donner le cruel plaisir de les voir tomber dans l'abîme où leur système les conduirait infailliblement: catastrophe funeste pour eux, mais effrayante pour tous.

Le Ch. D. L. C. B.

~~~~~


MANUEL DU PHILOSOPHE,

Ou Principes éternels, précédés de Considérations générales sur l'époque actuelle ; par H. Azais.

(II^e et dernier article.)

Sans affecter un ton trop sérieux, j'ai cependant exposé avec exactitude et bonne foi les principes sur lesquels s'appuie toute la doctrine de M. Azais ; continuons avant tout d'en faire connaître les conséquences.

Une matière première, éternellement douée d'un mouvement d'expansion se combine par mille et mille réunions d'élément, de manière à donner naissance à tous les êtres produits. Ces réunions, plus ou moins durables, sont cependant toutes transitoires ; car il est nécessaire que le mouvement qui compose soit combattu ou remplacé par un mouvement qui sépare : sans cela point d'équilibre dans l'Univers. Lorsque la puissance composante presse des élémens les uns contre les autres, et laisse peu d'action à la loi de l'expansion, il en résulte la première classe d'êtres, celle des *êtres inorganisés*. Si l'expansion au contraire agit en même temps, avec autant et plus de force que la puissance qui compose ou qui réunit et aggrège, alors les fluides subtils traversant sans cesse les élémens dont la réunion s'opère, y forment des *tubes* et des *vaisseaux de circulation* ; et l'être qui en résulte est un être organisé.

La constitution *tubulaire* appartient au *végétal*, l'autre est le principe de la *vie animale*. Plus l'expansion est active dans la chaîne des êtres vivans, plus leur organisation est parfaite. L'homme est de tous les animaux celui où la force vitale est plus abondante, et dont l'organisation se prête à plus de mouvemens et d'opérations.

Dans l'être animé, la *sensibilité* est un acte qui résulte de la *communication rapide et simultanée d'un grand nombre de mouvemens connexes*, lesquels éma-

ment d'un centre commun ou qui se dirigent vers un même centre. . . . Chaque élément libre et isolé sent la communication des mouvemens qui lui sont imprimés, mais à un degré extrêmement faible, et il faut la réunion d'un très-grand nombre de communications convergentes et simultanées, pour produire un sentiment apercevable par l'être au sein duquel se fait cette réunion. De la sensibilité découlent le plaisir et la douleur. Le plaisir est le produit du mouvement qui compose ou améliore; la douleur, celui du mouvement qui détériore ou détruit; et comme ces mouvemens se réduisent, en dernière analyse, à deux sommes exactement égales, c'est-à-dire, qu'il faut autant de force pour détruire, qu'il en a fallu pour composer, il suit que la somme de tous les plaisirs est égale à la somme de toutes les douleurs, ou autrement, que tous les êtres sensibles sont nécessairement égaux de destinée; que chacun, dans l'ensemble de son existence, souffre exactement autant qu'il jouit.

Cet équilibre au reste ne se distribue point, jour par jour et en détail, pour ainsi dire, sur chaque instant de l'existence, sur chaque point de la vie; il existe dans les masses, et se manifeste par grands résultats. Ainsi l'un, comme le prodigue qui dépense tout son bien en un jour, rassemblera sur un petit nombre d'instans toute la somme de bonheur qui lui était dévolue, et expiera, par de longues douleurs de détails, l'excès de sa jouissance accumulée. L'autre, en un seul malheur, en un seul coup fatal, acquittera toute la dette de douleurs dont la nature sembla long-temps vouloir lui faire remise. Celui dont rien ne contrarie les desirs est tourmenté par ses fantaisies; celui qui, par sa sagesse, sa modération, sait rendre moins poignantes les épines de la vie, est par-là même peu affecté de ses plaisirs. Les opprimés espèrent; les tyrans craignent; tout se balance, tout se compense : la vie est un compte ouvert avec la nature, d'acquisitions et de dépenses, d'actif et de passif, dont à la fin du registre l'équation est zéro.

L'organisation des êtres sensibles est la source de la formation des idées. Chaque idée acquise est un être

distinct, susceptible de mouvement et de repos. Les *idées acquises* sont distinctes du *sentiment de ces idées* ; la différence , entre ces deux rapports , est la même que celle qui existe entre un corps de nature quelconque , et le mouvement qui lui est imprimé. Lorsque l'expansion vitale s'applique à une idée , cette idée *se meut*, elle est *sentie* ; l'*intelligence* est donc le *sentiment des idées*. Celles-ci se rassemblent et séjournent au foyer de l'expansion vitale. Quand l'expansion vient frapper une de ces idées , le mouvement qu'elle opère , le sentiment qu'elle met en exercice produit le *souvenir* ; l'intention , la perfection de tous ces mouvemens prennent le nom de *pensée*, *d'imagination*, *de raison* et *d'erreur*.

L'être vivant une fois formé tend à se propager par l'énergie de l'expansion vitale ; mais là encore la force de chaque espèce réagit contre l'espèce voisine , afin que l'action propagatrice se maintienne dans un équilibre tel , qu'aucune race ne puisse absorber toutes les autres. Cependant l'espèce humaine , la seule dont l'intelligence soit portée à un degré de développement qui la met hors de toute comparaison , s'empare petit à petit du globe qui est son domaine , et en exclut les animaux et les végétaux qui lui nuisent ou lui déplaisent ; elle presse la diminution de ces races ou espèces ; elle resserre les limites de leur existence. Nous demanderons ici en passant si la réaction est bien égale à l'action ; au reste cette puissance de l'homme est le résultat de son intelligence , qui lui donne le pouvoir de se constituer en *état de société*. La société est un *corps organisé* dont les hommes sont les membres ou les *éléments*. Ce corps a sa partie matérielle et sa partie intelligente ; il naît , croît et finit ; il jouit et souffre , prospère et décline ; la mesure de son élévation fixe d'avance la mesure de sa chute. Tous les phénomènes de la puissance ou expansion vitale se reproduisent donc dans le corps social ; toutes les sociétés humaines , malgré les caractères qui les différencient , sont dévouées , en fin de compte , à des destinées égales.

Chaque société tendant à se développer , et rencon-

trant des sociétés contiguës qu'elles comprime, en reçoit une réaction qui produit *l'état de guerre* ; à celui-ci on oppose *les alliances*.

La nature, qui a réuni chez certains peuples de nombreux élémens de puissance, y prépare par-là même un mouvement d'expansion très-énergique. Ce peuple ainsi favorisé est porté par les lois éternelles à se développer, à tendre à une puissance prédominante ; mais si les destinées de ce peuple sont quelque temps brillantes, il épuise aussi sa force par une expansion immodérée, et la puissance de réaction vient fondre sur lui avec une violence égale à la compression qu'elle a éprouvée. Il est bien difficile à la sagesse, à la modération, de régler les mouvemens d'un tel corps ; si elles y parvenaient, elles arrêteraient une partie de ces grands développemens qu'on appelle la gloire, mais aussi elles prévien draient les disgrâces et les revers qui en sont la compensation.

La nécessité des mouvemens alternatifs auxquels sont soumises toutes les choses produites, amène dans le corps social ce qu'on appelle *les révolutions*. En effet, les institutions nées dans l'enfance des peuples survivent à cette période, et cependant cessent de convenir à celle où la civilisation a marqué *l'âge viril* d'une société. Alors des changemens deviennent nécessaires ; et, comme les maladies dans le corps humain, ils produisent des crises violentes dans le corps social. Plus les institutions avaient acquis de force et de tenacité, plus le mouvement éternel qui tend à les détruire, accumule contre elles d'efforts de réaction ; c'est alors que les révolutions ont le caractère d'une effroyable tempête. A la suite des révolutions, un gouvernement sage et généreux est celui qui suit avec prudence et dignité le mouvement général : si un gouvernement n'est point en rapport avec les choses et les esprits, il est impossible de compter sur sa durée.

Comme chez les individus parvenus à *l'âge d'homme*, où toute la force est acquise, où rien n'en fait encore sentir la perte, où toutes les puissances de la vie se balancent dans un heureux équilibre, il est aussi pour

les sociétés un état mitoyen, une *constitution balancée*, selon l'expression de l'auteur; c'est ce qui forme le gouvernement représentatif. Une telle constitution ne peut exister pleinement avec la prédominance des *idées dogmatiques*; son premier élément est la liberté de la pensée, sans laquelle la liberté politique n'existe point.

Une constitution, même la mieux balancée, ne peut préserver éternellement le peuple qui en jouit, du mouvement de décadence. Si ce peuple en a tiré des avantages extraordinaires et supérieurs aux moyens réels qu'il tient de la nature, il viendra un moment où son expansion vitale sera repoussée sur lui-même par les réactions intérieures; en se repliant sur l'état, cette force exubérante le foulera, l'agitera, l'ébranlera; et si un tel peuple ne sait pas souffrir, il court risque de périr. Il peut n'en être pas de même d'un autre peuple qui, comprimé du dehors par un mouvement d'opposition à sa force égarée, retrouve chez lui un climat heureux, un sol fertile, une civilisation très-avancée: à moins de circonstances particulières, un tel peuple peut donner par son industrie, par ses arts, par ses lumières, une nouvelle et heureuse direction à son activité; il aura échangé une partie de sa gloire contre une plus grande portion de bonheur.

De tout cela il suit qu'aucune fortune, aucune situation dans l'ordre des êtres organisés, n'est réellement stationnaire; il faut que tout marche, que tout avance, que tout tende à s'améliorer, lutte contre sa destruction, et y succombe enfin. Dans l'être intelligent, le caractère distinctif de cette action est de pouvoir être modifiée par le sentiment des dangers qu'il court, en donnant trop d'extension à sa force particulière. Sa raison lui prescrit donc des limites au-delà desquelles il détruit son bonheur en voulant y sacrifier celui des autres: c'est là la sagesse; se tenir dans ces bornes, c'est le vrai courage; *sagesse éclairée par la raison, soutenue par le courage, voilà toute la morale*. Celui qui use rapidement ses facultés et sa vie, se prépare une prompte satiété, de tristes souffrances, de dures humiliations et de longs regrets. La modération est pour les

peuples, comme pour les individus, le secret trop négligé du bonheur, avec cette différence pourtant qu'une grande population renonce bien plus difficilement qu'un individu à des besoins factices, mais qui n'en sont pas moins impérieux. Suivre le conseil d'Horace, *supporter sans irritation des peines inévitables*, est aussi la leçon que tire de toute sa doctrine M. Azaïs. *Il est peu de situations qui soient sans avantage*; (il aurait dû dire, *il n'est point...*) Epictète dans les fers conservait son âme libre; il ne fut point malheureux. Néron, maître de l'Univers, fut le moins libre des hommes, et le plus malheureux des romains.

Tels sont les *principes éternels* de M. Azaïs; tels en sont la marche, l'enchaînement, les conséquences. Je me suis attaché à les développer fidèlement, j'y ai employé presque par-tout les expressions même de l'auteur, afin que le lecteur put prendre par lui-même, et indépendamment de mon opinion, une idée exacte de ce singulier, mais très-remarquable ouvrage.

Maintenant s'il faut dire ce que j'en pense moi-même, j'avouerai ingénument mon embarras : la logique de l'auteur est serrée; ses raisonnemens sont étroitement liés; la simplicité des ressorts qu'il met en jeu, la facilité avec laquelle tout paraît s'engrainer, se mouvoir, se ranger, et se coordonner dans cette machine, ont quelque chose qui éblouit au premier coup-d'œil, et qui séduira les imaginations promptes et hardies. Cependant, même quand M. Azaïs m'embarrasse le plus, je dois dire que je ne me sens pas toujours convaincu. Il y a pour moi des points lumineux dans son système : il y en a d'obscurs, de vagues, qui ne se présentent à ma raison que confusément, ou qui jettent tout au plus quelques lueurs douteuses, incertaines : c'est sur-tout dans sa métaphysique que je me trouve comme dans un de ces brouillards qui ne permettent plus de reconnaître les formes distinctes des objets.

Presque toute la dernière partie de son ouvrage semble pensée avec la tête, et écrite avec la plume de Montesquieu. Il me faudrait encore beaucoup de démonstrations pour que mon intelligence trop terrestre put

s'élever jusqu'aux deux autres. Je ne peux ici que rassembler et présenter à l'auteur lui-même quelques doutes qui me sont restés après la lecture la plus attentive : c'est par là que je vais terminer ma tâche.

M. Azais repousse *l'attraction* pour y substituer *l'expansion*. Celle-là avait bien remplacé les tourbillons, qui eux-mêmes avaient détrôné Aristote, qui lui-même..... arrêtons-nous. La *force expansive* est incontestablement une des propriétés de la matière. Est-elle la première des lois générales auxquelles l'esprit humain puisse s'élever ? est-elle seule le *grand ressort* de l'univers ? C'est ce que je n'aperçois pas encore. Je ne vois pas, par exemple, que la seule expansion puisse expliquer les mouvemens des sphères sur leurs axes et autour des soleils. M. Azais dit qu'avec *l'attraction* l'univers ne formerait bientôt qu'une masse. Cette conséquence ne se suit point du système newtonien, où les mouvemens de rotation produisent la force centrifuge qui réagit contre la force centripète ; mais lui-même explique-t-il suffisamment comment une matière élémentaire, *essentiellement douée de la force expansive*, peut s'aggréger en corps solides, dont plusieurs offrent les combinaisons les plus intimes, la plus tenace adhésion ? Je ne vois pas plus clairement que de la plante à l'homme, il n'y ait qu'une graduation de *force expansive*. Si la vie est un mouvement, elle est encore autre chose ; il y a du mouvement dans le cadavre qui se décompose, mais il n'y a plus de vie.

Je crains ensuite qu'il n'y ait beaucoup d'équivoques dans le chapitre de la *sensibilité*, et pas assez de précision dans les définitions. Mais ce qui me passe tout à fait, c'est la *formation des idées*, non pas dans le mode précisément, mais dans le résultat de cette formation. Une idée une fois formée, *est un être distinct, susceptible de mouvement et de repos*. Ainsi une idée existe même quand elle se repose ; elle existe en moi, même quand je n'en ai pas le sentiment ; car il y a entre l'idée possédée et le sentiment qui en révèle l'existence, la même différence qu'entre un corps quelconque et le mouvement qui lui est imprimé. Mais une idée qui est

un être distinct, subsistant en moi quand je n'en ai pas le sentiment, quand je ne le perçois pas ; en un mot, une idée qui existe et subsiste lorsque je ne l'ai plus, me paraît aussi aisée à concevoir que si l'on m'apprenait que mon image est restée dans ma glace, lorsque je suis descendu dans la rue.

J'aurais à demander à M. Azaïs plusieurs explications auxquelles l'étendue de cet article m'empêche de m'arrêter. Je le prierais cependant encore de me dire comment, lorsque mes idées, mes conceptions, mon intelligence, ma volonté, résultent de la force de l'expansion vitale qui m'a été départie par la nature même, il pourvoira à ce que je puisse modérer cette expansion, l'empêcher d'exubérer au-dehors, et me préserver de la réaction des expansions contiguës, avec lesquelles, si j'en suis le maître, je voudrais n'avoir rien à démêler.

En résumé, il est, je le crois, des vérités et des lois éternelles, mais dont notre nature finie ne peut atteindre ni saisir l'ensemble infini ; comme il est un beau idéal dont nous sentons le type, et dont nous ne voyons nulle part l'image parfaite ; comme il est des démonstrations mathématiques que notre esprit conçoit, que nos organes grossiers, nos moyens matériels ne peuvent exécuter.

La féconde imagination de M. Azaïs, sa pensée hardie, sa vue étendue, s'est attachée avec persévérance sur ce grand système d'équilibre, d'actions et de réactions, de créations, de destructions, de récompositions successives, dont se compose le vaste spectacle de l'univers ; il l'a unéité profondément et il a cru y trouver le secret même de la nature.

Mais combien elle aime à se jouer des efforts des savans ? combien de fois déjà des systèmes fondés sur des observations positives, sur une immense série de faits constans et réguliers, et d'après lesquels on devait croire être parvenu à fixer une loi générale, se sont-ils évaporés par la découverte d'un seul fait nouveau, qui contredisait la prétendue loi et renversait tout le système ?

Que sera-ce donc de celui de M. Azaïs, dont la partie

morale, et c'est là l'essentielle, repose sur une hypothèse vague, ou pour parler plus juste, sur une de ces *abstractions* que l'on conçoit par la pensée, et dont on ne trouve nulle part dans la nature une application rigoureuse, exacte, régulière et constante.

Je l'ai déjà dit, il est un *beau idéal*, un *type de perfection*, un *sentiment exquis du juste et de l'injuste*, et de l'ordre admirable qui en résulterait si nous pouvions y atteindre; de là ces *utopies*, ces *rêves des gens de bien*, qui ne demandent pour être réalisés que des gouvernemens parfaitement sages et éclairés, et des hommes toujours maîtres de leurs passions. C'est d'après cette grande idée, ce besoin, pour ainsi dire inné, d'une justice distributive, que M. Azais conclut la *nécessité* des compensations de la vie humaine, et qu'il en déduit comme résultat pareillement nécessaire, l'*égalité définitive et mathématique de toutes les conditions*.

Mais c'est ici que le sens intime se révolte contre cette *égalité pratique*, qui devrait pourtant être un fait constant, universel, sensible à tous et par tout, en un mot susceptible, comme les faits de l'ordre physique, de tomber tellement sous les sens, qu'il suffit de l'énoncer pour qu'il restât démontré.

Or quel est l'homme, je dis l'homme de bonne foi, qui ait jamais cru sa destinée égale en somme à toutes celles que le sort a placées au-dessus ou au-dessous de lui, et composée en outre, pour lui-même, de deux quantités en équilibre et de biens et de maux? Dans cette variété incalculable, infinie, de modifications des destinées humaines, comment prouver aux hommes, comment les convaincre qu'ici un seul malheur, une mort subite, balance toute une vie calme et heureuse; que là quelques momens de joie, ou plutôt d'étourdissement, que l'ivresse, par exemple, seule compensation qu'oppose souvent le malheureux à ses pénibles travaux, équivaille au mal aise où il semble condamné à végéter?

Conclusion. L'ouvrage de M. Azais est celui d'un homme d'un talent très-remarquable et d'un cœur généreux; son but, comme celui de tous les véritables

philosophes, est de rendre les hommes meilleurs et la société mieux ordonnée. Ce noble but convient particulièrement à l'écrivain ingénieux qui s'est fait *l'ami des enfans* pour éclairer plus sûrement les hommes. J'avouerai même que la doctrine des compensations serait un remède efficace aux passions qui tourmentent les individus et bouleversent les empires, SI jamais elle devenait un principe pratique de conduite, c'est-à-dire, si toutes les consciences la sentaient, si tous les esprits en étaient convaincus. Alors M. Azais aurait surpassé la gloire, éclipsé le génie de tous les législateurs ; pourquoi faut-il que ma raison, encore en arrière de cette époque désirée, me condamne à mettre un SI.

GIRAUD.

A M. le Rédacteur du Mercure de France.

Monsieur,

Il est dit dans le numéro du samedi 7 de ce mois, du *Mercury*, que j'avais déjà fait une *réclamation* sur la méprise de M. H., au sujet de la conférence théologique dont je parle dans l'*Histoire de Henri IV*, et dont il a fait une *bataille commandée par l'évêque d'Evreux*. J'avais écrit à M. H., non dans un journal, mais une lettre particulière sur son premier article, dans lequel il n'est nullement question de la prétendue bataille commandée par l'évêque d'Evreux. M. H. n'a fait l'article que je critique dans ma préface de la nouvelle édition d'*Henri IV*, qu'après avoir reçu ma lettre, et comme je l'ai dit, je ne fis aucune espèce de *réclamation* sur cet étrange article, ainsi je n'ai rien avancé que de parfaitement vrai. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien faire insérer cette lettre dans un des numéros du *Mercury*.

J'ai l'honneur, etc.

D. comtesse DE GENLIS.

Ce 8 décembre 1816,

REVUE GÉNÉRALE.

Depuis la nouvelle session, les brochures politiques se succèdent avec rapidité. Ces nouveaux pamphlets sont en général écrits avec beaucoup de modération, à l'exception cependant de celui qui a pour titre : *Vues arrachées à un homme d'état*, et qui porte le nom du célèbre antagoniste de Beaumarchais, M. Bergasse. Nous n'examinerons point ici le fond de la doctrine politique de cet écrivain, d'ailleurs estimable sous plusieurs rapports ; mais en rendant justice à la pureté de son zèle et de ses intentions, on ne peut s'empêcher de convenir qu'il pêche singulièrement par la forme. On est tout étonné d'entendre M. Bergasse descendre des hauteurs de la politique jusques dans sa basse-cour, et traiter de *canards de la littérature* tous ceux qui ne partagent pas ses opinions, et qui se permettent de conserver quelques doutes sur l'infailibilité de la doctrine de M. de Chateaubriand. C'est la première fois, je pense, qu'on a vu des *canards* figurer dans une discussion sur l'autorité royale et sur le pouvoir ministériel.

— *L'astrologue Parisien*, ou le Nouveau Mathieu Lansberg, à l'usage des habitants de la France. Tel est le titre d'un almanach qui vient de paraître pour l'année 1817. Le successeur de Mathieu Lansberg n'a, au reste, de commun avec son devancier, que quelques prédictions sur la pluie et le beau temps, dont nous ne pourrions apprécier la justesse qu'en 1818, ce qui met cette partie de l'ouvrage pour le moment à l'abri de la critique. Le nouvel astrologue est un sorcier de bonne compagnie, et passablement malin ; il paraît être au niveau du siècle des lumières, et l'on est tout étonné de voir qu'il ait la faiblesse d'esprit de croire encore aux chimères et aux rêveries de l'astrologie judiciaire ; mais à cette folie près, il se montre d'ailleurs beaucoup plus raisonnable qu'aucun de ses devanciers ; il se mêle même de faire de petits drames et de raconter des his-

toriettes. Par exemple, un des personnages qui ont figuré sur le zodiaque politique et littéraire, a fixé les regards de notre astrologue, qui en a fait le héros principal de quelques scènes écrites à la manière d'Aristophane, ce railleur impitoyable de la Grèce antique. Au reste, nous croyons que l'aumonier du *dieu Mars* sera flatté de se voir traiter comme Socrate le fut par les poètes comiques d'Athènes, et qu'il aura le bon esprit de rire tout le premier des sarcasmes dont il est l'objet.

— *De l'éducation et du choix des instituteurs*, par M. Dampmartin. Nous nous proposons de rendre compte incessamment de cette brochure de l'auteur de l'*Essai sur les romans*.

— Les rigueurs que quelques villes protestantes de l'Allemagne ont déployées contre les sectateurs de la loi de Moïse, dans un siècle où l'on a fait un dogme de la tolérance religieuse, ont donné naissance à plusieurs brochures polémiques pour ou contre les juifs. En Danemarck, ces derniers viennent de remporter une victoire complète. Jusqu'ici ils avaient été dans ce royaume principalement en butte aux sarcasmes de..... Polichinelle. Un journal nous apprend qu'une ordonnance royale vient de fermer la bouche à cet obstiné bouffon, qui se permettait, devant la canaille dont son auditoire est ordinairement composé dans tous les pays du monde, de tourner en dérision les us et coutumes des enfans de Jacob; ceux-ci doivent regarder comme un heureux présage pour le succès de leur cause, ce triomphe remporté provisoirement sur des marionnettes.

— On vient de publier un poëme posthume de notre célèbre Delille; il a pour sujet la sortie d'Adam et d'Eve du paradis terrestre. C'est un rayon poétique qui s'échappant d'une tombe depuis long-temps fermée, semble venir, pour me servir des expressions d'un grand lyrique, *couper d'un sillon de flamme l'ombre éternelle de la mort*. Profondément ému des malheurs qui accablèrent la mère du genre humain lors de sa fatale transgression des ordres du Tout-Puissant, le poète français à qui nous devons une si admirable traduction

de Milton , a cherché à adoucir les couleurs sombres et austères de l'Homère de la Grande-Bretagne. M. Tissot , dans le *Constitutionnel* , a saisi cette occasion pour rappeler au public le tendre intérêt qu'il avait eu le bonheur d'inspirer au chantre des *Jardins* et de l'*Imagination* ; en un mot , à celui qu'il avait déjà comparé au bon Eumée , pour son attachement à ses anciens maîtres , à ses augustes bienfaiteurs.

— Les élèves du collège de Sainte-Barbe s'étant avisés, il y a quelques jours, d'aller en députation demander à une des puissances comiques la représentation de la tragédie de *Manlius* , pour célébrer la fête de leur patronne , le directeur de leur collège vient de désavouer hautement cette démarche , au moins inconsiderée. Il est peu séant , sans doute , que de jeunes étudiants aillent au théâtre ; mais il est scandaleux de les voir se donner eux-mêmes en spectacle , s'arroger le droit de nommer des ambassadeurs , et fixer sur eux l'attention maligne du public. Le désaveu , un peu tardif il est vrai , du directeur , n'a pu le préserver de la censure de la *commission de l'instruction publique* , qui vient de déployer à cette occasion une sévérité de principes , qui sans doute aura fait tressaillir d'une sainte joie les mânes vertueux des solitaires de l'antique Port-Royal , cette digne école du siècle de Louis XIV , et qui a autant contribué à la pureté des mœurs qu'à celle du goût , deux choses qui ont entr'elles plus de rapport qu'on ne le pense communément. Le malheur de cette affaire c'est qu'elle est devenue dans les journaux un violent sujet de débats. Espérons qu'un pareil scandale ne se renouvellera plus à l'avenir. Tous les pères de famille et tous les instituteurs dignes de ce titre , applaudiront à la fermeté salutaire de la *commission de l'instruction publique*.

— Un journal hollandais qui s'imprime et qui paraît à Amsterdam , vient de faire un effort pour ravir à Christophe Colomb la gloire d'avoir découvert le Nouveau-Monde. Sans examiner la vérité des preuves dont cette assertion est appuyée , nous nous contenterons de

faire observer qu'elle a déjà été plusieurs fois reproduite et combattue. M. Malte-Brun ne manquera pas sans doute de nous apprendre ce que nous devons en penser.

— *Le Bon Français*, en rendant compte d'un roman nouveau, *Elleval et Caroline*, attribué à un célèbre naturaliste, se sert de cette expression en parlant d'un des personnages de ce roman : *Il colorait sa haine du masque de l'hypocrisie*. Cette manière de s'exprimer est assurément très-fautive. Racine a dit :

L'ingrat, d'un faux respect colorant son injure.

Mais il ne se serait jamais servi de la locution vicieuse que nous signalons ici. Le *respect* est un mot abstrait, tandis que celui de *masque* désignant un objet matériel, il n'en peut résulter qu'une image fausse.

SPECTACLES.

Donner à ses lecteurs l'analyse d'une pièce sifflée, c'est vouloir leur faire partager l'ennui qu'on a éprouvé soi-même. Je n'imiterai donc pas la plupart de mes confrères, qui ont longuement exposé la pénible intrigue des *Deux Seigneurs*, comédie en trois actes et en vers, tombée jeudi dernier au Théâtre Français. Jamais chute ne fut plus complète et plus méritée. Des quiproquo mille fois rebattus, des personnes qu'on prend les unes pour les autres, de mauvais quolibets, des vers ridicules, et un style dont on ne pardonnerait pas la faiblesse à un écolier, voilà ce que Michot, Damas, Devigny, Thénard, Montrose, M^{lle} Dupuis et M^{lle} Mars ont eu le courage d'apprendre et de débiter au public. Plusieurs personnes s'étonnaient que la comédie française eût pu recevoir un pareil ouvrage ; elles ne savent donc pas que M. P., auteur de ce chef-d'œuvre, tient à une des plus grandes familles..... d'acteurs et

d'actrices ; elles ignorent sans doute aussi que M^{lle} Mars a fait la gageure de soutenir par son talent les productions les plus pitoyables. Cette actrice a déjà gagné une fois en faisant réussir *la Nièce supposée*, que nous devons aussi à M. P., et qui aurait mérité le sort des *Deux Seigneurs*. M. P. n'est pas le seul coupable de cette dernière pièce ; il a un complice qui prendra sans doute sa revanche dans *Une heure de cour*, comédie en cinq actes et en vers, reçue, dit-on, depuis longtemps. Quand à l'auteur de la *Nièce supposée*, je doute qu'il prenne jamais la sienne ; c'est tout au plus s'il y parvient à l'Opéra-Comique ; encore compte-t-il à ce dernier théâtre pour le moins autant de chutes que de succès ; et que penser d'un auteur qui tombe, malgré l'appui de toutes les actrices et cantatrices dont il a su se rendre le parent ? S'il veut avoir l'honneur de paraître sur la scène française, je l'engage à ne plus faire de vers comme ceux-ci, qu'on trouve dans les *Deux Seigneurs* :

J'ai là-bas trois laquais de cinq pieds et six pouces ;

Si tu veux, par plaisir, tâter de leurs secousses.

Monrose, qui a débité ces jolies choses, a tiré le meilleur parti de son rôle. Le parterre ne trouvant rien à applaudir dans la pièce, s'en est dédommagé par la réception qu'il a faite à cet acteur. Thénard remplissait aussi un rôle de valet ; ils ont souvent paru ensemble, car il n'y avait que des scènes de valets dans les *Deux Seigneurs*. Cette lutte n'a point été à l'avantage de Thénard : Monrose a eu les honneurs de la soirée. A sa seconde entrée, on l'a accueilli par une triple salve d'applaudissemens ; on a même crié plusieurs fois *bravo Monrose*. Thénard, qui était alors en scène, a voulu vainement continuer son rôle pour imposer silence au public ; il lui a fallu être le témoin muet du triomphe de son rival, et attendre que les spectateurs fussent fatigués des témoignages si prolongés de leur bruyante approbation. Le parterre ce jour-là a repris quelque chose de son ancienne sévérité ; il a fait entendre ses murmures lorsque les acteurs ont manqué

de mémoire, ce qui est arrivé à presque tous, et même à M^{lle} Mars, dans la nouvelle pièce. On a sifflé, dans la *Gouvernante*, Armand, qui a estropié et bredouillé tous les vers dont il a pu se souvenir; M^{lle} Demerson, qui a manqué une entrée; M^{lle} Mars aînée, qu'on peut caractériser en disant qu'elle est aussi mauvaise que sa sœur est bonne. Le talent de M^{lle} Mars, au milieu de cet ensemble de médiocrité, en a brillé avec plus d'éclat; elle a joué le rôle d'*Angelique* avec une perfection dont on ne trouve de modèle dans aucun autre emploi, si ce n'est lorsqu'elle joue les grandes coquettes. Quant au *président*, représenté par Baptiste aîné, il a dormi comme à l'audience. La juste rigueur du parterre a contrarié les dames du balcon; c'est-là que siège la cabale, non plus en habits grossiers, comme au parterre; mais en plumes et en cachemires. Ces douairières des foyers viennent chaque soir présider aux succès du théâtre et aux travaux du parterre. Dominant l'enceinte de l'arène où s'exercent tant d'illustres champions, on pourrait les comparer aux *Dulcinées* de la chevalerie, si les combats auxquels on les voit assister étaient livrés pour elles; mais c'est pour leurs parens, pour leurs amis et leurs connaissances; elles animent de l'œil et du geste ceux qui sont chargés des destinées de leurs acteurs chéris; elles encouragent le zèle ou gourmandent la paresse, et intrépides *claqueuses* elles-mêmes, donnent les premières l'exemple aux claqueurs. Leur main tient un écran pour se garantir de l'éclat de la rampe; mais à leur tendre sollicitude pour les comédiens, on croirait plutôt que c'est une égide protectrice qu'elles veulent mettre entr'eux et les traits de la critique. On a donné mercredi *Manlius* et les *Fausse Confidences*, spectacle devenu fameux par la demande des Barbistes, si rigoureusement punie. Les vieillards troyens en voyant Hélène, pardonnèrent à Paris dix ans de guerre et de malheurs. Si les auteurs de cet arrêt sévère avaient vu M^{lle} Mars dans *Araminte*, ils auraient eu sans doute la même indulgence pour une peccadille, en comparaison de l'incartade du berger phrygien.

La foule qui s'était portée deux jours de suite au

Théâtre Français, n'a pas été attirée par le spectacle de vendredi ; on donnait cependant *Pigmalion* , qu'on n'avait pas vu depuis quatre ou cinq ans. Lafon a joué en acteur distingué le rôle de ce statuaire , amoureux de son propre ouvrage. Il a su donner à son débit toute l'expression brûlante du style de Rousseau. M^{lle} Bourgoïn est *une belle statue*. Pour cette fois ceci n'est point une critique. La représentation de cette scène lyrique , dont Jean-Jacques aurait dû aussi faire la musique et non M. Baudron , a été troublée par plusieurs dames ; elles s'indignaient sans doute de voir une femme rester si long-temps sans parler , et ne répondre enfin que deux ou trois mots à un homme qui lui en dit tant. La statue de *Pigmalion* n'est pas la seule qui figure au théâtre et qui ait de la célébrité ; les Anglais ont celle d'*Hermione* dans le *Conte d'hiver* de Shakespear ; nous aurions eu encore celle de *Philippe Auguste* , si cette pièce avait survécu à la circonstance ; celle du *Festin de Pierre* n'est pas aussi agréable, mais plus morale que celle de *Pigmalion* ; l'Opéra-Comique a son *Tableau parlant* ; la Fable , sa statue de *Memnon* ; la Bible , sa statue de sel ; et c'est une statue comme celle de *Pigmalion* qui fait le sujet d'un des plus jolis contes des *Mille et une Nuits*. Nous voyons même tous les jours , sur nos théâtres , bien des statues qui sont plus ou moins belles.

Pigmalion était précédé de *Gaston et Bayard*. Michélot , dont on ne conteste plus le talent dans la comédie , mais à qui la tragédie ne convient pas autant , a représenté le jeune et brillant Gaston , de manière à faire changer l'opinion à cet égard. Il porte fort bien le panache blanc du vainqueur d'Agnadel. Lafon , dans Bayard , n'a pas soutenu avec éclat la réputation que lui ont donnée les rôles de chevaliers : sa *mémoire oublieuse* , pour me servir d'une expression de Delille , a répété deux vers ; il s'en est souvenu une fois de trop. M^{lle} Georges , après avoir vu se renouveler pour elle , à Montauban et à Cahors , les scènes du Roman comique , est enfin de retour. Baptiste cadet , après une courte absence , a fait modestement sa rentrée dans

Géronte du *Dissipateur*. M^{lle} Mars aîné, pour faire expier à Dancourt l'honneur qu'il a eu d'être joué deux fois par *Fleury*, vient de défigurer M^{me} Patin; M^{lle} *Leverd*, quoique bien loin encore de l'esprit du rôle, en avait saisi quelques parties avec ce talent qui brille dans les rôles où M^{lle} Mars cadette ne s'est jamais montrée; mais l'héritage de M^{lle} Contat ne doit pas passer entre les mains de M^{lle} Mars aînée, c'est à la cadette à le recueillir, si elle est jalouse de M^{lle} *Leverd*, quoiqu'il n'y ait pas de quoi. Cette dernière actrice et M^{lle} *Duchesnois* profitent en ce moment de leur congé; mais elles seront bientôt de retour. Martin a fait sa rentrée jeudi dernier. On a repris quelques jours auparavant *Alexis ou l'erreur d'un bon père*; la pièce était assez bien montée. Il y a peu de personnages. M^{lle} *Regnault* y a été justement applaudie. On doit donner aujourd'hui, au bénéfice *des enfans Solié*, *le Legs*, joué par *Fleury* et M^{lle} *Mars*; le ballet de *la Chercheuse d'esprit*, exécuté par les premiers sujets de l'Opéra, et la première représentation de *la jeune Belle-Mère*, ouvrage nouveau que le *Constitutionnel* attribue à *Sedaine* et à l'auteur de *la Mélomanie*, et que la *Quotidienne* prétend être de MM. *Sewrin* et *Frédéric jeune*, qui a fait la musique du *Forgeron de Bassora*; ce qui est fort différent: ces deux journaux ne peuvent jamais s'accorder sur rien.

Le concert de M. et M^{me} Boucher avait attiré une nombreuse et brillante réunion au Théâtre Italien. M. Boucher a, dit-on, fait plus qu'Orphée. Le chantre de la Thrace n'a attendri que l'enfer, l'artiste français a désarmé la *Douane*. Le goût peut se plaindre quelquefois des écarts de son archet; M. Boucher s'affranchit souvent des règles prescrites,

Et de l'art même apprend à franchir leurs limites.

On dirait qu'il veut introduire le *genre romantique* dans la musique; mais dans sa bizarrerie, il a peut-être plus de talent et de génie que tous les *classiques* du conservatoire. On peut appeler M. Boucher le *Chateaubriand* des violons: c'est tout à la fois un éloge et

une critique : il y a de quoi satisfaire ses admirateurs et ses envieux. Garcia , qu'on a entendu dans ce concert , fait tant de roulades qu'on l'a déjà surnommé le *Martin* de l'Opéra-Buffa. La *Proserpina* de *Winter* ne peut être appelé un opéra italien ; la musique en a été faite à Londres , par un Allemand. C'est une Anglaise , M^{me} Dikouse , qui a joué Cérés , et Proserpine a été représentée par M^{me} Bartolozzi-Vestris , qui est maintenant Française ; elle a la tournure et la grâce d'une Parisienne ; mais sa voix n'a pas autant d'agrément que ses traits : son organe est sourd et peu flexible. La voix de Porto convient parfaitement au rôle du roi des enfers. L'Opéra *Italien* devrait changer de nom. Crivelli , qui est parti pour l'Angleterre , a été remplacé par l'Espagnol Garcia. M^{me} Catalani , après avoir été renvoyée par un roi et en avoir fait mourir un autre de plaisir , est maintenant retenue dans sa patrie , et laisse envahir son théâtre par des *donne* de la Seine et de la Tamise , et par des *tenor* des Pyrénées.

M^{me} Dufresnoy , qui a continué ses débuts dans M^{me} *Dortigny* de l'*Habitant de la Guadeloupe* , et dans la *meunière* des *Trois Cousines* , a prouvé qu'elle serait une bonne acquisition pour l'Odéon. Ce théâtre prépare l'*Esprit de parti* , en cinq actes ; la suite des *Deux Philibert* , en trois actes , et *Une nuit d'Ispahan* , en trois actes aussi. Le Vaudeville nous promet la première représentation du *Comte Ory* , *anecdote du XI^e siècle* , *vaudeville en un acte*. Les *Variétés* commencent à perdre la vogue ; l'astre de Potier même pâlit de jour en jour. Les auteurs ont beau se creuser l'esprit , ils n'y trouvent plus de bêtises. Tout dégénère : on a bien raison de regretter le temps passé.

E.

P. S. Nous reprenons la plume pour annoncer à nos lecteurs que les *petits chroniqueurs* du *Journal des Débats* appellent M. Sans-Gêne chez lui un *miroïon comique* , qui joint au défaut d'être fade le malheur d'être froid.

..... Que *miroïon* est là joliment dit ,
Et que la métaphore est mise avec esprit !

NECROLOGIE.

Notice sur M^{me} la comtesse de Chastellux.

Une longue et douloureuse maladie vient d'enlever à sa famille M^{me} la comtesse de Chastellux. Fille de M^{me} la duchesse de Civrac, dame d'honneur de M^{me} Victoire, tante du roi, elle fut élevée sous les yeux de cette princesse, et hérita à la fois de la place qu'occupait sa mère, et des bontés particulières dont elle était comblée. Lorsque les malheurs de la France obligèrent Mesdames à chercher un asyle au-dehors, M^{me} de Chastellux les suivit, et pendant les douleurs de l'exil, pendant les souffrances du pénible voyage qui les conduisit, à travers mille dangers, de Naples à Trieste, elle adoucit, par les soins les plus tendres, le dévouement le plus courageux, les épreuves cruelles qui devaient conduire au tombeau celles à qui elle avait consacré sa vie.

A la mort de M^{me} Victoire, M^{me} de Chastellux se retira à Venise avec sa famille, qui avait partagé ses soins ; elle suivit ensuite son mari à Naples, où il accepta l'honorable asyle qui lui fut offert par le roi des Deux-Siciles. Elle s'unit au sacrifice que le comte de Chastellux fit pour la seconde fois, à cette époque, d'une fortune considérable qu'il pouvait encore retrouver en France ; et tous deux, fidèles aux devoirs qu'ils plaçaient au premier rang, restèrent dans le royaume de Naples, où le comte de Chastellux était honoré de la confiance du roi de France, jusqu'au moment où une nouvelle invasion les priva encore de cet asyle. Cette nombreuse famille en chercha un alors en Toscane, parce qu'une branche de la maison de Bourbon y régnait encore. La catastrophe de ce pays les força bientôt à le quitter ; ils rentrèrent en France et se renfermèrent dans la solitude, où ils ne trouvaient de dédommagemens à leurs longues infortunes que dans l'exercice des plus touchantes vertus, et d'une bienfaisance qui leur était inspirée par leur profonde piété.

Le comte de Chastellux semblait avoir mérité de s'associer à notre délivrance; mais à peine eut-il le temps de bénir le ciel de la miséricorde qu'il faisait éclater sur la France, et d'éprouver un moment de calme sur la destinée de sa famille: il mourut peu de jours après la restauration. M^{me} de Chastellux lui survécut pour subir toute la douleur d'une séparation qui déchirait son cœur. Elle n'eut que des sujets de larmes jusqu'au jour qui l'a ravie aux enfans dont elle était adorée, et dont la tendresse était depuis deux ans sa seule consolation. (1)

ANNONCES.

Histoire de la révolution de France, par M. l'abbé Papon, historiographe de France. Six gros volumes in-8°. Prix: 24 fr. A Paris, chez Poulet, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n° 9.

Almanach des Muses pour 1817. Un vol. Chez Lefael, libraire, rue Saint-Jacques, n° 34; et Delaunay, galeries de bois, au Palais-Royal.

Almanach dédié aux Dames, pour 1817. Chez les mêmes.

Ces deux jolies recueils doivent être distingués de la foule de tous ceux que le renouvellement de l'année amène. Le premier d'entr'eux jouit depuis long-temps d'une réputation qui nous dispense d'en faire l'éloge. Le second paraît vouloir le rivaliser. Nous nous bornerons à dire que celui-ci a emprunté le secours de la gravure pour attacher les regards: un peu de parure ne messied pas. Au reste, nous nous proposons de rendre compte, dans un de nos plus prochains numéros, des poésies que ces ouvrages contiennent, et peut-être pourrons-nous trouver dans les détails quelque compen-

(1) Nous avons déjà en occasion de parler de M^{me} de Chastellux, dans l'article intitulé *le Tombeau de Mesdames*, t. 68, p. 265.



sation à nos éloges : toujours louer n'est pas d'un journaliste.

Traité de la monarchie absolue, et des véritables moyens pour opérer la libération de la France, garantir l'intégrité de son territoire, et assurer le bonheur du peuple; par M. le marquis Ducrest, ancien chancelier de la maison d'Orléans. Se trouve au bureau polynatique, rue de la Chaise, n° 203; et chez les principaux libraires. Un vol. in-8°. Prix : 5 fr., et 5 fr. 50 c. franc de port. Nous rendrons incessamment compte de cet ouvrage.

Examen de la doctrine médicale généralement adoptée, et des systèmes modernes de nosologie, dans lequel on détermine, par les faits et par le raisonnement, leur influence sur le traitement et sur la terminaison des maladies; suivi d'un plan d'études fondé sur l'anatomie et la physiologie, pour parvenir à la connaissance du siège et des symptômes des affections pathologiques, et à la thérapeutique la plus rationnelle; par F. J. V. Broussais, chevalier de la légion d'honneur, médecin en chef d'armées, médecin ordinaire et professeur à l'hôpital militaire d'instruction de Paris. Chez Gabon, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n° 2.

Cosmorama. Les expositions qui se suivent de mois en mois, offrent toujours quelque chose de neuf et de piquant. Celle qui existe nous présente une vue de la ville de Jérusalem, à laquelle tant de grands, d'historiques et de pieux souvenirs sont attachés. On est sans doute affecté douloureusement de voir une mosquée dominer dans les airs, non loin des ruines du temple de Salomon, et se perdre dans le lointain cette montagne de Moria; plus connue parmi nous sous le nom du Calvaire; montagne sur laquelle la plus sainte victime s'est offerte.

DUBRAY, IMPRIMEUR DU MERCURE, RUE VENTADOUR,
N.° 5.



MERCURE

DE FRANCE.

AVIS ESSENTIEL.

Les personnes dont l'abonnement est expiré, sont invitées à le renouveler, si elles ne veulent point éprouver d'interruption dans l'envoi des numéros.

Le prix de l'abonnement est de 14 fr. pour trois mois, 27 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année. — On ne peut souscrire que du 1^{er} de chaque mois. On est prié d'indiquer le numéro de la dernière quittance, et de donner l'adresse bien exactement, et sur-tout très-lisible. — Les lettres, livres, gravures, etc., doivent être adressés, *francs de port*, à l'administration du **MERCURE**, rue Ventadour, n° 5, et non ailleurs.

POESIE.

LE RENARD A L'ARTICLE DE LA MORT.

Dans un épais taillis et non loin d'un village,
Gisait un vieux renard dont les larcins et l'âge
Avaient bien affaibli les forces et les dents.
Sa fin était prochaine.... et ses nombreux enfans
L'entouraient, en faisant au papa la prière
De leur manifester sa volonté dernière....
Lors redressant sa tête et poussant un soupir,
Le vieux renard leur dit d'une voix affaiblie :
« Changez, mes chers enfans, de conduite et de vie,
De mes anciens méfaits le rongean souvenir
Me déchire le cœur, me glace d'épouvante ;
Voyez, voyez mes fils, cette troupe sanglante

De poules, de dindons, de coqs et de canards....
 Entendez-vous leurs cris, leurs plaintes, leur murmure,
 Au tribunal des dieux appelant les renards,
 Me reprocher la mort de leur progéniture?... »
 Il faut donc, ô mes fils !.... Mais près de ce bosquet
 Des poules et des coqs !.... Oui.... c'est bien leur caquet....
 Allez, enfans, courez vous mettre en embuscade....
 Mais ne m'oubliez pas.... Ah ! je suis bien malade !
 Dans un état tel que le mien,
 Un petit poulet gras peut me faire grand bien. »

G. Th. Br*****.

L'AMATEUR DE SPECTACLES.

Je suis folle de l'opéra,
 Du bal et de la comédie,
 Disait l'autre jour Aspasie,
 Quand chez elle un Gascon entra.
 Pour monsieur, continua-t-elle,
 Il n'a pas, je crois, ces goûts-là.
 — Hé cadédis ! mademoiselle,
 On ne m'en voit jamais sortir.
 — Cependant j'y suis abonée,
 Et pas une fois dans l'année
 Je n'ai pu vous y découvrir.
 — Sandis jé lé crois bien ! mais en voici la cause
 C'est qu'en cela comme en mainte autre chose,
 Jé mé privé pour mieux jouir.

A NECDOTE.

Madame Alix, femme sur le retour,
 Venait de jouer *Mélanie*.
 On la complimentait, quand Valère à son tour
 Entre et se met de la partie.
 — Dieux ! quel plaisir madame nous a fait....

— Oh ! monsieur, grâce, je vous prie,
Car pour cela, dit la dame, il faudrait
Être jeune et jolie... — Ah ! lui répond Valère,
Vous êtes bien la preuve du contraire.

~~~~~  
A TEL.

Dans l'oubli de l'injure et de la calomnie,  
Sans cesse ton courage dort.  
Applaudis-toi ; traînant ainsi ta vie,  
Tu mourras de ta belle mort.  
Le chevalier VIOËZ.

ÉNIGME.

Le boulanger, le tigre et le fleuriste,  
Sans mon secours feraient mal leur métier.  
Si je manquais sur terre à l'improviste,  
Des humains au moins la moitié  
Aurait le destin le plus triste,  
Et l'affreuse mort sans pitié  
Les suivrait par tout à la piste.  
Je produis des fruits et des fleurs,  
Et, semblable au fameux Prothée,  
Je prends toutes les formes et toutes les couleurs  
Lorsque je suis bien apprêtée.  
Je dois cependant avouer  
Que je suis parfois déchirante ;  
Et qu'il ne faut pas même avec moi se jouer  
Lorsque je parais caressante.  
Mais dans ce monde corrupteur,  
Ce qui met le comble à ma gloire,  
C'est qu'on fait avec moi, pourras-tu bien le croire,  
Un dieu qui des humains est le consolateur.

~~~~~  
CHARADE.

Quoique souvent des plus frivoles,
(Chose qu'on ne saurait nier),

Quand femme aimable a la parole
 On s'amuse de mon premier.
 Quoiqu'étant de nature immonde,
 Pen de gens n'aiment mon dernier.
 Mais rien, non rien n'est dans le monde
 Ennuyeux comme mon entier.

T. DE COURCELLES.

~~~~~

### LOGOGRIPE

L'homme est par tout mon frère, et je puis voyager  
 Sans me croire jamais en pays étranger.  
 On me compte onze pieds, ce nombre est peu sonore;  
 Mais, cher lecteur, cherchons ce qu'ils feront éclore.  
 J'y vois ce beau produit d'insecte industrieux,  
 Que l'art aidé du goût fait briller à nos yeux;  
 J'y trouve ce tissu dont une ménagère  
 Tire un si grand parti lorsqu'elle est ouvrière;  
 Deux signes distinctifs du bel art musical;  
 Ce que maint amateur croit un original;  
 Ce qui couronne un chêne et même une montagne;  
 Ce qu'un peintre dessine allant à la campagne;  
 L'un des premiers parens de notre genre humain;  
 Le respectable nom d'un pontife romain;  
 Ce qui sur notre avoir rarement nous rassure;  
 Ce qui n'est ni mi cheveu, ni crin, mais bien fourrure;  
 Ce qui sert dans nos champs à tracer un sillon;  
 Ce qu'on cherche à connaître en navigation;  
 Un nom des plus communs dans la biographie;  
 Un fleuve, deux cités, connus en Italie;  
 Un chef jadis suivi par l'indocile Hébreu;  
 Ce qu'on est à Paris, et d'un commun aven;  
 Le meuble reconnu le premier d'un ménage;  
 Un poisson, puis l'oiseau patron du bavardage.

T. DE COURCELLES.

---

Le mbt de l'Enigme du dernier numéro est *Poulet*. Celui du Logogriphe est *Bauf*, où l'on trouve OEuf. Le mot de la Charade est *Moulin*.

ANECDOTE PEU CONNUE

*Sur Marie-Antoinette d'Autriche.*

Nous sommes loin assurément d'ajouter foi entière à ce qu'on rapporte en général des songes, des apparitions, et de cette voix intérieure qui s'élève tout à coup dans notre ame, et semble nous avertir de l'approche d'un péril encore éloigné; mais il est tant d'exemples de ce que l'on appelle des pressentimens, et qui sont rapportés par des écrivains judicieux et par des personnes respectables, qu'il est assez difficile de conserver entièrement toute son incrédulité à cet égard. On peut voir dans les mémoires de Sully, que ce roi, de douloureuse et d'adorable mémoire, Henri IV, avait, en sortant du Louvre, le jour même où il fut frappé par le couteau de Ravallac, un secret et vague pressentiment de la catastrophe qui l'attendait, et dont les suites ont été si funestes pour la France et pour l'Europe. Certes, personne ne s'est encore avisé de regarder Sully comme un esprit faible, ou de suspecter sa bonne foi et sa véracité; il raconte cependant dans ses mémoires des choses fort singulières et qui ne semblent guère croyables; entr'autres l'apparition de ce fantôme à cheval, suivi d'une meute infernale, et qui parcourait les carrefours de la forêt de Fontainebleau, en criant d'une voix formidable, *tayaut, tayaut*, et qui causa une si grande frayeur au roi lui-même, et aux seigneurs qui l'entouraient et qui chassaient avec lui dans la forêt, lorsque cet horrible spectre vint s'offrir à leurs regards. Nous ne nous arrêterons point ici à faire sentir l'absurdité de ce récit tout-à-fait fabuleux; mais ces traits, et d'autres semblables, rapportés par les historiens de cette époque, nous ont rappelé une anecdote peu connue, et qui concerne une des plus augustes victimes de cette révolution qui a fait couler tant de sang et de larmes. Sans garantir l'authenticité de ce récit, nous ne craignons pas d'en appeler au témoi-

gnage des personnes qui peuvent avoir été présentes à l'événement que nous allons raconter, et que nous tenons nous-même d'une personne digne de foi, mais dont nous avons oublié le nom.

Plusieurs années avant la révolution, avant qu'il fût même question de la convocation des états-généraux, la reine de France, Marie-Antoinette d'Autriche, d'a jamais déplorable mémoire, se promenait un matin dans les bosquets de Trianon, accompagnée de trois ou quatre de ses dames d'honneur. Elle était ce jour-là d'une gaité charmante, et de la plus adorable affabilité, car on sait que cette illustre princesse, si indignement calomniée ensuite par ses bourreaux, était aussi chérie que révérée de toutes les personnes assez heureuses pour avoir eu l'honneur de l'approcher et de la servir. En sortant d'une allée de charmille, la reine et ses dames rencontrèrent un homme très-bien mis qui s'éloigna sur-le-champ avec respect. A peine Marie-Antoinette eut-elle envisagé cet inconnu, qu'elle fut saisie d'un frémissement involontaire et d'une horreur soudaine, qu'elle manifesta par un cri, et en voilant ses yeux d'une de ses mains. Les dames effrayées accoururent auprès de la princesse, qui reprit bientôt ses sens; elles demandèrent qu'elle était la cause de son émotion. Ce que je viens d'éprouver, reprit la reine encore agitée, est indéfinissable. A peine ai-je eu fixé mes yeux sur cette personne que vous voyez là-bas, et qui s'est éloignée aussitôt qu'elle m'a aperçue après m'avoir fait une révérence respectueuse; à peine, dis-je, ai-je fixé mes regards sur cet homme qui m'est au reste parfaitement inconnu, que j'ai ressenti un mouvement d'indignation et d'horreur que je ne puis encore concevoir; et, vous le voyez, j'en suis encore émue. Une des dames, rassurée par ce récit, dit qu'il fallait attribuer ce spasme à une irritation momentanée des nerfs de sa majesté, et l'on parla d'autres choses.

Veut-on savoir maintenant quel était cet individu, dont l'aspect avait produit sur la reine une impression aussi pénible? Je l'écris, en frémissant moi-même. Cet inconnu était *Santerre*, qui ne pensait point alors assu-

rément qu'un jour il acquerrait, dans une révolution qui était encore à naître, la plus horrible des célébrités. Ainsi c'est à l'aspect imprévu du bourreau futur de son auguste époux, que Marie-Antoinette avait été saisie d'un long frémissement. Elle reconnut quelques années après les exécrables traits de ce monstre, alors innocent et ignoré. Que les philosophes modernes, dont l'incurable manie est d'aller, le scapel à la main, cherchant dans l'homme physique l'explication de l'homme moral, nous donnent comme ils l'entendent la raison d'un aussi singulier phénomène, toujours est-il sûr que ces pressentimens ne peuvent avoir qu'une origine céleste; ce qui est encore plus étonnant, c'est que Santerre était un homme d'une fort belle apparence, et dont la physionomie n'avait rien de sinistre. Au reste, nous le répétons, il est possible qu'il existe encore quelques personnes de la cour qui peuvent avoir conservé le souvenir de cette anecdote, qui a d'abord été racontée par une personne illustre dont le nom nous est échappé, mais sous les yeux de qui le hasard peut encore placer ce peu de lignes que nous venons d'écrire.

LA SERVIERE.

---

## SUR LE BEAU,

*De ses différens caractères dans la Nature.*

(II<sup>e</sup> article.)

Dans notre premier article, (1) nous nous sommes occupés des différens caractères du beau dans l'homme et dans la femme; nous avons fait voir que de sa contemplation chez une femme, on s'était élevé à sa contemplation dans la nature, et de là à son développement dans les beaux-arts. Nous avons aussi fait voir que les principaux écrivains qui s'en étaient le plus occupés, n'é-

---

(1) *Mercure* du 9 novembre 1816, p. 153.

taient nullement d'accord sur sa nature, et partant sur sa définition. Nous avons démontré qu'il procédait, et de l'objet où il se manifestait, et du sentiment, seul capable de l'apprécier; enfin nous l'avons défini: Ce qui dans un objet fixe l'admiration, ou par sa forme, ou par son éclat, ou par son expression. C'est ce que nous avons rendu évident par l'examen de ces trois caractères dans l'homme et dans la femme. Nous allons maintenant chercher à les reconnaître et à les signaler dans la nature: c'est l'objet de ce deuxième article.

Ici le théâtre de nos observations est plus vaste, les objets plus multipliés et plus variés; il ne nous sera pas aussi facile de trouver de justes applications; et partant de faire concevoir notre pensée. Néanmoins, pour y parvenir, faisons préliminairement une observation bien importante, c'est que ce grand *tout*, la nature, se compose d'une infinité de petits objets qui ont deux existences différentes: l'une qui leur est propre, l'autre qui est relative aux autres substances qui les environnent, et avec lesquelles elles sont plus ou moins en rapport. Ensuite cette vie dont toute la nature est animée, se manifeste plus ou moins à l'extérieur de chacun des objets qui la composent.

Dans la nature, la beauté des formes se manifeste à nos yeux par l'ensemble dans les petits objets, l'harmonie dans les grands, et l'unité en tout; avec des formes un peu quarrées, là où l'énergie doit dominer; et rondes, là où c'est la grâce.

Celle de l'éclat se manifeste à nos yeux par des couleurs vives, mais variées, mélangées, nuancées, mises en opposition même, et sur-tout par leur jeu avec la lumière et les ombres. Heureux mélange, qui fait briller la nature d'un véritable éclat, parce qu'étant plus doux, il est relatif à la faiblesse de notre vue, que de trop vives couleurs blessent.

Celle de l'expression se manifeste dans les objets animés, par leur ame, qui vient pour ainsi dire se peindre à leur extérieur, dans leurs attitudes, dans leurs traits et sur leurs physionomies; dans les objets inani-

més, par un air de cette vie qu'ils n'ont point, ou qu'ils reçoivent d'un mouvement qui leur est propre ou communiqué.

Dans la nature, la beauté des formes est beaucoup plus rare qu'on ne le pense; elle se montre parfois dans un beau site, dans le cygne, le zèbre, le cheval, l'homme, et sur-tout la femme; mais on ne la voit nulle part d'une manière parfaite. Ce n'est pas par sa forme que la terre brille à nos yeux; les plus précieux minéraux ne sont beaux que par leur éclat. Il y a de beaux végétaux; mais il y en a encore plus qui ne le sont pas. On voit de beaux animaux; mais il y en a encore plus de laids. Cependant l'origine des belles formes c'est la nature; mais elles y sont presque cachées et enfouies. Au génie seul appartient le don de les découvrir, de les rassembler, d'en faire un nouvel ensemble, et par cette heureuse réunion, de produire ce que l'on appelle le beau idéal, qui n'est que le beau réel, mais épars.

C'est bien plus par son éclat que par sa forme que la nature brille à nos yeux. Otez à la terre sa robe de verdure; ainsi dépouillée, elle devient hideuse. Les beautés de la nature en ce genre sont innombrables; je ne vois par tout qu'éclat, dans les cieux, sur la terre et sur l'eau; j'en admire les étonnans effets, au lever et au coucher du soleil, dans les merveilles de l'arc-en-ciel, sur les prés, dans les bois, la fourrure des animaux, le plumage des oiseaux, particulièrement dans celui du perroquet, du colibri, et sur-tout dans l'admirable queue du paon: mon œil en est charmé, ravi.

Mais ce qui me frappe le plus dans la nature, c'est le mouvement, l'expression, les phénomènes extérieurs de la vie, parce que le mouvement est la vie, et que cette vie rend les œuvres de la nature bien supérieures à celles de l'art, et que celles-ci ne s'approchent de la nature qu'en prenant un air de vie dont elles sont privées. La liberté du mouvement, a dit Buffon, fait la belle nature, et cette liberté n'est autre chose que cette vie dont la nature est animée, et dont les phénomènes viennent se peindre à l'extérieur des objets. Ou cette

expression se manifeste le plus, c'est dans les animaux. Le paon décele bien l'orgueil, dont il est l'emblème; le cygne, la paisible domination, dont il peut être l'exemple; comme la douceur de l'agneau, image fidelle de la victime, qui, sans défense, se laisse immoler, contraste bien avec la férocité du tigre, qui se montre dans sa taille, sa démarche, et son farouche regard. A sa figure noble et imposante, à sa démarche posée et fière, je reconnais le lion, le roi des animaux. Quel langage d'action! comme il fait mouvoir sa face! comme il hérisse sa superbe crinière! comme il fait des bonds! Il rugit; je tremble; celui-là peut être féroce, mais seulement quand le besoin l'y contraint.

Que les animaux soient susceptibles de ce genre de beauté (*l'expression*), cela est tout naturel; mais que les végétaux, et même les minéraux, n'en soient pas tout à fait dépourvus, voilà ce qui est digne de remarque. Chaque arbre pris en particulier ou rapproché d'un autre, a aussi une certaine beauté d'expression; témoin le chêne, dont les nombreuses branches se plaisent à ombrager la terre; le peuplier, qui aime à s'élançer dans les airs pour en être sans cesse agité. Le bouleau, avec son feuillage mobile et gai, contraste bien avec le sapin, dont la forme est pyramidale et triste; le cèdre, dont les branches s'étendent sur notre tête comme un vaste parasol, avec le saule pleureur, dont les branches traînent à terre comme une longue chevelure.

Et vous, charmantes et divines fleurs, quelque soit la beauté de votre forme et de votre éclat, celle de votre expression dans la main d'un tendre et respectueux amant, ne devient-elle pas l'interprète de ses plus secrètes pensées?

Les minéraux, qui le croira, par un certain assemblage, acquièrent aussi, à un très-haut degré, cette beauté d'expression, soit qu'ils se présentent à nos yeux comme les ruines d'un monument, soit qu'ils se creusent à la manière d'un temple. L'aspect d'une haute montagne n'a-t-elle pas quelque chose d'imposant? celui



d'une profonde vallée quelque chose d'effrayant ? Quand nous gravissons sur l'une, ne sentons-nous pas, pour ainsi dire, notre ame s'agrandir *avec son élévation* ? Quand nous descendons dans une profonde vallée, ne sentons-nous pas cette même ame se rétrécir à raison de sa profondeur ? C'est bien autre chose si cette vallée se termine par une caverne. Privés de la lumière, en vain voulons-nous avancer, nous reculons : il est vrai que cela n'est pas toujours beau, mais c'est toujours expressif. Ici cesse le beau et commence le sublime, qui doit son existence toute entière à l'expression, mais à l'expression portée à son plus haut degré.

Le sublime est, ce qui par sa nature ou par sa forme, est grand, surnaturel, incompréhensible, et qui par cela même, excite spontanément en nous l'étonnement, l'admiration, le ravissement. La beauté d'expression, portée à son plus haut degré, est le seul genre de beauté qui paraît le constituer. On ne saurait le définir autrement que par l'effet qu'il produit sur nous ; sa véritable nature nous étant aussi inconnue que celle de l'objet qui le produit. Ce qui ne fait qu'étonner peut n'être pas beau ; l'on admire ce qui est beau, mais l'on n'en est point étonné : dans le sublime, au contraire, l'étonnement est inséparable de l'admiration, et l'admiration de l'étonnement, parce que c'est particulièrement de leur accord que naît le ravissement qu'on éprouve à la pensée, ou à la vue de ce qui est sublime. Néanmoins, quand la chose qui étonne ne touche que l'esprit, il n'y a qu'admiration ; quand elle touche en même-temps le cœur, il y a de plus ravissement. A la pensée ou à la vue de ces choses, notre ame est émue, elle s'agrandit, s'élève, elle s'élance dans une région nouvelle, elle n'a plus d'autre force que de contempler l'objet dont elle est saisie ; alors nous sentons ce qui est sublime, et cela vaut beaucoup mieux que de le définir.

Dans la nature, le premier de tous les êtres sublimes, c'est Dieu, parce qu'il est grand, surnaturel, incompréhensible ; il fait plus que nous étonner, il nous confond.

La seconde chose sublime est l'univers ; le dieu visible

des hommes, non moins grand, non moins incompréhensible que son auteur ; non seulement sublime dans son admirable ensemble , mais encore dans ses moindres détails.

Ce soleil , sans la présence duquel le jour est triste ; cette lune , dont l'absence rend la nuit affligeante , sont des astres sublimes. Ils roulent au milieu d'autres astres moins éclatans , mais non moins sublimes par leur prodigieuse multiplicité et les espaces sans bornes , où depuis des temps infinis ils voyagent sans jamais se heurter.

Avez-vous vu la terre avec ses monts , ses vallées , ses forêts , ses lacs et ses fleuves ? L'avez-vous vue , tantôt brute , tantôt cultivée ? Eh bien ! chose vraiment incroyable , elle est encore plus sublime brute que cultivée.

Avez-vous gravi sur le pic Ténériffe , qui , sans quitter la terre , se perd dans les nues ? Avez-vous visité les éternels glaciers du Mont-Blanc ? la grande chute du Niagara , le cours imposant du fleuve des Amazones , avec les immenses savannes et les antiques forêts qui bordent ses rives ? Avez-vous erré sur les mers , ne voyant que le ciel et les eaux avec leur immensité ? Avez-vous vu ce mobile élément , tantôt uni comme une glace , tantôt s'élevant comme des montagnes , ou se creusant comme des vallées , et ne vous montrant de toutes parts que des précipices prêts à vous engloutir ? Toutes ces choses là sont sublimes , parce qu'elles sont grandes , surnaturelles , incompréhensibles.

Sans confier votre sort aux périls du voyage , sans sortir de votre patrie , il est une imposante situation que nous ne sommes que trop à même d'observer ; elle suffit pour nous démontrer que ce qui est grand , surnaturel , ou incompréhensible , est seul sublime. Examinez attentivement tout ce que vous voyez , tout ce que vous sentez dans un de ces momens où la nature se couvre d'un crêpe funèbre ; l'obscurité succède au jour ; l'éclair paraît ; le tonnerre se fait entendre ; il tombe en un trait de feu ; il roule en de longs mugissemens tout autour de nous ; est-ce que les élémens vont se confondre ? Non , c'est Dieu qui parle aux hommes en faisant éclater sa

puissance , et leur montrant que quand il le voudra , il peut détruire ce qu'il a créé. En ce moment toute la nature est consternée ; l'homme est saisi d'effroi , d'étonnement , d'admiration ; les sages d'entr'eux se prosternent et tremblent ; les plus téméraires chancelent ; tous confessent le maître du monde. Le sublime peut donc naître de l'horreur quand l'horreur est grande , surnaturelle , incompréhensible !

C'est par de semblables tableaux que la nature devient sublime ; elle le devient encore par de grands désastres. Telles sont les épouvantables éruptions de l'Etna , du Vésuve et de l'Héckla : dans leurs environs , sur cette terre de malheur , l'homme vit peu de temps paisible. Au moment où il croit l'être encore , voilà que tout à coup la terre tremble sous ses pas : c'est qu'elle déchire ses entrailles ; les commotions redoublent ; la montagne s'entr'ouvre , et lance vers le ciel une colonne de flammes qui retombe en d'immenses gerbes de feu , mêlé avec de la fumée , des cendres et des pierres , qui portent au loin la mort ou l'épouvante. Quelle horreur ! mais quelle horreur sublime !

Que de choses sont sublimes dans la nature ! le ciel , la terre et les eaux , les forêts et les monts , le jour et la nuit , le murmure dans le feuillage , le silence dans l'obscurité , le ciron auprès d'un éléphant , et l'homme , quoiqu'ingrat envers son créateur.

Voulez-vous connaître le sublime ? être non-seulement digne de l'apprécier , mais encore apprendre à le distinguer de ce qui n'est que beau ? Sachez qu'avant tout il faut être sensible ; que cette première , comme la plus importante des facultés de l'homme , ne se développe que par degrés , et que pour parvenir à son entier développement , il faut apprendre à sentir , comme l'on apprend à connaître. Voyez , étudiez la nature ; consultez les hommes et les livres qui en parlent ; aidés de vos observations et de leurs conseils , courez , courez à la campagne dans les premiers jours de mai ; voyez ce site , cette verdure , le jour qui paraît , les ombres qui fuient ; tout change de couleur , tout prend une nouvelle vie. Ah ! si à la vue de ce magnifique tableau

vous ne changez pas vous-même, si vous ne vous sentez point ému, retournez-vous en, vous n'êtes pas dignes de contempler la nature; ses leçons et les miennes vous sont inutiles : vous ne serez jamais son interprète.

## HISTOIRE MODERNE,

Extraite de deux chapitres de l'histoire des temps passés, à l'usage de tous les partis; avec cette épigraphe : *C'est de la vérité seule que l'utilité peut naître.* A Paris, chez Lhuillier, libraire, rue Serpente, n° 16; et Delaunay, libraire au Palais-Royal.

J'entendais souvent dire à ma mère-grand :

Si jeunesse savait,  
Si vieillesse pouvait,  
Tout dans le monde bien irait.

Dans le temps qu'elle me répétait cet apophtegme, je ne sais sur quoi fondé, elle désirait plus de science à la jeunesse. Je trouvais, au contraire, que les jeunes gens étaient devenus de petits prodiges de lumières et de savoir; je voyais les uns improviser des codes, les autres refondre la morale, ceux-ci réformer l'état, ceux-là, et ce n'étaient ni les plus fous ni les moins plaisans, changer les vieilles bases de l'art dramatique et donner de nouvelles lois au théâtre; et tous enfin arranger assez bien leurs petits intérêts, et montrer que le *savoir faire* ne leur manquait pas. Quant aux vieilles gens, je parle de ceux de ma connaissance, j'avoue que je les trouvais un peu bornés dans leurs vues, un peu circonscrits dans le cercle de leurs idées, rabâchant bien souvent la même chose, et parlant toujours du passé, ne voyant que le passé, comme des gens qui marcheraient à reculons et n'auraient jamais les yeux tournés que vers le pays qu'ils auraient quitté.

Enfin je vieillis à mon tour. Je ne sais si j'en suis à radoter; mais il commence à me sembler que ma mère-grand était une femme de bon sens, et qu'il

y avait bien quelque vérité dans son vieux proverbe. Les jeunes gens de ce temps-ci n'hésitent pas à croire, et sans doute ils ont d'excellentes raisons pour cela, qu'ils sont pour le moins aussi habiles que ceux du mien. Cependant combien de choses qu'ils n'ont pas apprises ou dont ils n'ont pas tiré tout le profit désirable ! De mon temps, par exemple, personne n'aurait cru qu'un caméléon aurait pu adopter une couleur fixe ; qu'un intrigant *fiéfé* put se changer en honnête homme ; que le Diable, même en devenant vieux, se fit ermite de bonne foi. De mon temps on n'aurait pas cru aux paroles d'un homme, quand elles étaient démenties par ses actions ; de mon temps on n'aurait pas osé dire qu'on était le très-humble et très-obéissant serviteur de quelqu'un dont on méconnaissait hautement, dont on contrariait ouvertement la volonté.

Maintenant il me paraît à chaque instant qu'on oublie le passé, qu'on voit à peine le présent, et qu'on s'inquiète peu de l'avenir.

Je faisais à part moi ces réflexions à propos d'une foule de choses singulières qu'on voit, qu'on apprend ou lit tous les jours, quand on m'a apporté l'*Histoire moderne*, extraite de deux chapitres de l'*histoire ancienne*. Quoi ! me suis-je écrié, nos pères se seraient donné la peine de nous *léguer* nos sottises toutes faites, et pour ainsi dire toutes *mâchées* ? Oh ! celui-là est fort. Eh vite, voyons cette *histoire moderne* écrite d'avance. Je la lis, je la dévore, et je suis obligé de redire avec le grand roi Salomon : *nil sub sole novi*, rien de nouveau sous le soleil ; toujours les mêmes passions et les mêmes folies, toujours les mêmes pièges et les mêmes erreurs ; des charlatans jouant les mêmes rôles couverts des mêmes masques ; des dupes prises aux mêmes tours, séduites par les mêmes grimaces ; des mots remplaçant les choses ; des gens qui ne songent qu'à leurs affaires quand ils promettent de ne s'occuper que de celles de leur voisin : voilà le cercle éternellement vicieux où tournoie sans cesse la pauvre humanité ; voilà les écueils où viennent se heurter successivement toutes les générations ; c'est ainsi enfin que l'histoire ancienne rede-

vient moderne, parce que les modernes n'ont pas voulu apprendre, retenir et pratiquer les leçons de l'histoire ancienne. Feron-nous comme nos pères, en attendant que nos enfans nous imitent à leur tour ? Je n'en sais rien, et provisoirement je m'empresse d'indiquer aux curieux quelques pages de l'histoire du temps présent, écrite dans deux chapitres de celle de la *ligue* et de la *fronde*.

Voyons d'abord comment se forme la ligue, et quels étaient les mobiles ou les prétextes des ligueurs.

« Henri III venait de monter sur le trône, et annonçait l'intention de régner par lui-même. La maison des Guises, qui, depuis François II, avait acquise une prépondérance décidée, ne pouvait se résoudre à voir passer en d'autres mains les rênes du gouvernement. Ces seigneurs, trop puissans dans une monarchie, avaient réuni autour d'eux une partie de la noblesse, qui regrettait les anciens privilèges et ne pouvait s'accoutumer à l'empire des lois. Les querelles religieuses, que les doctrines de Luther et de Calvin avaient excitées en France, parurent aux mécontents un moyen propre à former une opposition formidable et à usurper l'autorité.

Ils commencèrent par répandre des bruits injurieux à la majesté royale ; ils élevèrent des doutes sur la bonne foi du monarque. « Ce prince, disaient-ils, cache avec soin ses véritables sentimens ; il est infecté des erreurs qui ont amené tous nos désastres ; il se laisse entièrement gouverner par ses ministres. Au lieu d'employer des mesures énergiques commandées par les circonstances, il transige avec la rébellion et l'impiété ; sa clémence pusillanime encourage ses ennemis ; une faction formidable, et qui embrasse toutes les classes du peuple, conspire la ruine de l'autel et du trône ; des ministres pervers sont à la tête de cette conspiration, et favorisent secrètement les opinions nouvelles ; l'union seule de tous les hommes intéressés à la conservation de la monarchie, peut sauver la religion et la France ; il faut servir le roi malgré lui-même ; il faut rendre au clergé, à la no-



» blesse , leurs prérogatives inaliénables , et asseoir  
» l'état sur ses antiques fondemens ».

» Par la formule de l'union, qui devait être signée  
au nom de la très-sainte Trinité, dit le président de  
Thou , chaque particulier s'engageait par serment à  
vivre et mourir dans la *Ligue*, pour le rétablissement  
de la religion, pour la défense du roi, pour le main-  
tien des différentes provinces du royaume dans tous  
leurs droits, privilèges et libertés, telles qu'elles les  
possédaient *du temps de Clovis* ».

« . . . Cependant, au bruit que fit la nouvelle union,  
toutes les ambitions se réveillèrent. Une foule d'écri-  
vains, que le tocsin des discordes civiles ne manque  
jamais de faire sortir de leurs retraites, se hâtèrent d'of-  
frir leurs services aux chefs des factieux. On connaît  
peu de ces libelles, qui valurent à leurs auteurs un mo-  
ment de honteuse célébrité. On sait seulement qu'un  
certain David, personnage d'une réputation équivoque,  
joua un grand rôle dans le parti. Ce David, enthousi-  
aste de sang-froid et religieux par calcul, se flattait  
de parvenir à une place éminente, quoiqu'il ne possédât  
aucune des qualités nécessaires à un homme d'état. Il  
s'était entouré de prôneurs qui le représentaient comme  
un écrivain de génie et un grand politique. Quelques  
femmes vaporeuses, qu'il séduisait par ses déclamations  
mystiques, l'avaient pris sous leur protection spéciale,  
et le regardaient comme un père de l'église. David ré-  
digeait les manifestes des mécontents, et fut même en-  
voyé à Rome pour solliciter le pape en faveur de la  
*Ligue* ».

Henri III avait eu la faiblesse de quitter le rôle de roi  
pour celui de chef de parti ; il avait cru diriger la *Ligue* ;  
elle l'asservit, et brisa tous les ressorts de l'autorité  
royale. Dans ces tristes circonstances, le roi eut recours  
au président de Thou, dont le premier mouvement fut  
de trouver qu'il était bien tard pour le consulter. Cepen-  
dant il adressa au roi des remontrances et des avis éner-  
giques. On peut en juger par le passage suivant :

« Quel peut, disait-il, être le but de ces levées qui  
» se font dans les provinces au nom de l'Union, et sur

» lesquelles se fondent ceux qui prétendent couvrir  
 » leurs attentats du manteau de la religion, sinon d'ap-  
 » prendre aux Français, par ce funeste exemple, qu'il  
 » peut y avoir dans le royaume un pouvoir différent et  
 » distingué de celui du roi ? Comment l'autorité sacrée  
 » des magistrats et des lois pourra-t-elle se faire en-  
 » tendre à un peuple agité par l'esprit de faction ? La  
 » majesté même du souverain sera-t-elle respectée ?  
 » Déjà il me semble entendre retentir les déclama-  
 » tions séditieuses des orateurs vendus au parti, tout  
 » près à se déchaîner contre l'autorité légitime, à dé-  
 » crier la conduite du prince et de ses plus fidèles con-  
 » seillers. Qui pourra mettre un frein à leurs invecti-  
 » ves ? qui sera capable de faire rentrer dans le devoir  
 » des hommes furieux qui auront franchi toutes les  
 » bornes ».

Henri III n'avait point assez de fermeté dans le caractère pour suivre avec constance un parti vigoureux. Les Guises redoublèrent d'audace ; ils envoyèrent leurs émissaires agiter toutes les parties du royaume ; ils eurent des prédicateurs chargés de semer les défiances et les terreurs religieuses, de tromper la multitude et d'avilir le gouvernement.

« D'un autre côté, le parti, comme on l'a déjà vu, ne manquait pas d'écrivains qui, soit qu'on payât leur zèle, mercenaire, soit qu'ils fussent infectés eux-mêmes de la contagion naissante, s'efforçaient d'enflammer les imaginations et d'agiter les esprits par les libelles séditieux qu'ils composaient, et qu'on répandait ensuite avec beaucoup de licence. L'un des plus dangereux de ces libellistes était un avocat nommé Louis d'Orléans. Cet homme était méprisé au barreau où, malgré toutes ses intrigues, il n'avait pu parvenir à se faire une réputation. Personne ne se donnait plus de mouvement que cet avocat ; on le voyait le même jour dans tous les quartiers de Paris où il avait des affidés. Son nom avait été prononcé avec scandale dans plus d'une mauvaise affaire ; mais son effronterie et son attachement affecté pour la religion, l'avaient rendu cher à la Ligue. Il s'était faufilé parmi les dévots, qui lui pardonnaient



ses vieux péchés en faveur de son nouveau zèle. Cet homme s'avisait de publier à cette époque un long et ennuyeux discours où il exhortait les Français à se précautionner contre les entreprises des hérétiques et contre la tyrannie. Ce libelle, dit le président de Thou, produisit l'effet d'un tocsin général ».

On sait quelles furent les suites de ce déchaînement des fureurs de la Ligue. Henri III, chassé de Paris à la *journée des barricades*, finit par convoquer les états de Blois. Capable d'un acte de violence et non d'un acte de fermeté, il crut anéantir la Ligue en faisant assassiner ses chefs. Il fut trompé dans ce faux calcul, et son sang fut versé par le fanatisme pour satisfaire à celui des Guises. Henri III aurait voulu régner pour le bonheur du peuple : un seul défaut, l'indécision ; une seule faute, la condescendance à une faction, le perdirent.

Tels sont les principaux souvenirs que nous rappelle l'histoire de la Ligue.

Mais la scène change. Henri IV règne, et ce roi, placé entre deux partis opposés, les domine par sa fermeté et sa modération, tempère la justice par la clémence, et rétablit le règne des lois.

Il pardonna aux factieux et il en fut respecté ; indulgent envers l'erreur, il accueillit le repentir, et sa bonté, qui ne fut jamais taxée de faiblesse, désarma ses plus cruels ennemis. Cependant il eut de grands obstacles à vaincre ; ses vieux compagnons l'accusaient d'ingratitude ; tous se trouvaient traités au-dessous de leurs prétentions ; et l'on sait que les prétentions sont toujours pour chacun la mesure de son mérite. Le vertueux Sully répondait à toutes ces plaintes : « Ce ne sont pas » les hommes qui ont servi fidèlement le roi, et qui » l'aiment avec sincérité, dont les clameurs séditieuses » retardent l'union de tous les bons Français ; ils connaissent les difficultés de sa position, et admirent la » sagesse de sa conduite. Ceux qui parlent avec tant » de chaleur de religion et de loyauté, sont pour la » plupart des personnages qui ont flatté l'usurpation, » et qui, après avoir rampé sous les ducs de Guises et » de Mayenne, se présentent comme des hommes sans

» tache, et n'ont d'autre but que d'obtenir des hon-  
 » neurs, des places lucratives, et d'envahir la fortune  
 » de l'état ».

Henri IV poursuivant avec fermeté son sage système, assura la paix intérieure par le célèbre édit de Nantes ; mais combien ce grand œuvre de sa prudence excita encore de réclamations et d'oppositions ! On vit, dans les accès d'un zèle faux ou exagéré, des *ultra-catholiques* s'écrier que la religion était perdue sans ressource ; que le roi était trahi par ses ministres, et qu'il fallait s'opposer à l'enregistrement, dans l'intérêt de l'autel et du trône.

Ce fut pour vaincre cette opposition insensée que Henri adressa au parlement ce sublime, ce paternel discours que tous les Français devraient savoir par cœur, et dont nous allons citer quelques morceaux.

« Que nos malheurs passés, dit le roi, nous servent de leçon pour le présent et pour l'avenir. N'avons-nous pas assez versé de sang ? n'avons-nous pas assez souffert ? La guerre a été glorieuse ; elle pourrait l'être encore ; mais à présent l'état a besoin de la paix, et comme Dieu s'est servi de moi pour vous la donner, je vous exhorte à la conserver. De quelles cruautés et de quelles horreurs notre malheureuse patrie n'a-t-elle pas été le théâtre ? Le souvenir en fait encore frémir. Les peuples sont épuisés ; j'ai voulu leur donner le repos dont ils ont besoin, et j'aime mieux sacrifier quelque chose de ma propre gloire, que d'être accusé par la postérité d'avoir négligé les intérêts et le salut de la France. . . .

« Les guerres civiles causées par les querelles d'intérêt et d'opinion, ne servent qu'à échauffer les passions et à perpétuer de funestes débats. L'union des cœurs est le vrai moyen de concilier les esprits ; la guerre ne termine pas ces sortes de différends, il n'appartient qu'à la paix de les finir ».

Henri IV trop tôt enlevé à la France, qui ne sentit toute sa perte que quand elle fut irréparable, n'eut pas le temps de consolider son ouvrage. Après lui, Richelieu comprima par la force les partis que le roi avait

voulu fondre et réunir, et ce ministre légua à son successeur *la guerre de la Fronde*, dont le succès aurait relevé en France, par la ligue des nobles et des parlements, une aristocratie féodale aussi funeste à l'autorité du prince qu'à la liberté du peuple; mais qui, terminée à l'avantage de la cour par l'habileté de Mazarin, donna naissance au despotisme illimité de Louis XIV.

L'histoire de cette Fronde est au moins aussi curieuse à suivre et à étudier aujourd'hui que celle de la Ligue; mais l'espace qui commence à nous manquer nous réduit à n'en extraire que les portraits de deux de ses principaux acteurs. Voici celui du chancelier Séguier:

« Ce magistrat avait été l'un des plus humbles valets du cardinal de Richelieu. Jamais le despotisme n'avait trouvé d'instrument plus docile. Il avait présidé la commission qui fit périr le jeune de Thou, malgré son innocence et l'intérêt qu'il inspirait à tous les honnêtes gens; Séguier, dévoué toute sa vie au pouvoir arbitraire, ne laissa pas, dans les troubles de la Fronde, de se joindre aux mécontents et de faire le réformateur. Ses faiblesses pour les femmes étaient connues, et toutefois il se piquait d'une morale austère. On ne pouvait s'empêcher de sourire avec mépris lorsqu'il déclamaient sans esprit contre le luxe et la corruption des mœurs. D'ailleurs, c'était un homme dépourvu de talens, et qui n'a dû une espèce de réputation qu'aux flatteries intéressées de l'académie française, dont il fut l'un des premiers protecteurs.

» Séguier s'était attaché à Gaston, duc d'Orléans, qui, de concert avec le cardinal de Retz, soutenait les prétentions des Frondeurs. Le prince comptait sur la fidélité du magistrat qui paraissait dévoué à son service; mais le cardinal n'eut pas plutôt proposé de le rétablir dans ses fonctions de chancelier, que Séguier changea de langage et de parti ».

Après celui-ci, un des plus remarquables parmi ces intrigans qui, parlant toujours de *l'intérêt public*, le sacrifient sans cesse à leur *intérêt particulier*, fut Chavigny, qui, dans les premiers temps de la régence,

avait été appelé au ministère, et qui ne pouvait s'accoutumer à la vie privée.

« Chavigny avait acquis de la réputation à une époque où l'exercice du pouvoir absolu renversait toutes les barrières, et où la médiocrité n'était point un obstacle au succès des entreprises. Cette réputation le fit entrer au conseil de régence; mais son esprit tourné à l'intrigue, et une avidité que rien ne pouvait satisfaire, causèrent sa disgrâce. Il supportait sans peine le mépris public; un cœur pétrifié par l'égoïsme et par l'ambition, des traits immobiles, des yeux éteints, quelque chose de cadavéreux au moral comme au physique, annonçaient un homme mort à toute sensation délicate et à tout sentiment généreux.

» L'espoir de rentrer au ministère ne l'abandonna jamais. Long-temps vendu au despotisme, il ne fut pas plutôt privé du pouvoir qu'il se réunit aux mécontents. Il entretenait une correspondance secrète avec les chefs du parti, dont il nourrissait les espérances séditeuses, par ses conseils et par ses sourdes intrigues ».

Dès que l'autorité royale se fut développée, la *Fronde* disparut, et de tant d'intrigues il ne resta rien de sensible que cette vérité éternelle : *Que le nom spécieux de bien public n'est qu'un voile dont se couvrent tous ceux qui troublent l'état.* Ne la perdons pas donc aujourd'hui de vue, si nous ne voulons pas qu'on nous répète le vieil adage : *Si jeunesse savait, etc.*; et ralliés autour de la charte et du roi, arrêtons court le *supplément* que certaines gens voudraient nous faire donner aux deux chapitres de l'histoire de la *Ligue* et de la *Fronde*.

GIRAUD.

mmmm

MÉMOIRE SUR CETTE QUESTION :

*Thucydide avait-il composé la totalité de l'histoire de la guerre du Péloponèse ?*

Par J. - B. GAIB, lecteur royal.

SOMMAIRE ABRÉGÉ.

Examen des textes qui établissent que Thucydide avait composé la totalité de la guerre du Péloponèse. — Opinion de Dénys d'Halicarnasse, réfutée par les textes mêmes de l'auteur qu'il cite. — Examen et conséquences d'une anecdote de Diogène de Laërce. — Réflexions sur le danger de lutter contre les opinions reçues, et de leur préférer des idées brillantes et neuves. — Partialité de Xénophon prouvée, quoiqu'en prétende Diodore de Sicile. — Rejet des conjectures qu'a fait naître d'abord l'anecdote de Diogène Laërce. — Résumé des recherches faites et qui importaient à la gloire de Thucydide. — Énumération de vérités ou d'aperçus qui ont fait crier à l'hérésie. — Utilité de ces rapports qui donnent la date des découvertes. — Notes à l'appui des assertions contenues dans le mémoire. — Estienne de Byzance et Ptolémée réfutés. — Conséquences à tirer d'un passage de Pausanias inexactement expliqué par M. de Sainte-Croix, etc., etc.

NOTA. Les citations grecques peuvent effaroucher certains lecteurs : on les prévient qu'elles sont toutes accompagnées d'explications, et que d'ailleurs on en rencontre peu au-delà des quatre premières pages.

Dans le précédent mémoire, je me suis attaché à prouver que le huitième livre de la guerre du Péloponèse, contesté à Thucydide par des critiques des premiers siècles de l'ère vulgaire, et par des savans modernes, lui appartient réellement. Pour y parvenir, j'ai considéré dans Thucydide l'historien homme d'état, jugeant les événemens et les hommes avec cette sagacité et cette profondeur de vue qui en développent tous les ressorts, en pénètrent tous les secrets ; parlant des uns et des autres avec l'énergique précision de langage qui fait les grands écrivains, et montrant dans le huit-

tième livre même talent, même force d'esprit que dans les sept précédens, même méthode, mêmes principes, mêmes opinions sur les peuples, sur les gouvernemens, sur les divers personnages mis en scène, et principalement sur Alcibiade, principal acteur du huitième livre; et j'ai été en droit de conclure que ce huitième livre était de la même main que les livres précédens, et qu'enfin il était l'ouvrage de Thucydide seul, de lui plein de force et de vigueur.

Mais il ne suffit pas d'avoir revendiqué en faveur de notre historien cette intéressante partie de son ouvrage; dans le cours de mes recherches à ce sujet, il s'est présenté à mon esprit une autre matière de discussion que je n'ai fait qu'annoncer, et sur laquelle je crois maintenant devoir appeler les méditations des savans. Thucydide avait-il composé seulement les huit livres que nous lui attribuons? N'avait-il pas complété l'histoire de la guerre du Péloponèse dans une suite de livres postérieurs? Tel est le nouveau point de critique sur lequel nous allons présenter quelques aperçus.

Voici la marche que je tiendrai : je citerai d'abord un passage de Diodore de Sicile ; j'examinerai ensuite des passages des livres 2, 3, 4, 5 et suivans de Thucydide ; cet examen fait, je reviendrai au premier livre. J'ai dû suivre cet ordre, parce que le dernier livre n'a été évidemment composé par Thucydide qu'après tous les autres. La discussion philologique terminée, j'arriverai, contre le témoignage de l'antiquité, mais fort de tous les argumens que me fournit mon auteur, à cette conclusion : qu'il a composé la guerre toute entière du Péloponèse, et que Denys lui reproche à tort d'avoir publié un ouvrage incomplet.

Diodore de Sicile, que je nommerai le premier, offre un renseignement bien faible, mais qu'il ne faut cependant pas négliger.

Arrivé au fait de l'affranchissement d'Antandre (ville de l'Eolide), opéré par le secours de Lacédémone, il observe que là finit l'histoire de Thucydide ; puis ajoute que cette histoire, qui comprend l'espace de 22 ans en

huit livres, se partage en neuf selon quelques-uns. (1)

Dodwel (2) voyant Thucydide, à la fin du huitième livre, ch. 109, déclarer que ce livre ne contient pas en entier la 21<sup>e</sup> année de la guerre du Péloponèse, et remarquant que parmi les manuscrits de Diodore, les uns donnent 22 (22), et les autres 24 (24), soupçonne d'altération le texte de Diodore. (3) Sa critique ne devait-elle pas porter sur un point plus important, sur la mention d'une tradition, peut-être fort ancienne, qui d'abord reconnaît Thucydide pour auteur du huitième livre, qu'on lui a injustement contesté, et qui ensuite lui attribue expressément neuf livres (4) et non pas huit

(1) Diodore de S., t. 1, p. 573, ch. 42.

(2) Voy. mon Xénoph., t. 5, 2<sup>e</sup> part.; p. 393.

(3) Wesseling essaye de prouver la bonté de la première des deux leçons, par le rapprochement qu'il fait du nombre 22 (Diod., 15, 42) avec le même nombre cité par le même Diod. (12, 57). (Voy. sa note entière.) Il aurait peut-être dû ensuite ajouter que la différence entre le nombre 21 donné par Thucydide, et le nombre 22 donné par Diodore, peut s'attribuer à ces négligences de dates trop fréquentes, que Dodwel (voy. mon Xénoph., t. V, 2<sup>e</sup> part., p. 77, 42) reproche avec raison à Diodore; et que d'ailleurs l'année olympique répondant à deux années juliennes, et comprenant les six derniers mois de l'une et les six premiers de la suivante, une différence d'une année entre deux historiens se conçoit aisément.

(4) Diodore citant, comme Thucydide, le fait de l'affranchissement d'Antandre, et procurant par là un moyen de reconnaître une époque commune à Thucydide et à lui Diodore, on serait assez fondé à en conclure que le mot *neuf* suppose seulement une division des huit livres en neuf, et non une continuation de l'histoire par Thucydide au-delà du huitième livre, qui lui est attribué; mais on pourrait combattre cette conclusion en disant que Diodore parle du *fait de l'af-*

seulement ? Peut-être aurait-il su tirer de cette mention des inductions favorables à notre cause. Comme celles qui se sont présentées à mon esprit ne me paraissent pas assez plausibles, bornons-nous à conclure de nouveau, d'après le passage de Diodore, ce qu'il prouve en effet, que Thucydide est bien l'auteur du huitième livre, et arrivons à la preuve que Thucydide avait composé la totalité de la guerre du Péloponèse.

Notre historien ne commence qu'au second livre le récit de son histoire ; voici sa première phrase : *A partir de cette époque fixe*, (1) ἐπειδὴ, *les Athéniens et les Péloponésiens ne communiquèrent entr'eux que par le ministère d'un hérault, et les hostilités une fois décidées ne furent plus interrompues. Les événemens sont écrits de suite et sans lacune, tels qu'ils sont arrivés*, γέγραπται ἑξῆς (2, 1).

Cette phrase nous annonce, 1° le commencement fixe et précis de la guerre du Péloponèse, ἐπειδὴ ; 2° des hostilités qui une fois décidées ne furent plus interrompues, ἐννεχῶς ἐπολέμουν ; 3° le récit des événemens écrit de suite et sans lacune, γέγραπται ἑξῆς.

Thucydide, dès son début, pouvait-il s'exprimer d'une manière plus précise et plus claire ? pouvait-il mieux s'annoncer comme historien de toute la guerre du Péloponèse, soit dans les textes précédens, soit dans le texte qui suit (5, 26, 1, sq.) : « *Thucydide d'Athènes a écrit ces événemens de suite et sans interruption*, (2) *tels qu'ils se sont passés, par étés et*

*franchissement d'Antandre* d'après le texte de Thucydide, qu'il avait sous les yeux ; et de l'existence d'un neuvième livre attribué à Thucydide, d'après une tradition dont il n'aurait pas cherché à connaître l'auteur ou les auteurs.

(1) C'est-à-dire, la 15<sup>e</sup> année de la guerre de 30 ans (2, 1, 1), et la 1<sup>re</sup> de la 87<sup>e</sup> ol.

(2) M. Lévêque traduit ἐξῆς par *dans l'ordre*, version aussi inexacte que 1, 20, 1, où le même mot se retrouve aussi inexactement traduit ; car on fait dire à



*par hivers, jusqu'au temps où les Lacédémoniens détruisirent la domination d'Athènes et s'emparèrent des longs murs et du Pirée (1). Jusqu'à cette époque, la durée de la guerre fut en tout de 27 ans. Quant à la trêve d'un an (2), on aurait tort de ne pas la comprendre dans la guerre. Que l'on examine en effet cette période d'après les faits tels que je les ai racontés (3), et l'on verra qu'il ne convient pas de qualifier du nom de paix une trêve durant laquelle on ne fit ni ne reçut les restitutions statuées. D'ailleurs, sans parler de ces infractions, ἐξωστῶ (4), les deux partis eurent à se reprocher les guerres de Mantinée et de l'Epidaurie (5), et d'autres griefs encore. Les alliés de l'Epithrace n'en restaient pas moins ennemis. Pour les Béotiens, il ne conclurent qu'une trêve de dix jours (6).*

---

Thucydide qu'il ne peut démontrer l'ancien état de la Grèce par une suite de preuves liées entr'elles, ce qui travestit la pensée de Thucydide, lequel déclare, au contraire (ib. 1, 20, 1) dans sa belle introduction, s'être attaché à donner des preuves bien suivies de ce qu'il avance sur les antiquités de la Grèce.

(1) Voy. dans mon Xénophon, t. 5, 2<sup>e</sup> part., p. 47, la conclusion très-différente que Dodwel tire de ce même passage.

(2) La trêve eut lieu la 9<sup>e</sup> année de la guerre du Péloponèse, ol. 89 et dem. M. Donka rappelle ici le traité conclu (5, 18, 1) après la guerre de 10 ans (5, 20, 1, et 3, 5, 26, 4 et pass.). Voy. la note de Hudson, 5, 26, 1, et mon excursion sur le même sujet, en tête du t. 5 (1<sup>re</sup> part.) de mon Xénophon.

(3) Καθὸ διασπίς, M. Donka.

(4) Ici j'avais à tort suivi mes devanciers.

(5) Voy. 5, 53, sq.

(6) Ici M. Donka s'étonne. Voy. 5, 32, et M. Donka, *ἡμέραις τισὶ ταύτης δὲ χρόνῳ λέγεται ἵνα ἡ πρᾶξις ἡμέρας τινὰς, προσωρινή* : voy., au reste, la note de M. Lév., qui, au fonds, est celle de Dodwel.

*Ainsi, en réunissant la guerre de dix ans, la trêve qui la suivit et la guerre qui lui succéda, πῶ ὅσον ἐξ αὐτῆς πολέμῳ (1), on trouvera, en calculant chronologiquement, λογίζομενος κατὰ τὰς χρόνους (2), les 27 années et quelques jours de plus; seule manière de calculer sûre, pour ceux qui fondent leur opinion sur les oracles; car je me le rappelle, depuis le commencement jusqu'à la fin de la guerre, bien des gens avançaient qu'elle devait durer trois fois neuf années.*

(La suite à un N° prochain.)

## REVUE GÉNÉRALE.

Il a paru cette année assez peu d'ouvrages sur les finances, ou du moins assez peu de remarquables. On doit distinguer dans ce petit nombre, des Recherches de M. Hennet, premier commis des finances, sur la nature et les bases du crédit public; et deux plans de finance, l'un par M. Gaëtan de Larochefoucauld; l'autre par M. Gabiou, propriétaire et ancien notaire. Ces deux auteurs se trouvent d'accord sur plusieurs questions importantes, principalement sur l'opinion qu'ils professent concernant la nécessité de modérer les contributions, et sur-tout l'impôt territorial, et de venir au secours des contribuables en consacrant une portion du domaine public, les forêts invendues, à la libération de l'état. Leurs moyens pour l'emploi de cette ressource diffèrent en quelques points. Sans repousser une aliénation absolue, M. de Larochefoucauld pense qu'on pourrait se contenter d'ouvrir un grand emprunt dont les forêts seraient le gage, et au remboursement duquel

(1) Ici la traduction n'est-elle pas fautive? n'est-ce pas plutôt: *La guerre qu'elle fit ensuite éclore?*

(2) *En supputant suivant l'ordre des temps.* M. Lévêque.

leur revenu serait consacré. M. Gabiou, tranchant dans le vif, pense que la vente de ces biens, préparée par de bonnes et sages mesures, serait avantageuse à l'état, augmenterait la valeur de cette nature de fonds, et contribuerait en même-temps à relever celle des autres propriétés territoriales. Pour effectuer cette opération, au lieu d'un emprunt il serait émis un papier appelé *bons d'état*, ayant cours de monnaie, qui suppléerait à la diminution du signe métallique, avec lequel l'arriéré serait liquidé, qui serait retiré de la circulation au fur et à mesure des ventes, et qui disparaîtrait tout à fait avec la consommation de l'aliénation, dont les produits, exactement estimés, auraient servi de règle et de mesure à l'émission des *bons d'état*.

M. Gabiou se propose un but principal dans son ouvrage, celui de diriger tout notre système de finance vers l'encouragement et la prospérité de l'agriculture. Il s'élève avec force contre le fléau dévorateur et immoral de l'agiotage, et propose des moyens simples et légaux de le réprimer. Dans la brochure de M. de Larochefoucauld, nous avons remarqué une bien singulière idée, c'est celle de revoir et d'imposer tous les titres de noblesse, décorations et autres *insignes* honorifiques; il voit en cette mesure un impôt utile et productif levé sur la vanité; mais est-il bien certain que l'intérêt ne rendrait pas beaucoup de gens modestes? D'ailleurs si les distinctions et marques d'honneur peuvent et doivent être dans nos sociétés actuelles considérées comme les récompenses et les encouragemens du mérite, ne serait-il pas plaisant qu'on fit payer à un homme le droit de montrer à ses concitoyens le témoignage public qui atteste les services qu'il a rendus au prince et à la patrie?

L'impôt de M. de Larochefoucauld aurait bientôt réduit tous ces signes à la valeur de ce qu'on appelait autrefois une *savonnette à vilain*. S'ils en viennent là, alors en effet il sera très-juste que ceux qui useront de ces savonnettes en paient la fabrique.

— Nous avons reçu les vers suivans, destinés à être mis au bas du portrait de M. Ginguené, dont les lettres

ressentent vivement la perte ; ils sont de M. de Boinvilliers , correspondant de l'institut.

Né franc et bon ; malin mais non caustique ,

Froid mais poli , savant sans être altier ;

Doux et ferme , il sut allier

Le talent du poète et celui du critique.

Tous ceux qui ont connu M. Ginguené souscriront à cet éloge , où l'on sent toute l'exactitude d'une proposition de mathématiques , et qui brille du simple éclat de la vérité toute nue. Nous supposons que dans cet état elle aura tellement ébloui de ses charmes les yeux de M. de Boinvilliers , qu'il aura craint d'allier à ces pures beautés les vains ornemens de la poésie. Son quatrain n'en obtiendra pas moins les suffrages de tous les gens de bien. On dit déjà que d'un commun accord les grammairiens y louent la richesse des rimes , et que les poètes en admirent la raison.

— On nous promet un roman nouveau pour le mois de janvier. Il est intitulé , dit-on , le *Château du mystère* , ou Adolphe et Eugénie , et il porte le nom de M. H. Brissot de Warville. Voilà un nom qui jusqu'ici ne s'était pas fait connaître dans le roman. Nous verrons dans le temps s'il a bien fait de sortir du *Château du mystère*.

— A propos de romans , nous félicitons M<sup>me</sup> Gottis d'être parvenue à l'honneur d'une seconde édition de *François I<sup>er</sup> et M<sup>me</sup> de Chateaubriand*. Cette belle Chateaubriand est toujours un peu discoureuse , un peu maladroite ; sa vertu fait bien par-ci par-là quelques gaucheries ; mais celle-là aime si sincèrement le roi ; elle est si attachée à sa personne , si dévouée à sa gloire , qu'on peut lui passer un peu de goût pour les grands mots , un peu de prétention à l'effet , en faveur de la franchise de son caractère et de la loyauté de ses sentimens.

Cette seconde édition est réellement revue et corrigée ; elle a reçu des améliorations sensibles , et l'auteur peut

compter sur un second succès. Elle est en outre ornée de deux jolies gravures ; elle se trouve chez Eymery.

— Une autre seconde édition à annoncer, c'est celle de la brochure de M. le vicomte de Chateaubriand publiée depuis une quinzaine, et où il présente, avec des pièces à l'appui, la proposition faite par lui à la chambre des pairs, et tendante à supplier le roi de faire examiner ce qui s'est passé aux dernières élections. On croit que M. de Chateaubriand, qui jusqu'ici n'a pas eu à se plaindre de son étoile, sera encore aujourd'hui assez heureux pour que le roi ne fasse point attention à son indiscrete demande.

— Des orages, des tonnerres, des vents violens ont troublé dans ces derniers jours l'athmosphère, et particulièrement l'ouragan de la nuit de samedi à dimanche derniers, a signalé sa furie sur les toits et cheminées. ; il est tombé un bon nombre de ces longs canaux qui s'élèvent sans appui au-dessus de la plupart des maisons. D'ailleurs on n'a pas entendu parler d'accidens plus graves.

— Des agitations d'une autre nature se sont manifestées en Angleterre. Les journaux nous ont fait part de l'adresse vigoureuse du lord-maire au prince-régent, contre les ministres accusés d'avoir ruiné et entraîné l'état au bord du précipice, par les frais immenses d'une guerre étrangère aux intérêts de la Grande-Bretagne, et dont elle n'a retiré qu'embarras, charges accablantes, pertes innombrables, et aucune espèce de profit.

— On parle beaucoup de poursuivre le perfectionnement des procédés pour l'éclairage par le gaz tiré de la houille. Ne conviendrait-il pas autant et avant tout, d'examiner si l'on n'obtiendrait pas des avantages équi-valens par l'emploi des huiles tirées des nombreux végétaux que produit notre agriculture ?

— Au milieu de la pluie et du vent, des orages de l'air et de la terre, nos chansonniers chantent..... Mais quoi ! les gens difficiles à contenter assurent qu'ils n'ont

pu échapper à l'influence molle et humide de la saison ; ils prétendent, chose incroyable , qu'au milieu de l'eau , qui a semblé nous menacer d'un petit déluge ; ils en auront laissé entrer dans leurs verres. Nous aimerions tout autant être condamnés à ne plus entendre leurs chansons, que d'être forcés à croire à un pareil relâchement de la discipline bachique. Au reste , à tout péché miséricorde ; quel fonds, tant bon qu'il soit , est à l'abri d'une mauvaise récolte ? On n'a pas tous les ans des vins de la comète ; mais du moins on trouve encore dans le caveau de cette année , des chansons de nos meilleurs crus , et il sera bien difficile de ne pas trouver quelque chose à chanter dans des couplets signés Béranger , Désaugiers, Gentil, Gouffé, Ourry , Rougemont , etc.

— M. Ourry , non content du tribut qu'il a fourni au Caveau et à quelques autres recueils , a aussi publié un choix de poésies fugitives. On y trouve deux élégies touchantes sur les malheurs d'une auguste famille , et une traduction de la *Boucle de cheveux* , de Pope , que les Anglais comparent ou préfèrent à notre *Lutrin*. La version de M. Ourry , poétique , élégante et fidèle , lui fera beaucoup d'honneur , même auprès de ceux qui n'adopteront pas tout à fait l'opinion des compatriotes du célèbre Pope. Outre ces grands morceaux , ce même recueil contient quelques romances , et beaucoup de chansons , la plupart fort gaies , mais dont nous ne citerons rien , persuadés que le Diable n'y perdra point , et que les amateurs sauront bien les dénicher.

— Malgré les injustes et froides railleries qu'on se permet trop souvent contre un sexe qui nous porte dans son sein , soigne notre enfance , embellit notre printemps du charme de l'amour , partage avec nous les peines et les plaisirs de notre été , si souvent orageux , et fait , par les douceurs d'une tendre amitié , le bonheur de notre automne et la consolation de l'hiver de nos ans ; malgré , dis-je , notre ingratitude , convenons que les femmes , toujours nos supérieures en vertus , sont souvent nos égales en talents. Il faudrait pour le nier oublier l'histoire ancienne , aussi bien que la moderne.

On peut compter dans presque tous les genres autant de femmes célèbres que d'hommes illustres; et, pour jouir de toute la gloire qu'elles méritent, il ne leur manque peut-être qu'un historien : jusqu'à présent elles ont trouvé plus de Pétrarques que de Plutarques. Il s'en présente un aujourd'hui, dit-on, et cet historien est une femme couronnée à l'académie française et aux jeux floraux.

Sa Biographie des femmes célèbres, en deux volumes, avec des portraits, paraît et se vend chez Eymery, libraire, rue Mazarine, n° 30. Prix : 7 fr.

Le titre seul de l'ouvrage doit inspirer un vif intérêt, qu'augmentera certainement le nom de l'auteur, M<sup>me</sup> Dufrenoy.

---

## SPECTACLES.

---

Toute la France a retenti des infortunes comiques de notre fameuse reine tragique ; toutes ses tribulations ont été notées jour par jour ; la malice envieuse s'est fait un plaisir cruel de semer d'épines tous les chemins que l'illustre princesse a parcourus : on a parlé de sa rencontre avec le grand prêtre de l'Opéra ; les commissaires de police ont forcé la reine d'Argos à venir remonter sur son trône, et à quitter les treteaux de Montauban pour le théâtre de la rue de Richelieu.

A son arrivée, M<sup>lle</sup> Georges a vu accourir chez elle les nombreux amis qui travaillent à sa gloire de toute la force de leurs poumons, et de toute la vigueur de leurs mains. Un grand conseil a été tenu : les circonstances étaient graves ; la délibération devait l'être nécessairement. On avait lieu d'appréhender que Clytemnestre, après un retard si prolongé, ne fût accueillie par quelques murmures ; car aujourd'hui on commence à vouloir, suivant l'ancien usage, que les puissances du théâtre reçoivent la loi du public au lieu de la lui faire.

La reine, frémissant à la seule idée des sifflets, répétait souvent, d'une voix interrompue par ses sanglots :

Voilà, voilà les cris que je crains bien d'entendre !

Sa douleur n'a point trouvé des cœurs insensibles. Le chef de la troupe faisant briller à tous les yeux cette épingle en diamant que Scémiramis lui donna dans des temps plus heureux, jure par cet auguste cadeau, dont la vue semble en solliciter un second, de doubler la garde chargée de protéger l'entrée de la reine. Ce serment solennel, cette noble assurance, rendent l'espoir à la belle éplorée : elle essuie ses pleurs ; distribue à pleines mains les billets, et les tributs qu'elle vient de lever sur les Languedociens. Le grand jour arrive ; sa rentrée est annoncée pompeusement sur l'affiche : à six heures, le parterre est déjà rempli de ses amis, impatiens de faire éclater leur zèle ; ils préludent avec ardeur au bruyant concert qui doit marquer les premiers pas de Jocaste sur la scène ; tout enfin semble présager un triomphe complet. Mais hélas ! prestiges du théâtre, que vous êtes chimériques ! illusions de la scène, combien vous êtes trompeuses ! A cette triple salve d'applaudissemens et de *bravos* qui ont ébranlé la salle jusqu'en ses fondemens, succèdent tout-à-coup des sons aigus, des sifflets, puisqu'il faut les appeler par leur nom. Oui, M<sup>lle</sup> Georges a été sifflée le *vendredi* 13 décembre, quoiqu'elle eût pour elle les Leblond, les Ledoux, le fameux Mouchette, et le célèbre père Radis. Talma, qui, tout comme un autre, a souvent donné des billets à tous ces grands chefs de la cabale, a été admirable dans les derniers actes d'*OEdipe* ; dans les premiers il est un peu inégal.

Tous les ennemis de Voltaire n'ont pas manqué de jeter les hauts cris au sujet de la préface d'*OEdipe* : ils ont eu l'air d'être scandalisés de l'irrévérence avec laquelle le jeune poète traite le père de la tragédie antique ; mais c'est moins la gloire de Sophocle qu'ils ont voulu venger, que celle de Voltaire qu'ils ont essayé de flétrir. D'où vient un si grand acharnement contre l'auteur de tant de chefs-d'œuvre ? C'est qu'on ne peut supporter



une si grande supériorité, et une telle universalité de talens. Voltaire a reçu lui seul une part d'esprit dont le superflu irait si bien à tant de gens qui n'ont pas même le nécessaire ! en cherchant à lui en ôter un peu, c'est autant de pris ; et on a l'air de gagner tout ce qu'on lui en dispute. Voltaire a lui-même reconnu ses torts ; il a d'ailleurs l'excuse de son âge ; il peut dire comme OEdipe :

J'étais jeune et superbe.

Mais dans cette même préface, adressée à M. de Genouville, dont il a pleuré la mort en vers si touchans, il finit par déclarer qu'il n'est presque que le traducteur du poëte grec : « Pour moi, dit-il, après avoir dit bien du mal de Sophocle, je suis obligé de vous en dire tout le bien que j'en sais ; tout différent en cela des médisans qui commencent toujours par louer un homme, et qui finissent par le rendre ridicule. J'avoue que peut-être, sans Sophocle, je ne serais jamais venu à bout de mon OEdipe ; je ne l'aurais même jamais entrepris. Je traduisis d'abord la première scène de son quatrième acte : celle du grand prêtre, qui accuse le roi, est entièrement de lui ; la scène des deux vieillards lui appartient encore. Je voudrais lui avoir d'autres obligations, je les avouerais avec la même bonne foi ; il est vrai que comme je lui dois des beautés, je lui dois aussi des fautes. »

Si cela ne suffit pas, voici ce que dans la préface d'*Oreste*, il dit à la duchesse du Maine : « V. A. S. se souvient que j'eus l'honneur de lire OEdipe devant elle. Vous et M. le cardinal de Polignac, et M. de Malézieux, et tout ce qui composait votre cour, vous me blâmâtes universellement, et avec grande raison, d'avoir prononcé le mot d'amour dans un ouvrage où Sophocle avait si bien réussi sans ce malheureux ornement. Le public fut entièrement de votre avis : tout ce qui était dans le goût de Sophocle fut applaudi généralement, et ce qui ressentait un peu la passion de l'amour fut condamné de tous les critiques éclairés. En effet, Madame, quelle place pour la galanterie, que le parricide et l'inceste qui désolent une famille, et la contagion

qui ravage un pays ! et quel exemple plus frappant du ridicule de notre théâtre et du pouvoir de l'habitude, que Corneille d'un côté, qui fait dire à Thésée :

Quelque ravage affreux qu'épale ici la peste ,

L'absence aux vrais amans est encor plus funeste.

et moi , qui , soixante ans après lui , viens faire parler une vieille Jocaste d'un vieil amour , et tout cela pour complaire au goût le plus fade et le plus faux qui ait jamais corrompu la littérature. »

Peut-être y a-t-il plus d'orgueil et d'inconvenance dans le rapprochement que Voltaire fait ici de lui-même et de Corneille , que dans toute la préface d'*OEdipe* : j'avoue que j'ai un grand respect pour le grand Corneille ; et Voltaire aurait pu , ce me semble , se reconnaître coupable tout seul , et ne pas citer le père de la tragédie française comme un exemple du ridicule de notre théâtre.

La première pièce qui sera jouée au Théâtre Français , a quatre ou cinq titres. Les uns l'appellent le *Luthier de Lubeck* , les autres l'*Artisan politique*. On vous parle de la *Manie des nouvelles* , de l'*Homme d'état imaginaire* , de la *Femme de bon sens* ; tous ces titres singuliers semblent annoncer plusieurs pièces ; cependant c'est toujours la même.

La représentation donnée au théâtre Feydeau , au bénéfice des enfans Solié , avait attiré une nombreuse réunion. La *jeune Belle-Mère* , opéra nouveau en trois actes , n'a point réussi ; les sifflets en ont fait justice. On avait acheté deux fois le droit d'être sévère. Les prix étaient doublés. On a reconnu , à la niaiserie des paroles , qu'elles sont d'un auteur d'un théâtre voisin. Cette *jeune Belle-Mère* est une petite fille de vingt ans , nommée Suzanne , que son tuteur , M. Dormeuil , a épousée secrètement , sans qu'on en sache le motif. C'est à cinquante ans que cela lui est arrivé. Il a fait ce mariage pour se soustraire à l'empire qu'ont pris sur lui ses fils , *Léon* , le militaire , *Emile* , l'avocat , et sa fille *Albertine*. Se marier pour recouvrer sa liberté , ce n'est pas une grande preuve de sagesse ; ce n'est trop souvent

que changer de joug ; et bien des gens trouveront peut-être que pour mener un homme par le nez , une femme peut valoir trois enfans. Suzanne, devenue M<sup>me</sup> Dormeuil , ne se venge des mépris qu'elle a éprouvés , tant que son mariage a été secret , qu'en procurant un brevet de capitaine à *Léon*, une charge de conseiller à *Emile*, et un mari à *Albertine*. Elle pousse même l'attention jusqu'à conseiller à celle-ci de ne plus porter un chapeau qui ne lui sied point. On a crié : *Chapeau bas*. Le chapeau a tenu bon , mais la pièce est tombée. La musique a offert plusieurs morceaux agréables , et peut-être eut-elle réussi sans l'auteur des paroles. On a été dédommagé de ce triste ouvrage par la représentation du *Legs*. Fleury, et sur-tout M<sup>lle</sup> Mars, ont excité un enthousiasme difficile à peindre, et causé le plaisir qu'on a toujours à les voir ensemble. Ce n'est pas la première fois que M<sup>lle</sup> Mars paraissait au théâtre Feydeau ; c'est là qu'elle a commencé cette brillante carrière qu'elle parcourt avec un succès toujours croissant. Thénard est fort bien placé dans tous les rôles qui tiennent un peu de la caricature, comme celui du gascon *Lépine* ; M<sup>lle</sup> Demerson jouait *Lisette*, et Michelot avait bien voulu se charger du petit rôle du *chevalier*. M<sup>lle</sup> Devin, qui remplissait celui d'*Hortense*, a de jolis yeux. Le spectacle a été terminé par la *Chercheuse d'esprit*. On a vu dans ce ballet Antonin et Albert, qui ont lutté de grâce et de légèreté ; M<sup>lle</sup> Bigottini, qui est une niaise charmante ; et M<sup>me</sup> Courtin, dont l'espièglerie, fort aimable d'ailleurs, fait peut-être trop de gestes et de sauts. La recette s'est, dit-on, élevée à 12,000 fr. ; le roi a envoyé 1000 fr., et M. le duc de Berri, qui est venu voir le ballet, 500 fr.

Malgré les sifflets, on a donné une deuxième représentation de la *jeune Belle-Mère*, mise en deux actes. Les talens de M<sup>me</sup> Gavaudan et de M<sup>me</sup> Boulanger, et le retranchement d'un acte et du rôle d'*Emile*, n'ont pas rendu la pièce meilleure. Les auteurs n'ont pas plus été demandés qu'à la première représentation ; ils semblent vouloir lasser les siffleurs, car on en promet une troisième. La rentrée de Martin, que nous avons déjà annoncée, dédommagera l'Opéra-Comique de cette

chute. Cet acteur a reparu dans *Jeannot et Colin* et dans *ma Tante Aurore*. Il a été fort applaudi par les spectateurs, tant payés que payans.

Le Vaudeville a donné lundi dernier la première représentation du *comte Ory*. Il n'y a dans cette pièce qu'une jolie scène, c'est celle que les auteurs ont empruntée sans façon au cinquième acte du *Mariage de Figaro*. Ils ont même placé leur page dans le fauteuil du premier acte. Les couplets sont pleins de gravelures, ou, si l'on veut d'esprit ; car aujourd'hui c'est tout un. On veut justifier les auteurs en disant que les anciens fabliaux sont encore plus lestes ; mais la naïveté de nos pères est pour leurs plaisanteries les plus fortes, un assaisonnement qui manque aux chansonniers du dix-neuvième siècle. On leur pardonnerait de n'être pas plus chastes dans leurs idées, s'ils avaient autant de grâce dans leurs expressions. Le vieux style de tous ces contes gaillards a toujours des charmes nouveaux ; mais les pointes du vaudeville nouveau sont un peu vieilles. Les airs sont choisis avec un peu trop de prétention ; on en aurait désiré de mieux appropriés au genre du vaudeville. Que dirait Piron, s'il voyait cet *enfant du plaisir* soupirer la romance ? Gontier a fort bien joué et chanté le rôle du comte Ory ; il est plus joli que Guénée sous les habits de femme. Le comte Ory a été fort bien accueilli, sur-tout par les dames, toujours disposées à pardonner aux étourdis en faveur de l'intention. De jeunes pages, des scènes nocturnes ; voilà des ressorts toujours sûrs pour exciter l'intérêt et porter un auteur aux nues. On a demandé ceux du comte Ory ; Gontier les a désignés en disant qu'on leur devait la *Nuit de la garde nationale*, qu'on a jouée immédiatement après.

Le théâtre de la Porte Saint-Martin, après nous avoir montré une *Pie voleuse*, vient de nous faire voir des *Corbeaux accusateurs*. Le délit commis par l'une vient d'être expié par la révélation que les autres font d'un assassinat. Mais soit que les coupables inspirent plus d'intérêt que les innocens, soit que le nom de la forêt de *Cercottes* ne sonne pas si bien à l'oreille que celui du village de Palaiseau, les *Corbeaux* ont été entravés dans leur vol. Un orage violent a éclaté sur leur pas-

sage ; les sifflets ont lutté contre les applaudissemens avec l'acharnement le plus opiniâtre. La tempête a été violente, et les malveillans ont fini par voir croquer sur leurs épaules un orage bien plus pesant que la grêle ; c'étaient.... des coups de bâton. On s'est battu au parterre. Au milieu de ce tumulte épouvantable, Hypolite, qui avait joué le rôle du grand prévôt, est venu nommer les auteurs ; mais il n'a été entendu que des spectateurs les plus voisins du théâtre. L'affiche annonce qu'on doit ce chef-d'œuvre à MM. Caigniez et Servan. Ce dernier est déjà connu, sur les boulevards, par les gros morceaux de sucre qu'il donne dans son café. Il y a dans ce mélodrame plus de chaleur que dans tout autre. Le premier acte est terminé par un véritable feu d'artifice, qui va faire donner au théâtre de la Porte Saint-Martin le nom de *Tivoli d'hiver*. *Emile* a été révoltant de vérité dans le rôle de l'un des traîtres ; l'autre est joué comiquement par Defresne. On ne reprochera point aux auteurs d'avoir revêtu le vice de dehors brillans : ce sont deux ignobles scélérats, hideux par leurs haillons comme par leur bassesse. Les journaux ont lutté de savoir ; pour découvrir l'origine de cette dégoûtante production. Le *Journal de Paris* a dédaigné de puiser, comme ses confrères, dans les *Causes célèbres*. Il a fait remonter les *Corbeaux accusateurs* jusqu'aux grues, témoins du meurtre d'Ibicus, poète grec, qui vivait 540 ans avant Jésus-Christ. Voilà de l'érudition bien placée ! E.

*Les propriétaires du Mercure, résolus de donner de nouveaux soins à l'amélioration de ce Journal, annoncent à leurs souscripteurs qu'à dater du 1<sup>er</sup> janvier ils verront parmi ses rédacteurs les noms des hommes de lettres les plus distingués.*

## ANNONCES.

*Petite École des arts et métiers*, contenant des notions simples et familières sur tout ce que les métiers offrent d'utile et de remarquable ; ouvrage destiné à l'instruction de la jeunesse, par M. Jauffret. Quatre vol. in-12, ornés de plus de 120 vignettes et gravures. Prix : 8 fr., avec figures coloriées 12 f.

*Musée de l'enfance*, ou Galerie d'animaux sauvages et domestiques de tous les pays, avec une notice historique sur leurs mœurs, leur industrie, leurs habitudes, etc ; suivi d'une Nomenclature d'animaux le plus généralement connus dans les quatre parties du monde ; ouvrage destiné à l'amusement et à l'instruction de l'enfance. Format oblong, avec de jolies gravures d'animaux de toutes les classes. Prix : 4 fr., et figures color. 6 fr.

*L'ami des enfans*, par M. et M<sup>me</sup> Azaïs, en 12 livraisons formant 24 vol. in-18, avec 48 jolies gravures. Prix : 24 fr., et figures coloriées 50 fr.

Tous ces ouvrages se trouvent à la librairie d'éducation d'Alexis Eymery, rue Mazarine, n° 30.

On peut les recommander, à cette époque, aux parens qui préfèrent à de frivoles cadeaux, réunir, pour les étrennes qu'ils destinent à leurs enfans, l'utile et l'agréable, et veulent leur faire trouver, dans les témoignages de leur tendresse, à la fois une récompense et un encouragement.

Le succès de *l'Ami des enfans* en fait attendre avec impatience les dernières livraisons, que les gravures seules ont retardées ; mais nous pouvons annoncer que cet ouvrage touche à sa fin. On sait qu'il réunit au charme du style le mérite d'une instruction positive : c'est l'ouvrage de la philosophie et des Grâces ; c'est plus encore, c'est l'ouvrage d'un père, d'une mère, qui ont trouvé dans leur cœur le secret d'intéresser les enfans à leurs leçons.

*Le Musée des enfans et la Petite Ecole des arts et métiers* s'annoncent assez par leur titre ; ils nous ont paru le remplir *en conscience*, et être faits avec l'exactitude convenable au but qu'on s'y est proposé. Les figures d'animaux dans le *Musée* sont exécutées avec soin, donnent bien la physionomie de l'objet représenté, et on y peut reconnaître très-bien les animaux, sans être obligé de consulter au bas de la page pour voir si, comme faisait un certain peintre, on a eu soin de mettre au bas : *Ceci est un coq.*

---

DUBRAY, IMPRIMEUR DU MERCURE, RUE VENTADOUR,  
N.° 5.



---

# MERCURE

DE FRANCE.

---

## PROSPECTUS.

---

PROPRIÉTAIRES nouveaux du plus ancien des Journaux de France, les hommes de lettres qui viennent de se réunir pour continuer ou pour recommencer le *Mercury*, ont pensé qu'il leur importait de rechercher d'abord ce que devait être un Journal, qui, ne paraissant qu'à des époques un peu éloignées l'une de l'autre, ne saurait aspirer aux avantages qui font le succès des feuilles de tous les jours. Les réflexions qu'ont fait naître ces recherches leur semblent pouvoir tenir lieu d'un Prospectus, et ils les soumettent au public pour le rendre juge de leur entreprise.

Un Journal quotidien peut se composer d'anecdotes déconues, d'articles sans rapports entr'eux, de faits épars, et de considérations détachées. Les anecdotes intéressent la curiosité, parce qu'elles sont récentes : les faits ont nécessairement une relation intime avec les circonstances du jour ; et les articles destinés à l'examen de questions particulières, ont toujours pour sujet celles de ces questions qui captivent l'attention publique, parce que les Auteurs, écrivant à la hâte, dans un cadre resserré, sous l'influence du moment, sont préservés, par le défaut d'espace, du danger des longueurs, et par le défaut de temps, de l'inconvénient de se perdre dans les théories : car, pour être lus, il faut que ce qu'ils écrivent soit d'une application immédiate.

Il n'en est pas ainsi d'un Journal qui ne paraît que toutes les semaines. Les anecdotes ont perdu leur fraîcheur, les faits de détail leur intérêt; et ce grand moyen de succès pour les feuilles quotidiennes ne peut contribuer à celui d'un Journal hebdomadaire, que dans un degré très-inférieur.

D'un autre côté, les collaborateurs d'un tel Journal, moins pressés par les heures, moins gênés par les bornes, peuvent donner plus de soins à leur travail, plus de développemens à leurs idées. On pourrait croire que cette possibilité est un avantage; et néanmoins cet avantage apparent tourne quelquefois au préjudice de l'entreprise. La facilité de placer des dissertations d'une certaine longueur dans un recueil que les Souscripteurs sont obligés de recevoir et qu'on se flatte qu'ils seront contraints de lire, séduit trop souvent les écrivains prolixes.

Un tel Journal arrive de la sorte à n'être qu'une collection de petits traités, plus ou moins bien faits, mais dont l'ensemble est jugé toujours avec moins de faveur que les recueils d'essais et les mélanges.

Quand l'abbé Trublet me parle de Fontenelle, ou que M. de Sainte-Palaye me donne des Essais sur la chevalerie, je ne m'en plains point, car je n'ouvre leurs livres que lorsque nul intérêt plus vif ne m'occupe. Mais si dans le moment où l'on agite quelque question d'une importance immédiate et urgente, mon Journal arrive et m'entretient des Bardes de la Bretagne armoricaine, ou de l'état des mœurs dans le douzième siècle, je jette loin de moi l'importun discoureur qui me parle d'un passé obscur, quand le présent décide peut-être de toute mon existence.

Une règle commune aux Journaux quotidiens et aux Journaux hebdomadaires, c'est de donner une idée exacte de ce qui est au moment où ils paraissent, de parler à l'intérêt de chacun, et de discuter la question sur laquelle la curiosité ou l'inquiétude sont éveillées. Mais cette règle admise, il y a dans l'exécution des différences qui résultent de la différence de la forme.

Le premier mérite d'une feuille quotidienne tient à la nouveauté; le premier mérite d'un Journal qui



paraît à des époques moins rapprochées, c'est l'ordre et une certaine continuité qui lui imprime; pour ainsi dire, quelque chose d'historique, et qui permet de suivre dans ses numéros successifs la marche de l'opinion, celle de l'autorité; celle des sciences, celle des lettres et des arts.

L'on voit que cette idée, que les nouveaux propriétaires du *Mercur* ont conçue de la tâche qu'ils s'imposent, distingue essentiellement leur entreprise de toutes celles qui l'ont précédée. C'est un tableau politique et littéraire qu'ils se proposent d'offrir, mais un tableau suivi, progressif, régulièrement ordonné dans toutes ses parties, et dans lequel, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1817, on puisse retrouver quel était à chaque époque l'état des lumières, des doctrines d'organisation sociale; de la législation et de la littérature.

L'ordre n'exclut point la variété; il lui donne de nouveaux charmes : sans ordre, la variété devient confusion; les matériaux ne sont que des décombres, au milieu desquels le lecteur le plus curieux ou le plus patient se lasse bientôt d'errer à l'aventure.

D'après ce plan, chaque numéro du *Mercur* sera divisé en deux parties; la Politique formera le sujet de l'une, la Littérature et les Sciences le sujet de l'autre.

La partie politique se subdivisera en deux sections; l'une traitant de l'état politique de l'Europe, l'autre de l'état politique de la France.

Dans la première, nous aurons à caractériser ce mouvement européen vers les institutions représentatives, mouvement dont les symptômes sont différens, dont le but est uniforme, et que tous les gouvernemens éclairés favorisent, et modèrent par là même qu'ils le favorisent. Nous comparerons les divers états entr'eux, dans leurs tentatives et dans leurs progrès; nous verrons la Prusse, à peine remise de ses souffrances, mais soutenue par un esprit national né du sein des revers, et se donnant, pour récompense de ses efforts, une constitution qui transformera ses guerriers en citoyens; nous verrons l'Autriche plus lente, mais appuyée sur de longs souvenirs de modération et de douceur; n'adoptant qu'avec circonspection, les améliorations avouées,

mais respectant les droits , les usages , les libertés anciennes , qui sont de bons élémens pour toutes les libertés à venir. Les petits états se montreront à nous partageant , à quelques exceptions près , la tendance générale. Le royaume des Pays-Bas , formé d'élémens hétérogènes , nous montrera deux peuples , dont l'un séparé de l'autre par la langue et les intérêts , et attaché se réconcilie néanmoins avec sa nouvelle situation par les jouissances de la liberté ; jouissances qui sont toujours et par-tout une cause d'union , parce qu'elles sont une source de bien-être.

Nous peindrons l'Angleterre , et les causes de cette détresse , bien plus réelle que l'on ne pense ; phénomène d'autant plus étrange que n'ayant pas commencé avec les revers et la guerre , elle semble avoir pris sa source dans les victoires et dans la paix. Nous prouverons deux vérités également consolantes : l'une , que la détresse de l'Angleterre ne sera que momentanée , si , comme tout l'y invite , elle s'occupe plutôt d'elle-même que de ses voisins ; l'autre , qu'elle est dans l'heureuse position de ne pouvoir faire que du bien , parce que ses finances , l'état de ses manufactures et l'opinion nationale , fondée sur des privations et des souffrances , la mettent hors d'état de faire du mal. Nous dirons ce que nous pourrons sur l'Espagne.

La politique intérieure de la France nous fournira des questions plus importantes encore pour tous les Français.

Nous ne professerons point une impartialité impossible de fait , et qui , lorsqu'il s'agit de la liberté et de la patrie , serait une criminelle indifférence. Amis sincères de la charte , reconnaissans envers le Roi , qui l'a sauvée par son éclatante protection ; heureux de la voir à l'abri de toute innovation et renonçant volontiers à ce qu'on pourrait regarder comme des améliorations spéculatives , parce que ce qui nous importe le plus aujourd'hui , c'est la certitude que rien ne menace les principes qu'elle contient et les garanties qu'elle assure ; équitables envers les ministres , dont nous n'examinerons les actes

qu'avec une franchise décente, nous resterons sans doute étrangers à tous les partis, en ce qui les constitue en partis, c'est-à-dire, la haine, la vengeance, les souvenirs odieux, les récriminations imprudentes; mais nous ne serons étrangers à aucune vérité que les partis, même pour leur intérêt, pourront proclamer. Tel est maintenant l'état des esprits, et c'est un bonheur pour les idées justes, que ces idées soient devenues l'unique moyen de succès. Un seul langage est écouté, un seul étendard est reconnu, et la liberté gagne également aux discours de ses défenseurs et aux discours de ses ennemis. Aussi jamais les questions constitutionnelles n'ont-elles été plus approfondies; elles deviennent familières à tous les citoyens, à toutes les classes éclairées. Avec l'instinct juste et sûr de notre nation, avec les lumières qui sont par-tout répandues, on peut sans crainte répondre de l'avenir.

En rendant un compte exact des séances des chambres, nous analyserons les projets de loi qui seront proposés. Nous nous efforcerons de saisir l'esprit des discussions; nous le comparerons avec ce qui nous paraîtra être l'opinion publique: heureux si nous les trouvons toujours d'accord! Nous éviterons également de tronquer les discours remarquables, et de remplir nos pages de déclamations de circonstance et de phrases de tribune. En un mot, nous ferons ensorte que cette partie du *Mercur* devienne en abrégé l'histoire parlementaire de France.

Nous ne négligerons pas les livres et les brochures qui paraîtront sur des questions politiques. Nous y chercherons la vérité pour la répandre, et l'erreur, quand elle sera dangereuse, pour la réfuter. Nous ne craindrons point de rendre justice aux opinions saines, quand nous les trouverons dans des écrivains d'ailleurs opposés à nos principes.

Une partie de notre Journal sera consacrée à l'examen des ouvrages relatifs aux finances et à l'administration.

La seconde partie du *Mercur* embrassant la littérature, et, sous ce titre, les sciences et les arts, sera, comme la précédente, divisée en deux sections.

L'une traitera des littératures étrangères ; la seconde, de la littérature française.

Dans la partie consacrée aux littératures étrangères, nous nous occuperons spécialement de l'état actuel de la littérature anglaise et de la littérature allemande, remarquables, l'une parce qu'elle est toute en croissance ; l'autre, parce qu'arrivée à sa maturité, elle penche vers son déclin.

Nous éviterons sur l'Allemagne ces exagérations qui menacent de remplacer parmi nous, par une réaction assez naturelle, les exagérations d'un genre opposé. Nous montrerons, dans la poésie, les Allemands pleins d'imagination, de verve, quelquefois de sensibilité, mais se prescrivant fréquemment la bizarrerie, s'imposant même le mauvais goût, et se commandant, comme une règle, le mépris des règles. Nous les montrerons, dans les recherches sérieuses, profondément instruits, investigateurs infatigables, mais tenant à chaque détail par l'amour de la découverte ; accordant, comme par une sorte d'égalité démocratique, la même importance à tous les faits, et sous cette multitude de faits, étouffant trop souvent l'idée et perdant le résultat.

Nous observerons dans la littérature anglaise des défauts opposés, un amour trop exclusif pour les applications immédiates, un trop grand mépris pour les idées générales. Si, ce qui du reste est fort incertain, quelque grand ouvrage, tels que les Anglais savaient en faire, du temps des Robertson, des Gibbon et des Hume, venait solliciter l'attention, nous nous hâterions de le faire connaître. En attendant, nous parlerons peut-être de ces poèmes descriptifs dont l'Angleterre est inondée, et qui, dans toutes les littératures, sont un symptôme de déclin ; mais dont plusieurs toutefois sont étincelans de grandes beautés. Il est inutile d'ajouter que ces derniers seuls nous occuperont.

Quant à notre littérature, nous n'avons point la prétention d'en présenter un tableau déjà tracé mille fois ; nous nous bornerons à rendre compte de tout ce qui paraîtra de remarquable, en tâchant de mettre, même dans cette partie, l'espèce d'ordre et de continuité dont

nous avons parlé ci-dessus , afin que la collection du *Mercur*e puisse servir aussi d'histoire, ou du moins de registre analytique pour la littérature française.

L'art dramatique nous a paru mériter une place à part. Nous avons donc assigné à l'examen des pièces de théâtre, au récit des représentations et à l'analyse du jeu des acteurs, une section spéciale que nous intitulerons *Annales dramatiques*.

Dans cette section , nous ne suivrons pas l'exemple de quelques écrivains dont la critique ou l'éloge , également superficiel , également partial , n'a jamais eu d'autre objet que de rabaisser leurs contemporains et d'éteindre toute espèce d'émulation ; défenseurs des saines doctrines littéraires , admirateurs passionnés des grands modèles , nous ne répéterons cependant pas sans cesse, qu'en tout genre la lice est fermée ; qu'il ne faut plus faire de comédie après Molière ; qu'on ne peut, sans un intolérable orgueil , se hasarder dans la carrière où Corneille , Racine et Voltaire se sont illustrés. Nous ne donnerons d'exclusion à aucun talent , à aucun genre , et nous encouragerons , au contraire , les efforts de quiconque nous offrira l'espérance d'étendre , avec goût et réserve , les limites d'un art où dès long-temps les Français ne reconnaissent plus de rivaux.

Toute pièce nouvelle de quelque importance , sera l'objet d'une analyse raisonnée , dans laquelle nous nous appliquerons d'abord à bien faire connaître l'ouvrage , à peindre les caractères , à développer l'intrigue , de manière à mettre le lecteur en état de prononcer lui-même sur l'équité du jugement que nous croirons devoir en porter. Convaincus que le style , qui ne suffit pas pour assurer le succès d'une pièce de théâtre , est cependant la seule qualité qui la fasse vivre , nous nous attacherons particulièrement à en bien signaler le mérite ou les défauts ; en un mot , nous tâcherons de ne jamais oublier « que ce n'est point un arrêt que le public nous demande , mais le rapport d'un procès qu'il n'appartient qu'à lui de juger en dernier ressort. »

Les mêmes considérations , puisées dans le seul intérêt de l'art , nous dirigeront dans l'examen des productions des deux scènes lyriques , où des modèles moins impo-

sans et des règles moins absolues, laissent un champ plus vaste aux essais du génie et aux préceptes de la critique.

Par une inconséquence trop commune, après avoir reconnu que l'art de la déclamation est inséparable de l'art dramatique, et qu'en ce genre il est un degré de perfection auquel on n'arrive que par un travail opiniâtre, secondé des plus rares dispositions, nous n'affecterons pas de traiter, avec une légèreté voisine du mépris, une profession à laquelle nous sommes redevables des plus nobles et des plus douces jouissances de l'esprit : l'éloge ou la censure que nous ferons des acteurs, n'aura d'objet et de mesure que leur talent.

L'article intitulé *Variétés littéraires* se composera d'anecdotes, de lettres sur différens sujets qui nous seront adressées, de morceaux détachés d'histoire, de critique et de morale, dans le choix desquels nous tâcherons de ne point nous méprendre.

Nous commencerons par nous conformer au goût actuel du public, en n'insérant des vers dans le *Mercure* qu'avec une extrême sobriété ; mais nous ferons ensorte que les extraits ou les pièces fugitives auxquels nous croirons de temps en temps pouvoir y donner place, contribuent à ramener parmi les lecteurs le sentiment de la poésie, qui paraît s'éteindre de jour en jour.

Enfin, sous le titre de *Notices et Annonces*, qui était celui d'une partie essentielle de l'ancien *Mercure*, nous consacrerons, dans chaque numéro, plusieurs pages à l'annonce des ouvrages qui auront paru dans la semaine : une courte notice y sera jointe. Les amateurs de la littérature trouveront dans cette partie du Journal l'avantage de pouvoir fixer leur choix sur les productions nouvelles, et les libraires celui de voir donner une prompté publicité aux ouvrages qu'ils mettent en vente. Nous aimons à croire qu'ils en sentiront d'autant plus le prix, que trop souvent les bureaux de rédaction de nos journaux sont pour eux comme des sanctuaires où il ne leur est pas permis de pénétrer.











JAN 26 1931

